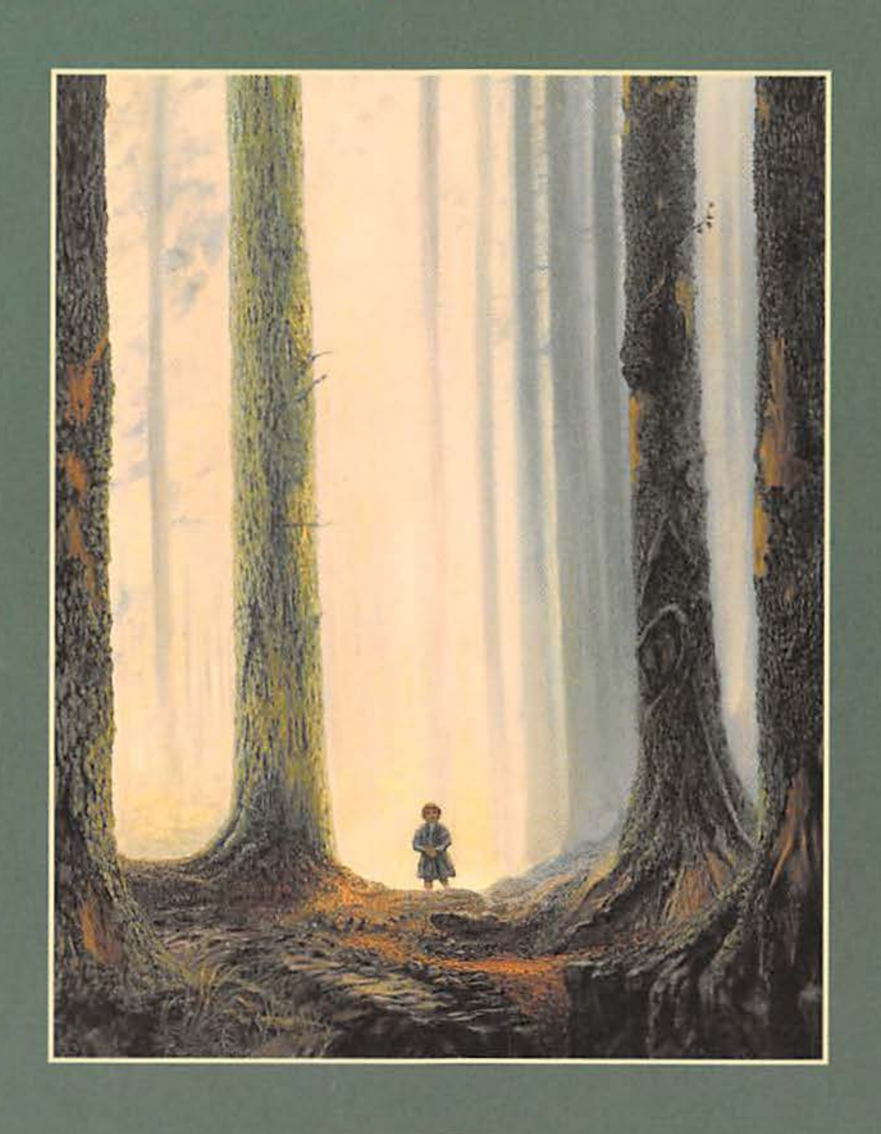
SOUS LA DIRECTION DE LUCIEN MAHIN

Qué walon po dmwin ?

Eradication et renaissance de la langue wallonne



Quorum

QUÉ WALON PO DMWIN ?

Ouvrage collectif sous la direction de

LUCIEN MAHIN

QUÉ WALON PO DMWIN ?

Eradication et renaissance de la langue wallonne

Préface

WILLIAM DUNKER

Lucien Mahin èt ses aidants :

Laurent Hendschel, Thierry Dumont, Jacques Werner, Jean-Pierre Hiernaux, Jean-Marie Warnier, Danielle Trempont, Willy Seffer et coll., Roger Viroux, André Gauditiaubois, Emile Sullon, Chantal Denis, Pierre Otjacques, Jean Goffart, Louis Baijot, Yves Paquet, Jean-François Brackman, Yvon Laurent, Christian Libens, Jean-François Delvaux, Johan Viroux, Jean-Claude Somja et Nicolas Bach



Si vous voulez coloniser un peuple, privez-le de sa langue.

Si vos v' vloz rinde mwaisse d' on peupe, hapoz lî si lingaedje.

Avec la collaboration technique de Bernard Louis, Michèle Gabriel et Stéphane Quertinmont.

Toute reproduction ou adaptation d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite.

© Editions Quorum SPRL (1999)
61 allée Pré Magnette
6280 Gerpinnes
Tél. : [32] [0]71 50 62 45
Fax : [32] [0]71 50 55 12

Diffusion en Belgique : Presses de Belgique
Diffusion en France : W+B diffusion

Couverture : Michel Keutiens, *Le raccourci.*

Composition et mise en pages : Post Scriptum, B-6280 Gerpinnes.

Imprimé en Belgique

D 1999/6230/09 ISBN 2-87399-072-4

PRÉFACE

Mon premier contact avec la langue wallonne doit dater du début des années 70. C'est à cette époque que, chevelu et boutonneux, je rencontrai pour la première fois un autre chevelu, moins boutonneux certes ! André GAUDITIAUBOIS. C'est celui-là même qui m'initia et qui m'initie encore à cette langue qui n'a d'égale beauté que sa richesse.

Je dois vous confier, qu'à cette époque, le peu de wallon que je connaissais se bornait à quelques bribes de phrase, glanés çà et là, « patavau les voyes », le plus souvent à connotations « vulgaires » donc injurieuses (sic) prenons un exemple... et puis non, laissons cela de côté, on a trop tendance à marier la vulgarité avec le wallon. De la vulgarité, il y en a dans toutes les langues, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs. (Cela dépend des personnes qui parlent... et toc !)

Ceci dit, rendez-vous dans un pays où la langue est fondamentalement différente de la nôtre, les premiers rudiments linguistiques que l'on apprend le plus souvent soit au camping ou au bistro du coin (apéro se boit dans toutes les langues !!) ne sont-ils pas outre « bonjour, bonsoir » « merci » « je vous aime » et « où puis-je changer mes traveller's-checks ». Ne sont-ce donc pas quelques grossièretés locales échangées en toute sympathie dans un seul souci d'intégration et d'échanges culturels ?

Pour moi, il est évident que le wallon est la définition même de la convivialité et que sa culture doit passer et repasser par le peuple, par des gens comme vous et moi qui non seulement s'identifient et défendent notre patrimoine, mais aussi qui le perpétuent aux générations plus jeunes. Sans trop passer par la case « politique ».

A l'aube du XXIe siècle, il me paraît que dans le monde, toutes les « minorités culturelles » francophones ou autres, (indiens, corses, bretons , québécois, etc., heureusement, la liste est longue) adhèrent à une défense ardue et à la reconnaissance de leur culture.

Entrons donc dans l'ère nouvelle avec une identité culturelle propre.

Presque plus souvent au Québec que chez nous, je puis vous dire que là-bas, ils ne

connaissent le wallon que peu ou prou (on s'en doute). Néanmoins, que de similitude avec le slang québécois- le joual- le cajun !

L'accueil reçu par l'album « TROP TCHAUD » est la preuve que non seulement ils s'y intéressent, mais de plus ils s'y retrouvent un peu. La langue n'est pas une barrière et la culture comme la musique n'ont pas de frontières.

Alors, chers amis, chers lecteurs vous pouvez chercher à savoir si nos ancêtres les Walhas habitaient des huttes en bois ! Mais surtout OUVREZ, OUVREZ LA CAGE AU WALLON !

William DUNKER
Novembre 1998

AVANT-PROPOS

Lucien Mahin

La *Revue Générale* a récemment publié un tirage presque entièrement consacré au wallon (1998/5) intitulé : « La Wallonie et ses langues ». Le présent ouvrage pourrait peut-être être considéré comme faisant double emploi. Nous allons en effet parler de beaucoup de choses déjà étudiées par la *Revue Générale*, du théâtre à la littérature en passant par les associations.

Néanmoins, le regard que nous portons sur le wallon est très différent de celui du panel de la *Revue Générale*. Tout d'abord en ce qui concerne l'âge moyen des collaborateurs. Les huit coauteurs de « La Wallonie et ses langues » ont une moyenne d'âge de plus de 70 ans (50 à 84 ans). Notre groupe de rédaction, fort de 22 personnes, a une moyenne d'âge d'environ 45 ans (15 à 75 ans). Il s'agit grosso modo du regard de la génération suivante sur le wallon : le noyau dur des rédacteurs a entre 25 et 55 ans.

Conséquence logique : le *background* dans lequel s'est fait l'attachement au wallon est très diffèrent. Les coauteurs de la Revue Générale ont eu généralement une enfance qui a baigné dans le wallon. Pour eux, l'apprentissage du wallon s'est effectué par immersion dans ce milieu. La forme du wallon parlé par leur entourage, avec son lexique, son accent, ses règles de grammaire, a été intégrée passivement sans effort. C'est la seule forme de wallon qu'ils oseront reproduire, à l'oral comme à l'écrit. Pour eux, l'acquisition de la langue écrite s'est faite sans difficulté majeure, puisqu'il s'agissait de reproduire, par un système qu'ils ont assimilé aisément, les sons qu'ils possédaient en eux-mêmes.

La plupart des collaborateurs de ce livre ont eu des liens beaucoup plus ténus avec le wallon pendant leur enfance. Rarement deux, souvent un, parfois aucun parent wallonophone. Dans ce cas, le contact avec le wallon s'est fait par un des grands-parents, par le milieu de jeunesse ou par fréquentation occasionnelle d'autres milieux wallonophones. Pour beaucoup d'entre nous, la connaissance du wallon est parcellaire et nos sources furent diversifiées : locuteurs et littérature de plusieurs régions différentes. L'apprentissage de la langue wallonne fut un acte volontaire, impliquant l'acquisition du

lexique, de l'accent, de la syntaxe, à l'oral comme à l'écrit, en même temps que l'orthographe, au prix d'un effort considérable.

Le premier groupe a eu une formation scolaire presque exclusivement centrée sur la langue française (au moins 6 d'entre eux ont une licence en philologie romane ou classique) et un emploi payé par l'État, souvent dans l'enseignement universitaire. Le second groupe est beaucoup plus diversifié. Les membres du « noyau dur », les représentants de l'asbl Li Ranteule, n'ont pas de formation littéraire, mais plusieurs d'entre eux parlent couramment et manipulent journellement plusieurs langues étrangères. Plus des deux tiers de notre équipe rédactionnelle travaille dans le privé. Quatre d'entre nous ont d'ailleurs créé leur propre entreprise : Emile Sullon et William Dunker dans le show-bizz, Johan Viroux dans la traduction-interprétariat et Lucien Mahin dans l'agriculture.

La vision des deux groupes sur le wallon sera donc assez différente.

Les coauteurs de la *Revue Générale*, presque tous membres de la Société de Langue et Littérature Wallonnes (SLLW), considèrent les wallons comme des dialectes. Leur démarche est rétrospective, analytique (étudier les différences) et souvent extérieure aux faits qu'ils décrivent, dans le souci de rester objectifs. Leur approche est toujours imprégnée des idées de la dialectologie, science mise en place à la fin du XIX[e] siècle.

Le « noyau dur » des collaborateurs de ce livre, en tout cas les membres de l'asbl Li Ranteule, considèrent le wallon comme une langue. Leur démarche est prospective (notion de *walon did dimwin,* wallon de demain), synthétique (rechercher les ressemblances) et les auteurs s'impliquent dans les faits qu'ils décrivent avec le désir affiché d'en modifier l'évolution. Ils s'inspirent souvent de la sociolinguistique, une discipline née dans les années 1960, et plus particulièrement des techniques de la planification linguistique, utilisées pour l'unification de langues régionales comme le catalan, le basque, le romanche.

Le groupe de la *Revue Générale* considère le français comme la seule langue commune possible de la Wallonie, choisie librement par les Wallons depuis des siècles, et régie par l'Académie française de Paris avec laquelle certains collaborent. Notre staff rédactionnel voit le français comme une langue internationale, qui a acquis 99,9 % des parts du marché de la communication linguistique en Wallonie, grâce à une OPA inamicale lancée entre 1900 et 1960 contre la langue wallonne, avec la complicité d'un establishment francophone qui avait créé la Belgique indépendante et qui venait de perdre la Flandre. Le français est aussi pour nous, comme le ressent la linguiste Henriette Walter, une langue libre, qui emprunte volontiers aux voisins, dont actuellement l'anglais. Personnellement, j'aime aussi utiliser dans mon français des mots empruntés au wallon, même des néologismes remplaçant des termes français compliqués, par exemple, *lingue-ehåyaedje* pour « planification linguistique ». Complication pour complication, autant qu'elle soit wallonne !

Ces rapports à la langue française des deux groupes vont aussi conditionner leur vision de la relation Wallonie-Bruxelles. Pour les coauteurs de la *Revue Générale*, Bruxelles est attachée à la Wallonie par des liens indéfectibles consistant en l'usage majoritaire de la langue française. Selon ma sensibilité, représentant sûrement en partie celle de mes collaborateurs, Bruxelles n'est *loyåve* (« liable ») à la Wallonie que pour la population des Wallons qui y ont émigré et qui revendiqueraient leur wallonitude en une Communauté

Wallonne de Bruxelles, intégrant dans ses principes la promotion de la langue wallonne.

Malgré ces divergences profondes, les promoteurs du wallon, tant ceux qui ont signé dans la *Revue Générale* que ceux dont vous allez lire les réflexions, ont au moins deux points communs.

Le premier, c'est l'amour et le respect du parler wallon, amour filial pour les classiques qui aiment leur langue pour ce qu'elle a été, amour paternel pour les modernes qui l'aiment pour l'avenir qu'ils lui destinent.

Le second point est que les deux groupes de *waloneus* comprennent un grand nombre d'écrivains qui manient la langue (ou le dialecte) avec un art consommé, malgré le handicap d'une moins bonne connaissance native chez les plus jeunes.

Ce livre n'est donc sûrement pas un *remake*, puisqu'il représente un point de vue jamais exprimé. Ceci, en partie parce que ceux qu'on a appelés les perpétuateurs se sont érigés, depuis près d'un siècle, comme seuls représentants légitimes habilités à parler du wallon, entre autres dans les médias.

Saluons donc le courage entrepreneurial de la maison Quorum qui a misé sur les tenants du *walon did dimwin* en nous donnant l'occasion de nous exprimer à travers ce livre, peut-être le premier projet commercial à risque sur la langue wallonne envisagée globalement.

Mon souhait est qu'il soit un best-seller avec la palme du return sur investissement pour la saison 1999.

Rawete (N.B.) : Comme de coutume dans les livres à plusieurs auteurs, les idées exprimées par chacun des rédacteurs n'engagent qu'eux-mêmes et ne sont pas nécessairement partagées par les auteurs des autres chapitres.

I

LE WALLON DE JADIS

I.1

DEPUIS QUAND LE WALLON EXISTE-T-IL ?

Laurent Hendschel,
Li Ranteule

Les nations aiment se croire éternelles. Sitôt qu'un groupe humain a l'ambition de jouer dans la cour des grands, la première tâche dont se sentent investis ses historiens est de découvrir à ce groupe des racines les plus profondes possibles : des Éburons aux « Belges-les-plus-braves », nous savons maintenant que nous devons aux vieux Walhas notre nom de Wallons et son sens toujours actuel d'« étrangers » (sous-entendu « au monde germanique »). Cette relecture historique en perpétuel renouvellement n'a d'ailleurs rien d'illégitime : l'Histoire a toujours consisté en « histoires » qu'on se raconte à partir du seul point de vue qu'il nous soit possible d'adopter, celui de l'ici et du maintenant. Il est normal que l'historien tende à hypostasier cet ici et ce maintenant par le simple fait qu'il en extrait les racines. Ce travail d'interprétation des faits peut être conçu comme un travail de citoyen, s'il installe l'ici et le maintenant au carrefour du particulier et de l'universel, moins pour distiller les particularismes que pour mettre en lumière l'apport particulier d'un groupe humain à l'universel.

Il en va des langues comme des nations : le discours historique sur celles-ci n'est jamais tout à fait innocent ; l'Histoire de la langue, ce sont des histoires qui en disent autant sur l'attitude de ceux qui les racontent que sur le passé censé être à l'examen. Reste que la légitimité d'une nation ou d'une langue actuelles est souvent considérée comme proportionnelle à la longueur de leur passé. D'où la question qui nous occupe : depuis quand le wallon existe-t-il ? Disons d'emblée que le but de cette contribution est moins de répondre à cette question que de formuler quelques hypothèses tendant à montrer que la réponse n'est pas essentiellement linguistique.

Les langues existent-elles ?

Mais d'abord, que signifie « exister » pour une langue ? Et qu'est-ce qu'une « langue » ? Ce qui se laisse observer, dans les faits de langage, c'est une variation infinie, sans

rupture, dans l'espace géographique et social comme dans le temps, quel que soit le groupe humain considéré. Pourquoi couper l'occitan du catalan, ou le galicien du portugais, en affirmant que ce sont des langues distinctes ? Sur quelle base certains provençaux affirment-ils que l'occitan n'est pas une langue, leur langue de référence étant le provençal ? De quel droit l'arabe dit « dialectal » ou certains créoles ne sont-ils pas considérés comme des langues alors qu'ils sont franchement différents de la « langue » dont ils sont censés être des variations ?

Les propositions de Gumperz (J.-J. GUMPERZ, *Language in social groups,* Stanford, California, 1971) et Eloy (J.-M. ELOY, *La constitution du picard : une approche de la notion de langue,* Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997) apportent un élément de réponse à cette question : il faut pour cela distinguer, dans les faits de langage, le *répertoire* et l'*assignation.*

Le répertoire est l'ensemble des formes dont dispose une communauté quelconque pour la communication verbale. Ce répertoire contient souvent, sinon toujours, des formes variables, c.-à-d. des groupes de formes qui, d'un certain point de vue (phonétique, par exemple), sont différentes, et d'un autre (sémantique, par exemple) sont équivalentes. Ces formes variables peuvent être (ou ne pas être) assignées de manière dichotomique à un idiome ou un autre, réparties entre ce qui est présenté comme des idiomes différents. Dans le cas qui nous intéresse, le répertoire de nombreux Wallons ne contient pas seulement « table », il contient aussi une ou plusieurs des formes suivantes : « tâbe », « tâve », « tauve », « tâve », « tâle », « tôle », et peut-être d'autres encore. Certaines d'entre elles sont étiquetées comme « françaises » (appellation éventuellement assortie de l'adjectif « régional »), d'autres comme « wallonnes » (appellation éventuellement assortie de qualificatifs précisant de quel type de wallon il s'agit). Dans les descriptions de langue, les grammaires, les dictionnaires, etc., l'étiquetage (ce qu'on appelle l'assignation idiomatique) est explicite : tel mot appartient à telle langue et tel autre mot à telle autre langue ; dans le discours, il est implicite : s'il y a effectivement assignation idiomatique, répartition des formes, tout locuteur se trouve placé, dans l'acte de parole, dans l'obligation d'utiliser un certain idiome et de choisir les formes qui lui correspondent en rejetant les formes incorrectes, étrangères, etc. L'absence de choix – et donc d'assignation idiomatique – n'est envisageable que dans une hypothétique communauté parfaitement unilingue ignorant l'existence de toute communauté linguistique différente. L'assignation idiomatique n'exclut pas les interférences, erreurs, emprunts, etc. : c'est elle au contraire qui donne un sens social à ces « déviances ». L'acte de parole matérialise les représentations dichotomiques par le choix plus ou moins cohérent de certaines formes plutôt que d'autres dans des contextes où l'on est censé parler tel ou tel idiome.

Mais le répertoire peut contenir aussi un nombre plus ou moins grand de formes qui ne sont pas variables : le même locuteur dira systématiquement [sone] (sonner) ou [bat] (battre), que le discours soit qualifié de « français » ou de « wallon ». Le même locuteur peut encore disposer des variantes « battre » et « bate » qu'il utilisera dans des circonstances différentes mais, éventuellement, sans avoir conscience qu'il change d'idiome. Pour qu'il y ait un « idiome » distinct, il faut que le travail d'assignation idiomatique fasse l'objet d'un discours (assignation explicite), qu'il soit relativement systématique dans les actes de parole et les interactions (assignation implicite) et que ces trois assignations

soient cohérentes entre elles. Nous pouvons maintenant reformuler la question de départ : elle n'est plus « Depuis quand le wallon existe-t-il ? » mais :

1) Depuis quand y a-t-il un répertoire variable, des variantes linguistiques, chez les personnes vivant en pays wallon et avec qui nous construisons une continuité historique fondant une communauté ?

2) Et surtout depuis quand y a-t-il une assignation wallonne implicite et explicite ? Il ne suffit pas, en effet, qu'il existe des différences pour qu'un idiome soit considéré comme tel : les cas sont nombreux de faits de langues nettement différents entre eux qui sont pourtant considérés par les locuteurs eux-mêmes comme relevant d'une même langue. Il peut donc exister des différences au niveau du répertoire sans que ces différences donnent lieu à une assignation dichotomique. On rejoint par là l'idée qu'une langue n'existe que quand on a conscience de son existence. La langue est affaire de représentation.

3) Depuis quand, éventuellement, cette assignation se fait-elle de manière suffisamment cohérente pour que nous puissions réellement isoler un objet que nous baptiserions « le wallon » et qui ne soit pas un artéfact ? Cet objet que nous pourrions éventuellement isoler s'inscrit-il dans une continuité temporelle qui justifierait l'emploi d'un même mot « wallon » pour le désigner à différentes époques ?

Le « wallon » au Moyen Age et à la Renaissance

(Pour votre information, toutes les données de cette section sont issues de R.A. LODGE, *French. From dialect to standard,* Routledge, London and New York, 1993.)

Considérons d'abord brièvement le discours traditionnel sur l'histoire du wallon. Ce qui apparaît tout d'abord, c'est que la date de naissance choisie dépend du point de vue adopté.

Ainsi, L. Remacle (*Le problème de l'ancien wallon,* Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Liège, 1948) conclut d'une étude de phonétique historique que le wallon « naît » entre les VIII[e] et XII[e] s.ièles Son point de vue est évidemment celui du répertoire : on peut effectivement faire remonter l'existence de certaines variables à cette époque lointaine.

Mais quel idiome croyait-on parler à l'époque ? Quelles étaient les représentations idiomatiques de l'époque ? Les clercs considéraient depuis le IX[e] siècle que le vernaculaire n'était plus du latin. Il existe également, à partir du XII[e] siècle, un discours distinguant nettement le roman du nord (langues d'oïl) et la langue d'oc. Mieux : à l'intérieur du domaine d'oïl, des témoins étrangers (notamment R. Bacon et saint Thomas d'Aquin) identifient à partir du XIII[e] siècle ce qu'ils appellent – déjà – des dialectes appartenant à la langue française. Ce sont d'ailleurs toujours les mêmes qui sont cités : picard, bourguignon, normand, francien. Du wallon, nulle trace. La raison première est évidemment que le mot « wallon » n'existait pas dans ce sens, comme nous le verrons plus loin. Mais on aurait pu peut-être attendre une caractérisation correspondant aux découpages politiques de l'époque (liégeois, par exemple). Est-ce à dire qu'il n'existait pas de représentation linguistique particulière correspondant aux particularités de répertoire mises en évidence par Remacle ? Deux pistes de recherche peuvent être évoquées, l'une d'ordre culturel, l'autre d'ordre linguistique, pour expliquer cette absence du « wallon » dans les témoigna-

ges d'époque, pour expliquer le fait que le vernaculaire des pays wallons n'est pas clairement perçu comme une entité distincte.

Le moment de l'épanouissement des vernaculaires romans à l'écrit correspond au moment où les pays wallons connaissent une décadence relative par rapport aux feux de l'époque précédente, où dominait le latin dans l'écrit. Par opposition, les villes picardes sont en pleine effervescence et la norme écrite locale (l'ancien picard) est le véhicule d'une vie littéraire plus riche. Chez nous, par comparaison, la vie littéraire semble assez léthargique.

En outre, du point de vue linguistique, de nombreux traits « fétiches » permettant de reconnaitre le wallon par rapport au français (par exemple nos « tch » et « dj », le « h » liégeois, peut-être les voyelles caduques « u » et « i », certainement la chute des « r » finaux...) ne sont distinctifs qu'après le XII[e] siècle ou parfois bien plus tard. De plus, au niveau écrit, les sons « tch » et « dj » ont été représentés pendant des siècles (jusqu'à Feller, en 1900), par les lettres « ch » et « j » (parfois « g »), c.-à-d. avec les mêmes graphies qu'en français. Le « h » d'origine germanique est écrit comme en français. Parmi les « h » secondaires (ceux de *mohone, prîhon, bahî...*), un type était écrit par des graphies existant aussi en français *(si, sc, ch...)* et l'autre par une graphie autochtone *(xh)* – mais celle-ci ne se répand que dans la deuxième moitié du XIV[e] siècle.

Par contraste, il était impossible de représenter certains traits typiques du picard (« k », « g » comme dans *cambe, gambe*, chambre, jambe) autrement qu'avec des graphies autonomes ; le picard avait encore besoin, par exemple, de noter le « ch » (comme dans *chuke*, sucre), alors que le wallon a connu pour ce trait une évolution comparable à celle du français... mais adopte souvent la graphie picarde ! En adoptant une partie du système graphique picard, les scribes wallons suivaient la langue de prestige de l'époque et pouvaient en plus rendre compte de certaines particularités comme la conservation du « w » germanique (comme dans *wårder*, garder).

La scripta

La scripta (langue écrite de nos régions au moyen âge, autre que le latin) pourrait fournir d'autres éléments permettant de mieux comprendre quelles étaient les représentations linguistiques de l'époque – ou plutôt de mieux saisir ce qu'elles peuvent avoir d'ambigu, de notre point de vue.

Le « problème de l'ancien wallon » a longtemps été considéré comme résolu par l'ouvrage de L. Remacle. Or certains romanistes étrangers, comme R.A. Lodge, mais aussi A. Dees, dans « Dialectes et scriptae à l'époque de l'ancien français » (*Revue de linguistique romane,* 49 : 87-117) remettent en question les méthodes de l'auteur wallon, qui concluait que la scripta se voulait essentiellement française, malgré quelques traits wallons résiduels et involontaires.

A. Dees tente d'éviter la perspective téléologique qu'il reproche à Remacle : la méthode de ce dernier consistait à comparer la scripta wallonne de l'époque au français contemporain, à compter les écarts entre l'écriture moyenâgeuse et la prononciation wallonne présumée et à assigner les formes réputées communes au français.

Comparant directement les formes écrites à l'époque en pays wallon et dans toutes les

autres régions d'oïl, il arrive à des conclusions très différentes : pour lui, il existe une tradition écrite wallonne volontairement distincte jusqu'à la fin du XVᵉ siècle (c.-à-d. au moment où se répand ce formidable outil normalisateur qu'est l'imprimerie). « Le » français se composait auparavant de normes écrites régionales fortes, concurrencées par la norme parisienne, d'abord dans l'écrit puis, bien plus tard et avec une diffusion bien plus lente, dans l'oral (Lodge date le début de l'influence du français oral en pays wallon au XVᵉ siècle). Il apparait alors que les scribes wallons utilisaient, au moins au pays de Liège, un système orthographique traditionnel local. Ce système a une cohérence complexe mais bien réelle, par exemple dans la notation des différents types étymologiques de /h/, comme l'a montré Remacle dans un autre ouvrage.

Ses rapports avec la prononciation de l'époque ne peuvent évidemment être jugés avec les yeux du phonéticien du XXᵉ siècle. Par contre, le fonctionnement de la langue française contemporaine peut en donner une idée : dans la mesure où il est possible qu'une langue comme le français utilise des idéogrammes comme « oiseau » (aucune lettre écrite n'est prononcée et aucun son prononcé n'est écrit), il est d'autant moins difficile d'admettre qu'en écrivant systématiquement « glise », les scribes wallons voulaient réellement représenter le mot wallon signifiant « église » ([gleh] à l'époque), ou au moins en donner une idée. L. Remacle lui-même reproduit certains actes notariés de la fin du XVᵉ siècle dans lesquels il est difficile de croire (dans ce cas particulier, même du point de vue phonéticien) que le scribe ait cherché à écrire en français, tant la langue utilise des formes wallonnes dont les équivalents français étaient connus en Wallonie depuis longtemps.

Les XVᵉ et XVIᵉ siècles

(Pour votre information, les données de cette section sont tirées de A. HENRY, *Histoire des mots Wallon et Wallonie,* Institut Jules Destrée, Mont-sur-Marchienne, 1990, 3ᵉ éd. revue et augmentée).

Appeler la scripta « ancien wallon », c'est adopter une perspective qui n'est pas plus téléologique que de la considérer comme « du français ». L'appellation « ancien wallon » a, au moins, le mérite de mettre en évidence le caractère indéniablement autochtone et relativement organisé de cette langue écrite ancienne. Les Picards utilisent d'ailleurs le terme « ancien picard » dans les mêmes contextes (ce qui pourrait peut-être s'expliquer par les deux hypothèses formulées plus haut : le prestige plus grand de l'ancien picard et son caractère plus précocement distinctif par rapport au français) mais prennent la précaution, par exemple dans les anthologies, d'expliquer en quoi cette langue diffère du moyen picard et du picard moderne, ce qui me semble une attitude cohérente, justifiée et prudente. Pour ma part, je parlerai ici de « scripta wallonne ».

Mais comment les gens vivant à l'époque dans ce pays que nous appelons aujourd'hui Wallonie appelaient-ils leur propre langue ?

Certains mots apparentés à « wallon » (walec, wallec, walesch, valec, walois) sont utilisés à partir de la fin du XIIIᵉ siècle. Ils peuvent avoir deux sens : langue d'oïl du nord-est en général (avec « roman » comme synonyme) ou un des dialectes d'oïl du nord-est en particulier (par exemple le picard ou le lorrain).

Au XV[e] siècle, les scribes autochtones appellent leur langue « franchois » (sans précision), mais aussi, plus souvent « roman » (donc... pas « franchois »). Ou de manière encore plus nettement distincte : « roman franchois », « roman liégeois » ou « romanisse langhe du pays de Liege ». Un terme revient constamment : « roman », opposé à « franchois » ; le roman est souvent perçu comme un état de langue « plus ancien », descendant directement d'un ancêtre « roman » commun.

C'est au XVI[e] siècle que ce terme « roman » est définitivement remplacé par le terme « wallon » (emprunté au germanique). En 1510 ou 1511, Jean Lemaire de Belges considère que « vualon » et « rommand » sont des synonymes : « Et ceux cy [les habitants de Nivelles] parlent le vieil langage Gallique que nous appellons Vualon ou Rommand (...). Et de ladite ancienne langue Vualonne, ou Rommande, nous usons en nostre Gaule Belgique : Cestadire en Haynau, Cambresis, Artois, Namur, Liege, Lorraine, Ardenne et le Rommanbrabant, et est beaucoup differente du François, lequel est plus moderne, et plus gaillart. » Le mot « wallon » acquiert ainsi un sens plus proche de l'actuel : le vernaculaire de la partie romane des Pays-Bas et du pays de Liège ; les Liégeois utilisent en effet le mot « wallon » dès cette époque pour nommer leur langue alors que, politiquement parlant, on distingue les « Wallons » des régions romanes des Pays-Bas (au 15e s., ce mot a été emprunté avec succès au germanique « Waelsch » par les intellectuels bourguignons) des « Liégeois » principautaires. Il faut aussi noter que le terme « wallon » semble être employé surtout par les intellectuels. Les archives utilisent des dénominations plus particulières, telles que « langage namurois ».

On peut néanmoins poser que la période où s'établit l'hégémonie bourguignonne unificatrice en pays wallon est un moment charnière de notre histoire linguistique. La cristallisation d'une certaine identité wallonne par opposition aux régions « thioises » (flamandes) des Pays-Bas consacre le mot « Wallons » pour désigner nos populations. De même, un peu plus tard, leur langue vernaculaire est plus nettement ressentie comme distincte du français central et des autres idiomes d'oïl environnants, ce qui entraîne l'abandon du mot « roman » au sens vague au profit du mot « wallon » dont l'extension est superposée au sens ethnique et politique : la partie romane des Pays-Bas et de la principauté de Liège. C'est aussi l'époque où le français achève de remplacer le latin dans toutes les fonctions (cf. l'édit de Villers-Cotterêts, en 1539) ; il s'établit comme langue d'enseignement, il fait l'objet d'une intense politique de normalisation (La Pléiade) : dans un contexte où cohabitent deux langues de la même famille, l'une ne peut se définir que contre l'autre...

Les XVII[e] et XVIII[e] siècles

Les environs de l'an 1600 apportent comme une confirmation écrite des évolutions des représentations au cours des deux siècles antérieurs : c'est à cette époque, pour Lodge, que s'impose définitivement le système graphique français en pays wallon. C'est aussi de cette époque que date, corrélativement, une tradition de textes écrits dans une langue tâchant de décalquer le vernaculaire oral, essentiellement dans les régions de Liège et Verviers.

Toutefois, la manière même de procéder à l'assignation idiomatique des formes lin-

guistiques est très différente des pratiques actuelles, du moins dans la littérature : le wallon écrit de l'époque existe clairement comme une représentation de la langue orale, mais d'une manière qu'on pourrait dire « ouverte », en ce sens que les formes communes au wallon et au français (et, d'ailleurs, aux autres langues romanes) sont accueillies sans complexe. On trouve dans ces textes de très nombreuses formes qui sont aujourd'hui qualifiées « d'emprunts » mais n'étaient pas du tout ressenties comme telles aux XVII[e] et XVIII[e], et même, disons, jusqu'à Simonon (1774-1847) : *Vicans-gnes âs tins critikes / K' on pouvwer tîranike / Ricrindeve les bordjoes ?...* (Vivons-nous aux temps critiques / où un pouvoir tyrannique / craignait les bourgeois ?) Il est très révélateur que J. Haust ou M. Piron, éditant des textes anciens en orthographe Feller, isolent certains mots par des guillemets non utilisés par les auteurs de l'époque : *Il y-a-t-alé d'îne ôte façon / (...) lès promètont toute « asseûronce » / èt qu'on n' lès f'reût mây pus « nuisonce ».* Ou encore : *Éloges des vertus admirables des « wes di Tongue »* (alors que l'auteur écrivait : *Eloge de [sic] vertu [sic] admirables des aiwes di Tongue).* Ces guillemets ne sont rien moins qu'une projection sur le passé de notre vision actuelle de la langue : les éditeurs postérieurs remodèlent la langue d'un certain point de vue puriste et élaguent ce qu'ils considèrent comme des emprunts, contre la volonté des écrivains.

Cette porosité entre le wallon et le français n'empêchait pas de distinguer nettement les deux langues puisque les formes plus ou moins communes voyageant d'un idiome à l'autre – comme elles voyagent parmi toutes les langues néolatines – se trouvent toujours marquées comme wallonnes, soit du fait qu'elles sont incluses dans un discours nettement assigné au wallon, soit par un changement de forme phonétique (*nuisonce*...), morphologique ou simplement graphique (*vertu* sans « s » : le wallon n'a pas de marque du pluriel pour les substantifs, même devant voyelle).

Après 1900

De quand date la nouvelle vision illustrée par les guillemets évoqués plus haut ? On pourrait suggérer que ce sont les succès de la dialectologie wallonne qui, à partir de la fin du 19e s., vont encourager l'épanouissement d'une vision bien différente de ce qui est wallon et de ce qui ne l'est pas.

Cette vision nouvelle est d'abord marquée par un rapetissement du domaine wallon, le linguistique se substituant au politique : la géographie dialectale a montré, contre l'autoglossonyme utilisé par les locuteurs, que le domaine wallon était plus réduit que ce que l'on croyait (notamment après la mise en évidence par Feller, en 1900, de l'existence d'un domaine lorrain en Gaume). Une autre tentative de rapetissement a été faite par l'utilisation des appellations « wallo-lorrain » et « wallo-picard » pour dénoter les parlers situés entre Fleurus et La Louvière d'une part, et entre Marche et Léglise d'autre part. Ces appellations résultent, à notre sens, d'une erreur de perspective : les mêmes données dialectologiques pourraient amener à considérer les parlers du Borinage, de Soignies voire plus loin comme du « picardo-wallon ». De même, comparer certains parlers ardennais avec le Gaumais de Wallonie ne suffit à les qualifier de « wallo-lorrain ». Il faudrait pour cela replacer les cartes de l'Atlas linguistique de la Wallonie dans un contexte plus large et se demander quel rapport il peut y avoir entre ces parlers et ceux, disons, de Pont-à-

Mousson. Dans des cas aussi fins, c'est le sentiment des locuteurs qui doit déterminer l'assignation linguistique, et non un comptage des isoglosses à partir de données forcément limitées : une enquête dialectologique ne rend compte que d'une partie du répertoire actif d'un ou plusieurs témoins donnés sélectionnés selon des critères définis *a priori* et à un moment donné... On ne peut réduire les multiples dimensions (par exemple sociales) d'une langue aux données ainsi collectées. Ces appellations témoignent aussi d'une perspective différentielle, selon laquelle tout parler qui n'est pas « purement » wallon (c.-à-d. non liégeois et non namurois, seules zones considérées comme à peu près homogènes) est forcément bâtard.

Ce n'est pas seulement l'espace géographique du wallon qui s'est réduit, c'est aussi son « espace linguistique » : la conception qui prévaut est celle d'une langue fermée, par exemple du point de vue lexical. Les emprunts aux autres langues (et surtout au français) sont stigmatisés. De même pour les emprunts entre dialectes : « le » wallon est une collection de parlers juxtaposés qui ne sont pas liés par la formation d'une communauté sociale (sauf très réduite) mais simplement par le fait qu'ils partagent certaines caractéristiques relevant essentiellement de la phonétique historique et échappant aux locuteurs eux-mêmes.

La représentation, la norme, ainsi créée est donc fermée à plusieurs point de vue : sociopolitique (pas de remise en cause possible du processus de substitution linguistique), linguistique (rapetissement et fragmentation de l'aire linguistique wallonne) et microdialectologique (les isoglosses, qui ne sont qu'une représentation graphique commode de certains points particuliers de certains aspects d'une certaine compétence de certains locuteurs à un certain moment... en viennent à jouer un rôle normatif).

Cette norme est d'autant plus contraignante qu'elle se donne pour un pur « respect des faits » dialectaux, alors que ces « faits » ne sont que la trace d'une certaine approche, donc d'une certaine idéologie, attachée avant tout à ne pas troubler une dynamique sociolinguistique menant tout droit à la disparition du wallon tout en donnant des gages d'amour par la muséification de cette langue. Ce qui n'empêche pas un attachement sentimental à cette langue édénique, paradis de l'enfance, qu'il a fallu immoler pour accéder à la vie adulte et grimper les échelons sociaux (WERNER Jacques, 1997, *Notre langue wallonne : quelles chances d'avenir ? Quelques opinions de responsables culturels en matière de wallon,* Mémoire de licence sous la direction de J.-P. Hiernaux, UCL).

Il faut toutefois noter que cette représentation du wallon a toujours cohabité avec une représentation plus volontariste et interventionniste, à la fois d'un point de vue politique et social en général (revendications en faveur du wallon) et d'un point de vue linguistique : l'historien A. Pirotte a montré récemment que le débat sur la normalisation du wallon (tant planification du statut que planification du corpus) date des toutes premières années du mouvement wallon (PIROTTE Arnaud, 1997, *L'apport des courants régionalistes et dialectaux wallons au mouvement wallon naissant,* Louvain, Peeters).

Les tendances volontaristes s'affirment aujourd'hui le plus fortement chez un groupe de locuteurs ou néolocuteurs qui plaident pour une norme plus ouverte et plus dynamique, mettant en valeur le changement et les interactions entre régions et l'unité fondamentale de ce qui est représenté comme wallon. Cette unité linguistique revendiquée n'est d'ailleurs qu'un phénomène superficiel résultant de la volonté sous-jacente des locuteurs de former une communauté culturelle et sociale.

Les naissances des wallons

Même si l'on peut suivre Remacle et considérer que certaines variantes que nous appelons wallonnes a posteriori étaient présentes avant l'an 1000 (voire déjà sous l'Empire romain !), nous ne considérons qu'il y a « wallon » que s'il existe également une assignation dichotomique consciente et cohérente des variantes d'un répertoire soit au français soit à ce que nous appellerons, en première approximation, « autre chose que du français ». Cette « autre chose » doit en outre présenter une cohérence suffisante avec ce que nous appelons nous-mêmes « wallon ». Une telle assignation est évidente à partir de l'an 1600, quoique sous une forme différente de celle qui prévaut aujourd'hui dans certains milieux. Elle existait déjà plus tôt : la scripta en est une trace, quoiqu'on ne puisse appeler cette langue purement et simplement « wallonne » sans prévenir qu'on entend par là « produite dans les pays wallons » et non « décalquant le vernaculaire oral de l'époque » (d'autant que ce vernaculaire... ne s'appelait pas wallon). On pourrait en outre faire l'hypothèse que la période d'hégémonie bourguignonne en pays wallon est un moment charnière de notre histoire linguistique, car elle a vu la naissance du wallon au sens moderne – *et corrélativement, celle du français en Wallonie.* Avant la date de la déliquescence de la scripta wallonne (et cette date devrait, semble-t-il si l'on suit Dees et Lodge, être rapprochée du XVe siècle), on ne peut dire que les gens « écrivaient » et encore moins « parlaient » le français ; à l'oral, la norme française centrale ne se faisait pas sentir et, à l'écrit, la tradition écrite est sciemment différente. Au moment où la norme écrite française finit de s'imposer, la littérature wallonne naît presque par nécessité : c'est M. Piron qui a mis en évidence le parallélisme entre la fin de la normalisation du français et l'apparition des littératures d'oïl qui, dans un premiers temps, se sont contentées d'investir les domaines abandonnés par le français (M. PIRON, « Les littératures dialectales d'oïl », *Histoire des littératures*, t. III, La Pléiade, Gallimard, Paris).

On pourrait alors proposer une vision de l'histoire linguistique de la Wallonie en deux phases :

1) du XIIe au XVe siècle : une conscience « romane », qu'il est abusif d'appeler « française » (puisqu'elle se veut distincte dans l'écrit) et qu'il serait abusif d'appeler « wallonne » sans prendre les précautions déjà évoquées. Les pays wallons forment un des pôles de la langue d'oïl, avec une forte tradition écrite locale (la scripta wallonne), mais avec peu de grands monuments littéraires et de prestige (par rapport à scripta picarde, par exemple).

2) à partir du XVe, XVIe siècle, répartition dichotomique entre « français » (qui se donne une norme plus étroitement définie, rayonnant essentiellement de Paris) et, corrélativement, « wallon » au sens moderne. Néanmoins, il n'existe pas de fermeture étanche entre les deux idiomes. Ce moment important, dû au contexte général de normalisation du français et de cristallisation d'une identité wallonne à l'intérieur des Pays-Bas bourguignons, est confirmé par des témoignages de l'époque. L'apparition de la « littérature wallonne », à partir de l'an 1600, ne fait que consacrer cette évolution politique et sociale.

Ensuite, à l'intérieur de l'histoire du wallon, il faut au moins distinguer trois phases :

1) aux XVIIe et XVIIIe siècles et jusqu'à Simonon (début du XIXe siècle), wallon ouvert, au sens proposé plus haut ;

2) à partir du XIXe siècle, fixation plus tranchée de la représentation du « wallon » et, surtout avec l'avènement de la dialectologie, à la fin de ce siècle, figement et rétrécissement de cet idiome. Ce figement est surtout visible dans la littérature, alors que la langue parlée reste avec le français dans le rapport où elle a toujours été au niveau du répertoire : celui d'un continuum.

3) cette tendance cohabite avec une autre, minoritaire jusqu'à ce jour, qui conserve la notion d'ouverture et y ajoute celle de normalisation, au sens large, c.-à-d. d'action humaine sur le statut et le corpus de la langue, laquelle est considérée comme une ressource au service de la communauté.

Et si la langue n'était pas un phénomène linguistique ?

Une bonne partie de cet article a voulu montrer que les représentations de la (des) langue(s) en pays wallon ont varié assez fortement depuis le moyen âge ; corrélativement, la manière de procéder à l'assignation idiomatique a varié ; les différentes représentations, qui correspondent forcément à des différences de projets socio-politiques et à des différences formelles dans la langue, peuvent même être conflictuelles. Dans ces conditions, est-il possible de répondre à la question : « Depuis quand le wallon existe-t-il ? », dans la mesure où la manière de concevoir le wallon – ou n'importe quelle autre langue – a considérablement changé. Quel est le point commun entre le old English et l'anglais contemporain ? De même, quel est le point commun entre un Wallon unilingue du XVIIIe siècle, un prêtre écrivain de la même époque, les notables qui ont fondé la Société de Langue et de Littérature Wallonne, les planificateurs d'aujourd'hui et ceux qui parlent « le wallon » sans se soucier de ces questions ?

Il faut admettre que face à d'autres langues européennes – pas seulement des langues d'État reconnues mais aussi beaucoup de langues moins répandues – le wallon souffre d'un problème de focalisation des différentes représentations. L'ultime exemple est celui du décret de la Communauté française de Belgique en faveur des langues régionales endogènes (1990), lequel n'offre même pas aux langues en question ce signe de reconnaissance minimum qui consiste à les *nommer*. Pour pallier ce défaut de reconnaissance et de focalisation, peut-être faudrait-il construire un discours qui prenne en charge le passé (par exemple ce qu'il peut y avoir de wallon dans la scripta), ses différentes normes littéraires (éviter de croire, par exemple, que l'histoire de la « bonne » littérature wallonne commence en 1930 et s'arrête en 1970) et ses différentes normes d'usage (éviter de croire, par exemple, que le « bon » wallon est celui de certaines associations où l'on ne parle que le français et exclure la grande majorité des locuteurs wallons sous prétexte que leur langue ne correspond pas aux canons puristes définis à partir d'un artéfact édénique). Il conviendrait aussi d'élaborer – c'est une hypothèse – un discours normatif à la fois plus ouvert à réalité du continuum linguistique réellement présent en Wallonie, plus cohérent (c.-à-d. matérialisant un projet pour la langue wallonne considérée globalement) et valorisant (par exemple plus moderniste, plus dynamique, moins résigné).

Donc, à la fin des fins, pour que le wallon existe, comme c'est le cas pour toute autre langue, il faut essentiellement qu'il y ait une volonté d'existence de la communauté wallonne – une volonté de se raconter des histoires, si on veut. Pour qu'une langue

existe, il ne suffit pas – et de loin – qu'il y ait des isoglosses ; il faut aussi et surtout que la communauté se donne, se construise une image de cette langue et, par là, construise cette langue.

Comme je ne dispose pas des données historiques permettant de répondre définitivement à la question de départ, cette dernière remarque me permettra de m'en sortir par une pirouette. Depuis quand le wallon existe-t-il ? Depuis demain, si nous le voulons...

Rascoûrti : Dispû cwand-ce ki li walon egzisteye ?

Egzister, po on lingaedje, ni vout nen seulmint dire k' il est diferin di tos ôtes dins li câzaedje, mins ossi ki les djins savet ki leu façon di dvizer n' est nen come les ôtes : i fåt avu ene riprezintåcion, ene imådje di ci lingaedje la.

S' on rwaite ké lingaedje ki les scrijheus si siervint dins les payis walons el mweyene adje, on voet ki c' esteut on lingaedje ben d' avårci ; on n' sicrijheut ne insi ôte påt. Seulmint, ci lingaedje la, on nel lomeve nen « walon » mins pus sovint « roman ». Et ossi, ci lingaedje la ni sayire nen do discrire foneticmint li prononçaedje come on fwait asteure. Portant, ça n' sereut nen djusse do lomer ci lingaedje la « francès » pace k' i n' copyive nen platezak li lingaedje câzé di ces trevints la dins les payis walons : c' e-st on lingaedje prôpe ås payis walons, et donc do walon, mins on scrit walon k' on lome li « scripta walone ».

C' est plus tård, å tins des Bourguignons (XVe siècle), ki li lingaedje d' avårci va esse lomé « walon » po do bon. Mins c' e-st ossi a ci moumint la ki li scripta walone discrexhe et ki li lingaedje sicrit dins nosse payis candje : ça serè li minme k' el France, li francès. Et do côp, a pårti di 1600, po djower les roles ki li rfondu francès ni djowe pus, des scrijheus cmincet a si siervi d' on scrit lingaedje ki sût li câzaedje d' avårci did près : c' est li walon, å sins k' on s' è sieve co åsjoûrdu. A ci moumint la, i gn aveut note bårire etur li walon eyet li francès : les mots voyadjint d' on lingaedje a l' ôte, come i l' fijhet co todi enut dins li câzaedje walon ouinte les lingaedjes latins.

A pårti di 1850, c' e-st ene novele ideye do walon ki, picote a migote, va prinde li dzeu et divni ene norme : li walon n' a pus nou role a djower, i n' a pus k' a mori doûçmint a l' ombe do francès ; il doet dmorer « peur », sins pus candji, sins pont epronter di mots, côpé del reyålité sociåle del difen do XXe siècle, et vos nd åroz.

A costé di ciste ideye la, i gn a èn ôte prodjet, ki cache a fé do walon on vicant lingaedje, å lådje eyet presse a s' rinovler.

Dispû cwand-ce ki li walon egzisteye ? Ça depand di ké walon k' on djåze. Dji direu : dispû dmwin, si nos l' volans.

I.2

L'APPORT DES TEXTES ANCIENS À LA LANGUE WALLONNE

Thierry Dumont,
Li Ranteule et UCW

Les textes anciens de la région linguistiquement wallonne présentent une richesse considérable qui mérite d'être exploitée pour la lexicologie et la planification linguistique, à l'instar de ce qui se fait ou s'est fait dans diverses langues, dont le français.

Quels textes anciens ?

Les textes dont il s'agit ici sont ceux qui sont antérieurs à la seconde moitié du XIXe siècle, époque charnière marquée par le renouveau de la littérature wallonne, la fondation de la Société liégeoise de littérature wallonne et les débuts d'une étude scientifique du wallon, notamment par l'enquête orale directe.

Ces textes sont à ranger dans deux catégories : d'une part les textes écrits en wallon avant 1850, pratiquement tous des textes littéraires de la région liégeoise (au sens linguistique), dont les plus anciens remontent à la fin du XVIe siècle (400 ans, donc !), de l'autre, les textes écrits en « français régional » (ou textes de *scripta*), plus ou moins teintés de wallon suivant leur âge et leur localisation, dont les plus anciens remontent au XIIIe siècle, mais dont seuls les plus récents (deux à trois cents ans) présentent un état de langue qu'on peut qualifier de « contemporain » – nous verrons pourquoi – et qui peut donc servir la langue wallonne d'aujourd'hui. On peut y ajouter les quelques dictionnaires antérieurs à 1850, dont les plus importants sont ceux de Cambresier (Liège, 1787), de Villers (Malmedy, 1793) et de Forir (Liège, 1866).

Or, toutes ces sources ont généralement été écartées pour la constitution des dictionnaires et inventaires lexicologiques de la langue wallonne contemporaine en raison de l'optique dans laquelle la grande majorité des études sur la langue sont réalisées : la dialectologie.

La dialectologie wallonne ou l'idéal d'un certain état de langue

La lexicographie wallonne a été et reste dominée par les dialectologues ou par des amateurs éclairés dont les seuls guides sont des dialectologues. Or, on sait que pour ceux-ci, le matériau premier est par essence la langue parlée. Dans le cas du wallon, on peut même restreindre cette affirmation à la langue parlée entre 1850 et 1930, le *terminus a quo* s'expliquant par l'âge des témoins les plus âgés dont les fondateurs de la dialectologie wallonne (Haust, Feller, Doutrepont) aient pu s'assurer la collaboration, le *terminus ad quem* par l'époque à laquelle ces dialectologues sont décédés ou ont cessé leurs travaux et à laquelle appartiennent la plupart des auteurs de nos grands monuments lexicographiques, à l'exception notable du *Lexique namurois* de L. Léonard et du *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne* de M. Francard. Malheureusement pour nous, les travaux de ces maîtres et les matériaux qu'ils ont recueillis étaient d'une telle qualité que leurs disciples jusqu'aux dialectologues actuels, probablement par vénération quasi religieuse, ont figé l'état de la langue étudiée à l'époque pour en faire LA langue wallonne contemporaine absolue, une sorte de langue idéale en dehors de laquelle toute divergence ou toute évolution ne peuvent représenter qu'un écart par rapport à la norme ainsi établie. Ainsi s'explique le fait que l'Atlas linguistique de Wallonie (toujours en cours de publication), censé pourtant représenter la langue actuelle, décrive uniquement la situation linguistique de cet « âge d'or » érigé au rang de paradigme immuable et que ses éditeurs jugent donc superflu d'en « rafraîchir » ou d'en compléter les informations par des enquêtes récentes ; pire : les littérateurs contemporains sont tenus de respecter les attestations ou les omissions signalées par l'Atlas pour le parler du village dans lequel ils prétendent écrire s'ils veulent être jugés dignes de publication. Le même sort est réservé à la langue antérieure à 1850. Tout au plus sert-elle à CORROBORER ou à EXPLIQUER les formes orales (ancienneté de l'attestation d'un terme, localisation ancienne). Ce qui n'est pas attesté par l'enquête orale est systématiquement rejeté.

Notre optique est toute autre, et elle est simple : donner au wallon un statut identique à celui des grandes langues écrites telles que l'anglais, le français, l'allemand ou l'espagnol, c'est-à-dire considérer comme la langue actuelle le continuum des attestations écrites et orales depuis la littérature classique jusqu'à la fin du XXe siècle.

La place des textes anciens dans le continuum de la langue

En effet, de quoi se compose le trésor lexical des langues que décrivent les dictionnaires de langue contemporains ?

Des termes attestés aussi bien dans la langue des littérateurs que dans celle des journaux et de l'ensemble de la population. Tous les niveaux de langue y figurent donc. Les auteurs *aussi* font la langue.

Des termes employés dans la totalité de l'aire linguistique considérée, sans s'interroger sur leur répartition géographique (ou alors dans un but descriptif, comme les usages différents entre anglais britannique et anglais américain, mais certainement pas dans un but normatif). L'existence de modalités dialectales précises et normées est donc sans objet et le recours à des mots d'une autre région (l'emprunt « interdialectal » en quelque sorte) est la règle.

Des termes ayant fait partie de la langue depuis l'époque considérée comme « classique » (Shakespeare pour l'anglais, La Pléiade pour le français, Luther pour l'allemand, Cervantès pour l'espagnol, soit le XVI[e] siècle) jusqu'à nos jours. Au même titre que les néologismes, les textes anciens y ont donc droit de cité même si les archaïsmes doivent y être nombreux.

Nous ne prétendons pas pour autant confondre tous ces mots. Il suffit d'indiquer, à l'instar du *Petit Robert*, s'il s'agit de termes issus de la langue classique des XVII[e] et XVIII[e] siècle ou de termes récents, voire de termes régionaux.

On voit donc que l'inclusion des textes anciens dans le continuum linguistique est parfaitement légitime. Mais la réhabilitation de la littérature wallonne ancienne n'aurait aucun but, sinon pédagogique, si, à l'instar d'autres littératures, elle n'avait rien à nous apporter.

Le prestige des auteurs anciens

Dans nos écoles françaises, tous les élèves ont un jour appris par cœur l'une ou l'autre fable de La Fontaine dont la plupart du vocabulaire et des expressions ont pourtant disparu du français actuel. Pourquoi ces auteurs sont-ils encore étudiés aujourd'hui ? À cause du prestige de leur langue et de leurs écrits !

L'anglais est encore plus caractéristique à cet égard. Prenez un cadre commercial habitué à négocier en anglais et à rencontrer des Américains ou des Britanniques. On ne peut le soupçonner de ne connaître qu'un anglais approximatif. Donnez-lui un livre de Virginia Woolf, voire d'Agatha Christie. Il comprendra sans trop de problèmes. Donnez-lui maintenant du Shakespeare. Que va-t-il comprendre ? Probablement pas la moitié du vocabulaire, sans parler du style et de la syntaxe. Or, aucun lexicographe de langue anglaise n'exclurait Shakespeare d'un dictionnaire de l'anglais contemporain. Par prestige pour son auteur, que l'on continue à s'« approprier ».

La Réforme protestante a introduit la langue du peuple à l'église. Aujourd'hui encore, la version allemande de la Bible représente l'état de la langue telle que la parlait Martin Luther (première moitié du XVI[e] siècle) tandis que la version anglaise, la King James Bible, remonte aux toutes premières années du XVII[e] siècle.

Les textes littéraires wallons des XVII[e] et XVIII[e] siècles peuvent, eux aussi, tenir ce rôle de prestige. Même s'il faut sans doute qualifier la langue de ces textes d'archaïque, elle est indubitablement wallonne. En outre, les éditions partielles qu'en ont fait Jean Haust, Jules Feller et leurs successeurs les reproduisent tous en orthographe Feller, ce qui en élimine d'emblée une des difficultés éventuelles, à savoir de quel mot il s'agit ou, en cas de mots actuellement disparus du langage parlé, comment il se prononce.

Haust, d'ailleurs, n'hésite pas à en reprendre certains dans son dictionnaire liégeois, même s'il les accompagne de la mention « archaïque ».

Réhabilitons donc notre ancienne littérature et, par la même occasion, la langue qu'elle véhicule. Les Wallons ont toutes les raisons d'être fiers des *Dialogues de paysans* édités par Haust ou bien du *Théâtre liégeois*, dont il faut pourtant regretter qu'il n'existe pas une seule édition en orthographe Feller !

Une inspiration pour les écrivains

Lorsqu'au début de ce siècle, Joseph Bédier écrit son propre roman de Tristan et Iseult à la façon d'un trouvère médiéval, il s'autorise à utiliser des expressions directement reprises aux poètes français du Moyen Age. Nos auteurs wallons ne pourraient-ils pas également se référer à notre littérature wallonne classique ? Il faudrait pour cela qu'elle soit au moins enseignée dans les écoles !

À notre connaissance, seuls deux auteurs wallons ont cité leurs prédécesseurs illustres dans leurs œuvres : Albert Maquet et Laurent Hendschel. Suivons leur exemple en puisant dans ces écrits.

Les textes anciens, trésors d'images, de tours de langage et de termes plus « wallons »

Par le simple fait d'être étudié à l'école depuis des générations, Shakespeare a donné à l'anglais bien des tournures qui se sont conservées dans la langue contemporaine, quand elles n'y ont pas été réintroduites.

Les textes anciens de la région de langue wallonne comportent, eux aussi, toute une série d'images et de tournures pratiquement disparues. Songeons au « p' l'amou » dans le sens de « en raison de » des textes liégeois du XVIIe siècle ou du « atot » au sens de « avec ». À ceux-ci s'ajoutent les documents qui ne sont pas à proprement parler de la littérature, qu'il s'agisse de correspondance, de documents légaux de nos anciennes principautés, d'actes notariés, de documents comptables. On y retrouve quantité de termes qui, malgré leur orthographe parfois déroutante, ne sauraient être que du wallon.

Ils nous renseignent également sur la forme wallonne de mots que nous ne connaissons plus actuellement que sous leur forme française ou wallonisée à partir du français (ainsi, la forme « crustin » pour « chrétien »). Or, si les dialectologues se sont efforcés d'en connaître, pour les raisons qui sont les leurs, la forme et la prononciation exactes, les LOCUTEURS ne peuvent-ils pas, pour leur part, les reprendre pour donner à leur manière de parler une allure plus wallonne ? Peut-être s'agit-il d'un purisme excessif, mais il n'est nullement frelaté et trouve pas mal d'équivalents dans d'autres langues. Le grec moderne qui, depuis la réforme des années 1970, a fait de la langue populaire (le « démotique ») la langue officielle, ne renonce pas aux formes plus « savantes » de la langue « puriste » (la *katharevoussa*) lorsqu'il s'agit de concepts plus abstraits ou de textes plus solennels. Pourtant, cet état de langue représente, à peu d'évolutions près, le grec d'entre les Ve et Xe siècles.

Bien entendu, on ne pourra jamais affirmer à coup sûr que les termes retrouvés ne sont pas des wallonisations plus ou moins naturelles de mots français, comme le parler contemporain de La Louvière a wallonisé le mot « enquête » en « inkête ». Mais l'adaptation phonétique est-elle si rare ? Et puis, comment distinguer un calque phonétique d'un mot dont l'évolution linguistique a été tout à fait normale ? Tous les mots qui présentent une forme franchement wallonne doivent être considérés comme faisant partie de la langue.

Que peut-on retrouver concrètement ?

Des termes de droit et d'administration « confisqués »

Contrairement à ce qui s'est passé dans pratiquement toutes les grandes langues de culture, la langue française a fait fi d'une bonne partie de son passé linguistique à la Révolution française pour inventer une foule de termes directement à partir du latin (noms de poids et mesures, calendrier, subdivisions administratives, système législatif...). Si la Belgique n'a pas été le seul pays conquis auquel ce système a été imposé par les Révolutionnaires, elle est probablement la seule à avoir conservé, sans presque aucune modification, les structures héritées du Régime français (1794-1815). On peut même restreindre cette affirmation à la Wallonie et à Bruxelles vu qu'en Flandre, tout a été traduit en des termes qui, souvent, sont plus proches des termes anciens.

Aussi, contrairement à l'Allemagne ou à l'Espagne par exemple, mais surtout à l'Angleterre qui, à proprement parler n'a jamais connu de « fin » de l'Ancien régime, les termes anciens d'administration, de justice, de droit n'ont pas eu l'occasion d'évoluer en wallon puisqu'on leur a substitué du jour au lendemain tout un vocabulaire de termes français qui n'avaient plus aucun rapport avec la situation antérieure.

Que sont devenus nos mayeurs, nos cours de justice, nos cens, nos tailles, nos bans, nos pays ? Balayés par les maires, les tribunaux administratifs, les impôts fonciers, les taxes, les municipalités, les provinces.

Il n'empêche, jusqu'à nos jours, dans la langue de tous les jours, le bourgmestre, c'est toujours le *mayeûr*, la commune, en Ardenne et en Gaume, c'est toujours le *ban*. Jusqu'il y a quelques dizaines d'années, il était encore courant d'affirmer, dans certaines parties de Wallonie, qu'on allait *payî sès tâyes* lorsqu'on remplissait sa déclaration de contributions.

Dans nos structures régionales même, aucune dénomination n'est à proprement parler wallonne. Si, pour le mot région, la Flandre a le mot *gewest*, l'Allemagne le mot *Land*, l'Espagne le mot *autonomía*, le danois le mot *amt*, si certains parlements ont conservé une dénomination traditionnelle (*Cortes* en Espagne, *Folketing, Storting* et d'autres composés de ting dans les pays scandinaves, *Generalitat* en Catalogne), la Wallonie a simplement un « parlement » wallon de la « région » wallonne, deux mots qui n'existent pas tels quels en wallon (le seul terme wallon désignant notre région étant *payis walon*). Du reste, si « bourgmestre » et « province » existent aujourd'hui encore en Belgique, ce n'est pas par opposition aux termes mis en place par les Français, mais parce que le Régime hollandais qui leur a succédé les a imposés en 1815. Les Belges, en 1830, n'ont fait que garder termes français et hollandais sans rien modifier.

Or, ces termes de droit et d'administration propres étaient nombreux. Voici ceux que le *Dictionnaire français-liégeois* cite comme archaïques ou tirés de toponymes : biens communaux : *k'mones, k'mognes* (lieu-dit) ; territoire des anciennes communes rurales : *hâteû* (Hesbaye), *ban* (Herve, Ardenne) ; royal : *royâ* (archaïque) ; maison communale : *mâhô comune* ; hôtel de ville : *mohone dèl vèye, mâhon d' vèye* ; bail : *stut'* (archaïque) ; redevance annuelle : *canon* (archaïque) ; contribution : *taye* (archaïque), *kèrwêyes* ; quartier : *vinâve* ; échevin : *èskèvin, skuvin* (archaïque) ; maïeur : *mayeûr* (archaïque) ; bourgmestre : *borguimêsse, borgumêsse* ; Pays-Bas : *payis dè rwè* (archaïque) ; duché :

douké, duké (toponyme) (*dutchiye*, féminin dans la région de Bouillon) ; comté : *contéye* (lieu-dit féminin).

On peut notamment y ajouter : avocat (même si la fonction a évolué) : *pârlî ; tchèzå* : emplacement d'une maison (terme reconstitué à partir des archives à La Gleize par L. Remacle et à Léglise par J.-M. Pierret).

Des termes wallons « tout court »

Si on ne saurait parler de prestige dans le cas de textes non littéraires, ils peuvent, par contre, apporter également beaucoup de termes anciens, méconnus aujourd'hui, mais généralement plus « wallons ».

Il peut s'agir de termes techniques (comme *gådibiè*, pièce de bois) ou de termes de sciences naturelles (tel *reûve*, chêne rouvre, *cônwè*, bois de coudrier, *ciwane*, cigogne, ou *bîve*, castor, tous issus de toponymes anciens).

Enfin, et c'est probablement la source la plus appropriée pour ce genre de termes, on y retrouve des termes désignant des réalités anciennes qui ont disparu, mais qu'il faut bien désigner lorsqu'on parle d'histoire, tel *alou* (alleu) ou *fî* (fief), qu'un auteur contemporain, s'il voulait parler de réalités anciennes, désignerait certainement par leurs équivalents français wallonisés *aleû* ou *fièf*.

Conclusion

Si la dialectologie représente une part non négligeable de l'étude d'une langue (et d'autant plus importante que la langue est considérée comme un dialecte d'une autre langue), elle est loin de représenter TOUT.

Une langue, pour un lexicographe, c'est la collection de tous les mots utilisés dans une aire donnée – géographique ou sociale – et au cours d'une période donnée, généralement plusieurs siècles ; ainsi se font les dictionnaires. Une langue, pour la majorité de la population, c'est l'ensemble des mots avec lesquels elle s'exprime au jour le jour, sans souci de style. Mais une langue, pour beaucoup, c'est aussi le trésor que constitue sa littérature. Et la langue wallonne peut être fière de la sienne.

Principaux recueils de textes et de littérature en langue wallonne classique

Pour la littérature, voici les recueils les plus importants :

Maurice PIRON, *Anthologie de la littérature wallonne*, 2e éd., Mardaga, Liège, 1993.

Jean HAUST (éd.), *Le dialecte liégeois au XVIIe siècle – Les trois plus anciens textes*, Liège, 1921 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule XVIII).

Jean HAUST (éd.), *Le dialecte liégeois au XVIIe siècle (2) – Quatre Dialogues de Paysans (1631-1636)*, Liège, 1939 (Collection « Nos Dialectes » n° 9).

Jean HAUST (éd.), *Le dialecte liégeois au XVIIe siècle (3) – Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage*, Liège, 1941 (Collection « Nos Dialectes » n° 11).

Maurice DELBOUILLE (à l'aide des notes d'Auguste DOUTREPONT), *Les Noëls Wallons*, nouvelle édition enrichie, Liège, 1938.

G. HENNEN, *Pamphlets politiques wallons du XVII[e] siècle*, s.l.n.d. [1911].

Jean HAUST (éd.), *Li Voyèdje di Tchaufontainne, opéra comique de 1757*, Liège, 1924 (les trois autres pièces formant le *Théâtre liégeois*, à savoir le *Lîdjwès ègadjî, Li Fièsse di Hoûte-s'i-ploût* et les *Hypocondes* n'existent en recueil que dans la version publiée en 1854 dans une orthographe qui n'est pas l'orthographe Feller).

Pour les termes anciens, voici les recueils les plus importants :

Louis REMACLE, *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne (La Gleize) 1492-1794*, Paris, 1967 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CLXXVII) [2 400 mots].

Louis REMACLE, *Documents lexicaux extraits des archives de Stoumont, Rahier et Francorchamps*, Paris, 1972 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CCV) [1 000 mots].

Louis REMACLE, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers – Documents lexicaux*, Paris, 1977 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CCXVIII) [2 900 mots].

Série de « textes d'archives liégeoises » d'Edgard Renard, parus en plusieurs livraisons dans les Dialectes belgo-romains et le Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie [2 300 notices].

Le plus ancien texte de la littéraire wallonne classique (vers 1590)

Bon Dièw ! quu c'èst grand ponne d'inmer totes cès bâcèles !
Ci sont totès costindjes qu'i fât mète âtoû d' zèles :
    Quand ile vus ont lès courtisons,
    i lès fât lès tchinnes èt pindonts,
    lès fièrs d'ârdjint atot lès pièles,
    afin qu'ille avizèhe pus bèles.

I lès fât lès cotrês di catrè-vint florins,
dès barètes a dozinnes èt ottant di dvantrins,
    dès blancs, dès bleûs, dès viyolés,
    dès cis du sôye, tot pasmintés ;
    po dès tchmîhes, on n' louke nin podzos :
    quand ille ont eune, c'èst èco trop !

S'i vint on ptit haclot qui dimande du s' marier,
ile vèl hapront â mot, co qu'i n' s'è freût qu' moquer.
    Onk qui n'areût nè dnî nè mâye,
    porveû qu'il eûhe dès bonès brâyes,
    i s' freût si bin di cès bâcèles,
    qu'i vikreût so s' pique âtoû d' zèles.

Mins, quand on-z èst marié, fât dîre : « Adieu, bon tins ! »
i fât aler tchaver po wangnî po dè pin,
po noûri on mâssî panê
qui n' sâreût pèler on navê,
qui n' sâreût lèver on fistou
s'ile n'a-t ine damhèle après s' cou !

C'èst l' ruwine d'on manèdje, ca on n'èl sét ouce prinde !
I fât tot-z èwadjî djusqu'a lès prôpès cindes.
Co qu'on n'âreût nè pan nè pèce,
si lès fât-i rparer leû tièsse
di bês parmints tchèrdjîs d' fins pièles
po dmorer è pâye âtoû d' zèles.

Ci qui a fêt la chanson a stu marié ine fèye,
dit qu'i èst foû dèl prîhon dpô qu'i a pièrdou s' pârtêye ;
èt s'a-t i dit a pére, a mére,
qu'i rîmreût putwèt âs galéres.
S'il atoume bin, c'èst d'avinture,
ossi bin a Lîdje qu'a Namur !

I.3

ASPECTS DU MOUVEMENT LITTÉRAIRE WALLON AU XIXe SIÈCLE DANS UNE BELGIQUE QUE L'ON VIENT DE CRÉER

Jacques Werner

L'article suivant s'inspire de l'étude « Notre langue wallonne : quelles chances d'avenir ? Quelques aspects des opinions de responsables culturels en matière de wallon ». Il s'agit d'un mémoire de licence en politique économique et sociale, de 170 pages, dont les 2 premières ont été rédigées en wallon et que, sous la direction du professeur Jean-Pierre Hiernaux, j'ai présenté à l'UCL en juin 1997. Un extrait de la synthèse dudit mémoire a paru dans la revue *Singuliers*, 1998, numéros 2 et 3.

Le wallon, langue latine propre à la Wallonie, langue existant depuis huit siècles, ayant à son actif une littérature assez importante, et parlée encore jusqu'à la première guerre mondiale par environ 90 % de la population concernée se trouve aujourd'hui en mauvaise posture. En réalité, ce chiffre de 90 % est basé sur des indices, mais les chiffres exacts concernant le nombre de locuteurs wallons font cruellement défaut.

Des Wallons ont en effet abandonné la transmission familiale de leur langue et, en un temps quasi record, se sont mis de plus en plus nombreux à être unilingues français. Déclin du wallon à toute allure ? Pourquoi ? Ce phénomène n'est peut-être pas dû au seul hasard. Une question parmi d'autres peut être posée : dans quelle mesure la situation actuelle du wallon serait-elle liée à la faiblesse de l'action menée à son égard par des responsables culturels du XIXe siècle ?

Pour apporter des éléments de réponse, j'ai spécialement examiné les abondants rapports et documents écrits en français par les principaux dirigeants de l'aïeule de la Société de Langue et de Littérature wallonnes, la SLLW, et figurant dans bulletins et annuaires que celle-ci a publiés durant la période choisie de 1856, date de sa fondation, à 1914.

Après un rapide rappel de quelques éléments relatifs au wallon et à la Wallonie, le présent chapitre propose un aperçu de l'idéologie des leaders de la SLLW du XIXe siècle telle qu'elle peut se dégager de leurs textes. Seront ensuite brièvement abordés pour la même époque en Wallonie, le phénomène des « écrivains-ouvriers » publiant en wallon et enfin le rôle joué par le jacobinisme de gauche à l'égard du wallon.

Avant de passer dans le vif du sujet, voici quelques points de repères.

Le rapport français-wallon

Faut-il insister sur le fait que le wallon n'est pas du mauvais français ? C'est bel et bien une langue d'origine latine à part entière comme celui-ci mais qui, pour des raisons extralinguistiques, a, en revanche, politiquement et socialement nettement moins bien réussi que lui.

Signalons aussi que pas mal d'adversaires du wallon taxent celui-ci de patois, ce qui est une des façons de le dénigrer. Patois, ce mot français qui d'ailleurs soulignons-le, fait curieusement défaut dans les autres langues.

Langue de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie européenne dès le XVIII[e] siècle, où l'on constate une véritable gallomanie, le français sera réputé à « vocation universelle ». A cette époque, c'est « classes dominantes de tous pays, unissez-vous » (C. DUNETON, *Parler croquant*, Editions Stock,1973, p. 60). Un grand philosophe allemand du XIX[e] n'affirmera-t-il pas qu'il ne croit qu'à la culture française.

Reconnaissons que ce rôle international est nettement battu en brèche par l'anglais actuellement. Au début de ce siècle, le français constitue la « langue du dimanche », la langue empruntée du peuple wallon. Ce sera une langue de promotion sociale, d'adoption, acquise parfois Dieu sait à quel prix, par ceux qui veulent sortir du peuple. On reconnaît généralement qu'elle excelle à rendre des idées générales. « Sa majesté la langue française » est la langue de la philosophie, des sciences et s'est dotée d'une littérature d'une qualité particulièrement prestigieuse.

La glottophagie

Willy Bal, éminent spécialiste du wallon a écrit que « le français est glottophage (mangeur de langues) », ce qui est tout différent de ce qui se passe ailleurs, par exemple dans les régions germaniques. Le même connaisseur du wallon n'hésitera pas en outre, à préciser que « linguiste, je ne reconnais au français aucune supériorité intrinsèque par rapport au wallon. Si celui-ci est minorisé par rapport au français, c'est en raison de facteurs extralinguistiques ».

Cette minorisation atteint un point tel que certains vont à présent jusqu'à se demander si le français ne devient pas le tombeau du wallon.

Un mot des institutions politiques

La Belgique est reconnue par la plupart des historiens contemporains comme un Etat créé artificiellement en 1830 par des puissances étrangères, et à la tête duquel sera placé un roi étranger. Cet Etat juxtaposait, c'est là une caractéristique essentielle, une population latine et une population germanique, et ce, sans consultation aucune de ses habitants.

D'autre part, on peut observer que l'histoire de la Wallonie, l'histoire de ceux qui nous ont précédés ici en Wallonie, l'histoire de toutes les richesses passées de Wallonie, de ce qu'elle était, de ce qu'en définitive nous sommes, tout cela nous a été systématiquement caché en raison de sombres mobiles idéologiques et politiques. Comme pouvait l'écrire en

1981, Raymond Mouzon, « il y a 50 ans, les Ardennais ne savaient pas qu'ils étaient Wallons ». Or, comme le rappelle par ailleurs, avec pertinence J. Louvet, sans passé, point d'avenir. De rares ou timides exceptions voient le jour en Wallonie, notamment à Louvain-la-Neuve et dans l'enseignement secondaire, sous l'impulsion du très grand historien Léopold Génicot, qui par ailleurs, se revendiquait wallonophone. De nombreux Wallons voient dans l'enseignement de l'histoire, un des éléments indispensables au renforcement de l'identité wallonne.

Les richesses de la Wallonie, tout comme celles du wallon restent dès lors à découvrir pour nombre de Wallons. Il est intéressant de se rendre compte que la Wallonie est d'abord une notion sentimentale liée à la langue et à la littérature wallonnes, liée au sens régionaliste avant de devenir enfin depuis une vingtaine d'années, un concept politique.

La Wallonie, où, actuellement, le français prédomine tous azimuts, où la civilisation française est largement assimilée, reste néanmoins séparée de la France par l'histoire et par une frontière politique. Une région contiguë de la France, qui ne lui appartient pas, écrira en 1973 dans l'introduction à l'*Histoire de la Wallonie*, le professeur Léopold Génicot (Privat Editions Universitaires, 1973, p. 5).

Les autres petites langues en Europe

Comment ne pas être frappé par le fait que certaines langues peu répandues en Europe connaissent un sort nettement plus favorable que le wallon ? Citons l'exemple du luxembourgeois, qui sera analysé plus en détail au dernier chapitre.

Il est intéressant de constater ici qu'une même langue reçoit quatre statuts différents selon le pouvoir étatique dont elle relève : langue nationale au Grand-Duché, langue régionale endogène dans la communauté française de Belgique, langue de la région de Thionville et qui peut faire l'objet d'une épreuve au baccalauréat en France mais qui n'est pas reconnue au bureau français des langues moins répandues ; enfin, aucun statut en Allemagne dans la région de Bitburg.

Après ces considérations préliminaires, voyons quelles furent...

Les prises de position de la SLLW entre 1856 et 1914 : aperçu général

A l'occasion du 25e anniversaire du règne de Léopold Ier, naît à Liège l'ancêtre de la SLLW, dans une Wallonie industrielle, deuxième puissance industrielle du monde. Les organisateurs vont fonder une institution permanente consacrée au wallon. C'était en 1856, quelque douze ans après la création-même du mot Wallonie par Joseph Grandgagnage. Selon l'exquise expression de Jean-Pol Hiernaux, petit à petit, la Wallonie apprendra son nom.

L'Europe est alors en pleine mode du régionalisme et du romantisme. Pensons au futur prix Nobel de littérature, Frédéric Mistral en Provence, à Henri Conscience en Flandre et à nombre d'Etats-nations qui, à cette époque, se sont constitués en forgeant une « langue nationale ».

Bien sûr, une activité littéraire wallonne produite par des lettrés aristocrates préexistait à Liège, où les plus anciens textes cités remontent à 1620 et où l'on parlait encore en 1789 le wallon dans toutes « les meilleures maisons ».

Liège, foyer culturel wallon, est déclaré siège éternel de la Société, même si, par ailleurs, le canon liégeois ne s'imposera jamais à la Wallonie. Les banquets solennels de la SLLW, plus ou moins annuels, vont y connaître un vif succès et attirent une partie de la bonne société, intéressée à se montrer à bord. Le roi lui-même participera aux festivités du 75e anniversaire.

Le nombre de membres titulaires passe de 30 à 40 au cours de la période considérée et en 1913, on dénombre jusqu'à 1000 membres adhérents, dont plusieurs dizaines d'étrangers. C'est Jules Destrée (1863-1936), avocat, brillant orateur, homme politique, éveilleur wallon exceptionnel, qui n'hésite pas à déclarer que la SLLW, intéressée dès le début à tous les parlers romans de Wallonie, a joué un rôle culturel important dans toute la Wallonie.

N'a-t-elle pas suscité des œuvres admirables notamment grâce à des concours : par exemple, en 1885, la triomphale et retentissante pièce de théâtre d'Edouard Remouchamps *Tâtî l' pèriquî* tenant à la fois de Molière et du vaudeville ? Ou encore des écrits du grand poète « parnassien » Henri Simon, ainsi que le dictionnaire des proverbes du président-notaire Dujardin, des glossaires technologiques, etc.

Les dix premières et les dix dernières années de la période de référence sont particulièrement fastes.

Dans le prolongement de la SLLW, d'intéressants cours universitaires de dialectologie, où l'on réalise nombre de riches travaux philologiques, voient le jour dès 1920. Se crée à Liège en 1913 un remarquable musée de la Vie wallonne, dont les enquêtes seront publiées annuellement. Une commission de toponymie sera constituée en 1913, prenant le relais de certaines études de la société. La revue *Wallonia*, à laquelle succédera *La Vie wallonne* est fondée en 1890 par O. Colson. Elle assurera la relève des études folkloriques menées par la SLLW, appelée aussi tantôt « La Société », « la société savante », tantôt « l'académie wallonne ».

Les objectifs de la Société sont clairement définis dans les statuts : 1) mise sur pied d'un système d'orthographe wallonne ; 2) production littéraire ayant pour souci d'exprimer avec talent la beauté, l'humain, l'universel ; 3) maintien de la pureté de la langue et de l'antique idiome. Il paraît hors de question de vouloir un autre développement de la langue ; 4) création d'un dictionnaire général des parlers romans en Wallonie ; 5) moralisation du peuple ; 6) sauvegarde du wallon : il y a urgence à ce que ce patrimoine, soit inventorié puis fixé.

Remarquons toutefois qu'un André Delchef, pourtant première médaille d'or de la Société, n'hésite pas à affirmer que le wallon agonise et que ce n'est pas un crime de le laisser mourir de sa belle mort.

A l'exception du quatrième objectif, qui, malgré la constitution de centaines de milliers de fiches, ne sera pas atteint, en raison notamment de dissensions internes, tous ces points seront réalisés.

Quelques façons de penser des dirigeants de la SLLW

Quelles sont les idées qui ont guidé les responsables culturels de la SLLW ?

Les premiers membres de la société sont pour l'essentiel des citadins, notables, bourgeois aisés, commerçants, industriels, intellectuels, satisfaits de leur réussite sociale, ignorant beaucoup de la vie des ouvriers, des artisans et des paysans. Ils sont francophones, le français étant d'ailleurs l'indice de leur réussite sociale. Ils sont intéressés par le wallon en tant que divertissement. Ils appartiennent, sauf exceptions, à un milieu de tendance libérale, voire franc-maçonne. Sans être dupes, ils marchent dans l'espérance en la consolidation de la Belgique, ensemble nouvellement créé, sans frontières féodales, doté d'institutions libérales qui s'accordent à merveille avec leurs privilèges sociaux, culturels et économiques.

Ces membres de la classe dirigeante se montrent extrêmement Belges, patriotes, royalistes. On peut ajouter qu'ils se sentent Belges quand ils parlent français. Le français, que l'on veut ciment de la fragile Belgique, est la seule langue reconnue comme sérieuse, et qui y sera privilégiée. Il est la langue de séance de la SLLW.

Le wallon n'y est pas la langue favorite et pour peu, serait considéré comme insolite dans ce contexte. Même entre membres liégeois, le français est de rigueur. N'est-il pas par exemple assez surprenant d'apprendre que Charles Grandgagnage, célèbre linguiste, rentier puis sénateur qui fut président de 1857 à 1878 ne parlait pas wallon. ? Que ces responsables culturels wallons se targuent de parler français entre eux, de s'exprimer en français à leurs enfants, n'est pas une donnée neutre pour appréhender leur conception de l'avenir du wallon.

Pourtant, point de référence à la France, sinon négative, pas plus qu'à la latinité du wallon. Plusieurs sont en effet francophobes : ce n'est pas là qu'il faut chercher l'origine du rattachisme à la France.

En Wallonie, pays latin, pas de mouvement, bien entendu, visant à détruire le français comme le projettent et réussiront à le faire des Flamands, humiliés sembablement par leur bourgeoisie francophone.

Voici quelques-unes des figures de proue de la Société, rendues célèbres en Wallonie : Charles Grandgagnage, linguiste auquel l'Europe rendra hommage ; François Bailleux, auteur de *Vinez, Marèye*, Jules Feller, Jean Haust, le maître des études de dialectologie wallonne. Notons que Haust, qui a consacré la valeur d'une maison à ses activités sur le wallon, ne parlait pas, semble-t-il, couramment le wallon.

Jean Haust aura trois disciples : Elisée Legros, Louis Remacle et Maurice Piron. Sans Haust, nous n'aurions pas eu le grand poète Henri Simon. Celui-ci est l'auteur entre autres choses de la pièce *Djan'nèsse*, traduction de Tartufe de Molière, dont Jean-Marie Pierret écrira dans le *Luxembourg dialectal* 81/4 : « En plus d'un endroit, il a des ressources qui permettent de se rendre compte que le dialecte wallon lorsqu'il est manié par un artiste comme Simon, peut l'emporter sur l'original. » Et le professeur Pierret de l'U.C.L de citer :

« Le ciel défend, de vrai, certains contentements / Mais on trouve avec lui des accommodements » qui devient en wallon : *I gn a bin des plêzirs disfindous dè bon Diu, / Mins gn a todî manîre di s'ètinde avou lu* (vers 1487-1488).

Des noms de contestataires : Demarteau, Wilmotte, Demoulin. Et peut-être aussi à certains égards Nicolas Lequarré, qui faisait tous ses discours en wallon. Il est aussi l'auteur d'un article presque scientifique sur la numismatique au pays de Liège, ouvrant ainsi la voie à l'utilisation du wallon pour produire de la prose non narrative. Vous pouvez trouver cet article : *Li manôye å vî payi d' Lîdje* sur Internet.

Evocation de la ptite patrèye

Que n'a-t-on pas célébré cette *ptite patrèye* au XIX[e] siècle ! « L'élément attendrissant d'un culte de la petite patrie est là pour conforter l'idéologie nationale, pour diffuser le culte de la grande patrie » dira H. Giordan. C'est notre petit bien qui évoque l'odeur du foin, la silhouette du clocher. L'amour de la petite patrie suscite des œuvres sentimentales, dira Charles Defrêcheux au 75[e] anniversaire de la Société. Le wallon comme l'écrira à propos du provençal le prix Nobel Frédéric Mistral « ouvre les portes de la *ptite patrèye* ».

« Aimer sa langue, c'est aimer sa petite patrie », précisera le président Nicolas Lequarré. Il s'agit donc de « l'hymne au Perron », d'un patriotisme local, parfois simpliste dans sa forme linguistique, que l'on marie avec le « chant des Belges ».

Peu de place pour un grand attachement géographique à la Wallonie dans son ensemble, et, du moins les 50 premières années, une absence évidente de structure bourgeoise régionale wallonne. La Société ne nourrit pas de grandes ambitions pour le wallon qui est refoulé vers des sphères limitées. C'est le « laissez-faire l'usage » ou cette déclaration « nous aimons le wallon, nous savons quel est son rôle ; nous ne voulons pas lui en voir remplir un autre ». Ce parler permet d'amuser les classes les plus instruites par la peinture des petites misères. Il est aussi à ses yeux un objet de science, pour la philologie. A la limite, ne sert-il pas parfois de faire-valoir au français et à ses représentants ?

Cela dit, les premiers dictionnaires wallon-français ont des visées normatives explicites : en mettant en parallèle les usages wallons et français, ils souhaitent favoriser la pratique d'un français purifié de tout abâtardissement par le wallon. Parfois, le wallon n'existe qu'en fonction de l'étranger : c'est le cas de la traduction de la parabole de l'enfant prodigue destinée à une demande française.

Les membres de la société sont motivés par le désir de propager des idées saines, des sentiments honnêtes, des émotions généreuses. Ils veulent relever la poésie, s'attacher à l'édification de la masse laborieuse du peuple qui doit imiter la bourgeoisie tout en restant à sa place : il s'agit là d'une attitude imprégnée de paternalisme.

Un même rôle est généralement attribué au XIX[e] siècle au wallon et au flamand. Y compris par les Flamands. Le néerlandais ? « C'est une langue étrangère ». L'abbé Cuppens, traducteur en flamand des œuvres de Defrêcheux, l'auteur notamment du célèbre *Leyiz-m'plorer*, et un des membres fondateurs de la SLLW, s'exclamera « Quand aurons-nous un Defrêcheux ? ».

Il faut attendre la fin du XIX[e] pour que le wallon soit ressenti chez certains comme le symbole d'unification des Wallons, et ce, en réaction à la montée en puissance de la nation flamande. Mentionnons à ce sujet, cette phrase écrite fin du XIX[e] siècle par le secrétaire de la SLLW.

« Il est temps que le Wallon se remue, sans quoi il deviendra flamand. »

On rappellera à ce propos qu'il y eut des interventions en wallon au Parlement, en réponse à l'introduction du flamand dans l'hémicycle. Dans son livre *L'apport des courants régionalistes et dialectaux au mouvement wallon naissant*, paru à Louvain-la-Neuve en 1997, Arnaud Pirotte a magistralement démontré l'existence à cette époque d'un lien entre mouvement littéraire et sentiment wallon.

Résumons par quatre traits les caractéristiques des dirigeants culturels wallons d'alors, telles qu'on peut les découvrir à travers leurs nombreux écrits. Tout d'abord, ils veulent moraliser dans leur langue les classes laborieuses. Manifestement, il y a là une forme de paternalisme condescendant. Ensuite, ils témoignent incontestablement d'un amour du patois local. S'ils ont par ailleurs une grande volonté de forger un patriotisme belge alors embryonnaire, abstrait, ils souhaitent aussi se donner une certaine place dans la francité.

On le constate, les membres influents de la SLLW à ses débuts ne contribuent guère à l'émergence d'une langue wallonne. Comment promouvoir une langue en tant qu'instrument de communication, en tant que langue identitaire d'un peuple, en tant que patrimoine linguistique amené à se transmettre aux générations futures, si on ne lui assigne comme principal horizon que la philologie, le clocher ou le musée ?

Malgré les objectifs atteints par l'académie wallonne, malgré les mérites, la compétence et l'énergie de nombre de ses leaders, malgré l'apport indéniablement très riche de la société qui a donné des lettres de noblesse au wallon, force est de reconnaître que l'idéologie qui y était dominante n'a pas favorisé la pérennité du wallon en tant que « langue vivante ».

La production des écrivains-ouvriers en wallon

Il conviendrait de s'interroger au passage, sur l'impressionnante quantité d'œuvres écrites souvent « à la diable » dès la fin du XIX[e] siècle et qui est le fait d'écrivains-ouvriers, primaires, puis autodidactes, appelés aussi instinctifs, exprimant, certes en wallon, mais en wallon peu élaboré, des clichés faciles, des banalités, des bévues et des mièvreries en tout genre, ce qui expliquera que leur peu de succès fut souvent éphémère (BAL W., *Pertinences de la littérature dialectale de Wallonie à ses différents âges,* colloque de Trêves, 17-19 mai 1979, pp. 403 et ss).

Hommes du peuple, des écrivains sont avant tout éveillés à certains aspects de leur langue par le mouvement romantique prônant une exaltation des sentiments, un retour à la nature, aux sources de la création populaire. N'est-ce pas pour eux la seule voie d'accès à l'émotion esthétique, la dernière chance de créativité ? Si on note de la désinvolture, de l'indiscipline dans le style, ce qui exaspère et désespère certains membres du jury de concours de la Société, il faut reconnaître chez eux une incontestable passion pour la langue wallonne.

Paradoxalement, il est frappant de constater l'absence d'écho dans leur prise de parole, dans leurs écrits de la condition sociale d'atroce misère qui est peut-être la leur, en tout cas celle de leurs semblables. On était en droit d'attendre de leur part une défense des revendications du peuple. Il n'en fut rien. Aucune prise de conscience sociale, d'identification, de prise en charge n'apparaît. Les conflits sociaux ne sont pas abordés mais

remplacés par des dérivatifs, des diversions. Par contre, la diffusion du français va permettre le développement des revendications du mouvement ouvrier.

L'idéologie jacobine et l'évolution du wallon

Mentionnons enfin le rôle néfaste joué par l'idéologie jacobine sur l'évolution du wallon. Il existe au XIXe siècle dans certains milieux de gauche français un certain courant jacobin fondé sur les principes universels des Lumières, notamment d'égalité, sur les idées de l'ancien club de la révolution, dit club des Jacobins. On y prône l'unité de la nation par le centralisme et la bureaucratie.

Ce courant se retrouve en Wallonie. Cela peut expliquer que certains leaders, notamment socialistes, ne feront guère la promotion du wallon mais préconiseront plutôt l'ascension sociale de la masse ouvrière par l'enseignement grâce au remplacement du wallon par le français, langue du siècle des Lumières, langue de la révolution. Ce qui revient à vouloir adopter la langue de l'élite et donc à tenter d'imiter sur certains points la bourgeoisie.

Le corps politique comme le corps humain devient un monstre s'il a plusieurs têtes. L'unité du Peuple, de la Nation est à même, selon le jacobinisme, de réaliser l'égalité de tous. Tout ce qui fragmente l'unité du Peuple est à combattre. Le français est un indispensable facteur d'unité. Devrait parler français et uniquement français tout individu ou groupe englobé dans l'Etat-Nation. Il convient de balayer les privilèges locaux, de dissoudre les collectivités de l'ancien régime que sont les provinces, duchés etc., de se débarrasser des langues locales, de faire progresser l'unité linguistique c'est-à-dire le français, langue de toute la nation. Une fois que le peuple aura une seule langue, il existera politiquement.

L'idéologie jacobine défend les intérêts situés au-dessus de l'individu, les intérêts supérieurs du Peuple souverain. Quant au peuple concret, existant réellement, il obéit aux représentants de cette idéologie. Au nom de la Démocratie, du Peuple, on impose au peuple le point de vue des intellectuels, des citoyens éclairés, députés et militants : il y a comme une dictature de la part des élites jacobines. « Tout pour le peuple, rien par le peuple ».

En fin de compte, celles-ci ne connaissent-elles pas spécialement le peuple par l'idée abstraite qu'elles s'en font ?

En Belgique, le rêve des Jacobins, c'est un Etat unitaire avec comme centre de gravité, Bruxelles qui a donc prédominance sur la province.

Il est clair que le jacobinisme ne sera pas sans effet sur le sort réservé au wallon. On peut se demander si certains aspects du combat jacobin ne subsistent pas aujourd'hui dans les positions de Wallons de gauche, qui apparemment s'obstinent à ignorer, à mépriser sinon à nier langue et culture wallonnes avant de passer à une certaine négation du peuple wallon.

I.4

L'IDÉOLOGIE RÉGULATRICE DU RAPPORT À LA LANGUE : LA DIVINE ENFANT, LA MARÂTRE ET LES NAÏFS

Jean-Pierre Hiernaux,
Li Ranteule

Elle est née la divine enfant !

L'an 1856 célèbre le vingt-cinquième anniversaire du règne de Sa Majesté Léopold I[er], Roi des Belges. En hommage, la société philanthropique « Les vrais Liégeois » offre un concours de poésies et de chants en langue populaire. Le succès incite les promoteurs à poursuivre. Avant la fin de l'année, dans un local prêté par la Gendarmerie, un groupement nouveau est fondé en vue de promouvoir plus continûment l'expression de qualité en « patois ». D'office, certains y voient une « manœuvre contre la langue française ». Mais ainsi naquit – en français dans le texte – la « Société liégeoise de littérature wallonne » ou SLLW (FAUCONNIER J.L. : « Du côté des groupements littéraires wallons », in *La Revue Générale,* n° 5-1998, Duculot, Louvain-la-neuve, pp. 73-83).

L'extension rapide des activités à la Wallonie entière la fera, en 1909, rebaptiser « Société de littérature wallonne ». Depuis 1946 et jusqu'à nos jours, elle sera la « Société de langue et de littérature wallonnes », référence faite à l'importance de ses travaux linguistiques, philologiques et dialectologiques. La Société se dira d'ailleurs « académie sans en avoir le nom ».

Depuis ses premiers moments, la Société s'imposa comme un devoir l'étude scientifique de la langue, la promotion de son usage et le soutien à sa diffusion. Unifiant l'orthographe, toilettant le lexique, fixant la grammaire et introduisant les néologismes nécessaires, elle accomplit ainsi l'œuvre prévue, indispensable pour transformer un parler réduit à de rares usages littéraires en un instrument de culture et de communication apte à répondre à toutes les nécessités d'un peuple qui prend place, avec sa physionomie propre, dans la complexité de la vie moderne. Voilà, ni plus ni moins, à quoi oblige la noble folie de l'idiome, quand on s'enorgueillit d'en disposer..

Mais... trêve de fiction, ce dernier paragraphe n'est pas histoire ou, plus exactement, n'est – pour le contraste – qu'histoire d'une autre académie contée au Prologue du *Diccionari de la Llengua catalana (Diccionari de la llengua catalana,* Institut d'Estudis

catalans, Edicions 3 i 4 / Edicions 62 / Editorial Moll / Enciclopèdia catalana / Publicacions de l'Abadia de Montserrat, Barcelona/Palma/Valencia, 1995). Le hasard des langues, déjà, est piquant là où la finale catalane *quan es galleja de tenir-la* (traduite comme « quand on s'enorgueillit d'en disposer »), contient littéralement le verbe « gallejar », du latin « gallus », qui signifie exactement « faire le coq », soit s'enorgueillir ou « *si racrester* » (relever la crête).

La SLLW donc, dès ses origines, gloussa autrement. Certes, dès 1857, le secrétaire François Bailleux confirmait que le but de la Société était bien de conserver sa pureté à l'« antique idiome », d'en fixer l'orthographe, la grammaire et les règles de versification, d'en composer le dictionnaire et d'en étudier les rapports avec les autres branches de la langue romane. Mais il désignait d'office l'objet de la Société comme « patois ». Et, répondant aux critiques, il concluait immédiatement : « Qui de nous a jamais eu le désir insensé de détrôner la langue française, de détourner de son étude ou de lui créer un antagonisme ? » (in FAUCONNIER, *o.c.*, p. 75).

Voilà le wallon reconnu dangereux, et la mauvaise intention niée. Mais pareille réponse, écho parfait de l'accusation et prototype de tant d'autres répétitions par la suite, ne débusque ni ne conteste en rien le postulat implicite de la critique, lequel pourrait s'approximer comme suit : « en présence de plus d'une expression linguistique, tout développement d'une autre, voire sa simple subsistance, ne peut qu'attenter à celle que l'on considère ; en conséquence, pour le bien de cette dernière, il convient de réduire l'autre, voire de l'éradiquer ».

Voilà donc, contrairement à la tradition plurielle prêtée quelquefois à l'usage des langues en Wallonie, le postulat idéologique du totalitarisme linguistique, principe de la guerre linguistique et négation de toute alternative pluri-linguistique, voire pluri-culturelle. Sans doute un tel postulat fut-il central – et l'est-il encore – dans l'histoire et pour la dynamique culturelle, sociale, politique, voire économique de la Wallonie et de ses gens.

Au demeurant, la réponse offerte au nom de la Société est parfaitement conforme aux faits. Certes, on ne peut embrasser tous ses membres dans la déclaration prêtée à André Delchef, première Médaille d'Or en 1857 : « Le wallon agonise et ce n'est pas un crime de le laisser mourir de sa belle mort » (in WERNER J. : *Notre langue wallonne : quelles chances d'avenir ?*, Fopes, UCL, Louvain-la-neuve, 1997, p. 43).

Mais les vérités suivantes doivent être dites. Si la Société s'engagea dans l'étude scientifique de la langue, ce ne fut pas pour en promouvoir l'usage ni la diffusion dans la vie pratique (au contraire, on établit même des lexiques techniques soutenant le transfert du wallon au français). Si la Société s'efforça, avec zèle et succès, de susciter des œuvres de qualité en langue wallonne, ce ne fut pas pour faire du parler propre un instrument de communication approprié aux besoins de la vie moderne ; on y préféra systématiquement l'emprunt du français. Si la Société considéra, ce faisant, un peuple à affirmer avec sa place et sa physionomie propres ce ne fut pas celui des gens de Wallonie mais un peuple à produire comme « belge », donc à franciser. Si, enfin, la Société et ses membres vibraient de la passion d'un idiome dont ils s'enorgueillissaient, ce n'était pas le leur, lorsqu'ils troquaient leur wallon natif pour la langue française, ni celui des gens de leur pays,

lorsqu'ils appartenaient à des familles plus anciennement francisées, îlots dans un monde ou tous devisaient wallon et, quelquefois, le créole obligé pour s'adresser aux *Menyrs*.

En 1870, prenant la parole à l'occasion d'une des sessions-agapes annuelles de la Société, le rapporteur du moment, Adelin Picard, atteste de la pérennité du projet et de l'idéologie en résumant comme suit les objections dont les honorables membres ne cessent de se défendre avec élégance (Bulletin de la SLLW, n° 13, 1874, p. 32) : « (La SLLW n'a pas l'intention de) – s'attacher à faire revivre un dialecte justement oublié – s'acharner à entraver l'invasion salutaire de la langue française – fortifier la barrière qui sépare les masses vulgaires de l'élite des lettrés – fomenter de nouvelles divisions dans nos populations – comme si ce n'était pas assez d'un mouvement flamand, susciter, sans bénéfice pour personne, une ridicule agitation wallonne. »

Au creux de la négation, le programme demeure clair : il ne s'agit en rien de faire vivre pratiquement la langue wallonne, qualifiée de dialecte, donc d'expression de nature inférieure, du reste présentée comme déjà parfaitement morte, selon une technique idéologique qui n'a guère varié en plus d'un siècle.

L'énormité du propos, en 1870, se mesure aisément aux faits qu'enregistra encore en 1920, soit un demi-siècle plus tard, l'enquête de J.M. Remouchamps attestée par le Pr. J. Haust (HAUST J. : *Le dialecte wallon de Liège*, 2[e] partie, *Dictionnaire Liégeois*, Vaillant-Carmanne, Liège, 1933, p. XVII) : dans 73 % des communes de Wallonie, 90 % de la population se sert de préférence du wallon ; dans 18 % des cas, 50 à 90 % de la population en font autant ; dans 1 % des cas la fourchette est de 25 à 50 %, et dans 8 % seulement elle descend sous les 25 % ; en outre, 56 % des conseils communaux usent du wallon, dont 33 % concurremment avec le français et 23 % tout à fait exclusivement.

Voilà qui rompt certes avec les statistiques nationales qui, refusant de considérer le wallon lors des recensements et obligeant les agents recenseurs à assimiler le wallon au français, comptent, pour 1900, 1.896.008 « Belges ne parlant que le français » (DUPUIS P. et HUMBLET J.E. : Un siècle de mouvement wallon – 1890-1997, Quorum, Gerpinnes, 1998, p. 41).

La quintessence de la fiction appartient cependant au francolâtrissime comte du Bois. Dans son *Catéchisme du Wallon* (1910), à la question « Démontrez-moi que les Wallons possèdent les traits distinctifs de la nationalité française », il fait répondre sans rire : « C'est trop facile : nous parlons le français et nous ne parlons que le français » (DUPUIS P. et HUMBLET J.E., *op. cit.*, p.16). Mais sans doute le comte ne comptait-il, du fond du bois, qu'autant de noblions que d'arbres.

C'est donc à l'encontre du parler de la toute grande majorité de la population qu'il s'agit d'accueillir « l'invasion salutaire de la langue française ». L'expression, venant de témoins et d'acteurs du fait, a ainsi le mérite de clairement énoncer et reconnaître l'intrusion exogène. Elle contraste, ce faisant, avec la récente amnésie post-traumatique par laquelle d'aucuns voudraient, la dépossession linguistique étant aujourd'hui accomplie, parfaire l'idéologie en donnant le français comme la « langue séculaire de chez nous », au motif que quelques clercs, nobles ou bourgeois, donnés comme nos « ancêtres », l'auraient déjà taquinée avant qu'elle ne fasse irruption au sein d'un peuple supposé jusque là sans langue et aujourd'hui à jamais disparu. Les Wallons gagnent ainsi le privilège d'être les

héritiers non des familles qui furent les leurs, mais de quelques élus qui auraient sanctifié leur terre d'une culture exquise et exclusive.

Pour la Société, cependant, l'œuvre se justifie par le projet d'intégrer les masses dites « vulgaires » aux standards de la minorité appelée « élite », telle qu'elle se donne à connaître par la voix du bourgeois francophone, voix à laquelle participe celle même des honorables membres de la Société. Dans un pays peuplé d'ouvriers ruraux, de carriers, de verriers, de mineurs (ces derniers, à eux seuls, sont plus de 130.000 en 1900), de toutes gens qui prestent 14 à 16 heures par jour pour des salaires de famine, obligés au travail des enfants, sans protection ni droits sociaux (HASQUIN H. (dir.) : *La Wallonie, le pays et les hommes – Histoire, économies, société,* t. II, pp. 159 sqq.), qui sont en effet les honorables membres de la Société ? Plus d'un est rentier, plusieurs sont châtelains, nombre sont professeurs d'université, sans compter des représentants du clergé, des imprimeurs, des armuriers... (WERNER, *o.c.*, pp. 46-51). Ils appartiennent largement à la classe dirigeante ou aisée, bourgeoise, conformiste, ignorante des conditions économiques et sociales de la classe ouvrière, mais se mêlant de près au contrôle et à l'organisation de l'Etat.

La fin ultime s'énonce d'ailleurs comme celle de sauver et de renforcer la cohésion de « nos populations ». Ceci signifie aussi, dans le contexte, la cohésion de l'Etat-bourgeois du moment qui, loin du suffrage universel, se voit précisément régi par – et d'abord au profit de – quelques quarterons censitaires ou capacitaires : 40.000 électeurs en 1830 ; 180.000 en 1890, soit 1 à 2 % de la population, issus directement de l'« élite » que distingue et consacre le maniement de la langue française.

De cette façon, promouvant la cohésion linguistico-nationale autour de ses standards cependant éminemment minoritaires, c'est cette élite aussi qui, par le privilège de la langue élue, demeurera et se renforcera comme « leader culturel du peuple » en évitant « une ridicule agitation wallonne ». Gagnant les Wallons à la pré-éminence de la langue qui lui sert d'emblème autant que d'instrument, elle pourra les voir s'identifier de manière croissante à l'Etat – son Etat – conçu sous ce même emblème. Si régnait encore l'illusion d'une langue qui aurait plus de vertus que l'usage qu'on en fait, il faudrait bien reconnaître que la langue française, langue de l'Ancien Régime autant que de la Révolution, fut bien, dans l'Etat belgique naissant, celle de la bourgeoisie censitaire triomphante jusque dans la bouche des enfants d'autrui.

Mais, mêlant cette fois affirmations et dénégations, notre interprête idéologique fera valoir aussi que la Société avait avant tout à cœur : – de venir en aide aux études philologiques et littéraires, non d'en détourner l'intelligence des élites – de conserver la mémoire des locutions et des anciennes mœurs locales, si nécessaires aux progrès de l'histoire du pays, et en aucune façon de nous retrancher dans un étroit et obscur isolement. Et, commentant l'évolution des travaux de la Société, il dira : « Tandis qu'à l'origine nous avions à encourager et à récompenser d'heureuses tentatives dans le domaine de la littérature et de la poésie populaire, nous voyons aujourd'hui le champ de la philologie et de l'histoire exploré avec succès par des chercheurs aussi infatigables qu'habiles ». Pour conclure : « Nous pouvons d'autant plus nous applaudir de ces résultats que c'est au profit de la langue française, de la langue littéraire, que tant d'efforts ont été déployés, tant de zèle prodigué, tant de temps sacrifié. Oui, Messieurs, l'étude du wallon est maintenant, de l'aveu de tous, une des branches essentielles de la philologie française. »

Voici donc la place de la langue propre : il est bon de s'en occuper, non pour qu'elle vive, mais bien pour l'offrir en objet d'études et d'analyses légitimes honorant la distinction des élites. Ou encore, pour la momifier en article de musée ou l'offrir en hommage, en dot historique, à une nouvelle et artificielle patrie. Hors ce déni et cette cession de ce qu'on est pour devenir ce qu'on croit devoir être, et ainsi mériter d'exister comme on n'est pas, ne demeurerait que le confinement étroit et obscur, celui que, plus d'un siècle plus tard, toujours fidèle à la même idéologie, on nommera encore l'appauvrissant « repli wallon ». Ne sois donc pas toi-même pour être grand, renie-toi comme ténèbres pour prétendre à la lumière, et revêts la peau d'autrui pour te croire scintiller !

Certes, on aura pu prendre plaisir, naïvement et dans un premier temps, comme des paysans à peine échoués dans la cité, à fomenter et soutenir de bons morceaux moralisant les demeurés dans leur propre idiome. On ne s'y sera résolu, pourtant, qu'à défaut de pouvoir célébrer immédiatement dans la langue des dieux, bonheur auquel manquait encore l'instruction obligatoire (1914), conquête certaine, proportionnant cependant bouches et cœurs au seul langage des cieux.

Mais, voilà que l'idiome, posé sur la table des biopsies, s'ouvre une vocation autrement gratifiante : celle d'en exhiber savamment les dépouilles au regard de pairs estimables. Oui, vaillants membres de la Société, en la matière vous aurez effectivement gagné par vos efforts, votre zèle et vos sacrifices, le droit de vous enorgueillir de résultats que votre application rendait parfois meilleurs que ceux des modèles que vous aduliez. A la manière pourtant dont vous justifiiez votre satisfaction, il est heureux que vous ayez pris soin de vous en applaudir vous-mêmes. Car votre orgueil, vous le tiriez tandis qu'étouffait la langue dont vous serviez les restes au banquet d'une autre. Voilà ce que n'auraient toléré, pour la leur, ni ceux à qui vous empruntiez cette autre, ni nul qui recevant le dépôt d'une langue par la chaîne séculaire des générations y reconnaîtrait une part du patrimoine de l'humanité et donc le devoir de la cultiver et de la transmettre vivante, ce qui – faut-il le dire ? – n'exclut ni la maîtrise ni l'amour d'autres idiomes, mais implique aussi de faire exister pratiquement le sien.

Deux ans plus tôt, notre témoin idéologique, rapporteur déjà lors du banquet de 1868 (*Bulletin de la SLLW*, n° 11, 1868, pp. 32-33), évoquait des questions plus pragmatiques : comment se situer dans les dynamiques de réaffirmation régionale traversant déjà l'Etat Belgique. L'argumentation est la suivante. Le municipalisme est une bonne chose pour le self-governement. Sous ces auspices, on peut accepter un mouvement flamand qui s'attache aux souvenirs, aux traditions, au langage simple et naïf. Mais on ne peut plus être d'accord lorsqu'il s'agit de fanatisme, de référence à l' « oppression » d'une partie de la nation, de séparation des Belges en deux camps ennemis. Dans les premiers moments de la Société, les Wallons ont pu, face aux ressources traditionnelles qu'exhibaient les Flamands, montrer qu'eux aussi en avaient qui n'étaient pas dignes de dédain. Ils ont ainsi gagné le droit de se taire (sic !) constatant que ce n'était qu'un jeu d'esprit et, bien sûr, « jamais on n'a eu le projet insensé de faire oublier la langue et les chefs d'œuvre des grands maîtres de la littérature française ».

On le voit : le raisonnable, le légitime et l'acceptable, c'est la langue propre réduite au municipal, local, petit, fragmenté, rudimentaire, folklorique et passéiste. Béni soit le campanilisme des ilotes ! Mais dès que s'évoquent la référence supra-locale, l'identité

collective plus large, l'expression élaborée, voici l'injure de la déraison, l'attentat du fanatisme, l'horreur du bellicisme anti-patriotique et anti-culturel. Car il n'est qu'une culture digne du nom, une et indivisible : celle qui illustre et conforte la position sociale par l'honneur rendu à, et reçu de la langue exogène, en renforçant simultanément l'Etat qui garantit cette position lorsque celle-ci s'empare de lui.

Culturellement francolâtre, notre bourgeoisie l'est ainsi parce qu'elle adore dans la langue élue le principe même de sa distinction et de sa domination. Politiquement francophile, elle ne l'est guère, plusieurs sont même francophobes, car elle règne dans les limites de l'Etat qu'elle crée et accrédite. Ainsi, des spécificités « nationales » momifiées, à condition d'entrer au musée et d'y demeurer, offrent la subtile et nécessaire transaction : dominer par la langue exogène en marquant néanmoins l'originalité de l'espace de domination propre, réduire la langue propre en lui rendant néanmoins les derniers hommages au titre de différenciation marginale inoffensive puisque simultanément dévitalisée. Et l'on y compromettra sans vergogne « la langue et les chefs-d'œuvre des grands maîtres de la littérature française », qui n'y furent pour rien mais auxquels on attenterait dès lors que l'on ne reléguerait pas sa propre langue.

Voilà donc ce que fut aussi la Divine Enfant.

Une marâtre hautaine

Certes, on ne peut réduire chacun des membres individuels de la Société à l'idéologie qui domine l'institution. Il est vrai par ailleurs que la Société a soutenu un développement important de la philologie, de la littérature et de la production théâtrale. De grandes œuvres sont nées qui, si elles ne furent pas toutes réalisées au nom de la Société, ne sont pas sans rapport avec ses efforts. On songera ainsi, trop brièvement et de manière trop éclectique, au *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de Ch. Grandgagnage, initié dès les origines et plaçant le wallon au sein des études scientifiques de niveau international, à l'outil remarquable qu'offre le *Dictionnaire liégeois* de J. Haust, aux travaux de l'*Atlas linguistique de Wallonie*, toujours en cours, à l'*Anthologie de la littérature wallonne* de M. Piron, aux sommets littéraires conquis par Henri Simon ou Franz Dewandelaer, sans oublier le succès de foule de *Tâtî l' pèriquî*, pièce de E. Remouchamps, couronnée en 1885, qui relanca le genre théâtral wallon.

La Société fut seule aussi, jusqu'au début du XX[e] siècle, à s'intéresser à tous les parlers romans de Wallonie, contribuant ainsi au développement d'un concept d'unité wallonne. N'est-ce pas son président Charles Grandgagnage (de 1857 à 1878), qui affirma que la langue wallonne formait le seul symbole reliant entre eux les Wallons de différents âges et de différentes contrées (WERNER J., *o.c.*, p. 46) ?

Sans ces développements, la langue wallonne serait aujourd'hui dans des conditions moins favorables, et ceux qui se réengagent à son égard trouvent dans ces mêmes développements bien des ressources et des soutiens. Ce qui fut acquis est ainsi trop pour une langue que l'on prétendrait ou voudrait morte. C'est trop peu aussi pour qu'elle vive, mais ce fut essentiel pour qu'au moins, sans la parler, on en parle. Car la Société, se proclamant « académie sans en avoir le nom mais agissant comme telle »... ne s'exprime qu'en français, et ses membres n'apprennent à leurs enfants que la langue empruntée.

Du président Lequarré, osant néanmoins ses discours en excellent wallon, ses compères esquissèrent un rare portrait : « Lequarré avait la coquetterie (!) de prononcer en patois (!) les discours, les toasts que requéraient nos séances publiques » (WERNER J., *o.c.*, p. 54). Et, d'expérience plus récente, nous nous remémorons cette promenade sur les pas d'un défunt auteur wallon où, tous devisant en français, deux responsables de la Société chuchotaient tout de même wallon entre eux et à l'écart... pour perdre la langue dès l'approche d'un tiers.

Voilà donc une des rares sinon la seule académie à taire et faire taire la langue qu'elle prétend régir, prêchant par l'exemple son humiliation, sa minorisation, sa dévalorisation et sa marginalisation pratique. Même l'Ordre du Bloempanch, académie drôlatique du quartier populaire bruxellois des Marolles, honore ses séances dans le parler de son cœur, dont nul – au contraire du wallon – n'a jamais prétendu qu'il fut une langue autre que folklorique. Mais peut-être ce dernier attribut manque-t-il encore trop au wallon pour que l'on s'autorisât à le faire entendre ? Aussitôt, on lui opposerait le fractionnement dialectal prétendu insurmontable pour mieux justifier le recours à un autre parler.

Sur ce plan, précisément, la Société aura pris des orientations lourdes de conséquences. La question partit du souhait de normaliser l'orthographe du wallon. En 1899, à la demande de la Société, Jules Feller présenta un système d'écriture qu'il fit admettre dès 1901 (FELLER J. : « Règles d'orthographe wallonne soumises à l'avis des auteurs par la Société liégeoise de Littérature wallonne », *Bulletin de la SLLW*, n° 41, partie II, pp. 46-96).

Sans que l'on ne puisse établir si l'auteur le sut, ses principes recoupent deux axes majeurs de l'idéologie de la Société : d'une part apprêter le wallon comme objet d'études dialectologiques, d'autre part le reléguer au rang de patois. Le système élu, en effet, pour contenir également d'heureuses et intelligentes suggestions, ira jusqu'à apporter un soin obsessionnel à la notation des moindres variantes dialectales, y compris de simple prononciation. Ainsi, multipliant les signes diacritiques (accents, etc.) jusqu'à en produire aisément 60 à 80 aux 100 mots, il s'attachera à distinguer « *mémwére* » et « *mémwêre* », « *abatwér* », « *abatwêr* » et « *abatwèr* »... Du point de vue dialectologique, les auteurs conformes pourront alors se voir comme témoins exacts des accents de leur clocher, voire de la fraction de paroisse à laquelle ils appartiennent. En même temps, le wallon éclatera en autant de parlers prétendus différents, preuves du caractère purement patoisant et gages de l'inexistence comme langue. Pour juger de l'efficacité du procédé, il suffirait d'en appliquer les principes à quelques séquences de français pincé à la manière dont on l'entend souvent à la RTBF (Radio-télévision belge frankeufeune) dans des conditions qui, au demeurant, ne doivent guère au wallon mais beaucoup à l'obsession d'écraser un arrière-fond thiois qui lui-même empêche d'entendre correctement les sons romans :

« la vèrtikèlité de la fèssêde de la kèbine téléfeunique de la keumuneuté – les nouvèles frœuches, iœur au zjité, zjénièl ! [le « œu » de « écœuré »] – le bénéveulèt judissiœure est une concœute fransœuze. »

A pratiquer pareille minutie phono-orthographique en d'autres lieux, y compris de France, autant de nouveaux « patois » naîtraient aux yeux des analystes tout en niant le français comme langue. *Quod erat demonstrandum.*

Cette hyperdialectisation ne traduit pas seulement la variété : à bien des égards, elle

la constitue. Elle génère à elle seule bien des handicaps. Ainsi, sans parler de l'édition en autant de « langues », la lecture se fera soit exercice d'annulation mentale ou de traduction permanente des accents du voisin pour retrouver les siens propres, soit mélodisation à haute voix pour reproduire tant bien que mal diverses variantes. En tout état de cause, le fractionnement matérialisé dans l'écrit fera de tout exercice de lecture, même dans la variante propre au lecteur, un exercice de fractionnement et donc d'inexistence de la langue.

S'y ajoute l'obstacle à tout recueil commun de vocabulaire. Reprenant l'exemple RTBF-ien, il suffira de distinguer « cabine » et « *kèbine* » pour engager la production de deux dictionnaires distincts, et peu de pays si petits que la Wallonie ont produit en si peu de temps tant de dictionnaires. Pour une présentation commentée, voyez « COUNET M.T. : *Mots et choses de Wallonie – Aspects du lexique dialectal de nos régions, Catalogue d'exposition,* SLLW et BDW, Liège, SLLW, 1990, 136 p. ». Vous constaterez que la simple liste des dictionnaires, lexiques et glossaires couvre quelque 25 pages du volume ! Enfin, la rigidification de ces fractionnements freinera largement l'évolution dans le sens constitutif des langues modernes : l'unification croissante par brassage, cumul et arbitrage progressif des différentes variantes.

Aux effets techniques de la transcription s'ajoute l'influence de la Société en matière de canons littéraires. On admettra ainsi que le wallon d'un auteur n'est de qualité que s'il est sous-ethniquement pur, c'est-à-dire s'il transcrit exactement la variété supposée être celle d'un endroit déterminé, sans « métissage » avec le parler voisin, même le plus proche, et, certes, sans nul néologisme. Les lecteurs de bien des publications littéraires sont ainsi supposés se délecter d'étiquettes plus entomologiques qu'anthologiques, souvent placées systématiquement avant le nom même des auteurs pour annoncer : « dialecte de Philippeville », « dialecte de Mettet », « dialecte d'Anhée » (exemple contemporain, toutes localités situées dans un rayon de moins de 20 km). Mais, pardonnerait-on la persistance distraite d'habitudes désuètes, qu'on se surprendrait tout de même à observer, très récemment encore, un périodique non littéraire, offrant jusque là et sans autres artifices quelques pages pour l'expression de sujets quotidiens en langue wallonne, exiger soudainement des auteurs la déclaration préalable de l'espèce de wallon sous laquelle les classer.

Ce purisme sous-ethniciste ne renforce pas seulement le fractionnement de la langue. Il la fige dans un état passé supposé pur et idéal, il la vieillit artificiellement, la dévitalise et l'appauvrit quant à sa capacité à dire le présent. Il apporte ainsi, par son propre effet, la preuve du postulat dont il s'était autorisé pour anticiper la momification. En même temps, avec les restes sublimés de la langue, se développera un mode d'expression littéraire de plus en plus désincarné, non dépourvu de qualités esthétiques, mais tirant, pour quelques rares initiés, le plus haut profit d'une langue morte dont ils prétendront cependant détenir la vérité et l'avenir (pour une analyse détaillée, voir HENDSCHEL L. : *Ecole dialectologique et génération 48,* chez l'auteur, 1996, 48 p.).

Elitairement appropriée, cette langue-là s'opposera ainsi à celle qui vit encore, tout comme s'y opposait et s'y oppose la langue française que la même élite s'appropria hier déjà. Le Con*solamentum* sera donc : « le wallon ne mourra pas parce qu'il porte en lui un héritage impérissable : sa littérature » (WERNER J., *o.c.,* p. 42). Il devient pour certains « le

wallon est sa littérature, sa philologie et sa dialectologie, telles que les définissent ses élites », peu importe qui le comprend ou le parle encore. A l'encontre du théâtre wallon et de ses 300.000 spectateurs annuels, ou de ceux qui, sans doute plus nombreux, pratiquent la langue d'une façon ou d'une autre, quelques-uns invoqueront donc le manque de goût ou de capacités, pour conclure sans autres alternatives : « s'ils ne savent rien faire d'autre avec le wallon ou ne plus que mal le parler, qu'ils passent donc tout à fait au français ».

Prise dans le double carcan technique et esthétique, la langue se dérobe ainsi à la vie pour s'approprier de manière quasi-privée par de rares élus qui l'étudient in vitro ou la subliment en poésie, mais qui ne la parlent ni ne la transmettent jamais vivante. On peut ainsi gagner sur deux tableaux : à francophone, francolâtrissime-sourcilleux-et-demi qui interdira de faire vivre votre langue au prétexte qu'elle en blesse une autre ; à wallonophone, wallonissime-exquis-et-demi qui vous interdira encore de faire vivre votre langue au prétexte que, cette fois, c'est elle que vous blessez.

On ne peut s'abstenir de rapprocher ces éléments du blasphème que la Société discerna – et de l'anathème qu'elle crut devoir lancer – lorsque des « voix non autorisées » osèrent faire entendre que la langue wallonne n'est pas morte, ni nécessairement condamnée au musée, et qu'il convient, pour lui rendre son souffle et son espace, de briser les carcans qui freinent l'expression de son unité tout autant que celle de la vie contemporaine. Tandis que, les Maîtres retranchés en leur tour, des mains profanes s'essayaient aux esquisses d'un wallon écrit commun et aux formes susceptibles de dire aussi la réalité d'aujourd'hui, la Société réagit donc par un pamphlet couvrant un numéro entier de sa revue *Wallonnes* (n°2/1996, SLLW, Liège, 16 p.) pour réaffirmer sous le couvert d'Erasme mourant, cité en exergue, les plus traditionnelles perceptions idéologiques soutenant la disqualification du wallon, agrémentées de quelques quolibets à l'adresse des impétrants.

Au premier titre, en substance, quantité d'arguments sont ainsi évoqués pour : – par-delà les pratiques mêmes des locuteurs contemporains qui intègrent de plus en plus diverses modalités de la langue, amplifier et accréditer des différences prétendûment fondées en théorie qui cantonnent cette langue au rang d'autant de « patois » ou de « dialectes », plus rarement désignés comme « parlers » ou « langages », niant donc son existence même comme langue ; – sous l'image idéologique des « bons vins de terroir » (appel aux connaisseurs... et subtile autant qu'enivrante substitution d'objet !) exalter alors le « sens sacré de l'idiome » en tant qu'amour de toutes les particularités et de tous les particularismes qui peuvent séparer les composantes et les acteurs de la langue, ou encore en tant que « poésie à l'état pur » dispensant de toute pratique à l'état concret ; – stigmatiser enfin la langue telle qu'elle se parle encore comme langue de mauvaise qualité, galvaudée ou médiocre, pour mieux justifier les canons sous-dialectaux néanmoins évanescents.

Au second titre, le vin se corse de saveurs spécifiques propres sans doute au cru particulier ou, plutôt, au mélange de picrates qui forme le pamphlet, puisque divers membres de la Société y contribuent « en résonance » par d'élégantes notes marginales. Ainsi : 1) la tentative de faire émerger l'unité de la langue serait « fumisterie », œuvre de « songe-creux », de « fanatiques », d'« extrémistes » et d'« immatures », éblouissant des « esprits frustes, ignorants ou exaltés », avec l'aide quelquefois, ciel et fiel !, de docteurs

d'université « trahisseurs de clercs » ; 2) l'ouverture de la langue aux besoins contemporains, notamment par la néologie en matière d'informatique, d'astronomie, de psychologie ou de linguistique ne serait, de son côté, que délire de « malades mentaux ».

On conclura dès lors à ce qui semble venir comme l'essentiel, à savoir que le wallon, pour ne pas dégénérer en « chienne de luxe » (sic) doit – à côté du français, « poli, affiné, enrichi par des siècles de culture et d'art » et « que nous avons depuis des siècles (!) choisi librement (!) comme notre langue commune » – demeurer une modalité limitée dans ses applications et hétérogène dans sa forme, soit un vrai PATOIS (terme souligné dans le texte).

Evidemment, le discours de la Société ignore la qualité d'indignation devant le sort fait à une langue. Il ramènera donc celle en faveur du wallon à la référence au français, en prétendant que « par haine et par esprit de revanche » certains voudraient l'« évincer par quelque moyen que ce soit ». Ainsi, travestissant en agression et projet de domination le simple souci de laisser à toute langue les moyens de son développement linguistique, réapparaît dans toute son ampleur le postulat idéologique invariable : il ne peut vivre sous le soleil qu'une seule langue ; l'ombre et l'étiolement siéent à l'autre s'il s'agit qu'elle ne menace pas aussitôt l'illumination même.

Mais, au fait – on l'oublierait presque – quelle langue a souffert, non de l'autre comme telle, mais du rapport exclusif et excluant que d'aucuns ont entretenu et entretiennent encore à cette autre ? Le surréalisme de la paranoïa le ferait presque oublier aussi : le wallon a-t-il jamais menacé le français et le pourrait-il même ? Ou la tradition de la longue chasse à la « langue de trop » se muerait-elle, avec le refoulement de l'agression, en projection de celle-ci sur la victime ? Ou encore, l'exclusivisme hiérarchique proclamé et pratiqué en faveur d'une des langues en même temps que la relation de crainte/amour à l'égard de l'autre, ne seraient-ils que les deux faces d'une même réalité : l'ambivalence fondamentale toujours non résolue, entre ce qu'on voudrait être et paraître, et ce que l'on est et craindrait d'être ? Mais alors, la césure ne serait pas seulement entre les langues mais aussi en nous-mêmes...

Quoiqu'il en soit, notre histoire l'aura montré amplement en plus d'un siècle, nulle langue ne peut vivre ni en pratique ni en droit, sous le seul régime de l'ombre et de la contention. Toutes les langues poursuivant leur histoire le font ou l'ont fait sur une même voie : le développement de leur cohésion interne, leur innovation créative face à tous les défis de l'expression, l'établissement de leurs droits et moyens. Ceci est vrai, hier déjà et aujourd'hui encore, des langues régionales ou minoritaires d'Europe. Ce fut, antérieurement encore, le cas des langues déjà plus anciennement établies. Or, c'est exactement cela que le discours observé prétend refuser au wallon et à ses locuteurs d'aujourd'hui, et ce par des arguments qui, s'ils avaient valu au moment où les langues contemporaines se constituaient comme autant de koïnés, n'auraient jamais permis la genèse ni de la langue française ni d'aucune autre langue moderne.

Et il n'est pas neutre non plus que ce discours survienne au moment même où les instances internationales œuvrent à la reconnaissance statutaire, au soutien et à la promotion des langues minoritaires... pour autant qu'elles se reconnaissent sous une modalité commune, à la différence de simples dialectes. Seule au monde à prétendre que la cohésion croissante et l'innovation d'une langue seraient sa mort plutôt que les conditions et

les signes de sa vitalité, ce serait donc cela aussi que la Divine Enfant, prenant figure de Marâtre hautaine, refuserait à la langue même dont elle se dit « académie » et dont elle va, dans son égarement, jusqu'à revendiquer la « tutelle scientifique » (premier mot du pamphlet que nous analysions)..

L'héritage des Naïfs

Devant le phénomène remarquable que constitue la relégation d'une langue en moins de trois générations, nous n'aurons suivi jusqu'à présent que l'œuvre de la seule Société. Non certes que l'on puisse lui reprocher le mouvement dans toute son ampleur, mais bien parce qu'elle témoigne excellemment de l'idéologie qui le soutint jusques et y compris dans les cercles s'arrogeant la « promotion » de la langue propre. A ce niveau, on ne peut pour autant minoriser la responsabilité d'élites qui se déclarent « académie » et dont l'impact, du reste, va bien au delà des quelques dizaines de membres puisque tout un réseau s'y sera référé.

Nous aurons d'ailleurs vu ces élites passer d'une position exogène à une position endogène. La première, typique du XIXème siècle, aura consisté en effet à réduire la langue de tous au profit d'une langue tierce en vue d'établir l'Etat bourgeois. La seconde, conquise par le succès même de l'entreprise, consistera encore à réduire la langue propre, mais cette fois au seul motif qu'elle nierait la langue acquise comme langue naturelle de tous. De la raison d'Etat donnée comme raison culturelle, on sera ainsi passé à la raison linguistique donnée comme raison ethnique.

Si le chemin suivi évoque le « génocide culturel », il conviendrait de le nuancer au moins comme « auto-génocide culturel », fût-il largement « assisté ». Certes, c'est d'une position étrangère à la masse de la population que les élites voulurent et réussirent la « salutaire invasion » de leur langue élue. Mais bien des membres de cette élite voulurent aussi cette invasion en eux-mêmes : la langue refoulée était souvent leur propre langue maternelle. En échange, elles renforçaient leur position. Quant à la grande masse, dépourvue d'élites qui s'éloignaient d'elle, prise dans le jeu des rapports sociaux et symboliques, dans les contraintes objectives et les pressions subjectives, y compris celles de ses propres projets nés dans ce cadre, elle suivit jusqu'à pratiquer souvent elle-même l'idéologie linguicide.

Sans doute tous ne s'y laissèrent-ils pas toujours ou pas directement prendre, comme le suggèrent les œuvres théâtrales où bien des traits moquent les *franskiyons* infatués. Mais, par mégarde parfois, à corps défendant également et non sans efforts et souffrances, nombre ont rejoint le principe du totalitarisme linguistique en éradiquant, reniant ou dévalorisant leur propre langue pour croire ainsi gagner plus certainement la maîtrise de celle en voie de dominer. Appuyant les contraintes déléguées à l'école, on aura ainsi commencé par refuser de parler sa propre langue aux enfants ou, au moins, aux filles à conditionner comme dignement mariables, c'est-à-dire comme incapables d'offrir en langue maternelle autre chose que la langue empruntée. Viendront alors les chasses aux « belgicismes » (des wallonismes bien souvent), autant de « semaines du bon langage » et les œuvres remarquables des grammairiens wallons de la langue française, témoins de l'intense effort d'acquisition. Mais, dans les conditions décrites, l'histoire d'un apport

linguistique fut aussi celle d'une évidente dépossession linguistique. Les Wallons, pourra écrira Maurice Piron, auront conscience de « ce qu'ils ont – et de ce qu'ils ont perdu : la possession d'une langue » (PIRON M. : *Anthologie de la Littérature wallonne,* Mardaga, Liège, 1979, réédité depuis, p. XVII).

La question vient donc d'approximer pertes et profits. A cet égard, des voiles idéologiques doivent d'abord pouvoir calmement se lever. Ainsi du leurre quant à la coïncidence de la langue et de la promotion individuelle ou collective. D'une part, en effet, si la langue acquise fut bien celle de la promotion individuelle, elle le dut probablement moins à ses qualités intrinsèques qu'aux rapports de force qu'établirent ceux qui, la parlant, faisaient l'Etat à leur façon. D'autre part, ce n'est pas la substitution linguistique qui fit la richesse du pays. Ainsi, sans qu'il n'y ait rapport de cause à effet, la Wallonie fut une des premières régions industrialisées du monde et son développement remarquable culmina au moment même où 95 % de la population parlait wallon. Elle est aujourd'hui la plus faible, un mezzogiorno du nord, alors qu'une autre langue domine. Et ce ne fut pas non plus la langue que la bourgeosie promut qui empêcha celle-ci de retirer ses capitaux de Wallonie dès qu'elle n'y vit plus son avantage. Nulle langue donc ne porte en elle les conditions de la promotion et du développement ou de la stagnation et de la régression. A contre-épreuve : Les Flamands, les Catalans, les Luxembourgeois, se seraient-ils promus plus vite et leurs régions seraient-elles devenues plus prospères s'ils s'étaient dépossédés de leurs langues respectives ? On peut en douter !

Mais il y a plus : la dépossession linguistique, la substitution plutôt que le cumul des langues, offre éventuellement un bénéfice idéologique mais galvaude les bénéfices réels d'autres alternatives. Les Wallons peuvent certes être fiers d'avoir acquis la maîtrise d'une langue de grande communication, même si depuis elle a quelque peu régressé sur ce plan. Mais ils ne devraient certainement pas s'enorgueillir de perdre pour autant leur langue propre. Non seulement l'histoire la leur confia, mais elle les dote aussi d'un moyen naturel, endogène et constant d'ouverture plurilinguistique (voir chapitre de Johan Viroux).

En ne s'investissant pas unilatéralement – voire en ne se piégeant pas idéologiquement dans une seule langue, mal qu'évitent plus aisément les langues minoritaires même lorsqu'on les défend, les individus comme la collectivité gagnent en capacités d'adaptatation à la pluralité effective des langues du monde.

Or justement, les responsables de la « Communauté française » l'avouent eux-mêmes : les francophones d'aujourd'hui font à cet égard bien piètre figure... ce qui n'empêche pas la RTBF, relevant des mêmes services, d'oblitérer la perception même des autres langues par le doublage systématique de la voix de leurs locuteurs. Entraînés dans le repli mono-linguistique, mobilisés pour la défense d'une langue donnée et accusés de lui nuire en défendant aussi celle de leur région, appauvris dans leurs capacités d'ouverture à d'autres langues et horizons, les Wallons et la Wallonie ne payent-ils pas ainsi encore le prix de l'idéologie et du triomphe bourgeois d'hier ? On y opposerait volontiers la dynamique des trois autres régions évoquées plus haut, toutes trois marquées par une langue minoritaire, au carrefour d'autres langues et cultures... exactement comme la Wallonie.

Mais la dépossession-substitution linguistique a laissé des stigmates qui dépassent de loin le seul langage : des gens et une collectivité culturellement et identitairement insécures, mutilés, voire terrorisés. Z.Hénin écrivit déjà en son temps : « *roister li lingaedje a on*

payis, c'est ly arachy l' veye » (in PIRSOUL L. : *Dictionnaire Wallon-Français – dialecte de Namur*, 2e édition, Imprimerie Commerciale et Industrielle, Namur, 1934, p. 420). Et l'historien P. Gérin commentera plus tard : « En apprenant le français, les Wallons négligeront les possibilités d'expression qui leur sont propres, perdront leur originalité au profit d'une même langue et s'identifieront pour longtemps avec le destin culturel de l'Etat unitaire. Sous cet angle, la francisation officielle a donc été un obstacle à l'extension du sentiment wallon. »

Portraits de Wallonie

L'homme qui, après cinquante années de refoulement, redit quelques mots dans sa langue maternelle, les larmes aux yeux de bien-être... et de honte ; – la fillette consolée de s'être fait dire Wallonne : « mais non : mon enfant, tu es Belge », vérité certes, mais pas davantage que la réalité niée... – les auteurs du « Manifeste pour la culture wallonne » craignant d'évoquer les langues régionales, y renonçant, et néanmoins traités d'archéo-ruraux ; (Manifeste (1983) suscité par J.J. Andrien, J. Beaucarne, J. Dubois, J. Fontaine, J. Louvet et M. Quévit ; le texte intégral peut être obtenu chez J. Fontaine, rue du Bois de l'Ecluse 4, 7890 Graty ; il est présenté en partie dans DUPUIS P. et HUMBLET J.E., *o.c.*, pp. 309 et ss) – le Parlement wallon lui-même qui, après avoir hésité à choisir comme hymne « Li Tchant des Wallons » déjà élu pourtant par l'Assemblée wallonne de 1912, renie le texte wallon jusqu'à ne même pas le mentionner pour y substituer une ridicule adaptation française, alors même que le Conseil de la « Communauté française », où siègent les membres du Parlement wallon, votait, en 1990, un Décret lui donnant le devoir de favoriser l'usage des « langues régionales endogènes » en tant qu'outil de communication ou moyen d'expression.

Les Wallons, ainsi, n'auraient ni parler, ni culture, ni même sans doute d'existence si ce n'est celle d'autrui. Là où, à la faveur d'un apparent consensus wallon sur la langue dominante, André Renard voyait naître la conscience de classe avant la conscience nationale, et en espérait l'émancipation finale des « masses populaires wallonnes » (RENARD A. : A propos d'une synthèse applicable à deux peuples et à trois communautés (1961), reproduit in DUPUIS P. et HUMBLET J.E, *o.c.*, pp. 182-210), il ne reste, le feu de la lutte éteint, que ruines de la culture populaire, les gens n'appartenant ni à une classe révolue, ni à un Etat qui leur échappa, ni à un groupe linguistique quasiment interdit de séjour, ni non plus à une région dont ils ne sentent plus la substance.

Ils errent sans feu ni lieu, renvoyés à autant d'illusions ou de chimères plutôt qu'à la réalité et à la gestion de leur être en commun le plus concret. Certains – beaucoup – comme si de rien n'était, rêvent toujours l'ancienne Belgique où, le hiatus du pays flamand et de ses six millions d'habitants toujours plus vite traversé par autoroute, la langue française se parlerait de Sterpenich à De Panne. D'autres sont sollicités, sans trop de succès de cœur pourtant mais à grands renforts de moyens, par une « Communauté française » qui signifie au sens propre « de France », hyper-hexagonale en effet, éventuellement prolongée en « francophonie » d'anciennes colonies ou de néo-colonies, qui, coupant entre autres avec le reste du monde latin auquel lie néanmoins le wallon, sait tous les rhumes d'outre-Quiévrain mais ignore largement ce qui se passe ailleurs, même très près.

D'aucuns verraient cette « communauté » – sans nul « nationalisme » – donner néanmoins naissance à une « nation francophone » ou à une Belgique-de-papa-sans-la-Flandre-mais-regroupée-autour-de-Bruxelles, entités oubliant où sont les capitales de qui et de quoi et que l'on établirait, exactement comme la ci-devant Belgique, sur une pré-histoire post-construite où, cette fois, la langue se donnerait comme territoire éternel... Peu songent, ne fût-ce que pour le contraste, à ce que serait, à la même échelle, une « Communauté wallonne » unissant ceux d'ici et de là-bas formant son projet commun. Mais peut-être le seul nom serait-il déjà un critère de ce que l'on refuserait ?.

Enfin, pour quelques autres encore, s'adressant à ceux qui ne savent plus du tout qui ils sont, le mouvement engagé n'aurait d'autre issue que d'attendre, comme si nous étions encore au XIX[e] siècle ou avant, la chance, la joie et la gloriole de devenir la dernière province d'un autre Etat s'approchant des « frontières naturelles » que lui rêvait déjà l'Ancien Régime. La destruction du ressort collectif propre montre ici sa fine pointe et sa vraie fonction pour ceux-là : préparer l'annexion, qui serait moins perverse ou moins incivique que le « séparatisme » prêté parfois à d'autres, annexion euphémisée sous le vocable « rattachement » ou, mieux encore « retour à », au prétexte que nous aurions été artificiellement et pour notre malheur séparés d'une « Mère Patrie » ou d'une « Nation » qui, pourtant, ne nous visita jamais qu'en militaire, pour une vingtaine d'années tout au plus, et sans même nous distinguer de la Flandre et des Flamands.

Comme si nous avaient manqué non les auteurs, la culture et les apports que nous connaissons déjà, mais encore Danton, Robespierre, Napoléon III, Pétain, l'OAS et Le Pen, les guerres de 1870, d'Indochine et d'Algérie, Sedan et Dien-Bien-Phu... et le « sang impur abreuvant nos sillons » en lieu et place du trop modeste « *Nos vz inmans bin sins k' nos l' criyanxhe trop hôt* ».

Mais, les vertus wallonnes seraient-elles trop spécifiques qu'on nous asséneralt qu'aujourd'hui (enfin !) « nous parlons tous une même langue de Verviers à Marseille », d'où la raison politique. Ainsi, pourtant, il faudrait rééditer aussi l'Anschluss de l'Autriche à l'Allemagne, le « Heim ins Reich » pour la communauté germanophone de Belgique et les Allemands de la Volga – membres de la « nation allemande » au moins autant que les Wallons le seraient de la « nation française » – démembrer la Suisse entre l'Allemagne, la France et l'Italie, réincorporer l'Irlande au Royaume-Uni d'Angleterre, d'Ecosse et du Pays de Galles et, l'océan n'étant plus un obstacle, inclure ce dernier ensemble aux Etats-Unis d'Amérique du Nord auxquels se joindraient l'Australie et le Canada moins le Québec qui retournerait alors à la France comme la province qu'il fut, lui, vraiment...

Comme si donc la langue faisait la culture et la politique, et comme si, pour la Wallonie, le fait d'être coincée entre une extrême-droite forte au nord et une autre forte au sud, entre la résurgence du VNV et celle de Vichy, sans céder pourtant à un tel mouvement, n'était pas, parmi d'autres, une marque de culture politique spécifique, et sans doute de culture tout court, partagée modestement entre Wallons.

La dernière qualité citée des Wallons, la modestie, fut cependant notoirement mise à l'épreuve, voire l'est encore aujourd'hui, à l'occasion même du mouvement de substitution linguistique. Certains, en effet, mangeant leur bon grain avec l'ivraie, par mégalomanie empruntée, y ont cru gagner le droit de mépriser les autres. Ainsi « l'Europe est faite de grands espaces culturels qui transcendent les frontières » et est « marquée par le rôle

décisif des grandes cultures »... pour noter que « les petits espaces culturels y donnent (...) des œuvres (...) toujours quelque peu provinciales ».

Ainsi encore, « nous trouvons dans la tradition culturelle française une affirmation de la raison qui met les choses en ordre, qui protège des abus et libère des violences »... pour noter chez d'autres, les Flamands en l'occurrence, « leur insensibilité aux rigueurs du droit et leur répugnance à une règle objective », étant entendu que « derrière les grandes spécificités culturelles, il y a aussi des choix moraux. » Tous ces extraits sont issus du n°2/1980 des *Cahiers du Centre Jacques Georgin* (FDF, Bruxelles), pp.163-164.

Ainsi aussi, face à une « langue de rayonnement universel et merveilleux instrument d'émancipation », il n'aurait été que « fatras bourbeux des dialectes flamands, multiples, différents, les Flamands eux-mêmes ne se comprenant pas entre-eux » (in HASQUIN H., *o.c.*, p. 192) ; leur langue étant sans terminologie ni bagage scientifique, limitée à un très petit nombre d'hommes, cause ainsi d'isolement et d'infériorité, et donc condamnée à disparaître (*Le Soir* du 1er février 1900).

S'il est vrai pour un Wallon qu'*« i n' faot nin peter pus hôt ki s' cu »*, de telles prétentions ne sont pas d'abord injures à autrui, ni par la même occasion injures à nos propres parlers traités à l'identique : elles sont essentiellement étrangères à la culture wallonne, voire anti-wallonnes.

Parmi les héritages que traînent encore les Wallons et la Wallonie, il reste ainsi aussi celui de l'animosité suscitée, chez leurs compatriotes de l'ancienne Belgique et donc leurs partenaires de la Fédération actuelle, hier par l'œuvre de la bourgeoisie, aujourd'hui par certains de ses héritiers au moins spirituels. Ce sentiment, sans doute, est injustifié vis-à-vis des Wallons wallonophones de l'époque qui subissaient exactement le même mépris et refoulement. Il l'est aussi vis-à-vis de ceux qui, aujourd'hui, n'ont pas repris avec leur français l'idéologie dominatrice et exclusiviste. Mais il ne pourrait faire oublier que l'identité déstructurée des Wallons fut aussi – et tente parfois encore à être – refaçonnée et sollicitée sur d'autres bases pour les faire servir de masse de manœuvre à des combats qui ne sont pas nécessairement les leurs. Hier, par exemple devant les « 900.000 francophones des Flandres », comme aujourd'hui à propos des résidents d'une « périphérie » qui méprisaient et méprisent encore la langue du pays où ils se sont établis, la question peut en effet venir de savoir si la « lutte anti-flamande » ou « pro-francophone » est bien et toujours une lutte pro-wallonne.

La question concerne aussi la possibilité d'une vie harmonieuse et réciproquement respectueuse des entités composant la Fédération d'aujourd'hui. Il s'agit là de la condition même de cette Fédération, alors que l'existence dans le cadre de celle-ci offre, actuellement, dans les faits et au regard d'autres alternatives, les opportunités objectivement les plus favorables aux gens de Wallonie et au développement de la Wallonie elle-même. Ceci coupe certes avec des perspectives et des cadres qui auraient comme motifs ou effets d'éviter la Wallonie tout autant que d'éviter de découvrir que Wallons et Flamands peuvent s'entendre, surtout en étant eux-mêmes. Ceci coupe aussi avec une mythique intégration dans un autre Etat dont les avantages comparatifs objectifs ne se discernent guère : ce n'est pas, en effet, de son économie que nous vivons ni même vivrions davantage.

Et si, alternativement ou dans une perspective à terme, argument simpliste était fait

que la Wallonie serait trop petite que pour affronter son autonomie croissante, trois références au moins pourraient être retenues : le fait objectif du succès d'autres entités qui ne sont pas plus grandes et parfois même plus restreintes ; le plaisir – tout entier de culture française – de boire dans son verre même quand son verre est petit ; la confiance, enfin, qu'exprimait un ami portugais : « nous n'étions pas plus nombreux quand nous avons conquis le monde ».

Un dernier héritage enfin concerne la langue française elle-même. Tout comme certains, confondant leur rapport exclusiviste à la langue avec la qualité intrinsèque de la langue, n'ont pas hésité à évoquer cette qualité pour se prétendre justifiés à éradiquer d'autres langues, d'autres à leur tour, confondant la langue par laquelle on blessa avec l'usage que l'on en eut, ne peuvent éprouver cette langue que comme la « glottophage » qu'on en fit et donc comme ennemie de toute autre langue qui se respecte.

Voilà donc le singulier service rendu par les exclusivistes à la langue qu'ils prétendent aimer et servir ! S'il était décent, la chose ferait évidemment sourire au moment où les mêmes « amateurs » parfois, pour défendre leur langue élue, maintenant en perte de vitesse par rapport à une ou des autres, plaident soudainement – mais seulement à une autre échelle que celle de leur pays – les valeurs de la multi-culturalité. Dans l'intervalle, l'histoire aura montré la vanité et l'erreur du propos prétendant écraser ou simplement ignorer la langue et l'identité d'autrui : on les aura tourné contre celles promues et contre l'instrument de cette promotion, identifié à l'oppresseur.

En léguant la même logique et idéologie malheureuse à une quelconque institution, celle-ci ne recevrait qu'une bombe à retardement et, pour le moins, le même désamour, fût-il, dans une première étape, seulement latent. La Société qui prétendit régir la langue wallonne au profit d'une autre n'est déjà plus – si elle le fut jamais – celle des wallonophones. Les Wallons ont encore une Région, même inaccomplie, puisque sans compétences pour l'essentiel des matières éducatives, culturelles et médiatiques. Ils sont aussi censés partager une « communauté (dite) française », même sans pays, puisqu'au contraire de l'illusion d'optique que crée le prétendu synonyme « Wallonie-Bruxelles », cette « communauté » n'est pas formée des deux régions et se limite, à Bruxelles, à gérer les institutions et services de son ressort à côté de ceux qui y relèvent de la « communauté flamande ». Cette Région wallonne « sans culture » et cette « communauté française » sans pays sont donc, elles aussi, à l'épreuve des héritages.

Pour conclure : la raison de la Wallonie, pourrait-on dire, n'est pas d'abord culturelle mais politique et économique. Elle est née, en effet, de l'histoire qui montra que, sans nous donner les outils de notre existence collective, là où nous vivons, nous serions chaque fois desservis quant aux conditions de cette existence. Un pouvoir institutionnel wallon est donc né.

Lorsque cependant persiste la négation de l'identité propre aux Wallons, les conditions collectives de mise en œuvre de ce pouvoir sont en même temps niées. Lorsque cette négation est négation culturelle de la Wallonie, lorsque le motif et le moyen en sont l'assimilation linguistique pure et simple, lorsque donc la négation d'une langue historique propre en est la justification, ce serait – pour oser une formule lapidaire – presque une raison d'engendrer cette langue si elle n'existait pas ou de la ressusciter si elle ne vivait déjà.

Quel mal donc y aurait-il – mais au contraire quel bien ! – à ce que cette langue vive et se ravive, forte et franche, à côté de toutes les autres langues et cultures qu'un Wallon, comme tout citoyen digne et capable d'un monde moderne et ouvert, doit également maîtriser pour approcher ce monde avec intérêt, sympathie et amitié pour autrui, certes, mais aussi pour son propre dynamisme et bien-être. Nul individu ni collectif ne peut exister vraiment avec et pour l'autre s'il n'aime ce qu'il est et ce qu'il fut, s'il ne l'a pas oublié, ni méprisé ni renié.

Ratoûrna et racoûrti e walon

Ossirade k' a skepyî li SLLW (1856) – li *Société de Langue et de Littérature Wallonnes* (e francès dins l' texe) – gn aveut ddja des djins po trover ki c' n'esteut nin djinti pol francès. I s' ont gouré paor. Les bordjoes di c' tins la, les cis del SLLW avou, n'avint k' ene ideye el tiesse : conte li lingaedje da tertos, endè prinde on ôte pol ci da leuz Etat. Et maoy sondjy ki, po l'aprinde, i gn a nu dandjy do spotchy l' sink avou.

Disk asteure, l' ideye dal SLLW n' a maoy candjy : nosse walon, c'est fwet pol waxhea *[wahê, waxhê, vacha, cercueil]*. Mins c' côp chal, ça n' est pus po fé l' Beljike des bordjoes : c'est di croere ki tot ravikant, i magnryve li lingaedje k' a gangny.

Rin d' noû, don : sol solea, i gn aoreut todi plaece ki po on seul lingaedje, maoy li ci da nosse payis. Po sondjy et co sondjy insi, gn a nin k' el SLLW : les djins d' nos djins ont bevu l' minme ideyolodjeye avou l' noû lingaedje.

Portant, nos nos avans fwet avu ! Nos avans pierdu l' mweyin do nos drouvi aozès ôtes lingaedjes et nin esse prijhnys d' on seul ; nos avans couru po des interets ki n' estint nin les nosses et nos fé des innmis purade ki des soçons ; nos avans rovyî kyski nos estans, po kekfeye nos fé prinde nosse prôpe payis, et l' resse avou.

Lessûr, nos l' avans asteure nosse Waloneye. Mins cwand c'est k' on rnôye si peupe plamoû *[en raison du fait]* k' i n'aoreut nole tûzance da sene, et k' el rinôymint di s' prôpe lingaedje end esst on mweyin, on dyreut bin ki, si c' lingaedje la ni sreut nin ddja la, i l' faoreut foardjy *[forger, créer]*, et s' i n' sreut nin ddja vikant, k' el faoreut fé raviker.

II

D'HIER À AUJOURD'HUI

II.1

LE PHÉNOMÈNE DU THÉÂTRE EN WALLON (1885-1999)

Jean-Marie Warnier,
UCW

La littérature dramatique wallonne est florissante sinon en qualité, du moins en quantité. Cette remarque que Maurice Piron formulait dans des termes analogues est toujours d'actualité, preuve à la fois de la bonne santé du théâtre en wallon, en picard, en gaumais mais aussi de la pérennité de ses défauts. La Wallonie actuelle compte plus de trois cents associations fédérées, qui donnent en tout un millier de représentations annuelles. Lors du dernier tournoi d'art dramatique de la province de Liège, vingt-quatre troupes se sont rencontrées et amicalement affrontées.

Le wallon, dont on annonce la mort prochaine depuis plus d'un siècle, se montre un agonisant assez dur à cuire. L'intérêt à nouveau porté à nos langues endogènes ne se limite pas à la scène : le Chant des Wallons, pour prendre un exemple ailleurs, a été récemment officiellement adopté comme hymne régional.

On a coutume de faire remonter le théâtre wallon moderne à l'an 1885, quand fut créé « Tâtî l' pèrikî », le chef-d'œuvre d'Edouard Remouchamps. La vérité est cependant plus complexe puisque, dès le XIV[e] siècle, on trouve des œuvres à la langue profondément wallonisée ; les siècles qui suivent nous laissent des Noëls, des crâmignons, des paskeyes... A ces œuvres populaires succèdent des opéras comiques écrits par des lettrés, en wallon, mais sur des thèmes en vogue à Paris : nous sommes en 1757, et ce sont « Li Voyèdje di Tchôfontinne », « Li Lîgeois ègadjî » ou « Li Fièsse di Houte-si-Plout » de Fabry et de ses comparses. Et au cours du XIX[e] siècle, avant « Tâtî », il y eut encore Delchef, Peclers ou Dieudonné Salme.

L'œuvre de Remouchamps apparaît donc à la fois comme l'aboutissement d'une longue tradition – un peu comme si, à l'instar du théâtre médiéval français qui prenait sa source dans la dramatisation d'épisodes sacrés, « Tâtî » s'était nourri des écrits satiriques et des chansons antérieurs – et comme un mode d'expression né d'une volonté de se démarquer de la grande langue culture : l'auteur revendique pour le dialecte le statut de langue littéraire.

Voici donc la première ambiguïté de la littérature dramatique wallonne. Il en est

d'autres : c'est un théâtre essentiellement écrit par des bourgeois, par des lettrés, mais dans la langue du peuple ; c'est une forme d'expression populaire, mais qui produit peu d'œuvres revendicatives, privilégiant les spectacles de divertissement tant comiques que dramatiques. Enfin, s'il nous apparaît souvent très conservateur, il a donné naissance ces vingt dernières années à des tentatives résolument novatrices.

Contrairement à beaucoup de grandes langues de culture, le wallon n'a pas produit de théâtre de salon : il est écrit dans le but d'être représenté. Cela ne nous empêche pas de trouver ci et là de véritables pages d'anthologie, tels la réplique finale de « Li Tére » de Nicolas Trockart, le long chapelet d'insultes du frère aîné de la famille Clajot dans « Li tièsse avå lès cwåres » de Paul Francy, le dialogue des valets de ferme avant l'assassinat du maître dans « L'Acopleûze » de Marcel Hicter,... la liste n'est pas exhaustive.

Un siècle d'existence, c'est la fois peu et beaucoup. Ce n'est pas suffisant pour prétendre écrire une véritable histoire de la littérature dramatique wallonne, avec des périodes, des mouvements, des courants... Mais, cependant, il est indéniable que ce théâtre a évolué depuis ses débuts. Il nous a donc paru plus enrichissant d'abandonner l'étude diachronique traditionnelle pour lui préférer une approche en cinq temps. Le drame bourgeois et la comédie, les deux genres les plus abondamment représentés, feront chacun l'objet d'une analyse qui tentera d'en montrer les richesses et les faiblesses, les spécificités aussi. Ensuite, nous nous attarderons assez longuement sur les adaptations, qui représentent quantitativement une part non négligeable de notre répertoire : très souvent, il s'agit pour les adaptateurs d'un travail de « réécriture » qui est loin d'être dénué d'intérêt.

Nous prendrons la liberté d'accorder une place particulière à quelques œuvres qui nous semblent occuper une place particulière dans l'évolution ou dans le renouveau de notre scène dialectale. Enfin, nous dresserons un tableau sommaire de l'état actuel de la scène dialectale.

Un théâtre pour rire...

Voilà plus de trente ans, Jean Van Crombrugge consacrait son mémoire de fin de philologie romane au « Rire au Théâtre wallon ». Il s'agit là d'une réalité complexe, fondée à la fois sur le jeu des comédiens, sur la connivence entre eux et les spectateurs et sur le comique réellement contenu dans l'œuvre présentée.

Disons-le d'emblée : nombre de comédies ne doivent leur succès qu'aux conditions dans lesquelles elles ont été présentées. Jadis, plus que la pièce elle-même, le public venait admirer les prestations de membres de leur village ou de leur quartier. Les maquillages, les déguisements,... suffisaient à déclencher l'hilarité. Quant à l'intrigue, elle tenait qu'une place secondaire.

Les thèmes sont nombreux, variés, mais restent souvent « bon enfant », alors que l'on aurait attendu davantage d'esprit critique (celui-là même qui était présent dans les pasqueyes) dans un théâtre d'esprit populaire. Si l'on trouve çà et là une caricature féroce de l'homme politique (« Li Bati » de Jean Rathmès) ou un portrait sans concession du tyran (« Li Dictateûr » de Léon Warnant), on ne décèle pas de grande remise en question de la société.

Nos auteurs préfèrent s'en prendre aux petits travers de leurs semblables. Ce sont l'arrivisme et la vanité de « Tâtî » qui éveillent le rire, les passions poussées à l'extrême qui sont ridiculisées dans « Li Bleû-Bîhe » de Henri Simon, « Ploum-Ploum Tralala » de Marius Staquet ou « Li Vî Bleû » de Eli Michel. On se moque des viragos dans « L'Eskèlète è l'mohone » de Charles-Henri Derache, des misogynes dans « Li Scole dès Célibatêres » de Nicolas Trockart ou « Li Tièsse avå lès cwåres » de Paul Francy...

Il y a dans notre répertoire comique des réminiscences de la Commedia Dell' Arte : un nombre limité de types bien définis fournit l'essentiel des personnages. Brighella qui improvisait dans un jargon à consonance germanique est remplacé par le Flamand qui tente de parler wallon, le matamore prend la forme moderne du policier, et le couple de jeunes premiers continue à arbitrer les débats.

Une fois encore les histoires racontées sont linéaires : un ou trois actes, trop peu de sous-intrigues. C'est sans doute la raison pour laquelle nombre de comédies donnent l'impression de s'essouffler : les deux premiers actes de « Coco èst ravikê » de Dieudonné Boverie, ceux de « Curé Bakus » de Charles-Henri Derache, sont excellents. Mais, chez l'un comme chez l'autre, le troisième déçoit, pêche par manque d'originalité.

Conscients du danger, beaucoup d'auteurs contemporains sont attentifs au déroulement de leurs comédies. Staquet, Petit, Hacking, Fréson, Snystsers,... s'imposent comme des valeurs sûres, conservant tout au long de leurs œuvres une parfaite maîtrise du rythme, répartissant judicieusement les scènes fortes, associant au comique verbal un comique visuel.

Les plus grands chefs-d'œuvre de ces dernières années sont sans nés sous la plume de Jean Rathmès, qui, après « L'èfant so l' teût » et « Hoûte on pô, Diogène », nous a offert l'éblouissant « Basse-Vôye » : quatre intrigues se mêlent et s'entremêlent et l'ensemble évolue, par des rapprochements inattendus, vers un final époustouflant.

Notons enfin que certains dramaturges, influencés par le français, se sont essayés avec un réel bonheur au vaudeville. Citons « Li Valise ås cint vizèdjes » de Georges Simonis ou « Rindez-m' mi feume » d'Eugène Petithan.

Après s'être aventuré dans le domaine de l'absurde avec « Li Tièsse avå lès cwåres » de Paul Francy et celui du Grand-Guignol avec « Ine nut' d'orèdje » de Jean Delmotte, notre répertoire peut maintenant tenter des ouvertures vers toutes les formes d'humour (y compris l'humour noir, effleuré chez Norbert Trockart et appuyé chez Jacques Warnier) tout en conservant, dans d'autres œuvres, les canons traditionnels qui ont fait son succès.

Un réalisme de convention

Le drame réaliste demeure l'un des grands fleurons de la scène dialectale. Il puise ses racines chez Henri Simon. L'auteur du « Pan dè Bon Diu « substitue dans ses œuvres la prose à la poésie et, tout en croquant des types traditionnels, évolue d'un théâtre d'intrigue vers un théâtre d'atmosphère, notamment dans « Li Neûre Pôye ».

Dans les années trente, le drame réaliste atteint sa forme la plus achevée avec Nicolas Trockart. « Måvas Fond'mints », « L'Oûrbîre », « Lès Leûps », et surtout « Li Tére » restent des modèles pour nombre d'auteurs contemporains qui exploitent toujours la même

veine : Marcelle Martin, Georges Simonis, Albert Volral, Jacqueline Boitte, Michel Meurée,...

Nous allons tenter de dégager l'essence du genre. L'étiquette « réaliste » est pratique, mais peu satisfaisante.

Dans « Clartés sur les lettres wallonnes contemporaines », Maurice Piron épingle ironiquement le lieu de l'action qui ne varie guère : « Li sinne ravise ine couhène », « Li piéce si passe èl bèle plèce »,... Cette remarque n'a pas échappé aux dramaturges de la nouvelle génération, et ils ont parfois cru renouveler le genre en déplaçant l'action. La cuisine a cédé la place au jardin, le living à l'hôpital, la ferme à l'entrepôt désaffecté. Si cette diversification a permis l'élaboration d'intrigues originales, elle n'a pas modifié l'esprit original, et les lieux d'aujourd'hui conservent les mêmes caractéristiques que leurs prédécesseurs : ils s'ancrent dans le réel, et tout, dans leur conception comme dans leur réalisation, doit concourir a créer l'illusion de l'authentique. Hier, la bouilloire fumait sur le poële-crapaud, aujourd'hui la poste de télévision fonctionne réellement. Le spectateur doit oublier qu'il se trouve dans une salle de spectacle et considérer ce qui se déroule sous ses yeux comme une histoire vécue.

Pourtant, en dépit de tous les efforts, les décors en carton-pâte ou en toile tendue conservent un aspect artificiel. Les conditions matérielles de représentation, l'exiguïté de nombreux plateaux, les contingences scéniques rendent plus difficiles encore la tâche des décorateurs. L'effet désiré atteint rarement la perfection, mais sans véritable dommage pour la représentation, car le public sait et accepte que l'assistance à un spectacle de théâtre implique l'acceptation d'un certain nombre de conventions. L'excès de détails réalistes ne crédibilise pas nécessairement l'action.

Il en va de même pour la construction psychologique des personnages. Si les protagonistes bénéficient d'un profil assez nuancé, les seconds rôles et les utilités sont eux grossièrement esquissés, voire caricaturaux. On voit réapparaître les types de la comédie : le médecin incompétent, l'ivrogne, le Flamand... Les auteurs, obnubilés par l'envie d'écrire de beaux dialogues, oublient de les adapter à la condition sociale de ceux qui les prononcent.

Il convient de relativiser les critiques qui viennent d'être émises : si les dialogues au théâtre wallon n'atteignent pas toujours le réalisme auquel ils aspirent, ils peuvent néanmoins prétendre à une réelle valeur littéraire. Le valet de ferme de « Li Tére » s'exprime avec le même lyrisme qu'Etienne Lantier dans « Germinal », et l'on retrouve dans l'œuvre du maître de Vottem une force dramatique aussi puissante que dans celle de Zola.

Car, en dépit de ses faiblesses, ou plutôt de ses vaines prétentions à rendre réaliste ce qui restera toujours conventionnel, le drame dialectal peut s'enorgueillir de quelques pièces de très grande qualité.

Certains de nos auteurs ont appris la rigueur dans la construction d'une histoire, l'art de conduire la tension jusqu'à son paroxysme, d'alterner les pauses et les moments forts. La progression de l'intrigue – une intrigue essentiellement linéaire, le drame classique ne connaît ni les tableaux, ni les retours en arrière – est lente, posée, délicatement rythmée. De plus, ils font preuve, dans l'élaboration de leurs principaux personnages, d'une grande finesse qui puise ses fondements dans une scrupuleuse observation de la vie réelle. Chaque action est réfléchie, significative.

Le drame traditionnel puise ses sujets d'inspiration dans la vie de tous les jours. Ses héros ne se distinguent guère de la masse. Et la plupart du temps, il n'y a pas dans leur existence de rupture brutale, mais un lent glissement vers l'inéluctable, un enchaînement implacable de petits faits en apparence anodins, mais dont l'accumulation conduit à une situation de crise avec une rigueur qui rend toute révolte vaine. On se souviendra notamment de « Li Dièrinne vôye » de Baudouin et Duchatto : un homme d'âge mûr se présente dans un meublé qu'une famille met en location ; il n'a aucune intention de nuire à ces braves gens qui, de leur côté, l'accueillent avec beaucoup de bienveillance ; pourtant, déjà, les fondements du drame sont là, larvés, et nul ne pourra empêcher son accomplissement.

On trouvera des histoires construites sur le même schéma chez Rathmès (« Baclande »), chez Léon Fréson, chez Eugène Petithan, chez Jacques Fontaine, Morayns, Bernkens... comme on les découvrait déjà chez Théo Nullens ou Charles-Henri Derache (« Li Quadrile dès sègnîs »), chez Hurard ou François Masset, chez Louis Noël ou Georges Fay, chez Andrée Sougnez ou Jules Evrard.

Quelquefois, pourtant, l'intrigue échappe au cadre traditionnel et crée, de manière paradoxale, du théâtre wallon nouveau en utilisant les structures les plus classiques. Nous pensons à Jean Targé qui, dans ses trois œuvres majeures – « E ç'timps-là Treûs Rwès », « Lès fouwâs dè Bon Diu » et « Nos-èstîs turtos des camarâdes », travaille à la manière de Corneille pour conduire son héros devant un dilemme cruel. Et dans ce contexte nouveau, les dialogues prennent une autre dimension. Ailleurs, leur manque de naturel irriterait. Ici, on apprécie les finesses du langage, les figures de style, les répliques emphatiques. Targé, c'est la tragédie classique porté sur la scène dialectale.

Parfois aussi, le drame s'écarte des sentiers battus pour devenir fable. « Ine sawice avâ l'monde » d'Eugène Petithan illustre l'éternel combat pour la liberté ; « Wèzeûr po viker » de Paul-Henri Thomsin et Georges Simonis confronte les générations d'hier et d'aujourd'hui ; « « Li grande Cizète » de Jean-Denis Boussart mêle les angoisses du rêve et de l'incarcération.

Que ce soit sous ses formes traditionnelles ou plus audacieuses, le drame wallon atteint souvent son objectif : le public adhère à l'intrigue, il y participe, il s'y investit. Ce n'est là le résultat d'un réalisme trop conventionnel, mais plutôt de la qualité des intrigues, de la rigueur de construction et de la fine analyse psychologique de personnages auxquels les spectateurs, de même condition sociale, peuvent facilement s'identifier.

Du théâtre d'importation...

Le théâtre communal liégeois du Trianon ouvre sa saison 1998-1999 avec « Hârpike li Gripe-Sou », une adaptation de « L'Avare » de Molière par Marcel Slangen. Et, en parcourant le reste de la programmation, on s'aperçoit que, parmi les comédies, plusieurs ne sont que des traductions d'œuvres hexagonales. Le théâtre d'importation a pris de telles proportions qu'il n'est plus possible de le passer sous silence. Faut-il se réjouir de voir s'ouvrir ainsi nos scènes à d'autres répertoires et, partant, à d'autres cultures ? Ou, au contraire, faut-il déplorer le manque d'imagination de nos propres dramaturges et craindre que notre théâtre perde peu à peu sa spécificité.

Il importe d'apporter une réponse nuancée. Nous serons tentés d'être sévères à l'égard de simples traductions de vaudevilles français, même si elles connaissent un véritable succès auprès du public. Tous les grands classiques du genre y sont passés, de « La bonne Planque » (« Li Bone Muchète », d'André Hancre) à « Oscar » (par Albert Marivoet) ou à « De doux Dingues » (« Dès djintis Djoum-Djoum »). Ces versions dialectales, même quand elles sont proposées dans un wallon irréprochable, n'apportent rien aux œuvres originales, déjà facilement accessibles à tous les spectateurs.

Il n'en va plus de même pour l'adaptation de certains classiques de notre grande langue de culture. Il serait impensable -voire sacrilège- de moderniser le parler de Molière et, pourtant, certaines tournures, certains mots ont vieilli et ne sont plus compris aujourd'hui. Traduire Molière en wallon, c'est lui permettre de subir une cure de rajeunissement, tout en conservant l'esprit initial, tant il est vrai que, tant par la syntaxe que par le vocabulaire, le wallon présente des similitudes avec le français de jadis. Henri Simon a ouvert la voie avec une époustouflante adaptation de « Tartuffe » (« Djan'nèsse »), suivi par Jo Duchesne, Jacques Morayns, Eli Michel et bien d'autres.

Le wallon est proche aussi de certaines grandes langues de culture, comme le russe ou l'italien, dont les variantes dialectales sont encore très vivaces et dont l'expressivité se fonde sur les mêmes principes : nombreuses métaphores, périphrases concrètes pour signifier l'abstrait,... Carlo Goldoni a ainsi offert une matière première bien exploitée par nos auteurs, de Georges Simonis à Jacques Warnier. Oserions-nous ajouter que la scène du « Baruffe Chiozzoto » traduite par Jenny d'Inverno dans un mélange de français, de français régional et de dialecte, en respectant les niveaux de langue de chacun des actants, laisse entrevoir la possibilité d'un spectacle complet, riche et original fondé sur ce principe ?

Tchekov a lui aussi merveilleusement investi la scène wallonne : « Vichnevy sad » est devenu « Li Wêde âs tchèrsîs ».

Certains auteurs, trop scrupuleux, cachent sous l'appellation « adaptation » de véritables œuvres originales. Marcel Hicter, dans « L'Acopleûse », ne doit guère que la trame à son original, « La Celestina » de Fernando de Rojas. Jean Rathmès s'appuie sur un dialogue de paysans du XVI[e] siècle pour écrire « L'Aily rèye », mais développe une intrigue très personnelle. Il en va de même pour « Oûy, nos djouwans Othello », d'Eugène Petithan.

Une autre conception du spectacle

Il serait regrettable de passer sous silence l'étonnante évolution qu'a connue la scène elle-même. Nous l'avons déjà évoqué, le théâtre dialectal est longtemps resté un théâtre de village, une passion pratiquée par des amateurs : des gens qui, sans formation aucune et souvent sans autre ambition que de distraire le public, se lançaient avec amour dans un art qu'ils apprenaient avec l'expérience ou qu'ils possédaient par intuition.

Cette conception du théâtre, qui n'est à priori pas méprisable, nous a pourtant desservi. La culture wallonne a été, de ce fait, longtemps considérée comme une sous-culture. On la méprisait autant, et d'une manière aussi injustifiée, que les manifestations folkloriques.

Fort heureusement, nos troupes ont progressivement pris conscience de la nécessité

de présenter un théâtre de qualité. Aujourd'hui, les compagnies d'art dramatique dialectal utilisent aussi bien les ressources techniques – tant en son, qu'en éclairage ou en effets spéciaux – que les compagnies d'amateurs en français. Les comédiens eux-mêmes ont pu apprendre les techniques d'expression corporelle et verbale, soit dans des troupes écoles comme « L'Atelier Marcel Hicter » de Jenny d'Inverno, soit dans les formations proposées par l'Union Culturelle Wallonne ou les services culturels des provinces.

Cet extraordinaire progrès a sans doute eu comme catalyseur l'évolution du rôle joué par le metteur en scène. Au départ, il n'intervenait que comme un régisseur ou au mieux un arbitre capable de concilier les avis que chacun donnait pour arriver à une mise en scène collective. Mais progressivement, comme cela s'était passé pour le théâtre français au début du siècle, ils ont pris une importance majeure.

Dans l'après-guerre, Eugène Petithan, pour citer l'un des plus célèbres, a proposé avec sa troupe Emile-Emile des alternatives à la mise en scène à l'italienne : théâtre en rond, scène élisabéthaine, théâtre de poche... De la même manière, Jenny d'Inverno a imposé son génie de la scène avec « L'Acopleûse » de Marcel Hicter. L'un et l'autre ont ouvert la voie à nos metteurs en scène contemporains.

Ils sont assez nombreux, actuellement, à avoir transformé le metteur en scène en véritable âme pensante du spectacle. Nous citerons Eugène Petithan, Jacques Barry, Albert Volral et René Brialmont. A leur manière, ils contribuent à donner du théâtre dialectal une image différente de celle qu'on en avait auparavant : un théâtre poussif, stéréotypé, à l'humour ou à la larme facile.

Il faut souhaiter que les confrontations amicales, lors de tournois ou de rencontres, tant au niveau régional qu'international, s'intensifient, afin qu'il en découle une saine émulation.

Hors de sentiers battus

De nombreux auteurs ont tenté, à différentes époques, d'ouvrir de nouvelles voies au théâtre dialectal. Certains ont sombré dans l'oubli, d'autres sont parvenus à imposer leur conception de l'écriture dramatique. Nous relèverons, très subjectivement, quelques expériences originales.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, « Cours d'Assises » de Joseph Schetter innove en transformant le public en jurés d'un procès pour meurtre ; Charles-Henri Derache abandonne l'humour facile de « Nosse Curé Bakus' » pour parler de la réincarnation dans « Mi-Amoûr cint' ans vî ». Il utilisera aussi des effets de distanciation brechtienne.

Eugène Petithan, audacieux metteur en scène, devient auteur et propose « C'èst tot ! ». Ce drame, d'une intrigue très classique, rompt avec la linéarité des œuvres traditionnelles : il y a un mouvement continu du passé au présent ; les tableaux se succèdent dans une diversité de lieux qui se symbolisent ; la foule, anonyme, représentée par quelques acteurs masqués, devient étrangement effrayante.

Plus tard, la philosophie fait son apparition sur notre scène avec « Sâle 1417 » de Louis Noël, à qui nous devons aussi une comédie-fable, « Li Dictateûr », qui comporte quelques répliques dignes de passer à la postérité.

Le mouvement s'accélère au début des années 80, particulièrement dans la région

liégeoise. Guy Fontaine avec « L'Efant », et surtout « Li Fièsse âs Lolâs », bouscule les principes de base de l'écriture réaliste et fait éclater les cadres traditionnels : son théâtre apparaît comme un mélange de philosophie du bon sens, de symbolisme et de romantisme. On peut inscrire dans le même mouvement « Tâv'lês » de René Brialmont.

Eli Michel dramatise la bande dessinée et porte à la scène « Li Vî Bleû » de François Walthéry, dont le personnage principal sera incarné par François Duysinx. C'est encore cet inusable comédien qui donnera vie à l'unique personnage de « Sadi Hozète » d'Albert Maquet, à qui nous devons aussi « Califice, l'ome di nole pâ èt d'ine sawice ».

A Charleroi, Albert Volral multiplie les expériences d'écriture et de mise en scène. Ses efforts seront d'ailleurs récompensés par plusieurs finales et la Coupe du Roi en 1994.

Nous voudrions encore avoir le temps d'évoquer le théâtre pour enfants de Georges Simonis et Paul-Henri Thomsin ou d'Alphonse Martin ; les œuvres de Léon Fréson ; les essais étranges de Marcel Orban et de Serge Dewit ; ceux dérangeants des comédiens d'Héristal ; Monique Dussaussois pour le Centre ; Albert Lovegnée et son étrange vocabulaire...

Il nous semble que le public du théâtre dialectal, pourtant habitué à des spectacles traditionnels, encourage volontiers les jeunes auteurs ; comme les autres langues de culture, le wallon se doit de présenter un théâtre d'essai, qui devrait être davantage soutenu par un politique culturelle volontaire.

Conclusion

Il serait heureux que, le plus rapidement possible, une nouvelle étude complète du théâtre dialectal de cette fin de XXe siècle soit entreprise. Une étude où l'on pourrait trouver, outre une analyse en profondeur des œuvres de ces dernières années, une réflexion motivée sur l'évolution des compagnies dramatiques. Quelles pièces jouent-elles ? Devant quel public ? Comment a évolué le rôle du metteur en scène ? Le jeu des acteurs ? Quels sont les moyens techniques utilisés ?... Emile Lempereur est, à notre connaissance, le dernier à s'être risqué à ce périlleux exercice dans ses « Aspects du théâtre wallon contemporain » (Institut Jules Destrée, 1980).

Le bref panorama que nous avons tenté d'ébaucher ne se fonde que sur une vision partielle – et forcément partiale – du paysage dramatique wallon. Il apparaît que le théâtre actuel, mélange de tradition et de nouveauté, de théâtre populaire et de théâtre d'essai, d'œuvres de divertissement et de réflexion, a suivi une évolution comparable à celle du wallon lui-même.

Lorsque nos premiers lettrés écrivent, à la fin du siècle passé, ils utilisent une langue véhiculaire autant utilisée dans nos régions que le français, voire davantage. A cette époque, wallon, le picard et le gaumais sont encore, pour beaucoup, le parler maternel, auquel s'oppose celui enseigné dans les écoles. Toutes les couches sociales peuvent parler en dialecte dans des œuvres à tendance réaliste puisque c'est le même langage qu'elles utilisent dans leur vie quotidienne. Pourtant, déjà, la mort du « patois » est annoncée : l'enseignement obligatoire, la télévision, les guerres le mèneront vers un lent mais inéluctable déclin.

Pourtant, ces langues endogènes que l'on dit moribondes connaissent une véritable

renaissance dans les années 80, en même temps que se réveille dans nos régions un sentiment d'appartenance culturel, qui atteint aujourd'hui la classe politique elle-même. Ce patriotisme wallon est peut-être lié aux revendications nationalistes flamandes ou porté par une volonté, dans une Europe de plus en plus unie, de garder une identité de terroir, mais depuis vingt ans, il se développe de manière évidente.

Nous observons donc une double réalité du théâtre dialectal actuel : le régisseur d'hier a cédé la place à des metteurs en scène rompus aux techniques nouvelles ; les acteurs de l'ancienne génération côtoient des débutants qui ont fréquenté les académies ; les auteurs traditionnels, qui possèdent le génie de la langue, collaborent avec des écrivains aux idées novatrices. Le duo Joseph Gérard – Georges Simonis en est une excellente illustration. Il se crée ainsi des synergies bénéfiques : les spectacles en wallon d'aujourd'hui atteignent une qualité technique, gestuelle et linguistique remarquable, même si l'on peut regretter que certains se laissent abuser par un modernisme de façade.

Le Grand Prix du Roi Albert I[er], seule grande confrontation dramatique régionale, garde constamment le souci de couronner des œuvres à tendance moderne, soit dans le sujet – « Elisa in imadje » de Jacqueline Boitte – soit dans le traitement du sujet. Il offre le trophée à des spectacles aussi différents que « Li Mariêdje Manqué » de J.-B. Michaux, revu et corrigé par René Brialmont, et « Andrien » de Michel Robert, sans vouloir tenter d'orienter la scène dialectale vers l'une ou l'autre voie.

En définitive, le théâtre wallon contemporain évoque aujourd'hui un immense terrain d'aventures où se rencontrent et se mélangent plusieurs générations. Les œuvres traditionnelles remportent toujours les faveurs du public ; les tentatives novatrices se succèdent avec des bonheurs variables, mais laissent entrevoir un renouveau du répertoire, des thèmes, des techniques d'écriture... et des spectateurs !

Ainsi, plongée dans ses racines séculaires et portée par un souffle d'enthousiasme nouveau, la scène dialectale porte en elle de multiples possibilités pour vivre et se développer encore dans les décennies futures.

Po l' dîre come amon nos-ôtes...

Vola on siéke èt ëne rawète qui Edouard Remouchamps sicriyéve « Tâtî l'Pèrikî », li prumî grand tchif d'oûve di nosse tèyâte. Divant lu, i-n-aveût dèdjà-st-avou saqwants scriyèdjes è walon, come par égzimpe lès-opèrâs da Fabry, mins avou Tâtî, po l' prumîre fèye, on aléve étinde djâzer nosse lingadje disqu'a bin lon... disqu'a Paris wice qui l'comèdèye foûrît pruzintèye pus d'on côp. Avou Tâtî, li tèyâte è walon aveût v'nou â monde oficiél'mint...

Dispôy, nosse rèpèrtwère a créhou qui c' n'èst nin dè dîre, po compter oûy mèye, mutwè minme deûs mèye pièces. Bin sûr, i-n-a dès bones èt i-n-a dès mâles, dèl minme manîre qu'ènn'a qu'ont stu bin djouwèyes èt dès-ôtes qu'ont stu mascrâwèyes. Enn'a dès cis qu'ont trové qui – pîd foû pîd d'vins – nosse tèyâte ni valéve nin lotchète. C'è-st-insi qu'Maurice Piron, divins sès « Clartés sur les Lettres wallones contemporaines » si mosteûre si hagnant avou nos-ôteûrs qu'ont pôreût tûzer qu'il a in-oû à pèler. So ç' trèvins-là, Rita Lejeune, lèye ossu profèsseûr à l'Univèrsité, a p'tchî dè pinser [a préféré la formule] qui tot

n'èst nin bon à tchoûkî â batch, èt qu'on pout minme trové d'zos l' plume di nos dramaturges saqwantès bonès-oûves.

Mins s' n a-t-i ëne saqwè d' sûr, c'èst qui oûy, à ëne pihèye di l'an 2000, nosse tèyâte,qu'on aveût dit d' lu qu' n' aveût pus po wêre di timps à viker, si pwète co todi bin. Et, tot doûç'mint, la qu'i vint dè fièstî sès cint' ans, on pout ataker a sayî dè comprinde kimint qu'il a candjî avou l'timps.

I fât-st-ètinde qui nosse lingadje lu-minme n'èst pus l'minme qui vola on siéke, ou on d'mèye siéke. D'avance, tot l' monde djâséve li walon, lès p'titès djins come lès grands moncheûs. Adon, qwand nos prumîs grands-ôteûrs ont volou scrîre on tèyâte qui ravis'reû li vrèye, i n'ont-st-avou qu'à pwèrter so l'sinne dès-iswtères qui s'ârît polou passer è l'vèye di tos lès djoûs.

Li prumîre grande pârtèye di nosse répèrtwère, vol'la : c'èst l'comèdèye dramatique, li cisse qui fêt tchoûler, ou qui fêt rèflèchi, èt mutwè lès deûs d'on côp. Deûs grands-ôteûrs si d'vèt mète so on scanfâr : Hinri Simon, lu prumî à-z-aveûr compris qui, po raviser l' vrèye, i n'faléve nin scrîre li tèyâte come dèl powèsèye, mins s' chèrvi dè lingadje di tos lès djoûs, èt Nicolas Trockart, qu'a d'né a nosse sinne saqwants tchifs d'oûve, come « Li Tére » ou « Lès Leûps ».

Po l' djoû d'oûy, on scrèye co brâmint d'comèdèyes dramatikes, mins çoula d'vint todi pus malâhèye dè trover dès sudjèts. Kimint sicrîre ine piéce réyalisse so on sudjèt come li sida, par égzimpe, tot volant fé creûre qu'on docteûr d'asteûre èsplike co todi l' maladèye è walon ?

Li deûzinme grande pârtèye di nosse répèrtwère, c'èst l' comèdèye tot coûrt, li cisse qui fêt rîre. Li rîre èst nosse tèyâte èst sovint binamé : on pout fé pihî lès djins dè hah'ler mins n' si pout-on nin moker ! Minme s'ènn'a dès cis, come Jean Rathmès, po fé comprinde qu'i n'a nin mèsâhe d' èsse onièsse po fé dèl politike ni trop sûtî po div'ni jandarme...

Li pus sovint, nos scriyeûs ont mètou al sinne lès p'tits makèts d'amon nos-ôtes. Li colèbeûs – po tchûsi in-ègzimpe – si r'troûve divins « Li Bleû-bîhe » da Hinri Simon, « Ploum-Ploum Tralala » da Marius Staquèt èt « Li Vî Bleû » da Eli Michèl. Nos-avans co asteûre dès grands-ôteûrs capâbes di nos fé rîre tot-z-invantant dès novèlès-istwères, èt s' divans-gn' bin r'grèter avou dès-ongues di fiér qui, bin sovint, saqwants dramaturges si contintèsse dè mète è walon dès vôd'vèyes qui tot l'monde kinohe dèdja la qu'i sont scrîts è francès.

Puce qui nos v'nans dè d'viser dès-adaptâcions, profitans ënnè po fé r'marquer qu'i-n-a dès grands scriyeûs qu'on dîreût qu'il ont scrît po-z-èsse djouwés è walon. Nos tûzans, par égzimpe, à Tchekov ou à Goldoni. Et s' fât-i co dîre qui Molière lu-minme, rimètou è nosse lingadje, avise dè r'trover ine novèle djonnèsse...

A costé di totes lès-oûves qu'ont fé r'glati nosse tèyâte on siéke on lon, i fât co d'viser di saqwantès-ôtes qui n'ont nin avou mutwè l'minme succès (çou qui n'vout nin dîre qu'èle n'èstît nin ossi bones, mins tél'fèye pus malâhèye a djouwer), mins qu'ont-st-avou l'mèrite dé fé v'ni nosse répèrtwère foû d' l'oûrbîre wice qui man'cîve di s'èboûrber.

Et çou qui n' fât nin compter po dès preunes, c'èst l' role qu'ont djouwé lès mêsses dèl djowe dèl novèle jènèrâcion, d'Eugène Petithan à Jacques Barry, di René Brialmont à Albert Volral. Il ont fêt di nosse tèyâte on vrèye tèyâte qu'on n'a nin honte d'aler mostrer on p'tit pô tot-avâ l'monde. Et s' divans-gn' co sohêtî qui l'Union Culturéle Walone èt lès

pouvwèrs publics mètèsse totes leûs-èhowes po-z-êdî nos dramatikes a s'fé k'nohe âd'foû dèl Walon'rèye. C'èst atot hâbitant lès-ôtes, tot lzî mostrant çou qu'nos-èstans capâbes dè fé èt, sûrtout, tot r'loukant çou qu'i sont capâbes dè fé, qui nosse tèyâte divinrè co mèyeûs.

Vola don çou qui nosse tèyâte a div'nou : ine sôre di grands bwès wice qu'on troûve ossi bin dès vîlès-oûves qui s' pwèrtèt bin qui dès noûves qui sayèt di s' fé k'nohe, dès vîlès djins divins l' public come divins lès-acteûrs mins ossu dès djônès qu'ont r'pris gosse a d'viser l' walon, dès scriyeûs qu' fêt dès piéces come divins l' timps èt dès-ôtes qui cwèrèt dès novèlès vôyes. C'è-st-insi qui, come in-âbe qui n' rinôye nin sès rècènes plonkèyes divins l'tére di sès tâyes mins avou dès cohes qui s' sitindèt vè dès-ôtès mondes èt dès novèlès-avinteûres, nosse tèyâte, pus' è vike qui djamây, pwète divintrin'mint tote li fwèce èt tote li vol'té qu'i fât po div'nou chake djoû on pô pus grand èt on pô pus fwèrt.

II.2

LES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES : L'ASSOCIATION LITTÉRAIRE WALLONNE DE CHARLEROI (1898, 1908, 1998)

Danielle Trempont-Bury,
ALWAC, SLLW

Comment parler de l'Association littéraire wallonne de Charleroi dans son organisation contemporaine sans évoquer ceux qui l'ont fondée et tous ceux qui, au long des années, ont œuvré pour sa croissance et son épanouissement.

En 1898, un fonctionnaire des Chemins de Fer, Jules Vandereuse, saisit la nécessité pour les écrivains dialectaux de la région de se regrouper afin « de s'encourager mutuellement et d'être à même de sauvegarder leur dignité et leurs droits ».

Il entreprend de rassembler la bonne douzaine de collaborateurs d'un hebdomadaire wallon, commercial et humoristique, *Èl Tonnia d' Charlèrwèt* que l'imprimeur Clément Deforeit a lancé en 1895.

Le programme de Jules Vandereuse est vaste et assez audacieux pour le milieu intellectuel dans lequel il aura à se développer. Deux points lui tiennent particulièrement à cœur : l'unification de l'orthographe et la constitution d'une fédération des cercles dramatiques et littéraires de la région.

Le Cercle littéraire *Lès Wallons d' Chârlèrwèt* n'a, hélas, qu'un lendemain éphémère.La jeune association, qui compte quatorze membres effectifs parmi lesquels Oscar Lefèvre, Joseph Modave, Félicien Molle et Jean Wyns, est dissoute dès juin 1899.

En 1904, une seconde tentative s'avère être plutôt un syndicat d'auteurs dramatiques et de chansonniers intéressés par la sauvegarde de leurs droits matériels. En effet, le théâtre et la chanson ont les faveurs d'un grand public et pas mal d'escarcelles d'interprètes, si pas d'éditeurs, se remplissent au détriment du porte-feuilles des sus-nommés.

Le regroupement se fait, une fois encore, autour d'une gazette littéraire,en l'occurrence *Èl Crèquion* de Léopold Surin, premier libraire installé à Charleroi (Passage de la Bourse). L'initiative prise par Joseph Modave, Auguste Rainchon et quelques autres ne fait pas long feu, non plus. L'Association des auteurs dramatiques et chansonniers wallons du Pays noir est dissoute officiellement le 20 septembre 1908, après trois années de non activité.

Ô trwèsième côp, on wèt lès mésses

Ce même 20 septembre 1908, à l'initiative de Joseph Modave, de Jean Wyns et d'Arille Carlier, étudiant en droit de Monceau-sur-Sambre, une assemblée se réunit à Charleroi en vue de constituer une nouvelle association d'auteurs wallons qui serait réellement littéraire et soucieuse d'exiger la qualité là où il n'y avait, jusqu'alors que quantité facile et gauloiseries de mauvais goût. Une convocation est lancée par la voie de toute la presse régionale qui réunit bientôt, sous l'appellation *Association littéraire wallonne de Charleroi* (ALWaC) « les éléments les plus actifs des Wallonisants du bassin carolorégien » (A. CARLIER).

Le noyau formé s'attaque à fond à la réalisation de ce nouveau projet. Le 4 octobre, le comité définitif est constitué comme suit : président : Joseph Modave ; vice-président : Jules Vandereuse ; secrétaire : Arille Carlier ; bibliothécaire : Edouard François ; trésorier : Eloi Boncher ; commissaires : Auguste Rainchon, Jean Wyns, Alexandre Gayetot.

À ce moment, l'*Association littéraire wallonne* compte 22 membres qui ont pour mission de « tendre aux wallons des autres provinces une main fraternelle réunissant tous les auteurs et les cercles dramatiques ».

Joseph Modave abandonne assez rapidement son mandat et Jules Vandereuse occupe son poste. Ce fut une longue et fructueuse présidence puisqu'il ne cède la place à George Fay qu' en 1940.

Pendant près de trente ans, Jules Vandereuse dirige l'ALWaC et, avec autorité et compétence, la conduit vers des sommets inespérés.

Très vite, les membres se mettent à l'œuvre avec enthousiasme et selon une méthode progressive de continuité intelligente. Ils se lancent dans des causeries éducatives, constituent peu à peu une bibliothèque sociale, dressent et publient le répertoire des œuvres, surveillent l'attribution des droits d'auteur, suscitent des primes d'encouragement à l'art et à la littérature dramatiques. Sous le titre de « Cabaret wallon », ils organisent bientôt des auditions de leurs œuvres ainsi que cela se pratique déjà à Mons, à Tournai et à Liège.

L'ALWaC, sous la présidence de Jules Vandereuse, constitue une équipe dynamique et fort soudée qui est, et d'aucuns y pensent rarement, à la base de la fondation, en 1910, d'une fédération hennuyère de toutes les sociétés littéraires et de toutes les troupes dramatiques concernées par le wallon et le picard de la province.Nous connaissons tous la prospérité acquise par cette *Fédération littéraire wallonne du Hainaut* qui, sous l'appellation Fédération culturelle wallonne et picarde du Hainaut (FCWPH), essaime aujourd'hui dans tous les coins de la province.

C'est aussi à partir de 1910 que l'ALWaC fait paraître *Pro Wallonia,* un annuaire au fil les pages duquel se mêlent des œuvres littéraires, des articles d'ordre linguistique, des reproductions de textes anciens et, bien sûr, des rapports et des comptes rendus sur la vie de l'Association.

Proche de Jules Destrée, Arille Carlier fait en sorte que l'Association participe à l'Exposition de Charleroi de 1911. La langue wallonne a ainsi, pour la première fois, une vitrine dans une manifestation d'importance. Jules Vandereuse a élaboré les tableaux qui interpellent positivement un jury composé de sociologues et d'économistes. Ceux-ci soulignent d'or l'importance sociale de leur mouvement.

Agité par le ferment d'un régionalisme aux ouvertures de plus en plus larges, le Pays de Charleroi connaît jusqu'en 1914 un éveil puis un affinement du sentiment wallon.

Grâce à l'influence notamment des Jules Destrée, Arille Carlier, Elie Baussart et Jules Sottiaux, cet éveil se réalise en étroit contact avec le peuple et la bourgeoisie dont les éléments sensibles, et de plus en plus cultivés, fraternisent au sein de sociétés dramatiques et littéraires, parmi lesquelles l'Association littéraire wallonne apparaît comme une des meilleures écoles d'initiation littéraire, philologique et folklorique.

La guerre de 1914-1918 met fin à la publication de *Pro Wallonia* et, par la même occasion, à l'efflorescence que connait la littérature wallonne à Charleroi.

Après 1918, un mouvement se dessine qui va vers la vraie littérature wallonne : on veut soigner l'orthographe, on recherche les mots anciens, les formulations typiquement wallonnes. C'est l'époque de la qualité avec des auteurs qui, s'ils écrivent peu, écrivent du bon. Cette génération de « purificateurs » va jouer un rôle important en matière linguistique. Le théâtre a son tour devient plus soucieux et soigne sa technique : le congrès de 1921 en est la preuve et Henri Van cutsem, peu après, présente son Tintin qui est la pièce d'avant 1930 qui apporte le « foncièrement wallon ». Les racines du mouvement littéraire wallon ont pénétré dans le fertile mais la régionalité est toujours présente.

Bientôt, le manque d'organe de diffusion se fait cruellement sentir, Henri Van Cutsem, aidés des membres les plus actifs de l'ALWaC, lance alors un mensuel, *L'Hulaud d'Châlèrwè* lequel paraît de 1922 à 1928. Il s'agit là d'une publication de haute tenue mais qui malheureusement ne connaît pas le succès escompté.

L'ALWaC continue de faire preuve de dynamisme culturel. Elle organise de nombreuses manifestations et notamment les Congrès de Langue, de Littérature et d'Art dramatique wallons de 1921 et 1933.

Un mouvement naît à la suite du Congrès de 1933 au cours duquel Emile Lempereur prône la rénovation de la littérature wallonne. Il demande une poésie plus intellectuelle, plus profonde, liée aux circonstances spéciales, préoccupée de la vie intérieure. Il recherche l'invention d'un langage et d'une forme.

Son appel fait écho et cet écho va en s'amplifiant. On assite à une véritable floraison de poètes qui, forts de leur bagage littéraire français, passent au wallon.

De nombreux recueils (poésie ou prose) sont édités et une belle équipe d'écrivains, poètes, conteurs, chansonniers s'impose dont les œuvres, aujourd'hui encore, font office de référence. Cet effort magistral déteint sur le théâtre qui monte lui aussi en qualité, sans toutefois s'engager dans un véritable renouvellement.

En 1933, à l'occasion du 25ème anniversaire de sa création, l'ALWaC organise des concours littéraires qui connaissent le plus grand succès et attirent l'attention des autorités. En reconnaissance des services rendus à la littérature wallonne, S.M. le Roi décerne à l'ALWaC le titre de « Société royale ».

Ce contexte permet à *Pro Wallonia* de revoir le jour. Dès 1939, l'ALWaC reprend la publication de l'annuaire le n° 4 en 1939, le n° 5 en 1940, le n° 6 en 1941 (non censuré).

En 1942, le concours littéraire (clandestin) sur le thème *« Qwè ç' qui lès djins vont dire »* rencontre un franc succès.

Si la Première Guerre mondiale a constitué une coupure très nette dans l'histoire de

la littérature en wallon carolorégien, la Deuxième Guerre mondiale semble avoir eu un effet contraire. Les auteurs wallons n'ont jamais autant publié et n'ont jamais connu un lectorat aussi important !

Dès la fin de la guerre, les activités de l'ALWaC reprennent de plus belle : réunions mensuelles à caractère littéraire et philologique, cabarets littéraires, expositions de revues et de livres, émissions radiophoniques, concours littéraires, etc.

Deux fidèles de l'*Association*, Félicien Barry et Henri Van Cutsem, (qui fut président de 1948 à 1949) lancent bientôt la revue mensuelle, *Èl Bourdon* qui va offrir ses colonnes aux auteurs de la région.

Le premier numéro paraît en septembre 1949. Il annonce que la revue, sera mensuelle, d'expression dialectale tout en accordant une place au français. *Èl bourdon* sera de Charleroi *èt co d'ayeûrs.* Il tient son titre de la grosse cloche du carillon de la ville. Au fil des mois, les Bulletins des Fédérations du Hainaut et du Brabant wallon paraîtront à côté de celui de l'ALWaC. Le supplément français s'étend sur plusieurs pages ; un acte théâtral est offert régulièrement. Le nombre de collaborateurs augmente sensiblement ; aux illustrations photographiques viennent peu à peu s'ajouter les dessins de Ben Genaux, François Gianolla et de bien d'autres artistes de la région.

Hier...

En 1950, Emile Lempereur devient le président d'une *Association* qui forte de l'appui de ses trois cents membres adhérents, continue plus que jamais de jouer son rôle important dans la défense du wallon. De nouveaux auteurs rejoignent régulièrement les réunions mensuelles et s'impliquent dans toutes les activités extérieures.

Bien implantée dans sa région et dans sa ville, généreusement soutenue par les autorités, l'*Association littéraire wallonne* prend part bien souvent aux événements qui ponctuent le calendrier carolorégien. C'est ainsi qu'en 1966, l'ALWac participe très activement aux fêtes du Tricentenaire de la ville de Charleroi : cabaret wallon, concours littéraire, concours public de la chanson wallonne, exposition de livres et publications. Pour la circonstance, elle édite sous la direction de Félicien Barry, *Charleroi, ville de Wallonie*, un luxueux ouvrage de référence qui prend place dans un catalogue déjà bien fourni.

Bientôt, l'ALWaC doit reprendre en charge *Èl Bourdon.* Les temps sont difficiles. Rivalisant d'ingéniosité et de dévouement, les comités de rédaction successifs parviendront à surmonter les obstacles : choix et répartition des textes, dactylographie, impression, expédition, manque d'argent chronique.

Des jeunes viennent qui s'intéressent à l'enseignement du wallon – essentiellement pour sa survie – à la chanson, à la présence de la langue dans les médias et notamment à la télévision.

En 1984, l'ALWaC crée avec la Fédération une *Commission d'Activités : « Wallon à l'école ».* La CAWEC, devenue à ce jour le *Centre Hainuyer d'Animation du Wallon à l'Ecole* (CHADWE) publie des dossiers pédagogiques et des textes pour les éducateurs et les élèves, organise des concours de récitation, ouvre un cours de wallon à l'Institut provincial supérieur des Sciences sociales et pédagogiques (IPSMA) à Marcinelle.

Créé en 1985, le CEWORC, *Centre d'étude du Wallon Occidental de la Région*

Carolorégienne, une émanation de l'ALWaC, gère la bibliothèque constituée des fonds Deforeit, Vandreuse, Noël, Carlier et Fay.

En 1987, l'ALWaC ouvre, avec la collaboration au *Centre universitaire de Charleroi* (CUNIC), un cours de dialectologie wallonne (responsable : J.L. Fauconnier) ainsi qu'un cours d'histoire de la littérature wallonne carolorégienne. (responsable E. Lempereur). Cette session de deux années réunira non seulement des auteurs membres de l'ALWaC mais également plusieurs passionnés venus de l'extérieur.

« Il est vain de souhaiter qu'une chose survive si on lui en ôte les moyens. » (G. DUHAMEL)

Grâce aux aides accordées par les pouvoirs publics, l'ALWaC des années quatre-vingts pourra, elle aussi, se lancer dans l'édition de qualité. Ainsi paraissent, enfin, les trois tomes du *Dictionnaire de l'Ouest wallon* (DOW) d'Arille Carlier. D'autre part, l'impression de la revue mensuelle *Èl Bourdon* est désormais confiée à un imprimeur professionnel.

Aujourd'hui...

Présidée depuis 1987 par Jean-Luc Fauconnier (le fils de Jean Fauconnier, dialectologue, auteur wallon et membre de l'ALWaC), l'*Association littéraire wallonne de Charleroi* continue ses activités coutumières : réunions littéraires et philologiques, rencontres et échanges avec d'autres groupes dialectaux du Centre, du Namurois, du Luxembourg, de Liège

Depuis quelques années, elle participe aux manifestations annuelles de la « Fureur de Lire », soutient des concours tels ceux du Prix Moureau et du Prix Walla de littérature dialectale ainsi que les actions menées par des groupements régionaux en faveur de la littérature (expositions, tables de conversation, ateliers d'écriture) de l'histoire ou du folklore. Depuis peu, elle s'est lancée dans l'édition de *T-chimîjes.* Les premières reprennent des *Pinséyes* de Pierre Faulx. D'autres viendront bientôt qui mettront en exergue le talent et l'humour de nos auteurs contemporains. Une manière parmi d'autres de toucher un public qui, quoique en pensent certains, demeure attaché à une culture qui lui donne une identité.

Afin de compléter le *Dictionnaire de l'ouest-wallon* d'Arille Carlier, une équipe de spèpieûs a entrepris une œuvre de longue haleine : la réalisation du *Dictionnaire français/ouest-wallon carolorégien.* « Un projet ambitieux parce que la zone envisagée est complexe au plan linguistique et parce qu'il sera nourri de nombreux exemples.En outre, il recourt aussi à des citations littéraires d'auteurs wallons et il engrange des éléments que lui fournissent les volumes parus de l'*Atlas linguistique de la Wallonie.* »

L'*Association* est aussi très largement impliquée dans un projet qui se réalise rapidement : *El Môjo dès Walons / Maison carolorégienne des Traditions.* Il s'agit d'aménager, dans un seul bâtiment, des locaux de réunion, une bibliothèque spécialisée, des lieux de répétition et une salle de spectacle qui seraient mis à la disposition de toutes les associations qui œuvrent dans la région en faveur de la langue et de la culture régionale.

S'il me faut établir un bilan...

Alors qu'elle vient de fêter son 90e anniversaire, l'*Association littéraire wallonne* de Charleroi (1908-...) peut s'enorgueillir d'avoir mené à bien une œuvre importante sur les plans de la littérature, de la dialectologie, du folklore, de l'histoire et de la sociologie.

Sans faillir à la tâche, elle a aidé efficacement à la naissance et au développement du sentiment wallon dans la région. Par ses livres, revues, gazettes, annuaires et brochures, au total plusieurs milliers de pages, elle a livré au public, grâce au talent de ses auteurs et de ses chercheurs, une documentation précieuse sur la vie, le travail et la psychologie de notre région. Elle a recherché et placé dans des textes ou des glossaires des dizaines de milliers de mots, d'expressions, de proverbes.

Enfin, par le biais de ses éditions, elle a fourni, et continue de fournir du travail à des artisans, imprimeurs, graphistes et relieurs.

Quant à *Èl bourdon,* organe officiel de l'*Association littéraire wallonne de Charleroi,* de la *Fédération culturelle wallonne et picarde du Hainaut,* du *Centre d'Etude du Wallon occidental de la Région carolorégienne,* du *Centre Hainuyer d'Animation du Wallon à l'Ecole* et de la récemment créée *Èl Môjo dès Walons, Maison carolorégienne des Traditions,* ce mensuel a, pour ainsi dire, atteint sa vitesse de croisière.

Définitivement adopté, le petit format est parfaitement adapté à la revue proprement dite, aux numéros spéciaux qui jalonnent le calendrier des éditions ainsi qu' à la collection éponyme, créée en 1982, et qui compte déjà une douzaine de volumes dont certains sont malheureusement (ou heureusement, si l'on considère le succès remporté) épuisés.

Chaque année, quelque 500 abonnements de cette revue qui se veut ouverte à toutes les richesses de notre patrimoine dialectal sont expédiés, aux quatre coins de la Wallonie, en Flandre... à l'autre bout de la France... de l'autre côté de l'océan...

Après l'édition spéciale « anniversaire » des mois d'octobre-novembre 1998 consacrée aux membres fondateurs de l'*Association,* dans les semaines et les mois à venir, plusieurs ouvrages vont sortir de presse : les dernières *Fôves du baron d' Fleuru* , Henri Pétrez, illustrées par Elisabeth Ivanovsky ; les chansons de François Loriaux sans oublier quelques recueils édités à compte d'auteur.

Et tirer des conclusions...

Notre *Association* a bien tenu sa place dans la vie de notre région et il ne tient qu'à elle de relever le nouveau défi que lui lancent les prémices de l'an 2000.

Des éditions de qualité, une nouvelle et dynamique approche du public, une meilleure réprésentation au sein de la vie régionale, une présence attentive dans les écoles, voilà un programme qui tout en s'inscrivant dans l'air du moment continue de faire honneur, ce me semble, à toutes ces Wallonnes et ces Wallons dont les riches personnalités jalonnent le parcours de l'ALWaC. Las, la vie est passée qui à larges coups de faux a décimé nos troupes. Ces dernières années, des amis sont partis trop vite et trop tôt qui avaient tant de richesses encore à nous léguer.

Sur le seuil de l'an 2000...

Le wallon, notre langue régionale a cessé depuis longtemps d'être la langue maternelle des wallons et le français est devenu la langue dominante. Mais cette mutation n'a pas empêché notre bilinguisme de demeurer vivace jusqu'à nos jours, même chez ceux qui pensent y échapper.

Allez vous asseoir sur un banc un jour de marché, un jour « de petite reine blanche », un matin de fête colombophile, une après-midi de ducasse... tendez l'oreille sur les lieux de travail, dans les hopitaux, écoutez ! Les jeunes, les vieux, les demi-vieux... tous ont de la salive wallonne *pou tchantér lès coulons qui r'tchèy'nut al plantche, lès djouweûs d'première lècsion, lès tchvôs godèts... èt c'èst l' walon, co toudis qui rapôje quand l'vikérîye nos apice pô keûr ou dou bin pa l' tchô.*

Le wallon est partout, en petits mots malicieux, précis, truculants, consolants : langue de chez nous si savoureuse, corne d'abondance de mots qui savent parler de tout, de rien, de choses importantes, du travail, de la joie, de la peine.

En dehors de tout contexte de régionalisme exacerbé, une fois pour toutes, reconnaissons la langue de nos anciens, belle langue imagée qui mérite amplement qu'on lui reconnaisse une existence officielle. Une langue à part entière pour laquelle, cela me paraît être, bien sûr une affaire de cœur, mais surtout une preuve d'intelligence, que de lui reconnaître aussi les règles d'orthographe et les principes de grammaire que lui assurent ses fières origines romanes.

Le temps n'est plus de jouer à l'indifférence. Plus que jamais il nous faut demeurer vigilants, à l'écoute et prêts à payer de notre plume et de notre personne.

À l'*Association littéraire wallonne de Charleroi...* en attendant que nous reviennent ces jeunes qui, un jour, étaient venus s'asseoir à notre table nous laissant augurer du meilleur et qui sont repartis *sul bètchète* emportant nos légitimes espoirs d'amitié, d'échanges et de fructueuse collaboration, ceux qui restent, et ils sont peu nombreux, devront s'y mettre avec vaillance et générosité comme l'ont fait d'ailleurs tous ceux qui les ont précédés.

Sources

Jean-Luc FAUCONNIER, « Du côté des groupements littéraires wallons », in *Revue générale*, 1998, n° 5.

Emile LEMPEREUR, « les 80 ans de l'ALWaC », in *Èl Bourdon*, 1988, n° 408. Ce texte est également repris dans *Èl Bourdon* n° 508-509-510, d'oct.-nov.-déc. 1998.

II.3

LE ROYAL CLUB WALLON (1898-1998) : APERÇU HISTORIQUE

Jacky Lodomez, Willy Seffer, Renée Boulengier-Sedyn,
Benno Collienne et Robert Dewalque,
Rwayâl Club Walon du Mâm'dî

On confond souvent en Belgique la zone de Malmedy avec le reste des *cantons rédimés* en lui supposant une langue régionale germanique. Au fait, les communes actuelles de Malmedy et de Waimes, bien que restées sous régime prussien pendant plus d'un siècle, sont authentiquement wallonnes. En effet, de 648 à 1795, Malmedy a constitué, avec Stavelot, la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy. Ce n'est qu'à la fin du régime français, en 1815, que le Congrès de Vienne accorda au roi de Prusse Frédéric Guillaume III, au cours d'un de ces marchandages territoriaux dont l'Histoire a le secret, le territoire de l'actuelle Wallonie malmédienne, soit les communes fusionnées de Malmedy et Waimes.

Le régime prussien respecta la langue et la culture romanes de ses nouveaux citoyens jusqu'à la nomination, en 1862, d'Otto von Bismarck comme Premier ministre. A partir de 1862, et plus encore lors du *Kulturkampf*, la volonté de germaniser se manifesta de la façon la plus radicale : brimades quotidiennes de la population, suppression du français dans l'administration de la commune, suppression du français à l'école, germanisation du culte catholique, avec déportation des instituteurs et du clergé wallons.

C'est pour défendre la double romanité de la Wallonie dite alors prussienne que fut créé le 13 janvier 1898 à Malmedy le Club Wallon. Le président en était Guillaume Bodet, le secrétaire Henri Bragard, et le père spirituel l'abbé Nicolas Pietkin. Celui-ci, l'oncle du précédent, vint se joindre à eux quelques années plus tard, ainsi que l'abbé Joseph Bastin, futur membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises (1939).

Les buts furent définis : cultiver le wallon malmédien, recueillir le folklore de la Wallonie prussienne, fonder une bibliothèque d'ouvrages wallons ou utiles pour l'étude du wallon. Dès le début, les membres actifs prirent l'habitude de s'appeler *fré* (frère) ; les femmes porteront le titre de *cuzène* (cousine), parfois celui de *matante*. La devise adoptée par le Club fut le *« Todi Walons »*, qui sera repris par toute la Wallonie en 1912, et qui devint aussi le titre du chant officiel du Club composé par Guillaume Bodet et Nicolas Pietkin.

De 1898 à 1919, le Club Wallon se battit dans la Wallonie prussienne sur tous les fronts où la romanité était en danger de mort. Il se revendiqua aussi comme faisant partie intégrante de la Wallonie en participant au Congrès Wallon à Liège en 1905, où Henri Bragard fut le seul à prononcer une allocution en wallon. Dès 1913, le coq wallon apparaît sur le clocher de Faymonville, où officie l'abbé Joseph Bastin. En 1914, Henri Bragard entre à l'Assemblée Wallonne où il représente les Wallons de Malmedy. Le Club Wallon accueillit également les membres cosmopolites du Congrès pour l'extension et la culture de la langue française de 1905 venus en excursion depuis Liège dans le petit territoire roman menacé.

L'action du Club se manifesta aussi dans le monde de l'édition, notamment par la publication, après Wallonia, de *La Germanisation de la Wallonie prussienne* de l'abbé N. Pietkin, en 1904. Ces combats menés d'abord en groupe se muèrent en luttes individuelles, de l'abbé N. Pietkin, de Henri Bragard et de l'abbé Joseph Bastin essentiellement, au fur et à mesure que l'âge faisait disparaître les membres et que la germanisation exerçait ses ravages parmi la jeunesse.

Après la défaite prussienne de 1918, les patriotes wallons mènent campagne pour la *désannexion* de la Wallonie malmédienne, avec, notamment, la requête du 3 janvier 1919 au roi Albert I[er] portant 200 signatures environ, en tête desquelles figurent celles de Henri Bragard, président du Club Wallon, de l'abbé Joseph Bastin, secrétaire du Club Wallon et d'un grand nombre de membres, contactés non sans risques, malgré les Prussiens toujours présents.

L'arrivée de la région de Malmedy-Waimes en Belgique marqua le début d'un nouveau combat : des sympathisants de l'Allemagne continuaient à se manifester, bientôt relayés par une minorité pronazie, financée par le III[e] Reich. C'est ainsi qu'en 1926 renaît officiellement le Club Wallon, qui défend les buts définis au début du mouvement face aux menées des nouveaux germanisateurs. Henri Bragard quitte la présidence qu'il assumait depuis 1899, sans pour autant abandonner le comité.

Lors du Congrès Wallon de Nivelles de 1926, la délégation du Club Wallon, entraînée par Henri Bragard, protestera énergiquement contre les rumeurs de vente de la Wallonie malmédienne par la Belgique à l'Allemagne.

En mai 1927 paraît le premier numéro de la revue *Lu vî Sprâwe*, qui sera la tribune où les écrivains de la Wallonie malmédienne pourront diffuser leurs œuvres, alors que précédemment, ils étaient obligés de s'adresser à la presse locale.

En 1934, la Fête de la Wallonie est organisée à Malmedy à l'occasion de l'inauguration du drapeau du Club Wallon. Les rues de la ville sont envahies par quelque 2000 manifestants. Les festivités marquent pour le Club Wallon l'occasion d'exprimer son patriotisme vis-à-vis de la Belgique, lié aux attaques contre les sympathisants de l'Allemagne répercutées pendant tout l'entre-deux-guerres dans les journaux locaux.

Hélas la même année, à la suite de dissensions à la fois politiques et littéraires, Henri Bragard quitte le Club Wallon et fonde le Cercle Chantecler.

Le 18 mai 1940, Hitler met la main sur Eupen-Malmedy-Saint-Vith. Le Club Wallon disparaît. Ses archives sont brûlées par la Gestapo.

Très vite après la guerre, le Club Wallon renaît malgré le décès tragique d'un certain nombre de ses membres, au nombre desquels figure Henri Bragard, mort au camp de

concentration de Sachsenhausen-Oranienburg en 1944. Les premières années sont consacrées à l'hommage aux pionniers, dans le but d'affirmer la continuité du mouvement et des idéaux. Semblablement, la revue *Lu vî Sprâwe* ressuscite en 1950, mais connaît des périodes difficiles où les numéros s'espacent, c'est dans les années 1970 seulement que la revue retrouve sa régularité de parution.

En 1948, une délégation du Club Wallon participa au Congrès Wallon à Bruxelles, où, contrairement à beaucoup de voix qui s'élevèrent en faveur du fédéralisme, les Malmédiens défendirent l'attachement indéfectible à la patrie commune, qu'ils venaient à peine de retrouver après 4 années tragiques.

En 1957, le Club Wallon publie le Dictionnaire wallon-français par Augustin-François Villers à l'usage de ses enfants (1793), 3e plus ancien dictionnaire wallon-français. En 1958, le Club Wallon devient Société Royale.

Si, à cette époque, la situation n'est plus tragique, un autre combat commence toutefois pour le Royal Club Wallon : celui de l'identité wallonne de Malmedy et de Waimes, que le reste de la Belgique a tendance à amalgamer avec la majorité germanophone de l'Est de la Belgique. En effet, si Malmedy et Waimes sont des agglomérations francophones avec une minorité germanophone à statut linguistique protégé, elles sont englobées dans ce qu'on a coutume d'appeler les Cantons de l'Est, qui n'ont aucune existence juridique mais qui favorisent dans le public la confusion des cultures. C'est pour affirmer la romanité de Malmedy que le Club Wallon fit œuvre de pionnier en apposant des plaques de rue en wallon dans différents quartiers de la ville. Elles sont aujourd'hui au nombre de 54.

C'est encore avec la volonté de faire connaître le Club Wallon et surtout la romanité, souvent ignorée, de l'entité de Malmedy-Waimes, que le comité tint à marquer de sa présence un certain nombre de manifestations. Ainsi, les 30 septembre et 22 octobre, après que le numéro spécial du 75e anniversaire de *La vie Wallonne* eut accueilli un long article sur La Wallonie malmédienne dans *La Vie Wallonne*, une délégation représenta la société aux vernissages à Namur et à Liège. Jean-Marie d'Heur, directeur de La vie Wallonne, souligna la wallonité de Malmedy dans le discours qu'il prononça au Parlement wallon, rencontrant ainsi les objectifs du Club.

Mais le souci de l'image de la Wallonie malmédienne à l'extérieur ne fait pas oublier au Club Wallon ses buts premiers : défendre la langue et la culture wallonnes sur place. Ainsi en 1960 a lieu le premier bal d'enfants du *Cwarmê* (Carnaval) patronné par le Royal Club Wallon. En 1973, à l'occasion du 75e anniversaire du Royal Club Wallon, apparaît le premier *Câbarèt*, suivi par beaucoup d'autres, qui rencontreront un succès énorme ; ainsi, en 1991-1992, plus de 700 spectateurs y assisteront. En 1990 a lieu la première *sîze du Noyé* (veillée de Noël).

Enfin, en 1990, l'*Anthologie de la Littérature wallonne malmédienne* est lancée, ainsi que le projet d'un dictionnaire français-wallon. Comme il est impossible de concevoir un dictionnaire sans une orthographe bien fixée, en 1996 paraît la première édition de la Brochure pratique sur la graphie et l'orthographe. Bientôt, le projet de dictionnaire s'étendra au wallon de Waimes.

1998 est l'année des anniversaires. 1350e année de fidélité à l'âme latine depuis que

Remacle, prédicateur roman, fonda Malmedy. Centenaire du Royal Club Wallon ; 50e numéro de la revue *Lu vî Sprâwe* ; 25e *Câbarèt.*

Quelle meilleure preuve de vitalité pour une société qui a traversé les remous d'un siècle mouvementé et dont plusieurs de ses membres ont eu le courage de défendre, jour après jour, la liberté, notre liberté, face aux totalitarismes ? Puisse l'avenir nous préserver de pareils drames, tout en gardant vive en chacun de nous la volonté de sauvegarder la double romanité de la Wallonie malmédienne !

Le Royal Club Wallon aujourd'hui

Qui se ressemble s'assemble ! Définir un cercle d'amis, fonder un club ou une société structurée répond à un besoin : se sentir plus forts, ensemble.

Le rire est certes une excellente médecine. Et notre langue wallonne, affaiblie, en a bien besoin. Tous deux réunis, ils président au succès des manifestations populaires carnaval, théâtre, réjouissances folkloriques diverses toujours bien présentes. C'est justement l'approche optimiste de cette langue vivante, gaie, drôle, juste, qui colle à nous-mêmes depuis notre enfance, qui la fera apprécier et vivre encore, le plus longtemps possible.

Voilà l'objectif majeur de notre défi, aujourd'hui : le maintien de la vitalité de la langue wallonne, parlée et écrite, dans la vie quotidienne et littéraire.

Come nos vîs péres, sèyans fîrs d' èsse Walons ! Clamons-le, informons-en sans relâche le reste de la Wallonie, voire la Belgique entière, qui persiste trop souvent à croire que nous sommes des ALLEMANDS QUI ONT APPRIS LE WALLON, et non l'inverse. L'information peut être dirigée aussi vers nos amis et partenaires de l'Est. Nous veillerons à dénoncer toute déviance qui pourrait nous faire faire machine arrière

Un immense patrimoine culturel est à sauvegarder. Chaque pierre, chaque chemin, la moindre plante, les hôtes les plus modestes de nos bois ont un nom wallon. On ne nous les enlèvera pas. Des siècles de labeur, d'artisanat, d'un savoir-faire spécialisé ont élargi un vocabulaire utile et précis. Notre dialecte a pris la couleur du combat tranquille de nos ancêtres industrieux, solidaires dans l'effort, mais aussi joyeux, farceurs, frondeurs comme nul autre. Il a engendré une forme particulière d'humour, forgé un esprit qui favorise les contacts humains. De nos jours encore, une connivence s'établit instantanément entre des personnes qui engagent une conversation en wallon.

Ensemble, les membres du Royal Club Wallon veulent se donner les moyens d'atteindre les buts poursuivis par la société.

Pour cela ils s'engagent à divertir, d'abord par le cabaret annuel, source de citation et de renouvellement de la production littéraire, mais aussi par les sîzes de Noël, qui établissent un trait d'union entre les réjouissances traditionnelles et une approche contemporaine conviviale des fêtes de la Nativité, et enfin par des représentations théâtrales avec des acteurs de toute la Wallonie malmédienne.

Ils se consacrent aussi à fixer le patrimoine linguistique, non seulement en préparant un dictionnaire français-malmédien-waimerais, mais, pour ce faire, en définissant une orthographe à la fois rationnelle et respectueuse du passé malmédien. Ils développent une politique de conservation, d'enrichissement et de diffusion des ouvrages de la bibliothèque, riche actuellement de plus de 2600 numéros, et maintiennent un contact étroit avec

les éditeurs et auteurs d'ouvrages wallons ou sur le wallon, avec les universités, les bibliothèques, les intellectuels wallons. Enfin, ils organisent des soirées de conversation sur un thème, avec un invité spécialiste qui s'exprime en wallon.

Une des tâches primordiales s'il en est, est d'initier les jeunes à notre langue. Ceci se fait par l'organisation du bal des enfants du 4e Jeudi-Gras, ainsi que par l'octroi d'un prix annuel aux enfants de sixième primaire ayant manifesté le plus d'intérêt pour leurs racines.

Le Club Wallon développe également une politique de présence dans les principales activités sociétaires régionales, dans les médias locaux et régionaux, dans les manifestations wallonnes extérieures (foires, vernissages d'exposition, congrès et colloques).

Il est important, pour l'Europe qui se forme, pour un monde qui cherche son orientation à l'aube du 3e millénaire, de garder la richesse et la brillance d'une mosaïque de cultures qui s'additionnent, se complètent, s'acceptent, se respectent, plutôt que de les recouvrir d'un vernis terne et monochrome.

Lu Rwayâl Club Walon d' Mâm'dî

Lu Club Walon a vèyou l' djoûr lu 13 du djanvîr 1898 à Mâm'dî. Lu prumî prézidant èsteût Guillaume Bodet, lu scriyeûr Henri Bragard èt lu pére spirituwél l' Abé Nicolas Pietkin.

Lès but' èstît clérs : wèrander èt cultiver lu walon mâm'diyin, rassop'ter lu *folklore* dol Walonîe k' èsteût prussiyène, mète so pîds one biblioteke d' ovrèdjes è walon, èt rassonler tot çou ki pléve êdî à mîs studiyî lu walon.

Tot-dreût, lès membes actifs prindît l' abitude du s' noumer « Fré ». Lès fèmes ki vont scrîre pwartront l' tite du « Cuzène », çoulà po n' nin èsse ruc'nohou par lu police prussiyène ! Lu dèvise tchûzi par lu Club fout lu « Todi Walons », dèvise ki sèrèt adopté par tote lu Walonîe l' an 1912, èt ki d'vinrè ossu lu tite do tchant nacionâl do Club, sucrît par Guillaume Bodet èt Nicolas Pietkin.

Du 1898 djusqu'à 1919, lu Club s' a batou o l' Walonîe Prussiyène tot là wice ku l' *romanité* èsteût è dandjîr du mwart.

Après l' doblore prussiyène du 1918, lès pâtriyotes walons su mètît èn alèdje po s' dutèler lu pus vite possibe dol Prûsse, çou ki n' arèta nin lès lutes do Club. Lu meûs d' may 1927 vèya lu nêhance do prumi n° do « Lu Vî Sprâwe, qui hufèle qwand li stitche » !

Lu deûzîme guère fout l' câse dol piète dès ârchîves do Club èt du s' dispâricion. Mès d' on côp ku l' guère fout oute, lu Club rataka d' pus bèle, fout actif azès manifèstâcions du 1948 èt fit publiyî lu diccionêre walon-francès da Augustin-François Villers.

Duspô lès ânées 60, lu Club n' arètrè nin du fé k'nohe lu vigueûr do linguèdje du Mâm'di èt d' Wémes, sins rouviyî lès but' do prumî djoûr. I mètrè so pîds lu Bal dès Efants do 4e Crâs-Djûdi do Cwarmê (*Carnaval*), lès sèyances du Câbarèt Walon o meûs d' sètimbe èt lès Sîzes du Noyé, lu djèrin vêrdi duvant l' fièsse du Noyé.

C'èst l' Club Walon lu prumîr à afitchî lu nom dès rous d' Mâm'dî è walon. C'èst d' lu ku vint l' *« Anthologie de la Littérature Wallonne Malmedienne »* èt c' èst co todi lu k' ouvère timpèsse po mète so pîds on novê diccionêre francès-walon ki rassonl'rè lès walons du Mâm'di èt du Wémes.

1998 fout *l' anée du tos lès anivèrsêres*: lu cintîme do Club, lu cincwantîme n° do « Vî Sprâwe », lu vint-cinkîme do Câbarèt èt, duzeûs tot çoulà, lu méme vol'té du wèrander nos vîhès trâdicions èt du pwarter bin hôt lu firté d' èsse walon avou nosse dèvise *« todi walon »* !

II.4

LES WALONS SCRÎJEÛS D'APRÈS L' BANBWÈS

Roger Viroux,
WASAB et Rèlî Namurwès

Come i gn-aveûve, après l' Banbwès dès djins qu'avin.n' dèdjà scrît è Walon, mins qui n' sicrîjin.n' pus, Roger Viroux, qu' èsteûve mimbe dès Rèlîs Narnurwès, a sayî d' lès r'mète en route à scrîre èt, s'is v'lin.n', lès fé mimbes dès Rèlîs.

Li soce a stî t'nuwe à batème do mwès d' mârs', en 1963. Li preumî raploû s'a faît on dîmègne après mèsse. Po n' nin aler dins on cabarèt, on s' divéve raploûre è l' sâle do curé, mins l' pa do curé d'adon aveûve faît do feu à l' cauve do curé. Li soce s'î a raploû djusqu'en 1996. Dispûs adon, èle si raploût è li scole, qu'èst malureûsemint wîde.

Lès mimbes dès Walons Scrîjeûs n'ont nin v'lu aler à Nameur, èt l' soce a continuwé au Banbwès.

Au preumî raploû, on-z-a tchwèzi on nom èt lomé on Prèsidint, Joseph Paquet, qui proveneûve di Mautche, èt on pèneû èt caurlî Roger Viroux, qu'èst co pèneû asteûre.

Après Joseph Paquet, lès Présidints ont stî Edgard Brogniez, Andrée Bacq, Maurice Chapelle, André Robe, Georges Michel, èt dispûs 1998, Gilbert Doquire.

Tos lès mwès, les Wasabs si raploûjenut l' dêrin sèmedi à deûs-eûres, po lîre èt critiker leûs dêrins scrîjadjes. Mins, tènawète, nos priyans co bin dès-ôtes waloneûs, por zèls nos vni causer d' leûs boutadjes po l' Walon.

A paurti d' 1982, lès Wasabs ont publiyî one rivûwe qui parèteûve 4 côps pâr an, donc on trwèsmwèstî : Lès Novèles dès Walons Scrîjeûs d'après l' Banbwès. Nos-avans arèté en 1986 faute di caurs.

En 1994, nos-avans racominçî, èt l' nombe d'abonés n'a faît qui d' crèche dispûs adon. En 1998, nos-avans 20 % d'abonés d'pus qu' en 1997.

On trove è l' rivûwe dès tèkses litèraîres, siyintifikes, dès fauves èt dè l' publicité : tot è Walon. Dès rèclames è Walon, ça n' ègzisteûve nin dins one ôte rivuwe, divant « Li Chwès, qui n' a skèpyî qu' en 1996.

Nos nos-ètindans bin avou lès Rèlîs Namurwès, lès djins dè l' Ranteûle, lès soçons dès Rcâzeûs d' Walon èt les Walons scrîjeûs dè l' Bote di Djuvèt, li sûd do Comté d' Nameur, qu'on traîté nos-a volé.

Nos mimbes vègnenut d' Veirèye, asto d' Mont, Fayi-dlé-Manâje, Djiblou, Maujerèt, Sorènes, Vireus, Dwèche,... èt tote li stindéye ètur.

Nos-avans faît dès concoûrs di rècitadjes ; avou djusqu'à d'pus d' 200 pârticipants, mins nos-avans lachî faute di caurs.

Chake anéye, nos-ôrganisans l' « Concoûrs dè l' Mârlagne » è sovenance di Maurice Awoust, avou 10.000 fr. d' pris.

Li soce si pwate bin. Grâces ! Nos v's-è sowaîtans ostant...

Èt si vos v'loz fé conechance avou nos, li pèneû paye si tèlèfone, qu'a l' numerô 071-71.13.13.

L'association littéraire wallonne de Bambois WASAB

Comme il y avait dans la région de Bambois, des personnes qui avaient déjà écrit en wallon, mais qui n'écrivaient plus, Roger Viroux, qui était membre des *Rèlîs Namurwès,* a tenté de les remettre à la tâche de l'écriture, et, s'ils le désiraient, les faire membres des *Rèlîs.*

La société a été tenue sur les fonds baptismaux pendant le mois de mars 1963. La première réunion s'est tenue un dimanche après la messe.

Pour l'anecdote, on devait se rassembler dans la salle paroissiale pour ne pas aller au café. Mais il advint que le père du curé d'alors avait allumé du feu dans la cave du presbytère. C'est là que l'association tint sa première réunion... et les suivantes jusqu'en 1996. Depuis cette date, elle se réunit à l'école, qui est malheureusement vide.

Les membres de l'association n'ont pas voulu aller à Namur, et la société a donc continué de se rassembler à Bambois.

A la première réunion, on a choisi un nom et nommé un président, Joseph Paquet, originaire de Marche-en-Famenne, et un secrétaire-trésorier, Roger Viroux, qui a occupé le poste de secrétaire jusqu'aujourd'hui. Le trésorier actuel est Jean Fivet.

Après Joseph Paquet, les présidents furent Edgard Brogniez, Andrée Bacq, Maurice Chapelle, André Robe, Georges Michel, et depuis 1998, Gilbert Doquire.

Les réunions mensuelles de l'association ont lieu le dernier samedi du mois, à deux heures de l'après-midi La réunion consiste en la lecture et la critique des derniers écrits des membres. Mais nous invitons à l'occasion des *waloneûs* non membres qui viennent nous entretenir de leurs activités.

A partir de 1982, l'association a également publié une revue trimestrielle *Lès Novèles dès Walons Scrîjeûs d'après l' Banbwès,* mais a dû arrêter en 1986, faute de moyens matériels.

En 1994, la publication a redémarré, et le nombre d'abonnés ne fait qu'augmenter depuis lors. En 1998, nous avions 20 % d'abonnés en plus par rapport à 1997.

La revue se compose de textes littéraires, scientifiques, d'anecdotes humoristiques, et de publicité, entièrement en wallon. Notons que la publicité en wallon est une originalité, qu'on ne rencontre que dans notre revue, mais qui a fait des émules, dont *Li Chwès,* revue créée à Namur en 1996.

Nous entretenons de bonnes relations avec d'autres associations, entre autres, lès Rèlîs Namurwès, le PAC de Wépion, li Ranteûle, les Rcauzeûs d' Walon de Bertrix, ainsi

qu'avec les écrivains wallons de la Botte de Givet, le sud du Comté de Namur qu'un traité nous a ravi.

Nos membres proviennent de la région de Mons, Fayt-lez-Manage, Gembloux, Maizeret, Sorinnes, Vireux-Wallerand en France, Doische... et toute la zone comprise dans ce périmètre.

Nous avons organisé des concours de récitations, auxquels ont participé jusque plus de 200 enfants, mais nous avons dû arrêter, faute de moyens financiers.

Chaque année, nous organisons le Concours Littéraire de la Marlagne, à la mémoire de Maurice Awoust, avec 10 000 francs de prix.

L'association se porte bien, merci ! Nous vous en souhaitons autant. Et si vous voulez faire connaissance avec nous, le secrétaire, qui paye régulièrement ses notes de téléphone, pourra donc vous renseigner au 071/71 13 13.

II.5

MUSIQUE POST-MODERNE EN WALLON : LE CAS WILLIAM DUNKER

André Gauditiaubois,
Li Ranteule

Il est certain que la chanson, rencontre de la langue avec la musique est le médium le plus efficace pour la défense, l'illustration et la perpétuation d'une culture minoritaire. L'exemple des Cadjins de Louisiane est probant. Le français a gardé droit de cité dans ce coin des Etats-Unis grâce à ces *chîjes, scrènes* ou *radjoûs* musicaux du samedi soir, appelés les fait-dodo du fait que les enfants du village dormaient dans la même grande pièce de la maison choisie ce soir-là pour la réunion conviviale. Il suffit de prendre connaissance des subsides accordés à la chanson française dans la Belle Province. Alouette, je te plumerai. Une façon de garder les plumes sur la peau de notre coq wallon. Bien que ce soit avec des vers. Faut pas confondre la poésie wallonne (je dirais plutôt *rimâdje* car beaucoup de ces textes à vers n'ont de poésie que la forme, pas le fond) *pele-panse* confinée dans les bouquins illisibles pour beaucoup de non-fellerisés avec la magie sensuelle d'une bonne chanson. Il a de mauvaises chansons. même en wallon. En wallon merde se dit *stron* et cela sent mauvais dans tous les langages du Monde. Aznavour et Edith Piaf dans les années 50, ne manquaient jamais l'occasion quand ils passaient en tournée chez nous d'interpréter *« Lèyîz m' plorer »* et *« Li p'tit banc »*. Il l'a rappelé dernièrement a la RTBF au cours de l'émission d'hommage « Il était, Annie Cordy, une fois » ; il y a précisé qu'il avait proposé à Nana Mouskouri de chanter ces deux chansons vu leur qualité musicale et poétique (sic !).

Un peu d'histoire

Les premières œuvres musicales de qualité avec usage d'un langage wallon furent les quatre opéras comiques de Hamal connus sous l'appellation de Théâtre Liégeois. De tous temps, la chanson wallonne a toujours été écrite sur les musiques à la mode et ce jusqu'à la fin des années folles. Nicolas Bosret à Namur, Jacques Bertrand à Charleroi, auteur immortel de *« Sintèz come èm keûr bat »* ou *« Lolote »* sur un air autrichien datant du Congrès de Vienne, dont Schubert s'est largement inspiré dans son « Lindebaum » (le

tilleul), extrait du « Voyage d'Hiver » et qui sert également de musique aux *« Pantalon trâwé »* de Liège et *« Lès Chambourlètes »* de Mons. A l'époque, bien avant l'invention du phonographe et des plaques qui vont avec, Jacques Bertrand pour populariser ses chansons dans la région de Charleroi, envoyait sur tous les marchés et dans les nombreuses guinguettes, des vendeurs-chanteurs de petits formats (textes et partitions des œuvres). Vers les années 1885, Berniaux, compositeur de *« Les djouwèus d'cautes »* quitte Charleroi pour accompagner le grand Mayol à Paris avec qui il composera la musique de moultes chansons dont « Les mains de femmes » (sur l'air *« Les djouweus d' cautes »*) et « Le trou de mon quai ».Pour Liège, avant la seconde guerre, on peut citer entre autres Constant Dehousse et Emile Wiket du *ptit banc.* Depuis la fin de la guerre, la chanson wallonne n'a pas ou très peu suivi les airs du temps. Un chanteur tel que Bob Dechamps en Carolorégie n'a fait que perpétuer la chanson à l'ancienne des aînés tels Jacques Bertrand, François Loriaux, Ferdinand Davaux, et ses propres compositions. L'arrivée des musiques nouvelles n'a eu que peu ou pas d'effet sur l'artiste, à part peut-être un twist anecdotique et l'ancêtre du rap wallon, *« Langâdje Congolès »*. Des Camille Trouillet et autres Henri Golan ont suivi cet exemple. La chanson wallonne ne peut se confiner à un pseudo-folklore qui la mènera irrémédiablement à une disparition pure et simple et à la mise sous formol dans une anthologie discographique chère à Françoise Lempereur. Je ne parlerai pas de Julos Beaucarne, bien qu'il ait sorti un 45t reprenant les adaptations wallonnes de « Les gens de mon pays » de Gilles Vignault et « L'Auvergnat » de Brassens et un 33t de chansons wallonnes du siècle dernier, dont l'inévitable « Petite Gayole » *(toudi prom'tûwe, toudi ratindûwe)*, cela n'est ni original ni novateur pour la langue wallonne. Mais je citerai pourtant Vitor Hublot pour ses versions électronico-dance de *« La p'tite gayole »* et *« Piron »*. En 1975 alors que Wilhelm Dünker (15 ans et demi à l'époque) dit Alfred avec les chansons *« Djan Pinson »* et « Black Country Blues » avait été déclassé à la demi-finale du Hainaut du Grand Prix De La Chanson Wallonne de la RTBF par le président du jury, M. Emile Lempereur, le grand croque-mort du wallon, capitaine préférant mourir aux commandes de son bateau plutôt que léguer le dialecte aux nouvelles générations. Ce qui semblait alors être perçu comme nul et dangereux pour l'esprit wallon par le chef des wallonophones *charlèrwètîs* est devenu bizarrement excellent, nouveau et intéressant en 1998 non seulement chez nous mais aussi au Québec, allez savoir par quel miracle !

25 ans de lutte pour un rèloukâdje du wallon

Le premier blues en wallon connu fut le *« Pijonisse blues »* d'Alain Neffe (1964) inspirée librement des premiers hits des Rolling Stones insérée en 1969 dans une pièce wallonne satirique surréaliste soixante-huitarde pour ne pas dire anarchisante de Philippe Votquenne, actuellement maître-queux dans un grand restaurant en Ardennes, pièce racontant la venue du champion grec de colombophilie, Pijonopoulos, lors des championnats du monde de coulonisme à Trazegnies, bourgade connue à l'époque par son festival rock au Château (Jimmy Page, Vacation, Récréation, Gengis Khan, P. Rapsaet, etc.) La pièce eut un grand succès autant auprès des vieux wallons que des jeunes au cours des représentations au Château puis à l'hôtel de ville de Trazegnies. Après le passage d'un

nommé Honoré Delbouille alias Yvan Delporte (le moins mauvais des cousins Daltons) (également cousin d'Alain Neffe, créateur de « Pijonisse Blues ») au légendaire Pop Club (France-Inter) de José Artur début des années 70, (je dois avouer ne pas avoir entendu l'œuvre mais uniquement l'*intèrvûwe* de l'honoré ex-rédacteur en chef de « Spirou » et du « Trombone illustré »), cela m'a incité à écrire un blues en wallon (« Black Country Blues »), ce qui fut fait.

Black Country Blues Story (1973-1998), actions pour un rèloukâdje du walon

Le premier musicien à faire une musique sur ce « Blues du Pays Noir » fut Axel Bonaparte, arrière-arrière-arrière petit-fils de Jérôme Bonaparte et Miss Paterson et voisin d'Eddy Merckx, qui l'interpréta en direct en 1973 dans l'émission-radio de Marc Moulin « Cap de Nuit », Giorgio Gomelsky, producteur de Magma, Brian Auger et Julie Driscoll devait en faire un 45-T, mais sa compagnie de disque, Utopia, fit faillite. En 1974, je découvris au « Le Coup de Fusil », maison de jeunes défunte mais très fréquentée à l'époque par la jeunesse carolorégienne branchée jazz, rock et folk, un exceptionnel jeune talent d'à peine 15 ans nommé Alfred avec ses chansons comiques et pleines d'humour gillicien : « Madame Pipi, elle gagne des sous, à la ville basse », *« Pout-mau è tcheû dins l' eûwe »*, « Madame l'institustatrice » et « Alfred Pinenzinc », je lui proposai de reprendre et remettre en musique le « Black Country Blues », sur la lancée, il mit en musique mon texte intitulé *« Djan Pinson »* dont le refrain est repris d'une comptine à dringuèyes entendue dans ma prime jeunesse à Beignée, un hameau de Ham-sur-Heure, sans penser un seul instant que cette chanson serait classé N° 1 au hit-parade canadien en 1998.

Le Grand Prix de la Chanson wallonne

Revenons au Grand Prix de la Chanson Wallonne 1975 ; cette année-là, Philippe Anciaux le remporta avec deux chansons d'inspiration folkeuse dont *« Li Cinse di Prasles »*, Jean-Claude Watrin, Jacques Lefèvre, Jacky Goethals, André Gâdisseur, Jean-Pierre Clovin, André Capitaine (1er en 83) avec *« Li blues du dju d' la Moûse »* (Capitaine-Lefèvre), ex-Tribal Moustachol cfr « La moutouelle », Roger Joiris & Les Lecuivre sisters (1er en 85), Bruno Picard (1er en 84), Michel Pire, Marianne Hans, Véronique Roba (1ère en 86), Annick Cremasco, Dominique Heymans, le Julos d'Haine-Saint-Pierre-et-Paul et le binamé Laurent Hendschel (2e en 89) sont restés des représentants honnêtes de ce genre de musique parfois avec un petit accent vieux jazz ; le rock à l'ancienne n'ayant jamais été représenté que par l'Elvis liégeois, Jacky Theunis Valentin (non classé en 89 bien qu'accompagné par les meilleurs musiciens liégeois, Tribolet, Ongarato.et lyricisé par J.Lefèvre !), Le rock moderne et le blues par Alfred William Dunker (déclassé en 1975 !) qui dut attendre jusqu'en 1984 une deuxième place et le prix des jeunes pour être reconnu, *Alain Paquet èyè s' Binde* (Prix des jeunes 86) avec *« Aute pau »* et *« El langâdje dès fleûrs »* (Paquet-Gauditiaubois), Michel Feilner, le Renaud noir et son Pinpin Maron chaud (Prix des jeunes et Premier Prix en 1989), hors-concours René Binamé, les Slugs (*Lumçons*) et Compost Binde ; le Jazz par notre Guy Cabay (jamais classé) subtil bien sûr et évidem-

ment ! Le dernier concours organisé en 1992 par l'UCW était un lamentable retour musical vingt ans en arrière d'après les dires du juré Jean-Pierre Clovin. Mes deux candidats Georges Egels et Dino Forlane furent d'ailleurs refusés ! *Faut né dmander !*

Revenons un moment à René Binamé et les Roues de Secours

Après un concert chaud à Namur début février 91, relaté par X. Diskeuve dans *Vers l'avenir* du 9 février 1991 : « René Binamé et les roues de secours, un des meilleurs groupes engendrés par Dinant : leurs versions speedées de la « P'tite Gayole », du légendaire « I wanna be your dog » des Stooges traduit en un délirant « Dji voureu ièsse ti tchin ». Leur final fut particulièrement grandiose lorsque Marouf, le guitariste, envoya d'un coup de postérieur son partenaire Zen alias L Hendschel dans le « matos », coupant net la sono et obligeant les régisseurs à remettre de l'ordre ». Sic !

No Lorint a stî in fameus anarchisse dins s' djônèsse !

A l'époque, il y avait sur la RTBF1-TV, une bonne émission pour jeunes, à qui, naïf, j'ai écrit un mot et envoyé un exemplaire de la plaque acquise de mes deniers auprès de ces Renés Binamés, voici le contenu de cette lettre toujours sans réponse à ce jour :

« Cher Félix,

« Belle émission, mais connais-tu l'art musical endogène ? Des jeunes *copères* anarcho-punques connu sous le nom de René Binamé et les roues de secours ont commis un 45T en wallon qui passe, diable merci, sur Rock à gogo, merci Jacques de Pierpont. J'ai écrit les paroles de la face A, « Black Country Blues » (Dunker-Gauditiaubois), le premier blouze en *cras walon.* Merci à Iggy Pop pour sa version de « La petite Gayole » (« The Little Gaol »). When my canari will may sing, he'll go and see the girls. Oh !Yeah ! Une plus large couverture médiatique réchaufferait le cœur de ces joyeux lurons de Dinant, ainsi que leurs pieds ; pourquoi un langage intérieur original est-il relégué dans les divisions inférieures ? (Cette langue vernaculaire est devenue la langue la plus étrangère de notre communauté). *Mins l' powéte walon n' vout né moru !* (The composer refuses to die – Edgard Varèse).

« Binamé Félix, nous comptons tous sur toi pour que la justesse soit rétablie dans le grand-duché de Wallonie et en principauté de Liège. Cher Archiduc, rétablissez La Joyeuse Entrée ! Je joins la *plake des Binamés,* Enfants de la Meuse, les étoiles du *Rok Walon & è Walon. Hoûtez-le bin !* Que le bonheur t'habite ! A.G.P.S. Ce rock est garanti indigène du Pays (Boucherie Sanzocha). »

Hélas ! pas de réponse. Félix était certainement un de ces *brusselères maubèlères* intellos branchés et nous n'étions malheureusement ni Lettons, ni Catalans.

New Age Music in Wallony

Dans la nuit du 13 au 14 septembre 1993, sur les ondes de France-Culture, dans l'émission « Clair de Nuit » d'Irène Omélianenko, on a pu entendre *« Roudje Oranje »*, un de mes poèmes accompagné par le musicien-compositeur sitaro-trompettiste, Nicolas Hersart de la Villemarqué, (descendant de Théodore Hersart, Vicomte de la Villemarqué (1815-1895), collecteur de nombreux contes et chansons en breton parus dans sa célèbre antho-

logie, « Barzas Breis »). En mai 1994 sortait le maxi-CD *« Roudje Oranje »* et *« Amoûr d'èstwèles »* par le groupe *« Noû-W-âdje Muzike »* (Gauditiaubois-Malempré-Villemarqué) (enregistrement et mixage d'Alain Neffe, encore lui) qui n'a pas reçu le succès mérité vu certainement sa trop grande modernité. L'idée de mettre de la poésie en walon sur de la musique cosmique ne date pas d'hier mais du 22 mars 1974, lors du concert (Boum de l'équinoxe) du groupe « Kosmose » (Alain Neffe, Daniel Malempré, Francis et Freddy Pourcel et moi-même) au Coup de Fusil et plus exactement dans la salle de gym de l'école Saint-Joseph à Charleroi, ce soir-là, avant le concert instrumental, j'ai déclamé le poème *« Pattavau les estwèles »* accompagné par ces fabuleux musiciens locaux mais néanmoins extragalactiques. Seul Pierre Dufaux, dans son émission « 900. 00 Walons » a présenté le CD et quelques autres morceaux inédits dont *« Pîre d'asses »*, *« Emacralèdje »*, *« Tango »* du groupe *« Nou-W-âdje Muzike »*, je l'en remercie, fin du chapitre.

William Dunker Trop Tchaud *presque trop tard*

En 1988, W.D. enregistrait sous le nom d'Alfred un 45 tours avec *« Condroz èt Western »* et *« Toudi èchène »* (bientôt la toune fera un hit au Canada). Le 1er Avril 1989, la chanson *« Condroz èt Western »* devait passer sur la Une (RTBF) dans l'émission pour enfant défunte « Nouba Nouba ». Au dernier moment le passage d'Alfred fut remplacé par « Salade de fruit » par Princesse Erika, pour la raison que le wallon n'était pas politiquement correct pour des oreilles enfantines. De plus la chanson contenait le mot *couye* (plaisanterie). Vilain Dutroux !

Suite à cet échec, Sowarex attendit sept années et une faillite pour sortir un projet de CD paru en octobre 1998 avec le succès que l'on sait (le single de promotion *« Trop Tchaud »* et *« Just like after the ribote blues »* étant sorti fin avril 1997). Depuis notre William fait son bonhomme de chemin seul en direct « live » en notre contrée, avec « Les Fabuleux Élégants » au Canada (Leur CD comporte trois titres de W.D. et moi-même. *« Tu pous bouchî min tu n' pous né muchî »*, *« Djan Pinson »*, *« Toudi èchène »* et sa version française « Toujours ensemble »).

Ses passages aux Francofolies de Montréal, au Festival d'été de Québec avec Zachary Richard, aux Francofolies de Spa en témoignent. Il a d'ailleurs reçu le Prix « Buxelles-Wallonie-Québec », remis avec celui de la personnalité francophone de l'année au mois de novembre 98 à Green Bay.

Chapitre final : « l'espoir fait vivre »

L'action concertée de certaines associations culturelles wallonophones pour plus de wallon à la RTByief come Yllief n'a vraiment rien donné. Toujours les trois heures-ghettos (pendant « Bon Week-end » sur la Ière TV), du vendredi soir à la radio sur Fréquence-dite-Wallonie (deux heures seulement pour le Hainaut pourtout province biglossico-dialectale Picard et Ouest-Wallon) En radio, 30 minutes par jour à une heure d'écoute importante (e.a. pendant les bêtes jeux de l'après-midi) seraient certainement plus efficaces à la cause des ravicantisses. L'émission « Wallons-nous » avec son budget rabougri, sa subtilité de verre de quinquet, son cachet année 50 – Catherine Langeais du pauvre – n'est pas à

même d'intéresser la jeunesse de Wallonie à la défense de ses parlers locaux.

Un peu de modernité que diantre ! A quand une vraie émission dynamique en wallon sur le wallon ? Le Grand Prix de la Chanson Wallonne a disparu depuis six ans et ce d'après la RTBF pour un manque de talents parmi les candidats possibles, pendant ces « années sans » sont apparus quand même des groupes comme les Slugs, René Binamé, Compost binde et l'Alfred William Dunker, ce qui se passe à l'Ouest devrait se passer à Liège, Burning City en english, où sont les nouveaux Lefèvre et Capitaine, les Feilner et Valentin. Refaites-nous un Grand Prix de la Chanson Wallonne pour l'an 2000 et envoyons le gagnant représenter la Belgique au Concours Eurovision. (Cela bien qu'ils aient plus de trois chaines de TV, les catalans ne l'ont jamais fait.) Allez Jean-Claude, réponds à ton collègue Vandenbrande et présente à l'Europe le candidat wallon.

Dernier paragraphe

Je sais que les *Ranteûlîs* n'aiment pas trop éditer des affaires en vers, mais pour la partie en wallon du chapitre « Musique », je compte, vu que tout se termine toujours par des chansons, achever par le texte en wallon qui a été les plus joué dans le monde depuis un an.

Djan Pinson

I

Les âbes sont tout tchènus,
Bén râde vénra l' iviêr.
Dji m' si bén rèmoulu,
Tout seû dzeû m' tchèyêre.
I fét freud dins l' maujo,
Dins l' istûve faureut du bos,
Eyûsk' èle est l' coumère
Ki m' fra mwinss deur l' iviêr

erfrin
Djan Pinson n' a nén co rciné,
Donèz-li, in ptit bouket !
Tayèz bén ou tayèz mau,
In ptit bouket pou Djan Pinson
Ey ène miète di solia
Pou s' ertchaufer les ochas

II

Pont d' lèpes pou mes betch,
Pont d' espale pou m' deure tiesse,
Pierdu intre el vèrt èt l' setch,
Dji m' sin tout pènaud, tout biesse,

Trin.ner dins les cabarets,
Vûdi des pintes a dè yesse sô
Eyè rèvnu tout rotant a hiket,
En' fé nén rouvî k' dj' ai mau.

III

Ki asteûre èm vira voltî
Et vira m' pwène a vikî.
Dj' ai dandjî d' ène miète di pwin
Pou m' keûr ki a tant fwin.
Dilé mi, gn a co noulu,
Toudi l' gnût èyè l' solia dju.
Dj' aré des lârmes plins les îs
Kand les mouchons tchantront roci.

IV

C' est dins l' gnût k' les estwèles lûjnut,
C' est dins l' nîve k' el solia est l' pus bia,
On n' pout nén dîre tout est foutu
Tint k' chake djoû e-st in nouvia.

*(Paroles d' André Gauditiaubois
èt muzike da Wilhelm Dünker)*

II.6

LE GRAND BÊTISIER À PROPOS DU « CHANT DES WALLONS »

Emile Sullon,
artiste de variétés et écrivain wallon

On en a tellement parlé, on a écrit tant de choses à son sujet que je me demande si quelqu'un sera tenté de lire ces lignes ! J'avoue pourtant que tout ce qui le concerne ne m'a jamais laissé indifférent et je ne cacherai pas le plaisir que j'éprouve d'exprimer ici ce que j'en pense.

Disons d'emblée qu'à de rares exceptions près, les commentaires des lecteurs, des journalistes, des hommes politiques et, en général, de tous ceux qui ont cru bon de donner un avis me semblent dignes de prendre place dans « Le Grand Bêtisier » que voici. Tant pis si je ne fais que l'allonger en rédigeant ces quelques pages mais je vais vous livrer des réflexions qui me sont venues en lisant ou en écoutant ce que d'autres ont déclaré... à propos du Chant des Wallons.

Je le fais comme on dit « de mémoire » car je n'ai pas pris de notes ni collectionné les coupures de presse. Il faut croire que les bêtises ne s'effacent pas de la mémoire comme les pas des amants sur le sable...

Tiens, j'y pense, qu'est-ce que Jacques Prévert pensait de La Marseillaise ? Ça n'a peut-être aucun rapport mais j'entends encore Georges Brassens répondre au journaliste qui lui posait la même question : « Comme musique, ce n'est pas trop mal, mais les paroles... » Notre Julos Beaucarne déclina l'offre qui lui fut faite de nous écrire un nouvel hymne. Il se tira d'affaire en déclarant qu'il ne se sentait pas très inspiré par la chose.

Mais venons-en aux bêtises lues et entendues. Elles ne datent pas d'hier mais l'assaut véritable remonte à environ deux ans. On apprenait qu'un parlementaire avait eu « l'idée » de traduire en français *Li Tchant dès Walons.* Ce fut l'occasion d'une première volée de bois vert. Le texte obsolète, pompeux (voire pompier), ridicule, grotesque ne pouvait plus convenir à la Wallonie d'aujourd'hui ! Le virus du chansonnier, dont je n'ai jamais pu me débarrasser, m'avait poussé à écrire alors, sur l'air du Tchant dès Walons, une strophe cruelle où je ne faisais que résumer en vers la prose des lecteurs qui s'exprimaient dans *Le Soir*, jour après jour... Voici ce texte (qui ne fut jamais publié, bien entendu) :

On n'est plus fier de notre Wallonie
Elle est à peine une ombre du passé.
Les pays producteurs qui l'ont bannie
En feront vite un monument classé.
C'est d'Internet qu'il faut chanter la gloire
Et si le clone indique un bon filon
Dans le troupeau ne faisons pas d'histoire :
Allons bêler notre chant des Wallons
Dans le troupeau ne faisons pas d'histoire
Allons bêler mais oui bêlons
Notre chant des Wallons !

Je n'exagérais rien (ou je le faisais à peine). C'est à peu près l'équivalent des critiques formulées et publiées dans la presse. Je suis en droit de penser que je résumais ainsi ce que d'aucuns souhaitaient entendre dans un hymne nouveau destiné à notre région. De toute façon, je n'ai jamais lu une critique quelque peu favorable. C'était plutôt de l'entreprise de démolition où chacun apportait son coup de pioche et le plus étonnant c'est qu'il semblait ne pas y avoir eu de concertation préalable entre les détracteurs.

Mais il faut dire aussi que ceux qui croient utile de donner leur avis spontané sur toutes choses s'excluent ainsi de « la masse silencieuse ». Ils influencent peut-être l'opinion mais rien n'est moins sûr. Les sondages se trompent aussi. Allez savoir ce que pense quelqu'un qui n'aime pas parler ! Faut-il recourir au référendum pour savoir si quelque chose mérite ou ne mérite pas son suffrage approbatif ? En ce qui concerne un chant, on peut s'en passer car on est fixé assez rapidement. Ou bien ce chant devient populaire ou bien on ne le retient pas.

« La Marseillaise » devint vite un succès et rien ne put freiner l'élan qu'elle souleva. Le plus mécréant des Anglais (que je sache) ne se révolte pas en entendant *God save the...*

Li Tchant dès Walons fut immédiatement connu dans la région de Liège. Il n'y a pas eu à le pousser en avant ni à le promouvoir pour qu'un million de Wallons l'adoptent dès sa création en 1900. Dans la Cité ardente, une rue porte le nom de son auteur et une autre celui de son compositeur. Dans toute la province, le public se lève dès qu'il l'entend et, presque toujours, on se met à le chanter en chœur.

Bien sûr, la province de Liège n'est pas toute la Wallonie. Pourtant, je peux affirmer que jadis les harmonies, les fanfares, les musiques militaires jouaient ce chant et que partout, si même on n'en connaissait pas toutes les paroles, il faisait figure de chant officiel.

C'est dans les années 50 qu'il cessa d'en être ainsi (sauf en région liégeoise où le succès était déjà trop enraciné). Ça s'est passé comme si une invisible main avait mit fin à son essor. Cela répondait-il à un courant naturel ou à une volonté politique ? Je n'en sais rien. Même à Liège, la ferveur wallonne qu'il dégageait ne plaisait plus à tout le monde. Certains y trouvaient-ils le ferment d'une volonté séparatiste ? Etait-ce simplement que les accents un tant soit peu révolutionnaires de sa musique l'aient fait s'apparenter soudain à la Marseillaise. (cet hymne qui était « censuré » chez nous avant 1914) ou à l'Internationale, qui faisait surgir de l'eczéma aux gens « bien pensants », allez donc savoir ?

Toujours est-il qu'il suscitait des réticences alors que, dans ce chant, rien n'incite à la révolte. On y proclame qu'on est Wallon et qu'on entend le rester. Est-ce de la provocation ?

Moi, j'aime bien ce chant et je dirai que j'écarte toute velléité de critiquer le choix qui vient d'être fait de le considérer comme l'hymne de la Wallonie mais je doute cependant qu'en français son succès soit acquis. L'expérience dans ce sens fut souvent tentée et, chaque fois, se solda par un échec. J'ai moi-même écrit un texte qui, à l'époque, reçut l'approbation du Rassemblement Wallon et des ayants droit (car il s'agit d'une œuvre encore protégée par la société des auteurs). On l'enregistra et on en vendit péniblement quelques centaines de disques, c'est tout ! Il se peut que cette fois la version française soit reçue avec plus d'enthousiasme (la foi soulève des montagnes).

Cette adaptation est celle de Théophile Bovy, l'auteur du texte original wallon, mais force m'est de constater que les mots n'ont pas le même impact dans l'une et l'autre version. L'œuvre fut pensée en wallon et, traduite, elle perd de sa poésie et même de son sens. C'est curieux mais je dirai qu'en wallon elle n'a pas de rides. Tout paraît avoir été pesé pour résister au temps. Vous en doutez ? Examinons les premiers vers.

En wallon, le chant commence ainsi : *Nos èstans fîrs ni nosse pitite patrèye.* On sous-entend ainsi que l'étendue restreinte de notre sol n'empêche pas la fierté qu'on éprouve pour lui. Au mot à mot, il faudrait traduire : « Nous sommes fiers de notr' petit' patrie... » Mais les élisions, qui sont naturelles et même obligatoires en wallon, seraient mal venues en français.

Bovy a cru résoudre le problème en tournant sa phrase ainsi : « Nous sommes fiers de notre Wallonie ». Oui mais ce n'est plus pareil ! Cela n'exprime plus qu'un sentiment qui doit être commun à tous les peuples... qu'un Chinois peut éprouver pour sa vaste contrée.

Le deuxième vers nous dit : *« Ca lâdje èt lon on djåse di sès èfants ».* Ce qui signifie que « bien loin d'ici, on parle de ses enfants ». C'était peut-être plus vrai jadis que de nos jours mais ça reste bien plus modeste que « Le monde entier admire ses enfants » de la version française (rédigée pourtant par le même auteur, je me plais à le rappeler).

Le troisième vers c'est *« Å prumî rang on l' mète po l'industrèye »* et le quatrième *« Et d'vins lès årts, èle riglatihe ot'tant ».* C'est ici que le bât blesse et que la proclamation semble émané d'un autre âge mais... j'ai écrit plus haut que les mots wallons n'avaient pas de rides et semblaient avoir été pesés. C'est vrai. Il se peut bien que ça soit sans l'avoir voulu expressément mais en disant *« on l' mète »* l'auteur ne fait qu'affirmer que la Wallonie a pris place au premier rang de l'industrie. Que l'on pense à l'inventeur de la dynamo ou à Dony (avant qui le zinc ne servait pas à grand-chose), notre renommée semble déjà justifiée. Et, en ce qui concerne « les arts », pourrait-on, par exemple nier l'école liégeoise du violon ? Vieuxtemps et Ysaye n'ont-ils pas porté son renom partout ? Mais tout semble dit avec délicatesse, tout se laisse deviner en faisant en sorte que les références au passé coulent de source, sans avoir à les citer.

Tandis que la traduction donne : « Au premier rang brille son industrie. Et dans les arts on l'apprécie autant. » C'est dit d'une façon qui situe la phrase au présent et rien qu'au présent. Ceci ne fait que « remuer le couteau dans la plaie » en accentuant le côté anachronique. Toute souplesse d'interprétation a disparu.

Est-il besoin de poursuivre l'analyse pour donner ma conclusion : Li tchant dès Walons

a été conçu en wallon et perd de sa saveur dans un autre langage. Est-ce dire que « traduction c'est toujours trahison » ? Bien sûr que non. Il y a des œuvres qui s'y sont très bien prêtées. Il semblerait cependant que la chose réussisse mieux aux livres et aux pièces de théâtre qu'à la chanson. L'obligation de respecter la cadence musicale des mots rend l'exercice plus difficile. Surtout quand on veut épouser étroitement le texte. C'est peut-être ce qui conduit à ne plus donner des représentations d'opéra qu'en version originale. Pourtant, il y a bien des exceptions. Je pense même qu'en la matière il n'y a pas de règle...

Mais pour en revenir à ce qui nous occupe, je crois que c'est en wallon qu'il faut chanter notre hymne. Serait-ce plus ardu que d'assimiler des chansons en anglais ? Personnellement, sans être polyglotte, je me surprends à fredonner *O sole mio* ou bien *It's a long way to Tipperary* et, si je chante *Li bia bouquet*, c'est en wallon de Namur que les paroles me viennent.

Je crois que le tort a été de trop parler et de polémiquer au sujet d'un choix qui n'était pas à faire car *Li Tchant dès Walons* existait bel et bien. Tout naturellement, il eut continué à suivre son bonhomme de chemin si « on » ne s'en était pas tant mêlé depuis trop longtemps. D'autre part, le français n'étant plus la langue universelle qu'il était jadis et l'anglais ne cessant pas de nous envahir, faudra-t-il bientôt proposer de notre hymne une version écrite dans la langue de Shakespeare ? Devrons-nous bientôt chanter : *« We are so proud of our little country »* pour proclamer à la face du monde notre fierté d'être encore des Wallons ?

Je m'en voudrais de ne pas signaler d'autres détails dans la volée de bois vert dont nous eûmes à subir la lecture, pour autant qu'on s'intéressât à la question. Je me permets de vous signaler, par parenthèse, que j'éprouve moins de scrupules à utiliser certains temps tels que le passé simple ou l'imparfait du subjonctif quand je conjugue dans mon wallon régional, car cela me paraît alors dépourvu de tout aspect tarabiscoté... Mais je disais que, dans la volée de bois vert, quelques suggestions me semblent dignes de figurer au bêtisier. Dans le courrier des lecteurs, n'a-t-on pas affirmé que les Wallons feraient mieux de se contenter de chanter « La Brabançonne ».

J'aime bien « La Brabançonne » et je la chante sans réticence aucune. C'est notre hymne national et je ne vois pas pourquoi il cesserait de l'être. Je me sens Liégeois, Wallon, Belge et Européen et non exclusivement l'un ou l'autre.

J'y pense, la Suisse ne fait pas partie intégrante de l'Union européenne. En bien des choses, elle aime faire exception. C'est ainsi que les Helvètes, pourtant très portés pour leur pays, ont mis du temps à se choisir un hymne national. Je me souviens qu'il y a une trentaine d'années, nous avions été engagés à Lucerne au mois de juillet. Le directeur du Casino où mon orchestre se produisait était très à cheval sur certains principes. Il voulait que le 14 juillet on joue *La Marseillaise*, le 21 *La Brabançonne* et *The star spangled banner* pour fêter les Américains (le 4, je crois). Notre contrat fut prolongé d'une semaine et je savais que le premier août, c'était la fête nationale suisse. Dans tout le pays, j'ai su que la tradition voulait qu'à chaque fenêtre, dans chaque maison, on allume des bougies. C'était d'un bel effet puisque je m'en souviens.

Je me rappelle aussi avoir demandé au patron ce qu'il fallait jouer en la circonstance. Il me remit une musique en me disant : voilà l'hymne suisse. C'était une sorte de cantique et, l'heure venue, nous l'avons joué devant un public médusé qui semblait se demander

ce que nous interprétions. Aucun Suisse présent ne savait alors ce que c'était. En général, m'a-t-on dit, dans tout le pays on joue l'air du God save the king. C'est ça qui sert de chant national pour notre république. Nous pouvons donc être rassurés : nous n'avons pas le monopole du bêtisier, en ce qui concerne le choix d'un hymne ! Mais nous parlions de la Brabançonne...

Que messieurs les Flamands tirent les premiers ! Ou plutôt « retirent » les premiers leur chant régional de toutes manifestations patriotiques officielles et nous donnent ainsi l'exemple.

On n'en est pas là. Le *Vlaamse Leeuw* tient le coup ! N'a-t-on pas surpris les lèvres de notre monarque le fredonner ? Je me demande même si ce n'est pas un peu cet événement, pourtant bien anodin, qui a tout déclenché ? On s'est posé la question de savoir ce qu'Albert II pourrait chanter, surpris dans un stade en terre wallonne. Petite cause, grand effet ! Il fallut se décider à choisir un hymne régional et on a commencé par ignorer l'existence du Chant des Wallons pour y revenir après de longues tergiversations.

Les Français ne se demandent pas si ce qu'ils chantent est obsolète. Les Flamands non plus. Les Suisses, interprétant *God save the King* pour glorifier leur république, cela n'a rien de surprenant mais nous, Wallons, nous devons au préalable passer un examen de texte !

Quant à celui de la Brabançonne, il est dû à Charles Rogier. En effet, Willy Burgeon n'est pas le premier parlementaire à avoir tenté de remanier un hymne mais Rogier, lui, y est arrivé. Ça n'a pas pris davantage un « coup de vieux » que bien d'autres hymnes nationaux mais ça ne correspond pas non plus à une écriture très contemporaine que de proclamer : « Après des siècles d'esclavage, le Belge sortant du tombeau ». Faudrait-il remettre les phrases en chantier tous les dix ans pour être « in » ? Il n'en est pas question bien sûr, mais n'oublions pas que la version originale, de Genneval, c'était :

Qui l'aurait cru ? de l'arbitraire
Consacrant les affreux projets,
Sur nous de l'airain sanguinaire,
Un prince a lancé les boulets ;
C'en est fait ! Oui, Belges, tout change,
Avec Nassau plus d'indigne traité,
La mitraille a brisé l'Orange
Sur l'arbre de la Liberté.

Bien sincèrement, vous entendez-vous chanter cela avec conviction ? C'est cependant ce que nos pères ont fait.

Avant de fermer mon bêtisier, je veux dire encore que je ne me suis jamais expliqué que l'on ait pu trouver trop révolutionnaire *Li Tchant dès Walons* et que, par ailleurs, on ne trouve pas de remarques à formuler au sujet de « Valeureux Liégeois » que je chante volontiers aussi mais qui me paraît, à l'analyse, bien plus belliqueux. On y débite, en plus, quelques énormités. N'y fait-on pas dire que César, vainqueur de l'univers, décerna au Liégeois le nom de « brave » alors que Liège n'existait pas encore quand le général romain nous rendit visite et que, même si les Belges lui ont donné du fil à retordre, surtout sur

les bords de la Sambre, il n'y a que les Ménapiens qu'il n'arriva pas à mater tout à fait.

Soyons objectifs, mes frères et, pour faire acte d'humilité, « il faut rendre aux Flamands ce qui appartient à César »... tout au moins en ce qui se dégage de ses écrits. Pour ce qui est des miens, je pense avoir un peu trop abuser de votre temps. Je n'ai pas tout dit, bien sûr, mais je préfère laisser un espace blanc pour vous permettre d'ajouter à votre tour l'une ou l'autre bêtise à propos du Chant des Wallons.

Dji v' va co dîre li meune... so l' Tchant dès Walons

Si v's avez lèhou m' lîve « Dji v' va dire li meune », Ed. Dricot, 580 F – èt si c' n' èst nin l' cas, dispêtchîz-v' dè l' fé – vos d'vez sèpi qui nosse Tchant dès Walons n' a rin qui seûye bin novê por mi.

Qwand on a droviou l' tèyâte dè Trianon, è 1926, c' èst m' papa qu' a v'nou tot seû d'vant l' grand ridô èt qui l'a tchanté èn ètîr. Vos pinsez bin qui, po-z èsse sûr di n' nin s' mahî d'vins lès couplèts, i l' a d'vou rèpèter pus d' ine fèye èl mohone. Dji n' aveû adon qui quatre ans èt d'mèye mins lès paroles m'ont moussî è l' orèye po n' mây ènnè v'ni foû. Dji raconte ossu qu' è 1950 dj' a polou rèscontrer l' ci qu' ènn a scrît l' muzique, Louis Hillier, èt qu' on nn a djâzé essonle on moumint.

Pus vite qui dè r'dîre asteûre çou qu' dji vin dè scrîre è francès, dji v' va raconter tot ôte tchwè, mins todi so l' minme sudjèt, vos v's ènnè dotez. Po rapler m' pinsêye, dji dîrè finâlmint qu' on a bin fêt dè tchûzi *Le Chant des Wallons* come « îme » del Walon'reye, mins qu' dj' a pus d' plêzîr di l' ètinde tchanter è walon. Et dj' ènnè va profiter po dîre quéques mots so l' oûve èt so l' manîre qu' on s' î a pris po l' fé (sorlon mi èt d' après çou qu' dj' a-st-ètindou dîre).

C' è-st è 1900 qui l' Tchant dès Walons gangna l' concours qui « La Ligue Wallonne » aveût mètou so pîds. Si ôteûr, Théophile Bovy, vina â monde è 1863 èt l' ci qui l' a mètou an muzique esteût cinq ans pus djône. Lîdjwès onk come l' ôte, il ont d'vou s' ritrover pus târd à Paris. Hillier î div'na chef d' orkésse èt scriya dès opèrètes, dismètant qu' Bovy a-st avu ëne bâcèle (Berthe) qu' a stu, saqwantès annêyes, « Sociétaire de la Comédie Française ».

Insi qu' çoula s' féve adon, po kmincî, c' èst Bovy qu' a scrît lès paroles. Come tos lès cis qui fît dès paskèyes è walon, il a sûr tchûzi ëne muzique qui lî a chèrvou d' modéle. C' esteût tofér in êr kinohou èt sovint l' minme qu' on èployîve. Insi v' polez tchanter *« Et l' ci qu' n' èst nin contint di s' borguimêsse »* so l' êr dè *« Pantalon trawé »* ou so l' ci da *« Bètri »*.

Et bin mi, dji vou wadjî qu' Théophile Bovy aveût tchûzi ëne saqwè d' ôte. Dj' a cwèrou dè timps po l' trover mins dj' a come ine îdèye qu' il a scrît l' Tchant dès Walons tot prindant...tinez-v' bin... *Minuit, chrétiens* come tchèrpinte di muzique. Divant dè pinser qu' dji di là ëne sotrèye, prindez vosse corèdje à deûs mins èt sayîz dè tchanter : *« Nos èstans fîrs di nosse pitite patrèye... »* èt l' rèstant dè bokèt disqu' à l' fin mins tot l' fant aler so l' êr di *« Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle »* come on l' tchante â Noyé. – Vos polez fé l' contrêre ossu -. Disqu' â coron, chaque mot tome djusse avou l' muzique, qui c' seûye li cisse da Adam (qu' a scrit ossu *Si j'étais roi*) ou l' cisse da Hillier.

Qui s' a-t-i passé ? A m' sonlant c' èst tot simpe : Bovy a d'vou d'ner lès paroles, come èlz-aveût scrît, mins sins'nnè dîre pus long, å compôziteûr. Ci-chal a fêt ëne novèle muzique èt çoula a d'né *Li Tchant dès Walons* come nos l' kinihans. C' èst sovint insi qu' çoula s' passe inte in ôteûr èt on compôziteûr, vos v' polez raksègnî.

I s' pout bin qu' Bovy aveût compté qu' ci n' sèreût nin si « spitant ». Qu' i s' atindéve a ëne saqwè d' pus « nôbe ». Po kmincî, c' è-st ine miète pus londjin'mint qu' ènn-a tot plin qu' èl tchantît i n' a nin co si lontimps. Å rèsse, divins « *Dji v' va dîre li meune* », å passèdje qui s' rapwète à l' inôguråcion dè monumint da Tchantchès, dji raconte qui Hillier batéve ine mèzeûre qui lès djins n' polît sûre.

Et bin, tot çoula s' ridjond. Mins surtout, asteûre qu' on arive sins ponne à mète li vigreûsté qui l' compôziteûr sohêtîve, ni tchiktans nin à l' fé. On n' sét jamåy ! S' i nos ètindéve di d'là-hôt ou d' ine sawice, ot'tant lî d'né l' plêzîr dè sèpi qu' il årè-st avu s' vîre [qu' on a suivi son idée, son caprice.] !

Mins tot çouchal, c' è-st inte di nos-ôtes. Wårdez-l' bin por vos èt n' alez surtout nin taper l' brut foû qu' c' èst mi qui v' l' a dit.

III

LE WALLON À L'ÉCOLE

III. 1

SOIXANTE-DIX ANS DE WALON E SCOLE, ÉCHEC TOTAL OU SUCCÈS MITIGÉ ?

Lucien Mahin,
Li Ranteule & Soce des Rcåzeus

Septembre 1998 : encore une rentrée scolaire !

Et si on vous demandait : Combien y a-t-il d'écolier(ère)s wallon(ne)s qui bénéficieront de cours de wallon, leur avant-première langue en 1998-1999 ?

Rien n'est plus désolant que de rechercher des chiffres sur le wallon. C'est un de ces sujets tabous, comme les protections dont a bénéficié Dutroux ou la collaboration avec l'occupant pendant la guerre 40-45. La société wallonne refuse d'en discuter. C'est pourquoi, les *ramexhnéyes* (chiffres collectés) de Laurent Hendschel dans un chapitre qui va suivre valent leur pesant d'or.

Nous ne vous en donnerons donc pas, mais nous vous proposons une méthode de recherche.

Adressez-vous à un des centres de Documentation sur le *walon e scole* et demandez-leur le nombre de demandes de renseignements traitées par an.

Le centre le mieux connu est celui de la province de Liège, le CRIWE (Centre Régional d'Information sur le Wallon à l'Ecole). Il a l'immense avantage d'avoir un secrétariat permanent et qui répond au téléphone même en wallon. Quand vous aurez entendu une fois une douce voix vous dire *« walon e scole : bondjou ! »*, vous aimerez le wallon, même si vous le détestiez auparavant.

Une mine d'informations est également disponible pour la province de Luxembourg au CIDWEL (Centre d'Information et de Documentation sur le Wallon à l'Ecole dans le Luxembourg belge). Ce centre a été créé par l'abbé R. Mouzon, alors enseignant à l'Institut Saint-Michel de Neufchâteau et il est toujours hébergé dans des locaux de cet institut. Ce qui pose actuellement le problème de son devenir, depuis que son organisateur a pris sa retraite.

Il existe aussi de semblables centres dans la province de Namur : (CIWEN : Centre d'Information sur le Wallon à l'Ecole de Namur), créé par le regretté Francis Colin. Pour le Hainaut, j'ai deux adresses : le CHADWE (Centre Hainuyer d'Animation et de Documentation du Wallon à l'Ecole), organisé par Francine et Jean Burton et Jean-Luc Duhaut,

et le CAWE (Commission Activités du Wallon à l'Ecole du Hainaut). Quant au Roman Payi, son centre s'appelle le WEB (Wallon à l'Ecole du Brabant).

Mais il est une autre activité du *walon e scole*, dont Pierre Otjacques se fait l'écho dans le chapitre suivant, et qui est plus « visible » : il s'agit des concours de récitations provinciaux. Combien y a-t-il d'élèves et de classes qui y participent chaque année dans les cinq provinces ?

Mais qu'est-ce exactement ce *walon e scole* ?

Tapans in uy e-n eri

Jetons un regard en arrière.

Le *walon e scole* est né en province de Liège dans l'entre-deux-guerres. Il s'agissait, dans un premier temps de faire comprendre aux enfants des banlieues industrielles les différences entre la langue que pratiquaient leurs parents et qu'ils entendaient dans leur environnement, et le français. Dans quel but ?

Le but officiel est que ces enfants parlent mieux français et non pas un français à structure grammaticale et vocabulaire calqués sur le wallon, comme celui qui était apparu lors de la francisation forcée de la Wallonie au cours de ces années.

Difficile de savoir si les promoteurs de l'idée pensaient vraiment à faire parler aussi un beau wallon aux enfants et que, diplomatiquement, ils ont fait des concessions à l'establishment ambiant, profondément francophile et anti-wallonophone. Toujours est-il qu'après plus de cinquante ans de lutte, quand le texte sur « l'enseignement à l'école du wallon (et autres langues régionales) » passe au *Moniteur* (15 mars 1983), on insiste bien sur le fait que c'est pour améliorer la connaissance du français. Demi-succès ou demi-échec ?

Les mwaissès atûzes po scoler on lingaedje

Les concepts de base de l'enseignement d'une langue.

Le problème qui se pose à tout enseignement est : 1) Quelle est la matière à enseigner ? 2) Comment l'enseigner ? 3) Qui va l'enseigner ? 4) A qui va-t-on l'enseigner ?

Supposons que la question vous soit posée théoriquement non pas pour le wallon mais pour une autre langue nationale oubliée par l'histoire et qu'on veut réhabiliter et ce, dans une unité politiquement indépendante. Par exemple l'irlandais ou le luxembourgeois. Les réponses seraient certainement :

Pour la matière à enseigner : le vocabulaire, la grammaire, l'expression orale et écrite, la littérature.

Quant à la manière d'enseigner, on proposera sûrement le même programme de base dans toute la nation. On utilisation des techniques d'enseignement des langues vivantes ; au moins l'enseignant parlera-t-il aux élèves dans la langue qu'il enseigne.

Des enseignant(e)s seront formé(e)s dans une institution spécialisée. Ils auront une formation unique dans toute la nation.

L'enseignement sera dispensé à tous les enfants en âge scolaire qui fréquentent l'école sur le territoire national et dans des centres culturels de la nation à l'étranger.

Vous pouvez vérifier si ces réponses sont correctes sur le remarquable site Internet consacré à l'enseignement des langues minoritaires en Europe : http://www.fa.knaw.nl/mercator.

Sabaye si ça va inla po nosse walon e scole ?

Voyons ce qu'il en a été pour notre wallon à l'école.

Les matières normales de l'enseignement d'une langue ont été effectivement enseignées. Mais c'est certainement la compréhension passive de textes littéraires qui a été privilégiée. Vient ensuite l'expression orale, également passive, puisqu'il s'agit de récitation de textes. Certains enseignants ont insisté sur la connaissance passive du vocabulaire ; d'autres sur la grammaire, mais toujours en comparaison avec celle du français. L'expression écrite a été présentée d'une façon rigide en utilisant les concepts d'orthographe et de faute comme dans une langue normalisée (en occurrence le français, langue particulièrement rigide sur ces points). Ceci a conduit au terrible complexe de faire des fautes, sûrement un facteur inhibant important de l'expression écrite.

En ce qui concerne la pédagogie, aucune harmonisation de programme au niveau de toute la Wallonie n'a jamais été tentée à ma connaissance. Chaque enseignant est aussi son programmateur et son inspecteur. D'où, évidemment, un enseignement hyper-localiste. En règle générale, l'enseignement du wallon est fait en français. Les mots difficiles sont traduits en français. Les récitations ou ses répétitions théâtrales sont dirigées en français.

Les arrêtés d'application des textes sur le wallon à l'école n'ont jamais été pris. Les enseignants n'ont donc bénéficié que de formations régionales. Par exemple les cinq symposiums de formation réalisés par le CIDWEL pour la province de Luxembourg (1990-1994) ou l'enseignement du wallon comme « option obligatoire » à l'Institut Supérieur Pédagogique (formation des instituteurs) de la province de Liège. De plus, depuis 1994, ces formations n'ont plus été subsidiées par le ministère de tutelle. Heureusement, pour 1998-1999, une petite avancée a eu lieu dans le sens que les formations en *walon e scole* pourront être prises sur les heures de classe, comme c'est le cas de toutes les autres formations des instituteurs.

Seule une très faible proportion d'enfants scolarisés en Wallonie a pu bénéficier de cours de wallon. Sûrement moins de 5 % sur la période 1975-1995. Ceux qui en ont bénéficié étaient scolarisés dans des structures d'enseignement très traditionnelles (population d'élèves homogènes provenant d'un village, enseignant provenant de la proche région). *Li walon e scole* fut très peu dispensé dans les grandes villes et jamais, à ma connaissance, à des populations scolaires provenant en majorité de zones non wallonnes (émigrés, quartiers résidentiels d'expatriés de pays riches) ou dans des écoles qui recrutent leurs élèves plutôt dans des classes sociales élevées. Le wallon n'a jamais été enseigné à Bruxelles, en Flandre ou dans les ambassades belges ou représentations de la Région wallonne à l'étranger.

Rien d'étonnant que les résultats de 70 ans de *walon e scole* soient plus que mitigés.

Le nombre d'écrivains wallons formés par le *walon e scole* me semble toujours marginal par rapport à ceux venus à l'écrit par la voie classique, c'est-à-dire la connaissance native du wallon et la formation théorique autodidacte. Ainsi, sur onze nouveaux venus

dans l'écriture en langue wallonne, que nous avons publiés depuis deux ans, soit sur Internet, soit dans nos revues *Coutcouloudjoû* et *Li Ranteule* ou dans notre *Calindri walon* (Yvon Barbazon, Yvon Laurent, Marie Vandenheuvel, Yves Paquet, Chistian Libens, Victor Chardome, Jean Nihoul, Jean-Pierre Hiernaux, Francis Colpin, Ernest Benoît, Josée Schnéder), aucun ne provient des structures du *walon e scole.* La seule *waloneuse* dont je sais que son intérêt pour la langue wallonne a été éveillé par *li walon e scole* est la chanteuse Véronique Roba.

Si on envisage la possibilité de s'exprimer en wallon dans une conversation normale, je n'ai pas rencontré d'anciens élèves du *walon e scole* ayant cette habilité.

Le *walon e scole* a-t-il favorisé le militantisme en faveur de la langue wallonne. Parmi les jeunes engagés dans cette voie, je n'en connais pas qui ont été des élèves du *walon e scole.*

Néanmoins, les points suivants sont à mettre à l'actif du système.

Il existe certains jeunes qui, en 1999, peuvent écrire, chanter et comprendre le wallon. Sans le *walon e scole,* ce n'aurait peut-être pas été le cas.

Une majorité de Wallons sait, en 1997 que le wallon est aussi une langue écrite qui a son orthographe et sa littérature. S'ils ont besoin d'un renseignement en rapport avec le wallon, ils savent qu'ils peuvent le trouver sur nos sites Internet, spécialement la partie *walon e scole* (http://www.walon.open.net.ma/scol.htm) ou chez des spécialistes de leur région et dans des centres de documentation du *walon e scole.*

Surtout la vision de la langue wallonne n'est plus entachée d'images négatives dans l'inconscient collectif : wallon langue grossière, langue d'arriérés, langue réservée à des cercles très restreints.

Ceci est un acquis formidable qui permet d'envisager d'utiliser le wallon dans toutes sortes de circonstances où il était peu employé jadis, ne fût-ce que dans les réunions entre *waloneus.* De même, il est permis maintenant d'envisager d'enseigner leur avant-première langue une majorité des petits Wallons. Ce simple propos aurait déclenché la risée publique il y a à peine vingt ans. Alors qu'en septembre 1998, Gérard Deprez, qui vient de fonder un nouveau parti politique, s'est senti obligé de prendre position contre *li walon e scole* en des termes qualifiés par l'UCW d'« outrageants et injurieux pour les Wallons ». Voici les paroles regrettables de Deprez : « L'hymne wallon me choque moins que ces espèces d'idées d'enseigner le patois à l'école. Pourquoi pas le celte ? ». Cette agressivité n'est-elle un signe que la bête anti-wallonophone est aux abois ?

Alors, échec total ou succès mitigé ? Jugez-en vous même.

III.2

RÉCIT D'UNE EXPÉRIENCE VÉCUE

Chantal Denis,
Rèlî Namurwès

Lorsqu'une institutrice, future directrice d'école primaire, m'a interpellée en vue de faire un cours de wallon, je ne savais pas quelle merveilleuse aventure m'attendait.

Un cours de wallon pour les enfants, j'en connais un, celui du CIWEN. Un cours destiné aux enfants de 8 à 12 ans. Une vingtaine de leçons présentées sous forme de saynètes représentant des situations de la vie courante. Des phrases toutes faites à mémoriser et leur traduction en français.

Cette institutrice m'a dit : « Cela me convient, mais j'aimerais un cours pour toutes les classes, de la 1ère à la 6e primaire. Toutes les institutrices sont intéressées par un cours de wallon ». Toute une école ! Plus de cent élèves !

Que faire ? Aucune des institutrices ne connaît le wallon ; pas suffisamment pour l'enseigner du moins. Pas de personnes disponibles dans mes connaissances et pas d'enseignant formé officiellement pour donner des cours de wallon. Pourtant nous nous battons pour la sauvegarde de notre langue. Impensable donc de refuser une pareille demande !

J'ai alors la chance d'en parler à Lucien Somme, président des Rèlîs Namurwès, dirigeant et enseignant à l'école de wallon de Namur. Un homme qui ne ménage pas ses peines quand il s'agit de sauver le wallon. Il a déjà donné cours à des enfants de 12 ans et à une troisième année primaire.

« Djè l' frè avou vos, di-st-i, mins vos n' p'loz nin dire non » (je t'aiderai, me dit-il, mais tu ne peux pas refuser).

Comment les enfants allaient-ils réagir ? Comment allaient-ils accueillir ce langage désuet ? Un langage que les moins de 10 ans ne connaissaient d'ailleurs pas. Ils en ignoraient même l'existence !

D'emblée, les 10-12 ans sont enchantés. Le wallon, certains en ont une connaissance passive (un ou deux). La plupart savent que les « vieux » le parlent encore au village. Pour 25 % toutefois, c'est une découverte. Dans la classe, il y a d'ailleurs quelques immigrés, arabes, portugais, congolais. Ils emboîtent le pas *sins r'nicter* (sans rechigner), bien que pour eux, et je le comprends, l'engouement n'y est pas.

Veulent-ils apprendre le wallon ? Sans hésitation, oui. Pourquoi ? « Le wallon, c'est une belle langue... Comme ça, je pourrai parler avec ma grand-mère... Je pourrai parler avec les vieux... C'est chouette... Je ne sais pas pourquoi, mais j'aime bien... »

Notre objectif ? Apprendre le wallon, bien sûr, mais profiter de l'occasion pour apprendre aux enfants à parler et à écrire plus facilement le français. Toucher un mot également des langues germaniques qui ont influencé le wallon et expliquer des noms de lieux-dits empreints de mots wallons.

Aux écoliers de 1ère et 2e année, j'apprends les comptines traditionnelles telles qu'elles ont été publiées dans les *Cahiers Wallons* édités par les Rèlîs Namurwès. Simple traduction des comptines connues en français. Pour ces bambins, le wallon est une langue étrangère. Du moins le croient-ils, car quand il s'agit de répéter les phrases après moi, ils ne font aucune faute. Chez certains d'entre eux, je peux même déceler l'intonation du cru.

« Quand est-ce qu'on a encore cours de wallon ? – Dans une semaine ? – Seulement ? »

Le succès est tel que les institutrices d'école maternelle veulent des animations en wallon aussi ! Des petits bouts de chique de 2 ans et demi à 5 ans et demi se mettent à chantonner en wallon. Ils iront jusqu'à apprendre à leurs parents les comptines chantées à l'école. Et poser des questions. Comment dit-on un chat en wallon, et un chien, et une girafe ? Une poupée ?

Même les tout petits sont intéressés. Les raisons ? Ils ne savent pas trop. Mais ils sont enthousiastes. Sentent-ils inconsciemment le besoin de retrouver leurs racines et de s'y raccrocher ?

Une petite fête clôture l'année scolaire. Les 150 enfants sont présents. Avec l'engouement qui leur sied. Soutenus en cela par l'accueil chaleureux du public.

Et ce n'est pas tout, car non seulement on recommence l'année prochaine, mais certains parents, en particulier les mamans, ont demandé d'avoir des cours de wallon pour le parler avec leurs enfants !

Quand on sait que ce sont les mamans qui transmettent la langue aux enfants (ne dit-on d'ailleurs pas « une langue maternelle », quand on sait que c'est particulièrement aux femmes que l'on s'adressait pour décrier le wallon, quand on sait que, quand le wallon est encore parlé, il l'est surtout par des hommes et dans le milieu ouvrier, agricole ou sportif, là non plus, nous ne pouvons pas dire non. Il s'agit même pour nous du plus grand des encouragements.

C'est aussi ce que nous avons toujours défendu. Le wallon est avant tout une langue de communication. C'est la langue des contacts humains des djins d'avaurci (des habitants de notre région), la langue du cœur, la langue de l'amitié. La seule chose qui compte réellement tout compte fait.

Aprinde li Walon è scole pace qu'on-z-a disfindu aus parints dè l' causer à leûs-èfants. Aprinde li Walon è scole po l' causer comufaut, come nos grands-parints ont apris l' françès. Aprinde li walon è scole pace qui c'èst lès-èfants zèls-min.mes què l' dimandenut. Aprinde li walon è scole pace qui c'èst l' lingadje di nos tayons. Li cia qu'a fwârdjî l'caractêre dès djins d' nos djins èt qu' c'èst po ça qu' nos-èstans ç' qui nos-èstans.

Apprendre le wallon à l'école oui mais quel wallon ?

Dans un premier temps, le wallon local parce que c'est le wallon que les enfants ont l'occasion d'entendre et qui les intéressera le plus, celui qui ne leur est pas tout à fait étranger. Aussi parce que, toujours le besoin de se raccrocher à ses racines, c'est le wallon du terroir qui fait vibrer la corde sensible. Dans un deuxième temps, faire découvrir le wallon d'autres régions. Pourquoi ?

A force de parler avec d'autres, volontairement ou non, le locuteur empruntera des mots de wallon inconnus au départ. Dans la plupart des cas, il ne saura d'ailleurs pas si ce mot est étranger ou non au terroir. Demain, *plaise-t-à Diè, si l' walon vike co* (pourvu que Dieu lui prête vie), tous les wallonophones parleront un *« walon machî »* (wallon réunifié). Si j'accorde une grande importance à la correction grammaticale du wallon namurois, celui que je parle et qui m'a été enseigné, si je privilégie le terme wallon en lieu et place d'un mot de français wallonisé (sans pour autant rejeter l'introduction de mots de français), une périphrase si le mot wallon équivalent au français n'existe pas (des mots abstraits, pour la plupart), il m'est indifférent que le vocabulaire choisi vienne de Namur, Liège, Charleroi ou Bastogne. Je trouve qu'au contraire, il s'agit là d'une richesse supplémentaire.

Qué walon faut-i aprinde ? Li walon d' tot-avau. On scrît dès bèlès-afaîres dins totes lès cwanes dè l' Walonerèye. Ça sèreut damadje di n' lès nin sawè lîre ou comprinde. Li Flamind prind bin dès mots au Françès, li Françès è prind à l' Anglès. Èt l' Lîdjwès, li, i n'è pôreut pont prinde au Namurwès ? Po l' rèstant, on pout fé dès sinonimes. Après tot, c'èst todi l' min.me diâle, sapinse li martchand d' bondiès. Li cia qu'a dins l'idéye dir' prinde qui lès mots di s' payis, i n' tint qu'à li. Mins li scrîjeû qui vôreut ièsse pus ritche avou lès mots d' ôte paut, i pôreut aler qwé l' cia qui lî faut dé s' vèjin. Poqwè nin ?

L'école panacée universelle ?

Oh que non ! Il faut passer par l'école. Pour réapprendre le wallon car il subit depuis trop longtemps l'influence du français. On entend de plus en plus un wallon qui s'apparente à du français wallonisé. Là n'est pas la richesse du wallon.

Il faut passer par l'école. Parce que c'est l'école qui a tué le wallon. Parce qu'une branche étudiée à l'école est reconnue comme ayant de l'importance.

Il faut passer par l'école. Car il est regrettable d'entendre des réflexions telles que « je ne sais pas lire le wallon », « le wallon, c'est difficile à écrire ». Réflexions logiques puisque la langue, ou du moins la façon de l'écrire, n'a pas été apprise. Essayez de faire lire un texte d'anglais, d'espagnol ou d'arabe à quelqu'un qui n'a pas appris le vocable écrit. Pensez-vous qu'il pourra lire le texte avec la prononciation adéquate ? Même l'écriture phonétique présente des difficultés pour celui qui n'y est pas habitué.

Toutefois, il est vain de croire que l'école va tout solutionner, car si l'enseignement n'est pas suivi de la mise en pratique, c'est faire œuvre vaine.

Aprinde li walon è scole, adonpwis nos sèrans chapés ? Oyi, mins la, rastrind ! Faut bin passer pa l' sicole po raprinde nosse lingadje pwisqu'on nè l' conèt pus âssez.

Seûlemint, aprinde li walon è scole èt causer l' françès on côp qu'on-z-a cloyu l'uch, ostant taper dès cayaus è l'eûwe.

Bilingue à tout le moins, polyglotte si possible

Comprenons-nous bien. Il ne s'agit pas de supplanter le français. Il s'agit de rétablir un bilinguisme naturel. Ce dernier favorisera grandement l'apprentissage d'autres langues. Faire du pédalo a beaucoup de charme. Il ne viendrait pourtant à l'idée de personne de traverser le Pacifique en pédalo. De même, un pétrolier n'a pas sa place sur nos rivières ardennaises.

Non, ô, vos, qu'i n' faut nin taper vôye li francès ! Èt nin co l' anglès. Li walon nèrin, la, qwè !

Restaurer consolider entretenir un chef-d'œuvre en péril

– *On n' cause jamais d'one floriye vatche s'èle n'a pont d' tatches.* (On ne parle jamais d'une vache fleurie si elle n'a pas de fleurs sur sa robe = il n'y a pas de fumée sans feu.)

– *Quand on vint d'au lon, lès vatches ont todi dès gros pés.* (Quand on vient de loin, les vaches ont toujours de gros pis = à beau mentir qui vient de loin.)

– *Si t'as mougni do sindje, ni rovîye nin qu' dj'a ralètchi l' casserole.* (Si tu as mangé du singe, n'oublie pas que j'ai léché la casserole = à malin, malin et demi.)

– *On n' saureut fé sôrti foû do satch qui ç' qu'i gn-a d'dins.* (On ne saurait sortir du sac que ce qui s'y trouve = la plus fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.)

– *Quand t' n'as pont d' chance, ti sèreûves martchand d' calotes qui lès-éfants vêrîne au monde sins tièsse.* (Quand tu n'as pas de chance, tu serais chapelier que les enfants naîtraient sans tête.)

La langue est le reflet du caractère des autochtones d'un pays.

Nos *ratoûrnûres* (expressions) et nos *spots* (proverbes) traduisent la façon de vivre et le caractère de nos aïeux. Un langage concret et qui s'adresse au cœur. A travers ces *« ratoûrnûres »* on comprend le caractère bon enfant, le caractère terre à terre, simple et direct de l'agriculteur, de l'ouvrier ou de l'artisan, qu'étaient nos parents. Ils traduisent le goût pour l'ironie que cultivaient à plaisir ces derniers. *Li Walon, c'è-st-one saquî qui kèkîye voltî lès djins, surtout vêla ouce qu'il ont chôpe, on fouteû d' djins èt d' li-min.me po c'mincî.* Un Toine Culot ardennais n'a rien à voir avec un titi parisien ou un Marius marseillais. Il n'est ni meilleur ni moins bien. Mais il est. Chacun a ses caractéristiques et ses richesses. Une saveur de langage, une façon de s'exprimer à nulle autre pareille. Une des raisons pour lesquelles le wallon a encore tant de succès. A ne pas perdre !

Li Walon, ci n'èst nin do Françès bastaurdé. Li Walon, c'èst l' lingadje fwàrdjî pas nos ratayons. On lingadje qu'èst bia come on-èfant, qu'èst doûs come do l' laume, qu'èst plaîjant come on djoû d' condjî. C'èst nosse lingadje. On bon-apoticaîre n'èst nin nâreûs d' sès drogues !

III.3

DES CONCOURS DE RÉCITATIONS WALLONNES AU WALLON À L'ÉCOLE

Pierre Otjacques,
Li Ranteule & Soce des Rcåzeus

En 1933, Jean Wisimus, organisait à Verviers, le premier Concours de Diction wallonne, pour les élèves du primaire. Le *Walon è scole* venait de naître en Belgique.

Dès l'année suivante, à son exemple, un concours identique était mis sur pied à Liège, et cette intéressante expérience allait faire boule de neige. Des maîtres d'école, puis des professeurs du secondaire inférieur, sensibles à la culture wallonne, allaient alors proposer des textes et des poésies en wallon dans leurs classes, pour apprendre les élèves à les réciter, comme ils le faisaient avec des textes en français, mais aussi à les présenter en public. Une étape supplémentaire était donc franchie, dans le combat mené pour une reconnaissance du wallon comme langue régionale.

Cependant, comme ces concours, étaient des organisations extra-scolaires, les professeurs devaient donc être motivés, pour lutter contre les préjugés bien ancrés chez certaines personnes, mais aussi, pour passer leur temps libre à faire réciter les élèves et à organiser les concours.

Il a fallut un peu plus de quarante ans pour que ces organisations essaiment dans toute la Wallonie, et prennent alors le nom de Concours de Récitations wallonnes. Un titre, qui englobe des représentations pour toutes les tranches d'âge et de tous les genres, allant du monologue, à la chanson individuelle, et à l'illustration de proverbes, jusqu'à la saynète, le sketch ou la chanson de groupe, faisant participer toute la classe.

Il est remarquable de constater qu'il existe, au sein d'une même classe ou entre les écoles d'une même région, une certaine émulation pour participer aux Concours. Dans certaines classes, pratiquement tous les élèves participent à l'interprétation des chansons wallonnes, et ça, bien sûr de leur plein gré, au contraire de ce qui se passe pour une autre langue. Un concours national a été organisé pour la première fois en 1978, avec une finale à Namur. D'autres allaient suivre, avec une large participation.

Il est très difficile de faire une statistique de participation lors de ces Concours de Récitations qui ont atteint leur sommet dans les années 80. Car, à côté des concours disons officiels, beaucoup d'enseignants font du wallon à l'école à différents niveaux.

Certains profitent du cours d'étude du milieu pour éclairer les élèves et les sensibiliser à leur patrimoine linguistique. C'est dans ce cadre que des enquêtes sont effectuées sur les traditions et les expressions wallonnes.

Certains professeurs en profitent également pour présenter aux élèves la littérature wallonne par le biais de contes et de poésies. La fête de l'école, la Saint-Nicolas et la fête des grands-parents, sont aussi l'occasion d'étudier dans de nombreuses écoles, des déclamations wallonnes ou des saynètes à présenter ce jour-là, et bien souvent, plus tard, en famille en d'autres occasions.

Disparités régionales

Au niveau du Concours proprement dit comme pour l'étude et la pratique du wallon en général, les statistiques varient fortement suivant l'appartenance à telle ou telle province, et le soutien que l'on reçoit du pouvoir provincial ou de la ville elle-même.

C'est bien sûr, dans la province de Liège, que l'on trouve le plus grand nombre de participants, et de loin : en moyenne, 2000 enfants participent annuellement, sur une population provinciale totale de 1 000 000 de personnes pratiquant une langue romane. On arrive presqu'à une école participante par commune. Les régions les mieux représentées sont celles de Liège et de Huy. Le jury, au contraire des autres provinces, se déplace dans les écoles pour coter les élèves. Les résultats, sont proclamés lors d'une fête au Trianon où la remise des prix a lieu.

Dans la province du Luxembourg, et la région de Charleroi, seule cité soutenant l'organisation en province du Hainaut (ou aucune autre organisation n'a lieu), le wallon à l'école se porte bien également avec une participation moyenne d'environ une école pour deux communes (un sur trois en Gaume). Dans la partie romane de la province du Luxembourg (80 % de la population) une moyenne de 150 élèves participent annuellement, sur une population romane de moins de 200 000 habitants.

Dans le Brabant wallon, on arrivait à une proportion d'école participante un peu supérieure à une école toutes les trois communes. Malheureusement, une chute très nette du nombre d'inscrits s'est fait sentir depuis quelques années. La cause étant le nombre croissant de résidents bruxellois qui ne s'intéressent pas à la langue régionale.

De toute évidence, dans ce domaine, c'est la motivation et le souci d'investissement de l'instituteur ou du professeur dans la culture wallonne, qui justifie une participation ou non de la classe au Concours de Récitation. Le phénomène actuel, qui voit de plus en plus d'anciens maîtres d'école, qui connaissaient bien le wallon, prendre leur retraite, et laisser place à des jeunes qui ne le maîtrisent plus du tout, va accentuer le problème de la baisse des participants. Un travail de sensibilisation à la langue régionale doit donc se faire dès maintenant dans ces écoles.

Dans la province de Namur, les Concours de Récitations sont toujours restés ponctuels et peu suivis. C'est alors les troupes de théâtres qui se chargent de diffuser l'art dramatique en wallon vers les jeunes de 10 à 16 ans en leur proposant des saynètes ou des sketchs à jouer en lever de rideau. On retrouve beaucoup d'enseignants comme metteurs en scène pour ces troupes de jeunes.

Les Concours de Récitations, ne représentent que la partie visible de l'iceberg par

rapport à toute l'organisation mise sur pied pour faire fonctionner et mettre sur pied des cours de wallon bien structurés. Ils sont une vitrine médiatique tout à fait nécessaire pour attirer les familles, toutes générations confondues, vers une reconnaissance et une pratique plus fréquente de la langue régionale.

Les Centres de Documentation pour le wallon à l'école

C'est pour assister ces maîtres d'écoles, qui faisaient preuve d'engagement et de ténacité pour apprendre quelques pages de littérature wallonne à leurs élèves que fut créé à Liège, dès 1934, le Comité de wallon à l'école, grâce à l'impulsion de deux personnalités wallonnes bien décidées : Marcel Fabry et Robert Grafé. En plus de l'organisation des Concours de Diction, ce comité s'était donné la mission de le promouvoir parmi les enseignants du primaire et du secondaire, en leur signalant tout l'intérêt pédagogique qu'ils pouvaient en retirer. Pour aider au maximum, ces « professeurs » de wallon, des textes et des poésies wallonnes de qualité furent sélectionnés et rassemblés afin de trouver une matière adaptée à chaque niveau de primaire et du secondaire. Plusieurs dizaines d'années plus tard, dans chaque province, un comité semblable a été mis en place. Et pour coordonner tous ces comités provinciaux, une Commission de l'enseignement fonctionne au niveau de l'Union Culturelle wallonne, avec des délégués venant de toutes les provinces.

En 1980, fut créé à Liège un Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole (CRIWE). Il fait partie du service de l'Echevinat de l'Instruction publique de la ville, qui l'héberge et y détache un fonctionnaire. Suivant cet exemple, des Centres identiques furent créés dans chaque province, sur l'initiative des Comités du Wallon à l'école. Ils tiennent à la disposition des enseignants une documentation importante sur tout ce qui a trait à la langue régionale. Ils possèdent également une bibliothèque très complète, contenant les œuvres des écrivains en langues régionales romanes de leur province, et même de plus loin. Les dictionnaires, les revues wallonnes, les études universitaires, les articles de presse qui traitent du sujet y sont méthodiquement classés. Tous ces documents, sont accessibles gratuitement à tous les enseignants, étudiants, chercheurs et à toute personne intéressée par la culture régionale.

Ces centres, gérés par Paul Lefin à Liège, et dans les provinces, bénévolement par les présidents des Comités provinciaux du Wallon à l'école, permettent avec beaucoup d'efficacité de procurer matériel pédagogique et conseils aux enseignants, afin de limiter au maximum les efforts de préparation que nécessitent les cours de wallon et les répétitions des récitations. Plus récemment, une liste de personnes ressources extérieures à l'enseignement mais maîtrisant parfaitement la langue, est également devenue disponible.

Dans la province de Liège, et bientôt ailleurs, une équipe de répétiteurs est alors mise à la disposition des maîtres par le CRIWE. Ils peuvent prendre en charge le choix des textes ainsi que le travail à effectuer pour leur étude. Au niveau des pouvoirs publics, il serait normal que ces Centres, qui sont reconnus officiellement par la Communauté française, bénéficient des mêmes avantages que toutes les bibliothèques publiques. Mais jusqu'à présent, le bénévolat y est roi !

Les structures du wallon à l'école, ne se limitent pas à l'enseignement en primaire et

en secondaire inférieur. Des cours pour tout public, d'apprentissage et de perfectionnement de wallon, gaumais ou picard, sont mis sur pied dans toutes les provinces. Des sessions de formation continuées, pour les enseignants du wallon, sont organisés périodiquement également. Et pour proposer un schéma complet d'étude à toutes les générations et répondre à l'attente de toutes les tranches d'âge qui marquent un certain intérêt pour l'étude des langues régionales, des colloques et des journées d'étude sont organisés sur des thèmes variés, tels que la matière et des méthodes d'enseignement, la culture et de l'identité régionales.

Impact sur la wallonophonie

Puisque les matériaux existent, et qu'ils sont mis à la disposition de tous par une structure appropriée pour l'apprentissage et la maîtrise de la langue wallonne, un bilan de son impact au niveau de la wallonophonie est important à dresser. Le fait pour un enfant d'étudier puis réciter un texte wallon, n'est pas suffisant, pour le faire devenir du jour au lendemain un actif de la wallonophonie ou même plus tard, le cas échéant, un écrivain wallon. La principale raison est que cette activité n'est que ponctuelle. N'oublions pas, que pour écrire plus ou moins bien le français, il faut six ans d'école primaire.

Cependant il faut tout de même dégager un point positif de cette approche scolaire ponctuelle du wallon. C'est que les élèves, qui y ont participé, prennent conscience de leur appartenance à cette culture wallonne, et cherchent à s'en imprégner. Ils apprécient le contact avec la langue dans la vie de tous les jours, ce qu'ils ne faisaient pas auparavant. Une étape est donc franchie vers le stade de locuteur, même occasionnel. A ce niveau, c'est le besoin d'une imprégnation familiale de la langue régionale ou, pour d'autres, des contacts quotidiens avec des personnes parlant wallon, qui devient primordial, pour à nouveau franchir une étape. Pour ce fait, il faudrait un changement radical de notre environnement

En ce qui concerne le wallon à l'école, pour franchir une étape supplémentaire vers l'affranchissement des élèves vers le stade de locuteur ou d'écrivain, il faudrait instaurer des cours de wallon réguliers dans les écoles. C'est à l'heure actuelle possible au niveau d'ateliers hebdomadaires de deux heures, qui sont disponibles pour les trois dernières années du primaire. Mais dans ce cas, les professeurs devrait êtres reconnus et payés par le ministère de l'Education nationale, et devraient parler et donner leurs cours en wallon, comme cela se fait, pour les autres cours de langue.

Une autre étape, que l'on peut franchir aisément actuellement, c'est de créer une ambiance plus wallonophone, lors des Concours de Récitations. Tant au niveau de la présentation, qu'au niveau du jury ou des spectateurs, qui sont la famille et les enseignants pour une grande part. Si on arrive à faire parler wallon toutes les familles présentes à ces rassemblements, on donne une chance à la langue wallonne, de redevenir la langue de tous les jours.

C'est donc dans ces cas seulement, que ces concours en général, officiels ou non, scolaires, parascolaires ou en lever de rideau au théâtre apporteront leur participation active à l'élaboration de la base de la renaissance du wallon en Wallonie.

Les bates du rimas a walon

Les concours du rècitâcions a walon, k'on loumrot co vlètî bates du rimas, û aclûtes du dijeus d' rimês *[diseurs de rimes]*, ont dandjreus cmincé a Vervî, cand l' Djan Wizimuss, lu diccionêrî du c' payi la, tûzi d'amonter lu prèmî *Concours de Diction Wallonne* a 1933.

L'egzimpe furi sî *[fut suivi]* in pô pattavâ èt, su ene pitite carantinne d'anéyes, lu djonnê *[essaim]* ârè sèmé *[essaimé]* din tout l' Walon Payi. Tantia k'ene grande aturlûte nacionâle è sté adjinsnéye a Nameur a 1978, nin la dêrine, paret.

Come du djusse, c'est l' Payi d' Lîdje ki gangne la coupe, â dfwêt du nombe du scoles ki fjèt du walon, èt-z aler âs dijadjes du rimas. Gn è câzu ene sucole din tchèke ban *[entité communale]*. Din l' Luximbourk, èt din l' Payi d' Châlèrwè, gn è ene sucole pou deus bans. Ça n'alot nin trop mâ ninrin din l' Roman Payi (lu Walon Brêbant) djusk'anawêre. Mês ça è fwârt baché ces timps ci, pask'i gn è toudi dpu du Bruslêrs ki vnèt dmeru din les viadjes d'avârla, èt s' n'ont-i wêre d'agrès *[d'intérêt]* pou l' walon lingadje.

Tant k'ou Payi d' Namur, gn è nin pâr *[expressément]* des bates du rimas ou luvê *[niveau]* dul province, mês s' wèt-on co mou souvint des troupes du tèyâte fé djouwer les èfants des scoles din des ptits roles k'i rprèzintèt duvant d'ataker la pîce.

Les vayants èt les vayantes ki boutèt pou l' walon s'ont duschombré *[se sont hâtés]* pou dner in fel côp du spale âs mwêsses èt âzès mwêstresses du scole k'apougnint d' fé bâbôter walon leus roufions èt leus tchipètes *[leurs mômes]*. C'e-st inla ku les « Çantes âs Papîs sul Walon » ont skèpié *[ont vu le jour]* din tchèke payi, lu CRIWE a Lîdje, lu CIDWEL ou « Bê Payi » *[Belle Province]*, lu CIWEN après Namur, lu CAWE ou Roman Payi. Vz î pôroz aler rnîcher a voste âje, gratiss prodion, èt c'est ddja bin l' diâle si vous n' troûvrîz nin yâk ki v' vuniche mou a pont *[quelque chose qui vous soit bien utile]* pou si vz ôz la misse *[l'idée fixe]* du wêter du rfé câzer walon a vôs scolîs èt vôs scolîres.

Dju n' vons nin fé du grandiveus èt dire ku les sacwantès lûtes du djadjes du rimês a walon vont dmwin fé spiter ene nouvele djerméye du walons scrîjeus fû *[faire éclore une nouvelle génération d'écrivains wallons]*. Nonnè, dju n' nous loumans nin Tchannik *[Marius de Marseille]*. Ni k' tous les valets èt les bwècèles ki rèchèt d'in coucours du rimas vont cmincer a berdeler walon inte du zês a rlame [à qui mieux mieux].

Mês lèchûr k'i droûvront leus choûtoûs *[écoutoirs]* pu grand â lâdje cand ël ôront *[entendront]* par après des viyès djins ragadler a walon dud ttâtoû d' zês. Et s'âront-i ene fine ôte rèyaccion cand, dumwin û après, lu professeûr d'istwâre luzî dènrè leû prumî scoladje su la spoule *[épopée]* du Walon Payi.

Pôrot valu *[puisse-t-il en être ainsi]* ku c' sûche la prèmîre djerméye du djonnes ki mougniche a grossès gouléyes après nosse walone tûzance *[identité]*, èt s' sintu surduvintrin.n'mint *[subconsciemment]* pu Walon k'ôte tchôze.

IV

LE WALLON D'AUJOURD'HUI

Il n'y a pas de langues,
il n'y a que des locuteurs.

M. FRANCARD

IV. 1

QUELQUES INDICES POUR SE FAIRE UNE IDÉE DE LA VITALITÉ DU WALLON

Laurent Hendschel,
Li Ranteule

Évaluer la vitalité d'une langue, et du wallon en particulier, n'est pas une mince affaire. De nombreux paramètres sont à prendre en compte et de nombreux présupposés souvent non expliqués viennent souvent embrouiller les données :

• Quels sont les « instruments de mesure » utilisés ? De simples impressions plus ou moins bien informées ? Des enquêtes plus ou moins strictement menées par des enquêteurs plus ou moins (dés)intéressés ? Des témoignages directs ou indirects ?

• De quel wallon parle-t-on ? Qu'appelle-t-on le wallon ? Qu'appelait-on « patois » au XVIII[e] siècle, et quel est son rapport avec ce que nous appelons wallon aujourd'hui ?

• Quel type de vitalité veut-on évaluer ? Littéraire ? Sociale ? Quelle question pose-t-on ? Le nombre de locuteurs ? La « qualité de la langue » ? Le nombre de spectateurs au théâtre wallon ? N'y a-t-il pas de différences géographiques ? De différences d'âge ?

Compter le nombre de recueils de poèmes publiés entre 1850 et 1900 revient à évaluer un certain type de vitalité. Compter le nombre de personnes âgées de 20 à 30 ans et affirmant parler wallon à Andenne en 1998 évalue un autre type de vitalité. Faire coter les réponses obtenues par des dialectologues qui décideront du bien-fondé des affirmations de ces locuteurs selon des enquêtes réalisées cinquante ans auparavant évalue un troisième type de vitalité. Se contenter d'un seul type d'évaluation est trompeur. Comparer prudemment ces trois types d'évaluation est possible et permet de se faire une idée générale. Assimiler ces trois types d'évaluation reviendrait à additionner des pommes et des chèvres...

Le deuxième type de difficultés est dû au fait que cette question – celle de la vitalité du wallon – s'est rarement posée jusqu'à présent, du moins si l'on veut aller au-delà des impressions ou des enquêtes très ponctuelles. Les études dialectologiques, littéraires, étymologiques, etc. sont foisonnantes, mais les études concernant la place de la langue wallonne dans la société wallonne sont rares.

Sur base des hypothèses formulées ailleurs dans ce recueil (voir : Depuis quand le wallon existe-t-il ?), il conviendrait, idéalement, de se poser les questions suivantes à

différentes époques :

• Vitalité au niveau des représentations : dit-on parler wallon ? Existe-t-il une idée généralement partagée qu'il existe bien une entité qu'on peut appeler « wallon » ? Cette représentation est-elle plus ou moins cohérente d'un segment à l'autre de la population ?

• Vitalité au niveau démographique : combien de personnes affirment savoir parler, comprendre, lire et écrire, et combien de personnes affirment le faire réellement ?

• Vitalité fonctionnelle : dans quelles fonctions le wallon est-il utilisé ?

• Vitalité officielle : rapport légal entre les langues présentes en Wallonie.

• Les modes de transmission du wallon d'une génération à l'autre – si tant est qu'une telle transmission existe.

• Comment le wallon est-il considéré ? Comme une tare ? Comme un atout identitaire ? Comme un herbier ?

• Degré d'aménagement positif, c.-à-d. dans quelle mesure la société prend-elle en charge ses ressources linguistiques (les idiomes en présence) et les gère-t-elle pour l'avancement de la communauté ?

Une fois qu'on aura répondu à toutes ces questions pour chaque époque choisie, il ne restera plus (!) qu'à comparer les époques entre elles pour déterminer quelle est la dynamique des rapports entre les langues. Il est peut-être tentant de répondre de manière intuitive à certaines de ces questions : « on parle moins bien », « il n'y a plus que les vieux qui parlent le wallon », « ce n'est plus comme avant », « le wallon est mort », « le wallon est bien vivant », etc.

Répondre intuitivement est d'autant plus tentant qu'il n'existe pas d'enquête démographique ou sociolinguistique à grande échelle. Il existe pourtant, à toutes les époques, des indices à glaner, qui permettent de proposer un aperçu de l'évolution du wallon qui, quoique toujours vague, sera tout de même un peu plus argumenté et nuancé. Avant le XXe siècle, aucune estimation quantitative directe n'est disponible ; il faut donc tenter de lire la vitalité de la langue dans les indices évoquant son statut social. Pour le XXe siècle, nous nous pencherons sur quelques unes des évaluations quantitatives disponibles aux niveaux local et national. Le mot « statistique » n'est cité nulle part dans cet article parce que cette science rigoureuse n'est véritablement appliquée nulle part (à supposer que cela soit possible) aux quelques indices quantitatifs livrés plus loin.

XVIIe-XVIIIe siècle : une diglossie classique

Aux XVe et XVIe siècles, la situation politique et linguistique des pays wallons se modifie profondément. C'est probablement de cette époque que date la conscience bien nette d'une différence entre deux idiomes : wallon et français, au sens moderne.

L'apparition de la littérature en moyen wallon, vers l'an 1600, est un effet secondaire de cette évolution. Cette littérature apparaît, comme l'a montré M. Piron, comme un contrepoint de l'évolution du français. Celui-ci a achevé l'aménagement de son statut (il est devenu langue d'État) et de sa forme (unification, enrichissement du vocabulaire, etc.) ; dans la nébuleuse romane, il s'est créé une cassure qui constitue – d'une certaine manière – l'acte de naissance du wallon et du français modernes en pays wallon. Dans un contexte où le français termine sa standardisation, il se crée en outre une sorte d'appel

d'air littéraire dans lequel s'engouffrent à peu près au même moment toutes les langues d'oïl, lesquelles vont remplir les fonctions que le français a abandonnées en se normalisant. Dès lors, les pays wallons connaissent une situation diglossique au sens classique de ce terme (diglossie définie par Ferguson) : l'immense majorité de la population – y compris, temporairement, les couches les plus élevées – parle wallon, mais la langue écrite formelle (c.-à-d. presque tous les actes d'écriture) est le français. Certains témoignages cités par M. PIRON (*Aspects et profil de la culture romane en Belgique, Liège,* 1978) montrent que les familles liégeoises nobles utilisaient normalement le wallon au XVII[e] siècle. Jean Haust était du même avis dans sa préface du *Voyaedje di Tchôfontinne*. Il note encore que l'auteur de cette pièce de théâtre, S. de Harlez, « faisait partie d'une famille qui, sous le règne de Jean-Théodore de Bavière (1744-1763), occupait à Liège le premier rang, tant par son opulence que par l'autorité dont elle jouissait ». C'est au cours de réunions littéraires « formées de l'élite intelligente de la nation » que furent composées les pièces de théâtre liégeoises de la seconde moitié du 18e s. Or, on imagine mal que ces personnages puissent écrire le wallon avec tant d'aisance sans en avoir une connaissance intime, plus que passive.

D'autres témoignages anecdotiques montrent que cette situation perdure jusqu'à l'aube du XIX[e] siècle : en 1792, l'ambassadeur de la Principauté de Liège à Paris décrit les événements révolutionnaires à son frère dans une lettre en wallon (reproduite dans *Pages de petite histoire. France et Wallonie 1789-1830*, Liège, George Thone éditeur, 1936), ce qui montre qu'un personnage appartenant aux classes les plus élevées était capable de le faire (ici, pressé par la nécessité de ne pas être compris des indiscrets). Avant 1830, le recteur de l'université de Liège – un Hollandais du nom de Kinker – entretenait avec un confrère wallon une correspondance qui nous est parvenue : il utilise un wallon pratiquement parfait, au vocabulaire riche et varié. L'éditeur (A. Boileau dans le *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie,* XLII, 1968) interprète cette correspondance comme la preuve qu'il était nécessaire, pour s'intégrer à la vie liégeoise du début du XIX[e] siècle, de parler la langue de la population, « qui en était toujours, alors, au stade de l'unilinguisme ».

De la fin du XVIII[e] siècle jusque vers 1940 : une diglossie dans laquelle le wallon perd progressivement du terrain

Les pays wallons participent activement au grand mouvement européen des Lumières – aussi dans ses aspects linguistiques. Ainsi, dans un « Hommage à la société d'émulation » (le centre liégeois de diffusion des idées modernes au XVIII[e] siècle), un certain D. Malherbe affirmait dès 1780, parlant de notre « abject et insignifiant jargon » : « Changeons en mépris, changeons même en haine et en horreur l'attachement aveugle et extravagant que nous avions eu jusqu'à cette heure pour lui. » (cité par J. WERNER dans *Notre langue wallonne : quelles chances d'avenir ? Quelques opinions de responsables culturels en matière de wallon,* 1997), ce qui préfigure de manière étonnante le fameux rapport de l'abbé Grégoire (1794) et montre combien l'époque qui s'ouvre avec la Révolution française sera, de manière générale, peu favorable à la diversité linguistique.

Une ambiguïté manifeste apparait en outre dans les types de dictionnaires wallon-

français réalisés à cette époque : chez certains auteurs, il s'agit de transmettre une langue estimée à ses enfants (Villers, Malmedy, 1793), chez d'autres, il s'agit d'apprendre à parler français (Cambresier, Liège, 1787) voire, ouvertement, d'extirper le « jargon ». Ces témoignages montrent qu'à partir de la fin du XVIII[e] siècle, la situation sociolinguistique n'est déjà plus une diglossie stable ou une « cohabitation pacifique » mais une diglossie dynamique, un rapport de force – non pas entre un ennemi extérieur et un peuple qui se défend d'une invasion, mais à l'intérieur même de la société wallonne, voire de chaque citoyen wallon.

Toutefois, si l'image du wallon évolue dans les classes dirigeantes, les pratiques ne se modifient pas pour l'immense majorité de la population. La situation du wallon après la création de la Belgique peut se déduire d'un témoignage d'époque : en 1846, le programme des écoles communales de la province de Namur assignait pour première tâche aux maitres d'apprendre aux enfants de première année une centaine de mots français (L. GÉNICOT, *Racine d'Espérance. Une nouvelle histoire de Wallonie,* 1986, p. 191). Si les enfants de 7 ans devaient commencer leur scolarité par l'apprentissage de quelques dizaines de mots français, c'est qu'ils étaient unilingues et que la langue de la famille et des rapports communautaires courants était exclusivement le wallon. Gardons-nous d'en conclure que la population ignorait complètement le français. Gardons-nous aussi de tirer des conclusions trop précises en extrapolant cette observation ponctuelle à la Wallonie en général. Toutefois, il n'est pas interdit de penser que la situation namuroise de l'époque ne devait pas être bien différente de celle des autres provinces wallonnes, ou à tout le moins de leurs régions rurales.

Quelques années plus tard, l'auteur Nicolas Defrêcheux livre sa propre interprétation de la situation linguistique wallonne dans un poème qui est un cas d'école pour l'étude de la notion de diglossie : « Mes deus lingaedjes ».

Le français est, d'après le témoignage de notre poète, une langue qu'il a fallu apprendre à l'école, sans joie : *dji m'a-st anoyi.* L'apprentissage a duré des années. Le wallon nous est présenté comme un vigoureux végétal (le français, on le suppose, est une pure pensée) appris en jouant dans la rue. L'école pour le français, la rue pour le wallon. Il y a donc partition fonctionnelle : chaque langue a son cadre, son environnement, ses fonctions.

Certaines chansons sociales de la fin du siècle offrent de nouveau une illustration parfaite de la diglossie, puisque les ouvriers s'y expriment en wallon alors que les officiers répondent en français. Il faut remarquer que, par rapport aux œuvres « diglossiques » de la fin du XVIII[e] siècle dans lesquelles le peuple s'exprimait en wallon et les anges en français (quoique la Vierge – image plus intime de la mère – parle également wallon), le français a descendu quelques échelons : son usage n'est plus réservé aux créatures divines mais à certaines couches dirigeantes de la population. Ici encore, il est permis de considérer que l'utilisation des langues dans les chansons reflète probablement l'utilisation des langues dans la société en général : le wallon n'est plus la langue des habitants des pays wallons, elle est la langue du peuple wallon.

Vers le milieu du siècle apparaissent aussi des témoignages sur la situation « démographique » du wallon. Il n'est pas encore question d'enquêtes, bien sûr, mais uniquement d'impressions : l'auteur namurois Wérotte s'attaque dans une de ses chansons à ceux qui

abandonnent l'usage du wallon ; Bailleux et Dejardin, éditeurs de la première anthologie de la littérature wallonne, affirment quant à eux dans la préface de leur *Choix de chansons et poésies wallonnes* (1844) qu'ils désirent « sauver de l'oubli quelques fragments d'un idiome qui s'éteint peu à peu. » Ils notent que « La langue française, qui ne s'était d'abord répandue que dans les rangs supérieurs de la société, pénètre plus avant dans les habitudes générales, et son emploi tend sans cesse à devenir exclusif ». Plus loin, une remarque des auteurs met en évidence une idée centrale du jacobinisme issu des Lumières et montre à quel point tous ceux qui ont collaboré activement ou passivement au combat contre les langues minoritaires – depuis la Société d'Emulation liégeoise et l'abbé Grégoire jusqu'à certains dialectologues contemporains (Pierre Ruelle, par exemple) en passant par les instituteurs qui, en Brabant wallon, donnaient un bouton noir en signe d'infamie aux élèves qui parlaient wallon – le faisaient en toute bonne foi et, croyaient-ils, dans l'intérêt de chacun : « Chaque nouvelle conquête de la langue française opère un rapprochement dans la position respective des diverses classes de la société, et cette considération est bien de nature à consoler les personnes qu'affligerait la décadence du wallon. » J.-P. Hiernaux montre ailleurs dans le présent volume que ce paternalisme pouvait aussi dissimuler une idéologie plus tortueuse.

Cependant, si le témoignage de Bailleux et Dejardin est confronté aux chiffres dont nous disposons pour le XXe siècle, la mise en bière du wallon était pour le moins prématurée.

Le wallon connaît à partir du milieu du XIXe siècle une efflorescence littéraire et une institutionnalisation sans précédent (création de l'ancêtre de la Société de Langue et de Littérature wallonnes et de très nombreuses autres associations plus locales). Ces événements objectifs sont plus facilement susceptibles d'être étudiés mais ils ne nous disent rien de précis sur le statut démographique du wallon.

De manière tout aussi indirecte, il serait passionnant de réaliser une anthologie des introductions de dictionnaires wallons pour apprendre comment notre langue était considérée à l'époque ; un dictionnaire, en effet, n'est jamais une nomenclature innocente d'un vocabulaire, c'est aussi le reflet d'une certaine posture face à la situation linguistique : aménagement volontariste de la langue chez Forir (1866), combat anti-wallon chez Dasnoy (1856), protection face aux « assauts formidables » du français chez Wisimus (1947), etc. Ces témoignages ne nous apprennent rien non plus sur le statut quantitatif du wallon mais suggèrent l'intensité du conflit linguistique qui a lieu à cette époque en Wallonie. Ils mettent aussi en évidence l'ambiguïté fondamentale – qui traverse décidément toute l'histoire du wallon et du mouvement wallon – dans l'évaluation des rapports entre le wallon et le français. Dans bien des cas, les auteurs en viennent presque à s'excuser de « faire du wallon » et se dédouanent en longs développements pour se défendre de vouloir faire de l'ombre au français, ce qui est aussi un symptôme du conflit linguistique qui se joue.

Enfin, pour en terminer avec le XIXe siècle, il existe un fait qui, s'il n'est pas généralisable à la Wallonie, en dit long sur la situation linguistique des milieux populaires hesbignons de l'époque. La Wallonie a connu, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, une vague d'émigration importante vers les Etats-Unis, notamment vers le Wisconsin. Pendant quatre ou cinq générations (c.-à-d. encore récemment), les émigrés ont parlé uniquement

anglais et wallon, ce qui montre que ces communautés hesbignonnes n'utilisaient absolument pas le français au moment de leur départ.

XXe siècle

Il serait possible, souhaitable et éclairant d'étudier sous l'angle quantitatif certains aspects de la vitalité du wallon au XXe siècle : production littéraire, nombre de troupes de théâtre, nombre de spectateurs aux représentations théâtrales, etc. Une telle étude, concernant le monde associatif wallon dans le namurois, figure à la page web de la fédération royale namuroise de l'Union culturelle wallonne (http://users.skynet.be/frn-ucw).

Il serait également possible et souhaitable de continuer à faire une histoire sociolinguistique du wallon au XXe siècle, en lisant le statut de cette langue en contrepoint de certaines revendications du mouvement wallon ou de certains faits révélateurs. Toutefois, nous nous limiterons, dans cette section, à rassembler quelques chiffres éclairant certains aspects quantitatifs de la pratique du wallon, puisque seules des données éparses sont disponibles.

Enquêtes rurales

Un certain nombre d'enquêtes ont été réalisées dans les années 70 et 80. A l'exception d'une enquête réalisée à Liège en 1970 (dont nous n'avons malheureusement pas les résultats), ces travaux ont pour point commun d'avoir tous été réalisés en milieu rural, ce qui complique l'extrapolation des résultats à la Wallonie entière mais facilite la comparaison et donc permet d'obtenir une image moins incertaine de la situation linguistique au moins dans ce milieu.

Comparer ces enquêtes avec trop de précision serait dangereux : les questions et les méthodes d'enquête, les à priori des enquêteurs sont chaque fois différents. En outre, ces recherches ne portent pas nécessairement sur une évaluation du nombre de locuteurs : elles s'intéressent d'abord, dans certains cas, aux opinions sur le wallon, aux contextes dans lesquels le wallon est utilisé, ou encore à la « qualité » de la langue parlée (à cet égard, voir les commentaires de Michel Francard dans Les Dialectes de Wallonie, t. 16, 1988). Nous présenterons tout d'abord quelques enquêtes de manière isolée puis, dans la section consacrée aux estimations nationales, nous nous livrerons à l'exercice périlleux de la méta-analyse naïve. Pour chaque enquête, nous tâcherons de déterminer la proportion de locuteurs affirmant avoir (ou considéré par l'enquêteur comme ayant) une connaissance active, grande ou petite, du wallon.

Hélécine 1982 (province du Brabant wallon)

Dans une enquête à Hélécine (mémoire de licence, 1982 ; source : Michel FRANCARD, « Comment évaluer la vitalité des dialectes wallons ? », dans *Les dialectes de Wallonie,* t. 16, 1988), Fr. Thomas a sélectionné, dans la population de plus de 18 ans, les Wallons d'origine, puis les a répartis (« avec l'aide de personnes compétentes ») en 4 catégories selon leur degré relatif de connaissance du wallon. Voici les résultats :

Wallon première langue	48 %
Wallon seconde langue	17 %
Total des bilingues	65 %

En tenant compte de l'ensemble de la population (donc en adoptant un mode de calcul qui a plus de chance de refléter la situation sociolinguistique réelle de cette communauté), le chiffre des bilingues tombe à 45 % (calcul de M. Francard dans *Les Dialectes de Wallonie,* t. 16, 1988).

Purnode 1986 (province de Namur)

L'auteur Y. Nys (« La vitalité du dialecte wallon à Purnode », dans Les dialectes de Wallonie, t. 16, 1988), ne mentionne que des résultats pour ceux et celles qui savent parler wallon ; il est donc très malaisé de faire des comparaisons. Toutefois, 51 % des couples mariés affirment ne parler que français entre eux, ce qui laisse à penser que 49 % des personnes mariées interrogées parlent peu ou prou le wallon entre elles... D'autre part, la même enquête donne des chiffres pour les conversations entre parents et enfants :

Wallon	8 %
Wallon-français	22 %
Français	70 %

On peut avancer que Purnode comptait 30 à 49 % de bilingues actifs. Le chiffre le plus bas paraît plus fiable si l'on tient compte de la population entière.

Neuvillers 1986 (province de Luxembourg)

Dans cette enquête menée par E. Marckx (« La vitalité du dialecte wallon à Neuvillers », dans *Les dialectes de Wallonie,* t. 16, 1988) et R. Mouzon (« A Neuvillers, on parle wallon depuis 800 ans », dans *Neuvillers 1290-1990. Mélanges d'histoire,* 1990), des estimations globales doivent être tirées indirectement de certaines questions. Voici par exemple les résultats pour les conversations parents-enfants :

Wallon	8 %
Wallon ou français	9 %
Français	83 %

Toutefois, tenir compte de ces seuls chiffres serait trompeur : il est bien connu que, dans une situation sociolinguistique telle que la nôtre, les conversations parents-enfants se font plus souvent que d'autres dans la langue dominante, le français. Les chiffres concernant les conversations entre époux sont plus éclairants mais ils varient très fortement d'une génération à l'autre :

Age	Wallon	Français et wallon	Français	Total pour le wallon
20-29	0 %	0 %	100 %	0 %
30-39	0 %	14 %	86 %	14 %
40-49	17 %	17 %	66 %	34 %
50-59	50 %	17 %	33 %	67 %
60-69	87,5 %	0 %	12,5 %	87,5 %
> 70	83 %	0 %	17 %	83 %

Soit 47,6 % en moyenne. Dans diverses questions concernant l'utilisation du wallon dans l'expression des sentiments, le chiffre des personnes s'exprimant au moins occasionnellement en wallon monte jusqu'à 93 % ! (Question : « En quelle langue plaisantez-vous ? », réponse des hommes). Le chiffre le plus bas est encore de 55 % de bilingues (Question : « En quelle langue vous parlez-vous à vous-même ? », réponse des femmes). Mais ces chiffres concernent-ils la population entière ou uniquement les bilingues ?

Lutrebois 1987 (province de Luxembourg)

L'auteur, M. Francard (« La vitalité du français en Ardenne belge : étude sociolinguistique du village de Lutrebois », dans *Présence francophone,* n° 33, 1988), répartit la population du point de vue de la pratique linguistique, ce qui donne les chiffres suivants :

Sexe	Wallon langue maternelle	Français langue maternelle mais pratique régulière du wallon
Hommes	2 %	36 %
Femmes	19 %	3 %

Age	Wallon langue maternelle	Français langue maternelle mais pratique régulière du wallon
71-80	100 %	0 %
61-70	0 %	75 %
51-60	0 %	100 %
41-50	0 %	86 %
31-40	0 %	20 %
21-30	0 %	44 %
11-20	0 %	0 %

En tenant compte de l'ensemble de la population, il y aurait 30 % de bilingues. En relevant à 18 ans l'âge des enquêtés, la proportion de bilingues monte à 37 %.

Il faut en outre signaler que dans le groupe ayant une connaissance passive ou un usage actif occasionnel, on retrouve 56 % des témoins du groupe 21-30 ans et 38 % des témoins du groupe 11-20 ans.

Waulsort 1997 (province de Namur)

Une des questions de cette enquête réalisée par l'auteur de cet article portait directement sur la connaissance du wallon, telle qu'évaluée par les témoins eux-mêmes. Elle permet de répartir les témoins entre personnes ayant une connaissance active (déclarant parler très bien ou bien le wallon), personnes ayant une connaissance passive (déclarant parler peu ou pas mais comprendre très bien ou bien le wallon) et personnes ayant une connaissance nulle ou presque (déclarant parler et comprendre peu ou pas). Après pondération pour la représentativité des groupes d'âge et des sexes, 52,9 % des témoins déclarent avoir une connaissance active (58,4 % chez les hommes et 50,7 % chez les femmes), 26,34 % des témoins déclarent avoir une connaissance passive (24,2 % chez les hommes et 28,2 % chez les femmes) et 20,63 % des témoins déclarent avoir une connaissance nulle (17,6 % chez les hommes et 21,1 % chez les femmes). Voici maintenant les réponses par groupes d'âge :

Age	Connaissance active	Connaissance passive
60+	78,46 %	15,38 %
50-59	36,66 %	40,00 %
40-49	47,36 %	28,94 %
30-39	47,00 %	23,52 %
18-29	8,33 %	41,66 %

Que conclure de ces enquêtes, si variées dans leur propos et dans leurs résultats ? Certains points de convergence apparaissent : les unilingues wallons ont pratiquement disparu. Par contre, la proportion des bilingues ayant le wallon pour première langue est encore assez importante, mais surtout chez les plus de 60 ans. Chez les personnes de plus de 18 ans, la proportion globale de bilingues est de 45 % à Hélécine, 30 à 49 % à Purnode (?), 47,6 à 93 % (?) à Neuvillers, 37 % à Lutrebois et 52,9 % à Waulsort. Ces chiffres sont relativement convergents si l'on admet qu'on ne recherche qu'un ordre de grandeur et non une proportion exacte : ils indiquent que dans ces communautés villageoises, un peu moins de la moitié des habitants sont des bilingues actifs. Parmi ces bilingues actifs, il existe un rapport inversement proportionnel avec l'âge. Les femmes sont en général un peu moins nombreuses que les hommes à s'affirmer bilingues actives.

Enquêtes chez les jeunes

Si les milieux ruraux ont été bien étudiés ces dernières années, la population jeune a fait également l'objet de plusieurs études, à partir desquelles il est possible de faire des recoupements.

Dans l'enquête menée à Purnode par Y. Nys en 1986, laquelle, rappelons-le, ne concerne que la population connaissant peu ou prou le wallon, les chiffres se répartissent comme suit pour les deux premières catégories d'âge :

Age	A	B	C	D	E	F
20-29	0 %	8 %	16 %	8 %	35 %	33 %
0-19	0 %	0 %	0 %	0 %	14 %	86 %

Où A = usage du wallon nettement dominant ; B = usage du wallon dominant ; C = usage du wallon égal à celui du français ; D = usage du wallon légèrement inférieur à celui du français ; E = usage du wallon inférieur à celui du français ; F = usage du wallon nettement inférieur à celui du français.

Dans l'enquête menée à Lutrebois en 1987 par Michel Francard, les chiffres se répartissent comme suit :

Age	Wallon l. maternelle	Fr. l. maternelle mais pratique régulière du wallon	Conn. passive du wallon ou usage actif occasionnel	Français uniquement. Aucune conn. du wallon, même passive
21-30	0 %	44 %	56 %	0 %
11-20	0 %	0 %	38 %	62 %

En 1989, le Centre liégeois d'Etude de l'Opinion a mené une enquête sur la perception des langues régionales de Wallonie chez 1018 jeunes de Wallonie (L. BAUGNET, *L'identité culturelle des jeunes Wallons,* CLEO, 1989). En voici quelques chiffres :

Comprennent et parlent le wallon presque entièrement voire entièrement	10,4 %
Comprennent et parlent assez bien	17,4 %
Comprennent et parlent peu ou pas du tout	71,8 %

Le groupe de recherche sociolinguistique VALIBEL de l'Université catholique de Louvain a réalisé une première enquête auprès de jeunes romanistes en 1988 et en 1991 (Michel FRANCARD, « La perception des langues régionales de la Wallonie chez les jeunes » dans *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit,* 1994). Les chiffres sont les suivants pour la pratique active et la connaissance passive :

	1988	1991
Pratique active	11 %	10 %
Absence de pratique	89 %	90 %

	1988	1991
Connaissance passive	55 %	54 %
Pas de connaissance passive	45 %	46 %

Une deuxième enquête (même source) réalisée par le même centre de recherche en 1990-1991 auprès de 108 rhétoriciens donne les chiffres suivants.

Pratique d'une langue régionale :

Pas du tout	52 %
Très peu	22 %
Un peu	21 %
Bien	6 %
Très bien	3 %

Connaissance passive :

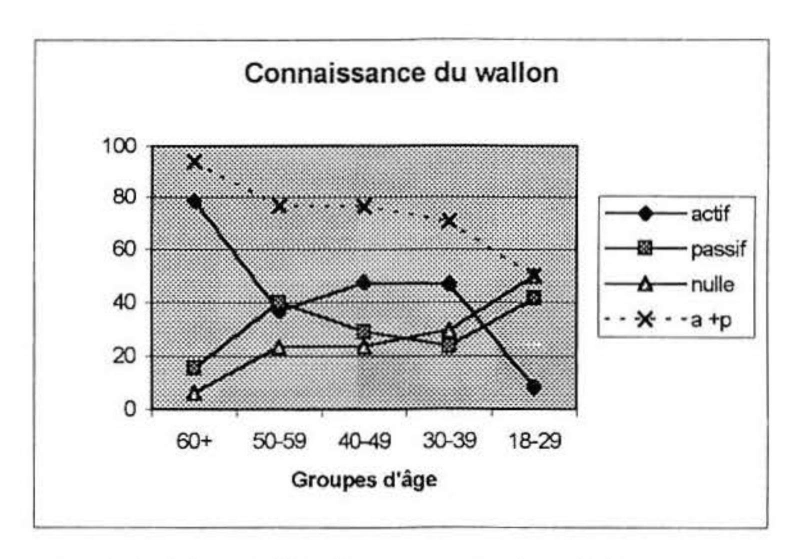
Pas du tout	41 %
Très peu	12 %
Un peu	25 %
Bien	15 %
Très bien	7 %

Dans l'enquête que j'ai moi-même menée à Waulsort en 1997, les chiffres ne sont guère utilisables pour les moins de 18 ans, car le nombre de témoins était trop faible pour tirer quelque conclusion que ce soit. Dans le groupes des 19-29 ans, les résultats étaient les suivants :

Age	Connaissance active	Connaissance passive	Connaissance nulle
18-29	8,33 %	41,66 %	50 %

Enfin, en 1995, le Dr Meurice a soumis à 584 jeunes liégeois âgés d'environ 20 ans un test linguistique afin d'évaluer leur connaissance du wallon (voir les « Actes du XXE colloque international de linguistique fonctionnelle », *Cahiers de l'institut de Linguistique de Louvain*, 22-23, 1996-1997). Il apparait que 10 % réussissaient très bien le test et que plus de 30 % le réussissaient plus qu'à moitié. Aucune différence significative entre les garçons et les filles ; par contre, les jeunes issus des campagnes réussissaient beaucoup mieux le test que les jeunes citadins. Il est difficile de comparer cette enquête aux autres, puisqu'elle renseigne surtout sur l'aptitude à réussir un test déterminé, alors que les autres tentent une évaluation directe et globale (par les témoins eux-mêmes ou par l'enquêteur) des connaissances actives et passives. Toutefois, si l'on considère que les chiffres du Dr Meurice peuvent donner une idée de la connaissance passive des témoins interrogés, cette évaluation confirme les observations faites ailleurs.

En effet, une certaine régularité se manifeste d'une enquête à l'autre. D'abord, bien évidemment, le fait que la connaissance active du wallon est très nettement moindre chez les jeunes de 20 à 30 que dans les générations qui précèdent. Il existe une relation inversement proportionnelle entre l'âge et la connaissance du wallon, qui est illustré avec netteté dans ce graphique issu de l'enquête menée à Waulsort en 1997 :



Une autre régularité est qu'il existe un « noyau dur » de jeunes ayant une réelle compétence active et une image tout autre, plus positive, moins complexée de la langue régionale. Il est même possible d'avancer des chiffres : 10,4 à 17,4 % selon le CLEO, 9 à 11 % selon VALIBEL, 8,3 % à Waulsort. Michel Francard, dans une interview dans *Le Vif-L'Express* (12 avril 1996) arrondit à 10 %. Le chiffre de Lutrebois (44 %), nettement différent de toutes les autres enquêtes, semble exceptionnel. Les chiffres de Purnode ne renseignent pas sur le nombre de jeunes parlant wallon par rapport au groupe d'âge dans son ensemble.

De toute évidence, la compétence passive est nettement supérieure à la compétence active : 38 à 56 % à Lutrebois, 54 à 55 % dans la première enquête VALIBEL, 47 % dans la seconde, 41,66 % à Waulsort et environ 40 % dans l'enquête du Dr Meurice. Ici encore les chiffres sont assez réguliers : il est vraisemblable qu'environ 40 à 55 % des jeunes de 20 à 30 ans aient une connaissance passive du wallon, alors qu'une dizaine de pour cent en ont une connaissance active.

Il serait intéressant de comparer ces chiffres à ceux d'autres enquêtes menées dans une dizaine ou une vingtaine d'années, afin de mettre en lumière une éventuelle évolution et de déterminer si ces 10 % de jeunes forment réellement un noyau stable, s'ils ne sont qu'un reliquat temporaire d'une dynamique évoluant vers la disparition du wallon ou s'ils seront à même de conforter les positions de la langue wallonne dans le paysage linguistique de notre pays. L'évolution des représentations du wallon, mise en lumière par le groupe VALIBEL, couplée au travail inlassable des centaines d'associations qui forment le tissu culturel de la langue wallonne, laisse espérer que la troisième issue n'est pas invraisemblable.

Enquêtes nationales

Toutes les enquêtes locales menées en Wallonie ont permis de mettre en évidence le fait que la situation sociolinguistique de notre pays est tout sauf homogène et univoque. On constate en effet :

• Des différences entre villes et campagne, et probablement aussi entre régions (peut-on extrapoler les chiffres de Purnode à Waterloo et ceux de Waulsort à Namur-centre ?).

• Des différences extrêmes entre les groupes d'âge.

• Des différences entre sexes.

• Des différences de compétence : active/passive, bonne, très bonne, pauvre, etc.

• Des différences entre les catégories socio-professionnelles (voir notamment les enquêtes de Lutrebois et Neuvillers).

• Des divergences selon le contexte : cf. les différences énorme entre les chiffres concernant les pratiques parents-enfants, les pratiques entre époux et les pratiques « pour raconter une plaisanterie » par exemple à Neuvillers.

• Des différences de pratique : savoir parler est une chose, parler en est une autre... Ainsi, si seuls 8,3 % des jeunes de Waulsort estiment avoir une connaissance bonne à très bonne, 33 % estiment « avoir parlé, même un peu, dans les deux derniers jours » !

• Ce dernier point peut s'expliquer par une dernière différence, peut-être cruciale : il se pourrait qu'il existe entre les jeunes générations et les générations plus âgées une grosse différence dans la représentation du wallon, dans la notion même de ce que peut être la langue wallonne.

Qu'il soit donc bien clair que ce qui est évalué ici – très imparfaitement, très naïvement – est la connaissance active (au moins partielle), et que ces chiffres globaux ne reflètent pas du tout les différences évoquées ci-dessus.

Dans les premiers recensements menés par l'État belge figuraient des questions linguistiques (de 1842 à 1947). Les seules réponses possibles en la matière étaient cependant les trois langues nationales. Les demandes réitérées de certains organismes scientifiques et politiques pour que les langues régionales soient prises en compte n'ont jamais été entendues : les agents recenseurs avaient ordre d'assimiler le wallon au français. C'est pourquoi ces recensement officiels sont inutilisables pour notre propos.

Le premier qui ait tenté une évaluation quantitative de la présence du wallon est J.-M. Remouchamp, dans un questionnaire écrit envoyé en 1920 aux 1444 administrations communales de la Wallonie (voir J. Haust, *Dictionnaire français-liégeois,* 1933). Près de 900 réponses ont été reçues ; il en ressort notamment ceci :

Personnes se servant de préférence du wallon (en %)	Communes (en %)
> 90	73
50-90	18
25-50	1
< 25	8

Si l'on sait que la population wallonne au recensement de 1920 était de 2.067.037 personnes, on peut proposer que de 1.585.000 à 1.818.000 personnes utilisaient de préférence le wallon, c.-à-d. 76,7 à 88 % (en utilisant des proportion de 91, 50, 25 et 12,5 % pour l'estimation basse et de 95, 90, 50 et 24 % pour l'estimation haute). Ces chiffres semblent plausibles dans la mesure où ils sont du même ordre que les taux de bilingues chez les plus de 60 ans dans les enquêtes récentes. On remarquera cependant

que les différentes langues régionales de la Wallonie ne sont pas distinguées, non plus que les niveaux de connaissance, les éventuelles distinctions d'âge, de sexe, etc. Il faut interpréter ces résultats en tenant compte du fait qu'on ne sait pas qui a procédé à l'évaluation, sur quelle base, de quelle manière...

Il faut ensuite attendre 1984 pour disposer d'une seconde estimation. Dans leur *Linguistic composition of the nations of the wold* (Presse de l'Université de Laval, Québec, 1984), Kloss et McConnell estiment à 1.200.000 le nombre de locuteurs des langues régionales romanes en Wallonie (wallon, picard, gaumais), sur base d'une source indirecte datant de 1981. Sachant que la population wallonne était de 3.221.225 personnes en 1981, cela représente 37,25 % – soit moins de la moitié des chiffres relevés 60 ans plus tôt !

David Dalby *(Répertoire des langues du monde. Fascicule 1. Les langues de France et des pays limitrophes, Observatoire linguistique, 1993) adopte une approche très prudente pour l'estimati*on du nombre des locuteurs d'une langue : il n'est fait mention, pour chaque langue, que d'un ordre de grandeur « en centaines, milliers, dizaines de milliers, centaines de milliers, millions, dizaines de millions », etc. Le wallon proprement dit est situé dans la fourchette des « centaines de milliers », donc moins d'un million de locuteurs, et plus de 100 000.

En 1994, la Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias du Parlement européen publie un « rapport sur les minorités linguistiques et culturelles dans la communauté européennes », dont le rapporteur est M. Killilea. En annexe du rapport figure une étude comprenant quelques renseignements, notamment démographiques, sur les langues concernées. Pour la Wallonie, les chiffres suivants sont avancés :

Wallon	600 000
Picard	200 000
Lorrain	20 000
Champenois	?

La source du rapport pour la Wallonie est la Communauté française de Belgique. Mais quelles sont les sources de la Communauté française de Belgique ? Sur base d'une population wallonne de 3 255 711 personnes au recensement de 1991, ces chiffres équivalent à 25,18 % de bilingues langue régionale/français. On remarquera que ces chiffres diffèrent fortement de ceux de Kloss et McConnell.

Dans les actes du colloque *Evaluer la vitalité [des] variétés d'oïl et autres langues (1998)*, J.-L. Fauconnier avance quant à lui les chiffres suivants, sans citer de source :

Wallon	moins de 800 000
Picard	200 000
Lorrain	20 000
Champenois	1 000

Ces chiffres équivalent à une proportion de 29,8 % de bilingues langue régionale/ français (en comptant 750 000 pour le wallon).

Enfin, si l'on veut se livrer à l'exercice périlleux consistant à ajouter à la comparaison les chiffres des micro-enquêtes villageoises (qui indiquaient des proportions de 30-37 à 52 %), on se retrouve confronté à des pourcentages allant pratiquement du simple (rapport Killilea) au double (enquête à Waulsort). Comme il ne peut être question d'extrapoler les chiffres d'une communauté rurale à l'ensemble de la Wallonie, ni d'avoir une confiance totale dans des chiffres dont la ou les sources restent inconnues (jusqu'à nouvel ordre), il est bien commode d'adopter une attitude de Normand et de se rabattre sur des chiffres intermédiaires, qui sont d'autant plus crédibles qu'ils sont un peu inférieurs aux résultats des enquêtes en milieu rural : en effet, il semble intuitivement correct (et empiriquement vérifié au moins dans l'enquête du Dr Meurice) de supposer que le nombre de bilingues doit être supérieur dans les communautés rurales que dans l'ensemble de la population. Nous resterions donc avec une proportion de l'ordre de 30 à 40 % de bilingues en Wallonie, c.-à-d. de 976.000 à 1.300.000 personnes pour la wallon, le picard, le gaumais et le champenois. Nous resterions donc aussi avec une poignée d'autres hypothèses plausibles : la proportion de bilingues chez les 18-30 ans tournerait autour de 10 % ; chez les plus de 60 ans, elle serait de 70 à 80 %, voire plus (cf. les chiffes de l'enquête de Remouchamp et des études menées entre autres à Lutrebois et à Waulsort) ; les hommes seraient plus fréquemment bilingues que les femmes, et la différence peut être très marquée : 58,4 % contre 50,7 % à Waulsort ; 38 % contre 22 % à Lutrebois. La proportion des personnes ayant une connaissance passive serait d'autant plus importante que la connaissance active est moindre. Dans le groupe d'âge où la connaissance active est la plus faible, c.-à-d. chez les plus jeunes, la proportion des personnes ayant une connaissance passive pourrait aller de 36 à 58 %. La deuxième guerre mondiale semble avoir marqué un tournant important, puisque la proportion de bilingues chute brusquement chez les moins de 60 ans. Compte tenu de la répartition des chiffres selon les classes d'âge et sauf hypothétique réapprentissage massif (activation des connaissances passives), on peut prédire une chute très brusque du nombre total de locuteurs dans les décennies à venir ; le mouvement wallon doit d'ores et déjà se faire à cette idée et adapter ses stratégies en conséquence.

Absence de conclusion... faute de moyens de le faire

D'un point de vue historique, l'histoire du wallon pourrait se comprendre en quatre phases :

1) L'ancien wallon, dont l'étude sociolinguistique reste à faire.

2) Le moyen wallon, à partir du XVI[e] siècle et jusqu'à l'aube du XIX[e] siècle. C'est une situation de diglossie relativement stable, dans laquelle le wallon est la langue parlée par tous, quelle que soit la classe sociale. L'usage du français est réservé à la langue écrite ou au culte, par exemple.

3) De la fin du XVIII[e] siècle jusque vers 1940, le wallon perd progressivement du terrain dans l'espace social. Certaines fonctions nouvelles ou d'importance croissante (administration, scolarité...) sont exercées par le français. Dans les couches populaires, le wallon reste la langue exclusive ou dominante.

4) A partir de 1940, le wallon est de moins en moins transmis aux nouvelles généra-

tions ; il continue à l'être dans une petite partie de la population et par diffusion passive au contact des dernières générations ayant le wallon comme langue principale. Dans certains cas, il semble appris comme langue seconde pour la socialisation dans certains milieux professionnels ou sociaux.

Pour les aspects proprement quantitatifs de l'évaluation, je pense avoir pris toutes les précautions oratoires possibles pour prévenir les lecteurs du caractère conjecturel (quoique argumenté) des chiffres proposés. Je n'ai pas donc pas l'intention de tirer de conclusions trop précises à partir de chiffres aussi vagues (quoique convergents) : puissent-ils au moins inciter les linguistes, sociolinguistes, sociologues et animateurs à chercher ensemble à préciser les différents paramètres quantitatifs et qualitatifs évoqués ici pour obtenir une image plus exacte et plus complète de la vitalité du wallon. Puissent-ils également permettre aux animateurs et aux décideurs, aux forces vives de notre pays, de porter des jugements un peu plus sûrs au moment de faire les choix qui engageront l'avenir culturel de la communauté wallonne.

Rascoûrti

Ci n' est nen âjhey do s' fé ene ideye del vicance d' on lingaedje. D' on costé, i fât savu çu k' i fât conter (li nombe di câzeus ? li nombe di lives aplaidyis ? li nombe di soces ?...) eyet comint (des anketes ? les avis des sincieus ou des djins ?...). Al copete do martchi, c' e-st on sudjet ki n' a co waire siti studyi amon nos-ôtes.

Divant 1900, on pout waiti do savu comben di djins djâzint li walon a pârti des temons indireks et del plaece di nosse lingaedje el sôcieté : literature bilingue, letes... On voet ki, djusk' al difen des anneyes 1800 et â cminçmint do XIXe s., tos les liveas del sôcieté walone si siervint do walon come lingaedje câzé eyet do francès come sicrit lingaedje.

A pârti del difen do XVIIIe s., li francès cmince a si spâde pa li dzeu ; c' est li moumint ki les lingaedjes d'Etat ataket a fé li guere âs lingaedjes minoritaires. Portant, li walon dmeure li prumi lingaedje del madjorité des djins djusk' aviè 1940 ; par egzimpe, è 1846, les maisses di scoles namurwès dvint aprinde âzès scolis « on cint di mots francès » ; les djins k' ont bagué evoye do Roman Payis di ces trevints la po-z aler dmorer è l' Amerike ni dvizint nen li francès inte di zels, puski leus efants n' ont apris ki l' inglès eyet li walon.

Pol 20e s., nos avans les chifes d' anketes fwaites apreume dins des viyaedjes et dins les djonnes. Les rcweraedjes mostret k' i gn âreut ene pitite mitan des djins, dins les viyaedjes, ki câzet li walon ossi ben ki li francès (di 37 a 52 â cint), avou moens di comeres ki d' omes eyet brâmint moens di djonnes ki di viyès djins. Sorlon les anketes, 70 a 80 â cint des djins did pus di 60 ans (et minme did pus) sont bilingues avou, mwints côps, li walon come prumi lingaedje.

Dins les djonnes, i gn âreut ene dijhinne so cint ki câzrint co li walon (di 8,8 a 17,4 â cint), eyet li mitan kel compudreut co comufât (di 38 a 55 â cint).

Po les rcweraedjes â livea nacionâ, i dnet sovint des chifes foirt diferins ; mins on pôreut conter k' i gn âreut 30 a 40 â cint di bilingues el Walon'reye, sins tni conte di totes les diferinces ki les rcweraedjes ont metu â djoû : d' adje, etur les omes eyet les feumes, etur les veyes et les campagnes, d' on mesti a l'ôte, di cnoxhance (câzer, comprinde), tant k' a l' imâdje do walon, et vos nd âroz.

IV.2

A L'ÉCOUTE DE 20 PERSONNES ACTIVES DANS LE MONDE DU WALLON, FIN 1996

Jacques Werner

Dans le cadre d'un mémoire en sociologie dont question au chapitre deux, effectué à l'Université de Louvain-la-Neuve, il m'a été donné de rencontrer, fin 1996, 20 personnalités impliquées dans la promotion du wallon. Ce chapitre vous résume cette étude.

Population interrogée

Les 20 responsables en question sont issus des 5 provinces wallonnes, avec une majorité, 12 personnes, venant de la province de Liège. Six d'entre eux sont membres de la Société de Langue et de Littérature Wallonnes (SLLW), huit de l'Union Culturelle Wallonne (UCW), et six appartiennent aux deux sociétés à la fois. Il s'agit de personnes familières de lieux de décision en matière de culture wallonne, envisagée sous l'angle essentiellement linguistique. Les professeurs d'université n'ont pas été interrogés car il m'a semblé qu'ils méritaient à eux seuls une étude spécifique, ce que je ne pouvais me permettre.

La moyenne d'âge des interviewés est de 58 ans. Les plus jeunes, dont trois ont moins de 40 ans, appartiennent majoritairement à l'Union Culturelle Wallonne. Aucun d'eux n'a une profession d'indépendant mais la moitié sont enseignants, treize d'entre eux sont pensionnés. L'un d'eux est docteur et six autres sont licenciés. On notera encore un net déséquilibre entre les hommes (19) et une femme.

Analyse thématique des interviews

La méthode semi-directive employée lors des entretiens a pour but de permettre aux interviewés de structurer eux-mêmes leurs réponses autour de certains thèmes : la fierté d'être Wallon, la définition du wallon, le rapport wallon-français, le développement d'un wallon unifié, l'identité culturelle, etc.

L'analyse thématique permet de dégager six profils. Mais précisons dès à présent que ni l'échantillon, ni ce classement, ni l'étude en général ne prétendent à la représentativité. Dans des futures recherches, d'autres cas nouveaux pourraient se raccrocher à un des profils présentés et d'autres profils pourraient probablement être découverts.

Deux des six profils présentent vis-à-vis de la Wallonie un rapport d'identification exogène, c'est-à-dire que les interviewés qui entrent dans ces profils se sentent attachés, en premier lieu, à une entité politique qui n'est pas la Wallonie. Il s'agit tout d'abord de deux francophiles, c'est-à-dire qui considèrent la France comme modèle de référence. Face à la domination flamande, qu'ils souhaitent combattre, la langue française est à leurs yeux une parade plus efficace et plus élégante qu'une référence au wallon. Deux autres interviewés se définissent comme Belges, l'actuel état fédéral étant l'entité collective à laquelle ils se rattachent, plutôt que la Wallonie.

Par contre, les quatre autres profils entretiennent vis-à-vis de l'entité territoriale wallonne un rapport d'identification endogène. On trouve dans ce groupe trois localistes, célébrant l'attachement à la petite patrie, au terroir, six provincialistes, qui élargissent cet horizon à la dimension de la province, et deux nationalistes qui s'identifient clairement à la Wallonie en tant qu'entité politique. Restent cinq natioculturalistes qui revendiquent une identité wallonne à la fois sur le plan culturel et sur le plan politique.

Confrontons maintenant ces profils à quelques-unes des thématiques abordées.

Wallon et identité culturelle

Pour les francophiles, si le français est la langue fascinante de tous les possibles et un instrument de promotion sociale, le wallon, quant à lui est surtout appréhendé comme la langue savoureuse et authentique du petit peuple. « C'est une salade de dialectes passionnants » explique le premier. « Plutôt la mort que l'inauthenticité du wallon » souligne le second. Un avis similaire est émis par les « Belges » aux yeux desquels le wallon est un parler expressif, favorisant la convivialité.

En revanche, le wallon présente essentiellement une valeur patrimoniale locale ou sous-régionale chez les localistes et les provincialistes, tandis que les nationalistes estiment qu'il s'agit d'un plus identitaire pour la Wallonie. La valorisation du wallon est maximale chez les natioculturalistes, pour qui il s'agit d'une langue officielle à côté du français. « La langue wallonne, c'est le tisonnier de l'identité culturelle » affirme l'un d'eux.

Wallon et français

Tous les interviewés illustrant les cinq premiers profils, à l'exception d'un localiste, estiment que le wallon est un parler largement inférieur au français, par valeur intrinsèque ou par destination. Le français est une langue riche, policée, universelle, de culture bourgeoise, langue éternelle et donc d'avenir, face au wallon dont les caractéristiques sont d'être petit, pauvre, local, réduit aux sphères intimes et conviviales de la connivence, fractionné, authentique, « richesse à maintenir intacte », divertissant mais inutile, du passé et donc mortel.

Pour leur part, les natioculturalistes, placent ces deux langues sur le même pied, leur attribuant des droits et des vocation similaires. Ils considèrent le wallon comme utile, comme langue vivante de communication, susceptible de remplir toutes les fonctions langagières. Ils sont partisans d'un wallon écrit unifié, d'un wallon à adapter à la modernité, d'un wallon à apprendre à l'école et qui aurait largement sa place dans les media, dans les interventions publiques des personnalités wallonnes, dans les nouvelles technologies, etc. Plusieurs d'entre eux rappellent quel est le processus mis en place durant des décennies : brimades feutrées et incessantes à l'égard du wallon engendrant chez les locuteurs un sentiment de honte et de mépris envers leur langue et finalement un reniement de celle-ci.

L'avenir du wallon

La majorité des interviewés sont pessimistes sur ce point. Les francophiles refusent tout avenir au wallon, lequel est plutôt destiné au musée. Les provincialistes sont résignés à son agonie, sauf dans le domaine de la littérature. Les nationalistes n'y croient guère, à moins d'un revirement inespéré. Seuls les natioculturalistes font preuve d'un optimisme prudent et plaident en faveur d'un wallon langue vivante, à la renaissance duquel ils se consacrent.

Sur le point précis du wallon unifié, *li rfondu walon,* seul le groupe des natioculturalistes marque une adhésion sans réserve. Tous sont membres de l'UCW. Par contre, les réticences sont beaucoup plus fortes ailleurs, en particulier chez cinq des six philologues interrogés.

Pour ce qui est du wallon à l'école, plusieurs rappellent le rôle néfaste joué par cette institution : les instituteurs ne sont-ils pas appelés les fossoyeurs du wallon ? Au-delà, un net clivage oppose la majorité des interviewés, peu favorables à, ou peu convaincus par l'enseignement des langues endogènes dans les classes, et la minorité qui se dit très désireuse de promouvoir le wallon à l'école.

La question de la RTW en remplacement de la RTBF

On a posé la question de savoir si les interviewés seraient favorables à la création d'une Radio-Télévision Wallonne (RTW), ce qui supposerait la suppression de la Communauté française ou en tout cas une régionalisation de la culture.

Soit dit en passant, relevons l'asymétrie des termes : communauté flamande (non néerlandaise, ni néerlandophone) ; communauté française (non wallonne, ni francophone) ; communauté germanophone (non allemande ni « francique »).

Peut-on égalemnent rappeler la confusion voulue par certains entre Belges d'expression française et Wallons ? Ce fait sera clairement dénoncé en 1935 par W. Bal. Enfin, est-il permis d'indiquer que c'est au moment où l'importance relative du français décline dans le monde que l'on réveille le mot francophone pour désigner ces non-Français que sont par exemple des locuteurs français d'anciennes colonies françaises, dispersés notamment en Afrique. Devant les avertissements de plus en plus sérieux de constitution d'une Flandre indépendante et par voie de conséquence de la disparition de l'état belge actuel, certains Belges, des Bruxellois et des Wallons comme pris de panique réagissent en tous

sens et s'emparent de la notion floue de francophone, qu'ils se mettent à revendiquer, apparemment à défaut de mieux, à titre d'identité majeure, voire aussi comme rempart contre les menaces de reflamandisation de Bruxelles.

Que pensent nos interviewés sur ces points ?

Les francophiles se montrent peu enclins au maintien de liens avec Bruxelles. « Les Bruxellois ne feront rien pour nous. Il ne faut pas se faire d'illusions. On a créé une ville artificielle qui s'appelle Bruxelles. Vous savez : que Bruxelles redevienne flamand ne me gêne pas ; on pourrait régionaliser la RTBF. Et pourquoi pas ? »

Les « Belges » sont plutôt réfractaires à l'idée de remettre l'institutionnel en question. Ils sont contre la suppression de la RTBF. « Il y a quand même un million de Bruxellois francophones, qui parlent le français, ce qui n'est pas négligeable », fait savoir un interlocuteur.

« Bruxelles est comme une écharde dans la chaussure. », considère un des localistes. Les autres sont assez hésitants vis-à-vis de la régionalisation des matières de la communauté française.

Par contre, des avis partagés se retrouvent parmi les provincialistes. Quatre se montrent opposés au lien Wallonie-Bruxelles. « Ce qui est grave, ce sont des Wallons devenus Bruxellois qui crachent dans la soupe. La communauté française ? Rien que le nom, c'est une ineptie. » Deux se déclarent en faveur du maintien de liens avec Bruxelles, mais les raisons mises en avant apparaissent mineures. Voici les explications du premier : « Je parle wallon au Vieux Marché. Nous couper des Bruxellois, ce serait à nouveau perdre combien de vieux Wallons qui continuent à se sentir Wallons. » Et, cette autre réponse du second : « Oui, aux liens avec Bruxelles, avec des Bruxellois authentiques. »

Quant aux nationalistes politiques, l'un s'exprime à ce sujet comme suit : « Rendons une identité à la Wallonie en donnant des émissions qui lui sont propres. » Vu l'état des institutions wallonnes (prébendes, particratie), il préfère, de guerre lasse, le « statu-quo ». Un autre interviewé déclare « être partisan d'une RTW ; absolument ; ce sera plus clair. Les Bruxellois ont beaucoup de mépris envers la province et maintenant, au secours, les provinciaux ! Ils ne doivent pas s'attendre à des miracles. »

Avec les natioculturalistes, le message est clair : « Oui à la RTW. Dans la communauté française, la culture wallonne est parent pauvre ; la communauté française, c'est de la vaste blague. Tant qu'on aura les Bruxellois sur notre route, on ne saura rien faire. Il faut supprimer la communauté pour que la Wallonie ait un projet culturel. Communauté française : machine à écraser la Wallonie, nier son existence. » Si les natioculturalistes proclament leur choix d'une RTW, c'est en raison du projet d'édification à terme d'un Etat wallon plus autonome, aussi bien à l'égard de Bruxelles que de la Flandre.

En bref, ce qui peut être assez surprenant ici, c'est le peu d'enthousiasme d'un nombre non négligeable de responsables culturels wallons interrogés à continuer, dans les conditions actuelles, à se trouver réunis à des Bruxellois au sein d'institutions culturelles communes.

Conclusion

Si l'analyse esquissée ci-dessus se vérifie dans d'autres recherches, on peut parler d'un clivage entre « Belges » et francophiles d'une part et les autres profils d'autre part. Les

premiers présentent une identification à la langue et la culture wallonnes de nature plutôt individuelle et de type affectif, tandis que les autres s'identifient à cette même réalité par une affirmation de type collectif, soit en référence au passé, soit en fonction de l'avenir. C'est cette dernière attitude qui permet d'espérer un coup d'arrêt dans la déliquescence du wallon.

L'enquête fait également apparaître que si chances de survie il y a pour le wallon, c'est sans doute du côté des renaissantistes qu'il faut la chercher, notamment parce que les acteurs impliqués dans le renouveau sont relativement jeunes – peu importe si l'un ou l'autre n'a commencé à parler wallon que très tard, c'est-à-dire une fois adulte – et parce qu'ils travaillent sur des bases solides et pertinentes. Plusieurs d'entre eux ont en effet des contacts internationaux avec d'autres promoteurs des langues régionales et sont familiers des méthodes de l'aménagement linguistique et de la sociolinguistique. Leur enthousiasme sera-t-il contagieux ? Pourquoi pas ?

Comment ne pas souscrire ici au point de vue de W. Bal dans la revue *Micromania* (n° 22, 1997, pp.12-13) ? « Pour lutter contre la précarisation du wallon, il convient de mener une politique linguistique intégrée, dans le processus d'identification qui se développe en Wallonie, sur le plan politique comme sur le plan culturel, et que requièrent l'affirmation et la dynamisation de la région. »

Alors que nous entrons, dans le troisième millénaire, avec une mondialisation dépersonnalisante, avec une Europe qui se construit, avec un état belge que l'on dit dépérir de plus en plus, avec une Wallonie sur le chemin de la reconnaissance, voire de l'émancipation totale, cette indispensable interaction en faveur du wallon entre l'économique, le politique et la linguistique se réalisera-t-elle ?

Le peuple wallon n'a-t-il pas une belle partie à jouer pour son wallon, qui le lui rendra bien ? L'avenir du wallon, catalyseur de tant de valeurs de la Wallonie, ressemble au combat de David et Goliath. Peut-être n'est-il pas toujours vrai que *« c' èst todi li p'tit qu' on spotche »*. Comme l'écrivait à propos de la Wallonie, Jean PIROTTE dans son livre déjà cité, *L'imaginaire wallon* (Louvain-la-Neuve, 1994, p. 284) : « Nous sommes arrivés à un moment de béance, où tout est possible mais où rien n'est acquis. »

IV.3

LE WALLON DANS LE MONDE SPORTIF

Jean Goffart,
ALWAC

Si l'on revient quelque peu en arrière, au début de ce siècle, et par la suite, après les guerres 14-18 et 40-45, on constate que le peuple wallon n'avait pas tellement l'occasion de vibrer à l'écoute des résultats sportifs.

Mais l'on peut se poser la question de savoir s'il en avait réellement la possibilité. Tout d'abord, ne devrait-on pas rechercher si nos aïeux possédaient beaucoup de temps libre mis à leur disposition. La réponse est simple : l'on se doit de répondre par la négative. De durs labeurs accaparaient les familles entières de longues heures durant. Si l'on prend diverses régions comme Tournai, Mons, La Louvière, Charleroi et le bassin de Liège, il y avait là de nombreux centres miniers. Au fond de ces charbonnages, les familles entières, femmes et enfants compris, y descendaient travailler jour et nuit, et ce, dans des conditions particulières et tout à fait inhumaines qu'il est encore bien difficile d'imaginer de nos jours.

Dès lors, comment encore se permettre de s'intéresser à un sport, et qui plus est, de le pratiquer ? Avec l'arrivée des congés payés, et par la suite de la semaine de cinq jours, voire les 38 et 36 heures, il fut nettement plus facile pour chacun de prétendre à l'accession d'un sport. Nous vivons dix ans de plus qu'en 1950, nous travaillons deux fois moins, nous avons trois fois plus de loisirs qu'en 1900 et des poussières, les tâches quotidiennes demandent beaucoup moins de temps, ce qui en découle que la pratique des sports est en progression constante.

Actuellement, une ménagère peut se permettre d'aller à la piscine ou de se rendre dans une salle de gymnastique, cela après sa journée de travail. Le père, après ses huit heures à l'usine ou au bureau, a le loisir de participer à sa séance de body-building. Quand à l'enfant de la famille, lui, il trouvera une heure et demie à consacrer deux fois par semaine pour son sport favori.

A l'heure actuelle, grâce aux progrès technologiques, les événements sportifs, et les sports en général, sont médiatisés par les journalistes, les radios et les télévisions. Certains reportages sont même retransmis en mondovision, c'est dire l'impact qu'ils obtiennent au

niveau des téléspectateurs. Et que dire des nombreuses revues, entretenues par les paparazzis à l'affût de l'événement, qui nous permettent de découvrir les dernières nouvelles, les derniers transferts ou les derniers potins de notre (nos) sport(s) favori(s). Nous avons aussi la possibilité d'afficher des autocollants et des posters de notre équipe ou sportifs favoris, sans oublier que certains d'entre eux possèdent même un site sur Internet, là où il nous est loisir de les contacter.

Il ne faut cependant remonter que quelques décennies en arrière pour comprendre que nos ancêtres n'avaient pas le loisir de suivre beaucoup de sports différents comme nous le connaissons à l'heure actuelle.

Il est toutefois certain que quelques uns se retrouvèrent au sommet de la popularité, du moins, dans les conditions requises à l'époque. Je pense qu'il est opportun de citer en premier lieu, l'incontournable football. Quel gamin (ou fille, j'en connais plusieurs) n'a pas shooté sur un caillou ou dégagé dans une boîte de conserve avec ses copains de classe ?

A part cela, un duo se détachait du temps où Bruxelles brusselait. Il s'agit de la balle pelote et de ses dérivés, nous y reviendrons.

Mais également, car nous devons le citer comme un sport, de la colombophilie. A ceux-là, l'on est en droit d'ajouter le cyclisme, très présent dans nos villages.

Ici, nous devrions tirer un trait, car seul dans ses sports, il nous est possible de retrouver bon nombre d'expressions wallonnes.

Si d'autres sports étaient pratiqués à l'époque de nos grands-parents, l'on ne pouvait parler, dans leur cas, d'engouement populaire. Si la pratique de sports appréciés comme l'athlétisme, la gymnastique, le tir à l'arc, la boxe, l'escrime et l'équitation, ne doit pas être oubliée, il s'agit pourtant là de groupements ne rassemblant pas de foule considérable. Ce phénomène n'ayant dès lors que très peu d'impact au niveau de la pratique de la langue wallonne.

Des nouveaux sports se sont fait mieux connaître, mais beaucoup plus tardivement pour qu'ils puissent s'imprégner de mots en wallon. Celui-ci commençait déjà à disparaître de l'usage familier que les gens du peuple lui réservaient. Avec l'abandon progressif du wallon, les sports médiatisés de la fin du vingtième siècle, principalement grâce aux chaînes de télévision dont certaines sont cryptées et payantes, ne purent dans leur jargon propre, recevoir d'expressions wallonnes. Je pense surtout au tennis, à l'automobilisme (formule 1 et rallye), au basket, au judo, au rugby et au tennis de table, qui pour diverses raisons (parfois simplement l'éclosion d'un champion dans la région) arrivèrent sur le petit écran. Non point que les pratiques habituelles de ces sports ne permirent pas d'assimiler les mots *d'amon nos-autes*, mais bien à cause de la disparition progressive de la langue de nos ancêtres actuellement.

N'oublions pas également que ces sports se sont développés plus ou moins rapidement grâce, entre autres, à la construction de terrains, de piscines et de salles omnisports. Les hommes politiques autorisèrent la prolifération de ces infrastructures, ce qui permit aux adeptes de ces derniers sports de progresser dans des conditions optimales. Alors que du temps de nos grands-papas, l'on pratiquait le sport (que l'on considérait souvent comme un jeu) dans une prairie ou dans une cour ceinturée d'habitations, où les gens venaient à se plaindre régulièrement, car les enfants du coin brisaient leurs vitres. Ce fut le cas de

mon père dans les années 30 : combien de fois ne m'a t-il pas parlé de la cour Monnon à Gilly (près de Charleroi), là où il jouait au football et à la balle au mur, en compagnie d'une douzaine d'enfants de son âge.

Bien entendu, comme dans toute règle, il y a des exceptions. Certains champions, possédant de nombreuses qualités, se faufilèrent entre les difficultés multiples, pour accéder à un niveau supérieur. Cet état de choses n'aboutissant pas nécessairement à sortir l'un ou l'autre sport de sa léthargie. Bien qu'en consacrant un champion, passé à travers les mailles du filet, il faut d'autres artifices à un sport pour être accepté par le public d'une région ou d'un pays.

Parallèlement, la présence de moniteurs compétents et disponibles pour un sport bien défini, accéléra le nombre de participants, admis dès leur plus jeune âge. Il en va de même pour leurs capacités qui augmentent plus rapidement. Dans certaines localités, l'encadrement et les initiations sportives sont prévues pour des enfants de 3 à 5 ans. Etants adolescents, la plupart de nos ancêtres étaient livrés à eux-mêmes, avec les conséquences que l'on imagine, tant sur le plan médical que sur les progrès réalisés au niveau du chronomètre.

A présent, moyennant un droit d'inscription (assurances, disponibilité des installations, personnel d'encadrement, maillot), l'enfant se retrouvera confortablement installé au sein d'un club qui le formera et assurera un suivi dès que l'on pourra lui faire découvrir les bienfaits de la psychomotricité. Le club lui-même est chapeauté par une Fédération, ce qui permet d'organiser un calendrier pour les rencontres de championnat, les courses, les tournois ou les concours, selon le sport pratiqué. De plus, ces échanges permettent aux personnes pratiquant un sport de se tester et de s'améliorer aux contacts des autres athlètes venus d'autres régions.

Ici aussi, nous constatons qu'il s'agit d'un point qui n'existait guère dans le passé, car les moyens de locomotion ne permettaient pas de se déplacer rapidement et sur de grandes distances. Les véhicules, tels que nous les connaissons actuellement, permettent de se rendre facilement aux entraînements, aux matchs et déplacements du week-end. Il m'arrive régulièrement de rencontrer une mère de famille qui dépose son enfant à l'entrée de la salle omnisports. La dame retourne chez elle préparer le souper, et revient par la suite reprendre l'enfant à la fin de son entraînement.

Il s'agit là de conditions optimales autorisant aux athlètes de pratiquer leur sport dans un professionnalisme certain, du moins pour ceux qui veulent réaliser une carrière d'un haut niveau, avec l'espoir d'atteindre un jour le sommet.

Nous venons de passer au peigne fin les divers points qui ont permis à une série de sports bien différents de rassembler des sportifs et de générer une foule de spectateurs de tous âges. Naguère, nous avons constaté qu'il fallait se limiter à quelques rares sports. La langue wallonne suivant le chemin inverse de l'évolution constante du nombre de sports différents en provenance des quatre coins du monde, nous en serons donc réduit à limiter l'éventail de nos recherches.

Revenons-en, si vous le voulez bien, à ces sports où il est encore possible de découvrir des expressions wallonnes. Alors, suivez le guide, nous allons essayer d'en découvrir quelques unes.

A tout seigneur, tout honneur (surtout pour quelqu'un qu'il passionne), je commence-

rais par le football. Mais après tout, n'est-il pas le sport le plus populaire et le plus médiatisé en Wallonie ?

El fotbal (le football)

Pour y *djouwer* (jouer), il faut *deûs èquipes* (deux équipes) de 11 *djouweûs* (joueurs). Il y a *l'gayole* (le gardien), des *bacs* (arrières), des *alfs* (milieux de terrain) et des *avants* (attaquants). Ils sont vêtus de *solés* (chaussures), *tchaussètes* (chaussettes) et d'un *mayot* (maillot). L'*ome en nwêr* ou *chufleû* (arbitre) *satche à l'buchète* (tire au sort), et deux *omes au drapia* (juges de touche) surveillent le déroulement du *djeu* (jeu). *El cûr* (le ballon) doit *rintrer dins l'gayole* (rentrer dans le but), si l'on veut remporter *èl victwêre* (la victoire) et *gâgni* (gagner).

Ene *rèsconte* ou *pârtîye* (un match) dure nonante *munutes* (90 minutes). Il arrive que l'on obtienne des *rawètes* (ajouts de temps), si une équipe veut *gâgni du timps* (joue le chronomètre).

Il s'ensuit diverses phases arrêtées : *quand l'bale èst sôrtîye* (le ballon sort des limites du terrain), on *fét ène rintréye à l'mwin* (on fait une rentrée ou appelée aussi remise en touche à la main), *èl côp d'cwin* (le corner), *èl côp d'rèparâcîyon* (le penalty), *èn-intrè deûs* (un entre deux).

Il faut *flayî d'ssu l'bale* (frapper le ballon) *avou s'pîd* (avec son pied), mais on peut donner *in côp d'tièsse* ou *fén ène tièsse* (donner un coup de tête). D'autres actions de jeu s'appellent *fén n'tchandèle* (envoyer le ballon en l'air), *shoter d'èl bètchète* ou *satchi ène crasse pwinte* (tirer de la pointe du pied), *taper au lon* (lancer en profondeur), *in calâdje* (bloquer le ballon), *mârquâdje à l'culote* (surveiller de très près), *rintrer d'dins* (y aller très fort), *mwin.ner l'cûr* (bien tenir le ballon), *drouvu l'mârque* (ouvrir le score), *ataquer à r'lâye* (attaquer sans arrêt), *èr'vènu tout d'chûte* (revenir de suite), *disgadjî l'balon* (dégager le ballon), *il èst djusse bon à taper su l'boûye* (jouer n'importe comment).

Des fautes sont commises : *in côp d'pîd* (un coup de pied), *èl fautchi* (le renverser), *awè ène poke* (recevoir un coup), *stinde* ou *staurer in djouweû* (étendre un joueur), *satchi pau mayot* (tirer le maillot), *faute di mwin dins l'rèctanque* (hands dans le rectangle). Le joueur peut être *tapè à l'uch'* (exclu).

L'on peut encore trouver d'autres expressions telles que : *in broyeû d'pate* (joueur agressif), *in djeu d'lum'çon* (un jeu lent), il a *dès cwânes* (de la réussite), *ène dérène ocâsîyon* (une dernière occasion), *i n'sént pus chûre* (il ne sait plus suivre), *il èst bon pou l'opitâl* (il s'agit d'un joueur blessé), *il a n'tchèsse câréye* (mauvaise reprise de la tête), *èl prodwuit miraque* (la pommade ou spray utilisé par le soigneur).

La partie est suivie par des *supôrtèrs* (sympathisants) qui ont acheté *leûs bîyèts* (leurs billets) *à l'bawète* (au guichet), et qui vont *r'wéti* (vont regarder) la partie *aclapès yin conte l'aute* (entassés les uns sur les autres).

A cela, il ne faut pas oublier les spots (surnoms) donnés aux joueurs d'une équipe de football. Le plus bel exemple n'est-il pas *lès gades à rôyes* (chèvres à rayures) pour les zèbres du Sporting de Charleroi.

El djeu d'bale (la balle pelote)

Du temps de nos grands-parents, quel *coron* (quartier) de *vilâdje* (village) ne possédait pas sa place, et avec elle, l'espace idéal *pou djouwer à l'bale* (jouer à la balle).

Il y a, dans ce sport, une série de variantes dont la plus connue est, de loin, la balle pelote. Nous nous limiterons à citer les autres, qui sont nettement moins répandues, en fin de ce chapitre consacré au jeu de balle.

Autour du djeu d'bale (ballodrome), *catchi pa dès twêles* (caché par des toiles), les *deûs-èquipes* (deux équipes) de 5 *djouweûs* (joueurs) tentent de remporter *èl lute* (la lutte). *Pou gâgni* (pour gagner), il faut fini (finir) avec 15 *pwints* (points) appelés ici *djeus* (jeux) en championnat et 7 dans les *tournwès* (tournois) où l'on joue *dès-éliminatwêres* (des éliminatoires). Pour obtenir un jeu, il faut passer par *trwès quénzes* (trois quinzes).

El tèrén (terrain), tracé sur le sol, se compose de trois parties : *èl rèctanque* (le rectangle), *èl trapèse* (trapèze) et *l'tamis* (tamis), et cela, pour chaque équipe. On appelle les joueurs *l'è p'tit mitan* (le petit milieu), *èl grand mitan* (le grand milieu), *èl foncî* (le foncier) et *lès passeûs* (joueurs à passes).

El bale (la balle) était *féte* (fabriquée) avec de fines lanières *di cûr* (de cuir) et *di pia* (de peau), le tout emballé dans *ène twêle di jute* (toile de jute) et cousues dans un *étui di blanque pia* (peau blanche). De nos jours, elle est en matière plastique. Les joueurs *mèt'nut* (enfilent) un gant taillé dans un cuir souple pour pouvoir *boudjî leûs dwègts* (articuler leurs doigts).

Le jeu consiste à faire *ène livréye* (une livrée). Il existe plusieurs sortes de livrées : à *l'tach'lète* ou à *l'basse mwin* (la main frôle le bas du pantalon en livrant), *ène coûte* (une courte qui ne passe pas la ligne), *ène divantûre* (envoyée vers les passes), *intrè lès pèrches* (tout au bout), *èle èst woûte* (elle est au bout).

Bien entendu, l'*adversére* (l'adversaire) doit essayer *d'èr'cassî* (de renvoyer la balle dans l'autre camp). Pour cela, il *dwèt flayî* (doit frapper) en évitant d'*èl taper mwéje* (la frapper mauvaise). Il peut également taper au *d'z-eûs* (au-dessus), mais vise pou taper *dins l'djeu* (pour la renvoyer dans le jeu). Parfois, il y a *in calâdje* (un arrêt sur place) de la balle.

L'expression mârquer *n'tchèsse* (marquer la chasse) est à chaque fois employée. Un préposé est désigné pour déplacer un petit panneau posé sur le sol avec les chiffres 1 et 2 : c'est *l'mârqueû d'tchèsses.* Parfois même, *c'èst tchèsse à l'côrde* (chasse sur la ligne médiane). N'oublions pas *èl pètite côrde* (près de la ligne) et *l'grande côrde* (recule de 2 mètres). *A l'livréye, i n'faut nén dispasser l'tamis* (à la livrée, il ne faut pas dépasser le tamis).

Une équipe réalise in djeu blanc (le point est marqué, sans concéder un quinze). Un repos est programmé au milieu de la lutte, et s'appelle *l'ârmûre* (la mi-temps). *Deûs-ârbites* (deux arbitres) *mwin.n'nut* (dirigent) la lutte.

D'autres variantes du jeu de balle existent. Nous en citerons quelques unes : *bale à l'casquète* (à la casquette), *bale au tamis* (avec l'aide d'un tamis), *bale au camp* (consiste à toucher les adversaires), *bale à r'culer* (consiste à faire reculer son adversaire), *bale au meûr* (se joue contre un mur ou un fronton), *djouwer à l'bale achid* (jouer assis sur une chaise).

Ici aussi, il existe des *spots* (surnoms) pour les équipes de balle pelote. Quelques exemples : *lès Gayoles* à Gilly, *lès Coquis* à Acoz.

Nous terminerons par un extrait d'une chanson d'André Hancre, chanteur wallon et ancien joueur du sport ballant : *A l'djeu d'bale* (au jeu de balle), *c'èst toute èm' passîyon* (c'est toute ma passion).

Quelques mots ou expressions wallonnes se retrouvent tant dans le jargon footbalistique que chez les « pelotaris », joueurs pratiquant le jeu de balle, que nous détaillerons par la suite. Ils pourraient également être adoptés dans d'autres sports, principalement ceux pratiqués en équipe.

El djeu (le jeu) / *flayî d'ssu l'bale* (frapper le ballon ou la balle) / *ène proot* (mauvais joueur) / *fôrcî l'advèrsére à l'faute* (forcer son adversaire à faire une faute) / *djeu spitant* (jeu rapide) / *il èst stoquasse ou ârmwêre à glace* (joueur baraqué) / *sôrtî l'grand djeu* (montrer ses capacités) / *lès r'wétants* (les spectateurs) / *is ècourâdj'nut avou leûs èchârpes èt drapias* (ils supportent en agitant leurs écharpes et drapeaux) / *ça n'boudje nén* (le jeu est lent) / *ènn' nén bachî lès bras* (réagir) / *mwés pièrdant* (mauvais perdant) / *qué pilûre* (défaite cuisante) / *ène djon.ne pouse* (un espoir) / *d'meurer astampè ou s'achîde* (rester debout ou s'asseoir) / *victwêre* (victoire).

Lès pidjonisses (la colombophilie)

Mon grand-père pratiquait ce sport, même si certains hésitent à le qualifier ainsi. Savez-vous, que de nos jours, la Fédération Colombophile Belge compte 65 000 inscrits dans ces rangs.

Lors de mes visites dominicales chez mes grands-parents, je voyais « bon-papa » monter et descendre très fréquemment au grenier. Je le suivis également chez un cousin, et ce, tout en lui posant multiples questions. Par la suite, mes parents eurent aussi des pigeons. Dès lors, je peux vous certifier que pour devenir *pidjonisse* (colombophile), il faut posséder des *pidjons* (pigeons), vivant dans un *pidjonî* (pigeonnier), installé soit *dins l'guèrnî* (dans le grenier) ou *dins l'djârdin* (dans le jardin). *El bawète* (le trou de passage) est munie de *foutches* (barreaux verticaux) empêchant la sortie des pigeons. A l'extérieur, est fixé *l'plantche* (la planche où les pigeons se posent). Ce mot *plantche* est prononcé une multitude de fois par un pratiquant. A l'intérieur, nous trouvons *lès nitchètes* (de petites cases séparées où nichent les pigeons), *lès pîces* (les perches) à diverses hauteurs, *lès téles* (les terrines) où les femelles pondent, *èn-abreûv'wêr* (abreuvoir pour l'eau) et *in batch à mindjî* (bac pour la nourriture). Parfois, on utilise *èn-oû en plâte* (un œuf en plâtre) pour stimuler la ponte.

Il existe bien des *sôtes* (sortes) de pigeons. Elles se différencient par *leû plumâdje* (plumage). Nous rencontrons au fil de nos promenades, *lès cindrès* (blanc avec ailes rayées de rouge), mes préférés : *lès may'tès* (noirâtre avec du blanc), *lès agaces* ou *blanquès plomes* (plume blanche dans l'aile), *lès blankès tièsses* (tête blanche), *lès bleûs ârdwêses* (bleu foncé) et tous *lès bleûs* (les bleus), *lès rouchas* (les roux), *lès blancs goyîs* (à la gorge blanche,.

Un peu d'anatomie pour suivre. Un pigeon est constitué d'*ène tièsse* (une tête), formée d'*in bètch'* (un bec), *di deûs-îs* (deux yeux), d'*in goyî* (gorge), d'*ène djéve* (gésier),

nous avons ensuite *èl vinte* (le ventre), *ène queûwe* (une queue), *deûs pates* (deux pattes), *deûs pènas* (deux ailes), et bien entendu, *lès plomes* (les plumes).

Pour se reproduire, les pigeons *tap'nut à nid* (viennent sur le nid), puis *is couv'nut* (ils couvent). Après une vingtaine de jours, *lès djon.nes* (les pigeonneaux) vont *skèpyî* (éclore). Les *parints* (les parents) *aluv'nut* (élèvent) leurs petits. Après une semaine, on *bâgue* (bague) les pigeonneaux.

Un colombophile *mèt sès pidjons à tape* (envoye ses pigeons au concours). Il faut *quèrtchi* (miser une somme d'argent sur eux). Pour les transporter jusqu'au lieu du lâcher, l'on emploie un *panî* (panier). Ils sont expédiés par un *convwèyeû* (convoyeur). *D'èl matinéye* (le matin), la RTBF prévient du *lachâdje* (du lâcher) des pigeons. *On wéte à pidjons* (on les attend). Quand *on l'wèt pwinter* (le voit arriver), on espère qu'il *rintère à l'voléye* (rentre directement) et qu'*i tchèye dins l'trô* (tombe dans l'ouverture). Parfois, *is fèy'nut l'mouquèt* (ils planent).

Il est possible d'influencer leur rentrée, en *djouwant l'veuvâdje* (forçant le mâle au célibat avant le lâcher), ou *djouwer d'ssu couvâdje* (au moment de l'incubation), ou *djouwer d'ssu lès djon.nes* (période des pigeonneaux). Si ce n'est l'une de ces figures, l'on dit *djouwer au naturèl* (sans influence aucune). Il faut alors constater *dins l'pendule* (constater avec l'appareil) : on met la capsule qui reçoit la bague *dins l'constateûr* (dans le constateur) et *on disclintche* (on déclenche).

Par la suite, au *locâl* (local colombophile : une arrière salle de café), on va *dispouyî s'n-aparèy'* (on ouvre l'appareil), *pou mârquer lès lumèrôs su l'lisse* (pour marquer les numéros sur la liste), avec l'espoir de ramasser ce que l'on a *quèrtchi* (misé) sur son ou ses pigeon (s).

Lès coureûs à vélo (le cyclisme)

Dans le cas du cyclisme, l'athlète a besoin de matériel, en l'occurrence d'un vélo, pour exercer son sport. Il est évident que l'une ou l'autre des expressions suivantes pourrait paraître dépassée aux yeux d'un professionnel en la matière, car les progrès effectués par la technique, depuis quelques années, sont assez sensibles. A l'heure où l'on parle de boyaux pleins, de casque aérodynamique, sans oublier l'apparition de ces guidons bizarres et des vélos ultra légers tous aux plus sophistiqués, il m'a pourtant semblé intéressant de laisser les expressions employées dans le contexte de l'époque de notre « régional de l'étape », le sympathique Pino Cerami.

Pou prinde èl dèpârt (pour prendre le départ), il faut *awè in vélo* (avoir un vélo), et essayer de passer *l'line d'arivéye* (passer la ligne d'arrivée) *èl preumî* (le premier). Parfois, l'on se retrouve *dins lès chûvants* (dans un groupe de poursuivants), en évitant *d'yèsse dérin* (d'être dernier).

Ce qui compte, c'est d'obtenir *in bon class'mint* (un bon classement). Il est préférable *d'èr'wétî pa-d'vant* (de regarder devant) *si on n'vout nén tchère* (si on ne veut pas tomber). *On pout mète èl gâye* (mettre un grand braquet). Si l'on monte *in tchène* (une côte), on peut se retrouver *èchêne au pîd* (ensemble au pied du col), mais *s'fén lachi* (se faire distancer) *au d'z-eûs d'èl boûye* (au sommet du col), si *on pèdale avou sès orâyes* (on ne sait pas suivre). « Pourtant, *dj'è l'é r'yeû dins l'disquinde* » (je l'ai rattrapé dans la

descente), dit le coureur *suceû d'boya* (restant dans la roue des autres sans mener) et qui n'était pas *maflè* ou *s'crant* ou *aflachi* (fatigué). Certains étaient out (n'en pouvaient plus) : *ça d-aleut trop râde* (on roulait trop vite). Il a *tchaud* (a chaud), il *èst tout frèche* (est tout mouillé). I *bwèt in côp* (boit une fois).

Un bon coureur *èva à kulomètes* ou *stron.ne dès kulomètes* (fait beaucoup de kilomètres à l'entraînement), car il *dwèt fén mau sès pates* (doit se faire mal aux jambes pour rester en forme).

D'autres expressions sont aussi employées quand le coureur est fatigué : *yèsse au cul* (rester derrière), *ènn' nén sawè s'rawè* (ne sait s'en remettre), *môrt dins sès culotes* (n'en peut plus), *i mârche come in fièr à r'polî* (ne sait plus suivre), *pichî dins s'marone* (il souffre terriblement), *i pèdale à r'boûrs* (ne tourne pas bien), *i n'a pus rén dins l'vinte* (il n'a plus de réserve).

Viennent ensuite quelques expressions concernant le matériel : *i faut tingler l'tchin.ne* (tendre la chaîne), *ènn' nén poussî trop p'tit ou trop grand ou dj'aveu trop p'tit ou trop grand* (régler le bon braquet à utiliser), *dj'é pièrdu m'ratrape* (j'ai sorti mon pied de la pédale), *èl vélo fét deûs vôyes au côp* (le cadre est faussé ou les roues sont mal réglées).

Un coureû d'ducasse (petit coureur) peut *pèdaler come ène mam'zèle* (appuyer doucement). Cela dépend *du nombe di toûrs* (nombre de tours). Ici, nous avons aux carrefours *dès signaleûs* (des responsables de la circulation durant la course). Il existe encore *èl pôrteû d'eûwe* (le préposé au ravitaillement). L'athlète peut *couru d'ssu pisse* (courir sur un vélodrome) où *l'pisse è-st-en cindréye* (en terre battue ou en cendrée).

Quelques dernières : *mwin.ner chaque à s'toûr* (prendre le relais), *s'fén èssèrer au sprint* (ne pas savoir sprinter), *in traweû d'salâdes* (mauvais coureur), *toûrner sot* (lors des critériums, les tours se multiplient), *frèchi s'mayot* (se battre et en vouloir), *dj'é sôrti dès rouwes* (laisser un trou), *dj'è l'é stitchi dins l'rigole* (j'ai envoyé l'adversaire dans la rigole pour le gêner lors d'un sprint), *pêter in sprint* (se depêcher), *yèsse ène djambe pus fôrt* (être nettement plus fort), *lès tchapias boules* (les pavés), *lès dérins kulomètes* (les derniers kilomètres), *èl mwin.neû d'trin* (le coureur menant le peloton), *in mindjeû d'bouboune* (un coureur absorbant des produits dopants), *yèsse tout distru* (n'être plus bon à courir ce qui est une conséquence de la précédente).

Le problème est posé

Comme nous venons de nous en apercevoir, peu de sports possèdent encore leur jargon propre en Wallon. Dommage, allez-vous me dire. Mais que faudrait-il faire pour remédier à cette situation ?

Où faut-il « frapper » ?

Mais tout simplement « auprès des enfants », rétorquent en chœur les défenseurs de la langue wallonne.

Défendre un tel raisonnement nécessite une attitude créatrice. Alors, il faut quitter le chemin tracé par les instituteurs qui, avec des moyens peu importants et en rognant sur un horaire déjà chargé, se limitent à apprendre à leurs élèves des textes appris par cœur

et qu'ils viennent réciter lors d'un concours. De prime abord, l'idée est bonne, mais l'enfant a besoin qu'on lui parle de sujets qui l'intéressent et qui l'accrochent. J'écris moi-même des poésies et des contes en Wallon, mais je doute fort que beaucoup d'enfants veillent approfondir les sujets de ceux-ci.

Y a t-il une solution miracle ?

Tout d'abord, il me semble qu'il est rare de rencontrer un enfant, fut-il garçon ou fille, qui n'apprécie pas l'un ou l'autre sport. C'est là qu'il faut intervenir.

Il faudrait, à mon avis, créer des dossiers avec les mots et expressions propres aux principaux sports. Ils seraient rédigés en Français, en y ajoutant leur équivalent en Wallon. On y ajouterait les mots communs à la plupart (spectateurs, tribunes, entraînements, par exemple), et ce, afin d'être le plus large possible. Bien entendu, ces dossiers pourraient être rendus plus attractifs en y ajoutant quelques illustrations (sous forme de bande dessinée) et quelques phases de jeu du sport choisi. Toutes les personnes œuvrant pour le Wallon pensent qu'il faut commencer par sensibiliser les enfants. En réalisant ce concept sur quelque chose qui les touche, il y a là une opportunité qui mérite que l'on y réfléchisse.

Et après ?

Ces dossiers pourraient être distribués par la suite dans les divers clubs sportifs. Dans un tel contexte, un appui de nos hommes politiques est peut-être possible. Je pense bien entendu ici à la Région wallonne, qui a, à mon sens, un rôle important à jouer. Ne dit-on pas que la Culture à ses principes que la raison politique ne peut ignorer. En d'autres termes, sans Culture, il n'y a pas d'identité, et la Wallonie en a besoin pour bâtir son avenir. Si l'on veut mener une politique culturelle efficace, il faut investir à œuvrer pour sortir la langue wallonne de son marasme actuel. Et cela, seuls les décideurs politiques ont la responsabilité de lui donner ce coup de pouce au niveau du suivi des décrets qu'ils devraient accepter en faisant émerger ces nouvelles priorités.

Dans le cas qui nous préoccupe, ce serait, toujours selon moi, une façon d'intéresser les enfants au Wallon, en sachant que déjà au départ, ceux-ci seraient accrochés, puisse qu'il s'agit d'un sport qu'ils pratiquent et a fortiori qui leur plaît.

Un suivi est-il possible ?

Par la suite, une continuité de l'effort pourrait être réalisée grâce aux instituteurs (ou dans d'autres cas, des parents dont les gosses pratiquent un sport), afin d'approfondir le travail. Mais le point de départ est avant tout de posséder du matériel pour travailler : j'en reviens aux dossiers sportifs, par exemple.

Il est certain que le simple fait de distribuer ces différents dossiers est nettement insuffisant. Il faut trouver dans l'entourage de l'enfant, quelqu'un qui connaît le Wallon, et qui continuera à lui parler de son sport, tout en élargissant de plus en plus son vocabulaire.

Et les médias ?

Les médias en général, aiment informer leurs publics respectifs des événements sportifs quels qu'ils soient. Quand à la place réservée à la langue wallonne, elle n'est guère présente. Alors qu'en France, les match de la Coupe du Monde 1998 ont été retransmis sur les chaînes sportives en breton et, en Espagne, en catalan.

Ne pourrait-on pas justement tenter de passer le relais à ces médias, afin de concilier ces deux éléments ?

Je pense aux journaux qui acceptent difficilement d'instaurer une rubrique en Wallon, si ce n'est parfois de laisser passer l'une ou l'autre poésie. Il faut pour cela, argumenter auprès des organes de presse pour que les rubriques en Wallon soient présentées de manière plus attrayante afin de créer l'intérêt des jeunes en y mêlant des informations sportives qui les accrocheraient (agrémentées bien sûr de notices et d'éléments lexicaux). Quand aux grosses radios existant entre la 100 et la 108 en FM, elles sont hélas trop souvent réticentes à créer des émissions dialectales, car elles appartiennent presque toutes à des réseaux émettant de France ou de Bruxelles. Et quand l'on parle d'émissions en Wallon à l'un de leurs responsables, la porte se ferme.

Mais, si l'on présente un projet bien ficelé, tant aux journaux que du côté des radios, le tout appuyé par un groupement homogène plutôt que par une individualité essayant de faire son petit possible, le renouveau a peut-être une chance de se réaliser.

Une fois encore, le pouvoir politique peut beaucoup pour le wallon, que se soit dans le sport ou en général.

Mais encore, faut-il en prendre conscience et... le vouloir !

Racourti e walon

Dins l' timps, divant èt min.me après lès deûs guères, lès djins n'avit wêre di timps pou yeûsses boudji en fèyant du spôrt. I faut dîre ètou qui leûs condicîyons d'boutâdje èstit tél.mint deûres qui ça lyeûs pèrdeut bran.mint d'timps èt d'énèrjîyes.

Avou l'arivéye dès condjîs payîs èt d'èl samwêne di cénq djoûs, lès djins d'amon nos-autes ont yeû pus aujîye dins l'pratique d'in spôrt. D'èn-aute costè, lès gazètîs èt lès télévisîyons propos'nut dès r'pôrtâdjes di toutes lès cougnes, on pâle d'in moncha di spôrts pa t't-avau tout, èt min.me dissus intèrnèt.

Nos tayons, yeûsses, duvit s'continter d'yin ou bén d'deûs spôrts, come èl fotbale èt l'djeu d'bale, ou co bén s'ocuper d'sès pidjons ou wéti passer lès coureûs à vélo.

Saquants autes èstit pratiquès, mins pa dès p'tits group'mints n'euchant nén bran.mint d'impaque dissus l' Wallon lingâdje.

Pa après, gn-a yeû l'arivéye d'in moncha di spôrts vènus du monde ètîre, surtout grâce ausès bwêsses à imâdjes. Cès-là, n'ont pourtant jamés yeû l'ocâsîyon d'apici dès mots en Walon dins leû prope vocabulére. C'n-èst nén qu'is n'ârit nén seû l'fén, mins c'èst pus râde à cause d'èl disparucîyon asteûre, du lingâdje di nos tayons.

En résumè, bén dès condicîyons ont candji : èl disvlop'mint dès médias, èl contruc.sîyon d'sales di spôrts, l'augmentâcîyon dès timps lîbes, l'arivéyée di moniteûrs spécialisès, l'instalâcîyon d'pèrsonèl d'encadremint, sins roubliyî l'évolucîyon dès moyéns

d'comunicâcîyons. C'qu'i vout dîre qu'i gn-a don wêre di spôrts woù-ç'qu'on pout trouver dès mots en Walon.

Adon, pou nos-autes, i s'reut timps qu'l'afêre candje. Oyî, aujîye à dîre, mins gn-âreut-i nén ène solucîyon miraque ?

Il èst bén râre di rèscontrer èn-èfant qui n'wèt nén voltî yin ou l'aute spôrt. C'èst rolà qu'i faut s'boudji !

Pouqwè n'nén préparer dès boukèts d'èscrijâdjes en Walon dissus lès spôrts, avou lès mots èt lès-èsprèssîyons propes à chaque di yeûsses. Lès dossièrs spôrtifs s'rit s'crits en Françès avou leû traduc.sîyon en Walon. On ajout'reut lès mots qu'on r'trouve dins quasimint tèrtous (pa ec.simpe, èr'wétants, entrin.n'mints.). On pout rinde lès tèc.ses pus atirants avou l'ajoute di dèssins d'binde dèssinéye, èt ètou dès dèssins di fâses di djeu du spôrt chwèsi.

Lès scrijâdjes s'rit distribuwès dins lès clubs. Rocî, faureut fén boudji lès-omes politiques. Dji pinse à l'Walone Réjîyon. Adon, l'ètourâdje di l'èfant âreut du matérîyèl pou bouter, avou surtout lès mésses d'èscole, dont saquantes ènn' ratind'nut qu'ça.

Dès céns qui n'ès' boudj'nut nén asteûre quand on d'visse di Walon, c'è-st-à dîre lès gazètîs èt lès radios, pourit p'tête rèyadji pus aujîy'mint. Surtout si c'è-st-in group'mint qu'èl propose, avou dès scrijâdjes bén féts èt si ène saqwè di structurè lyeûs z-èst présintès.

A m'n-avis, lès spôrts poul'nut bran.mint pou l'Walon lingâdje, èt surtout dé lès djon.nes. Mins, faut ètou qui lès politiques donîjent in côp d'mwin. Is duv'nut d'abôrd d'è prinde conscîynce, èyèt l'voul'wêr ! Eyèt ça, c'è-st-ène aute pére di mantche !

Exemple de lexique idéologique, élaboré en wallon commun sur Internet à l'occasion de la coupe du monde 1998 (http://www.walon.open.net.ma/fotbal.html).

On moti d' fotbal, idéye pa idéye (Lexique wallon du football)

Les djoweus (Les joueurs)

Ene ekipe di fotbal une équipe de football | *on fotbalisse* ou *on fotbaleu* ou *on djoweu d' fotbal ;* un footballeur, un joueur de football | *li captinne,* le capitaine | *li gôl* ou *kip,* le gardien de but | *li disfinse* la défense | *on bak, in erire, on dusfindeu,* un défenseur, un arrière | *in alf,* un milieu de terrain | *l' atake,* l'attaque | *les avants* ou *les dvantrins* ou *les dvant-djoweus,* ou *les atakeus* ou *atacants,* les avants, les attaquants | *in esterieu* ou *on fûtrin* [foûtrin], un extérieur | *in eterieu* ou *on dvintrin* un intérieur | *li dreut bak,* l'arrière droit | *li hintche bak* ou *li gåtche bak,* l'arrière gauche | *li dreut alf,* le milieu de terrain droit | *li hintche alf* ou *li gåtche alf* le milieu de terrain gauche | *li cintralf* ou *li liberå* le milieu de terrain centre | *li dreut esterieu* ou *li dreut fûtrin,* l'extérieur droit | *li hintche divintrin* ou *gåtche eterieu,* l'intérieur gauche | *li cintravant,* l'avant-centre | *djower padvant, padri, o mitan,* jouer à l'avant, à l'arrière, en milieu de terrain | *on replaçant,* un remplaçant | *dimaner* ou *dimorer sol baye* ou *sol banc,* rester sur la touche [lit. sur la barrière = au chômage] | *l' årbite* ou *li referé,* l'arbitre | *l' etrinneu, li côtche,* l'entraineur, le coach | *l' ome å drapea,* le juge de touche, le juge de ligne.

Les djoweuses (Les joueuses, équipes féminines)

Ene ekipe di båcheles ou *ene ekipe di coméres* | *ene djoweuse di fotbal* ou *ene fotbalisse* ou *ene fotbaleuse* | *li captinne* ou *captinnresse* [cap'tin.n'resse] | *ene gôle* ou *kipresse* | *ene bake* ou *ene disfindeuse* | *ene alfe* | *ene cintralfe* ou *ene liberåte* | *ene divant-djoweuse* ou *ene atakeuse* ou *ene atacante* ou *ene avant* | *ene cintravant* | *ene esterieure* ou *ene fûtrinne* | *ene eterieure* ou *ene divintrinne* | *ene årbite* ou *årbitresse* ou *ene referéye* | *li feme å drapea* | *ene etrinnresse [ètrin.n'resse]* ou *ene côtchresse.*

Les lûtes (Les compétitions)

Ene lûte ou ene aclûte ou ene eterlûte, une compétition | *on match, on djeu, ene pårt, ene resconte,* un match, une partie, une rencontre | *on dierbi,* un derby (rencontre sportive entre équipes voisines) | *on match amichtåve,* un match amical | *on turnoe [toûrnwè, tournwè, toûrnoû, turnwa],* un tournoi | *les zebes* ou *les gades-a-röyes,* les joueurs ou supporters du Sporting de Charleroi | *li Standår,* le Standard de Liège | *les rodjès hådes do Standår,* les tenues rouges du Standard de Liège | *l' erwédéyem,* le RWDM (Molenbeek) | *Anderlek,* Anderlecht | *les måves,* les mauves, les joueurs ou supporters d'Anderlecht | *li tchimpionat,* le championnat | *esse tchimpion,* être champion | *li cope,* la coupe | *li gangneu* ou *li wangneu* ou *li rascodeu del cope,* le vainqueur de coupe | *li cope des wangneus* ou *des rascodeus d' cope,* la coupe des vainqueurs de coupe | *li cope d' Urope des tchimpions,* la coupe d'Europe des clubs champions | *li relijheu [rèlijeû, rèliheû],* le sélectionneur | *li relijhaedje,* la sélection (le tri) | *li relijha nacionå* ou *li relijha do payi* ou *les relis nacionås* ou *les relis do payi,* la sélection nationale (les joueurs) | *les Rodjès Diåles,* les Diables Rouges | *payi-reli 15 côps* ou *15 feyes,* 15 sélections nationales (litt. pays-sélectionné 15 fois) | *li leccion des djoweus del daegn,* l'élite des joueurs mondiaux | *li cope do monde* ou *li cope dagnrece* ou *li dagnrece,* la coupe du monde, le mondial | *ene pole [poul],* un groupe d' équipes | *li pole A, B,* le groupe A, B. | *les aclérixhinnes [acléririchin.ne, aclérihin.ne]* ou *les aclérixhåyes [aclérihåye, aclérihåhe, aclérichåye]* ou *les scramaedjes,* les éliminatoires [litt. éclarcissement, écrémage] | *les yûtinmes di finåle,* les huitièmes de finale | passer *ezès 8inmes di finåle,* passer en 8e de finale | *monter,* être sélectionné pour le tour suivant | *esse butè fû [boutè foû]* ou *esse tapè a l'uxh [uch, ouh]* ou *esse schovè evoye,* être éliminé [litt. être poussé dehors, jeté à la porte, balayé au loin] | *les cwårts di finåle,* les quarts de finale | *les dmeyes finåles, l' ôte dimeye finåle,* les demi-finales, l'autre demi-finale | *li finåle,* la finale.

Li droet do djeu (Les règles)

On côfran, un coup franc, une faute | on hènse, une faute de main | *on hènse nen volu,* faute de main involontaire | *in obseyte,* un hors-jeu | *fû [foû] ! sortie !,* balle en touche ! | *ene bale fû* ou *rexhuwe bale* ou *ene musseye-fû bale,* une balle sortie, une sortie en touche | *ene rintréye,* une rentrée en touche, une remise en jeu | *on penalti,* un pénalty | *on corne* ou *on cwaerner,* un corner, un coup de coin | *degadjmint,* coup de pied

de but | *pi-risse,* jeu dangereux (litt. pied-risque, risque de pied) | *xhufler [hufler, chufler] on djoweu fû [foû]* ou *fote on djoweu a l' uxh,* exclure un joueur | *candji u ricandji on djoweu,* changer un joueur | *on candjmint,* un changement | *X musse, Y rexhe,* X entre, Y sort | *on xhuflaedje fû* ou *on fotaedje a l' uxh,* une exclusion | *ene mitan* ou *on time,* une mi-temps | *al mitan* ou *o time,* à la mi-temps | *djower les xhufladjes* ou *les ptitès rawetes,* jouer les arrêts de jeu | *les cwårts d' eure di rawète, les rawetes,* les prolongations | *on gôl d' ôr,* un but en or (pendant les prolongations, qui assure la qualification immédiate) | *choter les penaltis,* tirer au but (en cas d'égalité après prolongation).

Li djowaedje (Le jeu)

Li gôl Le gardien : *acassi, racassi ene bale,* attraper la balle (gardien) | *ene bale nen acassåve,* ou *nen racassåve,* un shoot inparable | *on bea racassaedje,* un beau contrôle (par le gardien) | *Li bale ridjibule sol piket, sol late,* la balle rebondit sur le montant, sur la transversale | *Li bale ly a schipè fû des mwins,* il a laissé échapper la balle | *yesse lobè,* être surpris par une balle en chandelle | *on chote dins l' ingléye,* un tir dans l' angle | *on chote sol piquet,* un tir sur le montant | *plonker,* plonger | *on ploncaedje,* un plongeon | *canter [can'ter]* plonger, s'étaler dans la boue (comme un canard) | *si fé ctrawer,* se faire réduire en passoire.

Les dvant-djoweus Les avants : *choter* ou *piter,* tirer, shooter | *on chote* ou *on pitaedje,* un tir, un shoot | *ècassi,* envoyer la balle | *ecassaedje,* envoi de balle | *rècassi* ou *r(i)choter,* renvoyer la balle | *rècassaedje* ou *r (i)chotaedje,* renvoi de balle | *apici l' balon,* prendre le ballon | *rapici l' balon,* reprendre, récupérer le ballon | *djower yene-deus* ou *djower acasse-rècasse,* jouer le une-deux (se passer plusieurs fois la balle entre deux joueurs) | *dribler,* dribbler (passer l'adversaire en contrôlant le ballon) | *r (i)dribler,* dribler une seconde fois | *on driblaedje,* un dribble | *r (i)driblaedje,* nouveau dribble | *racadriblaedje,* jeu personnel | *si fote ene schandeye,* faire un effort personnel | *choter del bètchète,* tirer de la pointe du soulier | *choter do côdpi,* shooter du coup de pied | *choter a sconte-pi* ou *a rvier-pi,* shooter à contre-pied, de l'extérieur du pied | *on talnaedje,* une talonnade | *talner, piter al talnete,* faire une talonnade | *on tacling,* un tacle (glisser de loin pour toucher la balle) | *prinde, apici li bale al ridjibe, o rdjiblaedje,* prendre la balle au bond | *fé ene tiesse, fé cahûle,* faire une tête | *fé ene cwanse* ou *cwansi,* faire une feinte, feinter | *çantrer* ou *cintrer* ou *fé on cinte* ou *on çante,* centrer, faire un centre | *si mete fen mierseu* ou *si mete tot fen seu d' djoweu,* se démarquer | *ene bale èn eri,* une balle en retrait | *evoyi l' bale dins les coxhes,* envoyer la balle loin au dessus des filets | *cpiter, copiter ou cabuxhi [cabouhi, cabouchi, cabuchi],* shooter dans tous les sens | *lober,* envoyer une balle en cloche au dessus du gardien sorti de ses filets | *on lobe* ou *on lobaedje,* un tir en cloche au-dessus du gardien | *marker* ou *egayoler,* marquer | *evoyi l' bale dins l' såme, dins l' havrûle, dins les pices,* envoyer le ballon dans les filets | *on chotaedje mo ben adierci,* un tir très bien placé | *on bolet d' canon,* un boulet de canon (tir puissant) | *caloner,* tirer en puissance [litt. cannonner] | *trawer l' meur,* trouer le mur (de la défense, lors de coup franc) | *mårker on penalti,* transformer un pénalty.

Les alfs Les milieux de terrain : *hiner, wigni, enonder on djoweu, ene bale,* lancer un joueur, une balle | *hiner parfond,* lancer en profondeur | *buxhi å lon,* dégager | *choter lon*

sol divant ou *lon padvant,* envoyer une longue balle à l'avant I *choter trop lon,* tirer trop loin I *ene passe trop coûte,* une passe trop courte I *ene passe trop rikèrak,* une passe ratée I *ene pår trop longue passe,* une passe beaucoup trop longue I *revoyi li bale al tachlete,* passer la balle en feintant, à la dérobée I *aflûtchi* ou *adårer* ou *adramter* ou *aspiter,* accourir rapidement (et venir surprendre un adversaire) I *ritaper ddins* ou *fé ene rintréye,* effectuer une rentrée I *radårer, radramter, racori a l' erire,* revenir précipitemment en arrière (après être monté) I *tchicter, halkiner,* hésiter (p. ex. pour passer la balle) I *on tchictaedje* ou *ene tchictireye* ou *on halkinaedje* ou *ene halkinreye [halkin'rèy],* une hésitation I *ridischinde* ou *ratroter* ou *ratrafter,* revenir en arrière I *i rsont tertos padri,* ils sont tous revenus en défense I *i rtrotet* ou *i rtraftet,* ils accélèrent à nouveau I *ritrotaedje* ou *ritraftaedje,* accélération I *ritrotaedje d' in plin côp* ou *vo les la ki rtrotet d' in plin côp,* brusque accélération (le wallon préfère les verbes aux substantifs) I *il a parti come ene bale,* il a produit une brusque accélération I *monter sol dilé,* monter par l'extérieur.

Les baks Les arrières : *ahoter, caler ene bale,* contrôler une balle I *ahotaedje, calaedje, blocage,* contrôle de balle I *dègadji,* dégager I *on degadjmint,* un dégagement I *c (o)pitreye, pestelaedje, c (o)maxhisse divant l' gayole,* mêlée, cafouillage devant les buts I *wårder* ou *coler in ome,* surveiller un joueur I *tini on djoweu,* marquer un joueur I *si mète å piket,* se mettre près du montant (lors de coup de coin) I *fé l' meur (po on côfran),* faire le mur (coup franc) I *piter li balon evoye* ou *disvoyi* ou *forcassi,* dévier le ballon I *schaper [scaper, chaper] on gôl,* éviter, sauver un but I *ravu l' balon,* récupérer le ballon [litt. ravoir] I *i ra, i ront l' balon,* il récupère, ils récupèrent le ballon) I *disvoymint* ou *pitaedje evoye ou forcassaedje,* déviation I *li bale a-st aduzè on bak* : *c'est corne,* le ballon a frôlé un défenseur : c'est un coup de coin.

L' årbite L'arbitre : *saetchi li costè al buche,* tirer le côté à la courte paille I *tirer l' costè a peye u croe,* tirer le côté à pile ou face [litt. pile ou croix] I *xhufler côfran, xhufler penalti,* siffler coup franc, siffler pénalti I *xhufler on djoweu fû [foû],* exclure un joueur I *on xhuflaedje rikerak,* une décision discutable (de l'arbitre) I *d (i)ner* ou *bayi ene vète câte, ene rodje câte, on vètt, on rodje cåtron,* donner une carte, un carton jaune, rouge I *in adviertixhmint,* un avertissement I *li djoweu fwet aler les brès* ou *i håspele des bresses,* le joueur (qui a eu un carton jaune) gesticule, proteste I *in alaedje di brès* ou *on håspelaedje di bresses,* une gesticulation, une protestation I *djower les xhufladjes* ou *les ptitès rawetes,* jouer les arrêts de jeu I *cwårt d' eure di rawète,* prolongation I *choter les penaltis,* shooter les tirs au but I *ene flotche di l' årbite, ene difåte d' årbitraedje,* une faute d'arbitrage.

Les cwålitès et dfåts des djoweus (Les qualités et défauts des joueurs)

On fel acasseu, on teribe racasseu, un formidable récupérateur de bales (gardien de but) I *ene passete* ou *ene pasrete,* une passoire (un gardien de but qui laisse passer plusieurs buts) I *on fel choteu, piteu,* un bon tireur I *on cwaxheu, on cpiteu, broyeu d' pates, on ståreu, epiteu, on gogneu,* joueur agressif I *on buldozer* ou *on bul,* un joueur fonceur et baraqué I *on stocasse,* un solide gaillard I *on grand djoweu, on hôt djoweu,* un joueur de grande taille I *ene grande bringue* ou *ene grande bardaxhe* ou *ene grande*

trike, un joueur grand et mince | *on n' endè voet nen li dbut,* on en voit pas la fin (idem) | *on spitant, on subtil, on fel, on raddiveus, in aflûtchant,* un joueur rapide, leste | *on dribleu,* un dribbleur | *on piersonel, on racadribleu,* joueur personnel | *on tchicteu, on halkineu,* un joueur indécis, hésitant, personnel.

Li rwêta (Le spectacle)

On biet, on tiket, un billet | *vinde o martchi noer,* vendre au marché noir | *gn a pus nen ene plece, gn a pus nole plece, gn a puche di plece, gn a pupont d' pieces,* il n'y a plus une seule place, il n' y a plus de places | *les rwêtants* ou *les rlukeus,* les spectateurs | *les ecoraedjeus, les sopwaerteus, les supwaertêrs,* les supporters | *on baligand ou on holigand,* un hooligan | *li baligandreye* ou *li holigandreye,* le hooligandisme | *tchaker dins ses mwins,* applaudir | *les macrês afrikins ont vnu emacralès les gôls,* les sorciers africains sont venus ensorceler les buts | *i dansint* ou *i baltint* ou *i pestulint din les egrès,* ils dansaient, ils trépignaient dans les gradins | *i fyint aler les drapeas, les åbarones,* ils agitaient les drapeaux, les bannières.

Li gaztaedje fotbalisrece (L'appréciation du match, critique footbalistique)

On gazti, ene gaztresse po les spôrts, les gaztis spôrtifs, un, une, les journalistes sportif(s) | *les gazètes esportifes, les pådjes esportifes,* les journaux, les pages sportives | *ene wêbe fotbalisrece,* un site WEB footballistique | *ene wêbe siconte-fotbaliveuse,* un site WEB anti-foot | *Les gaztis d' fotbal,* les journalistes sportifs spécialisés en football | *les pådjes fotbalisreces,* les pages footballistiques | *l' etrevint esportif (u disportif) del (do) wekene,* l'événement sportif du week-end | *li ronde bale,* le ballon rond (opposé au ballon ovale, rugby) | *li fotbal,* le football, le foot | *li prumi pitaedje* ou *l' afroyaedje do balon,* le coup d'envoi | *strumer l' match* ou *afroyi l' balon,* donner le coup d'envoi (litt. étrenner le match, user pour la première fois le ballon) | *on grand djeu* ou *on clapant djeu* ou *on xhiltant [chiltant, hiltant] djeu* ou *on zûnant djeu,* un grand jeu, un jeu exceptionnel, génial, fabuleux | *on tchif d' uve [d' ouf] di fotbal,* un chef-d'œuvre footballistique | *do fel fotbal, do spitant fotbal,* du football dynamique, rapide | *on djeu d' adrame,* un match engagé | *i djowet roed [reûd, rèd, rwèd],* ils jouent « fort » | *ben sayi !* bien essayé | *on londjin match, ene pårt sins adrame, sins alant, sins ehowe, sins exhuwe,* un match lent, poussif, sans punch | *on djeu d' loyåds, on lôyminôye djeu,* un jeu lent | *on djeu d' lumçon, on djeu d' caracole, on djeu d' sodwaermant,* un jeu de limace, d'escargot, de marmote | *djower lôyminôymint,* jouer lentement, paresseusement, poussivement | *djowoter, djowassi,* jouer un jeu terne | *c' est des djowasses, des djowassons, des djowoteus,* ils jouent comme des gamins, comme des dilettantes | *coschurer l' timp,* gaspiller le temps, gagner du temps | *I n' ont nen leyi uve* (litt. ils n'ont pas laissé œuvre = travail inachevé), Ils n'ont pas baissé les bras, ils n'ont pas ménagé leurs efforts | *i n' ont nen meskeyu leus fwaeces,* ils n'ont pas été avares de leurs efforts | *i n' ont pont yeu d' adierça,* ils n'ont pas eu de réussite | *i n' savet choter d' asdroet,* ils n'ont aucune précision dans leurs tirs | *mwestrijhi* ou *mwestri si djeu,* maitriser son jeu | *fizicmint et*

tacticmint, noste ekipe est boune, physiquement et tactiquement, notre équipe est bonne | *li balon rest* [rè = est à nouveau] *dås Paragweyins,* le ballon redevient paraguayen.

Li rezultat (Le résultat)

Gangni ou *wangni,* gagner, vaincre | *avu l' wangna* ou *l' gangna,* avoir le vent en poupe, avoir la super-forme, jouer pour gagner | *gangni* ou *wangni ås penaltis,* l'emporter lors des tirs au but | *gangnant, gangneu* ou *wangnant, wangneu,* gagnant, vainqueur | *il î est !* ou gôl ! ou *gayole !,* But ! | *miner 2 a 0,* mener 2 à rien | *piede,* perdre | *pierdant,* perdant | *esse bon pierdant,* être bon perdant | *esse lêd* ou *mwês pierdant,* être mauvais perdant | *haper on gôl,* prendre, encaisser un but | *r (i)haper on gôl,* encaisser à nouveau, prendre un second but | *fé match nul,* faire match nul | *il ont mankè d' egayoler,* ils ont failli marquer | *il ont ben mankè,* ils ont failli encaisser | *gn a do sabaye,* il y a du suspense | *zero a zero, sins-gôl,* nul blanc | *ene plûzéye, ene dejeléye, ene tane, ene pile, pilûre,* une défaite cuisante | *piler, taner, rtaner, plûzer,* battre à plate couture | *li gôlavraedje,* le goal-average.

Les accidints (Les pokes et les brognes)

Buxhi [bouhi, bouchi, buchi] sol djoweu, frapper le joueur | *fote in côp d' pî a,* frapper (qqn) du pied | *cwaxhi [cwahi, cwachi],* blesser, contusionner | *epiter stårer, berôder,* faucher, renverser | *rider djus,* glisser et tomber | *si fé cwaxhi, si fé poki si fé gorder,* être blessé | *ene cwaxheure* ou *ene poke* ou *ene brogne,* une contusion, une blessure | *on crin, ene kernaxhe,* une balafre | *ene tchokète, on bursea [boûrsê, boûrsia],* un coup, un hématome à la tête | *si fé maker,* recevoir un coup de tête ou un coup à la tête | *esse djus, esse sitindu, ni s' nen rastamper,* rester étendu sur le terrain, rester cloué au sol | *si fé misser* ou *si fé dchofler,* recevoir un coup dans les plexus, se faire couper le souffle | *si fé cbouter, si fé ctaper, si fé ctchoker,* être malmené bousculé (par plusieurs joueurs) | *si fé sbeuler,* se faire rentrer dedans | *berôdi, bérôler, voler al tère, voler so s' cou, tchér, tumer,* tomber, faire une chute, s'étaler | *mezrer l' terin,* s'étaler de tout son long (litt. mesurer le terrain) | *si forpogni,* se luxer le poignet | *on forpognaedje,* une luxation du poignet | *si fortchivyi,* se luxer la cheville | *on fortchiviaedje,* une luxation de la cheville | *dj'a on menisse ki schipe [hipe, chipe, skipe], ki vent fû,* j'ai une un ménisque qui saute | *on schipaedje do menisse,* une extrusion du ménisque | *des ecwaedleures,* des crampes | *ene grète, ene sorblesseure,* égratignure | *fé les cwanses d' avu må,* faire semblant d'avoir mal | *li doping,* le dopage | *si doper,* se doper | *on controle siconte-doping,* un contrôle anti-dopage | *les civirisses, les brancårdis, les pwaerteus d' civire,* les brancardiers | *capogni,* masser | *capogneu, cafroyteu,* masseur | *capognaedje,* massage | *kiné ou kinézisse,* kinésithérapeuthe | *ondi* ou *londi,* mettre de l'embrocation (litt. oindre) | *striyi* ou *cafroyter,* frictionner | *striyaedje* ou *cafroytaedje,* friction.

Usteyes et båtumints (Matériel et installations)

On terin d' fotbal, un terrain de foot | *li cwårè des baks,* le rectangle | *li pont d' penalti,* le point de penalty | *li gôl, les pices,* le but (les perches) | *li såme, li havrûle,* le filet | *li dlé do terin,* l'extérieur, le côté du terrain | *crôyler l' têrin,* marquer le terrain à la craie | *li crôyleu d' terin,* le préposé au marquage du terrain | *on ståde di fotbal,* un stade de foot | *li bawète,* le guichet | *les egrès,* les gradins | *les obètes,* les tribunes couvertes | *les viestires* ou *les rabiyoes [rabiywè, rabiyoûs, rabiyeûs],* les vestiaires | *li bagnrece,* la douche | *si bagni,* se doucher | *les solés d' fotbal,* les souliers de foot | *ene guète,* une guètre | *ene dignolire* ou *ene djinolire, li djnolire* ou *li dgnolire,* une, la genouillère | *di l' ebrocåcion* ou *do londa,* de l'embrocation, de l'huile de massage | *wants d' kipe,* gants de gardien | *trinning,* survêtement.

Les ekipes do dagnrece 1998 (Equipes de la coupe du Monde 1998)

Payis : Braezi, Scôsse/Sicôsse/Escôsse [Syntaxe : *po Scôsse* ou *pol Sicôsse* ou *Po l' Escôsse,* pour l'Ecosse], *Marok, Norwedje, Itåleye, Tchili, Camrone, Ostriche, France, Nonne-Afrike, Arabeye sawudite, Daenmåtche, Spagne/Sipagne/Espagne, Nidjeria, Paragwê, Bulgareye, Bas-Payis (Olande), Beldjike, Nonne-Corèye, Mecsike, Almagne, Uyessês (Amerike), Yugoslaveye, Iran, Rumaneye, Colombeye, Ingletere, Tunzeye, Årdjintene, Djapon, Djamayike, Crowasreye.*

Nacionalitès : on Braezili ou on Braezilyin, on Scôssès, on Marokin, on Nôrvedjin, in Itålyin, on Tchilyin, on Camronès, in Ostrichyin, on Francès, on Nonne-Afrikin, on Sawudyin, on Daenwês, on Spagnol, on Nidjeriani, on Paragweyin, on Bulgåre, on Neyerlandi (in Olandès), on Beldje, on Nonne-Coreyin, on Mecsikin, in Amerikin, in Almand, on Yugoslåve, in Iranyin, on Rumin, on Colombyin, in Inglès, on Tunizyin, in Årdjintin, on Djapnès, on Djamayikin, on Crowate.

Eléments de syntaxe : *L' ekipe do Braezi,* l'équipe brésilienne [en wallon, usage plus frequent de l'addjectivire (locution adjectivale) que de l' adjectif]. | *Li Beldjike est dins l' pule E avu l' Mecsike,* la Belgique est dans le groupe E avec le Mexique | *France djowe siconte Daenmåtche,* la France joue contre le Danemark [possibilité de supprimer l'article en wallon].

IV.4

LA SOCE DES RCÅZEUS D' WALON

Louis Baijot,
soçon Rcâzeu et éditeur du Coutcouloudjoû

En 1995, Lucien Mahin réunissait autour de lui quelques passionnés de la langue wallonne pour deviser ensemble dans leur langue maternelle.

C'était alors une gageure pour ces gens, venant de tous les milieux, pas nécessairement des intellectuels, provenant de différents coins de Wallonie, (chacun apportant sa note locale), ne disposant d'aucun moyen financier, d'apporter leur modeste contribution à la résurgence du wallon, longtemps mis à mal depuis le siècle dernier.

L'attachement viscéral des fondateurs à la langue wallonne eut tôt fait de parvenir à constituer un noyau solide et agissant, qui s'engagea sans tarder dans la voie que lui avait été tracée *l' anondeu* (l'initiateur).

Par son ouverture à tous, sans aucun a priori, par l'assurance d'un esprit ouvert, par la latitude laissée à chacun d'exprimer ses particularités locales, par une présence féminine admirablement complémentaire, notre *Soce des Rcåzeûs d' walon,* a pu rapidement prendre place parmi les défenseurs du wallon.

Découvrons-la ensemble.

Les raploûs des Rcåzeus

Nos *raploûs* (réunions) bimensuelles se tiennent le samedi après-midi au Centre Culturel de Bertrix où l'Administration Communale nous réserve un local. Plusieurs édiles locaux sont d'ailleurs souvent des nôtres, dont Paul Pierret et Roger François. L'emploi du wallon y est général. Pour nous, cela va de soi, et nous avons été très surpris d'apprendre que dans certaines autres sociétés de défense du wallon, les gens s'exprimaient la plupart du temps en français.

Nos tables de conversation sont initiées par l'un ou l'autre de nos membres, sur des sujets aussi divers que possible, allant de l'actualité mondiale aux préoccupations quotidiennes.

Le fait de se retrouver à quinze, vingt et même plus autour d'une table n'était pas l'idéal pour favoriser des conversations fructueuses. Lucien proposa donc de scinder l'assistance en plusieurs groupes qui discuteraient chacun d'un thème particulier.

Ces tables de conversation, au nombre de deux ou de trois sont tenues en tournantes, c'est-à-dire qu'il y a 1/3 des participants à chaque table et que ceux-ci permutent en cours de séance.

L'avantage du système est triple. Tout d'abord, le nombre de participants à chaque table est réduit, ce qui facilite le dialogue. Ensuite, chacun participe à toutes les discussions. Enfin, l'initiateur de la table de conversation reçoit les avis de tous.

Les partenaires s'exprimant suivant leurs habitudes et leur formation, cela donne à chacun la possibilité de s'initier aux particularités des autres.

La majorité des participants sont des aînés, mais il se confirme que plusieurs jeunes, attirés par la connaissance du wallon, viennent de nous rejoindre, ce qui est d'excellente augure pour l'avenir.

Une des tables de conversation est réservée à l'actualité en Belgique ou dans le monde. C'est la *tåléye « Cayets d' anute »* (tablée : choses d'aujourd'hui). Son initiateur prépare un petit texte dans lequel, après avoir exposé les faits retenus, il nous fait part de ses sentiments et invite chacun à en débattre, avec l'entrain que vous imaginez, surtout si le sujet est brûlant.

Les sujets sont variés, comme Mitterand, Clinton et Sadam, Diana, la situation au Congo, le gouvernement, les affaires Dutroux, Agusta, l'Euro et autres. Il faut dire que chez nous, les sujets ne manquent pas.

Nous en sommes le plus souvent extrêmement navrés, car si l'évasion de Dutroux relève de l'absurde, le meurtre de la jeune nigérienne Semira Adamu est de loin plus dramatique et nous fait honte.

Une autre table s'occupe de sujets moins explosifs, traitant par exemple du nom des plantes ou des animaux dans les diverses régions, des anciens métiers, des remèdes dans la nature, des recettes de cuisine ancienne ou nouvelle, du folklore ou de l'histoire locale, de la variété des coutumes régionales, etc. C'est la *tåléye « Vîs cayets »* (tablée « vieilles choses »).

La troisième table, la *tåléye « lingadje walon »*, s'attache à l'étude de la langue, à la bonne manière de s'exprimer, à la façon dont chacun converse, par exemple chez le docteur ou le pharmacien ou bien dans la famille, avec les enfants ou en public, avec les autorités, etc. Lucien Mahin nous prépare régulièrement des leçons pour néophytes ; un moyen d'encourager nos jeunes à progresser dans l'apprentissage du wallon. Andrée Bacq, une de nos membres, avec l'esprit de précision qu'elle a acquis dans l'enseignement, nous introduit dans les subtilités wallonnes, nous évitant les dérives qu'entraîne parfois l'emploi simultané du français et du wallon.

C'est dire que nos sujets sont aussi variés qu'enrichissants et que la conversation va toujours bon train. La parole étant libre, chacun s'exprimant de façon toute naturelle, tous peuvent ainsi apprécier les particularités locales, demander ou donner les explications nécessaires, reprendre quelquefois des locutions fautives, réintroduire un mot typique en lieu et place d'un terme trop francisé.

Ne jamais parler d'orthographe

Le succès de nos réunions, c'est que, dès qu'on s'exprime en wallon, chacun se sent plus proche des autres. Il n'y a plus ni professeur, ni instituteur, pas plus que de médecin ou de vétérinaire, que sais-je encore. Il n'y a que des Wallons qui sont là pour s'entendre et se respecter dans un climat tout à fait chaleureux et harmonieux, la petite blague venant à point pour égayer l'assemblée.

Notre fondateur, Lucien Mahin, a d'ailleurs toujours insisté pour que, dans nos réunions de *Rcåzeus* ou dans nos écrits, il ne soit jamais question de critiquer la façon de parler ou d'écrire de l'un ou de l'autre ou d'entrer dans de futiles querelles pour une virgule ou un accent.

Pourquoi pensez-vous que participent à nos réunions des membres du pays de Namur, de Gembloux, de Huy, de Saint-Hubert ou Bastogne, de Tintigny, d'Attert ou d'ailleurs ? Parce qu'ils trouvent chez nous un esprit ouvert comme le leur et qu'ils ressentent nos réunions comme de joyeuses retrouvailles, y puisant à chaque fois une ardeur nouvelle pour répandre autour d'eux le feu sacré du wallon.

Car, notre tâche dépasse bien sûr le cadre de nos réunions. Un de nos objectifs est de répandre l'habitude de parler le wallon en toute occasion et avec tout le monde, que ce soit à la banque, à l'épicerie, dans la rue, le bus ou le train, au travail ou dans les réunions sportives ou culturelles.

A ce propos, il est surprenant de constater que lorsqu'on introduit le wallon dans une conversation avec une personne parlant français, le dialogue se poursuit tout à coup en wallon, celui-ci émergeant naturellement chez notre interlocuteur ou notre interlocutrice, pour peu qu'il ou qu'elle l'ait entendu ou parlé dans son enfance ou sa jeunesse. On ne peut renier ses racines, au contraire, on doit en être fier !

Il est tout aussi étonnant de voir les enfants, qui écoutent tout ce qu'on dit, connaître tant de choses en wallon, même s'ils n'osent pas le parler chez eux.

La langue wallonne est le fleuron de notre patrimoine wallon

Pourtant, le temps est révolu où parler wallon était un signe d'infériorité et d'impolitesse. Le temps de nos détracteurs est fini. Le wallon est notre langue et nous devons en être fiers. Mais cette fierté suppose que nous lui rendions sa saveur passée, son expression respectueuse, tout en l'adaptant aux contingences d'un monde moderne.

Elaboré au long des siècles, s'enrichissant à chaque invasion, le wallon, même si son aire géographique est limitée, est une langue à part entière, avec ses orateurs, ses écrivains, son théâtre et ses poètes.

Quand viendra-t-il le temps ou le wallon sera enseigné à l'école ? Quand rendra-t-on à nos jeunes la fierté de leurs racines ? Quand existera-t-il, dans les milieux politiques, une volonté de rendre à la Wallonie, son âme d'antan en réparant toutes les erreurs du passé et toutes les atteintes délibérées que leurs pères ont délibérément portées à notre patrimoine.

Oui, parlons-en, du patrimoine. On fait chaque année, en septembre, des journées du patrimoine où chaque entité met en exergue l'une ou l'autre particularité de sa région, au

point de vue culturel, artistique, folklorique, historique ; c'est très bien et c'est ressenti comme un besoin.

Mais n'y a-t-il pas plus bel exemple de patrimoine que la langue, que le wallon, pour nous ? Au même titre que le luxembourgeois chez nos voisins, que le picard, le breton, le basque, l'occitan, le roman, le romanche, que sais-je encore ?

Alors, à quand la fête de la langue wallonne ?

Une autre particularité de notre « Soce » est son petit journal, le *Coutcouloudjoû,* ceci étant l'onomatopée représentant le chant du coq. Ce petit mensuel, quelques modestes pages au début, s'est peu à peu étoffé, tout en restant fidèle à la ligne de conduite des *rcâzeus,* c'est-à-dire, de s'exprimer uniquement et totalement en wallon.

Il nous a paru absurde de propager le wallon en écrivant français. Nos lecteurs ne s'y sont pas trompés et les éloges entendus en sont la preuve.

Au risque d'en avoir surpris plusieurs et d'avoir peut-être été montrés du doigt par certains, nous constatons actuellement que notre exemple est actuellement apprécié et qu'à notre suite, la wallonisation des brochures similaires se fait jour de plus en plus. On n'a plus peur d'écrire wallon !

Soit dit en passant, il m'arrive fréquemment d'écrire en wallon à diverses administrations, Contributions, Postes, etc. Mes missives ont jusqu'à présent été bien accueillies et mes demandes acceptées. J'ai même reçu des Contributions, une réponse en wallon, et qui plus est, écrite par une dame. Félicitations à cette aimable personne !

Le *Coutcouloudjoû* a ouvert ses pages à tous nos membres. Nous publions leurs textes, histoires et poèmes dans la forme où ils ont été écrits, sans rien y reprendre, en respectant scrupuleusement la graphie de chacun, qu'il vienne de Gembloux, de Liège, de Bastogne ou de Charleroi, peu importe !

Que trouve-t-on dans notre journal ? Un peu de tout, par exemple : un résumé de nos réunions avec la page d'Arthur sur l'actualité ; le calendrier des manifestations, théâtres, concours organisés en Wallonie, signé Pierre Otjacques ; *Rapurdans nosse walon,* la rubrique didactique de Lucien Mahin ; les *rimas dud dins l' timps,* des récits humoristiques d'Emile Pêcheur ; une histoire ou un conte de nos grands-mères, d'anciens jeux d'enfants ; des dossiers encyclopédiques, sur les plantes, l'an 2000, des poèmes wallons ou le compte-rendu d'une pièce en wallon ; des *spots* (proverbes), des chansonnettes ; quelques entrefilets humoristiques, etc., etc.

Il y a de quoi satisfaire tout le monde.

Projets

Nous prévoyons dans le futur axer aussi notre action dans la diffusion du wallon dans la presse et dans les médias. L'enjeu est de taille et les dernières concentrations de journaux, souvent sous des houlettes étrangères, ne faciliteront pas la chose.

Il n'est qu'à voir à quoi est réduit, dans les journaux du groupe *Vers l'Avenir* – des journaux wallons, pourtant – l'emplacement réservé une ou deux fois par mois, au wallon. La dernière parution dans l'*Avenir du Luxembourg,* en septembre, a été réduite de moitié et glissée à la page des petites annonces. Une autre fois, elle fut coupée en deux et se retrouvait au beau milieu de la nécrologie. C'est tout dire !

Pour des journaux qui se disent encore indépendants et wallons, n'est-ce pas un camouflet lancé à tous les lecteurs de Wallonie ? *Lu cî k' èst rougneû, k' i s' grète !*

Ce n'est pas seuls que nous réussirons, mais nous faisons appel à tous ceux qui, de par leur état ou leur position, *waloneus* ou autres, peuvent nous aider à réaliser cet objectif.

De son côté, notre Président, Yves Gourdin, a approché le corps enseignant de sa commune, Bertrix, en offrant sa collaboration et celle de la *Soce* à l'apprentissage du wallon aux enfants des écoles. Peine perdue ! Le personnel enseignant n'est pas motivé ; les horaires ne le permettent pas ; ce n'est pas dans le programme de la Communauté française de Belgique et j'en passe. Désolant...

La vie est un éternel combat. Nous avons entrepris, à notre manière, la lutte pour la survie du wallon. Poursuivons-la, ensemble !

J'ai trouvé de l'espoir sur le Net

Dans l'Europe de demain, dans ce grand pétrin où tout sera rentabilité et pouvoir, c'est aux régions à sortir de l'anonymat collectif qu'on leur prépare. Le premier objectif de leur survie, c'est leur langue, non pas une langue de musée ou de réserve, mais une langue vivante où chaque région retrouve dans ses origines, la force d'affronter l'avenir.

Il n'est que de parcourir Internet pour se rendre compte de la vitalité des sites en wallon, des réactions qui fusent de par le monde et de la revendication wallonne chez nos compatriotes à l'étranger. On y décèle, malgré et sans doute à cause de l'éloignement, une attache wallonne profondément ancrée et justement revendiquée.

Ce qui est vrai pour le wallon l'est aussi pour les langues minoritaires des autres pays. Là aussi, le même combat est mené et on discerne sur le Net la volonté de communication, d'entraide et de soutien dans le combat commun que chaque région mène pour sa langue.

Nous formons le vœu qu'ensemble, avec tous les Européens dans notre cas, nous ayons la force de nous faire entendre. On a toujours dit que : L'union fait la force ! Hardis, les Wallons !

Je terminerai en reprenant une citation de mon ami, Gaston Lucy, un ardent défenseur du wallon : *« Lu walon våt n'importe ké cåzadje et n' è a roudji d' person.ne. »*

Extraits de Coutcouloudjoû traitant de l'affaire Dutroux

Voici, à titre d'exemple, extraits de notre périodique *Coutcouloudjoû*, différentes interventions sur l'affaire Dutroux.

IN MWÈS D' AOUSSE

1914 : Vla 82 ans, ou mwès d' aousse, nosse putit payis, dèrmint cheu *(durement secoué)* pa l' invasion ki s' abatot sur loû, su rassan.not dri lu Rwa Albèrt dins èn èlan patriotike k' è fwêt l' admirâcion du monde. In ptit payis, soûdé pou maleûr, su drèssot d' in bloc, pou rèsister a in jéyant.

1935 : Kékes anéyes pus târd, èn ôte mwès d' aousse nous anlvot la Rin.ne Astrid èt

adon, lès afants k' dj' astins russintint dja la pon.ne *(peine)* du tout in peûpe pou ène famiye dins la dèvin.ne èt coume les ptits princes, dju nous sintins tourtous in pô orfulin.

1993 : Co pu près, la mwârt du Rwa Baudouin, a l' intréye du mwès d' aousse, è moustré âs politikîs pus près d' leu margayes du bièsses ku dès afwêres des djins, k' in peûpe put su rtouver uni et afitchî des santimants souvint pus alvés ku les cîs k' on wèt tous les djous dins les gazètes.

1996 : Ku dire d' aousse 1996 ? A Bèrtrès, après l' angouche *(angoisse)* pou Laetitia èt l' dimadje du dèlire cand ille è rintré, ène orêur kékes djous pus târd cand on-z è sû kwè pou Julie et Mèlissa. Èt anute, 22 d' aousse, dins tout in payis ki brêt *(pleure)*, les pus dèrs (les plus insensibles) nu rèsistat nin dvant les deus ptits vachês *(cercueils)*. Des larmes sincéres, ène pon.ne malâjîmint contnue *(une peine difficilement supportable)*, èt ossi, a costé d' in dègout sins nom pour les tuweus èt les violeus d' afants, in côp d' sumonce pou la Justice èt nôs rprèsantants, pus sougneus d' leu place èt d' leu trêtmant ku dul vîe du nôs afants !

Sins sawè s' i gn è co rin d' ôte...

Louwis BEDJOT, *Coutcouloudjoû*, n° 13, awousse 1996.

PROFITAEDJES DO SEKE [SEXE] DES EFANTS : DES MARIAEDJES AL CRÔYE D' EDJIPE A L' AFWÊRE DUTROUX

Il avnèt *(ils arrivent)* d' Arabeye, des Emirats, del Cowaite *(Koweit)*, avu leus grandès cotes eyet leus ptitès maletes plinnes a hope di petrodolârs. Dins l' taxi ki lz amine di l' ayiropoirt *(aéroport)*, i cmincèt a vey comint çk' on vike *(tâter le terrain)*. « Nozôtes, ki n' rinake nen *(dédaigner)* so les dringueles, on lezi baye l' adresse d' ene meskene ki provint d' on ptit viaedje do ban del Cayire (périphérie du Caire), di-st i l' tchâfeu do taxi. « C' est zeles les eturloyeuses *(entremetteuses)*. »

Nos estans o moe d' djun, e l' Edjipe. Cwand il on trovè çu ki lzi fât, les pus ognesses des turisses-pol-mariaedje evoyèt des bistokes a leu mayon : des tweletes di sôye, des texhons *(vaisselle)* d' fayince, des pindants, des breslets, et totès ôrreyes. Les parints del crapôde, ki saetchèt â pus sovint li diâle pol cawe, son-st è-n adorâcion divant leu ki-va-yesse bea-fi. Caben k' i n' est pus di prumire djonnesse, nost ome : 50-70 ans pol mons. Mins c' est dins les viyès tâyes *(terrine)* k' on fwait l' mèyeute sope, dirè-t i dandjureus li pére a ses soçons al nute, tot fumant ene longuwe pipe di hachich.

Li mariaedje si fwait, lweyâlmint *(légalement)*. Et li ptite bâcele va conoxhe çu ki 12 miyons d' efants d' Azeye ont cnoxhu so fok les 5 djous do raplû di Stockolm : li tchâspognaedje (manipulation intempestive) di leu seke (sexe) pa des vîs vicieus. Ki, voci, c' e-st on mariaedje lweyâ. Ça fwait ki ci sereut co on bon mâ (un moindre mal) si, al fen d' l' estè, nos petrodolârisses ni rprindrint nen leus clikes et leus clakes et-z endè raler e leu payis sin leyi nole adresse. Ci n' est nen li fwite è-n Edjipe avu les bâdets fierès â rviêr *(disparition en brouillant les pistes)*. C' est l' fwite fû d' l' Edjipe, min les âgnes sont todi fierès â rviêr *(ils brouillent également les pistes)*.

C' est tot çola ki Leila Samih, yene des « marieyes d' estè » a vnu raconter dvant les avoyis *(délégués)* des 120 payis k' estint a Stockolm, o moe d' aousse 1996, pol prumi grand raplû so les profitreyes do seke des efants. « A 16 ans et ki ratindeut in efant, ça a sti por mi li dischindaedje âs infiers », end aléve-t ele, li Leila, tot câzu breyant, sol sicanfâr *(à la tribune)*.

Li paskeye da Leila, et dâzès dijinnes de meyes di ses sours e l' Edjipe, nos mostère les mwaissès-rîles [principes de base] di tote l' industreye do seke :

1) Les dmandeus sont des ritches : des ritches assez po polu prinde on tchâtair [charter] po les Uropyins et lz Amerikins ; des fû ritches (pask' avårla, gn a nu mitan ritche) e l' Azeye, ås Afrikes et e l' Amerike nonnrece *(Amérique du Sud)*.

2) Li bayance *(offre)* d' efants a fortchôker *(violer, sodomiser)* provint des pôvriteusès familes, sovint dins les culots d' barakes (bidonvilles) des grandès veyes do Tir-monde.

3) Li crime est rascovru pal mafia do seke, in adjinsnaedje mo brantchu *(organisation très ramifiée)* k' a ses coxhes et ses coxhetes k' arivèt mon les gros et les politikis di tolminme ké payi.

(On a co bin veyu çola avu l' afwaire Dutroux. Dispu li cmincmint, les inketeus ont trovè des arokes plin leu tchmwin, po lz espaitchi di fé leu buye. Ça rchonne come deus gotes d' êwe a l' afwêre des tuweus do Walon Braibant, u å mudraedje da Cools. Vos m' endè rdiroz des noveles.)

Li mwaisse-raplû di Stockolm rimètrè-t i l' eglijhe o mitan do viaedje ? Udonben serè çu co des mots a môde di balvint (*« bat-le-vent » balles de blé emportées par le vent)*, come sovint din ces grand-messes eturnacionåles la ?

Fåt yesse leup po viker å mitan des leups ! Les martchands d' seke d' efant travayèt nuzommint avu l' Etrernete *(Internet)*. Ça fwêt ki les payis k' estint a Stockolm ont prometu di fé raddimint on listing daegnrece *(mondial)* di tos les cis k' ont ddja sti el cadje po des afwaires di seke. On listing k' i pôrint tertous aler vey didins, po l' ci ki fwait l' vicieu e Taylande polu yesse ramassè è-n Åstraleye, mètans. (Asteure, ci n' est nen come ça k' ça va : tchaeke djustice a si aroyaedje nacionå et n' endè put nen mussî fû.) C' est çu k' on lome li fû-teritorialistè *(extra-territorialité)* des crimes do seke.

Si vos mi dmandrîz mi avuzion, dji vos direu ki dji n' î croe nen dtrop. Tot çula n' est k' eplåsse so ene djambe di bwès, tant k' on n' bodje nen ås parfondès câzes do fenominne. Ki c' est :

1) Li mondialijhaedje des noveles. Les parey å Marc Dutroux polèt, di Paris u di Brussele, relire *(sélectionner)* so foto li djonnea taylindès k' i volèt ndaler cûtchî avu li londmwin – on gros zonzon, on bea grand u on ptit stocasse a môde di Djaki Tchang – et çula sol wêtrûle di leu copiutrèce.

2) Li vicaedje mierseu dins les payis do Cûtchant *(en Occident)*. Pupont d' vîs parints a wårder : i son-st a l' ospice ; nol efant a-z acluver : si gn a yeu, il ont petè evoye a 18-20 ans ; pont d' feme : li ci k' a sti maryi, i n' est pus avu leye ; nu vejhin po copiner (et po yesse awaiti) : la ddja bele ådje ki les vejhins ni s' câzèt pus, nen ddja po dire bondjou bonswêr.

3) Li disparexhaedje del morâle et del rilidjon mon les ritches. Av co sovnance di Sodome et Gomore ?

4) L' apôvrixhmint todi pus foirt des fûtrins *(exclus)* do devlopmint. Dj' ô ben [c'est-à-dire], les pôves des pôves payis, et des ritches payis, eto.

5) On nel ridirè måy assez : Sint Çanss, c' e-st on laid sint ! *(Jeu de mot :* Sint Çanss *= sins çansses, sans argent)*

Lucyin Mahin, *Coutcouloudjoû*, n° 14, sètambe 1996.

RUSPONSE A LOULINE VOYE

Bé awè, don, qui l' mârtchî dès èfants, èt dès grantès djins ossu, po chèrvi d' djodjole âs mâ- honteus, c' è-st-on djeu d' çans', qui l' mafia régueule li djeû èt qu' c' èst lès pôvriteûs qu' sont môsbrûdjîs èt mascâcés *(violentés)*.

Téss qui l' raploû di Stockolm ni toûnerè nén a brouwet d' tchike. Tos lès pâyis sèrît d' acwêrd inte di zèles, dj' a lès pinses qui n' fâreut wê d' timps po mète l' ahote a totes cès calinerêyes *(banditisme)* la. El fât-i co voleur !

Ureûsemint qu' i n a dès feumes èt dès omes qui mètèt toute leu syince è-n oûve, sin spârnî leûs souweûrs, po-z apicî les moudreûs, les tchôkî è l' pote *[cachot]*, adon lès djudjî.

D' oû vint ? Sèreut-ç nos ôtes, à câse di nosse vikèdje, qui sèrit rèsponsâbes di sfêtès canayerêyes. Nos èfants n' pètèt nin èvoye. Il ont qwité l' mohone po fé leû vêye, come nos l' avans fêt à leu adje. Ci n' èst nin po çoula qu' on n' lès rveût pus.

I n' a d' abôrd ottant, po n' nin dire dipus, di grands-parints qui d' parints po mni rqwèri lz èfants, qwand li scole èst foû. Tos lès omes ni sont nén èri d' leû fame nin pus. Adon, viquer dseûlé, ci pout èsse eune tchuze.

Dji knohe dès feumes èt dès omes qui vikèt tos seûs avou leûs éfants, èt qui n' sont nin pus mâlureûs qui lz ôtes.

N a nin mèzâhe dè carmoussî *(s'introduire)* amon lès wèzins po s' bèn ètinde avou zèls, èt dè dner on côp d' gorê à ene saquî qu' ènn a dandjî.

Qwand i s' a-st adji dè bate li campagne èt lès bwès foû, po sayî dè rtrover lès cèles qui dès bourias avît hapé, n' avans-n' nin vèyou acori, so rin dè monde di timps, dès djins d' tos costés, disqu' à d' l' ètrindjîr po dner on côp d' min.

Sins roûvî tos lès cis qu' ont roté, dès èfants, dès djônes, dès cis qu' l' ont stu, totavâ l' payis èt qu' ènn ont fêt tronler saqwantes divins leûs clicotes.

I n a tofêr avu dès rin-n'-vât, amon lès ritches, amon lès pôves, qui n' ont nin dèl morale.

Èt c' n' èst nin co vinrdi ènute qui çoula candjerè, mâlureusemint.

Si kdûre *(se conduire)* comifât, n a po l' pus sûr rèn a veuy avou l' rilijion. I n a pus d' brâvès djins qui d' halcotîs, d' on costé come di l' ôte.

Fât èsse leup po viker avou lès leû, av' dit. Èt s' lès bèdots s' mètrit turtous èssonle po ktchèssî *(pourchasser)* lès leûs ! Sét-on mây !

Dimwin n' èst nin co èdâmé, di-st-on à Nassogne.

Josèf LAHAYE, Coutcouloudjoû n° 16, nôvambe 1996.

DUTROUX MON.NE LA DANSE

Ci djoudi-la, dvè catre eûres, dj' ê apris qui Dutroux s' avot sâvé do palês d' justice do Tchèstê.

A c' momint la, dji n' pinso nin qui tot l' payis èstot lès cates fièrs a l' êr, qui dès minisses avint dja dné leû démission. C' èstot come si gn ârot ayu la guère ou come si la tère ârot tronlé.

Si chaque côp qui Dutroux sprogne *(éternue)*, tote la Bèljique fét la culbute, dji sons fwârt mâ agadjîs èt l' Dutroux deût bin rire dins sa bâbe.

Dutroux, ço n' èst qu' one niche crapule qui n' mèrite nin tos lès chichis qui lès médias fjant âtour di lu.

Ci djoûr la al nute, dj' ê clos la bwèsse-âs-imâjes télmint qui dj' èstos disgoté d' ôre lès rcâzadjes dès gazèteus, dès avocâts èt dès cîs qui fjant dol politique.

Tortos y alot di s' pètit bonimint. Gn è n' avot qui djint qui Dutroux avot ayu d' l' êde po plèr si sâver. Gn è-n avot dès ôtes qui djint qui c' èstot on côp monté pa dès complices. Dès ôtes dijint co : « Il est sotnu pa dès gros qui sont pa drî li, èt on n' ol ritrouvrè pus. »

Quand Dutroux è stî ratrapé, tot l' monde è bin vèyu qu' i gn avot pont ayu d' êde, ni d' complice, ni d' sotnances *(protection).*

Li gârde-forestier qui l' è arèté l' è dit carémint, qui Dutroux n' èstot nin si tèripe qui ça èt qu' i tronlot come one fouye.

Lès gazètes èt la télé qui tchantant todi âtour di Dutroux, fèjint brâmint do må o payis èt a lès djins qui finichant pa n' pu creûre a rin du tout èt qui mètant tot l' monde dins l' min.me satch.

D' on ôte costé, lès politiques qui toûrnant âtour di l' afère Dutroux si fjant dol rèclame po lès élecsions qui vnant l' année qui vint. Lès gazètes quèrant do tiradje èt lès télés di l' audimat po vinde leus rèclames.

Arthur SCHMITZ, *Coutcouloudjoû*, n° 35, djun 1998.

IV.5

LE WALLON SUR INTERNET

Lucien Mahin,
Li Ranteule & Soce des Rcåzeus

En juillet 1995, Laurent Hendschel écrivait dans un article pour *Li Ranteule* qui fut réinséré dans le compte-rendu de notre *djurnéye so les copiutreces* (journée sur la langue wallonne et l'informatique) de Vielsalm :

Li walon su l' Etrernete ? Pol djoû d' oûy, ostant dire tot d' sûte ki ça n' est nen co grand tchwè, sav. Ren di tot, a waire près. A çu k' dji sai – min on n' sait jamwai tot su l' Etrernete – i gn a nen ene fayéye pådje do Web pol walon. Les pådjes fwaites el Beljike u el Waloniye ni cåzèt nen d' nosse lingaedje. Nen ene copinreye neren.

(Le wallon sur Internet ? Actuellement, autant dire tout de go que ce n'est pas encore grand-chose. Rien du tout, à peu de choses près. Si je ne m'abuse, – mais on ne connaît jamais tout sur Internet – il n'y a pas une seule page du WEB traitant du wallon. Les pages faites en Belgique ou en Wallonie ne parlent pas de notre langue. Aucun newsgroup non plus.)

Siya, on-z è cåze di tenawete dins les copinreyes des sincieus do lingaedje u dins l' copinreye des mancis lingaedjes : « Ten ! C' est cwè do walon ? » – « Est çu li minme ki l' flamind ? » – « Li walon a-t i ene sacwè a vey avu l' grope basco-berbere ? » – « A-t on doblé Rambo è walon ? » – « Dj' a oyu dire ki l' walon esteut moirt, est çu li vrey ? » – « Est çu ki l' goviènmint walon fwait des programes po les efants dins totes les scoles ? »... Pô d' tchwè, tot conté tot rabatu. Mins dins l' fond pocwè fåreut i dpus ?

(Si, on en parle de temps en temps dans les newsgroups des linguistes ou dans les listes de discussion des langues menacées. En ces mots : Tiens, qu'est-ce que c'est, le wallon ? – Est-ce la même chose que le flamand ? Le wallon a-t-il un rapport avec le groupe basquo-berbère ? A-t-on doublé Rambo en wallon ? J'ai entendu dire que le wallon était mort ; est-ce vrai ? Est-ce que le gouvernement wallon fait des programmes pour les enfants dans toutes les écoles ? Bien peu de choses, en vérité. Mais au fond, pourquoi faudrait-il plus ?)

Po s' fé conoxhe, po on prumi. Pace ki, si vos avoz sori tot lijhant les kessions chal pa dzeu, i vos fåt savu ki dj' a a ponne foirci. Nos n' avans nen ideye des fåssès croeyances dissu l' walon. Li pus corante, c' est ki l' walon n' est nen on lingaedje min on patwès. Min ça, nos avans co del voye a fé amon nozôtes po toûrner les djins. Min dji m' brouye : çu k' i gn a d' pus corant, c' est di n' nen savu ki l' walon egzisteye. Eyet conte

ça, Etrernete put yesse ene boune âr pace k' i gn a des cintinnes di meyes di djins ki berôlèt avå les waibes. Dins dijh ans, vos poloz ben waedji k' i gn årè co dijh côps dpus !

(Pour se faire connaître, tout d'abord. Parce que, si vous avez souri en lisant les questions ci-dessus, il faut savoir que j'ai à peine forcé la dose. Nous ne nous imaginons pas les tas de notions erronées existant à propos du wallon. La plus courante, c'est que le wallon n'est pas une langue, mais un patois. Mais à ce propos, la route est encore longue, ici même, pour convaincre les gens de renoncer à cette étiquette. Au fait, je me trompe : l'idée erronée la plus courante, c'est de ne pas savoir que le wallon existe. Et contre cette situation, Internet peut être une bonne arme parce qu'il y a des centaines de milliers de gens qui se promènent sur les autoroutes de l'information. Dans 10 ans, je parie qu'il y en aura encore dix fois plus.)

Deujinnmint, po n' nen rater l' trin des åneyes 2000 èt des. Ni s' nen siervi des copiutreces eyet d' Etrernete oûy, c' est come si, dins les åneyes 1500, on-z åreut continuwé a scrire des lives al mwin el plaece d' eployi l' eprimreye ! Nen mezåxhe do dire ki les cis ki n' s' ont nen siervi di l' eprimreye sont rovyis... Si nos nos volans fé cnoxhe, ren a fé, fåt apici s' bordon eyet cominci ses coratreyes avå les forveyuwès voyes d' Etrernete.

(Deuxièmement, pour ne pas rater le train du deuxième millénaire. Ne pas se servir des ordinateurs et d'Internet aujourd'hui, c'est comme si, au XVI[e] siècle, on avait continué à écrire des livres à la main à la place d'employer l'imprimerie. Inutile de vous dire que ceux qui ne se sont pas servis de l'imprimerie sont oubliés. Si nous voulons nous faire connaître, il est indéniable qu'il faut prendre son bâton de pèlerin, et s'engager en va-et-vient multiples sur les chemins virtuels d'Internet.)

Treujinnmint, il est co timp do rdjonde les ôtes lingaedjes di payi k' ont ene plaece din l' Rantoele Daegnrece eyet ki sont dins les prumis a rmete insi a nû leu-z imådje. Dins dijh ans, i serè trop tård, nos n' irans pus su Etrernete ki pace ki nos î serans ben oblidjis.

(Troisièmement, il est encore temps de rejoindre les autres langues régionales qui ont une place sur la Toile d'Araignée Mondiale et qui sont ainsi les premières à remettre leur image à neuf. Dans 10 ans, il sera trop tard. Nous n'irons plus sur Internet que parce que nous y serons bien obligés.)

Po fini, Etrernete sait ossi siervi a texhe ene rantoele avu les ôtes mancis lingaedjes del daegn, po pårtadji nos apriyesses, nos conoxhances eyet po nos disfinde echonne. Asteure, Etrernete est come on grand payi k' i fåt peupler ; i gn a co branmint del plaece, min i n' est dedja pus vûde, savoz !

(Enfin, Internet peut aussi servir à tisser une toile d'araignée avec les autres langues menacées de la terre, pour partager nos expériences, nos connaissances, et pour nous défendre ensemble. Maintenant, Internet est comme un immense pays qu'il faut peupler. Il y a encore beaucoup de place, mais il n'en est pas complètement vide pour autant.)

Les pådjes do lingaedje walon

C'est vrai qu'à cette époque, le bilan du couple wallon-Internet était maigre. C'est vrai aussi que, comme pour les autres médias, les premiers arrivés jouiraient d'une position

privilégiée. C'est pourquoi « Li Ranteule » mit le paquet. En novembre 1996, le premier site de présentation du wallon était *so les fyis* (sur les fils, *on line*). Il avait été écrit en wallon et traduit en français et en anglais, le tout par le même Laurent Hendschel.

Les réactions furent enthousiastes, tout d'abord en provenance de la liste de conversation Lowlands, une djåspinreye centrée sur les langues des Pays-Bas :

« Below is a copy of a message from Lorint Hendschel to me, drawing my attention to a new page dedicated to Walloon. I checked it out and found it excellent. I encourage you to go to it if you are at all interested in the Belgian linguistic situation and in Germanic-Keltic-Roman contacts. It's very exciting to find a sizable Walloon language sample and a superb introduction to the language on the Web. The only improvement I would suggest is to add a Dutch version. The current versions are French, Walloon and English. »

La traduction supplémentaire en néerlandais en question fut offerte gracieusement par une *cîbernaivieuse* flamande :

« Ik las op de Lowlands List dat u op zoek bent naar iemand die de inleidende tekst over het Waals zou kunnen vertalen in het Nederlands. Ik wil dat wel doen, of toch een gedeelte ervan als het erg veel zou zijn. Ik ben germaniste en werk als wetenschappelijk medewerker bij Nederlandse Taalkunde aan de Gentse universiteit. De Belgische taalsituatie heeft me altijd erg geboeid, misschien ook omdat ik vlakbij de taalgrens ben opgegroeid (in Tollembeek, vlakbij Enghien/Edingen). » (Patricia Maesfranckx)

Sur proposition du propriétaire du serveur-hôte, Jacques Marchal, *les pådjes do lingaedje walon* (www.wallonie.com/wallang) vinrent rapidement s'enrichir d'une sorwaibe (partie de site) en audio, c'est-à-dire que vous pouvez écouter à partir de tout ordinateur relié à Internet et muni de baffles.

Mais le « Notre Père » en wallon, dit avec l'accent namurois et carolo, ne fut pas le premier clip audio sur le net. Jacques Marchal, qui hébergeait gracieusement notre page wallonne sur son site www.wallonie.com, avait déjà mis sur le réseau la devise tirée du *Tchant des Walons. « Vola pocwè nz estans firs d'yesse Walons »*, dite par Julos Beaucarne (http://www.wallonie.com/artistes/julos/). Bien plus tard viendrait s'ajouter le chant national namurois du bia bouquet (http://www.moncrabeau.org/bouquet.html).

Le wallon ayant une carte d'identité sur le Net, il fallait penser aussi à illustrer tous les autres aspects de la langue. Entre autres par une collection de textes en provenance de tous les coins du *Walon Payi.*

Certains existaient déjà *sol Rantoele daegnrece* (sur la toile d'araignée mondiale), notamment sur un site très complet sur les langues (régionales et nationales) de Belgique, conçu par un défenseur de la langue régionale limbourgeoise, Roger Thijs (http://ourworld.compuserve.com/homepages/roger_thijs/langbel.htm). Les textes, et notamment *« Les êwes di Tongue »*, une satire des vertus thérapeutiques de la fontaine minérale de Tongres datant du XVII[e] siècle, sont écrits dans l'orthographe d'origine.

Li waibe do walon lingaedje

WAIBE (wêb) (nom féminin) ; 1. l'endroit où les poules vont picorer (« pâtis » des poules) ; 2. (par ext.) alentours de la maison, 3. rideau du lit à alcove, 4. habitude, endroit, milieu habituel ; * ESSE DINS SES WAIBES ; être sur son terrain d'action favori. C e-st ene kesse sol djeyografeye : ça, c' est dins mes waibes ; * ESSE FÛ D' SES WAIBES ; être désorienté, peu à l'aise ; Elle a vnu lodji aemon si bele-feye ;c' est yåk, dê (= c'est quelque chose, vous savez = c'est triste), cwand k' on-z est fû d' ses waibes ; voir : diswaibyî ; 5. site sur le réseau Internet, site « WEB » Dj' a fwait ene deujinme waibe sol walon lingaedje. ; Références : [G204], [S117].

En avril 1997, après 4 mois de *tchictaedjes* (tâtonnements) – car j'étais un néophyte en matière d'informatique –, *li waibe do walon lingaedje* (http://www.walon.open.net.ma) sort enfin sur le Net. Au départ, elle fut conçue pour une entrée polyglotte où se côtoient le wallon, le français et l'anglais. Plus tard, sur les conseils de spécialistes connus par le Réseau, la promenade sur le site sera proposé d'après la langue choisie.

L'entrée en français donne le menu des pages utiles, tant pour les linguistes francophones que pour les Wallons qui veulent obtenir des informations sur leur langue et qu'une page entièrement en wallon pouvait rebuter. Elle est conçue en mode visite guidée et non comme un menu sec. De plus, du vocabulaire wallon est introduit dans le texte pour annoncer la couleur. Pas question de parler du wallon uniquement en français. Mais voici la partie française de la page originale de 1997.

Notre but, disions-nous, est que les jeunes Wallon(ne)s réapprennent à connaître puis reparlent leur avant-première langue. Pour mieux comprendre notre motivation, par rapport à celle d'autre waloneus, lisez « Pourquoi fait-on du wallon en 1997 ? ».
Si vous êtes déjà un locuteur wallon (sachant lire ou non) et que vous souhaitez parler wallon, ou encore si vous souhaitez l'entendre parler, il existe des clubs de conversation encore appelés *copinreye, soce di rcåzeus, tåvléye di dvizaedje*, etc. Pour en savoir plus, *clitchoz voci*. Si vous voulez l'entendre à la radio ou à la télé, voici les horaires des principales émissions radio et télévisées : *ciddé*.
Si vous souhaitez lire des textes en wallon, y compris des BD, les utiliser éventuellement pour illustrer vos cours, si vous voulez vous abonner à des revues, choisissez la zone dont l'accent vous sera plus familier :
1) l'est-wallon (Liège, Malmedy, Hesbaye, Haute-Ardenne) : *scrijhaedjes dins les ponantreces.*
2) le centre-wallon (Namur, Dinant, Jodogne, Givet en France, wallon du Wisconsin aux USA) *scrijhaedjes dins les mîtrinnes.*
3) l'ouest-wallon : (Philippeville, La Louvière, Charleroi, Nivelles) scrijhaedjes *dins les djondantreces.*

4) le sud-wallon : (Bastogne, Neufchâteau, Saint-Hubert, Bertrix, Bièvre, Fumay en France), *scrijhaedjes dins les bassårdinreces.*
5) Si vous êtes un Wallon international ou du moins interrégional, ou... bruxellois, choisissez, pour éviter les susceptibilités, la langue wallonne écrite commune, *li rfondu walon.*
Dernier numéro de la revue en wallon commun *Li Ranteule.*
Si vous souhaitez acheter des livres en wallon, *clitchoz ciddé.*
Si vous souhaitez des traductions du ou vers le wallon « à titre onéreux ou gratuit » pour vos manifestations ou pour cibler un client potentiel ayant la « fibre » wallonne, ou pour améliorer vos discours publics ; si vous voulez des T- shirts, des autocollants etc., *clitchoz droci.*
Si vous êtes un amateur de théâtre wallon, *clitchoz touci.*
Si vous cherchez la signification d'un mot wallon, ou comment traduire un mot français en wallon, même les mots modernes, vous avez une petite chance de le trouver ici.
Si vous êtes intéressé par la chanson wallonne, que vous voulez connaître les derniers disques ou cassettes ; si vous êtes chanteur et que vous cherchez des paroles, *clitchoz voci.*
Si vous êtes éditeur, voici quelques éléments sur l'édition en wallon, y compris des ouvrages qui attendent d'être publiés, *vochal.* Si vous êtes écrivain, et que vous voulez prendre part à des concours, *vochal.*
Si vous souhaitez apprendre le wallon, ne fût-ce que quelques mots avant de quitter le site, *clitchoz so ci surlumant chal. C'est les pådjes do walon è scole.*
Sur les questions techniques concernant l'établissement de la langue wallonne écrite commune, *li rfondu walon,* que vous avez déjà découvert sur le site, *po çula, di-dju, clitchoz don droci.*
La langue wallonne a-t-elle une place dans la société de demain ? *Po-z avu sacwantès idéyes, clitchoz ci.*

Quant à l'entrée en l'anglais, elle donnait uniquement accès à des généralités sur la situation actuelle du wallon, à trois pages de clichés de la Wallonie, Adolphe Sax, la bataille des Ardennes et la race bovine bleu-blanc-belge, ainsi que des pages de réflexion sur la défense des langues minorées. Elle a été remaniée en décembre 1998 pour que les anglophones puissent avoir accès à tous les coins du site à partir de cette page.

Enfin depuis avril 1998, une page menu « po les Lîdjwès(ses) », conçue particulièrement pour les Liégeois(es), regroupe les pages du site et hors site plus spécialement consacrées au wallon de l'Est. Cette page est écrite en liégeois, avec une orthographe le plus proche possible de celle des dictionnaires de Haust ou des soces di scrîyeus (sociétés littéraires) actuelles, mais intégrant les néologismes venus du rfondu. Le titre est *« Ine porminåde so l' arincrin dègn'rèce a vey avou l' walon do payi d' Lîdje ».* (Une promenade sur la toile d'araignée mondiale en rapport avec le wallon de la région de Liège).

L'aberteke

Fin mai 1997, le périodique *Dépêche de Wallonie*, qui publie trois pages en wallon, est victime d'un cambriolage et lance un appel au secours. A ce moment, je disposais depuis peu du système d'enregistrement à distance FTP *(File Transfer Protocol)*, qui permet de modifier librement le site à partir de l'ordinateur terminal. Il m'est venu l'idée de répercuter cet appel sur le WEB. *L'Aberteke* était née. Elle n'allait être baptisée que quelques semaines plus tard, sur base du vocable désignant les valves communales en ouest-wallon et l'ancienne place publique en sud-wallon.

> ABERTEKE [abèrtèk] (nom féminin) ; 1. panneau d'affichage officiel, boîte d'affichage à la maison communale, autrefois à l'église (avis de l'autorité et publications de mariage) : *Gn a on avis a l' aberteke. / Li feye Catin est dins l' aberteke* ; 2. place où, au Moyen Age, on exposait les larrons et les condamnés ; 3. affiche (d'un spectacle, d'un site WEB) *Noste aberteke est rapontieye totes les samwinnes* ; 4. promotion, discount, dépliant ; *Les tâves di plastic di camping estint a l' aberteke mon Cora* ; Références : abèrtèke [00, 02] ; abèrdèke, lambèrdèke [04] ; apèrtèke [05], burtèke, aburtèke [S117].

Plus tard, nous lui avons adjoint un sous-titre commercial : *Walo-Net-Hebdo,* puis *Walo-Net-Magazine.*

L'Aberteke fonctionne de la façon suivante. De mai à septembre 1997, nous changions de gros titres chaque semaine. Actuellement, on a une périodicité de deux à trois semaines, mais le nombre de titres à la une est plus important.

Les thèmes proposés à la une sont très variables. Il peut s'agir d'actualité internationale, comme en 1997 : la sonde Pathfinder sur mars, l'arrestation de Serge Ruggiu, un belge « radio-terroriste » au Rwanda ; en 1998 : les émeutes d'Indonésie, l'essai réussi d'Ariane 5, la coupe du monde. Il peut parfois s'agir d'actualité religieuse comme les journées internationales de la jeunesse catholique à Paris en 1997, où la semaine sainte qui tomba en même temps pour les trois grandes religions révélées en avril 1998. Ces sujets d'actualité sont toujours traités en wallon.

D'autres titres à la une concernent des problèmes et analyses concernant le wallon. Parmi les titres de 1997 : Le scandale des émissions télévisées en wallon ; Les *waloneus* célébreront-ils la fête nationale belge ? La première manifestation à Liège en faveur de la langue wallonne. En 1998, certains chapitres du livre que vous êtes en train de lire, comme ceux de Jean-Claude Somja, de Jacques Werner, d'Yves Paquet, de Jean-François Brackman ou de Chantal Denis, ont été à la une de notre *Aberteke.* Ces textes sont souvent en français, parfois avec un résumé wallon.

Une autre source de gros titre est l'actualité saisonnière. Par exemple : les vacances scolaires, les tragédies estivales : incendies et inondations, le Tour de France, les voyages que ce soit en Asie profonde, en Ardèche à cheval ou en Wallonie profonde ; les traditions de la fin des moissons ; la rentrée scolaire ; les fêtes de Wallonie ; la Saint-Nicolas ; Noël

et Nouvel-an ; le 1er mai, le 15 mai et l'invasion allemande 1940, l'anniversaire de mai 68,... et j'en passe.

Souvent, également, nous donnons des nouvelles des chanteurs wallons (William Dunker, Julos Beaucarne, Claudine Mahy). La rubrique *« sul calpin »* annonce des rendez-vous de théâtre en wallon *(Les cayîs da Ane Franck* du gouverneur Boland, *Ebin cwè Anjèle ?* de Lucien Somme, l'attribution du Prix de la Sabam à Léon Fréson) ou donne des résumés wallon de petites pièces locales (Neuvillers, Jenneret-Durbuy, Vesqueville). *« Sul calpin »* annonce aussi d'autres rencontres wallonophones, comme les journées du Régionalisme à Redu, le débat sur l'identité wallonne à Spa, les *copinaedjes di Djiblou* (débats wallonophones de Gembloux).

Régulièrement, nos pages intérieures viennent s'enrichir de nouveaux textes en wallon, qui sont alors annoncés à *l'Aberteke.* Ils concernent de préférence de jeunes auteurs ou des auteurs méconnus : Marie Vandenheuvel, Yves Paquet, Jean-François Brackman, Yvon Laurent, André Gauditiaubois, Justin Boinet, Georges Michel, Emile Sullon, Paul Renson. Parfois aussi, on trouve des textes de talents confirmés, actuels ou anciens : Emile Gilliard, Paul Moureau, André Henin, Joseph Lahaye, Georges Fay, Léon Bernus, Henry Frénay, Maurice Lambert.

En 1997, nous avons également tenu une revue de la presse wallonophone où nous présentions le contenu des derniers numéros des revues wallonnes, entre autres : *Coutcouloudjoû, Singuliers, El Bourdon, Les Cahiers Wallons, Djåzans walon, Wallonnes, Nouvelles des WASAB.*

Mais, pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas de se relier à Internet, voici ce qu'il y avait à l'*Aberteke* au 2 décembre 1998.

A l' aberteke ci samwinne chal A la Une sur Walo-Net-Magazine (21-11/8-12-1998)
Cotûzaedjes eyet rcweraedjes (réflexions et recherches) :
Une recherche sociolinguistique en français signée Jacques Werner
Rencontre avec 20 responsables de la wallonophonie
Tûzaedje so les djous d'ouy (Réflexion sur l'actualité) : *Les noveles di set eures et dmeye al nute al televizion par Joseph Lahaye* (en wallon)
Walone Tchanson : Willian Dunker reçoit un award au Canada. Nosse Wiyâme nacionâ buskintè â Canada (en français)
Walon e scole : Une heure de cours de wallon à 6890 Libin : *Ene eure di walon al sicole di Lîbin* (en wallon)
Calpin : li sèmdi 12 di dicimbe a Djiblou (Gembloux), *copinadje, avou Paul Gilles dissu l' tin.me dès tradicions èt ûzances d' avaurci ; Plus d'info : Dipu d' racsegnes*
Teyåte e walon : Analyse critique et sociologique du phénomène théâtre en wallon : *Pocwè rest i si vigreus ?*
Novele hårdéye (nouveau lien) : Textes wallon de Georges Puissant : *les scrijhaedjes e walon da Djôr Puissant*
Rapontiaedjes (Mises à jour) : Clichés de Wallonie : La page d'Adolphe

Sax ; La page de la race Bleu Blanc Belge ; *Nos scrijheus* : (écrivains wallons) *Li pådje da Joseph Lahaye ;* Page d'Emile Pècheur, Page d'André Henin ; Le coin des dictionnaires ; Des chiffres sur le wallon ; Page anglaise *English page.*

Promotion du site

Le meilleur site du monde n'a aucune valeur s'il n'est pas signalé à l'ensemble de la communauté des *cibernaivieus.* Ce travail de faire de la pub et de l'info pour votre site, c'est, dans un premier temps, l'inscrire sur les *rcwerreces* ou *cachreces,* les moteurs de recherche. Il s'agit de sites dotés d'ordinateurs puissants, qui repèrent ce qui vous intéresse sur le WEB. Ils correspondent aux index dans le système bibliothécaire classique.

Plus particulièrement, notre site avait été inscrit à Yahoo et a Alta Vista dès son lancement le 14-04-97. Nous l'avons ensuite inscrit a Register-it, synthétisant 8 moteurs de recherche américains. Le site a été aussi inscrit sur le moteur de recherche francophone basé au Québec, Francité.com, et de là, à 3 moteurs de recherche associés, francophones ou anglophones. Nous avions également des contacts avec des moteurs de recherche belges, comme Belgian Crawler, Belgian Rider, mais j'ignore si ces services sont toujours viables. Amis lecteurs, emiloz mu des tuyaux en ce domaine (lucyin@open.net.ma).

Quant aux pages internes, normalement, les moteurs de recherche y voyagent automatiquement et y repèrent les mots qui pourraient servir pour une recherche. Par exemple, ce *cibernaivieu* américain, qui s'appelle Walt Spaude, et qui, en cherchant des données sur son nom de famille, est tombé sur une page en centre-wallon avec le verbe *spaude,* (*spåde,* répandre, renverser) : *« I was on the Internet recently when I came upon a web site related to Walloon and found my surname in some of the text. I was surprised since, while U.S., my ancestry is from NE Germany and the web site was from south Belgium (Wallon). Walt Spaude, wspaude@execpc.com »*

Mais, si vous cherchez des mots plus courants, comme « wallon » ou « Liège » et que vous utilisez un moteur performant comme Alta Vista, vous risquez d'obtenir un nombre astronomique de réponses, c'est-à-dire de pages qui contiennent le mot demandé. Si votre page du *walon e scole,* par exemple, est la 854 958ème d'une liste de sites contenant le mot-clef « école », elle a bien peu de chance d'être consultée.

Pour que vos pages « montent » dans une liste de réponses d'un moteur de recherche, vous devez libeller chaque page avec ce qu'on appelle les *metatags* (c'est un mot anglais, non wallon). Ce sont des marqueurs de pages, qui n'apparaissent pas dans les textes, mais qui sont inclus dans le code HTML, c'est-à-dire le langage informatique utilisé sur Internet, ce qu'on appelle la source du document. Voici par exemple les *metatags* des dernières pages que j'ai mises à jour :

Page wallonne de Guillaume Apollinaire :

<META NAME=« keywords » CONTENT=« Apollinaire, Christian Libens, Quorum, Spa, Spâ, Spå, Stavelot, Stâvleû, Kostrowitzky, Hautes-Fagnes, Marie Dubois, Marcel Slangen, Djâzans walon »>

<META NAME=« description » CONTENT=« Une page en wallon sur Guillaume Apollinaire, en particulier son séjour à Spa en juillet 1899, et ses quelques vers en wallon à son premier amour, Mareye Dubwès »>

Page de l'écrivain Joseph Lahaye :

<TITLE>lahaye</TITLE>
<META NAME=« keywords » CONTENT=« Joseph Lahaye, Fraipont, Verviers, Vervi, Vervî, Vèrvî »>
<META NAME=« description » CONTENT=« Page de l'écrivain wallon Joseph Lahaye (nouvelles, réflexions), avec l'accent de la région de Verviers. / Li pådje då Djôzef Lahaye, on scrijheu do payi d' Vervî. »>

Page pour les enseignants de la partie *walon e scole* :

<TITLE>scoleus</TITLE>
<META NAME=« keywords » CONTENT=« wallon à l'école, walon e scole, walon è scole, walon a scole, Chantal Denis, CIDWEL, CRIWE, CIWEN, textes wallons »>
<META NAME=« description » CONTENT=« Renseignements pratiques pour l'introduction du wallon dans l'enseignement en Wallonie, expériences vécues, réflexions de fond. »>

Vous avez remarqué que les *metatags* utilisés sont le titre, des mots-clefs, et une description de la page. Dans l'orthographe du mot Verviers, notez également que j'utilise trois orthographes différentes, correspondant à ce qu'un internaute, au courant ou non de l'orthographe Feller, pourrait taper comme *rahucant mot* (mot-clef) de sa recherche. Les *waiburlins* (webmasters) doivent prévoir les fautes courantes chez les utilisateurs.

En dehors de la promotion passive par les moteurs de recherche, nous faisons également de la promotion directe à chaque changement important des gros titres de l'*Aberteke*. Il s'agit d'envoyer un message par courrier électronique à une liste d'adresse, signalant les nouveautés sur votre site.

Dès qu'une nouvelle *aberteke* est mise en place, nous recherchons sur le WEB les sites en rapport avec le thème de la semaine et nous envoyons un message. Par exemple.

L'aberteke [= les valves communales], Walo-Net-Hebdo, la Une des sites en langue wallonne, propose chaque semaine des gros titres en wallon et en français, sur un sujet d'actualité traité en wallon, ou une analyse en français sur la langue wallonne. Un résumé des derniers numéros des revues en langue wallonne. Les 7 dernières semaines demeurent archivées. Nombreux liens avec les pages internes des sites en langue wallonne ou avec des sites externes.

Cette semaine : deux tragédies de l'été : le feu et l'eau :
Un incendie en forêt vu par Jean Giono et traduit par Emile Gilliard.
Photos, nombreux liens externes illustrés.

Dossier wallon à l'école (spécial BD) : nouveaux dessins de Michel Bagerius et Jean Goffart (nouvelle franco-wallonne Nadilesse-sur-Sambre) éditée à la Nouvelle Gazette.
Mise à jour de la partie interne « wallon à l'école »
Nouveaux liens avec des sites utilisant du wallon : les sites de Stéphane Dohet.
Programme définitif des journées du régionalisme de Redu-village-du-livre : conférence débat le 10-10-97 entièrement en wallon sur le thème : *Culture et economeye : c' est todi li ptit k' on spotche !* (culture et économie : le petit est toujours écrasé)

Vacances en Caroloringie
de notre envoyé spécial en direct de l'année 1925 : Georges Fay, en wallon avec traduction française : sur les sites de la langue wallonne, naturellement.

Une page d'accueil en wallon de Liège, sur le wallon de Liège
Accès direct a la page d'accueil liégeoise : http://www.walon.open.net.ma/lidje
1er mai : La lutte des classes en Wallonie vue par Philippe Anciaux (1975) : ce qui a changé et ce qui est le même.
Concours littéraire en wallon : dernier jour le 30 avril pour le concours de la Marlagne.
Nouveau : extraits de la première autobiographie en wallon. (Emile Sullon, musicien de variétés).
Nouveau : Page de liens vers les autres pages en wallon sur le NET.
Li walon, c'e-st ine tchitcheye, mins sins li, k' estans-n' [Le wallon, c'est un détail insignifiant, mais sans ce détail, que sommes-nous ?]

Ces messages utilisent plus de français que dans l'*aberteke*. Ils sont souvent écrits sans caractères accentués, pour s'adapter aux différents types de boîtes aux lettres électroniques. Ils sont envoyés à une liste de personnes, différentes chaque fois pour éviter l'ennui, mais la presse wallonne est systématiquement informée.

Notre liste d'adresses électroniques est structurée de la façon suivante : (1) adressings (adresses reprises de listes d'envoi d'autres personnes, par exemple celle de Luc Baufay pour son site UCW Namur) ; (2) *cibernaivieus* (internautes qui nous ont contactés à propos du site) ; (3) *coz'* (amis personnels) ; (4) *eplaideus* (maisons d'éditions) ; (5) *formagnis lingaedjes* (actifs d'autres langues minoritaires : picard, occitan, basque, catalan, gallicien, romanche, jersiais) ; (6) *gazetes 1* (journaux basés à Bruxelles) (7) *gazetes 2* (journaux flamands) ; (8) *gazetes 3* (journaux wallons) ; (9) jeunes ; (10) Liège ; (11)

politiques ; (12) *tchanteus* (chanteurs wallons) ; (13) *waiburlins* (webmasters de sites ayant un rapport avec le wallon, ou de sites indexatifs) ; (14) *Walons d'âdfû* (Wallons à l'étranger) ; (15) *waloneus* (actifs de la wallonophonie).

Les messages peuvent ainsi être ciblés. Par exemple, s'il n'y a aucun élément dans notre manchette qui puisse intéresser les actifs des autres langues minoritaires, nous faisons impasse sur ce groupe. De même, les journaux flamands sont rarement touchés. Uniquement si l'*Aberteke* aborde un problème communautaire ou au contraire une collaboration Flamands-Wallons comme dans l'équipe musicale de William Dunker. Parfois, le message s'adresse uniquement à la presse wallonne et bruxelloise, par exemple :

> Offrez à vos lecteurs la PROXIMITE
> Prov. Namur : Descendez les côtes de 5537 Warnant avec des vélos avec des pneus en tuyaux d'air comprimé avec Adelin, un ancien coureur cycliste de 5537 Bioul.
> Prov. Lux. : Pour tout savoir sur le pèlerinage de Saint-Monon à 6950 Nassogne et l'étymologie de ce nom.
> Les sites de la langue wallonne, naturellement.
> Le wallon, la langue par laquelle la Wallonie du XXI[e] siècle retrouvera sa propre identité.

Les rtripaedjes (réactions)

Celui qui se lance dans ce qui était encore jusqu'il y a peu l' « aventure » Internet est comme la petite fille qui vient d'apprendre à écrire des lettres à des correspondants à l'étranger. Le *waiburlin* en herbe s'attend à ce que les gens regardent son site et réagissent en lui envoyant des messages d'encouragement. C'est ce qu'on appelle le feed-back ou *rtripaedje.*

> RTRIPER/RITRIPER/ERTRIPER : 1. rendre un cadeau en nature, particulièrement des boudins quand on abattait un porc dans les familles. Si vos m' tripoz, dji vos rtripe. 2. répondre, réciproquer des vœux, renvoyer des renseignements souhaités. Si vos âriz trovè on cvierseu Makintosh-MS DOS, ritripoz mu, si vos vôriz ben. Références : [C9], [S117].
> RTRIPAEDJE/RITRIPAEDJE/ERTRIPAEDJE : 1. prêté pour un rendu ; Tinoz, voci on live ki dj' a scrît, c' est vosse ritripaedje di m' avu avoyi « Mimile a zines » 2. réponse à du courrier, de messages email, renvoi de renseignements, « feed-back ».

Attention, les messages qui suivent sont souvent repris tels quels. Vous constaterez que certaines *emilreyes* (système d'envoi de messages) n'acceptent pas les accents, ce qui provoque certains maux de tête aux habitués d'une floppée de signes diacritiques, surtout en wallon.

Examinons maintenant le *rtripaedje* des deux premiers sites *del Ranteule.* On peut reconnaître plusieurs types de visiteurs.

Tout d'abord, des Wallons non nécessairement au courant de la langue wallonne, ce que nous avons appelés les *Walons nen waloneus.* Ils visitent pour leur information générale. Voici le type de messages laissés.

« Je trouve assez délirant de découvrir un auteur dialectal wallon au Maroc. La planète est petite et plein de (bonnes) surprises. Jacques Marchal, www.wallonie.com ». « Hi ! C'est chouette de faire un site en wallon, mais un petit truc, si tu tapes l'adresse url en entier (http://www.walon.open.net.ma), tu as normalement le lien direct de ton mail à ton browser. Philippe Poitoux. » « Merci pour votre information. Je l'ai placée sur mon site dans un premier temps (voir URL ci-dessous), dans la rubrique bloc-notes. Bien à vous, Hugues Henry. Au fait : le wallon que vous avez adopté, de quelle région de Belgique est-il... ? Hugues Henry Reporter, 242 rue des Alliés – 1190 Brussels – Belgium » « C'est un humble illettré en « avant-première » langue qui vous adresse ces quelques mots suite à la découverte de votre original et très intéressant site. Bon travail. Jean-Luc, « jl dabe » <jldabe@hotmail.com » « Merci de votre attention et de votre intérêt. L'équipe rédactionnelle du « Soir en Ligne » »

Au fait, certains Wallons retrouvent l'emploi de leur « avant-première langue » dans une partie de leurs messages :

« Voici un petit mot de Maggy car je ne suis pas expert en wallon (tout en l'étant). In grand bondjou da nos otes. N'ayant nin ste a scol en wallon, il dwet y awer bramin des fautes. Question subsidiaire : est-ce possible de déchiffrer cela ? Pierre Charlier. » « Ne manquez pas de prendre à nouveau contact avec nous lorsque vous organiserez une manifestation dans la province de Liège. Dji sreû branmint heureux di v' donner ô ptit côp d' mwin è d' vô fé del rèclame. Cordialement, Maurice Colleye, Président de Plug-In-Liège asbl. » « Claude Piron <101560.504@compuserve.com> Salut ! Ça fait sakants annéyes qui dji n'a wère causé wallon, è dji m' rinds compte qui dj'a cauzu tot rovi. Mains dji so bin binauje di l' vwer viker so l' Net ! En espéranto, les affixes ne sont pas des affixes proprement dits, en ce sens que ce sont des racines à part entière. Par exemple,... » « Marie-Anne Delahaut, <delahaut.ma@wallonie.be> Institut Jules Destrée ; Hé, Lucyin, à toi aussi, « Ene boune aneye et totes sortes di bouneurs ». One bonne annèye, onne bonne santè ! Dji v' promèt tote sôte di bonheurs. Qui ça vaye bin po vos autes et po to vos djins. Dji v' raconte one histoire : din m' viyage gn avèt one saqui qu'astèt sourd. Quand les èfants passint àl novèle annéye, i djèt « bonne année è bonne santè » mais on djèt « les strons sont adjalès » èt i respondèt « èt vos pareillement » è ça nos fièt rire... Ç' astèt l' bon timps ! Jean Delahaut, li pére del gamine qu'on nume Marie-Anne comme li France. »

D'autres, non Wallons, sont assez gentils pour utiliser les quelques mots de wallon qu'ils connaissent :

« >Pocwè nen li walon ? (Pourquoi pas le wallon, dans les langues utilisées sur votre site ?). Parce que dji n' djosse ni l' wallon ! J'ai bien appris un peu avec mes collègues au boulot, mais c' n'est ni toudi facile à comprendre. En fait, en tant que Bruxellois, j'aurais pu ajouter le bruxellois (plus précisément celui de Molenbeek) à ma liste... Au plaisir de vous lire. Guy Stuckens, maminfo@csi.com » « Vos pages sont superbes. Je vais actuellement ajouter leur adresse à ma page de langues européennes minoritaires. Comment écrire « Quel bruit ! » Qué n'arèdje ? Est-ce correct ? Caoimhin. »

Chez certains correspondants, on sent la fibre wallonne très forte, mais le blocage pour utiliser la langue à l'écrit est plus fort encore :

« Chers amis de « Li Ranteule », Je regrette infiniment de ne pas pouvoir vous écrire en wallon (d'entre Liège et l'Ardenne). Mon père et mon grand-père auraient pu le faire sans problème ; pour ma part bien qu'élevé avec notre beau dialecte comme langue maternelle (je le parle, le lis et le comprends encore couramment) je suis malheureusement incapable d'écrire une phrase wallonne sans y faire autant de fautes que de mots. Je vous félicite très vivement de votre courageuse initiative de mettre « notre wallon » sur l'Internet ; ça contribuera peut-être à soutenir quelques personnes dans leur effort pour l'utilisation de cette langue magnifique que nous ont léguée nos parents. Je ne manquerai pas, dans la mesure de mes disponibilités, de consulter et de lire régulièrement « dans le texte » les pages que vous ne manquerez pas, j'en suis sûr, d'ajouter régulièrement sur votre site. Encore bravo et merci pour tous ceux qui restent Wallons au fond de leur cœur. Jacques Lecrompe, 4140 Sprimont »

« C'est merveilleux... voilà du wallon, du beau wallon de chez nous sur Internet ! Instituteur à l'école libre de Fontaine-l'Évêque (Charleroi), je cherchais depuis des années des récitations en wallon pour apprendre à mes élèves. Grâce à vous, c'est fait ! En attendant, j'en ai écrit une que voici :

Qué timps !
C'est né du timps pou planter, dit i l' djardini
C'est du timps pou les canards, dit i l' pècheu
C'e-st in printemps à bon martchi, dit i m' cousin Hinry
A d'meurer dé l'estuve, dit i l' ramoneu !
Jean-Pol Demoulin – Fontaine-l'Évêque – 1988 »

« Bonjour, Je vous remercie pour le magnifique web en wallon que j'ai découvert en complément des pages wallonnes de wallonie.com, je suis en train de travailler sur un coffret multimédia (livre, cd audio, cd rom) traitant de l'œuvre d'un auteur jodoignois wallon André Dewelle. Comédien, chanteur, poète, il nous propose de beaux textes en wallon de chez nous émaillés de souvenirs, etc. Visitez mon site, on y « jase » le wallon... A bientôt sur le net... Robert DE MEESTER, 100645.3021@compuserve.com, http://ourworld.compuserve.com/homepages/De_Meester_Robert_Jodoigne »

Un autre cas particulier est celui des Wallons expatriés :

« Marie-Therese De Coorde, Ecole Polytechnique de Montreal, To : lucyin@open.net.ma. Tres heureuse d'avoir decouvert votre site. J'y reviendrai quand j'aurai plus de temps. Nee a Liege (il y a bien longtemps), au Canada depuis de nombreuses annees (bien malgre moi), je comprends encore un peu le wallon de base et peux encore chanter le Nos estans firs di nosse pitite patreye (c'est tres vrai !). Pourriez-vous publier les paroles du « petit banc » ? Je retourne toujours au pays avec une immense joie. Pas cette annee malheureusement... »

« Bontyes, Eric <bontyes@nca.qc.ca> Cabinet Conseil N.C.A. Consultants, Inc. Bonjour, Puisque vous m'avez dit l'autre jour que l'on peut commander le calendrier et le payer par n'importe quel mode de paiement alors voici ma commande : Adresse : 32, rue de Lévis Granby, Québec J2G 9H8 Canada »

« From : Marie-Françoise Walk <mfwalk@tei.umass.edu> Merci pour le nouveau

numero de telephone pour CRIWE. Si je comprends bien votre message (je parle a peu pres 5 mots de walon grace a ma mere qui est nee a Aywaille !), voici mon adresse (personnelle – je travaille bien a l'Universite du Massachusetts) : Marie-Françoise Walk, 63 Washington Street, Greenfield, MA 01301, USA, Boune aneye et totes sortes di bouneurs a vous aussi ! Marie-Françoise »

« Cher Lucyin, Je t'ecris pour pour te feliciter de votre page Web. Ç'a m'a donne grand plaisir d'etudier cela. Je suis Raymond Mahin de Sait Maurice de Bellegarde Sask, Canada. Un petit village qui est connecté avec Grande Clairriere Manitoba. Il y a plusieurs Bauche, Moreau et seulement deux familles Mahin ici, la mienne et mon frere Gabriel.Vers 1908, mon grand pere Leandre est parti de Redu avec sa famille, il y a seulement Julie Mahin (ma Tante) qui vecut aujourd'hui. Mon pere Gilbert a fait visite en Belgique vers 1975 et il m'a dit en retournant qu'il y avait plusieurs familles Mahin en Belgique. J'ai fait une cherche avec les pages blanches et je vois bien ca. Je voudrais bien faire une cherche d'ancetres, si t'a moyens peux-tu me dire a quel parroisse ou quelle eglise que je trouverai les archives pour les habitants de Redu ? Raymond Mahin »

Un autre type de *ritripeu* sont les défenseurs d'autres langues régionales, ce que j'ai appelé, humoristiquement, les *nen Walons waloneus* :

« Monsieur, merci pour nous avoir retourne un questionnaire complet et pour les adresses. C'est aujourd'hui ma derniere journee en tant que stagiaire a Mercator (Site en Pays de Galles sur les langues minorées), les fiches concernant vos activites seront donc prepares a la rentree. Nous avons etabli une liste de liens sur notre site internet dans laquelle vos deux sites sont inclus. N'hesitez pas a nous envoyer tout renseignement concernant les evenements que vous organisez afin qu'ils soient notes sur l'agenda de notre site. En gallois le « y » se prononce generalement comme un « e » francais quand il se trouve dans la premiere syllabe d'un mot et [i] s'il a une autre place dans le mot. Bonne continuation. Patrick Bechard pour Mercator-Media. ppb95@aber.ac.uk (Patrick Bechard) »

« Salut le Weburlin. J'ai jete un coup d'œil a votre site... fantastique ! Ca fait plaisir de voir une langue vernaculaire utilisee pleinement, et pas seulement pour une petite remarque de-ci de-la. (c'est ce que j'essaie moi-meme de faire pour l'occitan). Je serais heureux si vous pouviez traduire la petite page d'accueil a mon site en wallon (la version francaise est a http://www.geocities.com/SouthBeach/1482/indexf.html). J'ai deja cette page en 24 versions, dont seulement sept langues vernaculaires... ca ferait pencher la balance un peu plus du bon cote ! ! ! (la liste des langues se trouve a http://www.geocities.com/SouthBeach/1482/index.html). A bientôt. Gianni Vacca vacca@velizy.inst.slb.com »

« Bonjour, De retour d'un colloque scientifique, je viens de lire vos 3 messages que j'ai bien reçus. Voici les informations que je peux vous donner. (1) J'ai regroupé les liens avec tous les sites intéressants en langues d'oïl que j'ai découverts jusqu'ici à ma page <http://www-dialecto.unine.ch/Links.html>. Si vous en connaissez d'autres, ou si vous découvrez des liens périmés, merci de m'avertir. (2) J'espère ne pas vous froisser en vous faisant part de ma première impression, en visitant votre site. A mes yeux très peu compétents, votre page d'accueil fait un peu trop « fouillis », avec des liens dans tous les coins et pas toujours évidents. J'ai donc un peu de peine à le « décoder » et de trouver la logique de

la présentation. Personnellement, je préfère des pages plus dépouillées. Amitiés Andres Kristol »

Quant aux actifs de la wallonophonie, même ceux qui n'étaient pas chauds au départ pour utiliser le wallon dans leurs messages, probablement à cause de la phobie des « fautes d'orthographe », se laissent prendre au jeu.

« Merci beaucoup pour l'information. J'ai parcouru le site et il me semble fort intéressant ; Attention, il y a un renvoi dans la page théâtre qui fait un appel à une autre page, alors que le texte cherché est sur la même page. J'en ferai part autour de moi. Ça me semble en effet intéressant de montrer que le wallon n'est pas confiné dans le passé, mais est intégré dans nos vies modernes, qu'il fait appel aux technologies les plus récentes. La Fédération Royale Namuroise de l'UCW devrait disposer d'un site très prochainement (je me permettrai de vous le faire savoir), je ne manquerai pas d'y mettre un lien vers votre site. Luc Baufay, UCW » « Baufay <luc.baufay@skynet.be> Lucyin, Bondjou, et on fel merci po awe annonci « Li ptit calpin do teyate es walon. Dji vins d'ale vouye su vos' site, mins, dj'a yeu on p'tit probleme, et voci su qui s'a metu su m'n ecran quand dj'a sayi di passer su l' page « http://www.walon.open.net.ma/teyaute-calpin.htm » (...) Djusse apres ca, dj'a yeu on messadge d'erreur, mi d'jant qui n' savait nin awe l' connexion. Bon coradje et a bin rade. » « Lucyin, En lijant vosse site, dji m'a rindu compte qui vos n' conchoz nin li gazete del Federation di Nameur (feuillet di 4 pages). Ele si lome « Li P'tite Gazete ». C'e-st on trimestriel qu' a cominci avou s' numero 0 en setimbe 1997 et qu'a sti chuvu pa l' numero onk en decimbe. Li chuvant, ca sere po mars' 98. Il e-st evoyi a totes les djins des cekes di nosse federation (du mwins, au-z-e djins po qui nos con'chans l'adresse). Il est scrit mitan es walon, mitan es frances. Nos y metans des noveles di nosse Federation, l'agenda culturel,... mins on va sayi di mete etou des bones ideyes po les regisseu. Luc »

Ce qui est encourageant, ce sont les visiteurs qui, tout de go, s'expriment en wallon dans de longs messages :

« Dju m' permè dè vos scrîre pa l'intèrmèdière d'èm fîye. Mi qu'a toudis d'vizè ossi bén wallon qui francè, i m'a v'nu l'idéye d'èm riskî à scrîre in wallon...di Courcèle, pusqui dju n' conè nén l' erfondu. (Si vos vouli m' ransègni su lès lîves métodes, gramère,... du rfondu, ça m' frè pléji). Lançons nos, v'la m' preumî scrijâde in pinsant à Djakes Bertrand èt aus quate sèzons d'ène vikérîye. Donèz vo-n avis franchemint. Merci bran.mint èyèt putète à s' vîr in djou. Djan d' Courcèle, voye Bayet, 169, 6180 Courcèle. »

« Bondjou turtos ! Dji n'a co mâye situ ot-tant binahe di veûye in sakwè scrèyou è walon so Internet. Rin qu' dèdja po çoula, dji voû tot drêut v'z offri mes félicitacions. D'in ôte costé, si ça v' poû fer plêzir, dj'a kékès powèzèyes è walon d' Lîdje, inte divin lesquénes ine adaptacion di « Je ne sais pas », d'à Jacques Brel, qui m'a valou on « prix général » dè « Walon è Scole »... Eco n' fèye, vrêmint ureû di v'z aveur rèscontré. Paul Rouelle. Boulevard Piercot, 33/011, 4000-Liège. Response : Fin binâhe avou !!! Comint avez-v' toumé sol wêbe ? Response : Dji so-st inscrit so ine « lisse po djâspiner » [liste de discussion], qui s' loume « Carabistouille » (RadioBelche), èt nos avans brâmin djâzé dè « Walon âdjourdu ». C'èst-on camarâde d'à meune qu'a kwèrou so « AltaVista », qui v'z a trové èt qui m'a d'né l'adrèsse di vosse wêbe. Response : Avoyez mu vos scriyèdjes : dji va fé ine sorwêbe [partie de site] po les novês come vos. Response : Vos trov'rez l' powèzèye â

coron dè mèssèdje. Dèdja on grand merci d'el voleur bin lire. Dji m' rafîye di k'nohe vos sintumins... »

« Lucyin, Soula fait d'ja one paire di samwenes qui dji pinso vos scrire po qu' vo n' pinsit nin qui dji vos avo rovie. Bin au contraire, nos belle linwe wallone mi prind aux tripes in peu d'pu chaque djou qui passe. Malheureusement i m' faut vo dire qui si dji n'a nin tot rovie, mi scrijadge n'est nin au point comme li vosse. C'est po soula qu' i faudra m' corriger quant vo vere mes fautes. Vo sere un peu, mi maisse di scole qwè. Po c' qui m' concerne, dja co bramin querit et trouve des livres din nos langadge et dji sou particulierement content d'aver trouvu les livres di Calozet, di Remouchamps, da mossieur le Cure Bastin (les plantes de la region Vervietoise et co saquant autres scrijeux mais ossi des dictionnaires et des livres en Lidgeu, Namurois, Piccard et Montois. Soula fait qui dj'a bramin a lire st hivier-ci. Avo m' coumere, nos avant sti visiter l' musee dol vie Wallone a Lidge, et nos avant vraimint bin sti sbare di discovru tot nos vis mestis, osteyes, coutumes, folklore, documints et fotografies di nos belle Wallonerie. Grandmont Jean-Pol, Chaussee du Rœulx, 1334, B7021 Havré »

Je ne parlerai pas ici des Wallons *waloneus*, puisque les échanges intenses, exclusivement en wallon, qui s'effectuent entre nous pourraient remplir un autre livre. Parlons plutôt du nombre de visiteurs relevés sur notre site « l'*Aberteke* ».

Statistiques de fréquentation

Depuis le lancement du site *Li waibe du walon lingaedje*, plus connu actuellement sous le nom *l'Aberteke*, un compteur enregistre les entrées sur la page d'accueil. Après un an de fonctionnement, nous avons cumulé les entrées sur les autres pages de menus : français, anglais et wallon liégeois.

Il faut savoir en effet que les internautes peuvent accéder à votre site par une voie autre que celle que vous aviez prévue. Ainsi, si quelqu'un, quelque part dans le monde, tape « Julos Beaucarne », sur un moteur de recherche comme Alta Vista, il peut obtenir directement le lien avec notre page sur Julos. Pourtant, celle-ci n'est qu'une page *dritrinne* (postérieure) de la partie chanson wallonne, qui se trouve donc au troisième niveau d'arborisation dans le schéma de construction de notre site.

L'internaute dont nous parlions, lui, va y pénétrer directement, sans passer par la page d'accueil, donc sans actionner le compteur. Dans ce cas, même avec notre système a cumul, il ne sera pas enregistré. D'où l'importance de la remarque de Jean-François Brackman, de mettre sur toutes les pages du site un renvoi vers la *pådje divantrinne* (accueil, *homepage*).

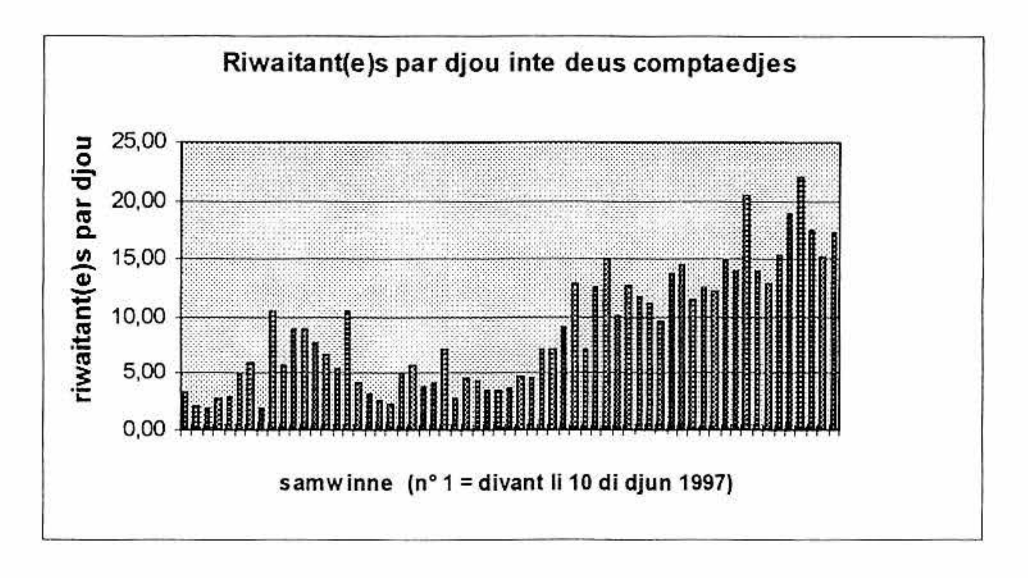
Certains *cibernaivieus*, comme ceux qui arrivent à partir du site de l'université de Neuchâtel sur les langues d'oïl, aboutissent à la page « menu français » de notre site. Ces entrées n'étaient pas comptabilisées avec l'ancien système mais le deviennent avec le nouveau.

Les chiffres du compteur reflètent donc assez fidèlement le nombre de visiteurs du site. Les fausse entrées, constituées par l'accès au site par le webmaster lui-même pour les mises à jour ou les vérifications sont limitées à 4 à 5 par semaine. On peut considérer

qu'elles sont largement compensées par les entrées directes non comptabilisées sur les pages intérieures.

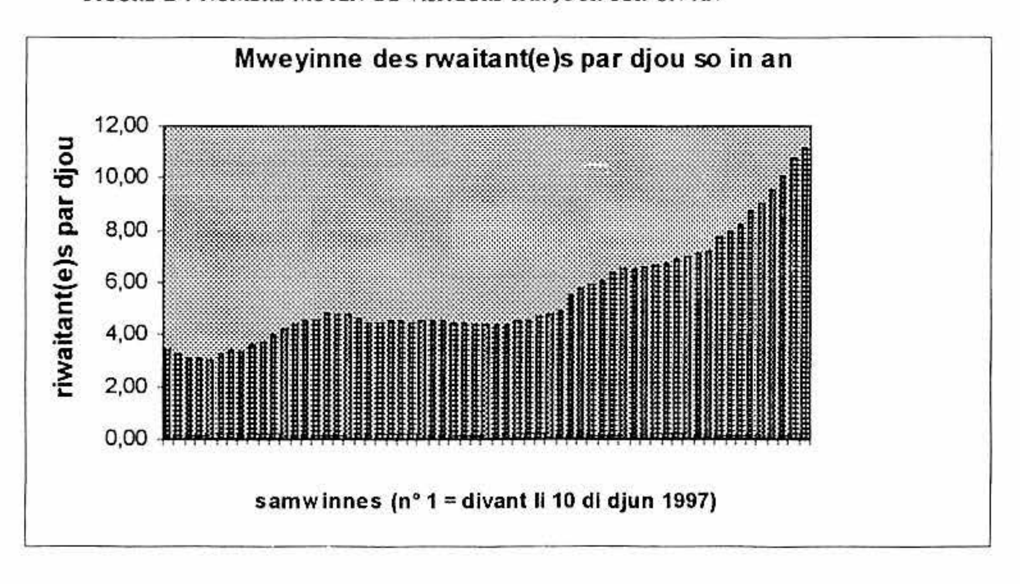
Le compteur est relevé régulièrement, si possible une fois par semaine. Le graphique ci-dessous représente la moyenne journalière entre deux relevés. Le comptage commence au 10 juin 1997 et se termine le 3 janvier 1999.

FIGURE 1 : MOYENNE DES VISITEURS PAR JOUR ENTRE DEUX RELEVÉS DE COMPTEUR



Le second graphique est le nombre moyen de visiteurs par jour sur un an. Avant le 10 juin 1998, il s'agissait de la moyenne pendant toute la période de relevé.

FIGURE 2 : NOMBRE MOYEN DE VISITEURS PAR JOUR SUR UN AN



Entre le lancement en avril 1997 et le mois d'août 1997, on a tourné à 3 à 4 visiteurs par jour. Entre septembre 1997 et mai 1998, la moyenne annuelle s'établissait entre 4 et 5 visiteurs par jour. De juin à septembre 1998, on en était à 6-7 visiteurs par jour en moyenne annuelle. De septembre à novembre, on est passé successivement à 8, 9, 10, puis pratiquement 12 visiteurs par jour, toujours en moyenne depuis la même date de l'année précédente. Quant aux journalières pour novembre-décembre 1998, il était de 18 à 22. La vitesse de croisière actuelle semble donc être de 15 visiteurs par jour.

Ces chiffres sont certes modestes comparés à ceux des Jeux Olympiques d'hiver au Japon (jusqu'à 500 000 visiteurs par jour) ou encore à ceux des sites pornographiques (des centaines voire des milliers par jour). Mais ils sont très honorables si on les compare à ceux d'autres sites similaires, par exemple le site picard de la revue *Ch'Lanchron,* une référence en la matière en ce qui concerne les langues régionales.

Ce qui est encourageant, c'est que la fréquentation du site ne faiblit pas, ce qui laisse supposer que, à côté des visiteurs qui viennent pour la première fois, on a une catégorie de lecteurs assidus qui suivent régulièrement notre Walo-Net-Magazine. A 500 par mois, notre lectorat devient comparable à celui des revues mensuelles en wallon *(Les Cahiers Wallons, El Bourdon, Coutcouloudjoû, Li Chwès)* qui tirent entre 150 et 800 exemplaires. Avec plus de 1000 lecteurs par trimestre, nous faisons mieux que n'importe quelle revue trimestrielle wallonne comme *Singuliers, Djåzans walon, El Mouchon d'Aunia, Wallonnes* ou *Li Ranteule,* qui ne dépassent pas les 800 exemplaires distribués.

Mais surtout, une partie des *ciberlijheus* (cyberlecteurs), et en tous cas les destinataires des messages de pub, proviennent de milieux non touchés par les revues wallonnes. Si on compte les visiteurs des 2 autres sites *del Ranteule,* les pages de la langue wallonne et le site de la grammaire wallonne, on peut affirmer que la pénétration de l'information sur la langue wallonne dans la société wallonne via nos trois sites WEB est devenue presque aussi importante que celle à l'actif de l'ensemble des revues spécialisées, dont les lectorats se recoupent en partie. Nous tentons, donc jour après jour, de résoudre le fameux souci de Jean-Claude Somja de rendre le wallon visible, ainsi que le vœu de Jacques Werner de diffuser un maximum de wallon par le NET.

En ce qui concerne ce dernier, le wallon y est à présent bien visible. A tel point que *li Rantoele Daegnrece* devient une source de renseignements et d'inspiration pour la presse, comme l'a montré le débat sur la nationalité wallonne.

Kîsk' est walon ?

J'avais pris l'habitude d'agrémenter la *pådje divantrinne* (page d'accueil) du site par une petite devise du genre : *« Ni nen comprinde li lingadje di s' payi, ostant n' vini o monde nene på »* (Ne pas comprendre la langue de son pays, autant naître nulle part, phrase de Lucien Somme). Ou encore : *« On peupe ki tent si lingaedje, tent yene des seres k' el dislaxhrè di ses tchinnes. »* (Un peuple qui maîtrise sa langue tient une des clés de son développement économique et social, F. Mistral, traduit par Marie Vandenheuvel) ; *« Sin l' walon, esk' on Walon si put co lomer Walon ? »* (Sans le wallon, sur quelle base un Wallon se nomme-t-il ainsi ?) ; *« On Walon sin l' walon, c' e-st on cok sin sporon. »* (un Wallon sans la langue wallonne, c'est un coq sans ergots). Réagissant à cette dernière

phrase, Paul Rouelle, le cibernaivieu hutois avec qui nous avons fait connaissance ci-dessus, avait aussi suggéré : *« On Walon sin l' walon, c' e-st on cwér sin tiesse (un corps sans tête). »*

En juillet 1998, je repris la phrase tirée d'un manifeste officiel définissant la nationalité wallonne. *« Kîsk' est Walon ? Totes les femes, tos les omes et tos lz efants ki viket sol daegn del Walonreye. Et s' ont i (ele) terto(te)s ene sacwè a vey avu l' walon lingaedje. »* (Est Wallon(ne) toute femme, tout homme et tout enfant qui vit sur le sol wallon. Et tout(e) Wallon(ne), par définition, est concerné(e) par la langue wallonne.)

La réaction suivante me parvint : « Pareils propos, même accidentels, sont regrettables et dangereux, car ils perpétuent l'exclusion des compatriotes expatriés. Déjà privés par la Belgique du droit de vote et de leur carte d'identité, cesseraient-ils aujourd'hui tout simplement d'exister pour la Wallonie ? N'allons pas de l'étroit à l'exigu... Didier Heiremans, Union Francophone des Belges à l'étranger (USA), 1443 street, nw, Washington, DC 20009, usa, téléphone/télécopie : (202) 332-1658. »

Au fait, pour je ne sais quelle raison technique, le message tomba d'abord dans la boîte aux lettres électronique d'Olivier Engelaer, un Artésio-Flamand français, actif du Picard (c'est comme cela qu'il se définit), qui réagit en ces termes : « Bonjour. Je comprends tout à fait votre réaction mais je ne pense pas que Lucien Mahin, qui lui-même habite au Maroc, ait conçu ce message dans cette idée. Je pense qu'au contraire, il a envisagé une définition qui n'exclut personne, pas même les « immigrés » en Wallonie. Il est vrai qu'il n'a pas pensé aux « émigrés ». *Amiteusemint*, Olivier. »

Je confirmai donc l'analyse d'Olivier : « Exact ! *C' est l' veur et c' est l' vrey !* La phrase est tirée d'un manifeste wallon. Elle a été reprise par Yves Paquet dans le texte suivant : *« Est Walon totes les feumes, tos les omes et tos les efants qui vikenut su l' tere dè l' Waloniye, sapinse li manifesse... Nos avans ieu dandji d' leus parints et d' leus grands-parints po satchi l' tcherbon fou del tere et po bouter su nos otovoyes. Asteure qu' i gn a mwinss d' ovradje, nos avans mia l' timps po lzi aprinde nosse lingadge et chouter leus sintumints. Waitans d' veuy totes les ritchesses cultureles qu' i nos polenut apwarter. »* (... d'après le manifeste. Nous avons eu besoin de leurs parents et leurs grands-parents pour extraire le charbon et pour travailler sur nos autoroutes. Maintenant qu'il y a moins de travail, nous avons mieux le temps de leur apprendre notre langue et d'écouter leurs sentiments. Essayons de saisir toutes les richesses culturelles qu'ils peuvent nous apporter.)

Ce texte, paru dans *Li Ranteule* n° 6, montre bien que le message est à usage interne, contre l'exclusion des immigrés, et aussi des autres Belges non Wallons qui s'installeraient en Wallonie. Le but ultime est de promouvoir la langue wallonne comme ciment de cette communauté. Quant aux Belges *d' ådfû* (*d'aud'foû,* de l'extérieur), dont je suis, la distinction Wallons/Flamands/autres n'est peut-être pas si importante. Mais si le choix, de par les attaches psychologiques, est Wallon, alors, la langue wallonne est le seul moyen de le ressentir pleinement, car le français n'est pas une langue identitaire pour nous. En effet, les nationaux des pays étrangers ou nous vivons, associent automatiquement la langue française à la nationalité française, ce que certains d'entre nous n'apprécient pas.

La remarque de Didier, qui a une arrière-grand-mère wallonne, m'a poussé à modifier la phrase : *« Kîsk' est Walon ? Totes les femes, tos les omes et tos lz efants ki dmoret u*

k' ont dmanè sol daegn del Walonreye, et leus zwaers ad vitam eternam. Et s' ont i (ele) terto(te)s ene sacwè a vey avu l' walon lingaedje. » (Est Wallon(ne) toute femme, tout homme et tout enfant qui vit ou a vécu sur le sol wallon, et leurs descendants a tout jamais. Et tout(e) Wallon(ne), par définition, est concerné(e) par la langue wallonne.)

Aussi anodin qu'il paraisse, ce petit débat, publié ensuite sur mon site, a suscité plusieurs autres réactions, que je ne peux vous relater ici. Mais il a peut-être conscientisé les Belges des USA de l'existence de la langue wallonne. En effet, dans un e-mail d'information sur les sites intéressants des Belges à l'étranger, Didier Heiremans inclut la page WEB du premier CD-ROM en wallon, consacré au poète jodognois André Dewelle.

Une autre réaction parut dans la presse écrite, sous la plume de Jean-Pierre Tondu, chroniqueur de la rubrique wallonne à la *Dépêche de Wallonie*, dont nous reparlerons. Il plaide pour une attribution plus restreinte de la nationalité wallonne, uniquement à ceux qui sont actifs dans le tissu industriel et économique *do Walon Payi*. Comme tout cela est écrit en wallon, c'est un bon modèle de ce que devrait être l'utilisation future de la langue wallonne, plus seulement une langue pour textes bucoliques, mais aussi à l'usage des débats politiques en Wallonie. Et cela a été initié, entre autres, par Internet.

Internet et les essais orthographiques

En mai 1998, Jean François Brackman, Laurent Hendschel et Jean-Pierre Hiernaux ont proposé quelques nouveaux aménagements orthographiques. Certains allaient dans le sens d'une meilleure lisibilité pour le non spécialiste (ai pour ê), d'autres reprenaient des graphies anciennes (*moirt* pour *mwért, mwârt, môrt*), d'autres encore évitaient les signes diacritiques : ae pour ä (lui-même une forme regroupant, par exemple : *tûzadje, tûzèdje, tûzâdje*).

Ces essais étaient très osés. Or des propositions orthographiques ne peuvent être défendues valablement que si elles apparaissent dans l'écriture. Employer ces nouvelles graphies dans des revues, entre autres dans notre revue *Li Ranteule*, risquait de troubler le lecteur. Si on revenait en arrière, le document écrit relu par la suite, pouvait induire des hésitations supplémentaires chez les *raprindisses*.

Par contre, sur Internet, où les pages peuvent être changées plus facilement, l'essai orthographique est beaucoup plus facile. Si on annule les changements, les corrections peuvent être automatisées par la fonction « rechercher-remplacer » des programmes informatiques. C'est ainsi que nous avons introduit les réformes proposées dans 3 sites Internet, mon Walo-Net-Magazine, *li waibe del croejhete walone* (le site de la grammaire wallonne) de Laurent Hendschel et *l'europyinne waibe da Stefane Dowet*. Cet usage réel des réformes proposées a suscité des réactions dont nous avons ensuite tenu compte.

Les copinreyes : newsgroups ou listes de discussion

Nous en avons parlé plusieurs fois dans cet article, sans vraiment les définir. On les appelle aussi en wallon *djåspinreyes* et en anglais *newsgroups*.

En pratique, il existe une différence entre les newsgroups et les lists. Le premier type de copinreye, les messages sont inscrits dans une page centrale, et il faut aller visiter ce

site pour les lire. Un exemple, c'est le Forum Wallonie de l'Institut Destrée (http://www.wallonie.be/donnees/newsgr/). Dans une liste, par contre, les messages envoyés à la boîte aux lettres sont automatiquement répercutés chez les inscrits.

Par exemple, si vous désirez envoyer un message à des personnes vivement intéressées par la promotion du picard, envoyez un mail à : achteure@onelist.com. Il s'agit d'une liste créée en juillet 1998 par Olivier Ongelaer, et sur laquelle viennent s'exprimer les amoureux du picard. Les sujets sont classiques : échange de vocabulaire d'après leurs variations régionales, parfois demandé par des chercheurs américains, annonce d'événements picardophones, de nouvelles éditions et, inévitablement le sujet de l'orthographe. A ce propos, nous avons découvert que plusieurs idées que nous défendons existent également dans les esprits « outre-Thuin et outre-Quiévrain », entre autres celle d'utiliser les graphies moyenâgeuses pour éviter le parcellement orthographique, et la nécessité de diminuer le nombre de signes diacritiques. Mais laissons la parole à Alain Dawson, un fidèle de la liste :

« Ce que je trouve personnellement intéressant, et tout à fait inattendu, sur cette liste, c'est d'y retrouver des linguistes venus d'horizons très divers, spécialistes d'autres choses que du picard (je pense à Carlos, Julie, ou toi). Comme je viens moi-même d'une autre discipline que la dialectologie (en l'occurrence la slavistique), je trouve ces échanges très enrichissants pour la réflexion sur le picard ; il y a des choses très neuves qui se disent. Alain ajp_dawson@hotmail.com. »

Au moment où je corrige ces lignes, le 4-1-1999, une *copinreye* en langue wallonne, vient juste d'être créée par Marie-Anne Delahaut, *waiburlinne* sur le site de l'Institut Destrée : « Bonjour. A votre demande, j'ai créé, sur le forum Wallonie, un groupe « wallonie.en.wallon »... J'espère que vous l'inaugurerez avant Noël ! Si vous voulez en transmettre la référence, son adresse est sur la page http://www.wallonie-en-ligne.net/donnees/walforu/index.htm de notre site Wallonie-en-ligne et il figure sur news : //news.wallonie-en-ligne.net. Au plaisir de vous y lire, Marie-Anne Delahaut. »

Vendre du wallon par Internet

Dans l'avenir, Internet va devenir le plus grand supermarché de la planète des produits et services. Avons-nous intérêt à entrer dans la danse ?

En ce qui concerne les produits, nous avons à vendre des abonnements pour les revues wallonnes, notre calindrî walon del Ranteule, des livres sur le wallon ou des objets avec inscriptions en wallon. Pour les services, des traductions « vers ou à partir du wallon commun et des wallons de Liège, Namur, Charleroi, Bastogne, Spa, Jodoigne, Nivelles, Bertrix ou tout autre point demandé ». C'est ce que nous proposons sur la page commerciale de notre site (http://www.walon.open.net.ma/buro-rat.htm).

Néanmoins, nos waibes restent plus centrées vers la documentation que vers l'accrochage commercial du visiteur. De plus la culture de shopping par Internet n'est certainement pas encore très vive au sein du public wallon. Quant aux commandes internationales, elles se heurtent aux difficultés de paiement. Ainsi, les cartes de crédits, très courantes en Amérique du Nord, ne sont pas encore un instrument financier de tous les jours pour les *waloneus*. Quant aux virements interbancaires, il m'est arrivé récemment de devoir

payer 1850 FB pour envoyer un virement de 50 FF (300 FB) pour un abonnement à la revue picarde *Ch'Lanchron. Dj'âreu co yeu meyeu martchi di payi on messadji. Sabaye si ça irè mî avu les uroliyårds et les uromastokes ?* (Il eût été plus rentable d'envoyer un coursier. Je me demande si ça ira mieux avec l'avènement de l'euro.)

Vendre du wallon par Internet, ce n'est pas encore pour demain. Mais c'est assurément une voie qu'il faut creuser pour l'avenir.

Les nouveaux sites

Nous avons déjà cité précédemment « *Li waibe del croejhete walone* » ou grammaire wallonne en ligne (http://users.skynet.be/bs302306). Il s'agit d'un site très fouillé sur la grammaire wallonne, *mis so les fyis (on line)* par Laurent Hendschel en juillet 1998.

> CROEJHETE, n.f. [prononcez *creûhète, creûjète, crwèjète ou croûjète*], abécédaire (lit. « petite croix » parce que les abécédaires anciens étaient marqués d'une croix). Par ext., manuel, grammaire, livre pour apprendre une langue (cf. Lucien LEONARD, *One saye di creûjète di nosse patwès*, s.l., s.d. [1956]).

Voici comment est présenté ce site : « Ces pages contiennent un aperçu détaillé de l'écriture, de la morphologie et de la syntaxe du wallon. Les sections sont présentées dans l'ordre des grammaires classiques. Pratiquement tout ce qui est noté dans ces pages peut être retrouvé dans les grammaires wallonnes publiées précédemment, mentionnées dans la bibliographie. La seule originalité de cet essai, c'est qu'il prend pour point de départ la langue wallonne et non un de ses dialectes en particulier. »

Au fait, le site est tout, sauf du recopiage d'autres grammaires. Tout d'abord, les mots sont présentés sous forme normalisée, selon les dernières avancées des travaux des *Rfondeus*. Ensuite, toute une série d'exemples littéraires, écrits quant à eux dans l'orthographe d'origine, viennent illustrer les règles grammaticales. Ces phrases d'auteurs ne proviennent pas des autres grammaires mais ont été récoltés dans des livres et des revues peu connues.

Le site de l'UCW-Namur a été *enondè* (lancé) le 11 décembre 1997 en ces mots : « La Fédération Royale Namuroise de l'Union Culturelle Wallonne (UCW) a le plaisir de vous informer qu'elle vient d'installer son site Internet à l'adresse suivante : http://users.skynet.be/frn-ucw/. Vous pourrez y trouver toutes les informations se rapportant à la Fédération, ainsi que certains renseignements se rapportant à l'UCW. D'autres informations y seront bientôt ajoutées, par exemple, la liste des brochures disponibles a la Bibliothèque Fédérale ou encore complétées, par exemple l'agenda culturel. »

Ici aussi, les données disponibles *on line* sont bien plus importantes que ce qu'on annonce modestement. Par exemple, on peut trouver les textes des deux décrets sur le wallon (http://users.skynet.be/frn-ucw/Fede_7.htm#Décrets). Seule carence dans ce site : la rareté d'utilisation de la langue wallonne comme langue de communication.

Au fait, le pool des textes en wallon sur le Net s'enrichit de jour en jour. Je citerai, en allant des plus récents vers les plus anciens : la déclaration universelle des droits de

l'homme en wallon, version classifiée à tort « picarde » (http://www.unhchr.ch/udhr/navigate/alpha.htm) ; des poésies de Marche-en-Famenne (http://members.tripod.lycos.nl/Democo/index.html) ; tous les textes namurois de Georges Puissant (http://anthropologie.unige.ch/~puissant/PERSO/WALLON/textewal.html) ; les fâves de Léon Bernus en carolo (http://facteur.cediti.be/~zaglia/Lafontaine/frfables.htm) ; le nom wallon des anciennes communes (http://www.ping.be/federal-europe/communes.htm) ; le bon langage de chez nous : expressions en wallon liégeois de Paul-Henry Thomsin, comparées au français précieux et au français wallonisé (http://www.merlin.be/stargate/wa26.htm) ; un texte du poète jodognois André Dewelle (http://ourworld.compuserve.com/homepages/De_Meester_Robert_Jodoigne/wallon.htm). Tous les liens cités sur cette page peuvent être trouvés directement sur notre page d'hårdéyes (de liens) : http://www.walon.open.net.ma/haurdeyes.html.

HÅRDE [hôrd] (nom féminin) ou HÅR [hôr] (nom masculin) lien traditionnel végétal (noisetier, bouleau, jonc) ; Références : hårt [E1], aurt [C1], hård, hårde [S117]. HÅRDÉYE [hôrdéy] 1. cordage végétal, part. baguettes de charmes, tordues à la main, et servant à maintenir la paroi des galeries dans les carrières de terre plastique ; 2. osier *Cwand i n' savint pus hope, i dnin leus messaedjes di leu fåtûle d' hårdéyes* (J. Boucher, CW 10, 1998, p. 151) ; 3. lien hypertexte ; Références : ardéye, ardée [G97], aurdéye [C52].

Au fait, si vous désirez plus de détails sur les références des mots wallons repris ci-dessus, allez sur http://walon.open.net.ma/djiveye400.htm. Il s'agit d'une liste de plus de 400 références de dictionnaires et lexiques wallons collationnés par Johan Viroux et remis à jour régulièrement.

Cloyaedje (conclusion)

Je vous livre, pour terminer, la phrase de conclusion de ma communication sur le wallon et Internet, que j'avais présentée au colloque de Marcinelle « Ecrire les langues d'oïl » en septembre 1997.

« Nous sommes actuellement en début de la phase de renaissance de la langue wallonne, qui fait partie du grand mouvement centripète de la première moitié du XXI[e] siècle, en réaction à la mondialisation. A ce stade, seule une action politique vigoureuse est susceptible de faire avancer les choses quantitativement. Elle n'est possible qu'avec des hommes et des femmes nés après 1960, tant les blocages psychologiques des tranches d'âge précédentes sont intenses. La génération Internet, quoi : les *cibernaivieus eyet les cibernaivieuses.*

Et Gianni Vacca de *rtriper* : « J'aime votre conclusion : « Nous sommes actuellement en début de la phase de renaissance de la langue wallonne, (...) La génération Internet, quoi : *les cibernaivieus eyet les cibernaivieuses.* » C'est exactement le sens de notre action occitaniste. J'espère que nous atteindrons ensemble ce but. Amicalement. Gianni Vacca vacca@velizy.inst.slb.com »

V

TÉMOIGNAGES DE RAPRINDISSES

V.1

QUELQUES CONSIDÉRATIONS PSYCHOPÉDAGOGIQUES ET PERSONNELLES À PROPOS DE L'APPRENTISSAGE (OU RÉAPPRENTISSAGE) DU WALLON À L'ÂGE ADULTE

Yves Paquet

La langue wallonne me semble en danger. Si nous ne réagissons pas, elle risque de s'éteindre.

Mes quelques expériences au village, d'essais de remise sur pied du wallon, m'ont fait comprendre qu'il était grand temps d'entreprendre une chimiothérapie intensive. Ni le temps, ni les mesures mises en place actuellement ne constituent les remèdes suffisants pour enrayer un processus cancéreux déjà bien avancé. Je me résigne pas à commencer le processus de deuil, je préfère croire et dire qu'il n'est pas trop tard, mais qu'il est grand temps d'intervenir fermement.

Je sais qu'auprès de certains professeurs qui enseignent le wallon, ces questions constituent un souci, une réelle préoccupation.

Puissent ces réflexions aider l'équipe enseignante de l'Ecole dès Rèlîs Namurwès à affiner la méthodologie et le projet pédagogique. J'en profite pour les féliciter de leur heureuse initiative d'avoir mis sur pied depuis quelques années un cours de wallon à quatre niveaux avec un contenu aussi qualitatif tout en les invitant à repenser certaines formes de l'enseignement.

Profitant de l'occasion qui m'est donnée, j'adresse aux responsables politiques cette réflexion fort de mon expérience de *rcâzeu* et d'étudiant de notre dialecte :

La sauvegarde de la langue ne se fera que s'il y a une réelle volonté politique de la défendre.

La réflexion qui suit est élaborée à partir d'une démarche introspective et autoréférentielle en tant qu'étudiant et *rcâzeu* (néolocuteur) depuis trois ans dans un processus toujours en cours d'apprentissage de notre wallon.

Mon bagage initial

Comme beaucoup de Namurois, j'ai reçu dans l'enfance quelques bribes de wallon dans l'oreille et sur la langue. Il faut bien avouer qu'il y en avait peu, car le parler de

Djôzèf èt Francwès n'a pas fait assez de ricochets sur la Sambre et la Meuse pour arriver jusqu'au-dessus de ma Citadelle natale.

Perception d'un fossé social ou sociologique, recherche de la différence, intérêt pour le culturel, il était bien écrit que je me mettrais à rechercher la langue du peuple. Les quelques expressions et locutions qui se sont incrustées dans mon enfance ont contribué à créer un sentiment d'appartenance flou, vague, diffus à une culture spécifique.

Au parc attractif Reine Fabiola que je fréquentais régulièrement ainsi que lors de la fête annuelle que représentait le motocross, le néerlandais, l'anglais, côtoyaient largement le français.

Sans doute ce multilinguisme a-t-il contribué à développer en moi le goût des langues. Quel plaisir pour l'enfant que j'étais, de saluer dans leur langue, au parc des coureurs, les victorieux chevaliers des temps modernes.

Toutefois, le wallon a toujours éveillé en moi, une résonance particulière. Il me prend au ventre un peu comme la musique latino m'enveloppe, me contient, me parle sans même que je doive en comprendre les paroles. C'est ce qu'on pourrait qualifier de « contenant sonore », pour reprendre une expression bien connue en psychanalyse. Il en est de même dans notre dialecte, où l'affect se traduit d'une manière imagée par périphrases et métaphores, ce qui crée une saveur particulière. La musicalité de la langue me touche au niveau des émotions, me saisit, m'enveloppe.

Encore faut-il découvrir l'endroit où dénicher ce bain de langage. Le wallon parlé est devenu rare. C'est peut-être sa rareté qui fait que je m'occupe de lui.

Ce n'est qu'une fois sorti (prématurément d'ailleurs) des études classiques « latin-grec », que j'ai pu enfin retrouver sa trace grâce à « mes camarades d'infortune » des « techniques langues modernes A 2 ». Nous étions une bonne dizaine d'élèves qui avions fui (ou avions été rejetés) des humanités traditionnelles. Certains diront que nous étions des élèves médiocres, nous qualifiant de moins doués, d'autres, que nous étions des élèves qui cherchaient à sortir des sentiers battus.

Dans ce printemps culturel est venu se glisser un renouveau relationnel.

A l'atmosphère rigide du collège succède la camaraderie de l'école technique.

Les langues y sont vivantes, actuelles, jouées et parlées. Mais ce sont les bribes de wallon lancées spontanément par mes condisciples venus pour la plupart des villages (Les Isnes, Courrière, Grand-Manil etc.) qui me paraissaient les plus savoureuses.

En phase d'adolescence, quand l'amitié s'infiltre, l'identification devient facile. Alors, les mots deviennent signifiants et donnent sens au vécu, car ils peuvent contenir les émotions. C'est alors seulement, me semble-t-il, que la langue accède au statut de langage.

Je me souviens encore de *« Vous one taye, blanc ? »* lancé amicalement par Christian à Claude un midi, ou encore par ce même élève qui apostrophait un professeur de néerlandais un peu impérialiste *« Waîte à ç' ki t' dis, sés, valèt »*. C'est ainsi que j'ai découvert qu'aux Isnes, on joue et on parle en wallon ; qu'à Courrière, les battues se passent en wallon, qu'il y avait un rbouteu, et qu'on s'aimait aussi très bien dans la langue du terroir. Moi, je venais à peine de jeter « mon sapin vert », je découvrais le lundi matin au café, devant la gare, que je ne savais pas jouer au kiker ni leur répondre. Il fallait donc agir ce que j'avais toujours présumé, c'est-à-dire, descendre de la Citadelle si je voulais connaître

le monde. Je me suis dit alors que, si un jour il y avait un cours de wallon, je le suivrais. Quelques années après, dans l'exercice de mon travail d'éducateur dans une institution accueillant des enfants pour un placement en observation, j'ai pu étendre mon expérience dialectale, passive, aux parlers Carolo et de la Basse-Sambre. Bon nombre de ces jeunes provenaient des couches populaires du bassin de Charleroi.

L'Ecole de wallon : La première impression lors de la rentrée des classes

Je m'inscris à 42 ans au cours de wallon des Rèlîs Namurwès animé d'une solide motivation à progresser dans la langue du terroir.

C'est la première fois que j'entre à la Maison du Dialecte et du Folklore.

L'endroit me parait grand, poussiéreux, un peu vieillot. Quelques photos, un grand portemanteau, des tables disposées en carré, la chaise du professeur et une grande table recouverte d'un tapis. Sur celle-ci une petite sonnette. Les appuis de fenêtre sont remplis de cahiers empoussiérés. Je crois rêver, la majorité des personnes qui sont là doivent avoir la quarantaine et plus. Ils parlent en wallon. Je demande si je peux prendre un de ces cahiers, sur le ton de l'enfant trop longtemps frustré, comme pour m'assurer que je pourrai emporter la trace d'une survivance. Un monsieur m'explique que je vais recevoir un syllabus. L'émotion est telle qu'elle me frappe de surdité élective. Je veux un cahier wallon ici, maintenant, tout de suite, on ne sait jamais. Les élèves sont pour la plupart de mon âge ou plus âgés. Nous sommes une vingtaine à nous regarder. Le professeur arrive, un jeune qui a l'air de savoir non seulement ce qu'il dit, mais aussi ce qu'il fait. Il nous fait monter au premier. Une véritable galerie de portraits dont certaines figures ne me sont pas inconnues. Je cherche mon père – on ne sait jamais, il aurait bien pu être pris en photo avec ses amis Bovesse et Pieltain – pas de père, mais un pair que j'ai rencontré il y a une trentaine d'années au Cercle d'échecs.

Le cours commence. Le jeune professeur se retourne et questionne dans un wallon parfait un monsieur aux cheveux blancs, sur un voyage en Amérique, chez les cousins du Wisconsin.

Le monsieur explique qu'il ne parle pas l'anglais et qu'il a très bien pu se faire comprendre en wallon et qu'il est allé à Namur, Grand-Leez, Rosière. à Green Valley, USA. Je revois certains articles du journal *Vers l'Avenir* que je lisais, enfant. Je rêve, emporté d'un coup dans ce voyage dans le passé : « Ils ne sont donc pas tous morts », moi aussi je fais partie de la tribu des derniers *waloneus*. Je suis au beau milieu de la réserve. Le cours est entièrement en dialecte et je comprends assez bien. Deux heures plus tard, les portes de l'école se referment. Je me touche les bras et les jambes, pour savoir si c'est bien moi. Arrivé à ma voiture, pas de doute, elle est toujours aussi sale, c'est la mienne ; je n'ai pas rêvé.

Vite, que je puisse annoncer ces retrouvailles à mon épouse et à mon fils à qui je transmettrai quelque chose du patrimoine, de l'histoire, de l'inconscient collectif ?

L'école existe, j'y retourne avec plaisir et intérêt, tout en essayant de digérer ma surprise de voir un professeur enseigner en wallon.

Le processus d'apprentissage

Les jeudis se succèdent de quinzaine en quinzaine. Je voudrais apprendre vite et bien, pris d'une avidité waloneuse intense, mais cependant... l'apprentissage n'est pas si facile et écrire le wallon me parait bien difficile. Comme d'habitude, je me considère comme un élève moyen, « faisant les septante » en primaire comme disent les élèves, puis « la disse » à l'université. Mon parcours scolaire est prolongé de formations continuées en tant qu'adulte. Etudiant perpétuel, je ne puis m'empêcher de me pencher sur ce qui fait défaut, souffrance, plaisir et déplaisir d'apprendre, chez l'enfant surtout. Je cultive la tendance à toujours essayer de tenter de comprendre ce qui n'est pas entendu facilement dans les processus de formation et d'apprentissage.

En ce qui concerne l'étude d'une langue, je fais référence au travail de Lucien Pierret, camarade de cours à la Faculté Ouverte Pour Adultes de l'UCL (FOPA), dans son mémoire de licence intitulé : « Parler dans la langue de l'autre, contribution à la recherche de stratégies d'apprentissage des langues vivantes ». Il y met si bien en avant certains mécanismes liés à l'apprentissage des langues et prône les méthodes actives. Lucien y développe des thèmes qui me sont chers tels que l'immersion, le bain de langage, l'apport des méthodes audio-visuelles, les notions d'appropriation de la langue qu'il différencie d'étude de la langue, etc. Je citerai quelques extraits liés à l'acquisition et à l'intégration d'une langue en général, mais qui pour la spécificité du wallon ne sont pas évidents.

« De façon à acquérir la maîtrise complète d'une langue vivante, le sujet apprenant doit interagir verbalement et non-verbalement avec des partenaires plus avancés que lui sur le plan psycholinguistique, lesquels doivent faire usage de la gamme usuelle de cette langue. » (cfr mémoire FOPA, p. 133)

Si cette règle me parait évidente, nous verrons que dans les faits que la rencontre avec les partenaires plus avancés n'est pas si facile. Dans vingt ans, elle deviendra de l'ordre de l'extrême rareté.

Selon ce professeur de langues modernes, l'étudiant adulte en langues développe sa compétence sur un double mode : d'une part, il s'approprie le langage en vivant des situations de communication réelle, et ceci passe par un processus subconscient, et d'autre part, il l'étudie et acquiert une connaissance formelle de la langue, ce qui fait appel à un processus conscient (pp. 159-160).

Nous verrons combien ces deux formes d'appréhension du langage wallon se juxtaposent à travers les cours d'une part et le *socenadje* de l'autre.

« L'apprentissage du langage ne saurait se réduire à une simple manipulation linguistique qui exclurait de son champ le sens, le contexte communicationnel et les conditions de production du discours. » (page 110)

Ces notions socio-linguistiques prennent un sens particulièrement important dans le cas du wallon, langue minoritaire, représentante des petits, du peuple, à une époque où la rentabilité, les lois du marché et de l'économie favorisent l'étude de l'anglais. Apprendre notre dialecte ne rapporte rien et ne conduira pas l'étudiant sur le chemin d'une quelconque promotion.

L'erreur fondamentale serait de ne pas restituer notre contexte belgo-belge de rivalité linguistique et communautaire. Le regain d'intérêt pour l'apprentissage formel du wallon

s'inscrit dans un moment où les structures de l'Etat viennent de se modifier. La Wallonie reliée à Bruxelles par la Communauté française, dans l'Etat Belgique devenu fédéral, a tout intérêt, me semble-t-il, à clarifier une identité floue en tant que région d'Europe. La langue peut constituer une fleur de son étendard. En ce qui me concerne, le fait d'avoir appris la langue de Vondel et de prendre du plaisir à la pratiquer en des occasions devenues trop rares, me renforce dans mon envie d'apprendre aussi notre langue.

Outre ces considérations socio-politico-communautaires, comme pour toute langue, le (ré)apprentissage du wallon passe, me semble-t-il, par plusieurs étapes vécues différemment par l'apprenant sur le plan de son intériorité. Celles-ci sont accompagnées de mouvements émotionnels et de réactions diverses. Les phénomènes que j'ai observés tant en moi qu'autour de moi auprès de mes camarades de cours, m'ont semblé intéressants à tenter de cerner.

Les obstacles à l'apprentissage : de l'inhibition à l'interdiction

L'inhibition me semble un moyen de défense particulièrement plus incrusté chez l'adulte que chez l'enfant en processus d'apprentissage d'une langue en général et en wallon particulièrement.

Les facilités à penser dans l'autre langue en bilinguisme sont beaucoup plus développées pendant l'enfance qu'à l'âge adulte. J'en citerai pour exemple, l'expérience vécue à Louvain-la-Neuve, où en un semestre au plus, les enfants des étudiants latino-américains dont certains n'ont jamais entendu un mot de français auparavant, réussissent à s'exprimer correctement en français sans accent et ce principalement grâce aux jeux ainsi qu'au contact des autres enfants à l'école. Pour que leurs parents prononcent « rue de la gare » et non « roue de la gare » et arrivent à différencier les phonèmes « E » dans « élève », quelques années sont parfois nécessaires.

Outre cette difficulté liée à l'âge adulte, je rappellerai que la langue wallonne a été frappée d'interdit à l'école dans les années 20. Parler wallon a longtemps été considéré comme parler vulgairement, grossièrement. Le réapprendre et le reparler en société implique la levée d'une barrière psychologique ou d'un « inter-dit », c'est-à-dire quelque chose qui est dit entre les lignes. Pour que cette levée d'inhibition soit possible, une autorisation est nécessaire. En ce domaine, nos hommes politiques ont peut-être un rôle psychologique à jouer en société.

Outre les difficultés liées à la levée de l'inhibition, le *rcâzeu* se heurte à une difficulté importante. Le wallon est d'abord une langue orale. Le bain de langage est en voie de disparition et se fait rare, et la langue dans sa forme écrite me semble particulièrement malaisée à apprendre.

Mes principales difficultés liées à l'apprentissage du wallon

Je dirai à ce stade de troisième et quatrième années de fréquentation des cours, que la grammaire et l'orthographe wallonnes constituent des difficultés de taille. Elles baignent dans un bain référentiel instable et ardu, ce qui érode un peu ma motivation et engendre des moments de découragement. Ce n'est que grâce au soutien personnel de

quelques amis et parmi eux, des professeurs de l'Ecole qui m'aident de leurs nombreuses corrections, que j'arrive à écrire un petit conte, une réflexion, quelques lignes et je profite pour les remercier de leur précieuse aide.

L'orthographe varie d'un professeur à l'autre. C'est ainsi que je me suis retrouvé face à l'orthographe Feller qui normalement devait faire autorité, à celle de Léonard à Namur, Viroux à Fosse, Henin à Han-sur-Lesse, à celle du professeur de première année qui diffère de celle du professeur de seconde, à l'orthographie phonétique, analogique, au *rfondu* soft et hard, aux orthographies régionales est, ouest, centre, sud.

Comme tout bon Latin, le Wallon se caractérise, me semble-t-il, par une résistance viscérale à l'unité. Le Wallon cultive le particularisme, ce qui sans doute constitue une valeur démocratique essentielle, mais complique l'apprentissage.

Chaque professeur, chaque écrivain, chaque région, chaque société y va de son petit lexique, glossaire, d'explications linguistiques et étymologiques, de règles orthographiques et grammaticales toutes aussi variées les unes que les autres. Un chat n'y retrouverait pas ses jeunes. Le danger face à tant de variété est de se disperser ou de se morceler.

Le bon sens populaire sait combien la cohérence d'un enseignement facilite la tâche de l'étudiant et combien les discours incohérents et paradoxaux engendrent chez l'éduqué le doute, la perte de confiance en des références. S'installe alors le flou pouvant conduire à l'extrême jusqu'aux mécanismes de la folie.

La dispersion et l'incohérence en matière d'orthographe et de grammaire wallonnes ainsi que leurs difficultés abusives engendrent chez les étudiants des réactions de colère et d'agressivité, d'envie d'abandon ou renforcent l'étudiant dans l'idée que sa manière personnelle d'écrire est finalement la meilleure tandis que le professeur se sent rassuré (mais pour combien de temps ?) d'indiquer comment orthographier dans le sens de la Loi selon Léonard, Feller, etc.

Ces vécus sont amplifiés chez les élèves troublés instrumentaux, dont je fais partie. Ceux-ci sont déjà si souvent mal compris dans leurs difficultés dans le circuit scolaire normal. Les troubles d'intégration de l'espace et du temps, la faiblesse des processus de mémorisation, les déficits d'attention et de concentration, l'instabilité motrice, les confusions de sons et de consonnes, les dysrythmies ou autres dysfonctionnements au niveau perceptuel, practognosique ou psychomoteur constituent les troubles dits « instrumentaux ». Ceux-ci engendrent des souffrances encore trop mal cernées par le corps enseignant chez les élèves porteurs de ces troubles. Moins spontanément détectés que les problématiques d'expressions et autres difficultés de langage, les déficits de la vision ou de l'audition, ils sont tout autant sources de troubles psychologiques et sont étroitement liés aux difficultés d'apprentissage. Ils engendrent un vécu spécifique chez l'apprenant.

J'ai donc revécu partiellement au cours, les émotions habituellement ressenties par les élèves dysorthographiques et autres dyslexiques. Ce qui paraît facile pour l'un est peut-être difficile pour l'autre. Je me suis retrouvé face aux mêmes difficultés de mémorisation, de dysorthographie chronique, de courtes capacités de concentration et d'attention que lorsque j'étais enfant, ce qui a réactivé la faille du narcissisme secondaire (pour employer le langage technique). Cette faiblesse provoque chez l'élève l'impression d'être moins bon, voire « nul », malgré tous les efforts qu'il fait sans réussir à satisfaire les exigences pédagogiques.

Le déni voire l'ignorance de sa difficulté par l'enseignant ou par le groupe classe est une ajoute intolérable à sa souffrance.

Le sentiment de ne pas être compris dans ses difficultés, comme si celles-ci n'existaient pas, est encore bien plus difficile à vivre que l'expérience de l'échec. Ce vécu s'accompagne souvent de mouvements de colère ou de découragement, et peut prendre des tournures qui aboutiront finalement chez l'enfant à la consultation pédo-psychiatrique, psychologique, ou logopédique. Des phénomènes similaires bien que plus radicalisés s'observent chez l'adulte dans les processus d'alphabétisation.

Le sentiment inverse chez l'apprenant me paraît tout aussi dangereux bien qu'il engendre moins de souffrance interne chez l'élève. C'est celui de la toute-puissance du fort en thème qui parle et écrit plus ou moins correctement et trouve facilement que les choses ne sont pas si difficiles que ça : « Il n'y a qu'à », « il faut que » et les autres n'ont qu'à faire comme lui, puisque lui sait.

Le danger est grand en apprenant le wallon, de se forger le sentiment de faire partie de l'élite ou de se sentir à la traîne.

Du wallon littéraire, à celui de la scène en respectant celui du plancher des vaches

Je voudrais faire part de mon inquiétude de voir les cercles littéraires ne plus réunir que les érudits qui d'un regard méprisant écarteraient « les autres faiseurs de fautes », un peu comme si le Wallon correct appartenait à une élite littéraire.

Sans toutefois assimiler certains courants particulièrement hermétiques de la psychanalyse ou de la philosophie, dont la pensée lacanienne est un exemple, aux élites des cercles littéraires *waloneus*, je mets en garde contre un mouvement d'exclusion ou de mépris des *« waloneus du plancher des vaches »*, ou de ceux pour qui l'orthographe et la grammaire ne sont que des effets secondaires de la nature, sans finalement beaucoup d'importance ou d'intérêt. Certains parlent et jouent en dialecte depuis toujours parce qu'ils sont nés dedans ou l'apprennent ou le pratiquent sans se soucier trop des formes grammaticales et c'est bien leur droit, me semble-t-il.

La méthodologie

La politique de formation à l'apprentissage du wallon copie trop, à mon sens, la pédagogie rencontrée classiquement dans des cours de latin ou de grec en humanités et de grammaire néerlandaise et anglaise en candidature de philologie germanique. Dès la seconde année, l'accent est mis sur l'abord grammatical et orthographique. La méthodologie reste classique et assez académique : le professeur est face aux élèves qui écoutent, écrivent ou lisent. Les moyens audio-visuels sont peu employés, la participation de l'élève est trop peu sollicitée, la dynamique reste assez passive pour l'apprenant.

Je citerai à nouveau Lucien Pierret quand il reprend, page 163 du mémoire déjà cité, les propos de St. D. Kraschen : « La grammaire sera effectivement acquise si les objectifs sont communicationnels. Paradoxalement, si les objectifs sont grammaticaux, on apprendra la grammaire bien sûr, mais peu de choses sera intégré et réellement approprié. C'est sur la capacité communicative et non sur la correction grammaticale qu'il s'agit de focaliser

l'apprentissage initial tant en ce qui concerne la compréhension que la production langagière ».

Mon vécu d'étudiant en wallon m'a rappelé ma brève expérience d'étudiant en candidature germanique. A cette occasion j'ai peu ressentir combien les enseignants sous-estiment les objectifs communicationnels des cours de langue et se transforment en maîtres, retransmetteurs d'un pseudo-savoir, plutôt qu'en facilitateurs de l'apprentissage. Jeux de rôles, cassettes audiovisuelles, enregistreurs, télévision en circuit fermé, caméra vidéo, laboratoires de langues, journaux, revues où seraient publiés les modestes travaux des élèves, devraient trouver leur place dans une pédagogie de pointe dont l'objectif principal serait la communication et la diffusion en wallon.

Les formateurs et pédagogues en langues conviennent généralement que l'immersion est la meilleure méthode pour l'apprentissage d'une langue étrangère du moins dans un premier temps. Quand celle-ci n'est pas possible, certains moyens substitutifs sont employés parallèlement à l'usage du laboratoire de langue pour recréer le bain acoustique, l'expression et la communication. L'orthographe et la grammaire viennent fixer la langue dans un second temps pour pouvoir permettre l'abord de la littérature, de l'écrit, de la poésie.

Le socenadje ou l'apprentissage par le contact

Les premiers mois, je suis pris d'une hyperactivité *waloneuse* tout en éprouvant un manque au niveau de la langue parlée. Je me serais bien arrêté aux carrefours des villages pour m'assurer que les gens allaient m'indiquer la route en wallon. Je recherche, fort de mon expérience d'étudiant en langues, les occasions vécues comme je le fis dans le passé à Amsterdam pour le néerlandais et en Cornouailles pour l'anglais. A Louvain-La-Neuve, c'est derrière le bar d'un cercle d'étudiants latinos-américains que je fis mes premiers pas en espagnol.

Parler wallon est un signe d'appartenance et de reconnaissance qui développe la camaraderie au sein du groupe des *waloneus*. Outre les tables de conversation organisées à Namur avant les cours les jeudis ou celles qui ont lieu le samedi tous les deux mois à Bertrix, rencontrer spontanément un voisin ou un inconnu en wallon me permet de retrouver ce bain de langage qui fait défaut. J'ai pu remarquer combien le parler wallon signe d'emblée l'appartenance et induit la non-agression en groupes organisés, mais peut induire également la méfiance surtout dans les rencontres spontanées. Très souvent, lorsque je parle wallon à un aîné que ce soit en ville ou au village, il me répond en français, la méfiance est de mise.

L'anecdote suivante m'est particulière :

Dans le courant du trimestre de la première année, en allant conduire mon fils à son entraînement de football au village voisin, je rencontre un « grand de quatrième année ». Il me fait signe de loin en levant franchement le bras pour me saluer. Je me mets à paniquer en moi-même : « Aïe, qu'est-ce que je vais faire, s'il me parle en wallon ? Qu'est-ce que je vais pouvoir répondre, d'autant plus qu'on est en société, et qu'au foot, à la buvette du club, derrière le bar, ça cause wallon. »

Je m'approche car l'homme est accueillant. D'un geste ample, le buste en avant, casquette baissée, cigarette au coin de la bouche, il s'avance vers moi dans une démarche

et une gestuelle ouvertes qui m'inspirent la sympathie. *« Alez, Yves pont d' chichi, on vièrè bin ? »* me dis-je comme pour me rassurer.

Joseph me parle dans un liégeois savoureux à souhait. C'est un homme qui se définit comme *vatchologue* et m'apporte amicalement depuis ce jour le complément qu'aucun cours ne saura jamais apporter. Joseph est tombé dans le wallon quand il était petit, c'est sa langue maternelle. Il la parle d'une manière qui lui va comme un gant, ce qui donne du sens à la langue qui acquiert pour moi son statut de langage vivant.

Quelques considérations personnelles pour le wallon du XXIe siècle : La normalisation du wallon

Il serait difficile de parler de l'apprentissage du wallon s'en aborder le phénomène du *rfondadje* (normalisation). Même si le thème est assez sensible et quoique relativement peu abordé aux cours, il me semble pouvoir dire dès à présent que les *rfondeus* du wallon sont loin d'être des iconoclastes. Ces chercheurs ont le mérite d'essayer d'être simplement lus et compris de tous, tout en dépoussiérant les formes. Ils ont, me semble-t-il, le mérite d'essayer un renouveau dans un souci unificateur de la langue. Loin de couper la langue de ses racines, ils y remettent, à mon avis, un peu de terreau. Si l'hébreu, le catalan, l'aragonais, le totzile, le quéchwa survivent ou avancent naturellement ou grâce à une médication appropriée, le wallon doit chercher la sienne sous peine de mort.

Les particularismes excessifs constituent un obstacle important. Chaque village possède ses particularités au niveau de la langue. S'il est vrai que les dialectes se différencient d'une localité à l'autre, d'une région à une autre, le parler wallon cimente l'identité, assez floue il est vrai. Je soutiens l'hypothèse que ces variations ne constituent pas une difficulté majeure. Les Wallons voyagent et avec un peu d'habitude, à force de nous rencontrer et de nous adapter l'un à l'autre, non seulement nous nous comprenons, mais nous nous respectons et, plus encore, nous interchangeons notre vocabulaire et nos expressions.

Pour le *rcåzeu* que je suis, il n'y a aucune nécessité de me cantonner à un parler régional même si dans mon cas le namurois restera dominant.

Combien de fois ne me suis-je pas retrouvé au cours interpellé par le professeur : « Toi, comment dirais-tu cela dans ta région ? ». J'ai beau lui répondre que pour moi, ça m'est égal, que de toute façon tel que je l'apprends au cours, tel je le prononcerai, écrirai ou dirai. J'ai beau expliquer que j'aime utiliser un mot d'une autre région, que mélanger les dialectes wallons est pour moi un plaisir qui signe la richesse, que le régionalisme excessif n'a pas beaucoup d'intérêt ; sans cesse, cette même question revient sans trouver plus de sens ni constituer aucune aide. L'ancrage dans les racines régionales et l'inscription dans l'histoire coutumière locale ne doivent pas occulter l'inscription dans une Culture wallonne plus globale. Dans ce sens, les travaux des *rfondeus* me paraissent tout à fait dignes d'intérêt et il faut les encourager à affiner leurs essais d'uniformisation d'un langage écrit où toutes les particularités pourraient se retrouver.

Dans mon parcours de *waloneu*, je me suis mis à penser, voyant les courants de pensée s'écarter de plus en plus pour finalement risquer le clivage en bons et mauvais objets, que l'excès nuit en tout.

Aux conservateurs à tout prix, j'ai envie de dire que l'abus de ponctuations (*faflotes*, *loyeures*, trémas), inversions, redoublement de consonnes, constituent des obstacles à

l'écriture. Les résistances aux néologismes et aux échanges interrégionaux de mots de vocabulaire ou d'expressions s'appuient sur une orthodoxie qui finira bien par céder. La référence à une seule tradition grammaticale ou lexicale renverra les quelques puristes à s'accrocher à ce qui ne constituera plus que leur unique fierté, celle de n'être suivis et compris qu'entre eux sur leur petit territoire, au nom de la loi de l'homéostasie (du non-changement). Ils risquent d'être les témoins d'un wallon révolu qui ne survivra pas au changement de siècle.

Aux progressistes et parfois ultra progressistes que sont les *rfondeus*, je me permets de dire amicalement que pour moi, l'excès de modifications de l'écriture conduit également à d'autres bavures. Multiplier les nouvelles formes d'écritures refondues de manières trop éloignées de ce qui est connu, fait perdre le crédit de la recherche. L'innovation excessive pourrait finalement conduire au rejet.

Contre ces deux tendances que je qualifierais d'égocentrisme cognitif pour l'une et d'écart intempestif pour l'autre, je propose qu'une Académie reçoive pour tâche une remise à jour uniforme de la langue dans le plus grand pluralisme tenant compte des diverses possibilités régionales et des divers courants existants et sauvegarde ainsi une unité du moins pour l'écrit au-delà des différences régionalistes et partisanes.

Pour une cure de rajeunissement

L'autonomie, la simplification, la créativité et les ajustements comme remèdes curatifs internes, le soutien aux niveaux politique, culturel, enseignant comme remèdes externes. L'ensemble devrait constituer un baxter de choc. Le Wallon doit sortir de son complexe d'infériorité vis-à-vis du Français. Je prendrai à titre d'exemple la règle de l'analogie au français pour l'écriture. J'estime personnellement que cette règle met l'étudiant dans une injonction paradoxale. De cette manière, l'étudiant continue à faire « plus que la même chose » copiant le « grand frère français ». L'orthographe française m'est toujours apparue abusivement compliquée, l'orthographe wallonne l'est tout autant. D'autre part, calquer le français n'aide pas à la différenciation ni à la reconnaissance d'une identité wallonne spécifique. Ce mécanisme d'adhésivité me semble ressembler à faire : plus que ce qu'on a toujours appris et cache l'interdit de l'autonomie et de la créativité. Je propose quelques simplifications à titre d'exemples : Le K remplacerait le « qu », les ponctuations « – » et « ' » devraient être simplifiées au maximum, « ê » devrait remplacer même dans l'îlot namurois le « aî », la *wachlète* (tilde, « eñe ») espagnole pourrait nous rendre quelques services etc. Beaucoup de linguistes se sont déjà penchés sur le problème et parmi eux Laurent Hendschel et Johan Viroux me paraissent ouvrir des pistes intéressantes.

Une recherche d'unification et de facilitation de l'orthographe et de la grammaire ainsi que la stimulation de la capacité à créer de nouveaux mots adaptés à notre réalité économico-culturelle à l'aube du XXIe siècle me semblent des conditions de survie de la langue, objectifs à mon sens primordiaux. Il me semble nécessaire d'oser sortir des sentiers battus et de redonner du mouvement au langage ainsi qu'aux diffusions culturelles et théâtrales. Le wallon sent la naphtaline et il faut retrouver le chemin de la créativité.

« Les nouveaux Wallons sont face à un interdit qui bloque leur créativité spontanée », note Johan Viroux, et il me semble toucher là une partie importante de l'iceberg de l'adaptabilité de la langue et de la culture.

En guise de conclusion, quelques souhaits

Le langage wallon doit être soutenu, actualisé et dynamisé en tant que langue vivante. Un effort méthodologique et pédagogique doit être fourni par ceux qui l'enseignent pour rendre le processus d'apprentissage le plus dynamique et participatif possible.

La langue écrite devra rechercher l'unité tout en faisant un effort de simplification, dans le respect des particularismes régionaux, laissant l'interchangeabilité dans le choix des mots des différentes régions : Est, Centre, Ouest et Sud de la Wallonie.

Le langage sera remis au goût du jour, adapté à la vie urbaine et rurale du XXI[e] siècle. Notre dialecte doit quitter son manteau « ringard » s'il veut séduire les jeunes générations.

Les milieux socio-culturels et enseignants tout comme le monde politique doivent se mobiliser si nous voulons garder une chance de pouvoir transmettre le wallon aux générations qui nous suivent autrement que comme une langue morte.

Il est grand temps de lever l'interdit castrateur qui a pesé à partir de 1920 sur le wallon à l'école et de mettre en place des moyens pour sa réhabilitation culturelle à travers les médias, l'audiovisuel, la presse etc. y compris dans les circuits de l'enseignement en tant que cours à option ou ateliers basés sur une pédagogie active. Qui dit moyens dit budget, car il est illusoire de croire que la culture et l'enseignement, même du wallon, ne coûtent pas. Ce n'est qu'à ce prix que le malade survivra pour autant que la volonté populaire se manifeste.

Résumé

La langue wallonne est en danger, je crains pour sa retransmission aux générations futures en tant que langue vivante.

Armé d'un maigre bagage dialectal, c'est animé d'une motivation soutenue qu'à quarante deux ans, j'ai commencé à suivre les cours de l'Ecole des Rèlîs Namurwès ainsi que fréquenté sous diverses formes de *« socenadje »* des groupes de *rcåzeus walons.* C'est à dire que j'ai eu parallèlement l'opportunité d'apprendre et de parler notre (ou mieux encore nos) dialecte (s), à travers la fréquentation de tables de conversation et aussi grâce à des participations régulières à des rencontres formelles et informelles de personnes qui (re)parlent wallon.

M'appuyant sur une démarche basée sur l'analyse introspective et autoréférentielle, d'un processus d'apprentissage toujours en cours, du haut de mon certificat de fréquentation de la quatrième année de cours, je me permets de livrer quelques considérations psychopédagogiques et personnelles sur le phénomène de réapprentissage de notre dialecte à l'âge adulte.

Après avoir eu une expérience d'étudiant en langues germaniques et en espagnol, celle de *rcåzeu* et d'étudiant en wallon me conduit à la conclusion que l'apprentissage de notre dialecte est loin d'être évident pour l'adulte que je suis.

L'inhibition naturelle de l'apprenant adulte, la rareté du bain de langage ainsi que la diversité et la complexification abusive des formes grammaticales et orthographiques constituent de réelles difficultés.

Ma dysorthographie naturelle, mes difficultés de mémorisation et ma courte capacité

d'attention m'ont fait revivre pendant ce processus d'apprentissage les sentiments habituellement vécus par les apprenants « troublés instrumentaux ». La perte de confiance en mes capacités, le sentiment de ne pouvoir jamais arriver à écrire correctement, l'impression de ne pas être compris dans ce qui est personnellement difficile pour l'écrit, sont confirmés par l'impression d'un manque de simplicité de l'orthographe ainsi que par les régionalismes excessifs de notre langue wallonne. J'en arrive à estimer que l'esprit de clocher exacerbé qui transparaît dans nos divers dialectes complexifie abusivement l'apprentissage.

Mon expérience de fréquentation de l'Ecole de wallon pendant trois ans, m'amène à formuler quelques critiques sur la méthodologie employée qui reste trop « classique » à mon goût préférant les méthodes pédagogiques dites « actives ». Tout en m'inclinant devant la grande qualité du contenu des cours et surtout devant la bonne volonté des enseignants, tous bénévoles, j'estime que l'accent est trop mis sur l'écrit et le normatif grammatical plutôt que sur le plaisir de l'expression orale et de la communication. La pédagogie n'utilise pas assez les moyens modernes d'apprentissage des langues vivantes tels l'audiovisuel, l'immersion, la mise en scène, les jeux de rôle etc. Le danger dans une démarche trop académique basée sur la langue écrite, est de dévitaliser la langue de sa saveur en tant que mode d'expression et de communication et d'ainsi passer outre des parfums innommables de notre langue régionale. Un autre danger se pointe de voir une nouvelle élite « littéraire » regarder de la position haute les « *waloneus* faiseurs de fautes » et d'ainsi disqualifier le langage spontané et populaire.

Je suis conscient que le wallon doit faire un effort d'adaptation à la vie moderne s'il veut survivre en tant que langue vivante. Dans vingt ans combien serons-nous encore à le parler couramment ? Qu'est-ce qui motivera les générations qui nous suivent à le réapprendre ? La culture dialectale m'apparaît vieillotte. La refonte du wallon présente l'avantage de vouloir unifier le langage écrit dans le respect des différentes particularités, mais surtout dans un esprit de renouveau. Cette recherche semble ouvrir des pistes simplificatrices. Pour assurer la survie du wallon en tant que culture et langue au XXIe siècle, je propose qu'on injecte beaucoup de pédagogie active pour son enseignement dès l'école primaire jusqu'à l'université, sous formes de cours à option ou d'ateliers, des moyens audio-visuels, de presse écrite mais aussi parlée et télévisée pour sa diffusion et une volonté populaire défendue par nos hommes politiques qui se concrétisera en de réels moyens financiers pour son soutien.

Saqwants r'mârques sol rapurdadje do walon

Li walon è-st-à chipète. Dj'a peû qu'i n' fuche pus transmètu, paurlant vikant, aus jènèrâcions à v'nu.

Quausumint on-apurdice, curieûs èt dècidé au-d'là, dj'aveus quarante-deûs-ans quand dj'a c'mincî à sîre lès coûrs dè li scole dès Rèlîs Namurwès. Dj'a anté èto, d'on « socenadje » à l'ôte, dès r'causeûs d'Walon.

D'on costé, dj'a ieû l'ocâsion d'aprinde nosse lingadje (ou mia nos lingadjes), èt dismètant, d'on-ôte costé, dj'a p'lu causer réguliéremint à dès tauves di convèrsacion ou bin avou on tél ou on tél, come il astchèyeut.

Todi èlève, vo-m'-là asteûre au coron dè l'trwèsyin.me èt dè l'quatyin.me anéye (qui

dj'a sî échone) ; en waîtant è mi-min.me èt r'mète tot à mi, dj'a tûzé à ç'qui dj'vikeûs ; permetoz-m' di fé paurt di saqwants r'mârques psicopèdagojiques ; dji cause véci do rapurdichadje do Walon pa l'adulte.

Dj'a-st-apri lès lingadjes Jêrmaniques èt l'Espagnol ; adon dj'a studyî l'Walon èt li r'causer. Qui gn-a-t-i à r'ssatchî foû d'tot ça ? Qui l'ome faît qui dj'so a brâmint dès rûjes avou l'Walon.

Vo-nnè-ci lès causes, à m'chonance. :

Li frin qu'astaudje naturélemint l'grande djin qu'aprind, li trop pau d' « bain de langage », li masse dès diffèrin.nès fôrmes di grammére èt d'ôrtografîye, tortotes trop compliquéyes.

Avou m'naturéle disôrtografîye, mès rûses po stitchî on saqwè è m'mémwêre èt po fé atincion d'pus d'on momint, dji m'a r'trové come les « apprenants troublés instrumentaux ».

Dji n'a pupont d'fiyâte à mi-min.me, dji m'di qu'dji n'ariverè jamaîs à scrîre à môde di djint, dji pinse qu'on n'a nule idéye di ç'qu'èst malauji por mi dins li scrîjadje. Mins dj'a co pus deur pace qui dj'sin qu'l'ôrtografîye èst trop compliquéye...

Èl' Walon èst si malaujî à-z-aprinde à l'sicrîre. Dj'a trové à r'dîre ossi à l'mètodolojîye dè li scole di Nameûr, trop classique, èt ninnassez active.

Dji r'coneu l'fwârt bone quâlité di ç'qu'i gn-a dins lès cours èt surtout dji rind bon d'vwêr aus maisses, tortos dès boute-po-rin, qui faîyenut po bin fé ; portant, on waîte di trop à l'bone façon di scrîre èt aus régues di grammére, èt nin assez au plîji d'causer, di comprinde èt di s'fé comprinde.

On n'si sièv nin assez dès moyins qu'on-z-a audjourdu po-z-aprinde lès vikants lingadjes : audio-visuwèl, *bain de langage,* mîje è sin.ne, djeus d' role, etch étch.

Li dandjî d'one maniére d'aprinde trop acadèmique, qui s'aspouye su ç' qu'èst scrît, c'èst d' piède li gout do lingadje causé èt lès inéyes si bones qu'i n'èst rin à dîre.

On-ôte dandjî, ci sèreut qui l' lècsion dimèprîjereut lès « Waloneûs fieûs d'fautes » èt mète à l'abas l' lingadje qui rèche di li-min.me.

Dji m'rind bin compte qui l'Walon dwèt rèner po s' fé au vikadje d'asteûre ; gn-a qu'insi qu'i sorvikerè.

Dins vint'ans,combin sèrans-n'co à l' causer aujîymint, tos lès djoûs ? Qu'est-ce qui frè qu' lès jènèrâcions d'après nos-ôtes li rapudront ?

Li culture do lingadje mi chone aviyîye.

Li r'fondadje a por li di v'lu fé qu'i gn-eûche pus qu'one façon di scrîre, tot rèspèctant lès difèrinces, mins surtout avou l'idéye di fé do noû. I chone qui ci r'chêrche-là mostère dès vôyes po simplifyî. ; I gn-a des trop fwatès difèrinces ètur lès payis.

Po chaper l' walon come culture èt lingadje o vint-yonin.me siéke, dji propôse qu'on mète èn-ouve brâmint do l' pédagojîye active po l'aprinde do l' pitite sicole à l'unvèrsité, avou dès coûrs qu'on tchwèsit li-min.me, dès *ateliers,* dès moyins audio-visuwéls.

Et po l' fé conèche pa-t't-avau, i nos faut lès gazètes, li radio èt l' tévé.

I faut qui l' peûpe li vouye èto, avou lès politiques pa-drî li èt dès caurs po sîre.

V.2

DE GEMBLOUX ET FUMAY VERS LA WALLONIE TOUTE ENTIÈRE : D'UN WALLON À L'AUTRE

Jean-François Brackman,
Li Ranteule

Quand j'avais 18 ans, je n'avais pas vraiment conscience de l'existence du wallon en tant que langage ou dialecte indépendant du français. Je connaissais tout au plus quelques mots et expressions entendus à la maison ou à l'école. Je les trouvais amusants, sans plus.

Ce fut grâce à un séjour d'un an aux Etats-Unis que je me rendis compte de l'existence du wallon. Là-bas, je découvris des ouvrages consacrés aux dialectes celtiques de Grande Bretagne : cela m'intrigua beaucoup car je n'en avais jamais entendu parler. De retour en Belgique, je dénichai dans une bouquinerie quelques petits ouvrages en wallon. À mon grand étonnement, je voyais qu'en Wallonie aussi, nous avions des dialectes, et que le wallon ne se limitait pas à quelques mots dont on pouvait agrémenter les phrases en français.

Au début, je ne comprenais pas grand chose de ce que je lisais : ma mère m'aida beaucoup. Je m'aperçus rapidement que mon père, originaire de l'ouest du Hainaut, se réclamait d'un dialecte fort différent. Etant donné que j'habitais Gembloux, j'étais plus sensible au wallon qu'au picard.

Dès ce moment, je fis attention à la façon de parler de mon entourage et je repérai de nombreux mots wallons qui m'étaient passés inaperçus jusque-là.

Peu après, les Rèlîs Namurwès organisèrent à Gembloux une conférence sur l'abbé Henin, un ardent défenseur du wallon et écrivain à ses heures. Je découvris à cette occasion la valeur littéraire que pouvait avoir le wallon.

C'est alors que j'achetai *Les têres dau Bon Diè,* petit roman écrit par l'abbé Henin : le premier long texte que je lus en wallon.

Ce fut loin d'être une lecture facile ! Mais mon intérêt grandissait, ainsi que ma connaissance du wallon. Je fis bientôt d'autres acquisitions, en me cantonnant aux dialectes namurois. Les dialectes liégeois et de Charleroi me paraissaient alors « disgracieux ».

Enfin, par jeu, j'essayai d'écrire moi-même un petit texte en wallon. Mais dans quel wallon ? Le choix le plus logique me sembla être le wallon de Gembloux, où j'habitais.

Je m'efforçai à tout prix de rassembler le plus possible de mots en wallon de Gembloux afin d'avoir un stock de mots « utilisables » (ex : à Gembloux, on dit *« pouchêre »* et non pas *« poussêre »*). Je montrai mon premier texte aux Rèlîs Namurwès. Quelques corrections, beaucoup d'encouragements, et bientôt mon texte était publié dans les *Cahiers Wallons*. L'attitude très encourageante qu'ils avaient à mon égard me poussa à me perfectionner dans ce « hobby » étrange : apprendre le wallon et l'écrire.

Cependant, je faisais face à un dilemme : de nombreux mots wallons parmi ceux que je connaissais depuis mon enfance, et que je voulais utiliser tout naturellement dans mes textes, étaient inconnus à Gembloux. D'où venaient-ils ? Ma mère et ma grand-mère n'avaient pas toujours habité Gembloux : certains mots que je connaissais étaient originaires de la région de la botte de Givet, voire même exclusivement de Fumay, en France, d'où provenait la famille de ma mère. Le résultat est que le wallon que je connaissais était un mélange de Gembloutois et de Fumacien, plus quelques mots glanés ça et là au hasard de mes lectures. Mais le contexte des *Cahiers Wallons* se prêtait mal à un wallon hybride.

A peu près à la même époque, je fis la connaissance, directement ou indirectement, de quelques membres fondateurs de la Ranteule et partisans du *rfondu walon*. Je découvris que dans le petit monde des wallonophiles, il pouvait y avoir des opinions divergentes.

Grâce à de multiples échanges d'idées, je perdis le « complexe » qui me freinait quant à l'utilisation d'un wallon hybride. D'autre part, je me mis à lire des textes écrits dans toutes sortes de wallons. Par curiosité, je cherchai à mieux connaître le dialecte fumacien, ce wallon parlé en France. Il m'arrive actuellement de l'adopter dans mes textes.

Le parle-t-on encore vraiment dans cette région, me dira-t-on ? La situation n'est pas plus brillante que dans certaines régions de Wallonie, et l'évolution a été semblable.

Prenons le cas de Fumay. Fumay a connu tout au début du siècle (1901-1902- ?) un journal hebdomadaire en « patois », publié à Fumay : le *Què disse ?*. Diverses personnes y racontaient des blagues et anecdotes sous des pseudonymes. Fumay avant la deuxième guerre a aussi connu l'activité littéraire d'Auguste Saladin. Celui-ci écrivait des monologues qu'il publiait à compte d'auteur sur des feuillets et qu'il vendait chaque semaine à la sortie du théâtre. Lucien Coupaye a également écrit des textes en wallon, entre autres pour la *Dépêche de la Vallée de la Meuse*.

Dans les années quarante le wallon était encore largement pratiqué à Fumay, « surtout dans les ardoisières » précise-t-on souvent, et chaque famille était affublée d'un sobriquet : les *« Wagate »*, les *« An-oui »*, les *« Saniromi »* (du dialecte de la Meuse *« ça n'irot mie »* ; des anciens immigrants donc).

Peu de gens utilisent le terme « wallon » pour désigner leur patois, bien que souvent ils reconnaissent qu'il y ressemble fort et qu'ils peuvent comprendre plus ou moins les dialectes de Charleroi et de Namur. Mais ils disent alors : « C'est du belge ! »

Lorsqu'on pose la question « Parle-t-on encore patois ? », la première réaction est « oh, on ne le parle plus maintenant ». Ensuite on cite souvent telle ou telle personne plus âgée, qui peut encore le parler, ou telle ou telle connaissance récemment décédée qui le parlait bien. Ensuite de donner de nombreux exemples de mots et de tournures en fumacien.

Lors d'une deuxième visite, on reconnaît alors l'employer souvent à la maison, sans s'en rendre compte. Lorsque des personnes plus jeunes (20-40 ans) affirment ne pas

pouvoir parler patois, ils ne se rendent pas compte que des mots comme *« darer », « odaule », « yauk »* apparaissent dans leur conversation.

Fumay a longtemps profité d'une population assez fermée sur elle-même. Deux personnes que j'ai questionnées, un couple dans la septantaine, sont nées et ont toujours vécu à Fumay. Elles sont capables de traduire de façon assez précise en wallon la majorité des termes français qui leur sont proposés.

Il n'y a pas d'initiative prise pour la promotion du wallon, car, d'une part, ce dialecte n'occupe qu'une infime partie de territoire au sein des Ardennes ; d'autre part, le wallon pourrait difficilement être abordé par les enseignants à l'école de Fumay étant donné que ceux-ci peuvent être originaires de tous les coins de France. Le dialecte souffre certainement de l'isolement dû aux frontières politiques. Il faudra songer à inclure cette région dans toute entreprise de promotion du wallon.

J'éprouve donc un certain plaisir à défendre ce wallon « oublié » en m'en servant dans mes écrits.

Cependant, malgré cette position « de repli » de ma part, j'estime qu'il est important de réfléchir à l'avenir du wallon. Il faut entre autres faire disparaître les préjugés qui existent encore et qui entravent toute discussion sérieuse. Il faut adopter une attitude positive et ne pas considérer le wallon comme une langue morte à priori (ce qui est bizarrement le cas chez plusieurs personnes qui l'apprécient). Il faut aussi se poser la question « Quelle forme aura le wallon de demain ? ». Diverses solutions sont proposées, mais il est certain qu'il faudra aller dans le sens d'une homogénéisation du wallon, déjà en marche vu les mouvements de population plus fréquents que dans le passé.

Il faudra une structure permettant aux gens de s'exprimer en wallon s'ils le désirent avec plus de liberté qu'auparavant. L'écriture en wallon avait comme caractéristique de mettre en exergue les particularismes ; la création littéraire allait main dans la main avec la dialectologie. Idéalement, le wallon doit passer de l'état d'objet d'étude (voire de bête curieuse), à celui de moyen de communication accepté dans notre société. Nous suivrions en ça l'exemple des pays voisins qui ont su tirer parti de leurs patrimoines culturels (occitan, breton, luxembourgeois, frison, gallois).

La conscientisation du public : c'est, je pense, le but de ce livre.

Ratournaedje è walon (Résumé wallon)

Quand dj' esteve pus djonne, dji n' saveve ddja nen qui l' walon, c' esteve ene linwe. C' est quand dj' a stî evoye dins on payis å lon et qui dj' a veyu qu' on-z-î cåzeve di dialectes qui dji m' a dit : i m' chone qu' amon nozôtes, gn a yåk insi ossi. Justumint, dji tché su des scrijhaedjes è walon. Dji m' dåre dissu, et ataker a raprinde li walon. Di ces trevins là, là qui les Rèlîs Namurwès amantchet ene cåzriye su l' abbé Henin, in walon scrijheu.

Sbaré, qui dj' esteve, di vey qui l' walon, ça pleve yesse ene sacwè d' bea po mete dins des lîves !

Do côp, dj' esteve alondé, et sayî d' sicrire on boket è walon. Po cmincî, dji m' di : dji mel va scrire a l' môde di Djiblou, mi qui dmere a Djiblou. Come les djins des Rèlîs Namurwès estint foirt ecoradjantes, dji n' a jamwais leyi ouve. Mins dji m' dimandeve tot

l' minme, quéne avance i gn aveve di scrire come a Djiblou, etindu qui m' mame et m' grand-mére m' avint apris des mots d' Fumwè et d' avârla.

Adon dj' a rescontré des ôtès djins, les cis qu' avint metu su pîd li Ranteule, li rfondu walon, et des cayets insi. Dj' a apris qu' i n' faleve nen trop s' jinner po comaxhî des mots qui vnint d' pattavå l' Waloniye. Mågré ça, dj' a yeu l' zine d' aprinde pår *[exactement]* li walon d' Fumwè. Dj' el sicrî co asteure.

Si les djins volet sawè si on câze co walon do costé d' Djivet, d' Vireû, et d' Fumwè, dji respondreve çoula : ene miete come ôte påt, va. I gn a yeû dins l' tins des gazetes è walon, et des djins qui scrijhint è walon, et asteure c' est bramint des viyès djins qui l' câzet co. Mins l' walon n' a nen co stî tapé ås riketes : i n' fårè nen rovî ç' boket d' têre-là quand on vôrè ralonder l' walon.

Ça m' plét ben di scrire li walon a l' môde di Fumwè, mins ça n' vout nen dire qu' i n' fåt nen sondjî a ç' qui l' walon va divnu pus tård. A mn ideye, tos les walons si vont si ben comeler qu' i gn årè pus qu' ene sôte. Et ostant dmwin qui dins yût djoûs !

Çu qu' i nos fåt, c' e-st on walon po s' è siervu et nen po spepier dins les scoles come on fieve anawere. Rwaitoz dins les ôtes payis : zels, i n' ont nen yeu håsse *[peur]* di boudjî ene pate po disfinde leû deûzinme lingaedje. Pocwè nen amon nos-ôtes ?

V.3

RETROUVER SES RACINES

Yvon Laurent,
écrivain

C'est fait : une page importante de la vie vient d'être tournée ! Les heures de la retraite, que l'on dit toujours « bien gagnée », se profilent dans un arc-en-ciel prometteur. Les multiples soucis de la profession sont au placard et les souhaits d'une nouvelle étape paisible et remplie d'activités librement choisies s'étalent sur fond de plaisirs, de don de soi, de joies personnelles à partager avec ses proches et bien d'autres encore.

C'est fait : on a décroché ! Le temps est, croit-on, maîtrisé ; les minutes, les secondes sont à goûter comme un vieux vin, lentement, avec abandon, dans la délectation d'une infinie jouissance. Et l'on se plaît à faire redéfiler les moments perdus. Jeunesse et enfance refont surface au détour d'un voyage, d'une reprise d'atmosphère au village natal. On se surprend à regretter la disparition de telle figure familière tout en gardant toujours au fond du cœur l'image des êtres les plus chers qui s'en sont allés à jamais parce que c'était écrit, inéluctablement ! Dans ces instants d'évasion, des tranches de vie dessinent leurs contours de plus en plus précis : les visages s'affirment dans l'album de notre mémoire ; les voix, à leur tour semblent résonner à nos oreilles : les intonations font résurgence parmi des bribes de phrases, des expressions savoureuses... On s'étonne soi-même de les répéter à voix haute dans le contexte du quotidien et, bien sûr, dans sa langue que l'on peut qualifier de « maternelle » : le wallon.

Il faut bien avouer qu'un brin de nostalgie du passé se mêle aux évocations passagères qui se multiplient au fil des jours. Et brusquement, c'est l'évidence en pleine lumière : il faut reprendre contact, il faut retrouver... ses racines !

Du parlé a l'écrit

Qui n'a vécu le phénomène humain qui vient d'être évoqué brièvement ci-dessus ? Personne, à mon sens, n'échappe tôt ou tard à cette réflexion vitale.

Aussi, comme beaucoup d'autres, j'ai donc voulu retourner sur les traces de ce passé

wallon. L'empreinte d'une langue bien vivante et les attaches profondes aux lieux et aux groupes ne font qu'un. Bien sûr, l'arbre généalogique, délaissé pour cause professionnelle, a retrouvé sa raison de recherches, et de branche en branche, les découvertes se sont précisées. L'envie pressante de retrouvailles m'a conduit chez tel cousin qui manie le wallon avec aisance, chez tel ancien voisin qui sait utiliser les expressions idiomatiques à bon escient.

Ça y est : je sens en moi l'indescriptible plaisir de reparler la langue de mon enfance, malheureusement délaissée peu à peu au fil des années de ma jeunesse puis de mes préoccupations d'adulte. Une folle envie me titille la mémoire : converser avec le coiffeur du village, le fermier, *li vî Luc, li vî Dinant, èt co avou l' Tol !*

Hélas ! Il est trop tard, et tous les regrets sont superflus ! Ces pages-là sont tournées depuis longtemps. Je prends soudain conscience qu'on m'a volé, ou plutôt que j'ai laissé s'envoler, des instants précieux où la communication avait ses véritables fonctions marquées dans la zone intime de langue par le canal auditif.

Je veux aussi revoir des endroits : rues, quartiers, salle de spectacles, sentiers, bois, cimetière,... Je déambule mais à mon appel intérieur, aucun écho vocal ne répond. Je les attendais pourtant les *« Tin, quî vla ? On èst rivnu au payi ? Ça fét pléji di rvèy li fi da Filèmon ».* Seule l'imagination peut donner le change. Et en guise de consolation, je m'attarde devant une vieille porte de grange ou près d'une fontaine, si fidèle par sa présence, et qui semble laisser couler la même eau chantante sur des paroles de mon wallon d'antan.

Ainsi, si des décors n'ont pas changé, les acteurs, eux, se sont retirés les uns après les autres. Je n'ai rien pu faire pour les empêcher de donner l'ultime salut en fin d'acte aux générations suivantes, qui ne se doutaient nullement qu'avec la dernière révérence s'en allait tout un patrimoine langagier ! Il aurait fallu..., on aurait dû..., on aurait pu ! Et je me sens un peu coupable.

Je dois me ressaisir. Me voici devant ma bibliothèque. J'en extrais une ou deux plaquettes. Ce sont des revues en wallon classées depuis des années ! La lecture est hésitante, laborieuse. Mais de page en page, elle devient plus facile. Je lis, relis, redécouvre ! Les écrits de mon instituteur rangés comme des reliques intouchables sont une révélation. Je retrouve mon enfance, ma jeunesse. Les voici tous ceux qui n'ont pas cessé de faire battre le cœur wallon dans les mensuels, les gazettes, les publications en prose ou en vers des quatre coins de notre région !

De plus, la chance me conduit à la rencontre d'un écrivain wallon, André Henin, qui devient un ami et avec qui je partage le goût de l'humour, de la dérision, mais aussi celui de la sensibilité poétique sans cesse renouvelée. Il me confiera un jour qu'il avait beaucoup appris grâce aux écrits d'un certain Emile-Joseph Piret dont les images littéraires, les expressions succulentes du terroir ainsi que l'imagination fertile l'avaient particulièrement marqué. Comme le hasard fait parfois les choses dans le sens du courant ! Il s'agissait de mon vieil instituteur du village natal. Je devais, par la suite, le retrouver une fois encore à l'occasion d'un envoi de Danièle Trempont qui eut la délicate attention de me faire parvenir un numéro d' *Èl Bourdon* d'octobre 1985 avec la biographie de mon maître d'école.

Quand la terre est réchauffée par un soleil bienfaisant et qu'elle frémit d'impatience, toute prête à recevoir les semailles printanières, on dit que le moment est propice. Hésiter alors ne ferait que compromettre la récolte. La préparation a déjà demandé plus d'un effort ; il est grand temps de passer à l'étape suivante.

Alors, suis-je prêt ? Oserais-je ?

De la lecture à l'écriture

Il faut oser.

En ce qui concerne l'outil, je dois reconnaître qu'il ne m'est pas tout à fait étranger : le maniement de la plume a été certes plus d'une fois éprouvé sur le terrain de la langue française. Quant à vouloir récolter sur une terre wallonne !... La difficulté est de taille, j'en suis conscient !

Après avoir confié au papier quelques lignes (en wallon) gardées secrètes, je ressens une incapacité totale à dominer règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques ; ce qui est un frein à mes premiers élans fougueux.

Et pourtant l'expression dialectale me monte du cœur aux lèvres, aiguisant un désir irrépressible. C'est pourquoi, insatisfait du dixième jet, je décide de recourir au moyen de communication le plus commode en ce genre de circonstance : l'oral. Car si je me sens incapable d'écrire « correctement » en wallon, et si je pense en wallon, à l'instant même, je peux me libérer de la crainte paralysante de l'écrit par un stratagème enfantin.

J'ose donc laisser courir mon imagination par l'écrit tel que je le perçois, « en vrac », sous sa forme orthographique, correcte ou incorrecte : tant pis, on verra après. La pensée est bien wallonne – j'insiste – et la transcription écrite est immédiate. Bien entendu, fond et forme seront remaniés comme il se doit. C'est ainsi que quelques poésies et « fauves » passées au traitement de texte soulagent mon esprit et dissipent la peur de la faute.

J'enregistre alors les productions sur une cassette audio, agrémentées de passages musicaux. Elles seront soumises à Lucien Mahin, un spécialiste écrivain et chercheur en langue wallonne. Il me conforte dans mon audace, malgré mes maladresses. Sa compréhension et son indulgence sont tonifiantes. Je suis aiguillé vers plusieurs éminents chercheurs et écrivains wallons dont Michel Francard, Lucien Somme, Danièle Trempont, Michèle Gabriel, Louis Baijot, qui, à leur tour, m'encouragent à poursuivre.

Cependant, la joie, le plaisir de créer dans ma langue retrouvée n'annihilent pas mon sentiment d'insatisfaction face à la difficulté scripturale. Il faut maintenant peaufiner les remarques pertinentes, et les orientations de mon premier conseiller me sont d'un grand secours en la matière. De plus, la littérature wallonne est reconsultée, les périodiques sont lus et relus, les dictionnaires régionaux sont compulsés. Il faut confronter, comparer, supprimer, remplacer tout en sauvegardant le potentiel linguistique propre au milieu local *(dins l' langâdje di...)* ; en un mot, vingt fois sur le métier remettre son ouvrage avec suffisamment de ténacité pour accéder à plus de facilité. Car l'expérience prouve que plus on pense, lit et parle en wallon, plus aisée en sera la transcription. Si ceci n'était une règle élémentaire à retenir pour toute langue, ce serait un truisme. Ce qui ne supprime en rien toutes les difficultés inhérentes aux tournures de phrases à respecter, règles orthographiques

(qui se différencient parfois nettement du français) à appliquer, vocabulaire spécifique à utiliser. Remarquons, au passage, que la versification en wallon a également des exigences différentes de celle du français.

Conclusion

La démarche exposée dans ces quelques lignes est-elle la meilleure ?

Je pense qu'elle est profitable en fonction de l'état de latence d'un auteur qui, progressivement, redécouvre une forme d'écriture qui est l'écho d'une pensée et d'un parlé délaissés depuis des années.

Le cheminement décrit ici n'a rien d'original dans la mesure où il se calque sur la méthodologie d'un Célestin Freinet, pédagogue français bien connu de certains enseignants : au départ de l'oral, pratiquer le texte libre, c'est-à-dire libéré, dans un premier temps, des contraintes orthographiques. La phase suivante sera la « toilette du texte » axée tant sur la syntaxe que sur la sémantique. Il s'agit, au début, de dominer le complexe de la faute, de l'erreur, dès l'instant où ce que l'on a à dire compte plus que tout, comme le rappelle judicieusement Emile Sullon *(Dji v' va dîre li meune,* éditions Dricot, pp. 238-239).

Une attention soutenue est cependant indispensable, ainsi qu'une exigence justifiée. Les conseils et les encouragements des spécialistes restent nécessaires pour éviter de perdre pied ou se perdre dans les méandres de recherches pénibles ou, au contraire, le confort d'une sotte suffisance.

Ainsi la difficulté acceptée et maîtrisée doit-elle renvoyer à un enthousiasme toujours renouvelé.

Il faut rester modeste dans l'action certes. Mais une langue qui ranime au plus profond de soi doit rester vivante. Elle ouvre les portes et les cœurs aux différentes sous-régions de la Wallonie, avec leurs points communs et leurs diversités spécifiques. A ce titre, elle mérite vraiment les honneurs de tous ceux qui veulent la véhiculer en dépit des aléas de toute espèce à travers les siècles.

Certains affirmeront que, pour cela, il faut être lucide et tenace, à la fois. D'autres diront qu'il faut savoir cultiver l'utopie. *L' avni nos l' apudrè !*

On rima da Ivon Lorint

IN MOMINT	
Li lumiére discôpéye	La lumière découpée
Å trivié du fouyâdje	à travers le feuillage
Di sacantès pinséyes	de quelques pensées
A ralumè les âdjes.	a rallumé les souvenirs.
An chuwant les nuwâdjes,	En suivant les nuages
Dj' é rouvyî les mwés djous,	j'oubliai les jours néfastes
Et les pirès orâdjes	et les pires orages
Ont stî spâmès avou.	ont été balayés (litt. rincés) en même temps.

L' grand solia astârdji	Le grand soleil qui s'attarde
Sul pas d' uch des estès	sur le pas de la porte des étés
A rsuwè a plêji	a séché à plaisir
Les pwènes pa tos costès.	les peines de tous côtés.
C' e-st â pî du vî meur	C'est au pied du vieux mur
K' on s' astoke in momint	qu'on s'appuie un moment
Pou ramantchî l' boneûr	pour rafistoler le bonheur
D' in côp d' keûr plin les mwins.	d'un coup de cœur à pleines mains.
Les lumiéres du passè	Les lumières du passé
Ont ranimè les âdjes ;	ont ranimé les souvenirs ;
Dji m' î é ristchâfè,	je m'y suis réchauffé
Li timp di rprinde corâdje.	le temps de reprendre courage.

V.4

LE WALLON SUR LE BOUT DE LA LANGUE

Christian Libens,
écrivain

Je ne sais si j'ai une *tiesse di Flamind,* mais je porte, comme beaucoup de Liégeois, un *no flamind.* Limbourgeois, plus exactement, puisque Libens est un nom originaire du Nord de la Principauté, du côté de ce Comté de Looz qui *flam'tait* comme la moitié des Bonnes Villes liégeoises, du côté de Mettekoven, un village d'herbe et de paille perdu entre Sint-Truiden et Tongeren. C'est un nom du côté de la roture aussi car, si ce noble terroir est le berceau d'Ambiorix et le baptistère de l'Eglise liégeoise, aucun Libens n'a jamais été baron ou *jonkheer*, ni même clerc ou tabellion. Toujours du côté des gueux, quoi !

Mon arrière-grand-père Libens ne parlait que le limbourgeois quand, jeune manœuvre sans travail, il est venu chercher à se nourrir du côté de la vieille capitale. Les mines de Liège offraient de bonne grâce leurs viscères à ces rustauds courageux et affamés. Autour des charbonnages du pays de Herve, il a fini par gagner un toit dans un coron, pour s'y réchauffer avec épouse et enfants. Il y a aussi gagné une seconde langue, celle de ses compagnons d'esclavage, le wallon. A-t-il continué à jurer et à jouir dans son limbourgeois maternel ?

Mes autres arrière-grands-parents, des Decortis, des Ropet, des Delcour, maçons et mineurs, ouvrières et femmes de peine, parlaient tous le wallon. Ils travaillaient en wallon, ils mangeaient et buvaient en wallon, ils aimaient en wallon, ils riaient en wallon, gueulaient en wallon, pleuraient en wallon, rêvaient en wallon. Le français, ils le baragouinaient parfois avec le curé ou le patron, ou avec le représentant d'un Etat qui n'était plus celui de saint Lambert.

Mon grand-père Libens se prénommait Oscar. Il était *houyeû.* Il est mort quand je n'avais pas encore quatre ans. La silicose, bien sûr. Il m'arrive de regarder une photo de lui. Cinquante mineurs posent sur le carreau du puits. Au premier rang, Oscar tient fièrement sa lampe devant lui. Elle le cache à demi. Il a huit ans. Le wallon est sa langue, comme celle de tous ses camarades. Combien de mois est-il allé à l'école où le maître ne parle que le français ?

Sophie, son épouse, est allée en classe durant deux ans. Puis elle a dû rester à la maison, pour aider la mère au ménage et pour la lessive du père et des frères, tous

mineurs. Ma grand-mère a presque vécu un siècle entier. C'est elle qui m'a appris le wallon. Bien malgré elle, pourtant. Elle avait beau s'efforcer de me parler son meilleur français, elle s'oubliait assez vite, et le mot wallon réapparaissait, tendre et bientôt familier. C'est ainsi que je lui dois la langue de mes pères, tout comme certaines remarques acerbes de mes professeurs... Sur mes copies, les wallonismes s'ajoutaient parfois aux belgicismes, en un temps où les maîtres sacrifiaient encore au ridicule de singer l'idiome parisien.

Bien sûr, le français est ma langue maternelle. Je n'en suis ni fier ni malheureux. C'est mon outil d'écrivain, hérité de mes parents et de mes écoles. Mais le wallon est ma langue « grand-maternelle », celle entendue aux années douces, le parler de la plupart des miens. Bien sûr, je suis très conscient que, parmi les adultes de ma génération – celle qui précède de peu celle des *Golden Sixties* –, nous ne sommes plus qu'une minorité de wallophones naturels. Bien sûr, cette minorité est encore muselée par un énorme complexe dû au prêt-à-penser médiatique. Bien sûr...

Comme les humains, les langues sont-elles destinées à mourir un jour ? Peut-être... Moi, je garderai mon wallon au bout de la langue.

GOLDEN FIFTIES

Pâhûle
Li couhène vos hoûte raconter li minme fâve
Li cisse qwand vos èstîz cwite des treûs rwès
A Bètlèyèm ou amon les neûrs nêgues
Mi dj'ô seûlmint
Li cokmâr qui tchante so li stoûve
Pâhûlmint
Dji tète à m' botèye
Catchî dizo l' tâve
Et vos pindou tot près del tchminêye
Vos stronlez avou vosse fi d' ârca
Mins dji n' pou mây djouwer avou vos
Et portant dji v' rilouke sovint
Qwand vos fez vosse tièsse
Vosse tièsse di bwès
Avou vos neûrs oûys
Dès co pé k' lès meunes
Dès câzi come lès cis di m' vî popa
Qwand i moussît foû dè beûr
So l' imâdje
Li cisse ki m' vîle mame
Mi mostréve tofêr tot hossant s' tièsse
Et tot plorant
Pâhûlmint
Et tot d'hant
– Turtos, nos èstans des marionètes.

V.5

RICÅZEU D' WALON À 15 ANS

François Delvaux, Soce des Rcåzeus

L'idée de parler wallon, ou plutôt de me perfectionner dans cette langue, m'est venue un jour de 1997, alors que je reçus, de je ne sais quelle source, une invitation pour un *raploû* (ou réunion des *rcåzeus d' walon*) à Bertrix. Curieux, j'y suis allé, m'y suis bien plu, et j'y vais encore maintenant.

Je connaissais déjà plus ou moins bien le wallon, mais jusque là, je n'avais jamais fait que de l'entendre dans des dialogues entre personnes du coin, lors d'une sortie ou d'une occasion quelconque, de le lire dans des livres régionaux ou même dans des petits articles de certains journaux de ma région, pour ne pas les citer...

La première fois que j'ai entendu parler wallon, je devais avoir à peu près atteint l'âge de six ans, peut-être sept, et, entendant des gens qui parlaient une langue qui m'était jusque là encore inconnue, je me suis posé plusieurs fois cette question : « Mais pourquoi ces gens, qui sont belges comme moi, qui viennent du même village que moi, parlent-ils une autre langue que celle que l'on m'a apprise depuis que je suis tout petit ? ». Ce n'est que plus tard que j'ai vraiment compris ce que c'était, c'est-à-dire une vraie langue, que je décidai d'apprendre de moi-même par après.

Ce qui m'a aussi attiré et motivé pour la parler, c'est que j'entendais les personnes plus âgées que moi qui parlaient wallon entre elles, mais moi, je ne savais leur parler qu'en français, et le pire de tout, c'est qu'elles, elles se forçaient à me parler français : Ce qui est dommage pour une langue aussi riche que le wallon, cela tant à l'audition qu'à la lecture. Car, c'est bien connu, plus on apprend une langue lorsqu'on est assez jeune, mieux on la retient et mieux on l'utilise.

Ce sont aussi les *raploûs* de Bertrix qui m'ont donné une chance de plus d'apprendre cette langue un peu mieux, et de la perfectionner.

Bref, ce sont ces multiples raisons qui m'ont poussé à parler wallon et qui ont formé ma motivation. Tout cela aussi parce que je trouve que ce serait vraiment dommage de laisser une langue comme celle-là s'effondrer, alors que l'ont peut faire tant de choses pour la sauver.

La première de ces choses, ce serait de la faire connaître et de la faire parler aux jeunes, car c'est une des plus grandes, si pas la plus grande des relèves. Et je trouve que ce simple enseignement pourrait sauver toute une langue ! A condition évidemment de trouver l'argent, les cours... et les enseignants.

Pour en revenir à mes motivations, il y a aussi le fait de voir des langues locales, telles le catalan, le corse ou même le breton qui savent rester indépendantes et résister aux pressions qu'exercent sur elles les autres langues, alors, pourquoi pas le wallon, qui est une langue comme toutes celles-là ?

VI

LE WALLON DE DEMAIN : ATOUTS TECHNIQUES

VI. 1

LE WALLON, UNE LANGUE UNE, RICHE ET INDIVIDUALISÉE TECHNIQUEMENT

Roger Viroux, WASAB & Rèlî Namurwès
Lucien Mahin, Li Ranteule & Soce des Rcåzeus

Nous avons vu au premier chapitre que la définition de la notion de langue n'est pas uniquement linguistique. Elle repose aussi sur une bonne dose de symbolisme et de conscience politique.

Nous montrerons dans cette partie que, indépendamment de ces choix subjectifs et militants, le wallon est aussi une langue possédant une richesse lexicale et une originalité syntaxique qui en font une unité linguistique nettement individualisée par rapport à la langue à laquelle on a voulu l'assimiler, le français.

La plupart des exemples repris ici sont tirés d'un exposé intitulé *« Li walon e-st one langue »* donné par Roger Viroux à la réunion mensuelle d'octobre 1998 de la société littéraire « Les Walons Scrîjeus d'après l' Banbwès (WASAB) ». Les exemples étaient donnés pour la variété de wallon de l'Entre-Sambre-et-Meuse, avec les graphies en usage chez les WASAB. Ils ont été étendus à l'ensemble du wallon par Lucien Mahin, qui utilise pour ce faire les graphies du *rfondu walon* telles qu'elles apparaissent sur les sites Internet en octobre 1998.

Le wallon est une langue indivise

La parole est de Jules Feller et est basée sur des études dialectologiques objectives effectuées au début du XXe siècle. A la suite de ces études, on allait devoir changer le concept classique qui voulait qu'on nomme wallon toutes les variantes des langues régionales romanes parlées en Wallonie. On conçoit alors que, techniquement, le picard de Mons et de Tournai et le Gaumais de Virton n'appartiennent pas au wallon *stricto sensu.* L'appellation « en wallon de Mons » n'est donc plus de rigueur après 1900.

En dehors de ces régions, les variétés de wallon qui sortent de la bouche des locuteurs sont comprises par les auditeurs, même si ceux-ci en pratiquent une autre forme. Ceci n'est vrai, bien évidemment, que si la communication orale entre les différents utilisateurs de variantes du wallon est fréquente et diversifiée.

Or les personnes que vous interrogeriez au hasard, en 1999, sur leur compréhension du wallon de Liège par exemple, celui réputé le plus compliqué, vous diraient souvent, en dehors de l'ancienne Principauté : « Nous, on ne comprend pas le wallon de Liège. »

Cette réponse est le résultat d'une politique consciemment mise en place par les éradicationnistes. Ils répétaient à qui mieux mieux que le wallon de telle ou telle région était difficile a comprendre, comme ils ressassaient que le wallon était grossier. Ils empêchaient ainsi la communication orale de se faire en wallon, bloquant l'apprentissage de la compréhension des accents. Avec comme conséquence que ceux qui voulaient à tout prix s'initier au wallon d'autres régions n'avaient souvent à leur disposition que de l'écrit, avec une orthographe notant les moindres différences. De même, dans les médias audiovisuels, le peu d'espace de diffusion qui était laissé au wallon était réservé à des pièces de théâtre classiques, où le souci littéraire faisait s'accumuler toute une série de mots originaux et d'expressions rares, conduisant à opacifier le texte pour les auditeurs d'autres régions.

C'est comme si les Allemands, s'ils étaient devenus maîtres de l'Europe, avaient convaincu les Bruxellois que le français tel que prononcé par les Marseillais, était un autre dialecte, impossible à comprendre, et que pour être polis, ils devaient communiquer avec ceux-ci en allemand.

Mais dans les situations de la vie réelle, on allait partout avec le wallon. Par exemple, le père d'Arthur Schmitz, un animateur de notre Soce des Rcâzeus de Bertrix, originaire de Wardin, aux confins de Grand-duché, et marchand de bétail de son état, disait se déplacer partout en Wallonie et être compris uniquement en langue wallonne. Y compris dans le Hainaut, ajoutait-il. La même analyse peut être faite pour les ouvriers de la construction, des travaux publics, et jadis à l'armée. Seul le parler de Mons-Borinage était ressenti, à juste titre, différent pour les oreilles ardennaises.

Or cette intercompréhension est un critère important, selon tous les linguistes, pour définir les limites objectives d'une langue.

Le lexique classique est différent à plus de 90 % de celui du français

C'est la conclusion que Lucien Mahin a tirée d'une étude basée sur l'observation des formes wallonnes connues à Transinne, dans la zone dite wallon méridional qui est géographiquement plus proche du français. 3000 mots français avaient été sélectionnés par une équipe de chercheurs pour le lexique Walo + dont nous reparlerons. Il s'agissait surtout de vocabulaire classique : les mots se trouvaient en grande partie dans le versant français des dictionnaires wallons. Les formes locales étaient comparées aux variantes des autres régions de Wallonie données par Walo +.

Mais citons textuellement les conclusions de ce petit comptage sans prétention, telles qu'elles apparaissent dans le travail intitulé *Waldim 0,* et déposé au CIDWEL et à la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie.

« La présente recherche tend à montrer : (a) que le recouvrement lexical du français et du wallon est relativement faible (8,8 %), confirmant le statut du wallon comme langue à part entière ; (b) la bonne intercompréhension des wallons (89,5 %), qui pourrait être encore améliorée par un enseignement théorique minimum des règles de variation des mots d'un wallon à l'autre ; (c) la richesse lexicale du wallon, traduite par un taux de

35,1 % de nouvelles formes lexicales découvertes dans une seule variante du sud-wallon. »

Ainsi, ce modeste travail confirmait les trois adjectifs de notre titre : langue une, puisqu'intercompréhensible (conclusion b), langue riche (conclusion c) et langue individualisée techniquement, ici en tenant compte uniquement du lexique (conclusion a).

Mais le travail Walo + avait un biais : le choix des mots français à traduire était orienté au départ pour recueillir à l'arrivée des mots wallons typiques. De plus, une étude lexicographique note l'existence de mots, non leur emploi, et pour le versant wallon, les chercheurs privilégient toujours le mot typique par rapport au mot francisé. Si pareille recherche se faisait à partir des équivalents français des 3000 mots les plus souvent relevés dans les pièces de théâtre en wallon traitant de sujets modernes, le taux de divergence des deux langues serait sûrement moins élevé.

C'est pourquoi nous reprenons la même recherche actuellement avec les 3000 mots les plus fréquents dans le français actuel. En contrepartie, dans le versant wallon, on intégrera les traductions par changement de style et par périphrase, ainsi que les néologismes spontanés ou proposés par les chercheurs. A quel taux d'originalité arrivera-t-on alors ? La réponse en mars 2000 lors de la publication de notre dico 3000/300 (3000 mots et 300 expressions) français-wallon et wallon-français.

La richesse synonymique

Une autre manière d'appréhender la richesse d'une langue est d'observer le nombre de synonymes.

Le wallon n'a pas à rougir en passant cet examen. Ainsi pour le mot français fatigué, on trouvera un seul synonyme vrai en français : las. En wallon, nous avons au moins cinq mots : *nåjhi (nauji, nåhi, nâhi), scran, hode, hodé, nanti.* Tous ces mots ont strictement le même sens. Si on cherchait pour la nuance « très fatigué », avec les synonymes français « épuisé, éreinté, abattu », on aurait une série encore plus impressionnante.

Dans une recherche publiée dans *Lu ptite gazète du Rasgoutadje,* Lucien Mahin, pour le vocabulaire wallon commun en Ardenne méridionale, place les synonymes du français et du wallon sur les deux axes d'un tableau, notant par des croix les intersections. Voici quelques exemples, que je vous laisse observer à votre guise.

TÅVLEA DES SINONIMES [AMONTER/ORGANISER]

	amonter,	adjinsner	askèpyi	emantchi	aprester	apontyi	etcherpinter	enonder
organiser	x	x		x	x	x		
fonder			x					x
créer			x					
mettre au point						x		
préparer					x	x		
projeter					x			
apprêter					x	x		
structurer		x					x	
lancer								x

TÅVLEA DES SINONIMES [PASKÉYE/SAGA]

	paskéye	spole	istwere	atrape	advinia, advinète	fåve	racontaedje	rapoitrûle
saga	x							
histoire	x	x	x			x		
blague				x		x		
fable	x		x			x		x
intrigue		x						
devinette				x	x			
récit							x	
légende	x					x		x

TÅVLEA DES SINONIMES [FOIRT/TRÈS]

	foirt	ben	mo	mier-	fû	fen	tot	pår	compleetmint	peurmint
très	x		x		x					
bien		x	x							
fort	x		x							
extrêmement								x		
intégralement				x				x		x
complètement				x		x	x	x	x	
entièrement				x			x	x		
purement										x

Plusieurs mots wallons pour différents sens du même mot français

A travers des mots wallons connus à Bambois (Fosses-la-ville), en zone centre-wallonne, Roger Viroux recense, non exhaustivement, plus de 80 cas où le même mot français se traduit en wallon par des vocables différents, correspondant à plusieurs sens du mot français.

Penchons-nous plus avant sur cette recherche et essayons de classer ces exemples par séries.

Dans une première série, le mot français correspond à plusieurs mots wallons, bien typés et cette différenciation s'étend à toute la Wallonie. Par exemple au français « porte » va correspondre le wallon *uxh (uch, ouh)* pour les petites portes de maison, de meuble, de pièce, et *poite (pwate, pwète, pôrte, poûrte)* pour les grandes portes, de grange, de ville, de garage. Au français « alors » va correspondre le wallon *adon* pour signifier « à ce moment-là », et *dabôr (d'abôrd)* dans le sens de « dans ce cas ».

Quelques autres exemples, plus rapidement. Français « aussi », wallon *ossi* ou *ttossi*, dans la fonction comparative : *« Vos estoz ossi biesse ki mi »*, et *èto (ètou) ou avu (avou)* dans le sens de également, de même : *« Dj' a rluki l' match èto »*. Français « tendre », wallon *tinkyi* ou *tingler* pour le sens « augmenter la tension » et wallon *tinde* dans le sens « être à l'affût ».

Derniers exemples : F. : argent ; W. : (1) *årdjint* (métal) ; (2) *des cwårs, des çanses, des brokes, des sos* (monnaie). F. : cheminée ; W. : (1) *tchiminéye* (sur le toit) ; (2) *djivå (djîvau, djîvâ)* (dans le salon). F. : ardoise ; W. : (1) *schaeye (scaye, chaye, haye, hèye)* (sur le toit) ; (2) *årdweze* (d'écolier).

Ce dernier cas nous introduit une deuxième série d'exemples où le second sens correspond à un mot emprunté plus récemment au français. Ainsi : F : assurer ; W : (1) *acertiner* (présenter comme certain) ; (2) *ashurer (achûrer, assûrer)* (couvrir par assurance). F : tirer ; W. : (1) *saetchi (satchî, sètchî)* (opérer une traction) ; (2) : *tirer* (avec une arme). F : carte ; W : (1) *câte (caute)* ou *cwårdjeu (cwaurdjeû, cwârdjeu)* (carte à

jouer) ; (2) *cârte* (de géographie, postale, d'identité). F : regarder ; W. : (1) *riwaiti* ou *riluki* (avec les yeux) ; (2) *rigårder* (concerner dans l'expression : *Ça n' ti rgårde nen*).

Arrêtons-nous un instant sur l'origine de la seconde forme wallonne. Le mot français arrive avec un sens différent du mot wallon, pour désigner un objet ou un fait nouveau. La plupart des locuteurs trouvent ridicule d'utiliser la forme classique pour cette nouveauté, d'où l'introduction de la forme francisée en wallon, traduisant le nouveau sens du mot français.

Mais d'autres locuteurs, au contraire, considèrent que le mot nouveau francisé n'est pas wallon et emploient aussi la forme classique pour le désigner. Ainsi j'ai entendu dans une pièce de théâtre liégeoise, *Li neûr vis ahåye* la forme *« on saetche on côp d' fizik »*, c'est-à-dire que l'auteur, Emile Stiernet, utilise l'original *saetchi*, même pour le second sens. Thierry Dumont confirme également cet usage à Wagnelée, en Centre-wallon, pour le sens « tirer avec une arme » ainsi que dans l'expression *saetchi al buchete* (tirer à la courte paille) qui se dit tirer *al buchete* en maints endroits. Ce même mécanisme existe aussi dans l'Ouest-wallon. Ainsi Hector Hébert, le promoteur du *walon e scole* à Gerpinnes, s'exprime ainsi : *« On-z evoye ene câte d' Itåleye »*. Dans le sud-wallon, et à Wagnelée, les locuteurs disent couramment : *« Ça n' vos rwaite nen »*, forme qui est ressentie plus polie que *« Ça n' ti rgårde nen »*. Nous le verrons dans le chapitre sur les néologismes avec l'exemple *chôdiêre/tchôdire*, les néolocuteurs seront de plus en plus nombreux à avoir tendance à rewalloniser des formes francisées.

La troisième série comprend des couples où le mot français est au fait deux mot de même orthographe. F. : charme ; (1) (attrait, latin carpinus) ; W. : *assaetchance, chårme* ; (2) (arbre, latin carmen) ; W. : *tchårnale, tchårmea (tchârnale, tchernèle, tchaurmê, tchaurnia)*. Pour être honnête intellectuellement, on pourrait trouver des contre-exemples pour cette série comme le wallon commun *pîce* qui correspondra à la fois à « pièce » (de monnaie, de rechange, de théâtre) et à « perche ».

Par contre dans la quatrième série, la nuance est apportée par le jeu très subtil des préfixes et des suffixes, dont le wallon est très bien fourni.

Le wallon différencie souvent le récipient et son contenu. Le français le fait occasionnellement : bouche, bouchée. Le wallon peut le faire systématiquement : la louche qu'on pend c'est *li loce*, une louche de soupe, c'est *ene loceye (locîye, locèye, loucêye) di sope*. Une manne, *ene banse* ; une manne de linge, *ene bansléye di buwéye* ; un sac, *on saetch* ; un sac de farine, *ene saetcheye (satchêye, sètchèye) di farene.*

Le préfixe è- (a- au Sud et à l'Ouest) peut différencier « geler » verbe impersonnel : *i djale* (verbe *djaler*) et « geler » verbe intransitif : *dj' a mes doets edjalès* (verbe *edjaler*). De même « fumer », c'est *fumer* (prononcez : *foumer*) pour la pipe ou la cigarette mais *efumer (èfoumer, afumer)* quand il s'agit de fumer un jambon, du lard.

Le wallon peut créer systématiquement un dérivé en -i (prononcé -î), correspondant au suffixe français -ier : *caclindje* (syn : *amande, ambe, frambåje*) : myrtille ; *caclindji* (syn. : *amandi, ambli, frambji)* : l'arbuste. Le français utilise aussi myrtille pour l'arbuste. De même, en français, le tambour désigne l'instrument et celui qui en joue. En wallon : *tabeur* pour l'instrument, *tabeuri* pour le musicien.

Les préfixes ri-, ra-, ras- apportent souvent des nuances inconnues en français. Ainsi *ricovri (rucovru, ricouviè)* s'emploie pour recouvrir un cahier ; par contre *rascovri (rascouviè,*

rascovru) pour recouvrir en voulant cacher ou protéger (un objet dissimulé, une casserole, un enfant qui dort).

Parfois la nuance est importante. Ainsi, le verbe *ritni (ritnu, rutnu),* c'est retenir dans le sens de « ne pas oublier ». Le dérivé *ritna,* c'est la mémoire : *i n'a pupon d' ritna.* Le verbe *rastini (rastinu, rastunu, rastèni),* c'est retenir pour ne pas laisser partir. Le dérivé *rastina* veut dire « retenue, réserve » : *i n'a pont d' rastina.* A noter que si les deux formes existent partout en Wallonie, leurs sens respectifs ne sont pas stables. Ainsi, à Wagnelée, *rastènu* est utilisé pour « ne pas oublier » et *rtènu* pour « empêcher de partir ». Il faudra donc, au niveau du wallon commun, une normalisation de la sémantique.

Parfois la nuance est plus subtile, nulle disent certains, qualifiant alors le préfixe ri- d'explétif. *Lâver* et *rilâver* s'emploient presque dans les mêmes circonstances ; de même *waiti* et *riwaiti* (regarder) ; *coridji* et *ricoridji, netyi* et *rinetyi* (nettoyer), *xhorbi (horbi, chorbi, choûrbu)* et *rixhorbi* (essuyer).

Le jeu des suffixes permet aussi de différencier plusieurs nuances inconnues au français. Ainsi, pour traduire « la vie » en wallon on a *li veye (lu vèye, li vîye, la vîe, el viye)* dans le sens opposé à la mort. *Les tchets ont sèt veyes* (les chats ont sept vies). Dans le sens de « façon de vivre, coût de la vie », c'est *vicaedje (vicadje, vikèdje vicâdje) : Li vicaedje divent pår tchir po les ptitès djins* (la vie devient extrêmement chère pour les gens modestes). Dans le sens de « durée de la vie, destin », on a un troisième dérivé : *li vicåreye (vicârèye, vikèrîye, vicrèye). Kéne vicåreye, ces pôvès djins la !* (Quelle vie, quel destin malheureux ont eu ces pauvres gens !).

Le français, langue illogique et inconsidérément compliquée

Cette multiplication de nuances fait s'exclamer Roger Viroux en ces termes : « Une langue qui peut se préoccuper d'autant de nuances mérite-t-elle d'être appelée patois ? » Ce mot, bien que devenu désuet, est encore usité par certains journalistes de la presse écrite ou parlée, ou par des politiciens comme Gérard Deprez. Au fait, le mot « patois » est apparenté à « patte » et à « pataud », c'est-à-dire malhabile.

Or, s'insurge Roger Viroux, si une langue, d'entre le français et le wallon, doit être qualifiée de malhabile et d'illogique, nous votons pour le français. Ainsi, dans les deux mots cités plus haut, « patte » a deux T et son dérivé « pataud » un seul.

L'orthographe française est une montagne d'incohérence, ce qui fait dire à Gaston Paris dans l'opuscule n° 695 de la collection « Que sais-je ? » : plus on y réfléchit, moins on la comprend. Et de citer vingt-quatre graphies possibles pour le son è.

Dans *Trois aspects du Français contemporain,* p. 10 (Larousse 1966), Albert Doppagne écrit qu'il y a « quarante-six façons d'écrire le son O long ». Il faudrait renchérir : il y en a plus encore d'écrire le son AN, comme dans « enfant ».

Après 400 ans de planification linguistique hyperpolicée, le français ne sait pas encore comment écrire les mots de tous les jours : « clef » ou « clé », « cuillère » ou « cuiller ».

En français, l'illogisme prévaut dans la formation des dérivés. Ainsi « poumon » devrait faire « poumonie » et « poumonaire ». Au fait, le radical change chaque fois : pulmonaire, pneumonie. De même pour « hôpital » et « hospitaliser ». Plus grave encore : en français, on change de langue pour créer des dérivés. Ainsi l'adjectif « aveugle » ne peut

pas créer de substantif d'état en français (comme riche/richesse, pauvre/pauvreté). Il doit passer au latin pour former « cécité », voire au grec pour former « amaurose ». Comme dans notre série « poumon, pulmonaire, pneumonie » citée plus haut.

Les élucubrations intellectuelles du cercle de précieux qui ont normalisé la langue française ont aussi conduit à des illogismes dans les sens des mots. Ainsi la formule « le soussigné » est illogique. C'est le dérivé correspondant à celui qui fait l'action, celui qui signe, qu'il faut utiliser soit « soussignataire » ou « soussignant ».

De même l'expression « H aspiré ». Observez votre poitrine quand vous prononcez à la liégeoise *on hoyeu, aler a hikète* : vous verrez que vous expirez, donc que ce H n'est pas du tout aspiré. D'où le néologisme en wallon pour dire H aspiré : *li hufléye* (la soufflée).

Mais restons-en là, voulez-vous. Au fait, les incohérences du français ne nous concernent pas. Il est réglementé à Paris. Et l'utiliser comme langue unique de la Wallonie ne peut que conduire à faire serment d'allégeance linguistique, puis économique, aux successeurs des Rois de France, même s'ils sont de gauche.

Les quelques exemples ci-dessus n'étaient que des arguments en réponse envers certaines personnes qui sont de fervents adorateurs du français et lui trouvent toutes les qualités. Souvent, d'ailleurs, ces gens ne connaissent qu'une langue et par ignorance des autres langues, ils sont dans l'impossibilité de comparer. Ils masquent leur limitation en dépréciant les langues étrangères, souvent sans bien-fondé.

Dieu merci, ce genre d'attitude est très rare au sein des générations montantes.

Mais revenons à nos moutons. En wallon : *rivnans drî rinnes (rin.nes),* c'est-à-dire derrière les rênes du cheval qui conduit notre discours.

Les différences de syntaxe

Une langue s'individualise d'une langue voisine parente de par son vocabulaire, mais aussi et surtout de par sa grammaire, sa syntaxe. Ainsi, le frison n'a pu se démarquer du néerlandais que parce qu'il présentait, outre sa phonologie différente, une grammaire originale, plus proche de celle de l'anglais.

La grammaire wallonne est-elle dans si différente de la grammaire française ?

Louis Remacle, à partir de l'observation du wallon de La Gleize, près Stavelot, conclut que la grammaire wallonne est très proche de la grammaire française.

Il faut replacer cette affirmation dans le cadre de l'ambiance anti-allemande qui a prévalu tout au long du XX[e] siècle. Les linguistes allemands avaient été les premiers à étudier la langue wallonne à la fin du XIX[e] siècle. Une des premières études dialectologiques sur le wallon s'intitule *Die mundart von Namur.* Le fait d'avoir trouvé de nombreux mots de vocabulaire d'origine germanique dans le wallon avait peut-être été présenté, outre-Rhin, comme une bonne raison d'annexer la Wallonie. Si bien est que les linguistes se sentaient obligés de rappeler haut et fort que le wallon est une langue latine.

Mais cette polémique appartient heureusement au passé. Pour nous, la question n'est donc pas de savoir si la grammaire wallonne est plus proche de la grammaire allemande que de la grammaire française : la question serait stupide. Notre problème est de voir si la syntaxe du wallon présente des particularités par rapport à celle du français et de

comparer cette proportion à celle de l'occitan, du catalan ou du castillan, avec le français ou entre eux.

Revenons au travail de Remacle sur la syntaxe de la Gleize. Il contient plus de 2500 pages, en trois volumes. Ce qui me semble confirmer, sans entrer plus avant dans le détail, que les deux langues sont bien différentes dans leur construction. Car, et c'est Remacle lui-même qui l'affirme, son travail sur son régiolecte de Haute-Ardenne est représentatif de l'ensemble des variantes du wallon.

Roger Viroux, observant toujours les formes du wallon de l'Entre-Sambre-et-Meuse, a relevé 200 cas où la syntaxe du wallon diffère de celle du français. En voici quelques exemples.

En wallon, le pronom complément se place devant le verbe auxiliaire : « Je vais te le dire » devient : « Je te le vais dire » *Dji tel va dire.* On peut même ajouter un pronom de renforcement : *Dji m' tel va dire.*

Un deuxième exemple concerne la conjugaison des verbes réflexifs et des verbes d'action. Ils se conjuguent avec l'auxiliaire être en français, et l'auxiliaire *avu* (avoir) en wallon. F. : je suis tombé ; W. : *dj' a tumè (toumé)* ou *dj' a tcheyu (tchèyou)* ; F. : il s'est trompé ; W. : *i s' a bruyi (broûyî).*

La proposition conditionnelle commençant par « si » utilise l'imparfait en français et le conditionnel en wallon. F. : si j'avais su, je ne serais pas venu ; W. : *si dj' âreu sepu, dji n' âreu nen vnu.*

Les subjonctifs et les temps surcomposés

La concordance des temps est bien vivante en wallon. Ainsi prenons ces quatre phrases du français courant : « Il faut qu'il vienne ; il fallait qu'il vienne ; il faudrait qu'il vienne ; il aurait fallu qu'il vienne ». Le verbe venir est conjugué quatre fois au subjonctif présent. Voici quatre phrases correspondantes en wallon courant : *« i fât k' i vegne ; i faleut k' i vnaxhe (k' i vnixhe, k' i vinxhe) ; i fâreut k' i venreut ; il âreut falu k'il âreut vnu ».* On a donc employé dans la subordonnée tour à tour le subjonctif présent, le subjonctif imparfait, le conditionnel présent et le conditionnel passé.

Au fait, dans l'usage, les croisements de formes ne sont pas rares. On pourra ainsi entendre : *« i fât k' i vinxhe ; i fâreut k' i vnaxhe ; il âreut falu k' i vinxhe ».* A l'inverse, dans certaines régions, les formes possibles sont encore plus riches. Ainsi on peut avoir, toujours en langage courant : *« i fâreut k' i venreuxhe »,* soit une forme qu'on pourrait appeler subjonctif conditionnel. C'est peut-être ce qu'aurait utilisé Albert Lallemand d'Andenne, qui insistait beaucoup, lui aussi, sur la concordance des temps du subjonctif.

Personnellement, pour la dernière phrase « il aurait fallu qu'il vienne », j'aurais employé très spontanément la forme suivante, courante en Ardenne méridionale : *« il âreut yeu falu k' il âreut yeu sti vnu ».* Essayez de définir les temps que j'ai utilisés. Même si vous êtes un érudit en grammaire française, vous y arriverez très difficilement.

Emile Sullon, l'auteur de notre chapitre sur le chant des Wallons, me rappelait récemment les multiples formes du subjonctif couramment pratiquées à Liège : *i fât k' vos tchantéxhe ; i fârè k' vos tchantîxhe, i fâreut k' vos tchantaxhîxhe (tchantahîhe, tchantahîsse)... pus hôt k' ça.* Ici, ce subjonctif imparfait, puis « sur-imparfait » confère

un degré de politesse supplémentaire en atténuant l'effet « ordre sec » créé par *« i fåt »*.

Les mêmes nuances se retrouvent également dans les subordonnées potentielles ou irréelles. Le français emploie l'indicatif. « S'il pleuvait, nous prendrions notre parapluie. Si le ciel tombait, nous aurions tous un petit chapeau bleu ». Le wallon utilise le conditionnel : *S' i plureut, nos prindrin nosse paraplu* (subordonnée potentielle). *Si l' cir tchaireut, nos årin tertos on ptit bleuw tchapea* (subordonnée irréelle). Remarquons que le conditionnel est beaucoup plus en rapport avec l'aspect non réel ou non réalisé de la proposition.

Tout à l'heure nous avons rencontré la phrase *« il åreut yeu falu »*. Ce temps s'appelle conditionnel surcomposé. Il fait partie d'une série complète de temps surcomposés, dont l'usage est courant en walon. *« Cwand les efants ont yeu dit leu coplumint, mårene a dressi l' tåve* (après que les enfants aient déclamé leur poème de circonstance, marraine a mis les couverts). *Timp d' l' oraedje, i s' årè yeu muchyi din ene cahute di bokion, va, dandjureus* (pendant l'orage, il se sera vraisemblablement réfugié dans une cabane de bûcheron). *S' i s' åreut ddja yeu tai !* (si seulement, il s'était tu !). *Si dj' årin yeu mî oyeu l' timp !* (Si nous avions eu plus de temps devant nous !).

Nous venons d'employer successivement l'indicatif passé surcomposé, l'indicatif futur surcomposé et deux fois le conditionnel passé surcomposé, la seconde fois avec le verbe avoir lui-même, pourtant réputé ne pas avoir de temps surcomposés !

« Voici, voilà » et suppression du pronom sujet

Laissons là les conjugaisons, sous peine de donner des boutons à certains d'entre vous. Revenons à des structures plus simples et typiques du wallon.

Le français use des termes « voici » et « voilà » qui correspondent en wallon à *vochal* ou *voci*, et *vola*. Jusqu'ici, pas de surprise ! Mais la combinaison avec les pronoms va amener des étonnements. « Me voici » va se dire *vo m' chal ou vo m' ci*, littéralement « voi me ci » ; « nous voilà prêts » : *vo nos la presses.*

On peut corser la difficulté pour les traducteurs en herbe en ajoutant le préfixe re-. Traduisez-moi en wallon : « La revoici déjà ! » ou le « Me revoilà fragile ! » de Jacques Brel. Vous avez trouvé ? Oui, c'est effectivement : « *Vo l' richal dedja ! ou Vo l' rici ddja »* et *« Vo m' rila (tot) fråjhûle »*.

Dernière difficulté : le wallon utilise parfois un pronom supplémentaire, qui apporte une nuance d'interpellation, que les grammairiens, volontiers réducteurs, appellent explétif, c'est-à-dire qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase. Ainsi, en se promenant dans la forêt à la recherche de myrtilles et en découvrant une zone bien fournie, on s'exclamera : *Voci ene tatche !* (voici un endroit d'abondance). En en trouvant une deuxième, on pourra dire : *vo t' erla co yene ou vo t' endè rla co yene* (littéralement : voi t'en relà encore une : t'en revoilà encore une !).

Avez-vous remarqué que, dans la structure wallonne, l'ordre logique persiste comme une construction sur le verbe « voir » de type « vois-le ici, vois-le là » ?

Je reparlerai encore de la conjugaison pour signaler la structure interrogative sans pronom sujet. *Avoz fwin ? Ass veyu l' torea ? Coprenress on djou ?* (Avez-vous faim ? As-tu vu le taureau ? Comprendras-tu un jour ?). Il s'agit donc de la seconde personne dans

une phrase interrogative. A l'affirmative, on peut avoir suppression du pronom sujet à la 3e personne, surtout à l'impersonnel : *S' fårè lver pus timpe ! Frè co tchôd enute, savoz ! End a k' el rigretrant !* (Il faudra se lever plus tôt ; Il fera encore chaud aujourd'hui, n'est-ce pas ? Il y en a qui le regretteront). C'est également possible pour le pronom personnel i (ele), et plus rarement *dji. A sti trovè l' mayeur !* (Il est allé trouver le bourgmestre). *El Lucyin ? Oyi, conoxhe ben.* (Lucien ? Oui, je le connais bien).

Terminons ce tour d' horizon, très incomplet, avec la subordonnée commençant par « pour que ». Par exemple : Il m'a donné de l'argent pour que je puisse acheter cet objet. *I m' a dnè des çanses por mi savu atchter c' cayet la.* Second exemple : Il est venu me chercher pour que je joue avec lui. *I m' a vnu cweri por mi djower avu li.*

Les viebes a spitrons (verbes à particule séparable)

Lucien Mahin, en charge de rédaction de ce chapitre sous une forme courante, allait passer au paragraphe suivant sur les préfixes et les suffixes, quand il dut interrompre sa rédaction pour donner son premier cours de néerlandais à son fils de 13 ans qui n'a pas l'occasion de l'apprendre à l'école, la famille séjournant à l'étranger. Commençant sans ligne directrice, avec de petites conversations, ils arrivèrent après 25 minutes à la question : *Ben je moe ? – Neen ik ben niet moe.* Mais quelques secondes avant, pour la prononciation du G, il lui avais fait répéter *ik heb geen chocolade.* Comment expliquer rapidement la différence entre *niet* et *geen* alors que dans les langues que l'adolescent étudie en classe, le français et l'arabe, la structure est la même dans les deux cas, « ne... pas » en l'occurrence, pour le français ?

Tout simplement en lui rappelant la leçon de wallon d'il y a trois mois sur *nen (nin)* et *pon.* Devant un nom indéfini on a *pon di* ; dans les autres cas, on a *nen. Dji n' a pont d' brokes* (je n'ai pas d'argent). *Dji n' su nen hode (nåjhi, scran)* (je ne suis pas fatigué).

En parlant du néerlandais, vous seriez surpris d'apprendre que Lucien Mahin raconte être venu au wallon à cause du néerlandais. Recueillons ses confidences sur Internet (http://www.walon.open.net.ma/ lv.html) :

« Dj' a cminci a tûzer ki l' walon esteu-st on vraiy lingaedje etot aprindant li neyerlindès timp di mes umanitès. Les particules séparables « weg », « uit », « neer », « voorbij » richonnint come deus gotes d' êwe a leus sours di mesti e walon « evoye », « fû », « djus », « hute ». Minme po l' emantchaedje del frâze. On pårler k' aveu-st in ôte emantchaedje di frâze ki l' lingaedje vijhin m' avireut yesse on vraiy lingaedje. Pocwè, dabôr, nel nin aprinde e scole ? »

[J'ai commencé à penser que le wallon était une vraie langue en étudiant le néerlandais pendant mes humanités. Les particules séparables *weg, uit, neer, voorbij* ressemblaient comme deux gouttes d'eau à leurs consœurs wallonnes *evoye, fû, djus, hute,* et ceci, même pour la syntaxe. J'estimai qu'un idiome qui avait une autre syntaxe que la langue du voisin devait être une vraie langue. Alors, pourquoi ne l'étudiait-on pas en classe ?]

Pour comprendre cette syntaxe différente, examinons quelques modèles de phrases d'auteurs.

Aspite ene nûléye di coirbås / K' ramexhnet tot l' måvå bisteu / Ki l' eraire vent d'

abouter fû (Arrive brusquement une nuée de corbeaux / Qui ramassent toute la vermine / Que la charrue vient de mettre au jour. Henry SIMON, *Li mwért di l' âbe.)*

L' efant n' a pupon d' djambe : l' obu l' a tapè djus ; l' efant n' a pupon d' mame : l' obu l' a tapè djus ; et s' mame po todi, c'e-st ene djambe di boe (L'enfant n'a plus de jambe : l'obus l'a arrachée ; l'enfant n'a plus de mère : l'obus l'a tuée ; et sa mère éternelle, c'est une jambe de bois. Julos BEAUCARNE, 45 tours, 1975.)

Cwand l' finte est câzu triyeye evoye, on dit k' on rplante u k' on-z astitche : on toûne on toûr avu l' viye finte eyet li novele tent. (Quand le brin de paille est presque entièrement inclus dans le tissage, on dit qu'on « replante », ou qu'on « réintroduit » : on tourne un tour avec le vieux brin, et ainsi, le nouveau est maintenu dans le tressage. H. FRENAY, M. FRÉSON & J. HAUST, *Le tressage de la paille dans la vallée du Geer,* Musée de la vie Wallonne, 1922).

Dans ces phrases, réécrites en *rfondu walon,* la particule séparable fonctionne comme une locution verbale classique : elle change radicalement le sens du verbe. Ainsi, si *abouter,* c'est livrer, passer un objet, *abouter fû* : c'est extraire, mettre au jour (quelque chose d'enfoui). De même, *taper,* c'est jeter ; mais *taper djus,* c'est détruire, tuer (quelque chose qui aboutit alors sur le sol). Enfin, *treyi,* c'est tresser ; mais *esse triyi evoye,* c'est être presque entièrement tressé (en parlant d'un brin de paille, de rotin, etc.).

Voyons maintenant une autre série de phrases avec les mêmes particules.

Les trakeus ont batu les boes, les waides et les steules fû (Les rabatteurs ont quadrillé les bois, les pâturages et les champs cultivés. Joseph LAHAYE, *Li neûre biesse, Cahiers Wallons,* 1998, 61, p 78).

Buxhans l' martchi djus (Concluons le marché ! E. REMOUCHAMP, *Tâtî l' Pèrikî,* Vaillant-Carmanne, Liège, 1934, p. 54).

Dabôr k' on-z aveut tcheryi les coides di boe et les fagots evoye, on ramassêve les coxhes et les coxhetes (Dès qu'on avait transporté les stères de bois de chauffage et les fagots, on ramassait les branches et les brindilles. Lucien MAHIN, 1993, *Ene Bauke su les bwès d' l' Ârdène,* p. 103).

Dans ces phrases, la particule modifie toujours le sens du verbe. Ainsi, *bate,* c'est battre, et *bate fû* (prononcez *foû*) a le sens de « quadriller ». Le verbe *buxhi* (prononcez *bouhî* ou *bouchî*), c'est frapper ; mais *buxhi (on martchi) djus,* c'est conclure un marché, jadis en frappant dans la main du partenaire. Enfin, *tcheryi,* c'est transporter ; mais *tcheryi evoye* (prononcez *tchèryî èvôye*), c'est transporter en emmenant au loin.

Mais, fait nouveau, la particule laisse s'intercaler un complément d'objet entre elle et le verbe. Elle se sépare du verbe. *Ele sipite evoye* (elle fuse au loin). D'où le néologisme wallon pour ces particules séparables : les *spitrons,* du nom des étincelles qui fusent d'un brasier ou d'un fer chaud. Notons enfin que cette syntaxe *des viebes a spitrons* (verbes à particules séparables) se retrouve dans toutes les langues germaniques. Ainsi, notre *evoye* correspond point par point à l'anglais *away,* et au néerlandais et à l'allemand *weg,* même au danois *vej.* A noter que la particule séparable *djus* existe également en italien (*giu*) et en roumain (*jos*).

Les particularités de la morphologie différencie les langues

Passons maintenant à un autre domaine où les langues se ressemblent ou se différencient. C'est ce que les spécialistes appellent la morphologie. Nous dirons plus simplement, au risque d'être réducteurs : les préfixes et les suffixes. Le modèle de la simplicité dans ce domaine est certes l'espéranto avec sa systématisation des préfixes et des suffixes, réduits à une trentaine. Par opposition, le français avec ses 400 affixes de toutes origines peut être considéré comme la complication extrême.

Mais notre problème ici ne concerne pas le nombre mais la variété respective des préfixes et suffixes d'une langue par rapport à l'autre. Ainsi, si on considérait uniquement le suffixe -tion et si on comparait le français et l'espagnol, on dirait que les deux langues sont les mêmes, l'une étant un patois de l'autre. En effet pratiquement tous les mots français en -tion ont un équivalent espagnol en -ción. Vu pour la méthodologie de notre réflexion ?

Bon ! Commençons précisément par ce suffixe -tion. Il ne fait pas couleur locale en wallon. Les mots qui le possèdent sont des emprunts récents au français, et la prononciation « âcion » est perçue comme dévalorisante, un peu moins que la prononciation « åcion » (aucion). N'empêche que les *rèdaccion, anministråcion, otorizåcion dissertåcion, creyåcion* sonnent mal en wallon, malgré quelques tentatives heureuses de greffe sur un radical typiquement wallon : *ewaråcion* (excitation, étonnement), *epestiferåcion* (pollution aérienne).

Les suffixes -aedje et -eu et l'assimilation généralisatrice

Les familiers du wallon remplacent volontiers le suffixe -tion par son équivalent local -aedje (-adje, -èdje, -âdje). *Dècidaedje* passe aussi bien que *dècizion*; *racuzaedje* que *dèlåcion*, *prononçaedje* que *prononciyåcion*, *conjugaedje*, ou mieux *codjowaedje* que *conjugaizon*. D'ailleurs, comme dans les langues logiques, le suffixe -aedje peut être utilisé presque systématiquement avec tous les verbes : *ratacaedje* (reprise), *cominçaedje* (départ, début), *adrovaedje* (introduction, préface). Si vous êtes espérantiste, sachez que la concurrence du wallon point à l'horizon !

La même règle s'applique pour le suffixe -eu et son féminin -euse, pour désigner celui qui fait l'action : *cortizeu, hanteu* (celui qui fait la cour, amoureux), *cåzeu* (locuteur ou orateur), *aschoûteu* (auditeur), *riwaiteu* ou *rilukeu d'ene waibe* (visiteur d'un site Internet), *spotcheu* (oppresseur). Ces mots sont les dérivés logiques des verbes, ce qui donnerait littéralement en français fréquenteur, parleur, écouteur, regardeur.

C'est une caractéristique nettement différente du français, où il faut couramment changer de radical pour la série « verbe d'action, nom de l'action, nom de celui qui fait l'action » Par exemple : commencer, début, débutant ; écraser, oppression, oppresseur ; faire la cour, fréquentation, amoureux ; écouter, écoute ou audition, auditeur ; regarder, observation, observateur, parler, langage ou intervention orale, orateur.

Plusieurs dictionnaires wallons notent systématiquement ces dérivés en -aedje et en -eu. C'est le cas du Haust et du Léonard (voir chapitre « Adresses et documents utiles »). Mais aucune recherche n'est faite sur les mots français dont le dérivé en -adje pourrait être la traduction élégante, comme ceux cités précédemment (*cominceu* traduisant débu-

tant, etc.). Nous essayons de combler cette lacune dans nos travaux de *diccionairaedje* (lexicographiques).

La faculté d'une langue à laisser libre la formation systématique de dérivés est un grand avantage, car elle respecte la principale des lois psycholinguistiques, celle qu'on appelle l'assimilation généralisatrice, et qui est une tendance universelle de l'esprit humain. Pour expliquer cette notion, je vole les lignes suivantes, publiées *sol Rantoele Dagnrece* (sur la toile d'araignée mondiale), au Pr Claude Piron, avec la complicité de Louis Baijot. *Ptit volaedje, åjhey pardonaedje* (petit vol, pardon facile).

« Un enfant de six ans que je connais, a dit dans la même semaine « fleurier » pour « fleuriste » et « journalier » pour « journaliste ». Pourquoi ? Parce qu'il a spontanément assimilé le suffixe -er de la série « boucher, boulanger, charcutier, cordonnier... » et qu'il l'a immédiatement généralisé. Et cet enfant de 12 ans, à qui je mets une goutte de médicament dans son œil enflammé et qui me dit : « Est-ce qu'il va dérougir vite ? » que fait-il, sinon suivre la loi de l'assimilation généralisatrice... et pécher contre la langue française. »

Mais le wallon a d'autres ressources insoupçonnées en matière d'affixes. Tout d'abord le préfixe a- marquant un rapprochement : *abizer, aplûre, aboler, avorer* (les quatre signifiant accourir rapidement ou en grand nombre). Pour une série de verbes, ce préfixe a- va avoir un correspondant è- désignant l'action contraire, qui s'éloigne du sujet. Ainsi : *on m'a avoyi ene lete* (on m'a envoyé une lettre : elle est arrivée). Mais : *Dj' a-st evoyi on gros coli o Congo* (j'ai envoyé un gros colis au Congo : il est parti). D'autres exemples : *avoler* (arriver, s'approcher, pour un oiseau, un avion) et *evoler* (prendre son vol, emporter dans les airs) : *Diâle m' èvole !* (Que le diable m'emporte !) ; *apoirter/èpoirter* (prononcez *pwarter, pwèrter, pôrter* ou *poûrter*) respectivement pour apporter ou importer, et emporter ou exporter. Notez que, pour ce même usage, l'allemand se sert des préfixes hin- (a-) et her- (è-).

Ici aussi, on peut utiliser l'assimilation généralisatrice, et appliquer ces deux préfixes à de nombreux verbes de mouvement : *adramter/edramter* (arriver/s'enfuir avec un lourd bruit de pas, de sabots). Néanmoins, la particule *evoye*, vue plus haut, concurrence les formes en è-, surtout si l'action est lointaine : *aspiter/spiter evoye* (arriver comme un jet, fuser au loin) ; *azopter/zopter evoye* (arriver d'un bond, disparaître d'un saut).

Les préfixes intensifs-répétitifs ou refoircixhantès betchetes

Un autre préfixe remarquable est le préfixe c(o)-. Il correspond étymologiquement au français con- : aller à confesse : *aler a cfesse.*

La forme normalisée c(o)- représente quatre variantes régionales : le k(i)- de Liège, le c(u)- de l'Ardenne, le c(o)- de Namur et le cou- de Charleroi, ceci très schématiquement. Les parenthèses signifient que la seconde lettre est instable. Elle apparaît si le mot précédent finit par une consonne audible et s'élide en cas contraire : *I n' li fåt nen cbouter* (il ne faut pas le brutaliser), mais : *Ci n' esteut nen po l' cobouter* (ce n'était pas pour le brutaliser).

Ce préfixe apparaît dans une série très fournie de dérivés, dont la traduction en français est souvent très pénible, tant la nuance est difficilement traduisible. Je vous en donne quelques-uns, sous leur forme régiolectale *k(i)pôtyî* (manipuler maladroitement),

k(i)hagnî (mordre en de nombreux endroits), *c(u)taper* (bousculer) *c(u)chiner* (maltraiter, traiter comme un chien), *c(o)bèzacî* (transporter de droite à gauche), *c(o)twade* (tordre dans tous les sens), *coumèler* (entremêler).

Vous aurez remarqué qu'il s'agissait d'un préfixe marquant la répétition et/ou l'intensité, ce qu'on a pris l'habitude d'appeler en wallon *refoircixhante betchete.*

Le préfixe ca- est légèrement différent car il n'est pas sujet à l'élision et est associé à une action péjorative : *caboûre* (bouillir trop longtemps) ; *catoûrner* (tourner dans tous les sens, marcher sans but) ; *cavoler* (voltiger) ; *caruyi* (prononcez *caroûyî* : faire rouler un cerceau, etc.).

Le préfixe raca- est un surintensif marquant une durée ou une répétition excessives, jusqu'à en devenir nuisible ou risible : *racaboûre* (bouillir longtemps et se détériorer) ; *racabraire* (pleurnicher sans arrêt) ; *racatchinter* (prononcez *tchin'té,* avoir une portée de plus de 10 chiots, pour une chienne) ; *racatûzer* (broyer du noir).

Le préfixe for- désigne un dépassement : *si fordoirmi* (oublier de se réveiller), *si forbouter* (faire un prolapsus de l'anus ou de la matrice pour la vache), *fornoûri* (gaver), *fornåjhi* (très fatigué), *si forsôler* (s'enivrer à l'envi), *formagni* (parasiter, manger la nourriture de l'autre), *forcrexhe ses musmints* (grandir trop vite et avoir rapidement les vêtements trop petits).

Nous laisserons là le pays des préfixes, en répétant que nous n'avons fait qu'aborder le sujet. Nous aurions pu parler des différences entre r(i)- et ra- (*ricoler/racoler* : recoller, draguer), de la variante ras- (*raspèpyî, rascode, rasgoter* : ronger jusqu'à l'os ou picorer jusqu'au dernier grain, cueillir au vol, traire la dernière goutte de lait), des deux séries de préfixe dis-, de l'ablatif s- (*spatler, sboirgni, scawer, spognter, smaner, snazer* : enlever une patte, éborgner, enlever la queue, couper le poignet, la main, le nez). Nous aurions pu analyser des préfixes plus rares comme cara- (*carabinde* : ribambelle), tchås- (*tchåspogni* : manipuler, malaxer), cal- (*calmaxhi* : trop mélanger) ; par- (*parboûre* : faire bouillir à l'étuvée), sor- (*sorlivè, sordjoû, sorsûmint, sodoirmant* : excité, vasistas, fondation d'une maison, loir). Mais la place nous manque ici. Peut-être dans un prochain ouvrage.

Les suffixes péjoratifs

Retournons un moment, si vous le voulez bien, vers le monde encore plus fabuleux des suffixes.

Ceux qui semblent les plus remarquables à Roger Viroux sont repris ci-dessous. Nous ne vous donnons pas trop d'explications. Ceux qui veulent approfondir la question peuvent se rendre le dernier samedi du mois à l'ancienne école communale de Bambois, près de Fosses-la-Ville, où se rassemblent les *Walons Scrîjeus d'après l' Banbwès.*

Voici une série de suffixes dépréciatifs :

-asse ; *årziasse* (collant comme de l'argile), *cawiasse* (compact comme de l'argile), *cråtiasse* (graisseux et sale) ; *macasse* (pataud, lent d'esprit) ; -åsse : *blantchåsse* (blanchâtre), *rodjåsse* (rougeâtre), *djaenåsse* (jaunâtre) ; -inasse : *blankinasse* (blanc sale).

Quant au suffixe -resse, il désigne le nom d'agent féminin (celle qui fait l'action) pour des verbes péjoratifs : *mintresse, volresse, canlresse* (menteuse, voleuse, bavarde médisante). Au fait, il s'agit d'un doublon dépréciatif par rapport à la forme régulière en -euse : *minteuse, voleuse, canleuse.* A signaler qu'à Malmedy, plusieurs féminins non

péjoratifs sont naturellement en -resse : *hovresse* (balayeuse). Attention, ce suffixe -resse dont le radical est un verbe n'est pas le même, au point de vue de la signification, que le suffixe -resse, féminin normalisé de -i (prononcé plutôt -î), dont le radical est un nom : *cinsi, cinsresse ; baraki, baracresse ; scoli, scolresse* (fermier/fermière ; vagabond(e) ; écolier, écolière).

Le suffixe -iss est aussi remarquable. Il s'agit généralement d'un suffixe masculin, qu'on écrit classiquement -is', mais aussi -isse, qui ressemble au suffixe de mots français comme « fouillis » ou « ramassis ». Quelques exemples : *brôtchiss* (bourbier), *sankiss* (marécage) ; *flaxhiss* (branchages abattus, semis d'ordure), *hatchiss* (plat fait avec des abats coupés), *glindiss* (grille d'étang). Le même suffixe se retrouve aussi dans des adjectifs : *taeniss, soyiss, hodiss* (ennuyeux, lassant, importun), *djiviss* (présomptueux), *enaliss* (glissant).

Pour terminer avec les suffixes péjoratifs, citons le suffixe -reye : *aragnreye* (toile d'araignée) *bedreye* (pieu, lit inconfortable), *fåstreye* (hypocrisie), *biestreye* (bêtise), *bawireye* (concert d'aboiements). Le suffixe équivalent en français est -rie, avec la valeur qu'il a dans des mots comme « saloperie ». Attention, un autre suffixe -reye n'a pas de valeur péjorative : *Walonreye, farmasreye, siropreye* (Wallonie, pharmacie, atelier de fabrication de sirop de pommes et poires).

Le dernier suffixe péjoratif de notre série est -åd et son féminin -åde prononcé aud(e) : *breyåd, tchûlåd, pîlåd* (pleurnicheur) ; *spepiåd* (tatillon) ; *båyåd* (ahuri) ; *xhinåd (chinaud, hignåd)* (moqueur, grimacier). Il s'agit évidemment de l'équivalent du suffixe français -ard (bavard, ringard, criard).

Les suffixes désignant l'action

Nous ne reviendrons pas sur le suffixe -aedje. Il désigne l'action brute, sans nuance particulière. Un autre suffixe, -ance, est utilisé quand il s'agit d'un état durable plutôt que d'une action passagère : *disbåtchance* (état dépressif) ; *disseulance* (solitude) ; *racatûzance* (apathie, prostration) ; *eturtinance* (maintenance) ; *sotnance* (soutien dans le malheur).

Un suffixe très original, -a, nous introduit dans un monde de nuances particulières. Il s'agit d'une manie de faire l'action. *Il a l' breya, il a l' riya, il a l' schôpia, il a l' creva* (il a une folle envie de pleurer ; de rire ; il a des démangeaisons intempestives ; il a une sale grippe). Notons que pour cette caractéristique, le suffixe -a a un doublon, le suffixe -ant : *il a l' riyant, li breyant, li schôpiant.* Avec d'autres verbes, le suffixe -a va désigner une sensation : *li noda* (l'odorat), *li sawura* ou *li rassawra* (la saveur) ; *li sinta* (la sensation), *li rwaita* ou *li rluca* (le regard, l'appréciation).

Nous terminerons ce tableau incomplet sur le nom d'action en parlant du déverbal. Il s'agit d'un verbe dont on a enlevé la terminaison. Il est le plus souvent féminin en wallon et désigne des actions générales, régulières, saisonnières : *li rpasse des canårds* (migration de retour) ; *ene bate di coks* (un concours de coqs) ; *ene såye* (un essai, une expérimentation), *des apresses* (préparatifs) ; *fé l' sogne* (effectuer les travaux d'une demi-journée à l'étable). Les verbes sont : *ripasser, bate, såyi, aprester, sogni.*

Des suffixes typiquement wallons

Les suffixes et préfixes que nous avons vus jusqu'à présent ont souvent des équivalents en français. Mais les mots formés en wallon sont fréquemment basés sur d'autres radicaux, et leur signification, les spécialistes disent leur sémiologie, est particulière.

Nous allons faire connaissance maintenant avec des suffixes plus spécifiquement wallons.

Le suffixe -âxhe (-âhe) désigne la saison : *li fènâxhe* (la fenaison) ; *li florixhâxhe (florihâhe)* : la saison des fleurs. Si vous ne parvenez pas à les prononcer, utilisez la variante de Haute-Ardenne *fènâye, florihâye.*

Le suffixe -inne (in.ne) concurrence le précédent, désignant lui aussi la saison ou une période de la vie : *li râyinne* (la saison d'arrachage des pommes de terre), *li pèlinne* (la saison d'écorçage des jeunes chênes pour préparer les extraits tannants) ; *li fâtchinne* (la fauchaison) ; *li crexhinne* (la puberté ou autre phase de croissance accélérée). Parfois encore, un endroit : *suwinne* (échafaudage où on fait sécher les écorces) ; *rivlinne* (bande de terrain, d'étoffe, contiguë à une autre bande). Ne pas confondre ce suffixe avec son homonyme représentant la forme du féminin d'adjectifs en -int : *enocinne* (innocente, folle), *dôrlinne* (indolente).

Le suffixe -iveus crée des adjectifs ou des noms, leur donnant une nuance péjorative : *grandiveus* (hautain) ; *bèdiveus* (mendiant importun) ; *nariveus* (difficile pour la nourriture), *tinciveus* (avide, cupide), sauf dans *santiveus* (gorgé de santé). Ils donnent des dérivés verbaux : *bèdiver* (quémander, mendier) ; substantivaux : *grandiveustè* (attitude hautaine), *tinciveustè* (avidité, cupidité) ; et adverbiaux : *grandiveuzmint* (ostentatoirement).

Le suffixe -ijhon (-ëhon, -ijon) se rencontre dans : *magnijhon* (*magn'hon* : casse-croûte, « mangeaison ») ; *a tinrijhon (a tinr'hon, tinrëjon, tinrijon* : à la saison des primeurs, à la « tendraison »), des dérivés de *magni* (manger) et *tinri* (devenir délicieusement tendre). Même structure dans les adjectifs géologiques : *pirixheus* (*pîr'heûs, pîricheûs,* pierreux), *crôyixheus* (crayeux).

Le suffixe -i, prononcé avec un i court, désigne un endroit : *tchèri* (remise à chariots), *bati* (place publique, endroit de terre battue), *fayi* (hêtraie), *pèri* (rocaille), *fali* (falaise), *abati* (remise ou terrain mou pour coucher les chevaux en vue d'une opération). Les diminutifs sont en -ijhea (-ëhê, -ijê, -ijia) : *perijhea* (*pèrijê,* petite rocaille) ; *fayijhea* (*fayijê,* bosquet de hêtre) ; *batijhea* (*batijê,* petite zone de terre battue) ; *falijhea* (*falijê,* pan de roche abrupt). Une illustration de ces formes dans un poème vous est donnée en fin de chapitre.

Le suffixe -mince désigne le résultat d'une action : *âjhmince* (facilitation) ; *malâjhmince* (difficulté, complication, problème), *marimince* (malveillance). De même le suffixe -indje : *costindje* (coût, frais).

Le suffixe -in est plus difficile à cerner : parfois formant un adjectif : *subitin* (impulsif) ; parfois doublon du suffixe -a désignant la manie de faire l'action (*avu l' tracassin,* être préoccupé) ; parfois désignant un petit objet : *clokin* (pompon garnissant une écharpe ou un châle), *clozin* (touffe d'épine bouchant l'entrée ou une issue dans un enclos). Ceci nous conduit tout naturellement à parler des suffixes diminutifs.

Les suffixes diminutifs

Un long chapitre pourrait être consacré aux suffixes diminutifs.

Certains sont proches du français, comme -ete (prononcez ète) : *voylete, tchipete* (ruelle, musaraigne). D'autres en sont plus éloignés comme -ote : *cinslote, griplote, faflote, brichlote* (fermette, raidillon, apostrophe ou accent, petite quantité de liquide).

Ce suffixe existe aussi pour les verbes. Ainsi, *bôker* (regarder à la dérobée) donne *bôcter* (poindre, montrer le bout de son nez : *li solea bôcteye did diri ene nuléye ; li pondant d' ene nènè vna bôcter did dizo si coirsaedje* (le soleil montre le bout de son nez de derrière un nuage ; la pointe d'un sein surgit de dessous son corsage). On cite également : *tchîper* (chanter, en parlant des oiseaux) et *tchîpter* (piailler) ; *bawi* (aboyer ou tousser) et *bawter* (japper ou commérer ou toussoter).

Mais nous allons plutôt insister sur un suffixe diminutif qui nous vient du flamand. Les Belges connaissent bien la terminaison tendre -eke comme dans *manneken* (petit monsieur), mot rendu célèbre par la statue du Manneken Pis de Bruxelles. Beaucoup d'entre nous connaissent également Quick et Flupke, les premiers héros de Hergé, et Suske en Wiske, les noms flamands des autres héros de bande dessinée, Bob et Bobette.

En wallon, le suffixe -eke se présente sous différentes formes. Le plus simple est -ket : *bûket* (*boûket*, bouvillon) ; *chefket* (petit chef prétentieux). Parfois, on a un son « in » à la finale : *melkin* (mélange) ; *verkin* (petit verre à liqueur, sans pied). En bruxellois humoristique, ce serait un *mélangeke* et un *verreke*. Plus souvent, on a une forme -iket : *potiket* (petit récipient), *afiyket* (petit bâton creux pour soutenir l'aiguille à tricoter), *huptiket* (petite aigrette à un chapeau des grandes occasions, d'où l'expression *esse sol houpdiguet*, être à la fête). Ou encore, son féminin -ikète : *horlikete* (petit horlé, petit talus, en fait, petite butte, comme une taupinière, soulevée par certaines fourmis dans les champs). Citons également la forme -icot : *boticot* (petite boutique, échoppe) ; *mårticot* (singe, litt. petit Martin), *arnicot* (hanneton, litt. petit Arnould). Ce suffixe a peut-être donné le verbe *bursicoter* et les noms *bursicoti* ou *bursicoteu* (prononcez *boûrsicoter, -otî, -oteû*), des mots que le français nous a ensuite empruntés. Sur le même modèle, nous trouvons aussi dans la base de données *« Rasgoutadje »* du dictionnaire de l'Ardenne Méridionale : *afurlicoteu* : freluquet, gringalet ; *vicoter* : vivoter ; et naturellement *sôbricot* : surnom, sobriquet.

Le suffixe -rece et ses collègues pour conclure

C'est trop compliqué, n'est-ce pas ? Nous sommes passés du livre grand public à l'ouvrage spécialisé. C'était en partie voulu, et ceci pour deux raisons.

Tout d'abord pour confirmer sur pièces que le wallon est une langue à part entière. Plusieurs d'entre vous ne le connaissaient que par bribes, voire via les informations tendancieuses, je dirais même la désinformation provenant de la propagande des milieux éradicationnistes.

La seconde raison est que vous preniez conscience, vous les Wallons, qui êtes tous des néolocuteurs potentiels, que cette langue est à vous. Et que vous pouvez construire vos propres mots en utilisant le jeu des principes et des suffixes dont nous avons esquissé ci-dessus un tableau loin d'être exhaustif. En d'autres mots, que vous avez toute latitude

pour faire de l'assimilation généralisatrice dont nous parlions tout à l'heure. Comme la petite fille de 6 ans, vous pouvez compléter *botchi, boledji*, par *flori* et *gazti* (prononcés avec des i longs : *botchî, bolèdjî, florî, gaztî*, boucher, boulanger, fleuriste, journaliste). Si vous consultez les dictionnaires, vous verrez que les concitoyens de Lucien Léonard avaient déjà pris cette habitude avant vous, du moins pour le dernier mot. Quant à *florî*, nous venons peut-être de former ce mot maintenant sur proposition involontaire du P[r] Claude Piron.

Ceci constituerait une jolie transition pour passer au chapitre sur les néologismes. Nous y parlerons d'un suffixe qui a beaucoup inspiré Lucien Mahin, le suffixe -rece (-rèce). Il provient d'une terminaison latine -aricius que les latinistes lecteurs comprendront peut-être aisément. Ce suffixe se retrouve dans le nom d'une série d'outils : *djondrece* (rabot des tonneliers) ; *schavrece* (ciseau d'orfèvre), *abatrece* (cognée du bûcheron).

Au fait, le suffixe -rece ne signifie pas exactement outil pour joindre, creuser, abattre, etc. Mais plutôt : outil en rapport avec la bonne jonction, l'abattage, le creusement. La relation entre le dérivé et son radical est donc très lâche, très élastique. Ainsi, dans le mot *rinne côrrece* (prononcez *rin.ne côn.r'rèce*), grenouille verte, *côrrece* signifie « en rapport avec les noisetiers, fréquente dans les bois de noisetiers, *les boes d' côres* ». De même pour le mot *cocreci (cokrècî)*, vendeur d'œufs et de poulets, on a le radical cok, le dérivé adjectival *cocrece*: en rapport avec les coqs – on dirait actuellement avicole; puis le dérivé de métier *cocreci*, que la petite fille de Claude Piron aurait appelé « avicolier ».

Le suffixe -rece a une forme plus masculine, le suffixe -rê ou -rai qu'on observe dans quelques mots : *botchrai* (aphte, bouton de fièvre) ; *cwacrai* (crapaud accoucheur) ; *plazrai*, (plateau en géographie) ; *nocrai* (kyste végétal ou cutané) ; *tchaptrai* (chapitre), *tchapistrai* (porche de l'église, chapiteau).

Nous clorons définitivement ce chapitre avec un suffixe adjectival, qui me semble très proche des deux précédents : le suffixe -rin. Il se trouve dans des adjectifs de position par exemple : *divantrin* (antérieur), devenu nom commun (*on dvintrin* ou *on vantrin* : un tablier). Mais on a aussi *drîtrin* (postérieur), *dizeutrin* (supérieur), *dizotrin* (inférieur), *divintrin* (intérieur), *fûtrin* (extérieur, de sortie), *mîtrin* ou *emétrin* (central ou intermédiaire, moyen).

Il est évident que ce suffixe sera aussi une arme redoutable dans les mains des *numotis* (prononcez *noûmotîs*), les faiseurs de néologismes qui vous en sortiront une cuvée de derrière les fagots d'où nous vous en dévoilons deux, pour votre plaisir et le nôtre : *copetrin* (*copètrin*, apical, c'est-à-dire situé *al copete*, au sommet ou apex) et *ålwetrin* (*aulwètrin*, vélaire, c'est-à-dire situé sur l'*ålwete*, la luette ou voile du palais), deux néologismes bien utiles pour communiquer en wallon sur certains sujets de phonétique.

Mais pas de panique ! Nous reparlerons de tout cela dans le chapitre sur les *numots* (néologismes). A bientôt.

Rawete e walon

Ce poème, traitant, dans un accent sud-wallon, d'une actualité qui tient fort à cœur à Lucien Mahin, illustre les suffixes -i et son diminutif -ijê, et aussi le préfixe ra- *(rapinser, ratûzer, rasondji)*.

I.

Ene sakéye potéye du fleûrs
Ku l' èfant dessine asteûre
Su s' lîve du coloriadje
Mu rapinse, la lâme ou keûr,
Lu yêrdî des Roudjes Hôteûrs
Ki crôylot ses dessinadjes
Sul fali...
Sul fali, sul falijê.

Un misérable pot de fleur
que l'enfant dessine maintenant
sur son livre de coloriage
me rappelle, la larme au cœur
le pâtre des Montagnes Rouges
qui dessinait à la craie
sur la falaise
sur la falaise, sur la petite paroi rocheuse.

II.

In caporal Trazignî ;
Des ratchatchas sul cayî
Ki lî bârèt s' vizadje,
Ça m' ratûze, la lâme al misse,
Lu grand flandrin pâr djîvisse
Ki breûlot ses bwagnes messadjes
Sul bati...
Sul bati, sul batijê.

Une sorte de Caporal Trésignie ;
des gribouillis sur le cahier
qui lui barrent le visage,
cela me rappelle, la larme à la rate
le grand olibrius, terriblement imbu de sa personne
qui gueulait ses conneries
sur la place publique
sur la place, sur la petite place du village.

III.

Lu tchet ki stâre la potéye ;
Des zigzonzèces tchaboréyes
Pattavâ l' payijadje
Mu rminbrèt, la lâme ou vinte,
Les cés k' on lzî è trawé l' vinte
Et ki pindèt come des satch
Sul pali...
Sul pali, sul palijê.

Le chat qui renverse le pot de fleur
des gribouillages qui barbouillent
tout le paysage,
me rappellent la larme au ventre
ceux qu'on a embrochés
et qui pendent comme des sacs
sur la palissade
sur la palissade, la petite palissade de planches.

IV.

La fleûr k' est fine cafroyéye
Su la fouye toute cafougnéye
K' on-z è foutu ou batch
Mu rassondje, la lâme a l' oûy,
La coumére ku, come ene troûye
I fwarcint, poûris sâvadjes,
Sul courti...
Sul courti, sul courtijê.

La fleur qui est entièrement froissée
sur la feuille toute chiffonnée
qu'on a mis au bac
me rappelle, la larme à l'œil
la fille que, comme une truie
ils violaient, espèce de barbares !
dans le jardin
dans le jardin, dans le jardinet.

V.

... Et les ôtes pitites bwêcèles	Et les autres fillettes
K' il ont coutchî dzou les sèles	qu'ils ont couchées sous les sièges
Dins l' camion a blindadje	dans le camion blindé
Et k' il ont rpris avu zès	et qu'ils ont emmenées
Vè leû radjîsse ami l' bwès	dans leur refuge au milieu du bois
Pou les wârder come ostadjes	pour les garder comme otages
Dins l' fayi...	dans le bois de hêtre,
Dins l' fayi, dins l' fayijê.	dans la hêtraie, la petite hêtraie.

VI.

... Ku moutè dmwin û après,	Que peut-être demain ou après-demain
Les dints a l' êr, on rtruvrè	on retrouvera, gisantes,
Assingntéyes a leû gwadje ;	la gorge ensanglantée
K' årant chûr soufru mârtîr	après avoir certainement souffert un calvaire
Pask' elle astint co atîres	parce qu'elles étaient encore vierges
Djusk' ou djoû d' leû fourtchôcadje	jusqu'au jour de leur viol
Sul pèri...	sur la rocaille
Sul pèri, sul pèrijê.	sur la rocaille, sur le petit terrain rocailleux.

VI.2

LE WALLON, CARREFOUR LINGUISTISQUE DE L'EUROPE

Johan Viroux,
Li Ranteule et WASAB

L' ensemble des dialectes wallons forme une unité linguistique d'un ordre supérieur. On peut convenir d'appeler cette unité langue wallonne ou wallon.

(FELLER Jules, *Notes de dialectologie wallonne,* 1912, Liège, p. 8)

En lisant le *Dictionnaire des formes analogues en 7 langues (latin, italien, espagnol, français, anglais, néerlandais et allemand)* de Raymond Geysen (éd. Duculot, 1985), il appert que le français et l'anglais sont les langues de liaison entre toutes ces langues. Mais si l'on prend le temps d'insérer les formes wallonnes correspondantes, il semble que la langue wallonne est bien plus le trait d'union entre toutes ces langues, quant à la syntaxe, la sémantique, la morphologie et la phonologie.

Interlinguistique

Dans le cadre de la branche appelée pour la première fois « interlinguistique » par le linguiste danois Otto Jespersen (1860-1943), une étude scientifique approfondie pourrait faire apparaître cette propriété extrinsèque de la langue wallonne utilisée par une population qui n'est d'ailleurs jamais restée refermée sur elle-même. De tous temps, les habitants de la partie wallonne du pays ont été en contact avec des personnes s'exprimant dans d'autres langues et, naguère, à Gueuzaine (en wallon : Gueûzéne), près de Malmedy, on entendait encore les petites filles réciter des comptines trilingues (wallon, allemand, français) et les marchands de Bastogne se recommander en allemand à la clientèle du pays des « Tiches » (personnes de langue germanique).

Langues romanes et germaniques

Parmi les premiers à faire entrer la langue wallonne dans la « cour des grands » – car le wallon est une langue avec 27 traits phonologiques, 54 traits morphologiques et sur-

tout. 115 traits syntaxiques différents du français –, Léon Warnant, professeur à l'ULG, arrivait à la conclusion suivante dans une étude très fournie intitulée *La constitution phonique du mot wallon* (1956) :

« Nous pouvons, d' autre part, confronter la fréquence des monosyllabes en wallon, en français en anglais et en allemand : wallon : 13,63 % ; français : 10,18 % ; anglais : 13,63 % ; allemand : 11 % . Comme on le constate, le pourcentage propre au wallon est supérieur à celui de l'anglais, pour lequel on parle de tendance au monosyllabisme. » (p. 138)

Un philologue wallon, Roger Viroux, pour sa part a constaté la richesse phonologique du wallon : on y trouve 43 sons et diphtongues, c'est-à-dire 7 de plus qu'en français : ex. en W. : trêze (13), mi (moi) (en anglais : until), tchôd (chaud), houbion (houblon) (le « h » de « Honda » en japonais), âbe (un arbre) (c'est le « â » liégeois qu'on retrouve dans « Aarhus », grande ville du Danemark), mohe (mouche en liégeois) (le « j » de Juan en espagnol), walon (bilabial comme en anglais « wild » (sauvage), eûwe (eau en namurois), tchèrète (charrette) (comme en tchèque), djeu (jeu) (comme en italien « giocare » (jouer) ; le français en possède 2 qui sont inconnus en wallon : le « eu » de beurre et le « ou » de oui.

A la lisière des contrées germaniques, pour toutes sortes de raisons économiques et politiques, le wallon a subi des influences de l'allemand et du néerlandais. Comme l'anglais est leur langue sœur, influencée par les langues romanes et parfois proche du picard (comme dans « car » (auto) qui voulait dire « char » (cfr le « Câr d'Ôr » du folklore montois en borain), il n'était pas difficile de trouver des ressemblances entre le wallon et cette dernière.

Pour tout un chacun, la partie la plus visible d'une langue est sa phonologie. Ainsi, on remarque qu'en début de mot, le wallon possède toutes les combinaisons existant en français, sauf« blw » et « grw » comme dans « Blois » et « groin », plus d'autres que l'on retrouve dans une, deux ou les trois langues germaniques voisines.

En voici quelques exemples, hormis des emprunts comme skate-board,... :

	W	N	E	D	F
skr-	scrèper	-	to scrape	-	-
spl-	splinke	splijten	spleen	-	-
spr-	spritchî	sprookje	spring	-	-
str-	strinde	straat	street	-	-
sk-	skèter	-	skating	-	-
sl-	slaf	slapen	slang	-	-
sm-	smiyî	smijten	small	-	-
sn-	snazer	sneeuw	snake	-	-
zw-	zwèper	zwart	-	-	-
chl-	chlin	schlemiel	-	Schlange	-
dj-	dji	-	judge	-	-
tch-	tchèt	-	chicken	-	-
skw-	skwêre	-	square	-	squame

N.B. Comparés à ces langues, certaines combinaisons sont même typiquement wallonnes.

aon-	aonti :	humilier
bj-	Bjin :	Vezin
gngn-	gngno :	genou
scl-	sclat :	éclat
spw-	spwè :	pic-vert
zb-	sbassener :	gauler
zbr-	sbrogneté :	abîmé
strw-	strwèt :	étroit
zg-	sgoter :	égoutter
zgr-	sgrignî :	engueuler

Dans les domaines de la morphologie, de la sémantique et de la syntaxe, voici quelques exemples présentant un certain intérêt pédagogique. Les cas présentés ici isolément peuvent parfois se retrouver dans plusieurs langues à la fois.

Le wallon « bîre » donne en néerlandais « bier ». Le même son, alors qu'on dit « bière » en français. De même le wallon « rosti » se traduit par « roosteren » en néerlandais, mais « rôtir » en français. On retrouve les mêmes analogies dans le wallon « lèpe », le néerlandais « lip » alors que le français est « lèvre ». On dit en wallon du centre « ci meur-ci èst 10 mètes hôt », en néerlandais « deze muur is 10 meter hoog » mais en français, cela devient « ce mur a 10 mètres de haut ». Ou encore, en wallon de l'est, « nos-estîz nos deûs » devient en néerlandais « we waren met ons beiden » mais se dit en français « nous étions deux ».

En général, en anglais et en wallon, l'adjectif se place devant le nom auquel il se rattache. « A beautiful house » donne en wallon du centre « one bèle maujone », en wallon de l'est « ine bèle mohone », et en français « une belle maison ». Mais on dira aussi en anglais « a white house », en wallon du centre « one blanke maujone », en wallon de l'est « ine blanke mohone », tandis qu'on dit en français « une maison blanche ». Dans des combinaisons verbales telles que « to throw away », le wallon du centre donne « taper èvôye » quand on dit en français « jeter ». Ou encore « to brush away » se traduit en wallon du centre « broucheter èvôye » quand on dit en français « enlever avec un balai ».

En Allemagne, levez-vous « früh am Morgen » (timpe au matin) (tôt le matin). Au marché, allez acheter un « Papagei » (pâpigây (EW), perroquet), ne vous égarez pas (sich verlaufen, « su forlôper » (EW). Ici, « sie denken aneinander », « chacun pense à l'autre », « is pinsenut à n-on l'ôte » (CW).

Au Grand-Duché de Luxembourg, vous aurez le « Allerséilendag » le 2 novembre, « li djoû dès-âmes » (le jour des morts). Vous pourrez y manger du « Kabes » (cabus, chou), du « Stoffi » (stofé, fromage blanc), des « Träipen » (tripe, boudin), des « Porett » (porète (EW), poireau) et une « Schalott » (chalote, échalotte).

Les langues scandinaves ne doivent pas non plus être négligées.

W	Français	Danois	Norvégien (Bokmål)	Suédois	Islandais
djin	homme	menneske	menneske	människa	maour
ome		mand	mann	man	karlmaour
famile	famille	familie	familie	familj	
gordène	rideau	gardin	gardinen	gardin	
gade /t/	chèvre	en ged	ei geit	en get	geit
qwârt (EW)	quart	kvart	kvart	kvart	
Il èst (EW) l'qwârt après 2	2 h. quart	over 2	over 2	över 2	yfir 2
papî		et papir	et papir		pappír
nut'		nat	natt	natt	nótt

De leur côté, les langues romanes présentent entre elles des simitudes car elles découlent du latin. Vu les formes de la conjugaison, du vocabulaire, il est même possible que le wallon en possède davantage avec le roumain, l'espagnol, l'italien, le portugais, voire le romanche, le corse, le catalan, l'occitan que le français. Nous serions donc plus « latins » mais aussi plus « germains » que les Français !

En Italie, le son /I/ (de ritche) existe aussi comme dans « Napoli, mi ». Attention si vous voyez une « vespa » (en W : wèspe, F : guêpe) ! Sur la RAI, vous pouvez regarder la « tappa » (W : tape, F : étape) du Giro. A la fin de la course, vous entendrez un coureur s'écrier : « Sono stanco morto » (W du Centre : Dji so scrans mwârt : je suis extrêmement fatigué). Pour l'essence, il vous faudra « una sosta DAL benzinaio », « on-arèt DÉ L' <pompisse », « un arrêt chez le pompiste ». En conjugaison, « venire » au futur aura les formes « verré, verrai, verrà », en wallon : « dji vêrè, ti vêrès, i vêrè » (CW), en français : « Je viendrai, tu viendras, il viendra » ; au conditionnel, « verrei, verresti », en W. « dji vêreu, ti vêreu », en F : « je viendrais, tu viendrais ».

Quelle fête choisirez-vous pour visiter l'Espagne ? « Los Reyes » (lès Rwès, la fête des Rois), la « Cuaresma » (Cwarème, Carême) ou la « Pentecostes » (Pintecosse, Pentecôte) ? Vous y dégusterez du « conejo » (conin, lapin), de la « sopa » (sope, soupe). S'il fait trop chaud, vous achèterez « un sombrero DE papel », « on tchapia D'papî », « un chapeau en papier ». Quand un Wallon dira « Rind-me lès ! », un Espagnol répétera en disant « Develmelas », un Français « Rends-les moi ! ». Avant d'aller dormir dans votre appartement, n'oubliez pas de « cerrar » (sèrer, fermer) la porte d'entrée à clé !

A Porto, les dates fonctionnent comme en wallon : 1 de Dezembro de 1640 (*1 d'décimbe 1640*). On y mange un « bocado » (bokèt, morceau) de « carne » (tchâr/ tchau, viande). On aime bien de vous « mostrar » (mostrer, montrer) des curiosités. On y entend des bourdons « zunir » (zûner, bruire) pendant la sieste. A Lisbonne, si on vous indique le chemin qui conduit au Tage, vous pourrez demander « A que distância ? » (« A qué distance ? », « A quelle distance ? »).

En Roumanie, désobéir, ne pas obéir, devient « a nu asculta » (nin choûter') ; déboucher « a destupa » (distoper) ; studiu (stude, étude), etc.

Parmi les langues romanes moins répandues, on trouve même des rapprochements entre le wallon et le corse.

N'oublions pas que, par rapport au français, le wallon se rapproche davantage du latin en bien des points, avec stramen – strin – paille, censa – cinse – ferme, malvitius – mauvi – merle, sororius – sorodje – beau-frère, rivus – ri (CW)/ rèw (EW) – ruisseau, in via – èvôye – en route, trectorium – traîtwè/trêteû – entonnoir, fasciare – fachî/fahî – emmaillotter, etc.

Les emprunts au grec et au latin

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

Il est intéressant de s'attarder sur l'orthographe des mots empruntés au vocabulaire gréco-latin dans les langues à travers l'Europe. On s'aperçoit que le wallon – écrit dans l'orthographe commune appelée orthographe Feller (du nom de l'auteur Jules Feller qui établit les règles modernes de l'orthographe wallonne au début du XX[e] siècle) – est bien souvent plus proche que le français de règles utilisées sur tous les continents.

Ainsi,

• le « ph » en français va s'écrire « f » comme dans « fosfori » en finnois (phosphore), « asfalt » en serbo-croate, « fizika » en hongrois, « filosof » en suédois, « alfabetisk » en frison, « catastrofe » en espagnol, « telefon » en danois, « telefona » en letton, « telefon » en serbo-croate et en estonien (en wallon : fosfôre, asfal(t)e, fizike, filozofe, alfabètike, catastrofe, tèlèfone) ;

• « th » va s'écrire « t » en « aritmética, etnografia » en portugais, « teologo » en italien, « teater » en danois, « metode » en norvégien (= aritmètike, ètnografîye, tèyologue, tèyâte, mètôde) ;

• « ch » devant « r » devient « c » : « crisantemo » en italien et en espagnol, « crestin » en roumain (= crisantin.me [sinte-catrine (OW)], crètyin [crustin (EW)]) ;

• « y » se transforme en « i » en turc (« anonim ») et en italien (« analisi ») (= anonime, analise) ;

• « -tion »/sj/ devient « -sjon » en norvégien (« imitasjon, stasjon »), « -ción » en espagnol (« atenci(n) » (= imitâcion, stâcion, atincion) ;

• « x » devient « ekstra » en turc, « egzamin, egzotyczny » en polonais, fikseerata en finnois (fixer en photographie) suivant la prononciation (= èstra ; ègzamin, ègzotike ; ficser) ;

• des consonnes géminées en français s'écrivent avec une seule lettre ailleurs quand on n'en prononce qu'une : « alumeto » en esperanto, « cigareta » en tchèque, « túnel » en espagnol et en italien (= alumète (= brocale), cigarète, tunél) ;

• « rh » devient « r » en italien « reuma » (= reûme : français : rhume) ;

• « -que » devient « k » en letton : banka (pank en estonien), att parkera (parquer) en suédois, å risikere (risquer) en norvégien ; teknik en danois (= banke, pârker, risker, tècnike).

Les prononciations des mots empruntés dans ce pot commun et de bien d'autres mots présentent des rapprochements parfois surprenants.

La prononciation /ɛ/ pour la lettre « e » (è en wallon) correspondant à « é » en français dans les emprunts est très répandue dans toute l'Europe : italien : aritmetica – aritmètike – arithmétique ; teatro – tèyâte – théâtre ; telefono – tèlèfone – téléphone ; serbo-croate : akadèmija, akadèmik – acadèmîye, acadèmike – académie, académique ; hongrois : reklam – rèclame – réclame ; portugais : sistema – sistème- système ; turc : ekonomi – èconomîye- économie ; polonais : aerodynamica – aèrodinamike – aérodynamique ; grec : τελεφερικ – tèlèfèrike – téléphérique.

Le /j/ de liaison entre deux voyelles : serbo-croate : vijadukt – vi(y)aduk ; piyano, biyoloji en turc – piyanô, biyolojîye.

Le « eu » (de deux ; W. : eû) : desertør (danois), möbler (suédois), direktør (en norvégien), aktör, tractör (turc) – d'zârteû, meûbes, dirècteûr, acteûr, tracteûr.

Le « tch » en letton, en lituanien, en italien,... comme en wallon « tchiminéye » (cheminée) ; le « dj » en hongrois « magiar », en indonésien « Jakarta » et en wallon « djus » (jus), « djaurner » (germer).

Le /lj/ dans « bataljun » en serbo-croate, « biljart » en néerlandais – batalion, biliârd au lieu de /j/ en français : bataillon, billard.

La consonne finale originelle disparaît dans « kontak, direk » en turc – contak, dîrèk.

Le « s » étymologique comme dans « kështjella » (château) en albanais, « at feste » (fêter) en danois – tchèstia/tchèstê, fièster.

Le « sp-, st- » dans « spinaq » (épinards) en albanais, « å studere » en norvégien, « studiu » (étude) en roumain, en grec « στομαχι » (estomac) : spinach, studyî, stude, stomak.

Le « sk- » ao skrifa (en islandais), at skrive (en danois), scriobham (en gaélique) – scrîre. Le « sb- » comme en italien « sbagliare » en gallois « Sbaen » (Espagne) – en wallon, on a « sbârer » (étonner).

Le « sg- » comme en gallois : « sglefrio » (patiner) – en wallon « sglite » (traîneau).

La consonne finale change de prononciation.

L'islandais prononcera /d/ dans « dagur » mais /t/ dans « öld » comme en wallon « salade » /t/, /b/ dans bati mais /p/ dans « lamb » comme en wallon « mimbe » (membre) /p/. Une « geit » sera une chèvre (gade /t/).

De même, en turc : metre küp (m^3) et en polonais teraz /s/ (maintenant) (en wallon : bâser /z/, one bâse /s/), juz (avec un « z pointé ») /juch/ : déjà (en wallon : ène caje (OW) /ch/) (cage de charbonnage)), en grec : « σαλατα » et en russe « salat » pour le wallon salade.

Toujours à propos du de la langue russe, John Westbury, dans « The status of regressive voicing assimilation as a rule of Russian » (*Texas linguistic forum 1*, 1975, p. 132), a déclaré ce qui suit : « The basis phonetic facts which must be comprehended in any treatment of the voicing of obstruents in Russian are as follows : word-finally, all obstruents (regardless of whether they are paired or unpaired for voicing) appear phonetically voiceless.

Thus /sud/ « lax, court », /suda/ genitive singular [sut] [suda] ; /glaz/« eye »/glaza/ genitive singular [glas] [glaza] ; /pirog/« pie »/piroga/ genitive singular [pirok] [piroga]. »

L'assimilation progressive

Des ressemblances se retrouvent notamment entre le polonais et le wallon : « lekcja czwarta » [tchfarta] comme en wallon dans : « tchivia » /v/ va devenir « li tch'via » /f/ (cheveu), « tchivau » « on tch'vau » /f/ ; latwy /watfy/ : facile. (Ce « l » est normalement barré en polonais.)

La morphologie

Le préfixe « dis- » se retrouve chez les descendants du latin dans « desmanchar » « dismantchî » (défaire, démonter) en portugais, « disfare » en italien (défaire = disfé (OW : dèsfé)), « despojar » (dépouiller = dispouyî) en espagnol, « dezgustator » (dégoûtant = disgostant) en roumain.

La sémantique

La sémantique peut faire l'objet de comparaisons très intéressantes. Ainsi, dans les langues scandinaves, on trouve une traduction différente pour les deux sens de base du mot « homme » comme en wallon (cfr ci-dessus).

Savez-vous qu'il existe un mot se rapprochant de « crompîre » (EW) en slovène (krompir) (pomme de terre), d'« ârmonika » (accordéon) en tchèque (harmonika) et de « papî « (papier) en hongrois (papír) ?

La syntaxe

Idem pour la syntaxe. La suite ADJECTIF + NOM se retrouve aussi en russe et en serbo-croate, tels : crvene kuce : des maisons rouges ; bogata zena : la femme riche (= dès rodjès maujones (CW)), li ritche fème...

Et avec des langues plus lointaines ?

Dans le cadre des recherches sur les universaux, la comparaison entre le wallon et d'autres langues non européennes vaut aussi la peine d'être étudiée.

N'a-t-on pas en arabe : *b(i)troûkîmîyâ : pètrochimîye ; j(ou)grâfîyâ : jèyografîye* ; en indonésien : « gorden » : rideau (W. : gordène), « turis » : touriste (W. : tourisse) ?

En hébreu, *hachana habaa* (= l'anéye qui vint) signifie l'année prochaine (litt. : « qui vient ») et l'article défini se contracte lorsqu'il est précédé de ceraines prépositions comme en wallon : C'èst <u>po L</u>'banke, <u>avou L'</u>min.me ome (= C'est pour LA banque, avec LE même homme). En indonésien, « fille » se traduit soit par « puteri » (fèye = opposé de fils) ou par « gadis » (bauchèle) (opposé de garçon) ; en gaélique, l'accent se porte sur la

première syllabe du mot (comme les toponymes wallons « Mîtchamp » (Michamps au Luxembourg) et « Mâmedi » (Malmedy dans la province de Liège).

Pionnier en interlinguistique, Michel Francard, professeur à l'UCL, s'est penché sur le phénomène de l'épenthèse vocalique dans quelques langues étrangères (Voyelles instables en wallon : proposition pour une approche globale, CILL 7, 1981, 3-4, *Dialectol. en Wallonie*, pp. 169-200).

D'abord en bourouchaski (p. 191). Tandis qu'en proto-bourouchaski, on utilise *sqam (bleu-vert), on dira « isqàm » (au Yasin) et « siqàm » (au Hounza), un peu comme « scole – one sicole » (CW) ; en hindi-ourdou : voyelle épenthétique « I » pour les mots empruntés à l'anglais : ex : school – sikul (u barré) ; en kintandu (dial. kikongo (Congo)), en général, les voyelles épenthétiques I et u pour les mots empruntés au portugais, ex. : escada – kikaàla, escola – (kòòla, espelho – kipélo, cruz – kulùnsi, trombete – tulumbeéta.

En chinois, P. KANTOR, dans *Le chinois sans peine* (Assimil, t. 2, 1982, p. 22) constate que pour atténuer la force de certains verbes, on les répète : « Ri zuo-zuo ba ! » (Assieds-toi donc un peu !) ; « Kan-kan zhèige ! » (Regarde un peu ça !) ; « Ni shuo-shuo ba ! » (Eh bien, vas-y, parle !).

En wallon, on atténue aussi certains adjectifs pour contredire les propos d'un locuteur : – C'èsteut bia, ç'film-là ! – Biabia ! (CW) (- Ce film était beau ! – Pas si beau que ça !)

Toujours en chinois, « le pronom relatif « où », comme tous les pronoms relatifs français, se traduit en chinois par la particule DE » : (NB : il s'agit d'une particule de détermination) (p. 212) :

– l'endroit où je vais : ...de... (= li place èwou-ce qui dj'va (CW) comme en fr.)
– là où j'habite : ... de... (= là wice-ce qui dji d'more (EW) aussi comme en fr.)
– les gens qui : ... de... (= lès djins qui)
– la voiture que : ... de... (= l'auto qui).

On retrouve en wallon et en mandarin le même mot pour traduire « qui » et « que » en français.

Conclusion

Encore naguère, les Wallons se faisaient punir à l'école quand ils parlaient wallon. Sous la torture psychique (la délation, la menace de corvées), ces jeunes enfants ont en majorité dû apprendre le français malheureusement au détriment de leur identité. On peut parler à cet égard de linguicide, à distinguer du génocide, l'anéantissement physique d'un peuple. Ce mépris était dû notamment à une méconnaissance profonde du wallon de la part des enseignants et des dirigeants politiques.

Heureusement, ce temps est pratiquement révolu et comme ailleurs dans le monde, il est temps de passer au « reversing language shift », où l'on voit des jeunes voulant s'exprimer plus librement et plus fièrement dans la langue du pays que les générations précédentes (au Pays de Galles, au Pays basque, en Catalogne, en Bretagne, chez les Maoris de Nouvelle-Zélande, les aborigènes d'Australie).

Afin de promouvoir notre patrimoine wallon, il est grand temps d'évaluer le potentiel culturel et linguistique wallon non par l'étude de nos différences locales menée depuis plus d'un siècle, mais par la globalisation de nos traits d'identité. En d'autres termes, il

s'agit de déterminer objectivement les composantes culturelles des Wallons à l'aide desquelles ils peuvent contribuer à l'enrichissement de notre civilisation occidentale.

Dans cette optique, la connaissance des atouts linguistiques du wallon, langue à part entière du point de vue scientifique, est primordiale notamment par la comparaison avec les langues environnantes et au-delà. L'étude comparée de la syntaxe, de la morphologie, de la phonologie et de la sémantique au niveau synchronique dont on a présenté quelques extraits a abouti à la conclusion que le wallon est un carrefour linguistique incontournable en plein cœur de l'Europe occidentale avec l'anglais, entre les langues germaniques et romanes, deux des trois grands groupes linguistiques du continent.

Outre les formes communes au français, le wallon, c'est-à-dire les quatre dialectes pris sous la forme la moins francisée, possède des caractéristiques propres, partagées principalement avec les langues germaniques et les autres langues romanes et sporadiquement avec des langues plus éloignées comme le serbo-croate, le turc, sans oublier l'esperanto et le latin. Et souvent, cela nous mène plus loin que le stade du vocabulaire auquel on songe d'abord tout naturellement.

De l'« esposicione » italien (en wallon : *èspôsicion*) au « spinat » islandais (spinach en wallon du centre quand le français fait épinard), du « desgostar » portugais (*disgoster* en wallon) au « biljar » serbo-croate (*biliârd* en wallon) en passant par l'auxiliaire « avoir » au passé pour les verbes réfléchis en espagnol (ësiempre se han odiado' devient en wallon de l'est *« is s'ont tofêr hèyou »* alors qu'on dit en français « ils se sont toujours détestés »), l'Europe des langues semble s'ouvrir aux jeunes Wallons si on leur donne l'occasion d'aviver leur soif de connaissances, de débloquer leur peur de parler autrement par la mise en lumière des rapprochements entre la « langue qui est le ciment de notre identité », la « langue de notre accent » et celles des peuples qui nous sont plus proches qu'on ne le croit.

Le mot de la fin

Dans le journal *Le Monde*, M. Ambroise-Rendu, un Occitan, écrivait : « A ceux qu'effraient les expériences de bilinguisme, les occitanistes répondent qu'une bonne connaissance de la langue d'oc constitue la meilleure préparation qui soit à l'étude de toutes les langues latines. Qu'elle renforce la qualité du français plutôt qu'elle ne l'affaiblit. » (« La reconquête passe par l'école, Voyages en Occitanie », *Le Monde*, 16 mars 1977)

Pour nous, il s'agit de bien plus, vu notre situation « géolinguistique » centrale.

Rèsumé è walon

Li walon è-st-one langue qu'a 4 dialèkes avou 43 sons èt diftongues, ça vout dîre 7 dipus qu'è francès. S'on studîye li fonolojîye, li morfolojîye, li sèmantike èt l'sintacse do walon, èt s'on r'mèt tot ça avou lès langues autoû d' li, èt surtout l' francès, on s'aporçût qu' gn-a bran.mint d'pus d' difèrinces qu'on n' crwèt : 27 di bâse en fonolojîye, 54 en morfolojîye èt 115 po l' sintacse sins compter lès moncias d' difèrinces di sins. On profèsseûr di l'ULG, Léon Warnant, a min.me trové qui l'walon aveut d'pus d' mots avou one sillâbe qui l'anglès !

L'intèrlingwistike, qu'a stî lancîye pa on Danwès, Otto Jespersen, pêrmèt èto d' vôy ci qu' raprotche li walon d's-ôtès langues dipus qui l' francès. C'èst sûr – èt l'istwêre li mostère bin – qui l' walon, qui s' trouve tot près do néèrlandès èt d' l'alemand, a stî influwincé pa cès langues-là. L'anglès, li grande soû jèrmanike, a dès traîts lingwistikes qui r'chonenut au walon.

Insi, en fonolojîye, au c'mincemint do mot, on trouve dès combinaîsons come en néèrlandès (sn- : snazer – sneeuw ; zw- : zwèper – zwart ;.), en-anglès (dj- : djurer – judge ; skw- : skwêre – square) èt en-alemand (chl- : chlin – Schlange).

En morfolojîye, « rosti » si dîrè roosteren en néèrlandès, « lèpe » lip po rôtir èt lèvre è francès. « Ci meur-ci èst 10 mètes hôt », deze muur is 10 meter hoog, ce mur a 10 mètres de haut.

L'adjèctif qu'èst sû pau nom en-anglès n'èst nin one saqwè d' drole po lès Walons : a red house èst bin « one rodje maujone » (CW), « ine rodje mohone » (EW). To throw away, c'èst nosse « taper èvôye », to brush away, « broucheter èvôye ».

On « chorsè » à Bastogne (SW), ci sèrè Schürze en-Alemagne *(un tablier)*, sie denken aneinander, « is pinsenut à n-on l'ôte », chacun pense à l'autre *(litt : à l'un l'autre)*.

Do Grand-Duché à l'Islande, gn-a nosse mot « famile » qui s'prononce tos costé avou l'son « l ». Lès langues scandinâves ont deûs difèrints mots po homme è francès, come man èt mens en néèrlandès, « djin » èt « ome » è walon.

Lès langues romanes, bin sûr, come èles vègnenut do latin, si r'chonenut fwârt inte zèles èt, en waîtant l' vocabulaîre, li conjugaîson, on pinsereut qu' li walon richone dipus au roumin, à l'èspagnol, à l'italyin, au portuguès èt dès pus p'tités langues come li corse, li catalan ou l'ocsitan, qui l'francès. Nos sèrins pus latins (èt pus jèrmins) qu' lès Francès ! Li latin, leû mére come li nosse, li walon n' s'ènn'a nin d'trop distatchî quand on vèt « sorodje » (ou bia-frére) po sororius *(beau-frère)*, « strin » po stramen *(paille)*, « fachî » po fasciare *(emmaillotter)*.

Grâce à Jules Feller, li prèmî qu'a tûzé sérieûsemint à dès régues po scrîre li walon, noste ôrtografîye si raprotche di régues qu'on vèt tos costés dins l'monde. Insi, dins l's-èpronts au grèk èt au latin, li « ph » a stî remplacé pa « f » en danwès, en-èspagnol, en-èstonyin ; « th » pa « t » en portuguès, en-italyin, en norvéjyin ; « ch » pa-d'vant « r » pa « c » en roumin, en italyin,. come dé nos-ôtes : tèlèfone, tèyâte, crétyin,.

Come è walon, li son « è » si r'touve dins aritmetica en-italyin, aritmètike, è walon,. On dit Sbaen *(Espagne)* en galwès avou sb- au c'mincemint comme « sbârer » dé nos.

On Russe prononcerè « salade » come nos-ôtes avou on /t/ au d'bout ; on-Islandès, ça n' lî chonerè nin drole qu'on dîye *« malade »* avou /t/ pace qui li, i dit bin « öld » avou /t/ mins « dagur » avou /d/.

Foû d' l'Eûrope èt d' sès langues, gn-a dès fénomin.nes lingwistikes qui sont lès min.mes qu'è walon èt ça pout fé avancî li r'chêrche dins li stude dès-univèrsaus.

Po fini, i n' faut rovyî qu'on-z-a tapé l' walon à l'abat dès dîjin.nes d'anéyes d'asto. L'ensègnemint, en pûnichant lès cias qu' causin.n walon, èt l' politike s'ont mètu èchone po r'niyî l'walon. Asteûre, dins l' monde, on vèt on reversing language shift qui mostère dès djon.nes prèt's à disfinde leû langue èt leû culture pace qu'on l'zeû a mostré qu'èlles avin.n dè l' valeûr. C'è-st-à nosse toû d' présinter leûs vraîyès valeûrs po qui nos n' fuchanche jamaîs pus onteûs d' nos-ôtes !

VII

LE WALLON DE DEMAIN : PROBLÈMES TECHNIQUES

VII. 1

LE GUÊPIER ORTHOGRAPHIQUE

Lucien Mahin,
Li Ranteule & Soce des Rcåzeus

Je n'ai jamais rencontré de pycho ou de sociologue qui ait pu m'expliquer le phénomène suivant. Notre société *a schovè-st evoye* (s'est débarrassée de) un tas de lois et de complexes en matière de contraintes sociales, politiques, morales, religieuses. Elle a adapté continuellement sa technologie en fonction des avancées de la science. Elle a même réformé ses institutions en profondeur malgré l'imbroglio linguistique belge.

Mais quand il s'agit de transformer quelque chose pourtant sans importance objective, comme l'orthographe, on assiste à un déchaînement de passions complètement *fû mezeure* (démesuré).

Ce phénomène concerne de nombreuses langues. Rappelons au hasard, deux événements récents.

Il y a deux-trois ans, les Français (et les Belges) ne parvinrent pas à se mettre d'accord pour créer des féminins pour de nombreux métiers.

Après dix ans de rencontres entre spécialistes, dix pays entièrement ou partiellement germanophones (dont la Belgique) ne parviennent pas à remplacer les ph par f, ou à supprimer les majuscules aux substantifs, des mesures qui apparaissent éminemment logiques aux non-germanophones. Quand l'Allemagne adopte finalement quelques modifications mineures le 1er juillet 1998, plus de 50 % des Allemands se disent frustrés, parce qu'on ne les a pas consultés.

Il existe néanmoins des contre-exemples. Sur les cinquante dernières années, les Néerlandais ou les Danois ont effectué au moins chacun deux ou trois réformes orthographiques, toujours dans le sens d'une simplification.

Les quelques Wallons (500 individus ?) qui savent écrire leur langue sont des gens imprégnés profondément de l'*a priori* suivant concernant l'orthographe : c'est un dogme qu'on ne discute pas, comme le mystère de Trinité pour les chrétiens ou la consommation d'alcool pour les musulmans. A tel point que, lorsque j'ai fondé la *Soce des Rcåzeus d' Walon* en 1995 (voir chapitre de Louis Baijot), j'ai demandé qu'on ne discute jamais d'orthographe pendant les réunions, cette question étant cause de disputes inutiles et anti-productives.

Eco ôte tchwè (autre exemple de réaction épidermique). Au congrès de Charleroi sur la normalisation du wallon, en mars 1996, un *waloneu* était offusqué du *betchfessi scrijha* (graphie en diasystème) xh, tout simplement parce que, par convention, dans le système Feller, la lettre X n'existe pas en wallon.

Pourtant une langue n'est respectable et respectée que si elle est écrite et que si elle est écrite toujours de la même façon. C'est ce que Liliane Jagueneau, une activiste du Poitevin-Saintongeais, appelle l'idéologie orthographique.

Dans ce livre, nous sommes donc obligés, bon gré mal gré, d'aborder la question. Et, par conséquent, d'entrer dans des considérations techniques qui vont peut-être rebuter certains lecteurs. Qu'ils veuillent nous en excuser !

Alez, hay, dabôr ! I fåt çk' i fåt ! (En avant !)

Orthographe et normalisation

Théoriquement, la question orthographique et la question de la normalisation sont deux problèmes différents. L'orthographe c'est : comment écrire les mots, en wallons régionaux ou en wallon commun. La normalisation, c'est quelle forme retenir, dans la langue commune, pour un mot qui se prononce différemment d'une région à l'autre ?

Si les mots se prononcent différemment et que les principes de notation sont eux aussi différents, les écritures sont forcément très différentes et non lisibles à priori par le lecteur d'une autre région. C'était le cas avant 1900. « Maître » s'écrivant *maisse* à Liège et *moesse* à Charleroi. On a l'impression de deux langues différentes. Nous appellerons ce cas « contexte 1 ». Il correspond à l'orthographe pré-Feller.

Si les mots se prononcent différemment et que les principes de notations sont les mêmes, et si ces principes de transcription sont associés à la phonétique, on obtient des orthographes assez différentes d'une région à l'autre. Mais chaque lecteur peut prononcer comme le scripteur dans son accent original, et comprend la phrase, vu l'unité du wallon. Par exemple *mêsse* (Liège, Namur) et *mwêsse* (Charleroi, Ardenne méridionale). C'est le « contexte 2 », correspondant à l'orthographe Feller. On pourrait l'appeler orthographe normativée.

Si les mots se prononcent plus ou moins de la même façon et que les transcriptions sont différentes, on complique inutilement la lecture. Par exemple : *mêsse* (Liège, 1995), *mésse* (Nivelles, 1995) et *maîsse* (Namur, 1995). C'est le « contexte 3 », correspondant aux dysfonctionnements des principes Feller.

Si les mots se prononcent différemment, en fonction des accents régionaux, mais que, néanmoins, la transcription est la même, on a ce qu' on appelle une orthographe et une langue normalisée à l'écrit. Dans notre exemple, on pourrait écrire soit *mêsse* ou *maîsse*, (forme majoritaire) ; soit *mwêsse* ou *mwaisse* (forme originale), mais une seule des quatre graphies. Mais à l'oral, chacun aurait la latitude de prononcer *mêsse, mésse, mwêsse* ou *mwésse*. C'est le « contexte 4 », encore appelée *rfondu* ou *rifondu walon*.

Cette transcription unique peut obéir au système Feller. Dans ce cas, le contexte 4 se moule intimement au contexte 2. Mais comme par essence, la transcription Feller suit de très près la prononciation, la latitude de conserver des accents différents est plus faible. Par exemple, si on écrit *maîsse* à la namuroise, on pourra difficilement prononcer *mwêsse*.

Cette option correspond à une unification par les parlers centraux. On en reparlera sous le nom de « proposition J. Viroux ».

Cette transcription unique peut aussi *aler rcweri* (récupérer) des graphies anciennes, non logiques phonétiquement, mais que les gens prononçaient justement chacun d'après son accent. Dans ce cas, le contexte 4 puise en partie dans le contexte 1. Par exemple, « xh » se prononce « h » aspiré à Liège et « ch » ailleurs. *Daxhlet* se prononcera *Dah'let* (H aspiré guttural, ach-laut allemand) à Liège est Dach'let à Paliseul. C'est ce qu'on appelle un diasystème ou, en wallon, *betchfessi scrijha* (graphie tête-bêche). On reparlera de cette orthographe, très indépendante des habitudes actuelles, sous l'appellation de *rfondu « hard ».*

Enfin, on peut rechercher une transcription unique ne s'écartant pas des graphies déjà présentes dans le systèmes Feller, mais corrigeant les anomalies signalées dans le contexte 3. C'est ce qu'on a appelé *rfondu « soft ».*

Ces quelques préambules nous ont obligé, *el vuxhe nel vuxhe* (que l'on le veuille ou non), à entrer dans le vif du sujet. Nous avons déjà parlé d'orthographe Feller, d'orthographe ancienne, de diasystèmes. De quoi s'agit-il donc exactement ?

Commençons par le commencement, par ordre chronologique, c'est-à-dire l'orthographe ancienne, ou plus exactement :

Les orthographes anciennes

En effet, l'orthographe ancienne ne constitue pas un système unique. On peut la définir par : tout ce qui s'est écrit dans les cercles littéraires avant 1900, ou par les écrivains régionaux non affiliés aux sociétés littéraires avant 1940.

Ça vous dirait de faire connaissance sur pièces avec ces orthographes anciennes ?

Un des reproches les plus consistants envers certaines d'entre elles est le manque de segmentation. C'est-à-dire que les sons de la langue sont reproduits, mais les coupures ne correspondent pas toujours à la succession des mots. Par exemple dans Bernus (L. BERNUS, *Les deux baudets,* 1873, in : éd. analstatique, Ed. Nauwelaerts, Beauvechain, 1995, modèle d'écriture ancienne ouest-wallonne), la finale -nut de la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent est présentée par un mot distinct.

Orthographe originale :
Mai arrivét dain l'fond d'Goblot,
Deux rattindeux vude nu du Bot !
I strindèt à leu guette !
I sautelle nu su l'sin qu'a lès liards dain s'malette

Orthographe Feller classique :
Mês arivés dins l' fond d' Goblot,
Deûs ratindeûs vud'nut du bos !
I strindèt à leûs guètes
I sôtèl'nut su l' cin k' a lès liârds dins s' malète.

Mais arrivés dans le fond de Goblot,
deux agressseurs sortent du bois.
Ils les rattrappent.
Ils sautent sur celui qui a l'argent dans sa malette.

Fait exception l'écriture liégeoise ancienne, où la segmentation est maîtrisée. Il faut dire que c'est déjà une orthographe normativée par des sociétés d'écrivains, alors que les autres sont largement personnelles. En voici un échantillon (S. DÈ HARLEZ, *Les Hypocondes,* 1758, in : *Théâtre liégeois*, éd. revue et annotée par J. BAILLEUX, J.-G. CARMANNE, Liège, 1854, modèle d'écriture ancienne est-wallonne) :

Orthographe originale :
Aoi, qwand vos sârez mi histoire,
Vos prindrez pitié di m'pauv' coirps.
Vos k'nohez mes vîs accidints
Hoûie, tos ces-là ni m'fet pus rin ;

Orthographe Feller classique :
Awè, cwand vos sårez mi-istwére,
Vos prindréz pitié di m' pôve cwér.
Vos k'nohéz mès vîs-aksidints
Oûy, tos cès-là ni m' fèt pus rin.

Sûrement, quand vous connaîtrez mon histoire,
Vous prendrez pitié de mon pauvre corps.
Vous connaissez mes vieux accidents.
Aujourd'hui, ces derniers ne me font plus rien.

Notons que Henry FORIR (*Dictionnaire liégeois-français,* Severeyns et Faust, Liège,1866), vers 1860, propose une orthographe très indépendante de celle du français.

Vierna (gouvernail) *Li bârai d'on vierna. On paï sins rligion, c'ess-t on batai sins vierna. Dir ki lè peûp son fai po lè roi, c'est dire ki lè batai sont fai po lè vierna ; ritoûrné l' vierna.* [La barre de gouvernail. Un pays sans religion est comme un bateau sans gouvernail. Dire que les peuples sont faits pour les rois, c'est dire que les bateaux sont faits pour les gouvernails.]

Vierné (manier le gouvernail) *Ji viernaie, nos viernan ; Bodgîv, vos n'savé vierné.* [Je gouverne, nous gouvernons. Bouge-toi ! Tu ne sais pas manier la barre.]

Viernech (conduite d'un bateau) *Vo knohé bin l'viernech.* [Vous connaissez le maniement du gouvernail.]

Vierneû (timonier) *Ni lèî nin pârti voss batai sin on bon vierneû. Li vî vierneû des moir* [Ne laissez pas partir votre bateau sans un bon timonier. Le conducteur des morts : Caron, nocher des enfers.]

Ziblenn (zibeline, martre de Sibérie) *Lè pu neûrè ziblenn c'è lè pu bel.* [Les zibelines les plus noires sont aussi les plus belles.]

Zinglé (fouetter) *Ji zinguel / Ji zinglaie. On-z-a stu zinglé l'pôf biess pask'el hoûléf.* [Je fouette, nous fouettons. On a fouetté le pauvre animal parce qu'il hurlait.]

Zultan, zultânn (sultan) *Li palâ dè zultan. Il è fîr kom on zultan. Li zultânn favoritt* [Le palais du Sultan. Il est fier comme un sultan. L'odalisque, femme de sérail destinée aux plaisirs du Sultan].

Notez que l'orthographe de Forir n'inscrit pas les marques grammaticales (S du pluriel) et lie au verbe le pronom qui le suit (*bodgîv*). Constatez également que les deux systèmes liégeois anciens tiennent compte des sons longs, qui sont marqués par un accent circonflexe.

Ce n'est pas le cas de Pierre-Joseph Dosimont, dont l'écriture contient très peu de signes diacritiques (accents) (P.-J. DOSIMONT, *L'Ardenne ragaiychante,* 1934, manuscrit inédit, modèle d'écriture ancienne sud-wallonne).

Orthographe originale :
Enfin, choutez, nosse dame,
Vos astez feu et flamme,
Et v'trovez tant d'ergons
Qu'à l' fin, dju n'n'ai bin m'sôn.
Ça m' gène du f'fé do l' ponne...

Orthographe Feller classique :
Anfin, choûtéz, nosse dame,
Vos-astéz feû èt flame
Èt v' trovéz tant d'ergons
Qu' à l' fin, dju 'nn' ê bin m' sôn.
Ça m' jène du v' fé do l' pon.ne.

Enfin, écoutez, madame.
Vous êtes feu et flamme
Et vous trouvez tant d'arguments fallacieux
Qu'à la fin, j'en ai marre.
Ça me gène de vous faire de la peine...

Remarquez ici le redoublement des consonnes, comme en français (flamme), qui est un trait commun à toutes les graphies anciennes. De même le maintien, comme en français, du G valant J (ça m' gène).

Louis Loiseau à Namur (L. LOISEAU, *Fauves et tchansons walonnes,* 1892, in : *Anthologie des poètes namurois,* de L. & P. MARÉCHAL, Impr. Dubois, Namur, 1930, modèle d'écriture ancienne centre-wallonne) conserve aussi le G, mais il montre déjà une certaine créativité, en proposant la graphie oè, à la place de la graphie oi que vous trouviez ci-dessus à Liège chez Dè Harlez.

Orthographe originale :
Nos irans coude des neûges au boès,

Digeuve Djean-Pierre, dji m'è rafie,
Dispétchans-nos ratte, car dji croès
Qu'il est grand timps, mi p'tite djolie.
N'ètindoz nin dins les bouchons
Les tchants djoèyeûx des p'tits mouchons ?

Orthographe Feller classique :
Nos-îrans coude dès neûjes ô bwès,
Dijeûve Djan-Piêre, dji m'è rafîye,
Dispétchans-nos rade, car dji crwès
Qu'il èst grand tins, mi p'tite djolîye.
N'ètindoz nin dins les bouchons
Lès tchants djwèyeûs dès p'tits mouchons ?

Nous irons cueillir des noisettes au bois,
Disait Jean-Pierre, je m'en réjouis d'avance
Dépêchons-nous rapidement, car je crois
Qu'il est grand temps, ma petite jolie
N'entendez-vous pas dans les buissons
Les chants joyeux des petits oiseaux ?

Le oè, sans accent (oe), est une graphie qui est proposée actuellement à la réhabilitation. Tout comme le xh, qu'on retrouve dans la littérature ancienne est-wallonne, et plus particulièrement à Malmedy (H. Bragard, *Armonac wallon do l' Saméne po l' an 1899*, in : *Li vî Sprâwe*, 50, 1998, modèle d'écriture ancienne de l'extrême Est wallon).

Orthographe originale :
Ossu, po cist' ânée, du s' matante Poèsie
Elle a sav' agaimter des bellès racontroûle
Bin tourné, bin rimé et pléne du fantaisie
Qui vlèt qwand 'll' ahayët qu'on rixhe ou bin qu'on choûle.

Orthographe Feller classique :
Ossu, po ciste ânée, du s' matante Powèsîe
Elle a sav' aguêm'ter dès bèlès racontroûles
Bin toûrnées, bin rimées èt plénes du fantêsîe
Qui vlèt qwand 'le ahayèt qu'on rihe ou bin qu'on tchoûle.

Aussi, pour cette année, de sa tante, la Poésie,
Elle a su attirer des belles histoires
Bien composées, bien rimées, et pleines de fantaisie
Qui veulent, quand elles plaisent, qu'on rie ou bien qu'on pleure.

Les spécialistes constateront que, du moins dans cet extrait, le « xh » est utilisé seulement quand, ailleurs en Wallonie, il prend une valeur « ch » ou « j » (qu'on rixhe = qu'on

rîche). Par contre Bragard, un précurseur dont on a déjà parlé dans le chapitre sur Malmedy, n'emploie pas « xh » pour le H aspiré que les spécialiste appellent « h » primaire, comme ici dans *ahayî.*

C'est l'occasion de faire connaissance avec cette graphie typique du wallon ancien qui se retrouve dans de nombreux noms de personnes et de lieux.

La graphie xh

Tout d'abord, voici une précision de taille pour les analphabètes que nous sommes pratiquement tous. Un analphabète est une personne qui ne sait ni lire ni écrire la langue du pays où elle vit. Or 99.9 % des Wallons ne lisent ni n'écrivent le wallon.

Pour nous, analphabètes maintenus dans cet état par l'establishment francophile de la Belgique, même après régionalisation, « xh » est lu indistinctement « ks ». Rue des trixhes sera lu « trikses », « Daxhelet » sera lu « Daksëlet », même par les gens dont c'est le propre nom de famille ! « Fexhe » sera lu « Fekse ». Comment pourrait-il en être autrement ? Aucun programme scolaire ne nous a parlé du wallon, encore moins de ses graphies anciennes.

Or, en wallon, « xh » peut se prononcer, suivant les mots et les régions : « h » (*xhoûtî* à Liège) ; « ch » (*Xhizogne* à Bastogne), voire comme le ich-laut ou le ach-laut allemand *Åxhe* (Aix-la-Chapelle), *on xherfon* (bousier, sorte de scarabée). Cette prononciation à l'allemande est variable d'une région à l'autre, et s'étend sur toute la Haute-Ardenne.

Quand nous apprenions le néerlandais en 6e de ce qui s'appelait les humanités, le professeur *a yeu branmint des rujes* (a éprouvé bien des difficultés) à nous faire prononcer le G. Sauf pour un d'entre nous, Jean-Marie Maréchal, qui provenait de Vecmont, près de Laroche. Dès la première tentative, il vous sortait un *ik heb geen geld* comme un Hollandais de Maastricht. Bien après, je devais découvrir avec émerveillement (et rage qu'on m'ait ainsi frustré de cette partie de la culture de mon pays) que mes compatriotes, Ardennais comme moi, n'habitant même pas à 50 km de chez moi, prononçaient coxhe (*cohe, coche* = branche), *kinoxhe* (*cunoche, kinohe* = connaître), uxh (*ouh, uch* = porte) avec les sons typiques de l'allemand et du néerlandais.

Les noms avec lesquels les écoliers du XXIe siècle pourront s'exercer, au cours de wallon, à prononcer le ich-laut et le ach-laut, sinon, le H très aspiré, ne manquent pas :

Noms de villages : Moxhe, Xhendelesse [hin.n'lèss], Xhendremael [hin.n'mâl], Xhoris, Xhénemont (Battice), Xhignesse (Hamoir).

Noms de personnes : Bixhain, Barxhon, Brixho, Daxhelet, Defexhe, Deleixhe, Delsupexhe, Xhisogne, Xhaard, Xhardé, Xhardez (*hårdé/chârdè* = édenté), Xhayeteus (*hayteu/chayteu* = ardoisier), Xhayet, Xhenceval, Xhignesse, Xhoffer, Xhoffray, Xhohier, Xhonneux, Xhoris. Vous en trouverez d'autres, en cherchant bien, dans le dictionnaire des noms de famille en Belgique romane de J. Herbillon et J. Germain.

Sortant de nos frontières, nous rencontrons également la graphie « xh » en albanais et en macédonien, soit à l'autre extrémité de l'ex-empire romain germanique. Ainsi Mère Theresa, une Macédonienne, s'appelle en fait Agnès Gonxha Bojaxhin. J'aurais tendance à prononcer ce nom avec des « CH » ou des ich-laut, comme en Haute-Ardenne.

Les lecteurs érudits – il n'en manquera sûrement pas – me diront si le graphe « xh »

n'était pas, dans la culture de ce grand ensemble qu'était l'empire romain germanique, auquel nous avons appartenu pendant de nombreux siècles, une manière de noter, dans les langues des peuples des marges de l'empire, un son qui variait d'après les dialectes entre le « h » aspiré et le « ch », en passant par les gutturales ach-laut et ich-laut. Quand les Espagnols, qui ne possèdent pas le « ch », ont repris la lettre équivalente, le « chin », des arabes, par exemple pour le symbole de l'inconnue en algèbre, ils ont utilisé « x ». C'est encore la valeur actuelle de cette lettre en catalan. Le nom de la jeune chanteuse catalane Xuxa, se prononce Choucha. Il est donc possible que, avant la Renaissance, les langues européennes d'alphabet latin, en contact avec les langues à alphabet cyrillique ou arabe, utilisaient « x » pour le son « ch ». Dès lors « xh » signifiait tantôt « ch », tantôt « h ».

Mais, selon André Gauditiaubois, le X de la graphie « XH » serait tout simplement une croix que les scribes mettaient devant le H pour dire que ce H se prononçait.

Donnez-moi confirmation ou infirmation !

Cette possibilité de deux prononciations wallonnes actuelles pour une seule forme graphique ancienne se rencontre aussi pour :

La graphie « ea »

Comment prononcer un nom de famille comme : Sarolea ? Même marque de l'analphabétisme dont nous parlions tout à l'heure, nous prononcerions tous *Sarolé.a* ou *Sarolèya.*

Au fait, le graphe « ea » apparaît en fin de mot pour signifier qu'on prononce tantôt « ê », tantôt « ia » d'après qu'on se trouve sur les provinces de Liège et Luxembourg d'une part, ou Namur, Brabant ou Hainaut (wallons) d'autre part. C'est la terminaison de nombreux mots, correspondant au suffixe français -eau, et au picard -iô, tous les quatre provenant du suffixe latin -ellum.

Voici quelques exemples de mots contenant ce suffixe : *bê/bia* (beau), *pê/pia* (peau), *tchapê/tchapia* (chapeau), *vê/via* (veau), *tchestê/tchestia* (château) *lècê/lacha* (lait), *pourcê/pourcha* (pourceau, cochon), *wahê/vacha* (cercueil), *sèyê/saya* (seau), *solê/solia* (soleil).

La graphie ancienne « ea » était parfois écrite avec un « l » supplémentaire (« eal »), par exemple dans Barveal une graphie d'archives de Barvaux-en-Condroz (Barvê/Barvia). C'est aussi sous cette forme que notre suffixe a passé le Channel avec Guillaume le Conquérant et se retrouve dans l'anglais *veal meat* (viande de veau).

On rencontre aussi le « ea » dans certains noms propres : Donnea (Donê/Donia = petit Denis), Sarolea (Sarolê/Sarolia). Mais, contrairement à xh, le graphe « ea », à ma connaissance, n'a pas pénétré dans les noms communs du wallon écrit ancien.

Quant au « xh », il a été supprimé par le système phonétique-analogique Feller. Mais, ce fameux système Feller, de quoi s'agit-il exactement ?

Avant d'en parler, faisons un détour par le mouvement intellectuel qui l'a précédé et dont il dérive, caractérisé par l'utilisation de la notation phonétique.

Les orthographes phonétiques

A la fin du XIXe siècle, les langues régionales, les « patois » comme on les appelait alors, suscitent beaucoup d'intérêt auprès des linguistes européens, les Allemands en particulier. L'école dite des néo-grammairiens prétend avoir trouvé les lois universelles de la phonétique. Pour vérifier leurs hypothèses, ils se mettent à étudier toutes les langues à leur portée, surtout les « patois ». Ils notent les sons avec un système rigoureux « un son – un graphe ». Ce système séduit quelques *waloneus* comme Paul Marchot de Saint-Hubert, qui vont écrire suivant une orthographe très proche de ce système. C'est la simplification extrême où baguette s'écrit bagèt. En voici un petit extrait (Paul MARCHOT, *Le patois de Saint-Hubert,* Impr. E. Bouillon, Paris, 1890) :

Orthographe originale :
Kanupèrsil, lu bwêsal do jèyan.
I gn avè on côo, on prins k'avè on valè. Il órè volu, l' valè, ënn alè a l' tchès. Sa fê k' lu rwè a kózè ó gârt, k'il oy lu bontè d' minè s'valè, po vèy lè-z-aforè.
Sa fê k'on djoû, lè vla pórti din lè bwè.
A to s' porminan, il a pyèrdu l' fi do prins.
La l' pôof valè ki n' savè du ké kostè ënn alè. I mont dusor o-n óp, po vèy s'i n' vêrè nin on'klartè.

Orthographe Feller classique :
Kanupèrsil, lu bwêçale do jèyant.
I-gn-avèt on côp, on prince k'avèt on valèt. Il ôrèt volu, l' valèt, ënn' alè à l' tchèsse.
Ça fêt k' lu rwè a côzè ô gârde, k'il oye lu bontè d' minè s'valèt, po vèy lès-aforèts.
Ça fêt k'on djoû, lès v'là pôrtis dins lès bwès.
A tot s' porminant, il a pièrdu l' fi do prince.
Là l' pôve valèt ki n' savèt du ké costè ënn' alè. I monte dussor on-ôbe, po vèy s'i n' vêrèt nin one clartè

Jules Feller, professeur d'athénée à Verviers est séduit par ce système. Mais il sent bien que les traditions des écrivains wallons, déjà bien établies à Liège depuis plus d'un siècle, ne s'accommoderont jamais d'un système si différent des réflexes de lecture classiques. Deuxième constatation : Jules Feller a résidé quelques années en Gaume et est donc peut-être le premier grand *waloneus* a avoir le souci d'écrire plusieurs variétés du wallon. D'où la naissance d'un système d'orthographe qui portera son nom.

Le système Feller

Le système Feller, présenté à un concours de la SLLW au début du siècle, primé et adopté par cette société, a les caractéristiques suivantes.

1) Segmentation de phrase. C'est naturel et attendu, vu les fausses sections (« mécoupures ») des orthographes spontanées, que nous avons constatées ci-dessus chez Bernus. Feller sépare donc chaque mot l'un de l'autre, mais pour rendre compte

systématiquement par écrit des phénomènes de liaison, il a la malencontreuse idée de proposer de marquer cette liaison par un trait d'union. Dès lors, au niveau de la segmentation de la phrase en mots, un mot étant un groupe de lettres entre deux intervalles, on assiste à un pas en arrière par rapport aux traditions orthographiques liégeoises « pré-Feller ». Voici par exemples des bouts de phrases écrits en Feller qui illustrent ce propos.

i-n-a-st-in-ârtisse

dès-ôtes-aujîs-èfants

Ces séquences, qui apparaissent à l'œil comme des mots composés complexes du style noms d'indien (bison-courageux-né-le-jour-de-la-grande-pluie), sont en fait des phrases de plusieurs mots indépendants. La première « il y a un vétérinaire » en liégeois et la seconde « d'autres enfants dociles » en namurois.

2) Conformément à la phonétique, suppression des consonnes doubles : baguette, aller ✚ *baguète, aler.*

3) Conformément à la phonétique, grande importance attribuée au caractère des voyelles courtes, longues, nasalisées : *dj' aveû* (Liège) se note différemment de *dj' aveu* (Namur), le eu, dans ce cas représente un e court *(dj' avë).* Notation systématique des sons é, è, ê : dès, lès, c'èst.

4) Contre la phonétique, maintien des finales muettes du français, mais parfois simplifiées : *tins, timp* ou *timps* (temps), *fwèrt* (fort), *nos* (nous).

5) Contre la phonétique et certaines graphies pré-Feller comme le système Forir, maintien dans certains cas, des lettres marquant les rapports grammaticaux (« s » au pluriel des noms et à la 2e personne du singulier des verbes, mais pas de « ent » à la 3e personne du pluriel).

5) Contre la phonétique, systématisation du « e » muet analogique du français en fin de mot, surtout féminin : l'ancien *in' coid'* ou le *pauv'* de ci-dessus deviennent *ine cwède, di m' pôve.* Les élèves de Feller vont étendre la règle et aller jusqu'à introduire ce « e » muet à l'intérieur des mots, « à la française », *sot'ni, rat'na* deviennent *soteni, ratena* (soutenir, retenue).

6) Contre la phonétique, conservation des consonnes sonores en fin de mot, si elles sont attestées dans le dérivé ou par la conjugaison. *Ène gade* se prononce *èn' gat'* mais on retrouve le « d » dans *on gadot ; on Belje* se prononce *on Belch'* mais on retrouve le J dans *Beljike ; dj' arive* se prononce *dj' arif'* mais on retrouve le « v » dans nos arivans.

7) Le projet d'élimination totale des diphtongues non nasales (au, ai, ei, eau, etc.), conformément à la phonétique, se heurte à l'opposition farouche des cercles d'écrivains. « ei » et « eau » tombent les premiers, de même que « au » et « ai » à Liège après quelques décennies. Par contre, ces deux derniers résistent jusqu'à nos jours à Namur. Pour les nasales, tout le monde accepte, après cinquante ans de lutte, la suppression de tous les trigraphes (ain, ein), mais Calozet, en 1944, utilise encore « ain ». Dans le centre et l'ouest-wallon, on tolère jusqu' à nos jours « en » à côté de « an » pour des mots introduits récemment du français : Namur : embêter, *ça a sti faît en nwâr, n's-estin.n' en France* ; Liège-Luxembourg : *ambêter, ça a sti fêt an nwâr, n's-estins an France.*

8) Dans les domaines des consonnes homologues notant le même son, on a supprimé partout, actuellement, comme le demandait Feller, le « g » homologue du « j » : *les djins, on viadje, li Beljike, sins jin.ne* (les gens, un village, la Belgique, sans gène). Mais Wartique

(Namur), en 1954, écrit encore : *les dgins, on viadge, on gendârme.* Le son « s » se rend toujours, dans nos textes Feller d'aujourd'hui, par quatre lettres différentes (c, ç, s, ss), le son « k » par quatre (c, k, qu, q), le son « z » par 2 (z, s).

Très lentement, et avec les amendements qu'on a vus, et qui sont chaque fois un retour en arrière, le système Feller va être adopté d'abord par la société de Langue et de Littérature Wallonnes de Liège vers 1900, par les autres sociétés littéraires (Liège, Namur, Charleroi) entre 1920 et 1950, ensuite par tous les écrivains indépendants (1970 ?) et enfin par tout scripteur de mots ou phrases en wallons (1990 ?).

Les conséquences de l'adoption du Feller

Les phénomènes suivants peuvent être considérés comme liés à l'adoption du système Feller.

Tout d'abord, la production écrite dans les wallons locaux est stimulée. Car chaque locuteur est légitimé dans une écriture conforme à la prononciation exacte de sa micro-communauté.

La recherche lexicale prend un essor remarquable, avec une accumulation étonnante de plus de 400 dictionnaires et lexiques. Les lexicographes, ces chercheurs de mots wallons, amateurs éclairés ou professionnels, ont en effet l'occasion, à côté des mots typiques, de signaler les moindres prononciations locales des mots connus ailleurs ou empruntés récemment du français.

On assiste inéluctablement à un transfert de compétences en ce qui concerne la gestion de la langue wallonne. Administrée précédemment par des cercles d'amateurs représentant la bourgeoisie, c'est-à-dire impliqués dans l'économie et la politique, elle est prise en charge maintenant par des noyaux de scientifiques universitaires de philologie romane, sans contact avec les milieux économiques et politiques. Ceci n'est pas sans conséquences quand on constate par exemple combien les milieux d'affaires catalans ont eu un impact important sur le développement de leur langue.

Drapé de leur froide « objectivité scientifique », les nouveaux maîtres de la langue wallonne restent tout à fait extérieurs au mouvement politique wallon. Exception faite de certains Malmédiens, chez qui activité politique et activité littéraire wallonne sont liées. Mais ceci a causé également, on l'a vu, des dissensions internes.

Ceux que les *moderniveus* vont appeler « le parti unique » va privilégier, dans le développement de la langue, l'écrit littéraire par rapport à l'écrit banal, d'où la devise *wêre min bon* (la qualité plutôt que la quantité). Ceci peut être considéré comme une avancée, entre autres pour établir le statut du wallon comme langue à part entière. Mais, du fait qu'on délaisse complètement le développement de l'oral, c'est également un formidable recul.

En matière de vocabulaire, les seules choses intéressantes sont les mots originaux « attestés » chez des « locuteurs natifs ». Le reste de la problématique orthographique, par exemple l'orthographe des mots d'emprunts au français ou la traduction français-wallon dans un monde où l'expression en français se transforme du tout au tout, sont des réalités tout à fait négligées, puisque ne concernant pas la chose littéraire. Ecouter un wallon déjà

connu, et donc le parler, devient presque inutile puisque toute l'information sur l'accent se trouve dans l'écrit.

Peut-être le fait le plus négatif, la planification orthographique sur un principe unique, mais menant à des réalisations orthographiques différentes pour chaque région et sous-région, que constitue le système Feller, retarde ou écarte l'idée d'une forme commune de la langue. Le phénomène est poussé à l'extrême, jusqu'à interdire l'échange de vocabulaire d'un wallon à l'autre.

Comment en est-on donc arrivé, malgré cette pression intense, à l'idée d'un wallon écrit commun ?

La normalisation : petite histoire d'une grande idée

L'idée couve depuis longtemps. Adelin Grignard, un jésuite verviétois qui a étudié la phonétique de l'ouest-wallon, l'avait déjà exprimée au début du siècle, souhaitant *« ki tos les Walons, di Auve a Mâmdi, djåzinxhe d' ene seule vwès »*. Son idée visionnaire n'a pas dû plaire à ses chefs hiérarchiques dans la confrérie, probablement des francophones flamands, car ils l'ont immédiatement exilé dans un monastère indien aux pieds de l'Himalaya.

Marcel Hicter, écrivain et dramaturge hesbignon, dut changer de langue pour écrire ses pièces. En province de Liège, en effet, la normalisation centrale est un phénomène déjà ancien. Quel que soit son wallon d'origine, on écrit comme à Liège-centre. Dès lors, puisque les habitants de la province de Liège, qui entrent dans le monde du wallon, changent spontanément leur langue, pourquoi ne pas officialiser la chose pour toute la Wallonie ? Logique, non ? C'est également la première idée qui m'est venue à l'esprit quand j'ai commencé à écrire en wallon.

Mais cette idée n'est pas la bienvenue pour de nombreux défenseurs classiques du wallon, souvent opposés par principe aux changements. Ainsi, je n'ai guère trouvé de disciples enthousiastes lorsque je me suis mis, suite aux recommandations « Walo + », à utiliser la graphie å (qui se prononce au), même dans les wallons régionaux liégeois. Le Walo +, dont nous reparlerons bientôt, est un lexique français-wallon de 3000 mots pour Liège, Namur et Charleroi, publié en 1992 et marquant le premier pas dans le rapprochement des variantes du wallon.

å, ô et l'orthographe du wallon écrit commun

Quand nous avons présenté notre *Calindrî walon 1998* à Anne Fourni, présentatrice de l'émission « Al Bawete » sur Canal C, elle a remarqué le graphe « å » en première page et a conclu : « Tiens un calendrier liégeois ». C'est en effet la déduction que les personnes un peu au courant de l'écrit wallon tireront uniformément. Mais d'où sort cette graphie danoise et depuis quand existe-t-elle en liégeois ?

Des mots comme *in åbe, råyî ås crompires, in årmå, on clå* (un arbre, arracher les pommes de terres, une armoire, un clou) vont se prononcer à Liège de 3 manières différentes, selon l'accent natif du locuteur. Avec l'accent de Seraing et de toute la Haute-Ardenne, on entend un son « â » : *in âbe, râyî âs crompires, in ârmâ, on clâ.* Avec

l'accent hesbignon on a un « a » emphatique dit vélaire, exactement comme celui du son danois « å », dans Århus, prononcé comme à Copenhague. Dans les autres zones, on a une prononciation « ô », comme celle du français « au » : *in aube, rauyî aus crompires, in aurmau, on clau.*

Avant 1900, ces mots sont écrits avec â dans l'ensemble des écrits wallons, y compris les *Bulletins de Société Liégeoise de Littérature Wallonne.* Or la prononciation â prend dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, une connotation péjorative. Ceci est illustré dans la pièce célèbre *Tåtî l' Pèrikî*: l'accent de Haute-Ardenne est considéré comme un accent « paysan ». On se moque aussi à Liège des habitants de Seraing comme étant *des râyeus d' clâs dvin les ârmâs.* A mettre également dans ce dossier : la répugnance de tout grand poète et littérateur de la zone en « â » à parler wallon en public.

Ceci a-t-il été le facteur déterminant, ou les écrivains hesbignons sont-ils devenus prépondérants, ou un linguiste de haut niveau a-t-il rapproché la prononciation hesbignonne de sa graphie phonétique théorique (å) ? Toujours est-il qu'à partir de 1900, la graphie « å » devient la règle dans tous les écrits liégeois. Sauf quand, plus tard, Remacle ordonnera la réutilisation du « â » pour les écrivains provenant de Haute-Ardenne.

Notons ici également la normalisation des « o » longs réalisée en catimini par Lucien Léonard sur le domaine namurois.

Les Namurois, nous l'avons vu, ont refusé de se séparer des diphtongues ai et au. Mais, suivant les règles Feller, chaque mot présentant le son ô va s'écrire au. Lucien Léonard, qui a une expérience des accents ouest-wallons de la rive gauche de la Meuse, réglemente l'usage du « au » et du « ô ». Quand le son « ô » est intermédiaire entre « ô » et « oû », dit-il, on l'écrit « ô ». Vont suivre cette graphie : *ôte, côp, pôve, tchôze, sô, tchôd, on pô* (coup, pauvre, chose, saoul, chaud, un peu) parce que ces mots dans l'ouest-wallon deviennent fréquemment *oûte, coûp, poûve, tchoûze, soû, tchoûd, in poû.* Or tous ces mots sont déjà écrits ô à Liège et en Ardenne, où on différencie nettement leur prononciation nasalisée *(ônte, cômp, pônve, tchônze, sôn, tchônd, in pôn).*

Voilà donc déjà deux séries de mots normalisés avant la lettre. Une première série s'écrit à Liège avec « å » et correspond toujours à « au » à Namur : *on clå = on clau ; in åbe = on aube ; råyî = rauyî ; del påsse = del pausse ; ine håle = one chaule* (un clou, un arbre, arracher, de la pâte, une échelle). La seconde série s'écrit « ô » à Namur et à Liège, et se prononce soit « ô » soit « oû », soit « ôn », ou tous les intermédiaires entre ces sons.

A ce niveau Walo + n'avait qu'à entériner ce que l'usage de l'axe Namur-Liège avait déjà concocté. Le choix du graphe « å » plutôt que au s'imposait au nom de la prépondérance traditionnelle liégeoise. Aussi au nom de la démarcation de l'écriture par rapport à celle du français.

C'est, disions-nous ce que Walo + entérina. Mais qui est ce M[r] Walo + ?

L'expérience Walo + ou la première pierre de la normalisation.

Au congrès de L'UCW de 1990, Marcel Slangen présenta une communication, où il souhaitait l'établissement d'une langue identitaire commune pour la Wallonie, « sinon, chaque écrivain sera bientôt le seul lecteur de ses œuvres ». Il faut dire que deux ans plus

tôt, Jean Germain avait proposé une technique pour la constitution d'une forme commune de la langue. Pour la première fois, l'UCW unit se forces avec des linguistes universitaires, dont Willy Bal, pour rassembler un lexique français-wallon de 3000 termes. C'est le Walo +. Le but est de montrer aux utilisateurs que les formes du wallon, de Liège à Charleroi, ne sont différentes qu'en apparence. Et qu'au fond, la langue wallonne présente une grande unité.

Le projet *Walo +, mes 3000 prumîs mots d' walon* fut un succès commercial. Plus de 16 000 exemplaires furent vendus pour un marché où les tirages ordinaires sont de 150 à 600. Il eut aussi un effet non prévu, c'est celui de me mettre dans une sourde colère. Pourquoi ?

Parce que la 4e région, le sud-wallon, la mienne, était royalement ignorée, sous prétexte d'absence de correspondants. C'était fin 1992, et je m'étais décidé, après cinq années d'activités wallonnes réduites, à rentrer dans l'arène en achevant la publication de *Ene bauke su les bwès d' l'Ârdène.*

De « Ene bauke su les bwès d' l' Ârdène » au rfondu walon

Ces « Regards sur la forêt ardennaise » étaient ma première expérience entrepreneuriale concernant le wallon. J'avais 29 ans quand j'ai commencé à enquêter et à rédiger, et 31 ans quand j'ai investi 150 000 francs dans la publication du tome 1. On parlait beaucoup de *walon e scole,* et je voulais apporter ma pierre à l'édifice. Un recueil de textes mettant en scène un jeune adolescent, *li ptit Firmin,* qui interroge son oncle, *li Nonnonke Colâ,* au sujet des multiples facettes de la forêt d'Ardenne. Chaque texte wallon est traduit en français et suivi d'une liste de vocabulaire, de grammaire et d'encadrés didactiques. Omer Marchal, un écrivain régional, le compara lors du *strimaedje* (lancement) du tome 1 en 1984, « à nos livres de néerlandais, d'anglais, d'allemand ».

Certain du succès de l'initiative, j'avais tiré le tome 1 à 1500 exemplaires ! Heureuse illusion de la jeunesse ! Non seulement le *walon e scole* ne rencontrait pas l'appui politique qui lui était indispensable, mais la variante wallo-lorraine dans laquelle j'écrivais avait une zone de diffusion infiniment limitée, due à l'extrême morcellement linguistique de la province du Luxembourg. J'ignorais encore que les amateurs typiques de wallon recherchent des écrits dans leur variante et n'achètent pas hors zone. Même s'il est moins marqué, le phénomène touche aussi les spécialistes. C'est vrai que certains *waloneus* namurois et carolos ont acheté « Ene Bauke ». Emile Lempereur, alors président de l'Association Littéraire Wallonne de Charleroi a même commandé 20 exemplaires pour les écoles caroloringiennes. Par contre, aucun intérêt du côté de Liège. Ainsi, dans les quelques 60 souscripteurs des tomes 2 et 3, un seul, Roger Pinon, un spécialiste du folklore, a une adresse dans la province de Liège.

Impossible donc de trouver des éditeurs pour d'autres œuvres littéraires. J'ai eu la chance que la SLLW édite en 1989 « La ptite coumére avu la blantche camizole », une nouvelle sur une revenante écrite en 1984. J'ai eu aussi le bonheur que les *Cahiers Wallons,* du temps de Lucien Léonard, publient certaines de mes poésie et de courts récits. Mais après ? La SLLW tire à 500 exemplaires destinés aux abonnés. Idem pour les *Cahiers Wallons*: 250 à 400 exemplaires, aussi pour les abonnés.

Cela ne me satisfaisait que partiellement. Mon public cible, c'était d'abord les enfants de ma région, pour qu'ils réapprennent à parler wallon. Or le lectorat des *Cahiers Wallons* ou la collection Littérature Dialectale d'aujourd'hui de La SLLW se compose surtout de spécialistes dont de nombreux philologues, relativement âgés, et qui ne transmettent pas le wallon aux enfants. Et aucune école de notre région n'initia de cours de wallon, se basant sur *Ene bauke su les bwès d' l' Årdène.* Objectif raté, donc.

Est-ce à ce moment-là que j'ai conçu théoriquement ce que Laurent Hendschel, de dix ans mon cadet, venait de présenter techniquement en français comme LA LANGUE WALLONNE ÉCRITE COMMUNE et que j'avais baptisée depuis quelques années *Li rfondu walon* ?

En juin 1998, Jean-Pierre Hiernaux fut l'invité de la chaîne flamande VTM, dans une émission où il fallait voter à l'applaudimètre pour un hymne national wallon. Interrogé sur la nature de la langue wallonne, il parla de l'expérience actuelle de la normalisation, sous le nom d'*Algemeen Beschaafd Waals.*

Il ne croyait pas si bien dire car, ce qui m'a décidé en grande partie à concevoir théoriquement une langue wallonne commune, c'est mon contact avec les Flamands à l'étranger. Quand j'arrivai au Maroc en 1977, à 23 ans, je me rendis compte qu'il y avait deux sortes de Belges. Les Flamands, qui communiquaient entre eux dans une langue qu'ils s'étaient en partie forgée pour contrer leur francisation forcée. Ensuite, les Wallons, qui parlaient entre eux en français. Or, me disais-je, nous aussi, Wallons, nous avons une langue identitaire, dont l'usage aurait permis aux Marocains de nous distinguer des ex-colonisateurs français : le wallon. Pourquoi les Wallons, à l'instar des Flamands, n'ont-ils pas développé un *Algemeen Beschaafd Waals,* un wallon poli commun, *on rfondu walon.*

C'est cette expérience que je racontai dans un des premiers numéros de la revue *Singuliers* en 1993, au moment où Laurent Hendschel diffusait : « Quelques propositions en vue de l'établissement d'une langue wallonne écrite commune ».

Ce fascicule était au fait le développement technique dans le détail de la proposition originale de Jean Germain, publiée dans la revue *Toudi* quelque temps auparavant.

Le principe de base est de retenir parmi la variété des accents wallons, soit la forme majoritaire (*tchambe*), soit la forme la plus originale (*tchômer* pour chômer), soit suivre la loi des séries. Par exemple, les mots en UI en français deviennent des mots en « u » en wallon depuis = *dispu,* nuit = *nut,* puits = *puss,* bruit = *brut.*

Au point de vue orthographique, celui qui nous concerne dans ce chapitre, les propositions de Hendschel ne changent rien par rapport aux habitudes établies du système Feller. Comme quoi, une fois de plus, la normalisation et la planification orthographique sont deux phénomènes indépendants.

Une semblable proposition de normalisation, plus détaillée encore, a aussi été (re)publiée récemment par Johan Viroux, le père de l'idée de dictionnaire général (moderne) du wallon. Elle se base aussi sur l'orthographe Feller.

Si l'orthographe Feller convient pour écrire le wallon commun, pourquoi avoir proposé ensuite des aménagements importants de l'orthographe du *rfondu,* avec le risque bien réel de perturber des habitudes bien en place parmi les écrivains wallons ?

Au début, à cause du H.

Le « H » qui déclencha l'orthographe moderne

Si vous écoutez parler un Liégeois ou un Malmédien, en wallon naturellement, vous entendrez souvent ce son H, dans des mots comme *on hoyeu* (un mineur), *dj' a håsse* (j'ai hâte, j'ai envie), *po vos ahessî* (pour vous satisfaire), *ça m' ahåye* (ça me convient), *a l' ouh* (à la porte), *dji so binåhe* (je suis content), *dji n' a mèzåhe di rin* (je n'ai besoin de rien). Dans ces trois derniers cas, vous entendrez beaucoup de locuteurs prononcer à l'allemande avec ce qu'on appelle un ach-laut (comme dans l'allemand *achtung*) ou un ich-laut (comme dans l'allemand : *ich liebe dich*).

Or ces mots est-wallons sont, selon l'expression même de Charles Massaux, *waloneu* namurois, imprononçables pour une gorge centre-wallonne. Comme le territoire liégeois au sens linguistique (province de Liège et Nord-Luxembourg) ne représente que 30 % de la Wallonie linguistique, les formes liégeoises seront toujours minoritaires au petit jeu *del pus lådje oyuwe* (de la forme la plus répandue). Donc exclues de l'orthographe du wallon normalisé.

Au fait, le problème se pose en termes différents. Si Liège est minoritaire au point de vue géographique, cette région a un poids important, supérieur à 50 %, si on considère le nombre de locuteurs, d'écrits, l'ancienneté de la production, et même le sentiment subjectif des Wallons sur l'esthétique des variantes régionales de la langue.

Alors il suffisait de prendre tous les H liégeois en wallon commun, comme l'a reproposé récemment Jean-François Brackman, un talentueux jeune (22 ans) écrivain wallon. Il s'explique : quand je vois dans un texte liégeois le mot *tchimîhe* (chemise), je lis automatiquement *tchimîje*, quand je vois *båhe*, je lis *bauje* (baiser). C'est vrai et je faisais de même quand je lisais des textes de Haute-Ardenne (Vielsalm, Laroche).

Il y a néanmoins deux *arokes* (problèmes) dans ce choix. Tout d'abord, il existe en certains endroits de Wallonie un sentiment contre l'hégémonie liégeoise. Reprendre ces mots tels quels du liégeois pourraient exacerber ce sentiment. Ensuite, au niveau du liégeois lui-même des *waloneus* comme Marcel Slangen constatent que les jeunes locuteurs ont tendance à supprimer carrément tous les H : *ine båhe* (un baiser) devient *ine bau, dj' a mèzåhe* (j'ai besoin) devient *dj' a mezau, ine cohe* (une branche) devient *ine co.*

C'est tous ces éléments que j'avais en tête, quelques mois après la réunion de Redu intitulée « Quel avenir pour le wallon ? » d'octobre 1993. Ce *raplu,* je l'avais organisé en tant que support scientifique à la séance de dédicace de *Ene bauke su les bwès d' l' Årdène,* tomes 2 et 3. C'est à ce colloque que j'avais invité pour la première fois Laurent Hendschel. Et c'est à partir de ce moment que nous allions unir nos forces pour *l' ehåyaedje* (la planification) du wallon de demain. Et d'abord, répondre à la question : Le wallon de demain peut-il reprendre des graphies du wallon d'hier ?

Le « xh » en l'occurrence.

Oui, me semblait-il et c'est la proposition que je fis en mars 1994 dans un fascicule *Li r'fondu walon : li pouna eyet li cova* (wallon normalisé : les tenants et les aboutissants). L'intérêt pour moi était multiple.

Tout d'abord, le « xh » n'appartient à personne, dans le sens que personne ne l'utilise actuellement dans son wallon écrit.

Ensuite, tout le monde, en Wallonie, connaît cette graphie de par les noms de person-

nes et de localités. Dans le cadre de la politique déculturalisante des maîtres successifs du Pays wallon, on l'a d'ailleurs souvent réduite à « x » (Daxelet, rue du Bex). Ce sera l'occasion d'une information sur cette partie de l'identité wallonne qui a été systématiquement écartée dans la Belgique francophile.

Enfin, les personnes ayant une connaissances des langues européennes moins connues retrouveront la valeur « ch » pour « x » de certaines des ces langues.

La prononciation fautive « ks » n'est pas une fatalité. Le wallon commun ne sera pas une langue qu'on lit en cachette, chez soi, sans en jamais parler à ses collègues de travail, et où l'information sur la prononciation doit donc être contenue dans la graphie, comme c'était le cas des wallons ethniques écrits en Feller. Le wallon commun, avant-première langue de Wallonie, ne se conçoit qu'avec ce qu'on appelle la planification de son statut. C'est-à-dire une large diffusion de ses principes par l'Etat wallon.

Si la connaissance du wallon devient un must pour toute personne établie en Wallonie, on se familiarisera facilement avec les lettres difficiles. Les réactions de rejet que l'on constate actuellement à l'encontre de la graphie « xh » disparaîtront, dès que l'on s'y sera habitué. C'est ce que j'ai vécu moi-même avec d'autres orthographes nouvelles, comme « ea ». Cette expérience d'écritures rébarbatives à prime abord mais auxquelles on *s'arotineye* (s'habitue) rapidement est également signalée par Jean-François Brackman.

Autre avantage de la graphie « xh » : elle évitera les phénomènes d'impasse sur la prononciation du H que nous avons déjà signalé. Si un jeune lecteur liégeois voit *ouh, cohe*, il peut prononcer fautivement *ou, co*, mais s'il a devant les yeux *uxh, coxhe*, il faut qu'il prononce quelque chose : soit fautivement *cokse*, et on le lui fera remarquer, soit « ch » (*coche*, « ch » à la française), soit ach-laut (*coch*, « ch » à l'allemande). Le fait de pouvoir choisir actuellement la prononciation nous illustre un autre point de la langue commune. La prononciation du wallon commun peut ne pas être standardisée dans l'immédiat.

La proposition « xh » devait être immédiatement acceptée par Hendschel, puis ultérieurement par la commission normalisation de l'UCW. Or l'UCW est une instance ayant une solide assise, puisqu'elle estime représenter les 150 000 spectateurs du théâtre en wallon. C'est aussi la seule institution culturelle ancienne qui travaille sur la normalisation.

En choisissant « xh », on prenait une option ferme pour l'un des trois grands systèmes de normalisation d'une langue :

• Le système de normalisation centrale, où on considère comme forme commune celle de la capitale ou de la région géographiquement centrale, avec sa prononciation et éventuellement son écriture. Ce fut le cas notamment pour le luxembourgeois ou le catalan.

• Le système de normalisation à l'ancienne, où on recherche les formes antiques, considérées comme plus pures ou comme les plus éloignées de la langue dominante. Ce fut le cas du Turc (par rapport à l'arabe) ou du féroïen (par rapport au danois) et en partie également de l'hébreu (par rapport au yiddish).

• Le système de normalisation plurielle, où on va utiliser une graphie qui recoupe plusieurs prononciations. C'est un système relativement récent, proposé également pour l'occitan et le poitevin-saintongeais (langue régionale de Vendée en France). C'est ce que les scientifiques appellent des diasystèmes et qu'en wallon nous avons nommé :

Les betchfessis scrijhas

Betchfessi, c'est placer des objets ou des personnes tête-bêche, c'est-à-dire la tête de l'un près des pieds de l'autre. On entendra par exemple : *« Cwand tote li mâjhonéye raplike, fåt ben betchfessi lz efants po cutchi, ca dji n'årins nen des léts assez. »* (Quand toute la famille nous rend visite, il faut placer les enfants tête-bêche pour dormir, car nous n'avons pas suffisamment de lits.) Cette opération permet de gagner de la place en augmentant la contenance. C'est exactement ce qu'on recherche avec nos *betchfessis scrijhas*, dont « xh » peut être considéré comme le premier représentant.

Dès que le principe de « xh » eut été acquis, il fallait examiner si tous les « h » du liégeois étaient transformables en « xh » en *rfondu walon.*

Si vous reprenez le texte de Malmedy vu précédemment, on trouve en graphie Feller : *Qui vlèt, qwand 'le ahayèt, qu'on rihe ou bin qu'on tchoûle* et que l'auteur lui-même écrivait : *Qui vlèt, qwand 'll' ahayët, qu'on rixhe ou bin qu'on choûle,* montrant ainsi que même les auteurs anciens faisaient une différence entre le H dit primaire, celui présent dans les mots dont les cousins français présentent souvent un H aspiré, et les H dits secondaires, qui se prononcent très souvent à l'allemande dans l'est-wallon, et qui deviennent « ch » ailleurs en Wallonie.

Pour d'autres mots, où le « h » devient « j » ailleurs en Wallonie *(prîhon/prîjon, tchimîhe/tchimîje)*, on a dû adopter l'équivalent sourd de « xh » sous la forme de « jh » : *prijhon, tchimijhe, scrijha* (prison, chemise, graphie).

Il y a une quatrième catégorie de mots s'écrivant avec « h » à Liège, par exemple *hoûter, dihinde, haye, si mete a hipète, aveûr li hite* (écouter, descendre, ardoise, se mettre à l'extrême bord, avoir la diarrhée). Dans le Hainaut, ces mots se rencontrent avec « sk » : *ascoûter, dèskinde, scaye, ess mete a skipète, awè 'l eskite.* A ces mots seraient appliqué un troisième *betchfessi scrijha* : « sch ».

Car jusqu'à présent, on a beaucoup pensé à Liège, en oubliant la seconde région wallonophone par ordre d'importance, le Hainaut. De là l'idée de Laurent Hendschel, en 1994, d'intégrer une prononciation typique de cette région dans l'orthographe du wallon commun, le son « én ».

Il s'agit d'une nasale particulière à l'ouest-wallon qui apparaît dans de nombreux mots courants : *nén, bén, rén, in tchén, dji vén, dji tén, cénk* (pas, bien, rien, un chien, je viens, je tiens, cinq). Comme vous le voyez, ces mots correspondent souvent au français ien. Dans le centre de la Wallonie ce son se prononce « in » *(nin, bin, rin, on tchin, dji vin, dji tin, cink).* Or utiliser les lettres « en » pour le son « in » n'est pas du tout étrange en Wallonie. Il en était déjà ainsi en ancien wallon. De plus, de nombreux noms de personnes et de lieux sont écrits « en » (ou « em ») et prononcés « in » (Trempont, Gembes).

Nous retrouvons donc, avec « en », à la fois une prononciation identitaire d'une zone importante de la Wallonie et une graphie historique, imprégnée dans l'inconscient collectif des Wallons. Comme pour « xh » et dans une moindre mesure pour la graphie « ea », dont nous avons déjà parlé.

La particularité de cette dernière est qu'elle a été proposée dès 1988 dans ce but par Jean Germain dans le revue *Toudi.* Proposée, puis retirée immédiatement car Jean Germain, romaniste et universitaire, n'a qu'une marge de manœuvre réduite par rapport à

l'establishment *vî-waloneu* dont nous avons parlé d'autre part. Mais une fois la technique des diasystèmes retenue, l'idée d'utiliser « ea » comme *betchfessi scrijha* était séduisante, car on a à faire ici à un son très fréquent (l'équivalent du français « eau ») et réparti fifty-fifty entre Liège-Luxembourg d'une part, et Namur-Brabant-Hainaut d'autre part. De plus, la forme iô de l'ouest du Hainaut *(capiô)* correspond souvent à notre *betchfessi scrijha* « ea ».

Mais il restait à envisager un point non négligeable, mais hélas hors de notre portée :

La psychologie des utilisateurs

Je dois dire que moi-même, lorsque Laurent Hendschel m'écrivit la première lettre où il utilisait « ea », je fus surpris et – faut-il l'avouer – pas très chaud. Mais la raison doit primer ces réflexes paléocérébraux (venant du cerveau primitif) de rejet des nouveautés orthographiques.

D'autant plus que certains écrivains non spécialement attachés à un village se sont mis à utiliser la graphie « ea ». Par exemple, Jean-Pierre Tondu, journaliste à la *Dépêche de Wallonie.* Il fut le créateur de la rubrique *No lingadje* qui, depuis 1996, est le plus grand tirage de pages wallonnes hors littérature. Il est ouvert aux changements, utilisant lui-même une langue synthétique carolorégienne (koinè). Quand il adopta la graphie « ea », il eut l'idée de la *rfafloter*, c'est-à-dire lui mettre un accent : tchapéa, tchestéa.

Bizarre, direz-vous. Or si vous prononcez dix fois de suite et rapidement le mot *tchapéa*, vous retrouverez la prononciation *tchapia.* Si vous n'êtes pas convaincu, demandez à un Coréen de vous dicter une série mélangée de *tchapia-tchapéa* et voyez aux résultats de la dictée si les prononciations sont significativement différentes.

Oui, mais, direz-vous, avec cette technique de reprendre des éléments de droite et de gauche,

Le wallon commun n'est-il pas un espéranto ?

Des *waloneus*, surtout à Liège et à Namur, ont lancé cette petite phrase assassine. Je dis assassine parce que, injustement, l'espéranto est considéré au mieux comme une langue artificielle, au sens péjoratif du terme, et, au pire, une langue de farfelus.

Or le wallon commun n'est pas un espéranto. L'espéranto est formé par adjonction de mots et d'affixes provenant de plusieurs langues européennes, latines, germaniques et slaves. Il n'y a pas de « berceau de langue ». Si un mot est repris de l'italien, il sera reconnu facilement par un italien mais pas par un Polonais et vice versa.

Le wallon commun est obtenu par sélection d'une forme d'un mot connu dans toutes la Wallonie. Par exemple si le *rfondu walon* pour « nuit » est *« nut »*, il représente le même mot prononcé *nute, nëte, nû, gnû* et *nê* en Wallonie. Tout le monde le reconnaîtra comme wallon, les Namurois (qui ont *nê*) ayant déjà entendu le *nute* liègeois ou le *gnû* Carolo.

Les mots apparemment différents (*niche, mannet, måssi, yôrd* pour sale ; *oûy, ådjurdu, enute* pour aujourd'hui) sont des synonymes, chacun ayant une zone où il est spontané et le reste de l'aire wallone où il est compris par tous ceux qui communiquent en wallon.

L'espéranto, par nature, ne suivra jamais cette démarche de choisir plusieurs mots d'origines différentes pour exactement la même notion.

Ensuite la langue wallonne a un berceau. C'est la zone qui va de Malmedy-Waismes à Soignies et Fumay en France (d'est en ouest et sud-ouest), et de Genval-Rixensart à Léglise-Corbion (de nord au sud-est). Cette zone correspond grosso modo au territoire ancien des possessions de la Principauté de Liège.

Enfin, il y a intercompréhension entre les variétés du wallon. Cette compréhensibilité est spontanée pour les accents de Namur, de Charleroi, d'Ardenne méridionale. Elle s'acquiert avec un rien d'habitude pour les accents de Thuin, du Brabant, de Liège, de Haute-Ardenne, de Hesbaye, parfois opaques de prime abord à cause des prononciations spéciales de certains sons. L'intercompréhension a comme support le vocabulaire, la syntaxe, les expressions et proverbes, en bref une culture linguistique commune, à laquelle il faut intégrer la francisation, ancienne ou récente, de toutes les variétés.

Le wallon commun n'est donc pas un espéranto ni une langue obtenue par une technique *espéranto-like* (qui ressemble à celle utilisée pour créer l'espéranto). Ceci dit, épargnons nos amis espérantophones : l'espéranto a plusieurs enseignements à fournir à ceux qui s'occupent de *lingue-ehåyaedje*, de planification linguistique du wallon, notamment l'économie, de par la systématisation des familles de mots formés à l'aide de préfixes et de suffixes.

L'économie ? Mais on parle ici de linguistique, pas d'économie. *Sifait !*

Economie et orthographe

Dans une synthèse récente sur la normalisation, Johan Viroux décrit ainsi les qualités d'une bonne orthographe :

- elle doit refléter autant que possible la prononciation,
- elle doit faciliter la lecture,
- elle doit marquer les rapports syntaxiques.

La qualité n° 1 ne s'applique que si la prononciation elle-même é été standardisée (choix d'une forme centrale avec sa prononciation). Cette possibilité reste toujours en option pour le wallon. On choisirait une langue proche du namurois, avec sa prononciation et son orthographe Feller actuelle. C'est globalement la proposition de Johan Viroux.

Avec l'adoption par notre groupe *Li Ranteule*, suivi par la commission Normalisation de l'Union Culturelle Wallonne des diasystèmes (xh, ea, en), nous ne pouvons plus souscrire à cette première qualité, sous peine d'hégémonie centre-wallonne, qui ne reflète pas l'équilibre des forces en présence.

Nous laissons momentanément la prononciation libre. Ce qui ne veut pas dire que l'une des prononciations en option ne s'imposera pas sur les autres. Par exemple, si les néolocuteurs est-wallons se mettent à prononcer *tchimîje, mèzauje, bauje,* parce qu'ils ne savent plus prononcer H en position terminale, alors, que nos successeurs simplifient le jh terminal en j. De même, si une des prononciations du phonème « ea » (« ia » ou « ê », *tchapia/tchapê*) s'impose dans les discours officiels en wallon, sur les chaînes de la RTNW (radio télévision nationale wallonne), alors, qu'en 2020, ou en 2050, on réforme l'orthographe pour la faire coller à la prononciation devenue unique du wallon commun ! Tout

ceci, soit dit en passant, sans préjuger de la vitalité des formes régiolectales *(les walons d' viyaedjes)* que nous souhaitons aussi longue que possible.

Car il est une autre qualité de l'orthographe qui n'est pas contenue explicitement dans l'analyse de Johan Viroux. On pourra l'ajouter dans le point n° 2 et le libeller ainsi : elle doit faciliter la lecture et la frappe.

Car dans ce monde de productivité où nous sommes – *el vuxhe nel vuxhe* (bon gré mal gré) – il faut que notre orthographe soit compétitive. Cela revient à dire que, pour taper un texte wallon de 1000 mots, à égalité de compétence individuelle et de connaissance de la langue, une secrétaire devrait faire le même chrono que pour un texte équivalent en anglais, la langue qui tend à s'imposer comme la référence à l'échelle internationale.

Or la frappe d'un texte d'anglais est beaucoup plus économe en mouvement des doigts sur le clavier. Parce que, tout d'abord, on ne passe à la rangée supérieure des touches que pour quelques rares apostrophes de l'anglais parlé ou du possessif pluriel *(the govenments' ability to cope with inflation).* Ensuite, en anglais, on n'utilise les touches doubles que pour les majuscules, vu l'absence d'accents circonflexes.

Qu'en est-il pour les autres langues ?

Le faflotaedje des langues européennes

Une fois de plus, c'est Laurent Hendschel qui a initié notre réflexion sur le sujet dans une petite étude – en wallon ! – datée de 1995, où il écrit :

« Dj' a mwints côps yeu l' idéye ki nos n' voeyins nen volti çu ki nos lomans « les faflotreyes », apostrofes, accints, munutes, evnd. Endè fât i avu peu, come si li sene diyacritike sereu-st eto li sene ki nosse lingaedje n' est nen on vraiy lingaedje. Come si li sene diyacritike sereu-st ene pruve, ridite a tchaeke mot, k' i fwait malåjhey di rachonner nos cwate pårlers, nos cwate cints prononçaedjes, dizo l' toet d' on seul sicrit lingaedje. U, avu dipu d' råjhon, fåt i avu sogne des senes diyacritikes paski nos avans l' idéye k' on mot ki stitche hår et hote est pus malåjhey a lére ey a scrire ? U, tot rwaitant l' avni, paski les copiutreces sont sovint må a leu-z åjhe avu les faflotreyes, puski totafwait est tuzè ey edvintè a pårti di l' inglès, on lingaedje sins accint ? »

(J'ai pensé bien souvent que nous n'aimions pas ce que nous appelons « faflotries », apostrophes, accents, minutes, etc. Faut-il les craindre, comme si le signe diacritique était aussi le signe que notre langue n'est pas une vraie langue ? Comme si le signe diacritique était une preuve, redite à chaque mot, de notre difficulté à rassembler nos quatre variantes du wallon, avec leurs 400 prononciations, sous le toit d'une langue écrite commune. Ou, plus rationnellement, faut-il avoir peur des signes diacritiques à l'idée qu'un mot qui présente ce genre d'excroissances multiples induira inévitablement des difficultés de lecture et d'écriture ? Ou, dans une vision d'avenir, à cause de l'inadaptation de l'informatique aux multiples accents, du fait que les principales applications ont été concues à partir de l'anglais, une langue sans accents ?)

Ayant depuis longtemps un intérêt pour les langues, en particulier germaniques et scandinaves, je retrouvai des livres écrits en néerlandais, allemand, danois, espagnol et me mis à compter le nombre d'accents, traits d'unions, apostrophes, bref, ce que les spécialis-

tes appellent les signes diacritiques. J'en étais alors à mes début d'initiation à l'informatique, mais je savais déjà que ces caractères accentués étaient une plaie quand on s'échangeait des textes wallons entre personnes travaillant sur des ordinateurs de type différent (PC-Macintosh). Ce problème se poserait à nouveau à moi plus tard quand j'utiliserais la messagerie électronique et quand je créerais mon site Internet.

Vivent l'anglais et néerlandais, qui ne possèdent que moins d'une *faflote* (signe diacritique) par 100 mots. Le français et l'espagnol, c'est pas du gâteau, avec leurs 15 à 20 caractères accentués par 100 mots. A tel point que certains *cibernaivieus* (internautes) disent qu'ils ne savent pas lire un texte français écrit avec les messageries US qui n'acceptent pas les accents. Mais la palme, dans les langues que j'ai observées alors, revient au suédois avec un taux de *faflotaedje* de 25 à 30 signes par 100 mots. Si on compte les majuscules aux substantifs comme l'équivalent d'un signe diacritique, puisqu'elles nécessitent deux touches, l'allemand se trouve dans les mêmes eaux.

Sabaye, asteure, pol walon ? (Qu'en est-il maintenant pour le wallon ?)

Signes diacritiques en wallon

Or le wallon n'est pas une langue à orthographe fixée. J'ai l'habitude de dire aux débutants de l'écriture en wallon qu'ils doivent se sentir libres d'écrire comme ils veulent. Tant que le wallon n'est pas reconnu comme langue au niveau du législateur, jusqu'à présent l'Etat central belge, son orthographe n'est soumise à aucune contrainte légale, et par conséquent, on ne peut pas parler de faute puisqu'il n'y a pas de normes.

Si on demande donc le nombre de caractères accentués que comporte le wallon, il faut étudier cet aspect des choses, système orthographique par système orthographique. Nous allons simplement réexaminer les textes vus plus hauts.

Dans le texte de Bernus, on a 30 mots et 9 signes diacritiques, ce qui fait 30 pour 100 mots. Au fait, dans d'autres extraits, on peut aller jusque 45 pour 100 mots.

Dans la vieille orthographe liégeoise, on a 26 mots et 10 signes diacritiques, soit 38 pour 100 mots, et dans le « système Forir », 44 sur 101 mots, soit 43 pour 100 mots.

Chez Dosimont, on a 13 signes diacritiques pour 34 mots, soit 38 pour 100 mots, chez Loiseau, 15 sur 36 mots, soit 42 pour 100 mots, et chez Bragard 18 pour 34 mots, soit 53 pour 100 mots. Au fait, sur un plus grand échantillon de ce texte de Bragard, les 13 dernières lignes de la poésie en question, le score devient 41 pour 100 mots

Ces chiffres sont donc relativement comparables, entre 30 et 45 pour 100 mots.

Voyons ce que donne l'orthographe quasi phonétique de Marchot. On a 62 signes diacritiques sur 101 mots, soit 61 pour 100 mots. Quant au système Feller, si vous additionnez les retranscriptions en Feller de Bernus, de dè Harlez, de Dosimont, de Loiseau, de Bragard et de Marchot, on obtient 187 signes diacritiques pour 244 mots, soit 77 pour 100 mots.

Ceci nous a conduit à nous pencher, depuis 1996 sur la réduction des signes diacritiques, ce que nous appelons *li disfaflotaedje*. Comme signalé en début de chapitre, cet aménagement peut concerner, soit le wallon commun soit les formes régiolectales.

Nous avions précédemment le tableau suivant : _wallon commun_wallons

ethniques_orthographe Feller (phonétique)_Rifondu soft _Ecrits wallons classiques_Diasystèmes _Rifondu hard_***_

Avec la donnée d'aménagement orthographique, on aura une troisième dimension avec : _aménagement_wallon commun_wallons ethniques_orthographe Feller aménagée_Rifondu soft disfaflotè_wallons ethniques disfaflotès_Diasystèmes + disfaflotaedje_Rifondu hard disfaflotè_***_

Dans le texte de Laurent Hendschel repris plus haut, écrit suivant les règles de *disfaflotaedje* que nous utilisons actuellement (au mois de septembre 1998) sur nos sites Internet, le nombre de signes diacritiques est de 33 sur 145 mots, soit 23 %. Nous revenons à une proportion en relation avec les autres langues romanes, régionales ou de grande communication. A titre d'exemple, l'occitan a également de 20 à 25 signes diacritiques pour 100 mots.

Le résumé du chapitre « Parler wallon aux enfants ? » est écrit en wallon ethnique aménagé. Il contient 45 a 50 *faflotes* pour 100 mots, soit 20 à 25 points au-dessous du Feller classique. Michel Francard, dans son dictionnaire des Parlers wallons du Pays de Bastogne et dans le textes du Musée de la Parole avait lui aussi effectué quelques aménagements orthographiques, principalement la suppression des apostrophes internes. Il arrivait à un quotient de *faflotaedje* de 55 à 60 p. 100 mots, soit 10 à 15 points au-dessous du Feller classique.

Voyons maintenant un exemple de wallon commun peu aménagé (Thierry DUMONT, « La noûf cints ans, nos tayons ènn alint a Djèruzalem », *Li Ranteule*, n° 3, 1997) :

GODFRWÈ D' BOUYON ET PÎRE L' ERMITE

E l' anêye 1096, li pâpe Orban II apèle tos les Crustins a nn aler libèrer Djèruzalem. Amon nos-ôtes, èl Waloniye, c' est Godfrwè, duc di Bouyon et qu' a vnu å monde, dist-on, a Båjî addé Nivèle, qui dècidêye di nn aler èto, et qui vind si dutchî a l' èvèke di Lîdje po-z-avu des liårds. Li convôye, fêt di Walons, di Francès do Nôrd et di Lôrins, ènnè va li 15 d' awous 1096. One mièle divant, li prêtcheû Pîre l' èrmite houke les pôves et les ptitès djins po pårti èto dèlîbèrer li tombe do Criss. Zels, må ôrganizés, ni pårvinront måy a Djèruzalem.

[Godefroy de Bouillon et Pierre l'ermite. En 1096, le pape Urbain II appelle tous les chrétiens à aller libérer Jérusalem. Chez nous, en Wallonie, c'est Godefroy, le duc de Bouillon, né, dit-on à Baisy, près de Nivelles, qui décide de partir, lui aussi, et qui vend son duché à l'évêque de Liège pour se financer. L'expédition, constituée de Wallons, de Picards, et de Lorrains part le 15 août 1096. Un peu avant, le prédicateur Pierre l'ermite avait appelé les pauvres et les gens modestes pour partir aussi délivrer le tombeau du Christ. Mais, eux, mal organisés, ne parviendront jamais à Jérusalem.]

Ce texte contient 60 signes diacritiques pour 114 mots, soit 52 pour 100 mots. Résumons nos observations.

Type d'orthographe	Nombre de signes diacritiques pour 100 mots
Orthographes pré-Feller	30 à 45
Orthographe phonétique (Marchot)	61
Orthographe Feller classique	75
Feller aménagé, type Francard (Bastogne)	58
Feller aménagé, type Mahin (Sud-Ardenne)	44
Wallon commun peu aménagé, type Dumont	52
Wallon commun disfaflotè, type Hendschel-Mahin, waibes internet, 9-98.	23
Français	15
Espagnol	15
Occitan	23

Ce *faflotaedje* de 23 pour 100 mots du *rfondu hard disfaflotè* peut nous satisfaire. Il nous reste principalement comme porteurs d'accents : (1) le å qui a une valeur symbolique puisqu'il rapproche le *rfondu* de l'orthographe liégeoise actuelle ; (2) les signes diacritiques du français : les é et les è insuppressibles, et les apostrophes d'élision devant voyelle ; (3) des signes intrinsèquement liés au rythme de la phrase wallonne comme les traits d'union devant les lettres euphoniques, et les apostrophes d'élision devant consonne de certaines séquences « indécompressibles » ; (4) quelques accents circonflexes quand la longueur de la voyelle ne se devine pas d'après les consonnes voisines, ou quand il y a risque de confusion (li/lî, mi/mî, i/î). Notons que le å pourrait aussi être remplacé par ao, comme en limbourgeois, parler flamand voisin du liégeois. Cette graphie est également utilisé par Jean-Pierre Hiernaux.

Cette réduction des signe diacritiques, malgré les foudres qu'elle déclenche même chez certains *moderniveus*, constitue une tendance naturelle dictée par l'économie. Plus on écrit de textes, et moins on a envie de perdre du temps. C'est aussi en quelque sorte un retour aux sources dans la mesure où les orthographes anciennes ou spontanées n'ont pas cette *bansléye di faflotes* (flopée d'accents) qui caractérise le Feller.

Sauf si on veut renforcer l'aspect « patois débonnaire » d'un texte wallon, l'accentuation excessive ne se justifie plus, surtout dans la langue commune, où les variations de prononciations sont acceptées mais non notées.

Le caractère « patois débonnaire » ? Tiens ! Y aurait-il donc une corrélation entre la technique orthographique et le statut qu'on veut donner à la langue. En d'autres termes :

L'orthographe Feller est-elle politiquement neutre ?

Nous avons vu dans quelles circonstances l'orthographe Feller a émergé et s'est imposée. Le souci principal est de noter fidèlement les sons de l'accent du locuteur. Ce souci est dicté par les linguistes, allemands d'abord, français ensuite, wallons enfin, dont l'intérêt égocentriste est d'avoir des matériaux les plus nombreux possible pour leurs études.

Cette méthode convient également au locuteur et au *waloneu* local qu'on encourage à rechercher les mots typiques de sa région. On porte ainsi sa modalité linguistique, telle qu'il l'a acquise auprès d'un petit nombre de personnes, au rang d'unité linguistique indépendante (wallon de Vesqueville, de Henrypont, d'Ovifat, de Noduwez, de Sauvenière).

Cette attitude n'est donc pas politiquement neutre. Elle confine l'écrit wallon dans des catégories bien limitées : (1) la recherche lexicale (glossaires, lexiques, dictionnaires) ; (2) la fonction récréative et folklorique locale : discours humoristiques, théâtre dans le wallon du cru ; (3) fonction littéraire classique : poésie et prose bucolique.

Dès que j'ai voulu écrire des articles scientifiques, même très simplifiés, en wallon, j'ai ressenti profondément cette contrainte. Il n'y avait ni revue, ni peut-être de lecteurs pour cette prose. Pourtant on ne peut plus se cantonner, en 1999, à des romans campagnards dans le cadre des villages de l'entre-deux-guerres, sous peine d'arriver à l'impasse où avoua se trouver Joseph Calozet en 1950 : « J'ai épuisé les cas psychologiques que je connaissais à Awenne : je n'ai donc plus rien à écrire. »

Bien sûr, on peut toujours écrire de la *proze nen racontrece* (prose non narrative) dans un wallon ethnique prestigieux, comme celui de Liège : la déclaration universelle des droits de l'homme ou l'étonnante *Îmitâcion d'Jèzus-Cris* de Jean Bosly, soit 250 pages de théologie éditée par Duculot en 1963. Mais pour tous ceux qui, de naissance, n'ont pas le droit d'écrire en liégeois, *kèndal* !

Un des à priori également inclus dans la philosophie orthographique Feller est que la langue n'est accessible qu'aux natifs d'une ville ou d'un village, ou du moins ceux qui déclarent y appartenir ou parler l'accent de cet endroit. Ils ne propose rien au niveau suprarégional. Par exemple, quel wallon enseigner à Bruxelles ? Quel wallon proposer au centre d'Accueil pour Réfugiés Politiques de Sainte-Ode ?

Aussi le choix de l'orthographe Feller, au début du siècle, fut-il, par effet rebond, un cadeau en or offert aux éradicateurs du wallon. Puisqu'elle ne proposait pas une orthographe et une forme de la langue utilisable dans la vie associative, sportive, militaire, administrative, politique, à travers toute la Wallonie, elle laissait le champ libre à la généralisation et l'usage exclusif du français dans toutes ces fonctions.

Caractéristique de cet état de fait : le Mouvement Wallon ne réclame jamais l'emploi de la langue wallonne, ni dans ses structures internes, ni dans ses revendications externes (par exemple contre les exigences linguistiques flamandes).

Pour ne pas commettre les mêmes erreurs, nous aurons donc tendance à déclarer :

La langue normalisée ne doit pas être politiquement neutre

Nous avons déjà vu que l'orthographe normalisée, avec l'option d'utilisation des *betchfessis scrijhas* (diasystèmes) nécessitait, pour la lecture, une formation préalable. La normalisation, qui est la planification technique, encore appelée planification du corpus, ne peut se concevoir qu'avec une planification du statut de la langue. Il faut que nous retrouvions l'équation des grands mouvements nationaux du XIXe siècle : langue = nation = peuple = État.

Le devenir de la langue wallonne, contrairement à celui des dialectes, est lié à l'émergence d'un Etat wallon fort. Sans préjuger des liens de cet État (forcément fédéral)

avec la Belgique, avec l'Europe, avec le Luxembourg, avec la France. La progression de la langue wallonne ne peut se faire dans une structure de gestion mixte comprenant des centres de décision et des intérêts non wallons (comme la Communauté française).

Dans ce sens, l'orthographe commune, de quel type technique soit-elle, est liée politiquement à tout mouvement qui ramènera vers Namur des compétences aussi importantes pour la survie d'un peuple que sa culture et la formation des ses enfants. Pensez-vous que les Israéliens transféreraient à Gaza leur ministère de l'éducation nationale et de la culture ?

Les Wallons peuvent-ils, en pratique, acquérir une langue identitaire commune à orthographe unique ?

Tout un peuple analphabète de sa langue peut-il acquérir une connaissance de l'écrit alors qu'il ne maîtrise déjà plus l'oral ? Si oui, comment et à partir de quelles structures de diffusion ? A partir des quelques théoriciens actuels de la graphie normalisée ? A partir des sociétés littéraires ? Mais celles-ci par définition, ne proposent ni une langue ni une graphie commune à l'ensemble de la Wallonie. A partir d'une décision autoritaire centraliste, comme ce fut le cas du *lingue-ehåyaedje* (planification linguistique) turc ?

Mais la Wallonie démocratique du XXI[e] siècle, n'est pas la dictature autoritaire de Kamal Atatürk. Au contraire, la langue wallonne a toujours été ressentie comme un facteur au liberté. C'est justement ce sentiment de liberté que procurait la philosophie Feller et qui permettait à quiconque, jusque dans les moindre recoins de la Wallonie, d'écrire d'une façon indépendante. C'est également cette attitude de liberté individuelle qui explique l'absence de normalisation centraliste, sur la base de la langue de Liège, la plus prestigieuse par ses bases historiques, qui aurait ainsi été étendue à toute la Wallonie. C'est cette disposition qui explique de la même façon la réaction épidermique de certains *waloneus* devant l'association normalisation + action politique au niveau de la Région wallonne. Ils craignent qu'on leur impose une forme centrale de wallon.

Alors, en pratique, comment faire ?

J'avoue que la problématique orthographique est une des questions les plus difficiles parmi celles qui se posent à ceux qui croient au *walon did dimwin*. Moins dans sa conception que dans son acceptation et sa diffusion. D'où mon titre : le guêpier orthographique.

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a 50 ans, on avait potentiellement plus de 1000 formes écrites du wallon (600 localités x 1 à 2 variantes significativement différentes du Feller). Il est également incontestable que plus de 95 % de ces formes locales du wallon ne pourront plus produire de l'écrit dans les 20 à 30 ans à venir, parce qu'elles ne se transmettent plus aux générations montantes et n'auront plus par conséquent ni d'écrivains ni surtout de lecteurs.

L'absence de lecteurs (et donc d'éditeurs) empêchera même les derniers possesseurs de wallons ethniques de produire leurs œuvres dans les années à venir. Ayant écrit dans le wallon de Transinne un livre didactique, édité à mes frais, puis une nouvelle *La ptite coumére avu la blantche camizole*, éditée par la SLLW, j'étais arrivé moi-même, à 31 ans, *pa bele u pa laide* (que je le veuille ou non), à la fin de ma carrière d'écrivain wallon. En

effet il ne m'était pas permis, de par les conventions en usage, d'écrire dans une autre forme de wallon que mon « dialecte natif ». Et quel serait le lectorat d'un roman en wallon de Transinne qui aurait pour cadre le génocide ruandais ou le drame algérien ?

Une partie de la jeunesse montante se sent quand même wallonne et voudrait devenir wallonophone. Ses sources d'information seront : les sociétés littéraires actives ; les dictionnaires disponibles ; les sources d'information électroniques sur le réseau Internet.

Internet peut-il aider à la planification orthographique ?

Connaissez-vous l'histoire du *scrij-ehåyaedje* (planification orthographique) de l'anglais ? C'est un imprimeur de Londres, Caxton, si je ne m'abuse, qui, en choisissant une forme d'orthographe pour l'anglais et en la diffusant par ses livres, devint la référence pour ses compatriotes.

Or Caxton ne diffusa pas des traités linguistiques savants. Ses livres étaient des best-sellers traitant des choses qui intéressaient les Anglais d'alors. Probablement l'équivalent des tabloïds de l'Angleterre moderne avec des souvenirs de Diana et le dossier complet du rachat du Manchester United.

Le réseau Internet ne pourrait-il pas jouer un rôle semblable pour le wallon au XXI[e] siècle ?

Si une conscience nationale nait dans l'esprit des Wallons, et qu'ils cherchent des informations rapides concernant leur langue et son orthographe, c'est de plus en plus vers Internet qu'ils vont se tourner. Nous avons bien compris ce point puisque nous sommes présents sur *li Rantoele Daegnrece* (la toile d'araignée Mondiale) depuis novembre 1996 (voir chapitre Le wallon sur Internet).

Vu à l'échelle de planète, le wallon doit évidemment présenter une image unique. La langue de communication sur nos sites doit donc être un wallon commun, le plus syncrétique possible, pour que le (la) *cibier-riwaiteu (se)* (visiteur, euse) qui a encore des sonorités du wallon dans l'oreille puisse les retrouver dans la graphie qu'il (elle) a devant les yeux. Le miracle de la planification orthographique serait que tous les Wallons cherchent des renseignements sur leur langue sur Internet, assimilent les graphes communs, et demandent aux derniers locuteurs natifs de leur entourage comment ces mots se prononcent.

Ainsi devant le mot *croejhete*, ils obtiendront comme réponse : *crwèjète, creûjète, creûhète* et peut-être même *croûjète*. L'œil peut s'habituer rapidement à reconnaître ces quatre formes dans le graphe *croejhete*, comme à un plus jeune âge, il s'est habitué à reconnaître la prononciation *wazô* dans « oiseau », mot dans lequel aucune des six lettres écrites ne se prononce à sa juste valeur.

En dehors de la langue commune syncrétique d'autres formes écrites ont toujours leur place sur Internet, parce qu'elles constituent également des alternatives pour *li walon did dimwin* :

- le liégeois moderne tel qu'il peut apparaître dans la revue *Djåzans walon* ou plus originalement, dans un livre autobiographique récent du musicien et animateur Emile Sullon *Dji v' va dire li meune,*
- le namurois moderne, tel qu'on le trouve dans la revue *Li Chwès.*

Mais pour qu'une des trois options *rfondu walon*, liégeois moderne ou namurois standardisé s'impose comme la langue wallonne écrite commune, il faut :

Avoir de l'ambition pour ses idées

Un des revers de la médaille de l'orthographe Feller a été que les formes « de prestige » de la langue ont vu leurs ambitions automatiquement, j'allais dire techniquement, limitées au périmètre urbain de la ville en question (Liège, Namur, Charleroi, Nivelles). Avec une double conséquence. Vu la francisation urbaine dès la première moitié du XXe siècle, la pratique orale des formes urbaines du XIXe siècle a pratiquement disparu. Les locuteurs de Liège devinrent progressivement des habitants de Visé, de Seraing, les locuteurs de Namur devinrent des gens originaires de Vedrin, de Profondeville.

Ces néo-urbains vont apporter, à l'oral et à l'écrit la variété de leur parler périphérique. D'où effet anti-normalisant.

Mais ici, il est intéressant de noter une différence de comportement entre Liège, d'une part, Namur et Charleroi d'autre part. A Liège, la variété linguistique apparaît de plus en plus dans les écrits des sociétés littéraires, mais elle n'est jamais revendiquée. Par exemple dans la revue *La wallonne*, les gens publient des textes dans une variété non centrale, mais n'écrivent pas wallon de Thimister, de Herstal, etc.

Tout se passe comme si, en zone est-wallonne, on a toujours eu tendance à normaliser (*a môde di France* = normalisation centrale). Et ceci, malgré les recommandations aux auteurs pour qu'ils écrivent comme dans leur village, prodiquées par les « papes » du wallon qu'étaient Elisé Legros et Louis Remacle, eux-mêmes des « périphériques ».

Il faut remarquer que l'écriture pré-Feller favorisait le sentiment de normalisation. Par exemple, en écrivant jadis *ine sôleïe* (un ivrogne), on ne se souciait pas des détails de prononciation du « e » : *sôléye, sôlêye, sôlèye* ; en écrivant *in' âbe*, on gommait l'opposition très nette à l'oral entre *in-âbe* (« a » vélaire hesbignon), *in-âbe* (« a » long ardennais) et *in-ôbe* (« o » long). Ce dernier, pourtant présent dans de nombreuses régions autour de Liège, n'a d'ailleurs jamais été noté à l'écrit, en opposition avec les recommandations Feller, et toujours normalisé graphiquement en « å ».

A Namur et à Charleroi, il existait bien un wallon urbain standard au XIXe siècle Vous pouvez vous en faire une idée à travers les extraits de Bernus et de Loiseau ci-dessus. Par contre, sous l'influence des sociétés littéraires, l'ALWAC à Charleroi, les *Rèlîs Namurwès* à Namur, les textes, à partir de la seconde moitié du XXe siècle revendiquent leur origine localiste. On écrit, en insistant bien fort, dans le wallon de Haltinne, de Malonne, de Fleurus, de Châtelet. On crée donc chaque fois une nouvelle langue qui n'existait pas à l'écrit.

C'est dans ce courant anti-normaliste puissant qu'a baigné l'ensemble des *waloneus* de la *djerméye 48* (génération 48). Sous ce nom, Laurent Hendschel a *décrit* la pensée unique, fidèle au modèle des wallons ethniques, d'un groupe de *waloneus* nés entre 1910 et 1930, et qui ont commencé à publier vers 1948.

D'où l'intérêt d'observer quelques évolutions récentes, à tendance normalisatrice, que sont celles de la *koinè* J.-P. Tondu et le wallon commun préconisé par J. Viroux.

Jean-Pierre Tondu, le journaliste à la *Dépêche de Wallonie* dont nous avons parlé plus

haut, a une grand-mère allemande, un grand-père flamand et a appris le wallon auprès de locuteurs d'origine hétérogène de la région de Charleroi, dont des Picards. Il revendique, pour ses écrits littéraires et de prose non narrative, l'utilisation d'une koinè carolingienne. Je n'ai pas signalé cette forme tout à l'heure dans mes *walon did dimwin* potentiels pour les raisons suivantes.

L'auteur, malgré qu'il est responsable de la rubrique wallonne *« No lingadje »* à la *Dépêche de Wallonie,* n'a pas d'ambition de diffusion pour sa modalité linguistique. De plus, sa langue est techniquement assez instinctive, donc non normativée. Il faut quand même y relever quelques autres caractéristiques remarquables. Tout d'abord, l'utilisation de vocabulaire de toute origine, y compris Liège ; ensuite, l'emploi occasionnel de diasystèmes « ea », réadapté en « éa » *(tchapéa, béa, tchestéa)* ; enfin : la récupération de formes picardes, diffusées naturellement en Caroloringie comme « iô », doublet de *euwe, êwe* (eau).

Le namurois « amélioré » comme langue wallonne commune ?

Jean-Pierre Tondu écrit des articles journalistiques diffusés à un lectorat relativement grand, mais ne fait pas de théorie. Au contraire Johan Viroux, écrit assez peu, et dans une revue locale, les *Novèles de Walons Scrîjeûs d'après l' Banbwès.* Mais il a présenté récemment une étude approfondie intitulée « Langue wallonne et créativité des Wallons ». Il y propose comme langue wallonne commune une forme de namurois standard, écrit en Feller tel que pratiqué dans les sociétés littéraires du Namurois. Y sont ajoutés quelques éléments liégeois, dont le « h » dit primaire (l'équivalent du « h » aspiré français) : *li hâye, on houyeû, dj' a hausse* (en namurois *l'âye, on-ouyeû, dj'a ausse* (la haie ; un mineur ; j'ai envie, j'ai hâte). Sont également adjoints, en option le « ê » *(bê, tchapê)* en doublon à côté du « ia » *(bia, tchapia)* et la conjugaison de la 3e personne de l'indicatif présent *(i tchantèt, i djouwèt)* à côté de la forme grammaticale namuroise *(i tchant'nut, i djouw'nut).*

Si la proposition J. Viroux est donc très classique techniquement (et « orthographiquement »), elle constitue une innovation dans la mesure où c'est la première fois qu'est formulée clairement l'ambition pour la forme namuroise actuelle du wallon de devenir la langue commune identitaire de la Wallonie dans son ensemble. Les arguments avancés sont d'ordre politique (Namur capitale) et d'ordre compréhension orale. Il est dit qu'un Liégeois et un Carolo comprennent immédiatement le Namurois, alors qu'un Liégeois et un Carolo se comprennent plus difficilement l'un l'autre. Mais surtout, l'argumentation repose sur une étude détaillée des mots et de la grammaire de la langue, y compris la tâche titanesque des conjugaisons, où l'auteur tente de montrer que les formes médianes ou les formes les plus fréquentes sont aussi les formes namuroises.

Si la proposition J. Viroux pouvait bénéficier de l'appui des *waloneus* du Namurois, elle représenterait la candidate idéale au rang de langue normalisée, option centraliste.

Kilabala ! (Que le meilleur gagne !)

Les essaims du guêpier orthographique

Le guêpier orthographique dont nous parlions tout à l'heure pourrait donc s'organiser en trois essaims, en saine concurrence pour la colonisation de la ruche « langue wallonne écrite commune ».

En plus de l'essaim « namurois standard », où les emprunts s'écrivent en Feller, on trouverait un essaim « liégeois moderne » à base est-wallonne au sens large, où les emprunts au français peuvent s'écrire dans l'orthographe d'origine, comme dans le livre *Dji v' va dire li meune* d'Emile Sullon. Dans ces deux options, la prononciation est imposée par l'orthographe.

La troisième option est le *rfondu walon*, standardisé par l'asbl *Li Ranteule* et la commission normalisation de l'UCW. Ce système tire profit d'un nombre non encore arrêté de *betchfessis scrijhas* (diasystèmes). Il pourra également subir un certain nombre d'aménagements à l'étude actuellement, dont le *disfaflotaedje*, la réduction du nombre d'accents. Le modèle est représenté par la revue *Li Ranteule.* La prononciation n'est pas imposée par l'orthographe. Les diasystèmes peuvent être resimplifiés en 2020 et/ou en 2050, si on observe au niveau de la langue officielle parlée une unification de la prononciation.

Mais en attendant, quelle forme écrite faut-il proposer aux jeunes qui revendiquent leur pan-wallonité, ou tout au moins un multilocalisme, c'est-à-dire qui ne veulent plus écrire dans une forme bientôt archaïque du wallon d'une localité, tel que fixée en 1935 dans l'*Atlas Linguistique de Wallonie* ?

Formes œcuméniques et rfondants walons

Dans une réflexion sur la langue wallonne de demain, Jean-Pierre Hiernaux écrivait en mai 1998 :

« Vos aoroz rmaorké kel filozofeye k' i gn a dry tot çu ki dj' vin do plety veci, c' est k' a tchaeke côp k' on n' pout nin fé ôtmint, my vôreut tchoezi ene fôme « eucumenike », kekfeye drole ao premy rweta, mins ki tchaeconk s' y ritrove pol moens ene miete (et doet sondjy auzès ôtes) purade ki do spotchy paor les fômes des onk oudonben des ôtes. Dji vou bin k' i gn aoye co des ôtes raojhons et des ôtes afweres k' il y faot rwety, et vos m' ende caozroz, mins dj' a l' ideye k' on n' pout nin rovyî citcile. Li rfondu, purade ki d' esse seulmint on scryjhaedje k' on saye d' avu parey po tertos, ni doeti nin esprover do minme côp d' esse ene osteye et on sine del plaece k' on s' lêt a tchaeconk tot sayant do s' mete echonne poz avu l' plaece k' on nd a tertos dandjy ? »

(Vous aurez remarqué que la philosophie sous-jacente à tout ce que je viens d'argumenter ici, c'est qu'à chaque fois qu'on ne peut faire autrement, il vaudrait mieux choisir une forme « œcuménique » parfois bizarre à première vue mais où chacun se retrouve au moins un peu (et doit songer aux autres) plutôt que d'écraser entièrement les formes des uns ou des autres. Je concède qu'il y ait encore d'autres arguments et d'autres éléments à prendre en compte, et vous ne manquerez pas de me les signaler, mais j'ai la conviction qu'on ne peut pas négliger celui-ci. Le wallon commun, plutôt que de se limiter à une orthographe qu'on tente d'uniformiser, ne doit-il pas aussi tenter, en même temps, d'être un outil et un symbole de la place qu'on se laisse l'un l'autre en s'efforçant de s'unir pour obtenir l'espace dont nous avons tous besoin ?)

Et Jean-François Brackman marquait son accord par ces termes :

« Dji vens jusse di lîre li bokèt dà J-P Hiernaux. Dji tché d'acoird avu lu po sacantès afweres. I n' fât nen sondjî qu'on va mete su pîd in rfondu walon insi d'in côp. I fâreve comincî pa fwere vini des ptits kindjemints dins li scrihœdje, po qu'i gn uxhe, metans, jusse deus ou troes façons di scrîre in mot putôt qui qwinze. Insi, tot l' monde sicrîreve [xhouter], [mariœdje]. Mais d'abôrd, on n'îreve nen foirci les djins à tchwèzi inte [kinoxhe] et [conexhe], inte [vilœdje] et [viyœdje], [chitârd] et [chitâd] etc. Apinse Hiernaux, les câzeus pôrint co dmerer ene miete dins leus « pârlers cwanereces » et si fwere pus âhiyemint comprinde des ôtès djins tot l' minme. Ci n' sereve nen du rfondu walon, mais pus rate des rfondants walons, ayuce qu'on wereve co tres foirt qué walon qui c'est. »

(Je viens juste de lire le texte de J.P. Hiernaux. Je marque mon accord pour certains points. Il ne faut pas s'imaginer qu'on va établir un wallon commun immédiatement. Il faudrait commencer par initier des petits changements dans l'orthographe, de manière à ce qu'il ne reste, par exemple plus que deux ou trois façons d'écrire un mot plutôt que quinze. Ainsi, tout le monde écrirait xhouter, mariaedje. Mais alors, on ne devrait pas forcer les gens à choisir entre *kinoxhe* et *conexhe*, entre *vilaedje* et *viyaedje*, *chitârd* et *chitâd*, etc. D'après Hiernaux, les locuteurs pourraient encore rester un peu dans leurs wallon régional et se faire quand même comprendre des autres plus facilement. Ce ne serait pas du wallon commun mais plutôt des wallons unifiants, dont on remarquerait encore fortement l'origine.)

Si les trois options de la future langue wallonne écrite commune restent, jusqu'à présent, des hypothèses de travail, les *rfondants walons*, par contre, ont déjà investi l'espace quotidien de lecture des Wallons alphabétisés (qui savent lire leur langue). Citons les exemples suivants.

Dans ses textes de prose moralisatrice, Pierre Otjacques utilise un mélange de libinois et de chestrolais, mais avec des emprunts à la Haute-Ardenne, l'emploi judicieux de néologismes *sorwalons* (*binvlant* = bénévole), ainsi que des formes francisées.

Les paroles de chansons écrites par André Gauditiaubois, entre autres pour Dino Forlane et William Dunker, ont une base carolo-nivelloise, mais on trouve des emprunts au liégeois, comme *tinrûlistè* (tendresse). Ses textes montrent aussi des hypercorrectismes grammaticaux, ce qui veut dire le désir de systématiser à l'écrit certaines règles originales du wallon. Chez Gauditiaubois, il s'agit surtout du comblement de l'hiatus : *noû-w-âdje* pour *noû âdje* (nouvel âge).

Les textes de Joseph Lahaye destinés à des éditeurs non dogmatiques comme *li Calindrî walon* ont comme base un wallon verviétois, très riche en lui-même, mais où viennent se greffer consciemment des emprunts lexicaux sud-wallons (*fadéye* = tartine), des diasystèmes (ea, l'auteur résidant à Gembloux vit la dualité *tchapê, tchapia*), et même des emprunts à la grammaire centre-wallonne : *i tchantnut* pour *i tchantèt* (ils chantent). Ce dernier phénomène est tout à fait remarquable, car si l'emprunt de vocabulaire est un phénomène relativement banal, comme les mots anglais passés dans le français, la conjugaison constitue le noyau dur de la langue, dont on se sépare très difficilement.

Les contes de Marie Vandenhenvel, une *raprindisse* (néolocutrice) de Vedrin, qui utilise un wallon central standard, avec des emprunts non conscients au hesbignon

(*caurpègn* pour *cårpin, cårpê,* bambin), au verviétois (*martê-diâle,* libellule), à côté de formes lexicales *sorwalondes* (hypercorrectismes, ici de composition) comme *edjaléye crinme* (crème glacée). Un wallon acquis par la technique des « témoins » aurait donné *crinme-a-la-glace* ou *frisco* pour crème glacée, *dmwazèle* pour libellule et *raupin* pour bambin. Cette dernière observation montre bien que les sources des néolocuteurs sont forcément hétérogènes. A côté des sources orales des personnes provenant de différents coins de Wallonie, les jeunes écrivains consultent de nombreuses sources littéraires et des sources scientifiques comme l'*Atlas Linguistique de Wallonie* et les dictionnaires wallon-français.

Enfin, dans mes propres textes sud-wallons, publiés dans *Singuliers* et *Coutcouloudjoû* depuis 1995, j'utilise de plus en plus une *koinè* d'Ardenne méridionale hyperrégulière, créée selon les principes de la normalisation à partir des formes wallonnes du *walon payi d'ersè* (où « hier » se dit *ersè*), comprenant les villages des entités de Bièvre, Bertrix, Libin, Paliseul, Vresse, Bouillon, Gedinne, Saint-Hubert, Wellin, Tellin ainsi que le sud de la « Wallonie française » (Hargnies-Fumay). Cette zone me sert de laboratoire pour mettre au point les techniques de normalisation pour l'aire wallonne tout entière. Je rappelle qu'un exemple de cette koiné régionale est présenté dans ce livre, au niveau du résumé wallon du chapitre « Parler wallon aux enfant ».

Et vla l' cayet, la, mes djins ! (Et voilà l' travail !)

Encore une fois, que le lecteur peu au courant de la chose « langue wallonne » veuille m'excuser pour ce chapitre-fleuve à la Fidel Castro et sûrement trop technique.

Comint scrire li walon did dimwin ?

Kéne wespireye *[guépier]* et ké samru *[ruche bourdonnante]* cwand on cmince a djåzer d' ortografeye, mes djins. A croere ki li scrijhaedje, c' est come ene rilidjon avu ses curès et ses evekes, les cis ki mostret comint scrire, et li hierduléye des bons crustins ki vont a messe, des cis ki sont dins tos leus etats cwand on vut bodji ene faflote a çu k' on-z a todi fwait.

Li çu-k'-on-z-a-todi-fwait, *[la tradition]*, c' est çu k' on lome li scrijhaedje Feller, do nom d' on prof di Vervî ki l' a-st atåvlè diviè 1900.

Li Feller, c' e-st on mo *[très]* bon sisteme, po les cis ki cåzet ddja walon, li scrire [pour que ceux qui parlent déjà wallon puissent l'écrire], et tos les ôtes li savu lire avu pår *[exactement]* li pronoçaedje do scrijheu.

Gn a portant sacwantès ahikes avu l' Feller. Li prumire, c' est li faflotreye ki nos a aminè ki provint del fonetike. 65 a 80 faflotes *[accents]* po 10 mots, mon parent ! C' est cwate côps dpu ki li francès et li spagnol, sins cåzer di l' inglès a do neyerlindès, deus lingaedjes cåzu sins faflotes. Les faflotes ni sont nen on defåt en soi, min pask' ele diminuwet li rindmint do tapaedje *[frappe]* et do scrijhaedje del langue.

Li francès a sti-st ehåyi *[normalisé]* do truvint ki *[à l' époque où]* li môde esteut ki li scrit lingaedje richonnaxhe *[ressemblåt]* li pu possibe å latin et å grek. Li walon did dimwin, tant k' a li, e-st ehåyi enute [aujourd' hui], a ene epoke wiski li mwaisse-idéye c' est « rindaedje ! rindaedje ! rindaedje ! *[rendement !]* », et wiski tos les lingaedes sont k'

eturlutet inte zels po-z avu li meyeute plece å solea. Ni bråylans nen *[n'entravons pas]* li walon avu on bolet å pî, k' il åre mutwè malåjhey a s' endè mete cwite pu tård.

Li disfaflotaedje, dj' ô ben : *[ce qui veut dire]* rissaetchi evoye les faflotes, c' e-st adon li grande caracteristike do rfondu walon ? Nonna, séss. Li rfondu walon, c' e-st on walon ki les djins si metrint turtos d' acwaerd po scrire, eyet-z endè fé in oficire lingaedje da-sinne *[une langue identitaire officielle]* pol Walonreye.

Li rfondu walon, ci pôreut yesse teyoricmint, li pårler d' Lîdje, sicrît come on l' fwait dispu 1900, u on pårler d' Namur ramîdrè, come l' a-st atåvlè *[proposé]* lanawere Djohan Virou, après branmint des rcwerances so totes les fômes coinreces *[locales]* do walon.

Si l' walon, té k' il est scrît a Lîdje, uben li ci come a Namur, pôrint divnu, onk u l' ôte, li scrit lingaedje di tot les Walons, ça n' si frè nen sins må, copurade cwand fårè responde al kesse : « sabay li ké des deus ki vôreut bin leyi si plece a l' ôte ? »

Did la, l' idéye ki fwait si ptite tricbalinne *[son petit bonhomme de chemin]* dispu 1994, di rprinde des vîs scrijhas do Mweyin Adje, k' on pleut lire come on vleut, a l' avnant k' on seuyixhe di ci costé chal u d' l' ôte del « frontire lingwistike », k' esteut, adon, inte li payi d' Namur eyet li payi d' Lîdje. Ces letes la, c' est xh, ea, ucoben en, k' on-z a lomè e walon les betchfessis scrijhas *[graphies « tête-bèche »]*, et ki les linwincieus huket « diyasistemes ».

L' advintaedje, c' est k' on n' oblidjrive nen les djins a cåzer come a Namur u a Lîdje, min i wådrint ene grande varyistè d' accints.

Li dzavintaedje c' est k' on n' pôreut pu dechifrer li prononçaedje ren k' å lére [à la lecture] du scrijhaedje, min s' fåreut i zesse ene miete sicolè dvant. Din 20-30 ans, si les djins s' metet a prononci les betchfessis tertos parey, on pôreut co rsimplifyi li sisteme, tot rivnant å scrijha k' a wangni li coûsse, ch u h po xh, ia u ê po ea, et vos nd åroz...

Namurwès standård, Lîdjwès môdiene, u rfondu a betchfessis, i fåt ki leus disfindeus batinxhe leu smele, et fé del riclame po onk u l'ôte, po tos les raprindisses sicrire sorlon leu prôpe relijha, po tchaeke avu li maximom di sujheus *[suiveurs, disciples]*.

Et pu : kilabala ! *[qui l'abat, l'a, en parlant de l' ancien jeu de l'oie pendue = que le meilleur gagne]*.

VII.2

AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DU WALLON EN WALLONIE

Laurent Hendschel,
Li Ranteule

Rappelons tout d'abord que le wallon est un idiome roman parlé en Wallonie, région de l'Etat belge dont la langue officielle est le français. L'allemand est également langue officielle dans les « Cantons de l'est », c.-à-d. la frange de la Wallonie jouxtant l'Allemagne, aux environs des villes de Sankt-Vith et Eupen. La minorité allemande (de 60 à 70 000 personnes) forme une « Communauté » dans la structure fédérale de la Belgique, dotée d'un parlement et d'un exécutif. D'autres langues régionales sont également pratiquées en Wallonie : le picard (roman) dans la moitié ouest de la province du Hainaut, le gaumais (roman) dans l'arrondissement de Virton (province de Luxembourg), le luxembourgeois (germanique) dans les environs d'Arlon (province de Luxembourg) et le champenois (roman) dans un village du sud de la province de Namur. Le wallon est ou était également parlé dans d'autres Etats que la Belgique : France (nord du département des Ardennes), Grand-Duché de Luxembourg (où le wallon, parlé dans quelques villages, est maintenant éteint) et États-Unis, où il reste parlé dans les couches âgées d'une colonie compacte d'émigrés vivant dans la région de Green Bay (Wisconsin). Pour être complet, signalons enfin que de nombreux(euses) Wallon(n)es ont émigré à Bruxelles, où il existe une vie culturelle wallonne (cercles théâtraux et littéraires).

Historiquement, les entités politiques qui allaient former la Wallonie (principauté de Liège, comté de Namur, duché de Brabant, etc.) ont toujours constitué une péninsule romane dans le monde germanique ; en outre, du Moyen Age jusqu'à la création de l'Etat belge (1830), elles se sont situées, politiquement, à cheval entre les sphères d'influence germanique (Liège) et romane (ailleurs). Néanmoins, la culture et la langue wallonnes sont tournées, depuis qu'elles existent, vers l'Europe latine, même si les influences germaniques sont très marquées (surtout dans le lexique, mais aussi dans la phonétique, la syntaxe, la toponymie...).

Linguistiquement, le wallon se distingue assez nettement du français pour que la compréhension orale soit plus ou moins malaisée pour l'unilingue francophone. L'intercompréhension est évidemment une notion très relative ; elle dépend du dialecte

wallon utilisé, des choix lexicaux, de l'accent, du débit, etc. Néanmoins, dans les enquêtes sociolinguistiques, une proportion non négligeable de témoins unilingues francophones affirment « comprendre peu ou pas du tout le wallon », ce qui est une indication du caractère subjectivement distinctif de la langue. S'il fallait caractériser le wallon en deux mots par rapport aux autres langues romanes, on pourrait citer deux particularités un peu contradictoires : d'un côté un conservatisme (substrat roman) plus net que dans d'autres langues d'oïl et de l'autre des influences germaniques (superstrat) plus marquées que dans beaucoup d'autres langues romanes.

La culture en langue wallonne d'aujourd'hui s'appuie entre autres sur des revues (plus d'une douzaine paraissent régulièrement) et sur un riche réseau d'associations, notamment théâtrales (plus de 200 troupes de théâtre amateur), mais aussi littéraires ou éducatives. La plupart de ces associations sont rassemblées dans une organisation faitière appelée Union culturelle wallonne (UCW). Dans le domaine de l'édition, les revues littéraires publient régulièrement les auteurs ; quelques associations publient des livres, calendriers, CD, etc. ; des maisons d'édition rencontrent un net succès grâce à la publication de quelques bandes dessinées. Dans les médias, le wallon est présent une soirée par semaine à la radio publique, et un après-midi par semaine à la télévision publique. Quelques émissions sont également diffusées par les télévisions et radios locales. Sur le terrain légal, deux décrets ont été votés par la Communauté française de Belgique (c.-à-d. l'entité fédérale compétente en matière culturelle pour la Wallonie) : le premier (1983) donne le droit de se servir des langues régionales de Wallonie à l'école ; le deuxième (1990), plus ambitieux, reconnaît l'existence de « langues régionales endogènes » et en promeut l'usage et l'étude. Ces deux décrets ont très peu été suivis d'effets visibles.

Contexte de l'aménagement linguistique

Il n'a jamais existé de langue wallonne commune fixée, ni écrite ni orale. Par contre, il a toujours existé, et il existe de plus en plus, des variétés régionales ressenties comme prestigieuses ou centrales, auxquelles les locuteurs, écrivains ou enseignants se plient occasionnellement ou systématiquement. Certains écrivains ont également utilisé des koinès régionales pour les besoins de leurs œuvres. Aujourd'hui, la vie culturelle wallonne est plutôt basée sur des revues et des centres d'activité à l'échelle régionale (et non plus locale) qui tendent à promouvoir des koinès régionales, par exemple par la diffusion de cours de wallon, de dictionnaires, de bandes dessinées, de revues, d'émissions de radio ou de télévision, etc. Ajoutons que chez les jeunes qui pratiquent le wallon, il semble que la conscience de l'existence de dialectes locaux s'amenuise au profit de dialectes régionaux. La conscience de la langue, elle, est un projet dont la construction pourrait accompagner le net renversement des représentations linguistiques dans cette population : l'opinion des jeunes pratiquant la langue régionale est beaucoup plus positive, moins culpabilisée, que celle de leurs aïeuls (voir Michel FRANCARD, « La perception des langues régionales de la Wallonie chez les jeunes », dans *L'Imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se construit,* sous la direction de Luc COURTOIS et Jean PIROTTE, Louvain-la-Neuve, 1994).

Si l'on inclut dans la planification ou l'aménagement linguistique les actions concertées visant à modifier le statut social (enseignement, officialisation, médias..., c.-à-d. ce

qu'on appelle « normalisation » dans la terminologie ibérique et, spécialement, catalane) ou le corpus d'une langue (orthographe, néologie, établissement d'une langue commune..., c.-à-d. ce qu'on appelle, selon les endroits, « standardisation », terme utilisé ici, « normativisation » dans la terminologie ibérique, « normalisation »...), des tentatives isolées ont eu lieu depuis le XIX[e] siècle : premières associations pour la défense et l'illustration de la langue, premiers dictionnaires, premières grammaires et projets d'orthographe...

Il est rare cependant de voir remis en question le rapport de force entre français et wallon. Face aux actions menées à l'époque, on doit parler d'« illustration linguistique » plutôt que de « revendication linguistique ». Et pourtant, dès les débuts du mouvement wallon, à la fin du siècle passé, certains évoquent la nécessité d'une planification plus hardie du wallon pour en faire la langue de la Wallonie (voir PIROTTE, ARNAUD, *L'apport des courants régionalistes et dialectaux wallons au mouvement wallon naissant,* Louvain, Peeters, 1997). Certains, dès la fin du XIX[e] siècle, avancent quelques propositions – jamais suivies – visant à établir une langue écrite commune (notamment Grignard). Au XX[e] siècle apparaîtront d'autres types de tentatives d'aménagement : introduction du wallon à l'école et dans les médias, néologie, planification plus organisée, désir plus ouvert de rééquilibrer la diglossie ou le bilinguisme...

Toutefois, ces diverses revendications éclosent dans une Wallonie où il existe un frein idéologique. En effet, il règne chez nous, parmi certains écrivains, intellectuels, universitaires et dialectologues influents, une idéologie qui relaie dans les milieux wallonisants eux-mêmes le discours dominant et présente le wallon comme un patois en voie de disparition et comme un objet littéraire plutôt que comme une langue à vivre. Ce mouvement s'oppose donc à toutes les tentatives d'aménagement linguistique, puisque celles-ci vont à l'encontre de deux dogmes bien implantés.

D'une part, on ne peut modifier le statut du wallon, qui est destiné à être, non une langue, mais un dialecte, ou un patois, inférieur au français et en situation de diglossie progressant chaque jour vers la disparition de la langue dominée. La seule fonction écrite possible est la littérature, utilisant un wallon archaïsant et hyperdialectalisé.

D'autre part, on ne peut modifier le corpus du wallon, qui est fixé dans les dictionnaires et les œuvres littéraires des tenants de cette idéologie, et ne peut plus évoluer : pas de néologie, rejet de tout emprunt entre dialectes, méfiance envers tout acte d'écriture ne respectant pas les canons de ce courant (par exemple de tout écrit non littéraire), refus de tout assouplissement de la règle d'écriture selon laquelle chacun est obligé d'être fidèle à la prononciation exacte et à la morphologie d'un lieu bien déterminé, toujours mentionné, etc. Ce wallon normatif est présenté comme image d'un stade antérieur à la « contamination » par le français ; toutefois, on chercherait en vain dans l'histoire du wallon les traces de l'existence réelle d'une telle langue « pure ».

On sait que dans un contexte diglossique, c'est l'aménagement linguistique en faveur de la langue dominée qui est refusé, parce qu'elle est mythiquement représentée comme un élément « naturel » (et non social), donc hors d'atteinte, échappant à la maîtrise des locuteurs ; l'interventionnisme linguistique n'en est pas moins la règle pour la gestion de la situation linguistique, mais toujours en faveur de la langue dominante, cet interventionnisme affectant souvent la forme du laisser faire ou du fatalisme.

Depuis quelques années, cependant, de plus en plus de voix s'élèvent pour rejeter ce modèle surtout dominant depuis les années 1930-1940 et adopter une vision plus volontariste et plus souple vis-à-vis de la langue, des langues de Wallonie. Il faut citer l'article « Quel avenir pour nos dialectes ? L'exemple du rumantsch-grischun » de Jean GERMAIN (*Toudi*, 1988), qui, pour beaucoup d'entre nous, a été un véritable détonateur. Les revendications concernant la planification du statut du wallon ont aussi trouvé une expression dans le Projet Culturel Global de l'UCW (1994), qui fait le bilan des actions entreprises et lance des projets pour l'avenir. L'UCW s'est également penchée sur la planification du corpus et a chargé une Commission spéciale d'étudier la question, surtout dans le domaine de la standardisation, et de faire des propositions concrètes.

Au moins un autre groupe plus informel, autour de l'association Li Ranteule (la toile d'araignée, le réseau), œuvre dans le même sens. Les propositions des deux groupes sont brièvement exposées ci-dessous. Beaucoup d'animateurs travaillent ou ont travaillé simultanément dans les deux groupes. Comme c'est mon cas également, j'utiliserai le mot « nous » pour proposer mon interprétation tant des propositions de la Commission Langue de l'UCW que de l'association Li Ranteule.

Aspects théoriques

Compte tenu de la situation linguistique et, surtout, sociolinguistique de notre pays, nous avons d'abord tenté de répondre à certaines questions, ou plutôt, de les poser, avant d'y répondre.

Par exemple, discuter d'une éventuelle standardisation pour une langue régionale suppose qu'on se demande d'abord à quoi cela pourrait bien servir... Quelles seraient la ou les fonctions de cette norme ?

Une objection fréquente est en effet qu'un wallon standardisé est inutile, puisque le français joue déjà le rôle de langue véhiculaire en Wallonie. Cette objection suppose, elle, que la communication entre Wallon(ne)s de différentes régions se fait en français, sous-entendant soit que l'intercompréhension est difficile, au moins entre certains dialectes, soit qu'il faut volontairement limiter l'emploi du wallon à la sphère locale ou familiale, soit encore que le wallon n'existe déjà plus.

Nous partons, nous, d'un principe différent : nous avons la volonté de vivre notre langue dans la communauté linguistique wallonne tout entière. Quant au faux problème de l'intercompréhension entre dialectes éloignés, il suffit de prouver le mouvement en avançant : dans la pratique, en effet, il arrive que l'on doive reformuler certains mots ou expressions (ce qui est normal dans toute langue, et peut arriver en français), mais l'intercompréhension dans une conversation courante est toujours quasi totale. Partant du principe que nous voulons vivre notre langue également dans les rapports inter-régionaux, à l'échelle de la Wallonie linguistique, la question de l'utilité d'une langue unifiée dans l'écrit peut se poser. Au-delà de l'intérêt économique (diffusion plus aisée), pratique (en quel dialecte rédiger une affiche diffusée partout, une lettre circulaire ?...) ou pédagogique (apprentissage de toutes les richesses de la langue), on peut constater que les arguments des promoteurs de la standardisation insistent volontiers sur l'avantage symbolique que procure une norme écrite commune (la question d'une norme à l'oral ne se pose même pas).

La norme écrite est désirée pour sceller l'unité de la langue ou exorciser sa division, longtemps et longuement montée en épingle, pour tenter de provoquer un sursaut de dignité et de dynamisme, donner corps, forme concrète à un projet commun qui a fait défaut jusqu'à présent, mais émerge aujourd'hui.

Quant aux principes de travail, la Commission Langue comme Li Ranteule défendent l'idée que le choix d'une norme commune peut faire l'objet d'un débat démocratique, par exemple au sein des associations qui sont les premières concernées par ces questions, et au sein de la communauté wallonne en général. Plutôt que de décréter du jour au lendemain que la norme commune a telle ou telle forme (ce qui n'aurait évidemment soulevé qu'indignation, indifférence ou haussements d'épaule...), voire chercher le soutien d'une autorité quelconque, académique ou politique, pour imposer des décisions unilatérales, nous avons tâché de discuter et d'écouter, afin de savoir quelles étaient les éventuelles attentes. C'est ainsi que la Commission Langue a diffusé des documents, organisé un très important colloque (Charleroi, mars 1996), des rencontres dans les fédérations provinciales, des discussions, etc. Quant à Li Ranteule, elle diffuse ses idées dans une revue du même nom, fait un usage intensif des moyens électroniques sur Internet (le public atteint n'est évidemment pas le même...) et, ses membres étant actifs dans toutes sortes d'associations locales ou nationales, la promotion se fait, pourrait-on dire, par percolation.

À charge de la Commission Langue, il faut toutefois noter un retard gênant dans la publication des résultats de ses travaux (ainsi les actes du colloque de Charleroi ne sont toujours pas publiés...). À sa décharge, la Commission s'est montrée très soucieuse de tenir compte de toutes les discussions menées à tous les niveaux. Il en est notamment ressorti que la norme écrite commune devrait se développer parallèlement aux dialectes locaux et régionaux, dans ses fonctions propres ; que la norme devrait surtout être une langue écrite et de lecture, laissant le plus possible de liberté de prononciation ; et enfin, qu'elle ne devrait pas se fonder sur un dialecte particulier (le plus central, le plus prestigieux...) mais, dans la mesure du possible, les refléter tous, à l'exemple de la standardisation du rumantsch-grischun. Une fois de plus, le problème n'est pas linguistique mais sociolinguistique. Le dialecte le plus souvent ressenti comme le plus prestigieux (Liège) est aussi le plus excentrique. Le dialecte le plus central (Namur) est démographiquement moins important que l'ouest (Charleroi), alors que le sud (Ardenne), encore moins important démographiquement (population totale), dispose peut-être, proportionnellement, d'autant de locuteurs que les autres...

Aspects techniques

Les règles concrètes proposées tant par la Commission Langue que par Li Ranteule s'inspirent directement des principes théoriques exposés ci-dessus. Les différents niveaux abordés sont l'orthographe, la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le lexique.

L'orthographe

Le problème qui se pose est que certains mots strictement identiques peuvent avoir des orthographes différentes : *tôve* et *tauve* (table), *ki* et *qui* (que), *è l'* et *èl* (dans le), etc.

D'un strict point de vue technique, écrire qui ou ki, n'a guère d'importance. Les traditions écrites anciennes nous éclairent peu puisque ces deux graphies cohabitent chez nous depuis des siècles. Comme il faut bien choisir, la Commission Langue a simplement examiné les pratiques dans les revues, dictionnaires, livres largement disponibles, et a préconisé les solutions majoritaires. À l'association Li Ranteule, l'attitude est plutôt de privilégier les choix cohérents au niveau interne (donc de ne pas nécessairement suivre les analogies avec le français), la continuité avec les traditions graphiques anciennes ou marquant mieux l'autonomie du wallon. Ce qui explique, par exemple, l'abandon plus fréquent de la lettre « q ».

La phonétique et la phonologie

Le problème qui se pose est que certains mots sont les mêmes (étymologiquement) mais ont des formes phonétiques plus ou moins différentes d'une région à l'autre : *tåve, tâve* et *tôve/tauve*, puis encore *tâbe* et *tôle/tâle* (table) ; *bén, bîn, bin, bé, bègn...* (bien) ; *nût, nut', nêt, gnût...* (nuit).

Dans les deux groupes, trois méthodes de standardisation sont utilisées : (1) modification de l'orthographe actuelle ; (2) choix de formes majoritaires ; (3) autres critères.

1) Modification de l'orthographe actuelle. L'orthographe communément utilisée (dite « orthographe Feller », du nom de son inventeur) est essentiellement phonétique ; elle retranscrit fidèlement toutes les variations dialectales. Les deux groupes ont cherché à la modifier en introduisant des graphies diasystémiques, c.-à-d. des lettres ou groupes de lettres qui peuvent se prononcer de plusieurs manières (comme en breton, poitevin-saintongeais, occitan ou, déjà dans certains cas, en wallon), à savoir :

• å, pour ô, â ou å comme dans : *lådje* (large), *djåzer* (parler), *avå* (parmi), *måjhon* (maison)...

• h, prononcé ou pas (français : des haricots) comme dans : *hôt* (haut), *hoye* (charbon)...

• xh, pour ch ou h : *maxhî* (mélanger), *pèxhon* (poisson)...

• sch, pour sk, ch ou h : *dischinde* (descendre)...

• jh, pour h ou j, comme dans : *måjhon* (maison), *prîjhon* (prison)...

• én, pour in, én, é, î-n, ègn, comme dans : *bén* (bien), *ni nén* (ne pas)...

• ea, pour ia ou ê, comme dans : *tchestea* (château)...

• ä, pour è/é ou a/â, comme dans : *fwärt* (fort), *pläce* (endroit)...

• eye, pour îye ou èye, êye, comme dans : *patreye* (patrie), *Waloneye* (Wallonie)...

Bref, pour présenter la même chose selon un autre point de vue, les deux groupes ont tâché d'augmenter les potentialités diasystémiques de l'orthographe wallonne :

• par l'utilisation de graphèmes jusque là employés dans une partie seulement de la Wallonie, mais présentant un fort potentiel diasystémique (donc graphème traditionnel avec valeur élargie) : å pour « å », « au », « ô », « â » ; én pour « én », « é » (« én » dénasalisé) ou « in » ; h pour « h » ou zéro ; sch pour « h », « ch » ou « sk ».

• par l'utilisation de signes diacritiques : ä pour « è », « ê », « a », « â ».

• par la suppression de signes diacritiques : eye pour « èye », « êye », « îye ».

• par l'emploi de graphèmes anciens, sortis de l'usage : ea (moyenâgeux) pour « ia »

ou « ê » (suffixe latin -ellum) ; « xh » (utilisé jusqu'au 19e s. et encore présent aujourd'hui dans de nombreux toponymes et anthroponymes) pour « ch » ou « h ».

• par la création d'un graphème nouveau : jh pour « j » ou « h ».

À l'association Li Ranteule, on insiste beaucoup pour limiter le plus possible le nombre de signes graphiques accessoires, qui sont une inépuisable source de fautes pour les débutants, les imprimeurs et les autres, et donnent un aspect inesthétique et expérimental à la langue écrite. C'est pourquoi la graphie å est remplacée, chez certaines écrivains, par au ou ao (*laudje* ou *laodje* ; *djauzer* ou *djaozer*) ; la graphie ä par ae *(lingaedje, passaedje)* ; la graphie wä par la graphie pré-Feller oi *(foirt, toirt, moirt)* ; la graphie én par la graphie pré-Feller en *(ben, tchen)*.

Certains membres de Li Ranteule plaident pour un diasystème plus poussé, avec introduction d'autres nouveaux signes permettant de « recouvrir » de plus nombreuses différences dialectales :

• oe pour wê, wè, wâ, eû, eu, è...comme dans : on toet (toit), on moes (un mois), ene poere (une poire). Cette graphie était utilisée avant Feller.

• oen pour les quelques mots présentant une alternance onn, winn, wèn, comme dans : *poenne* (peine), *voenne* (veine).

• u pour l'alternance ou/u, comme dans : *tuwer* (tuer), u (ou), etc. Vous en trouverez des exemples dans ce livre, dans les chapitres écrits par Lucien Mahin.

• sh pour l'alternance ch/s, dans quelques mots comme *shure* (suivre), *eshonne* (ensemble), etc.

Pour résumer les divergences entre les deux projets, on pourrait dire que la Commission Langue a tâché de rester plus proche de l'orthographe Feller alors que l'association Li Ranteule hésite moins à proposer des solutions nouvelles même si elles s'écartent plus fortement de l'orthographe Feller pour en revenir, dans certains cas, aux graphies utilisées traditionnellement ou sporadiquement avant l'invention du système Feller.

2) Choix des formes majoritaires : Dans un texte comme *Li Tchant des Walons,* notre hymne national, dont il existe plusieurs versions dialectales parfois discordantes et dont la Commission Langue de l'UCW a réalisé une version pan-wallonne, on a la même forme dans tous les dialectes dans environ 35 % des cas et la même forme dans 3 dialectes sur 4 dans environ 35 % des cas. Ceci signifie que 7 fois sur 10, la forme à choisir émerge « automatiquement » puisque la Commission Langue a choisi la forme majoritaire, quand plusieurs existent. Il faut noter que cette règle force, dans certains cas, à privilégier des formes ressenties comme francisées par rapport à des formes considérées comme « plus wallonnes » : *mile* plutôt que *mèye* (mille) ; *keûr* plutôt que *coûr* (cœur) ; *prèt'* plutôt que *près'* (prêt) ; on *done* plutôt que on *dène* (on donne) ; *jamês* plutôt que *jamåy*...(jamais). Ce choix a été difficile. Selon les réactions face à ces premières propositions, il pourrait encore être revu. La norme choisie est à considérer d'abord comme une règle de travail permettant d'avancer des propositions concrètes. À l'association Li Ranteule, par contre, la tendance est plutôt de privilégier, pour ces cas tangeants, les formes dont le caractère wallon est subjectivement plus marqué.

Toutefois, ici aussi, l'approche de la standardisation de la Commission Langue comme de Li Ranteule se veut ouverte : il n'est pas toujours nécessaire ni souhaitable d'utiliser des formes transrégionales. Selon la fonction et la diffusion supposée du texte, il peut être judicieux d'employer une morphologie strictement locale en orthographe phonétique

Feller, une morphologie régionale en orthographe Feller ou commune ou encore une morphologie normalisée dans une orthographe commune... Dans cette perspective, il serait évidemment utile que le passage de l'un à l'autre soit le plus aisé possible et – surtout – qu'aucune forme de wallon ne soit stigmatisée.

À ce stade, une remarque importante doit être faite : il est tout à fait inexact de présenter ces projets comme des projets d'*unification* du wallon. Ils ne cherchent aucunement à diminuer la diversité mais au contraire à promouvoir la langue dans toutes ses dimensions, donc à autoriser ce supplément de diversité qui consiste à donner de la langue une image écrite unifiée autorisant toutes les prononciations existant localement, ce qui n'est pas possible dans le cadre de la norme actuellement en vigueur.

3) Autres critères : Dans environ 3 cas sur 10, il n'existe pas réellement de forme majoritaire. La forme écrite de référence est choisie selon d'autres critères : choix de la forme qui semble plus wallonne (plus différente du français), surtout quand elle est sporadiquement présente partout : *fré* plutôt que *frére* (frère) ; *tcharité* plutôt que *charité* (charité) ; *fîr* plutôt que *fiér* (fier), étymologie (choix d'une forme originelle : *fîr* plutôt que *fiér*), forme intermédiaire par rapport aux autres (*cine* plutôt que *cisse/cène*, celui, celle ; *nut* plutôt que *nut'/nêt/nût/gnût*, nuit), forme régulière par rapport aux formes irrégulières (*fîr* plutôt que *fiér*), etc.

La morphologie

Le problème est exactement le même que ci-dessus. Les propositions sont exactement les mêmes : laisser chacun libre d'utiliser soit une morphologie locale, soit une morphologie de référence, laquelle est dégagée (1) par réécriture grâce aux graphies diasystémiques ; (2) s'il subsiste une différence, choix de la forme majoritaire ; (3) s'il n'y a pas de forme majoritaire, les autres critères entrent en jeu.

La syntaxe

Le problème est à peu près inexistant ; la syntaxe est, en général, identique partout. Dans les cas où il y a des différences (par exemple le liégeois a tendance à placer un pronom objet devant un verbe conjugué régissant un infinitif qui, lui-même régit un pronom personnel, alors que l'ouest-wallon le place après le verbe conjugué : *djel va tchanter*, « je la vais chanter » mais *dji va l' tchanter*, « je vais la chanter »), elles sont souvent dues à une francisation et les formes sont considérées comme équivalentes. Par exemple, dans l'adaptation en wallon commun du *Tchant des Walons*, la Commission Langue a, dans chaque couplet, choisi de suivre la syntaxe d'une version dialectale privilégiée (dialecte est pour le premier couplet, sud pour le second, ouest pour le troisième et centre pour le quatrième).

Le lexique

Le problème est que, dans certains cas, les lexèmes peuvent être différents d'une région à l'autre. C'est évidemment un phénomène bien connu dans n'importe quelle

langue : un *bourgmestre* en Wallonie, un *maire* en France ; un enfant anglais mange des *sweet* alors qu'il mange des *candies* aux États-Unis. Chez nous, par exemple, un cas typique est celui de « sale », qui peut se dire *niche, mannet, måssî* ou encore *yôrd.* L'avis partagé est que de tels mots doivent être considérés comme synonymes ayant strictement la même valeur. Dans le *Tchant des Walons,* la Commission Langue utilise, dans chaque couplet, les mots de la version du dialecte privilégié. Dans un futur dictionnaire général du wallon, ces mots devraient être tous repris.

Pour la Commission Langue comme pour Li Ranteule, il semble que le but n'est pas d'embrasser toutes les différences dialectales pouvant exister à l'intérieur de la langue wallonne. D'ailleurs, ceci serait une attitude en miroir de celle des dialectologues et écrivains utilisant une orthographe hyperdialectalisée, qui cherchent à les représenter toutes. Les deux attitudes se rejoignent au moins sur un point : elles sont difficilement « vivables » dans la pratique. Le but est plutôt de représenter les principales caractéristiques des groupes dialectaux de la langue wallonne.

On peut très bien apprendre l'orthographe normalisée « par cœur », mais la compréhension de ses mécanismes, de son principe, implique une connaissance non seulement de son propre dialecte pour le décodage (prononciation), mais aussi de la langue wallonne et donc des principales caractéristiques de ses principaux dialectes pour l'encodage (écriture). Apprendre l'orthographe normalisée exige donc, au départ, un effort plus soutenu qu'apprendre l'orthographe Feller, dont l'essentiel peut normalement être assimilé en une heure de théorie et quelques heures de pratique. Mais, en Feller, la facilité initiale se paie par une complexité ultérieure, dans la mesure où lire un texte en orthographe Feller signifie, pour presque tout le monde, décoder un autre dialecte que le sien et donc une autre orthographe, laquelle est souvent farcie de lettres utilisées uniquement dans certaines sous-régions. Inversement, la difficulté initiale d'apprentissage de l'orthographe normalisée est remboursée par la facilité de décodage ultérieure, quelle que soit l'origine du texte.

Une autre idée centrale est que, à l'opposé des orthographes monolithiques, fermées, de certaine langues européennes (par exemple le français), on peut envisager une orthographe plus ouverte, comparable à celle du poitevin-saintongeais (Michel GAUTIER, *Grammaire du poitevin-saintongeais,* Parlanjhe-Geste éd., 1993), où cohabitent des graphies « localisées » pour décrire une certaine prononciation et des graphies « normalisées » pour offrir une image graphique unique de ces différentes prononciations. L'équivalent wallon de l'orthographe localisée existe : il s'agit de l'orthographe Feller. L'équivalent de l'orthographe normalisée est en cours de création de manière ouverte et dynamique... en attendant une nécessaire harmonisation.

Il est déjà possible de ce faire une idée de ce à quoi ressemble, dans la pratique, le wallon écrit commun. L'UCW diffuse une version commune du *Tchant des Walons* à partir des travaux de sa Commission Langue. On attend avec grand intérêt (et grande impatience) la publication des actes du colloque de Charleroi, de même que la publication d'un livret annoncé, dans lequel la Commission met au net ses propositions.

Du côté de Li Ranteule, on peut consulter la revue de l'association, ou des sites Internet comme les pages de la langue wallonne de Lucyin Mahin (www.walon.open.net.ma) et de Lorint Hendschel (www.wallonie.com/wallang) ou encore, pour un

exposé systématique, la page « Grammaire de la langue wallonne/Li croejhete walone » de *Djan Sacré* à l'adresse users.skynet.be/croejhete.

Parallèle avec le provençal

Il est peut-être utile d'établir un bref parallèle avec la situation d'une langue régionale mieux connue que le wallon : le provençal. Le wallon n'a évidemment pas le prestige du provençal, prestige dû à une littérature brillante (avec, évidemment, la figure emblématique de Mistral) et à l'image globalement positive et connue internationalement de la Provence. La situation de ces deux langues n'en est pas moins comparable sur certains points.

Tout d'abord, on pourrait être tenté de confronter les tentatives d'aménagement en Wallonie avec celles qui ont lieu dans l'ensemble occitan. Or, il faudrait plutôt comparer le wallon au provençal lui-même ; dans le domaine d'oïl et par rapport au français dans le premier cas et dans le domaine d'oc et par rapport à l'occitan dans le second. L'aménagement que nous voulons lancer a lieu dans un espace linguistique réduit – un carré d'environ 100 km de côtés – quoique assez densément peuplé, et non dans un espace aussi vaste que celui qui sépare Bordeaux de Nice. Mais alors, si l'espace est si petit, les dialectes sont forcément relativement proches ; et dans ces conditions, pourquoi tenter de les unifier dans l'écriture ? Les provençaux eux-mêmes semblent très bien s'en passer et ne s'engagent par sur cette voie (au niveau interne à la Provence, donc sans tenir compte des débats entre provençalistes et occitanistes). Ici encore, les conditions ne sont pas les mêmes. Partons d'un exemple concret, celui de l'incontournable Mistral. L'auteur ne retranscrivait pas exactement le parler de Maiano : ce dialecte était enrichi d'apports lexicaux d'autres régions, de provençalismes volontaristes ; sa morphologie était parfois adaptée pour être mieux immédiatement compréhensible par le plus grand nombre. Or, chez nous, en raison des blocages évoqués plus haut, ce genre d'aménagement est tabou : pas d'emprunt aux autres dialectes et pas de « déformation de l'usage », cet « usage » étant figé de manière caricaturale. L'« usage » est en effet plus flottant que les représentations écrites très strictes et excessivement fragmentées qu'on en donne souvent chez nous. Les connaissances des locuteurs, au moins passives, dépassent *toujours* le cadre local et ne se laissent jamais enfermer dans une orthographe qui se veut à la fois phonétisante et normative – ce qui est contradictoire. Ces règles trop strictes, nous cherchons à les assouplir ; nous voulons encourager les écrivains à utiliser les ressources lexicales qu'ils connaissent ou qu'ils ont envie d'utiliser plutôt que de se limiter artificiellement aux ressources d'une micro-région. Bref, inciter nos auteurs et journalistes à faire un peu ce qui semble naturel ou en tout cas admis en Provence.

Un autre point de comparaison intéressant, dans le domaine de l'aménagement linguistique, concerne les niveaux de langues en Provence et en Wallonie. Ph. Blanchet distingue, dans l'environnement linguistique provençal, les quatre pôles suivants (*Le provençal. Essai de description sociolinguistique et différentielle,* Institut de Linguistique de Louvain, Peeters, Louvain-la-Neuve, 1994) : le dialecte provençal local, le provençal littéraire-mistralien, le français régional de Provence, le français standard.

En Wallonie, le second pôle n'existe pas. C'est lui que nous désirons introduire, non pour l'imposer et étouffer les idiomes locaux, mais pour l'offrir comme un service à la

population, à ceux et celles qui désirent s'en servir quand on ne cherche pas particulièrement à mettre en valeur les particularités locales. Bien sûr, la manière de procéder est différente : en Provence, ce niveau s'est cristallisé à partir de l'usage d'un écrivain et de ses continuateurs ; chez nous, aucun écrivain, aucune région littéraire n'a acquis suffisamment de poids pour jouer ce rôle. C'est pourquoi nous avons choisi d'essayer d'introduire une réforme orthographique plus diasystémique et, à l'exemple du rumantsch-grischun, de proposer des formes de référence sur base des formes majoritaires ou d'autres critères.

Pour terminer ce parallèle entre le wallon et le provençal, notons que, du point de vue technique, la réforme orthographique que nous envisageons penche plutôt du côté de l'orthographe occitaniste (ou encore celle du poitevin-saintongeais), c.-à-d. qu'un même signe, idéalement, doit pouvoir être prononcé de plusieurs manières selon le dialecte pratiqué par le lecteur. Les signes utilisés sont toutefois beaucoup plus univoques que ceux utilisés en occitan (une fois de plus, à cause de la taille réduite de notre domaine linguistique)... ou en français : qui devinerait que sous les mots « différents » (écrits en orthographe Feller) *chimbre, chombre, cham'breû, champe*... se cache la forme française « chambre » qui, sous une graphie unique, autorise des prononciation très diverses ? Il faut cependant reconnaître que certaines graphies normalisées sont ambiguës et déroutantes pour les personnes scolarisées en français ou habituées à l'orthographe Feller classique, notamment le « xh » représentant les sons « h » ou « ch », qui n'était plus utilisé depuis le XIXe siècle, mais reste présent – souvent mal prononcé « ks » – dans des noms de personnes et de lieux. C'est le prix à payer pour le désir, souvent exprimé, de trouver des solutions orthographiques permettant, autant que possible, plusieurs prononciations dialectales.

Comme on le voit, même dans des cas qu'on peut croire relativement proches selon certains critères, et qu'on peut comparer avec fruit (il serait tout aussi intéressant de faire la même comparaison entre asturien et wallon, aragonais et wallon, etc.), les conditions sociales et culturelles font que les politiques envers la langue sont nettement différentes. Chez nous, la standardisation, telle que nous l'entendons, est encore en cours de discussion et de développement, même si le processus s'est accéléré ces derniers temps.

Obstacles et perspectives

Si certains animateurs, enseignants, militants et locuteurs partagent totalement ou partiellement les objectifs d'aménagement linguistique exposés ci-dessus, d'autres, il ne faut pas se le cacher, s'y opposent, totalement ou partiellement, quoique beaucoup de chemin ait déjà été parcouru pour rapprocher les points de vue.

Je ne reviens pas sur les personnes qui ont une opposition de principe, « idéologique » à toute tentative d'aménagement linguistique. Pour une analyse fouillée des motifs idéologiques de s'opposer à cette dynamique, on se reportera aux chapitres de Jean-Pierre Hiernaux et Jacques Werner (A la rencontre de 20 responsables...).

Des réserves d'un autre ordre sont dues au fait que les dialectes régionaux oraux et écrits sont tous relativement bien vivants – heureusement ! – et illustrés par une vie culturelle plus ou moins intense (notamment des revues, des associations littéraires ou

d'enseignement, des troupes de théâtre...). Dès lors, certains militants peuvent craindre, légitimement dans une certaine mesure, de saper des acquis souvent bien maigres, de faire peur à leur public habituel, de menacer plus encore la vie de leur dialecte local ou régional. C'est pourquoi la Commission Langue comme Li Ranteule cherchent à promouvoir une standardisation « optionnelle » : utilisent la langue commune ceux qui le désirent, et éventuellement comme outil auxiliaire dans les fonctions où les dialectes locaux ou régionaux ne suffisent pas, ou ceux qui préfèrent apprendre et utiliser directement les formes de références plutôt que des formes locales. L'enseignement, par exemple, continue à se fonder dans la plupart des cas sur les dialectes régionaux.

Parmi les autres raisons de se méfier de la standardisation linguistique, il faut noter que la différence dialectale est souvent surévaluée, longuement commentée et illustrée comme une valeur en soi – ce qui ne serait pas un mal si, parallèlement, l'unité de la langue n'était pas complètement passée sous silence. On croit ainsi qu'établir une langue standard commune est « techniquement » impossible, alors que c'est peut-être la question la plus facile à régler. Cette attitude se retrouve souvent chez les personnes qui, à priori, ne désirent pas communiquer en wallon avec des Wallons d'autres régions, pensant que c'est inutile voire impossible. Nous avons vu précédemment que notre point de vue est différent. Enfin, le complexe d'infériorité par rapport au français est très prégnant : selon ce point de vue, le wallon n'a pas à occuper de fonctions de communication au-delà de la sphère locale, et donc la standardisation n'a pas de raison d'être.

Avant de pouvoir utiliser cet outil qu'est une langue écrite commune de manière transparente, beaucoup de travail reste à faire, non seulement au point de vue technique, mais aussi et surtout au niveau des représentations. Il faut par exemple encore convaincre de l'utilité de ce projet, rapprocher les points de vue, montrer que la mise en évidence de l'unité de la langue wallonne peut aller de pair avec la diversité vécue, que les locuteurs du wallon n'ont pas à avoir de complexes face au français, qu'il est possible, souhaitable et bénéfique de favoriser le bilinguisme (langue de grande diffusion/langue régionale), etc.

Bref si nos buts techniques immédiats sont faciles à définir (compléter et harmoniser l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire d'une langue écrite commune) et relativement faciles à atteindre, nous ne pouvons ignorer les dimensions politiques et sociolinguistiques de notre travail, dans toute leur complexité : le destin d'une langue, chez nous comme ailleurs, se joue, non dans les laboratoires et les associations, mais dans les têtes et dans les bouches des locuteurs, dans leurs représentations, leurs convictions, leurs espoirs.

L'amwinnadjmint do walon el Walon'reye

Ci papi ci riprind brâmint des bokets d'èn ôte k' aveut sti scrit po on coloke « Pour nos langues face aux vicissitudes de l'histoire, quelles normalisations ? », metu so pid li 25 di djulet 1997 pal Soce eternacionâle po disfinde les man'ceyès culteures eyet lingaedjes (AIDLCM) a Uesca (Aragon, Espagne). A ci moumint la, li Michel Francard (di l'Univiersité catolike di Lovin) m' aveut dné on côp di spale po coridji li fond eyet li cogne do prumi papi. Djel rimerceye co on côp.

Amwinnadji on lingaedje vout dire k' on nel riwaite nen come on cruwô ki vike et môrt tot seu å boird del voye, mins pus rade come ene pårt des ritchesses ki nos dvans manaedji a môde di djin po l' avançmint d' on payis et di ses djins.

Concretmint, amwinnadji on lingaedje, c' e-st avu li volté do defini si statut (si role) dins ene sôcieté, par egzimpe dins les lwès, è scole... Et c'e-st ossi avu li volté do defini si corpus (si cogne), par egzimpe tot fjhant des noûs mots, tot fjhant ou tot candjant li scrijhaedje...

S' i gn a todi yeu des djins po tûzer ou ovrer so l' amwinnadjmint do walon, ça n' a nen todi sti fwait sorlon on plan. Pol djoû d' oûy, deus soces ont atelé a bouter so l' amwinnadjmint do corpus do walon pol renonder et-z è fé on lingaedje capåbe di dire on prodjet pol Walon'reye di dwmin.

Des deus costés, on saye do defini on scrit lingaedje ki sereut li minme tot avå les coines k' on-z i djåze li walon, mins ki laireut tchaeconk prononci a s' môde. Pol vocabulaire, les mots diferins sont rwaitis come des sinonimes, come i gn a dins tos les lingaedjes.

Des deus costés eto, on pinse k' i gn a plaece po scrire li walon come on vout : tot sûvant li cåzaedje d' ene pitite comunåté avou l' ôrtografeye da Feller ou tot dnant ene imådje pus rfonduwe avou on scrijhaedje rinovlé.

Mågré tot, i gn a co di l' afé. Nen témint po l' ovraedje tecnike do rfondaedje mins apreume po candji les ideyes ki nos nos fjhans å dfait do walon : on n' pout avu on prodjet d' amwinnadjmint di nosse lingaedje ki si nos avans, po cminci, li prodjet del fé viker, del renonder, del recrester.

VII.3

LES MOTS NOUVEAUX EN WALLON : ÉTUDE DE MARCHÉ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, DIFFUSION DU PRODUIT FINI, FEED-BACK CLIENTÈLE

Lucien Mahin,
Li Ranteule & Soce des Rcåzeus

Le travail de rénovation du wallon commencé au début de cette décennie a deux buts principaux. Tout d'abord, il s'agit d'établir une langue wallonne écrite commune, *li rfondu walon,* pour permettre aux Wallons d'envisager par exemple d'éditer un roman en wallon à plus de 500 exemplaires. Ou de faire inscrire une notice symbolique en langue wallonne à l'Euro-Space-Center de Transinne, à côté des inscriptions en français, néerlandais, anglais et allemand. Le second but est de pouvoir parler de tous les sujets qui concernent la vie quotidienne des Wallons de 1999. Pour ce faire, il faut recueillir ou créer, puis tester, et ensuite diffuser les néologismes indispensables.

Dans quels domaines ?

Dans quels domaines faut-il avoir un vocabulaire wallon abondant ? Dans tous les domaines, allant de la médecine à la biologie, en passant par l'informatique, la finance, l'agriculture, la psychologie, l'aéronautique, l'histoire, la géologie, et j'en passe.

Des réserves ont été émises concernant l'utilité de l'extension de la langue wallonne à certains domaines « nouveaux ». Bien sûr, pour parler de la conductivité des céramiques supra-conductrices quand on s'éloigne du zéro absolu (0° Kelvin = -273° Celsius) ou encore de l'intérêt des *primary dealers* pour les obligations souveraines libellées en US dollars avec possibilité de *swap* en Deutsch Mark, on n'aura probablement pas recours au wallon, peut-être même pas au néerlandais, ni au français.

Disons donc que le vocabulaire wallon doit être du niveau d'un bon journaliste quand il aborde des domaines dont le grand public peut acquérir une connaissance générale.

Quand on me demande s'il y a des domaines à privilégier, je réponds immanquablement : l'informatique, pour pouvoir parler en wallon de notre moyen de communication le plus performant, la linguistique, pour pouvoir énoncer en wallon les problèmes techniques

concernant le développement de notre langue, et ensuite la sexualité et la puériculture, car quand le wallon s'établit là-bas, les points comptent double.

Mais au fait, ce sont les Wallons de 2020 qui choisiront les domaines où il leur plaira de réutiliser la langue wallonne. Ce sont eux qui verront si nos propositions pourront leur être utiles.

En attendant, quels domaines intéressent le plus les Wallons de 1999 ? Ce qui revient en quelque sorte à faire :

Une étude de marché

Avant d'envisager la création et la diffusion de mots nouveaux, il faut en effet être convaincu de leur utilité. C'est-à-dire, voir si les Wallons ressentent le besoin qu'on discute en wallon dans des domaines comme la linguistique, l'informatique ou l'astronautique.

Nous allons donc changer légèrement la question. L'ancienne était : « Dans quels domaines les intellectuels wallonophones doivent-ils proposer des néologismes ? » La nouvelle est posée à des locuteurs de wallon : « Pensez-vous qu'il soit possible de parler en wallon de... ? ».

Dans ce but, nous avons réalisé un petit sondage en 1994, lors de notre première *ritrovinne di rdjâzeus d' walon* (rencontre-retrouvaille avec conversations en langue wallonne). Les participants ont reçu un questionnaire contenant 25 sujets pour lesquels on leur demandait : « Pensez-vous qu'il soit possible de parler en wallon de... ? ».

Voici les sujets et les réponses données :

N°	Peut-on parler en wallon de...	Nombre de réponses sur 21		
		oui	non	?
1	L'organisation du ramassage des ordures ménagères.	18	1	2
2	Les techniques de recyclage du verre récupéré par ramassage sélectif.	13	1	7
3	L'aspect des sapinières sous l'effet des pluies acides.	16	4	1
4	L'enseignement à l'école primaire d'une langue autre que le français.	21	0	0
5	Le fonctionnement d'un moteur 2 temps.	12	4	5
6	Le financement des partis politiques.	15	4	2
7	Les abus de la sécurité sociale (faux handicapés).	18	2	1
8	Les causes du génocide au Rwanda.	18	3	0
9	La nouvelle réglementation sur la tenderie.	21	0	0
10	La prévention de l'anémie chez la femme enceinte.	12	4	5
11	La technique d'emballage des bottes de foin préfané.	20	1	0
12	Les programmes de traitement de texte sur ordinateur.	12	6	3

13	Le contrôle des parents sur les émissions télévisées regardées par leurs enfants.	18	3	
14	Le choix de placement à terme, ou l'achat d'actions ou d'obligations pour gérer la petite épargne.	13	6	3
15	Les quotas laitiers.	18	2	1
16	La diminution des salaires (ëflexibilité du coût du travail') comme solution possible au chômage.	18	1	2
17	Les migrations des vanneaux huppés.	16	3	2
18	Les causes de l'intégrisme musulman en Algérie.	15	3	3
19	La première croisade.	16	3	2
20	La démographie dans les pays en voie de développement.	16	3	
21	Les préfixes et les suffixes et la construction d'un mot.	13	5	3
22	La position du Vatican sur la contraception.	17	2	2
23	L'organisation d'une mission en navette spatiale.	15	4	2
24	Les transferts internationaux de joueurs de football.	19	2	0
25	La restauration des chapelles et calvaires champêtres.	19	2	0
	Moyenne	16,3	2,8	1,9
	%	77,9	13,1	9,1

Grosso modo, les participants, qui n'étaient pas tous des actifs de la wallonophonie, mais aussi beaucoup de simples Wallons, considèrent que tous les domaines sont accessibles au wallon.

Néanmoins, certains sujets sont ressentis par un plus grand nombre comme étant facilement accessibles au wallon : la question du wallon à l'école (Q4), la tenderie (Q9), l'agriculture (Q11), le football (Q24), le patrimoine architectural de nos villages (Q25). A l'autre bout du tableau, les domaines ressentis comme les moins propices à la discussion en wallon concernent la technologie, mécanique (Q5) ou industrielle (Q2), la médecine (Q10), l'informatique (Q12) ; la linguistique (Q21), la finance (Q14). Ces trois dernières questions sont les championnes du « non » (5, 6, 21).

Bien sûr, les conditions théoriques de réalisation d'une telle enquête ne sont pas faciles à réunir. Il faut des personnes suffisamment informées de ce qu'est la langue wallonne, et de différentes classes d'âge, de sexe et d'origine sociale. A l'inverse, elles ne doivent pas avoir été influencées par la jeune école réformatrice du wallon qui professe qu'on peut parler de tout en wallon. Ces conditions me semblaient réunies lors de notre *raplu* d'octobre 1994.

Les participants convaincus qu'on peut parler de tout en wallon commentent souvent leur réponse. *« Duvint k' on n' pôreut nen djâzer did tot e walon ? »* s'exclame Roger Viroux, il est vrai, un activiste de pointe du wallon. « Il faut réactualiser le wallon. *Ni câzans nen do vî timp ; câzans d' l' avni ! Rimete li walon à môde d' enute, c' est mo important por mi. »* écrit Michael Cravatte, un étudiant de 20 ans, polyglotte mais pas spécialement branché sur le wallon.

Et Omer Marchal, un écrivain en français régional, qui animait l'atelier « modernité » à cette réunion de compléter : « Dans le temps, on parlait de tout en wallon. La plupart des actes et des objets qui concouraient à la civilisation d'alors se retrouvent dans celle d'aujourd'hui. Il doit être possible de forger une langue d'expression moderne à partir du trésor linguistique des diverses contrées. A titre d'exemple, au Burundi, une grande partie de la scolarité se passe dans la langue du pays, le kirundi. La civilisation rundi était, comme la nôtre jusqu'il y a peu, essentiellement agraire. L'effort a été fait pour trouver dans la langue ancestrale, extrêmement riche, les vocables nécessaires à une civilisation en mutation sous l'effet de la technologie. Au Rwanda, cet effort a été moins poussé, et on assiste à l'émergence d'une langue bâtarde, ni français, *ni kiniarwanda. Dji vôreu ben avu polu scrire tot ça e walon, min, po scrire li walon, fåt yesse capâbe.* »

Je terminais le petit rapport que je fis sur cette enquête dans la série Waldim (des textes techniques et de réflexions sur la néologie que je diffusais aux personnes intéressées) par ces mots. Quand Rabelais en 1534 choisit un précepteur pour son héros, Gargantua, il établit comme suit son programme d'enseignement linguistique : l'hébreu pour discourir de religion, le grec pour la philosophie, le latin pour le droit, le chaldéen pour l'astrologie et l'arabe pour la médecine. Ceci a le mérite de nous renseigner au moins sur les domaines que le français ne pouvait aborder à l'époque. Le dialecte français d'alors se cantonnait à des fables burlesques comme Gargantua et Pantagruel.

Les anti-néologie

Néanmoins, tous les *waloneus* ne partagent pas cet engouement pour la création néologique.

Deux prises de position claires contre la création de néologismes ont été publiées ces dernières années. Jean Van Crombrugge, dans la revue *Singuliers* en 1995, déclare que tout mot wallon doit être « attesté », c'est-à-dire avoir été récolté lors d'une enquête linguistique chez une personne née avant 1920. Jean Lechanteur, en 1996, dans un article de la revue *Wallonnes*, se prononce tout à la fois contre les néologismes et contre la normalisation de la langue. A l'époque, il affirme être soutenu, dans sa vision, par J. d'Inverno, J.-L. Fauconnier, V. Georges, E. Gilliard, J. Guillaume, A. Maquet et J.-M. Pierret, des grands noms du mouvement *wårdiveus* (conservateur) concernant la langue wallonne.

Il faut se demander si les réticences des deux auteurs précités sont dirigées contre les néologismes eux-mêmes ou contre l'octroi au wallon de champs supplémentaires pour son développement.

Dans le cas de Jean Lechanteur, représentant de la vision dialectologique et momificatrice qui a verrouillé les domaines d'utilisation du wallon, il est clair que la réponse est « oui ».

Jean Van Crombrugge, par contre, est un linguiste proche de l'UCW, et père du Projet Culturel Global, où il revendique le droit d'accès pour le wallon à de nombreux domaines, dont l'école, la vie culturelle, les médias. Le fait de réclamer le développement du wallon dans tous ces champs pour l'ensemble des variétés du wallon, soit plus de 500 dans l'optique dialectologique, est la preuve d'un manque de vision globale du problème. Seules des grandes variétés, comme le liégeois, peuvent prétendre à étendre dans une certaine mesure, leur champ d'action sans passer par un processus de normalisation.

Néologie et diversité linguistique

La néologie, en effet, s'accommode mal de la diversité linguistique. En effet, si chacun utilise son propre wallon, quel sera le degré de diffusibilité des néologismes, même géniaux, trouvés par chacun d'entre nous ?

Avec des mots concernant des domaines spécialisés, créés par exemple dans des variantes peu répandues du Sud ou de l'Ouest-wallon, ne risque-t-on pas d'arriver à des néologismes compréhensibles uniquement par leur auteur ?

Prenons un exemple.

Dès que j'ai commencé à étudier le wallon, en autodidacte, en 1981-1982, j'ai été attiré par un rythme particulier de la phrase parlée wallonne. Il est obtenu par la présence au début, au milieu ou à la fin de la phrase de petites particules interpellatrices *(hê, hin, ô, séss, savoz, taiss, taijhoz, va, aloz, la, dê, da, don, dowê, dowô)*, souvent suivies du nom de la personne interpellée ou du pronom le remplaçant *(Oyi, saiss, twè, Michel ; i magne, dê, li, vosse råpin. Cwè djhoz d' tot çula, ô, vos, mwaisse ?)*.

Il fallait créer un concept pour cette fonction, et un mot pour ces particules. Je me rappelai alors les paroles d'une vieille tante. Lorsqu'elle réprimandait ma sœur et que je tentais de m'interposer, elle me disait *« Vous, dju n' vous ê nin aduzé ! »*. Il fallait créer un dérivé à partir de ce verbe, pour lequel j'avais déduit une signification de « interpeller, adresser la parole ». Au fait le sens propre est toucher, frôler.

Le néologisme que je recherchais était : « une chose, un instrument pour *aduzer* ». Alors surgirent à mon esprit : *saucloû* = instrument pour sarcler ; *saloû* = instrument pour saler ; *pèloû* = instrument pou pèler, c'est-à-dire éplucher les pommes de terre ou enlever l'écorce des jeunes chênes ; *couloû*, passoire pour couler, c'est-à-dire filtrer le lait ; *sèmoû*, instrument pour semer.

Le néologisme créé était formidable : un radical original wallon avec l'effet voulu exact, et un suffixe tout aussi typiquement wallon, désignant la fonction recherchée pour le verbe auquel il allait s'articuler. Ainsi naquit : *aduzoû*, mon néologisme pour cette particule interpellatrice, mot que j'utilisai sans complexe dans l'introduction grammaticale de *« Ene Bauke sur les Bwès d' l' Årdène »*.

Malheureusement, le hasard voulut que le wallon de Transinne, dans lequel j'avais forgé mon néologisme, soit à l'extrême sud de la zone de répartition de *aduzer*, et en même temps à l'extrême Nord de la zone du suffixe -oû. Ce suffixe, ou sa variante -ou, est présent dans toute la Wallonie *(cougnou, Djiblou, raploû, fouyou)*. Néanmoins, il ne présente une répartition régulière, l'équivalent du suffixe français -oir, que dans une zone limitée allant de Libin à Bièvre et Bouillon dans le sud de l'Ardenne. Au fait, c'est la forme champenoise du suffixe -oir, la forme liégeoise étant -eû *(såcleû, coleû, saleû)*, et la forme namuroise et carolo -wè *(såclwè, pèlwè, colwè, salwè)*. La forme liégeoise est présente jusqu'à Libramont, et la forme namuroise jusque Wellin, soit à peine à 20 km de l'endroit où j'avais conçu le mot nouveau.

Mon néologisme, bien que décrivant d'une manière wallonne originale un phénomène pan-wallon, ne concernait que moi.

Plus tard, quand j'aurais assimilé les principes de la normalisation, et surtout des diasystèmes, ma démarche reprendrait un sens. Le mot s'intégrerait soit dans une série de

normalisation centrale en -wè *(sâclwè, pèlwè, colwè, salwè, aduzwè)* ou – et c'est une proposition plus récente – dans une série avec le *betchfessi scrijha* oe *(sâcloe, pèloe, coloe, saloe, aduzoe)*. Je remplacerais maintenant *aduzoe* par *arinnoe (arin.nwè)*, ou *atôchoe (atôchwè)*, parce que les verbe *arinner* ou *atôchi* ont plus le sens propre d'adresser la parole.

Comment créer des nûmots ?

La formation de *aduzoe (aduzwè)* nous a illustré la technique peut-être la plus courante pour créer des néologismes : la formation de mots de la famille d'un mot connu, grâce au jeu des préfixes et des suffixes. C'est ce qu'on appelle techniquement la dérivation, ou la formation de dérivés, et, en wallon, l'*aparintaedje, ça vut dire : trover de parints po les mots* (trouver des parents pour les mots).

Comme nous l'avons déjà étudié dans le premier chapitre « atouts techniques », le wallon est très riche dans ce domaine, et de nombreuses possibilités s'offrent à nous. Ainsi, tout verbe wallon peut pratiquement sans problème s'adjoindre le suffixe -aedje, pour former un dérivé pouvant désigner à la fois l'action et son résultat. Ex. : *pinde/ pindaedje do crama* (pendre, pendaison de la crémaillère) ; *unifyi/unifiadje do walon* (unifier/unification du wallon), *corwaiti* (regarder avec insistance, analyser)/*corwaitaedje* (analyse, examen).

Ce dernier exemple nous a introduit à une autre technique de création de néologismes, l'extension de sens. *Carwaiti* est un verbe classique qui signifie dévisager. Le préfixe ca- étant souvent péjoratif, on le remplace par son homologue neutre co-, qui indique une intensification de l'action. Regarder quelque chose avec une (saine) insistance, c'est en fait, examiner de près, donc analyser.

Par contre, dans l'exemple de *unifyi* pour unifier, on a effectué simplement un emprunt à une langue étrangère. On a pris l'habitude d'appeler cette démarche en wallon *li calcaedje* (le décalque) parce que ce genre de mots, soi-disant empruntés, ne sont jamais rendus. Le *calcaedje* est un des mécanismes les plus fréquents pour la création des mots nouveaux. La langue d'origine ne doit pas être nécessairement le français. On peut en toute légitimité emprunter à l'anglais : *mètingue* (manifestation, marche de protestation), *listing, bak* (arrière, au football), *câler* (appeler au téléphone), *bul* (bulldozer) ; à l'allemand : *brôtchene* (petit pain), *rivni avu s' cupak* (avec armes et bagages), *li jârgane* (l'anniversaire), au flamand : *a l' ascrèpe* (tout juste, tangent), au bruxellois : *drache* (averse), *zinkea* (zin'kê, bâtard), même à l'arabe : *tobib* (docteur), *zemel* (pédé). Tout les mots repris ci-dessus sont des néologismes récoltés, apparus depuis moins d'un siècle, dont certains sont présents dans les dictionnaires récents.

L'emprunt peut aussi provenir de langues régionales voisines : picard : *fok* (ne que, seulement), *amostraedje* (démonstration, visualisation), *forwârder* (réserver jalousement, monopoliser) ; gaumais : *plazrê* (plateau, géologiquement) ; champenois : *bernicokea* (croque-mitaine). Dans ces derniers cas, on peut considérer également que le wallon puise dans le pool lexical des régions wallonnes en contact, le Hainaut, le Chestrolais, l'Ardenne méridionale.

Une dernière technique classique pour créer des mots nouveaux, c'est la composition,

c'est-à-dire la création d'un mot composé : *årmå-ås-lives* (bibliothèque), *live di mots* (dictionnaire), *IBM-amichtåve* (IBM-compatible), *nateure-amichtåve* (écologique).

Dans ces deux derniers composés, remarquez la structure germanique inversée, dite déterminant-déterminé. C'est une combinaison qui n'est plus productive depuis au moins trois siècles en wallon. Mais rien ne nous empêche de la réhabiliter, vu sa présence dans de nombreux noms d'endroits et de personnes en Wallonie. Ainsi, Henrypont, Jéhonville, Carlsbourg, Rixensart, Nessonvau, Robelmont, Jéhanster, Burnonbois, Baconfoy seraient appelés actuellement : Pont Henry, Villa Jean, Bourg Charles, Essart Rikso, Val Nesson, Mont Robert, Gradins Jean, Bois Bernard, Fange Bacon. Cette structure est également présente dans certains noms communs wallons : *pî-scaye,* ardoise de pied de toiture (pied-ardoise), *pî-sinte,* sentier (pied-sentier), *pî-wå,* torche de seigle en bas du toit de chaume (pied-botte), *spågne-måle,* tirelire (épargne-boîte), *gorhê-mohon,* moineau friquet (collier-moineau), *tchèt-cawe,* prêle (chat-queue), *wayin-timp,* automne (regain-temps).

On créera tout naturellement sur ce modèle : *pî-note,* note de bas de page (pied-note), *cir-naivieu,* astronaute (ciel-navigateur), *lingue-ehåyaedje,* planification linguistique (langue-délimitation).

Notons en passant que même le français possède, lui aussi, des mots bâtis sur ce modèle : vermoulu (moulu par les vers).

Recherche de créneaux porteurs

Vous avez créé votre néologisme par dérivation, composition, emprunt ou extension de sens. L'étape suivante est de voir si les gens qui parlent ou qui écrivent en wallon en ont besoin. Ou, pour reprendre le langage commercial, s'il existe des niche-markets, des créneaux porteurs pour votre produit nouveau.

Il y a évidemment une différence si vous proposez des mots comme :

(Série 1) : *herlime-herlame* (pour carambolage), *bawète-ås-liårds* (pour guichet automatique) ; *copiutrece, indjole* (pour ordinateur) ; ou

(Série 2) : *cir-naivieus* (pour astronaute), *ploncaedje* (pour sondage), *raprindisse* (pour celui qui se recycle), *riscolaedje* (pour recyclage), *djerméye* (pour génération), *a-lére* (pour lecture, livres à lire), *arinna* (pour conférence de presse) ; ou

(Série 3) : *tûzance* (pour culture, identité), *schålance* (pour hiérarchie), *splaca* (pour stéréotype), *aroyaedje* (pour périmètre), *adierça* (pour public cible), *tavlotéye* (pour commission) ; ou

(Série 4) : *cahosrece* (pour agitateur magnétique), *codjowant efinitif* (pour infinitif substitut), *noketes el nateure* (pour hypertrophie des follicules vaginaux), *sorroedixhaedje* (pour tétanisation), *emilreye* (pour boîte aux lettres électronique) ; ou

(Série 5) : *Russeye* (pour Russie), *sistematicmint* (pour systématiquement), *vièbe* (pour verbe) *viertu* (pour vertu), *tecnolodjeye* (pour technologie), *unifiaedje* (pour unification), *francijhi* (pour franciser), *etrernète* (pour Internet), *tévé-distribuweu* (pour : société de télédistribution).

La première série concerne des objets ou des faits nouveaux mais d'usage quotidien même pour le grand public. A n'importe quelle époque, ils auraient reçu des noms wallons. Le fait de leur donner une appellation qui n'est pas la copie conforme de leur nom

français témoigne de la volonté des *waloneus* de conserver une différence avec la langue dominante.

La seconde série désigne des objets ou des faits déjà plus distants de la vie courante mais qu'on va retrouver couramment dans les conversations dépassant légèrement les banalités.

La troisième série concerne des notions abstraites que l'ancienne génération n'aurait pas jugé bon d'exprimer en wallon. Leur production n'est nécessaire que si suffisamment de *waloneus* décident d'exprimer ces idées et de débattre de ces faits en wallon, à l'oral ou dans leurs revues.

La quatrième série concerne des mots d'une profession spécialisée.

La cinquième série est constituée de mots repris du français mais auxquels on a fait subir une adaptation aux règles de la prononciation wallonne classique. On simule ainsi l'introduction du mot à une époque où la bouche wallonne ne prononçait pas aisément des groupes de lettres comme « erb » (qui devient « ièb ») ou qui ressentait comme étrangers certains suffixes comme -ation (qui devient -aedje).

Les créneaux porteurs, c'est-à-dire les groupes humains susceptibles d'utiliser vos néologismes sont différents pour les séries 1, 2, 3, 4 et 5. La première est à diffuser chez le grand public wallonophone pour utilisation à l'oral comme à l'écrit. Ainsi, une voisine ayant participé à nos premières rencontres wallonophones en 1994 était toute fière de dire à son entourage : « Tu sais comment on dit « ordinateur » en wallon ? – *copiutrece !*

La série 2 est destinée à tous les actifs de la langue, animateurs ou écrivains, surtout à l'écrit, mais plusieurs de ces mots devraient pouvoir « sortir » à l'oral. Quant à la troisième série, elle est destinée aux intellectuels wallonophones, dans leurs contacts écrits. Elle peut être aussi utiles pour les écrivains de *proze nen racontrece* (prose non narrative), c'est-à-dire pour les textes journalistiques.

La quatrième série est destinée à vous-même. Vous pouvez créer des néologismes de ce type pour walloniser vos activités et prendre des notes personnelles. Vous pouvez aussi les communiquer à d'éventuels collègues qui auraient la même profession et le même goût pour le wallon, mais il s'agit là essentiellement d'une série à diffusion confidentielle.

Enfin, la cinquième série a pour cible les débutants qui cherchent, par réflexe, à régulariser la langue, et à s'éloigner du français. C'est eux qui introduiront ces *sorwalondes* (formes hypercorrectes) dans le wallon de demain, s'ils le désirent.

Quality Control

Nous avons donc maintenant créé des néologismes, dans des champs divers. Mais une création n'est utile que si elle est diffusée. Pour reprendre le langage commercial, une production n'a d'intérêt que si elle est commercialisée. Avant de rassembler une équipe de vendeurs et forger un politique commerciale, il reste une étape préliminaire : le contrôle de qualité.

Le néologisme nouvellement formé doit subir quelques épreuves préliminaires, de manière à éviter plus tard un flop commercial. Une des premières questions à se poser est : le mot est-il suggestif de l'objet ou de la fonction ? En jargon de spécialiste, le contenant est-il adapté au contenu ?

Prenons l'exemple d'un néologisme proposé par une *soce di scrijheus* (société littéraire) il y a une quinzaine d'années : *copèzeu* pour ordinateur. Le mot français est en effet un exemple de mauvais néologisme, où le contenant n'est absolument pas en rapport avec le contenu : un ordinateur n'*ordine* pas. D'ailleurs, le verbe ordiner n'existe pas.

Le problème est que *copèzeu*, qui a le sens de « soupeseur, estimateur » peut être appliqué à beaucoup de choses : un expert, un juge, un sage conseiller d'un gouvernement etc., voire à des notions abstraites : paramètre, critère. Cela peut expliquer en partie que le mot n'a pas « percé ».

Un d'autre critère de conformité contenant/contenu est la longueur du mot.

Un mot destiné à un objet rapide, performant doit être court. Le mot *raddiveuzmint* ne convient pas pour hyperrapidement. Je préfère *abeye abeye* ou *ruf-ruf* si c'est rapide et mal fait. Par contre, j'ai utilisé : *londjinniveuzmint* pour « hyperlentement », et *venerâlissîme* pour « très vénérable » (dans une formule qui s'adresse à un roi).

Une autre astuce que j'utilise et qui rejoint ce critère : essayez que votre néologisme ait le même nombre de syllabes que le mot francisé qu'il doit remplacer. Ainsi, on a préfère *rantoele (daegnrece)* pour « réseau (mondial) » plutôt que *arantoele* ou *arincrin*, les trois mots étant pourtant des synonymes stricts signifiant toile d'araignée. Le premier a deux syllabes, comme réseau, les deux autres en ont trois.

Si votre *nûmot* a autant ou moins de syllabes que son homologue français, vous êtes dans le bon. Ainsi *copiutrece* pour ordinateur ; *scriyrece* pour imprimante. *Small is beautiful.*

Vous avez remarqué sur ces deux derniers mots un suffixe -rece (prononcé ress). C'est un vieux suffixe wallon, dont nous avons déjà parlé, que les latinistes ont rattaché à la terminaison latine -aricius. On le retrouve dans les noms wallons classiques d'une série de petits outils dont nous avons déjà parlé, performants en leur temps : *djondrece* (rabot des tonneliers) ; *schavrece* (ciseau d'orfèvre), *abatrece* (cognée du bûcheron). Nous avons abondamment utilisé ce suffixe, entre autres pour des outils modernes et efficaces du monde bureautique et informatique : *trawrece* pour perforatrice ; *taprece* pour clavier.

Nous avions ainsi sur le bureau du jeune cadre moderne une série d'objets en -rece : *copiutrece, taprece, scriyrece.* On aurait pu continuer *hucrece* (« *appellerèce* ») pour modem ; *rwaitrece* pour écran.

La première proposition rencontre un obstacle de taille : le mot modem est un mot neutre et international. Inutile de lui trouver un concurrent : il ne percera pas ! C'est peut-être pour cette raison que *copiutrece* a réussi comme néologisme pour ordinateur. Le mot anglais *computer* s'est pratiquement imposé dans toutes les langues du monde pour désigner l'ordinateur. C'est donc toujours une bonne méthode que de reprendre un mot international.

Tout ce qu'on peut faire, c'est de le walloniser : d'où le pseudo-suffixe -rece de *copiutrece.* Pour « modem » et « e-mail », nous avons féminisé le mot : *ene modeme ; ene emile.* Ce qui est petit et joli est plus facilement ressenti comme féminin.

Le symbolisme des sons et la création de néologismes

Petit, joli, gentil rime avec « fille » ; grand, large, haut rime avec « mâle ».

Remarquez dans ces deux phrases la différence des sons utilisés. Beaucoup de I dans la première, beaucoup de A et O dans la seconde.

Selon les linguistes spécialisés, il existe en effet dans toutes les langues ce qu'ils appellent le symbolisme des sons. Les voyelles dites antérieures (*front voyels* en anglais, *wîclantès voyales* en wallon) comme I et U et dans une moindre mesure E sont associées à des choses petites, jolies, rapides, aériennes, qui émettent un cri aigu. Les voyelles dites postérieures (*back voyels* en anglais, *lâvådès voyales* en wallon) qui sont produites dans le fond de la gorge A, O, et dans une moindre mesure AN et EU suggèrent des objets grands, massifs, lents, mais puissants, terrestres et émettant un son grave. Ces sensations sont importantes pour le *nûmoti* (créateur de néologismes), parce qu'elles sont probablement inscrites au plus profond de notre paléo-cerveau, la zone des instincts et des émotions.

Passent bien ces examens, parmi les néologismes proposés : *bik* pour stylo à bille, *tchike* pour puce (microprocesseur), *emile* pour courrier électronique, comme illustration de *noveas mots* dominés par des voyelles aiguës. D'autre part : *sårma* pour supermarché ; *cråssès letes* pour caractère gras, *årvå nawearin* pour ogive nucléaire, comme exemples de mots construits en surpondérant les voyelles graves.

Noms de marques et sigles devenus noms communs

Mais *bik* et *sårma*, ce sont des noms de marque, allez-vous objecter.

Certes, et toutes les langues utilisent ce procédé : pensez aux mots français poubelle ou zeppelin, du nom de leur inventeur ou diffuseur ; ou Scrabble, Escalator, Pyrex, inox, Zodiac, Klaxon, bikini ou encore Pédalo ou Delco qui sont des noms déposés. D'ailleurs mon correcteur automatique vient de me remettre des majuscules sur plusieurs de ces mots.

Ces emprunts à des noms commerciaux présentent l'avantage d'être déjà diffusés et d'avoir été conçus par des spécialistes de la publicité, une qualification que les néologistes doivent essayer d'acquérir.

D'autres exemples de néologismes proposés ou observés provenant de noms propres : *tchen-bessi* pour « berger écossais » ; *spiru* pour bande dessinée ; *ôvomaltene* pour cacao soluble, *cécémel* pour chocolat chaud, *mobilete* pour cyclomoteur, *kitecate* pour aliment pour chiens et chats, *botin* pour annuaire, liste d'adresse, *miket* pour dessin animé, *dânone* pour yoghourt, *pampiesse* pour couche pour bébé, *frigolite* pour polystyrène expansé, *frisco* pour crème glacée, *frigo* pour réfrigérateur, *calachnikofe* pour fusil mitrailleur.

Pendant qu'on parle des procédés spéciaux pour créer des *nûmots*, examinons la formation de sigles.

Vous pourrez déjà entendre ça et là des phrases wallonnes comme les suivantes : *« I nos a fwait tot on spitch sol sida. Avu ses fins solés, il a parvinu a m' fé acater ene dijhinne di ses sicafes. C'est Brijite ki nos a fwait mète vîpos : ele nos a fwait gangni ene bele djurnéye. Dûsmint avu mi, la, chef ! Dji n' su nin on téjévé, savoz, mi. Si ptit plaijhi, c'est d' riwaiti les videyos d' ovneyes avu ses efants. Dj' a yeu m' cécwate. ».* On pourrait les traduire comme suit. Il nous a entretenus longuement du Sida (Syndrome d'Immuno-Dépression Acquise). En catimini, il est parvenu à me vendre ses Sicav (Société d'Investissement à Capital Variable). C'est Brigitte qui nous a inscrit au statut Vipo (Vieillards Invalides Personnes Impotentes). Du calme, chef ; je ne suis pas un TGV (Train à Grande

Vitesse). Sa distraction favorite, c'est de regarder les bandes vidéos d'Ovni (Objet Volant Non Identifié) avec ses enfants. J'ai été licencié (j'ai reçu le formulaire C4).

Vous avez constaté qu'en wallon, les sigles ont perdu leur nature et ont été orthographiés en écriture nomale. Ceci est un bon critère de passage du statut de sigle à celui de nom commun. Un autre indice, c'est d'examiner s'il a créé des dérivés, comme onusien ou sidéen en français (dérivés de Onu et Sida).

Quelques dérivés de sigles ont été repérés en *rfondu walon* dans notre trimestriel *Li Ranteule* : *onutis* (onusien), *sidateu* (sidéen), *SLW-yis (esselwéyîs)*, *ALWAK-is* (membres de sociétés d'écrivains wallons SLLW et ALWAC).

La phrase suivante a été également lue dans *Li Ranteule* : « *Li dierin rapoirt del CONUCED, Coferince di l'ONU pol Comiece Et l' Diswalpaedje...* » On constate une adaptation astucieuse de sigles français qui permet un respect de la règle wallonne des trois consonnes. En wallon, en général, on évite la succession de trois consonnes, qui interviendrait dans une phrase avec « del CNUCED ».

Même pratique esthétique dans *SLW-yi,* prononcé *esselwéyî,* où on supprime un L du sigle original SLLW, pour le rendre plus facilement prononçable. Remarquons également qu'en wallon, W, dans un sigle se prononce wé. Le WWW (WorldWide Web) sera donc *li wéwéwé* ; le WWF (World Wild Fund) sera *li wéwéyefe*, comme une BMW, *c' e-st ene beyemwéye* et le RWDM, le club de foot de Molenbeek, *l' erwédéyeme.* Même si, quand on épelle un mot, W se dit traditionnellement « doble U » ou « doblû ».

A travers notre petit voyage via les noms propres et les sigles, nous venons de découvrir, *al tachlete* (sans en avoir l'air) deux nouvelles règles dans notre business de création et diffusion de néologismes. La première est la règle de l'esthétique : les mots doivent être faciles à prononcer. La seconde, c'est que...

La formation de dérivés est un bon critère de réussite

Citons, par exemple des *agayons indjolikes* (du matériel électronique), où *indjolike* provient de *indjole*, néologisme naturel pour matériel électronique, et plus spécialement ordinateur. On a aussi formé *l' indjolreye* pour le hardware et on y a opposé *li cotuzreye* pour le software.

Mais il semblait que vous aviez dit qu'on avait adopté « *copiutrece* » comme *novea mot* pour ordinateur ?

Une partie seulement des utilisateurs, essentiellement les *moderniveus* (modernistes). Quant aux *wårdiveus* (conservateurs), ils ont préféré effectuer une extension de sens à partir de mots wallons classiques signifiant « engin, instrument complexe » : *indjole, djindjole, agayons,* le dernier étant souvent au pluriel.

Au fait, dans notre voyage dans le monde de la création et de la diffusion des néologismes, nous sommes passés progressivement de l'étape « qualité contrôle » à l'étape diffusion commercialisation ; et même feed-back clientèle.

Revenons un moment à l'étape « création ».

Si la formation de néologismes savants reste un travail pour spécialistes, jusqu'à présent des *self-made men*, le droit de proposer des néologismes appartient à tout locuteur. Mieux : on va assister à la formation non consciente de mots nouveaux avec l'arrivée sur

le marché des locuteurs de *raprindisses* qui apprennent la langue avec une logique de rupture et non une logique de continuité.

Expliquez-vous, s'il vous plaît !

Déformation ou adaptation phonologique ?

Dans le contexte traditionnel, le locuteur connaît et parle le wallon, avec son vocabulaire coutumier, riche pour les techniques et les objets anciens, pauvre pour le matériel moderne. Arrive dans la vie quotidienne un nouvel objet ou un nouveau concept. Par exemple l'expropriation d'un terrain pour faire passer une autoroute ou l'installation d'une chaudière au mazout au lieu d'un chauffage au bois. Dans 99 % des cas, ces objets, ces concepts nouveaux entrent dans l'espace wallonophone à partir de la langue dominante, le français. Notons chez des communautés wallonophones restreintes, comme les Malmédiens ou les Wallons du Wisconsin, c'est respectivement l'allemand et l'anglais, qui jouent ce rôle, notamment pour les néologismes cités plus haut *brôtchene* (petit pain), *jårgane* (célébration d'un anniversaire), *câler* (appeler au téléphone). Ces emprunts peuvent être rediffusés dans l'ensemble de la Wallonie via le *rfondu walon.*

Vous avez remarqué que ces mots ont pris un accent wallon, à tel point qu'on ne reconnaît plus les originaux : *brötchen, jahrgang* et *to call.* A tel point, aussi, que cette Malmédienne prenant son *p'tit dej* en Allemagne, disait à son mari : « *Dumandez lî des brôtchenes, dê, Hinri ; mi, dju n' sé djâzer l' almand.* »

Il en allait de même pour les emprunts au français. Jadis les gens, peu habitués à parler le français, empruntaient puis s'appropriaient le mot, en lui faisant subir les lois de la phonologie du wallon. C'est ce que nous appelons, dans notre vision positive du phénomène, l'adaptation phonologique. C'est ce que les détracteurs du wallon qualifient de déformation.

Prenons l'exemple de ce que les spécialistes désignent sous le nom d'R épenthétique, c'est-à-dire un R qui s'intercale à l'intérieur du mot.

Connaissez-vous l'*Atlas Linguistique de Wallonie ?* C'est un magnifique travail, joyau de l'école dialectologique, qui donne les formes régiolectales de 300 points de Wallonie, comme elles étaient connues en 1935. Huit tomes sont parus, dont les deux derniers, en moins de cinq ans, dus au travail acharné de Marie-Guy Boutier. J'ai *splitchi* (épluché) le tome 8, qui concerne les animaux, pour récolter les appellations de l'Ardenne méridionale, en vue de les introduire dans le *fond d' bayeyes* (base de données) « *Rasgoutadje* » de mon projet de dictionnaire du Sud-wallon occidental. C'est ainsi que je suis tombé *(sin m' fé må)* sur plusieurs exemples de *ristitchis R* (R épenthétiques), dont plusieurs ne m'étaient pas inconnus dans mon wallon spontané.

Li Walonreye, l' Etrernete et les R épenthétiques

Prenons l'exemple du tarin des aulnes, *el mouchon d' ônia* de nos amis de La Louvière. Le nom wallon le plus fréquent pour désigner cet oiseau est *sizet* mais, en quelques points, on rencontre « *sizret* ». De même pour la mésange : *mazindje* est la forme habituelle mais le mot *mazrindje* apparaît en quelques endroits. Ceci montre bien que le

ristitchaedje (épenthèse) d'un R dans les mots wallons est une tendance ancestrale, un phénomène intrinsèque à la langue.

Que penser des mots en -reye, bâtis suivant le même processus, comme adaptations peut-être hypercorrectes, des mots français en -ie ? Citons trois exemples : *farmasreye, årmonreye, Walonreye* (pharmacie, harmonie-fanfare, Wallonie). Remarquez que pour ces deux derniers, vous prononcez spontanément *aurmon'rèy* et *walon'rey*, et non avec la nasale ON : *aurmon.rèy, Walon.rèy.* Ceci nous rappelle que, dans l'orthographe *disfaflotéye*, celle qui n'a qu'un nombre réduit de signes diacritiques, toute l'info sur la prononciation n'est plus contenue dans la graphie, mais « que ça s'apprend vite ».

L'exemple du mot *Walonreye* est intéressant parce qu'on peut déduire sa date de formation. Elle ne peut pas être antérieure à 1850, puisque la notion de Wallonie, au sens politique du terme, n'existe que depuis cette époque. On peut se demander si ce R épenthétique a été introduit spontanément par des locuteurs natifs ou programmé, planifié, par les actifs de la wallonophonie naissante ? Peu importe la réponse, le vocable *Walonreye* avec son *ristitchi R* a sûrement sa place dans le dictionnaire du wallon commun, à côté de la forme simplifiée *Waloneye.*

Dans une lettre récente, Josée Spinosa-Mathot, une *waloneuse* ouverte aux avancées modernes, m'écrit, pour m'expliquer qu'elle n'était pas encore familiarisée avec le Web : *« Dji n' conoxhe nen li moncheu intrèrnèt' ».* On peut supposer que cette forme, avec un R épenthétique, a été entendue dans la région de Philippeville, ce qui montre que le mécanisme est bien ancré dans le wallon et est encore productif aujourd'hui. C'est pourquoi j'ai proposé la forme *Etrenete (ètrèrnèt')* comme néologisme pour Internet et, en général, les réseaux électroniques de communication de données. Ceci, à l'instar des Picards de la revue *Ch' Lanchron* qui utilisent la forme *Aternète.*

S'approprier les dernières avancées technologiques en les nommant dans sa langue, n'est-ce pas là le meilleur signe de l'ambition qu'on a pour cette langue, et à travers elle, pour son *Walon Payi* ? Celui qui nomme est nécessairement un être fort psychologiquement et politiquement. Ce ne sont ni les Duwala, ni les Bamileke, ni les Bamun qui ont nommé leur pays Cameroun, mais les pêcheurs portugais, alors la puissance navale dominant la région, en trouvant un grand nombre de crevettes (*camerones*) au large de Douala.

Min rivnans dri rinne (revenons derrière la rêne, c'est-à-dire : reprenons le fil de notre discours). C'est-à-dire la création spontanée de néologismes par les *raprindisses* dans leur réapprentissage de la langue wallonne.

Apprentissage de rupture et addition de mots en continuité

Le cas du R épenthétique était un mauvais exemple pour illustrer la formation spontanée de néologismes adaptés phonologiquement dans l'apprentissage de rupture. Ceci, parce que le mécanisme d'addition d'un R interne n'est pas automatisable.

Par contre, si on prend l'exemple du mot « expropriation », on voit dans plusieurs dictionnaires (Haust pour Liège, Carlier pour Charleroi, Coppens pour Nivelles, Pirsoul pour Namur) que les mots français en ex- deviennent es- en wallon : *li fé esprès ; ene esperyince estrordinaire, s' espatriyi, esporter, espressémint, esplicåcion).* On constate

même parfois une réadaptation phonologique du è en a au sud et à l'ouest : *èn aspêrt* (un expert, un arbitre au jeu de balle).

Le *raprindisse* qui va étudier cette règle va donc passer rapidement de « exproprier » à *espropriyi*. Comme on lui a dit aussi que le suffixe -ation ne sonnait pas wallon et pouvait être remplacé par le suffixe -aedje, il formera spontanément un néologisme *espropriyaedje*. Par contre, le locuteur natif a probablement vécu les expropriations pour grands travaux à la fin du XIX[e] siècle et la première moitié du XX[e] siècle. Il a calqué directement le mot français, avec juste un soupçon d'accent wallon, ce qui donne l'entrée *ècspropriyâcion* dans le dictionnaire de Scius pour Malmedy (1893), et *èkspropriyâcion* dans le *Dictionnaire des Parlers wallons du Pays de Bastogne* (1994) de Michel Francard.

Le même réflexe va avoir lieu pour les néologismes obtenus par extension de sens. Le vieil Ardennais qui installe un chauffage au mazout va dire « *C' est Jan-Luc k' a vnu mète lu chôdière* ». Il utilise le *calcaedje* (emprunt) « sec » du français, sans réadaptation, parce que pour lui, le mot wallon équivalent *tchôdire* représente un autre objet : une grande cuve où *on cujheve les caboléyes des purceas* (on cuisait les pommes de terre étuvées pour les cochons). Par contre, pour le *raprindisse*, chaudière en français, c'est *tchôdire* en wallon, quel que soit le type de chaudière en question. Il confirmera éventuellement en consultant un dictionnaire wallon-français comme le Haust de Liège *(tchôdîre)* ou le Coppens pour Nivelles *(tchaudière)*. Il dira donc : « *C' est Djan-Luk k' a vnu amonter l' tchôdire.* »

Cette tendance à utiliser des règles systématiques pour passer du mot français au mot wallon va conduire à la formation de néologismes par emprunt avec réadaptation, ce qui est un processus que nous encourageons. Par exemple : *unifiaedje (do walon)*. Il va aussi conduire à ce que les linguistes appellent les hypercorrectismes.

Les hypercorrectismes ou sorwalondes

La limite entre les deux processus, l'hypercorrection et la néologie, est parfois ténue. Nous garderons la notion d'hypercorrectisme quand le processus s'applique à des mots wallons courants pour désigner des notions ou des objets déjà existants.

Un exemple courant d'hypercorrectisme est le passage de AN en IN. Les néolocuteurs entendent que des tas de EN (prononcés AN) du français se disent IN en wallon : le temps/*li timp* ; une dent/*on dint* ; je sens/*dji sin*. Ce passage quasi systématique avait conduit les instituteurs jadis à l'utiliser comme auxiliaire dans les cours d'orthographe française, pour distinguer les mots qui s'écrivent avec EN ou AN (ça marche toujours sauf pour Flamand/*Flamind*). Par contre, les raprindisses vont extrapoler le passage au son IN en wallon à tous les mots où on entend le son AN en français : demander/*dminder*, danser/*dinser*.

Ce phénomène va concerner les *lingue-ehâyeus* (planificateurs linguistiques) dans le choix de la forme commune. Par exemple, faut-il pour « changer », choisir la forme majoritaire *candji* ou une *sorwalonde* ancienne *tchindji (tchandji, kindji)* ? Ou pour « manche » et ses dérivés (emmancher = organiser), faut-il prendre *mantche* ou *mwintche*, *emantchi* ou *emwintchi* ? D'autant plus qu'en picard, les formes régulières sont en IN *(kindji)*.

La réponse à cette question ne concerne pas ce chapitre. Mais, personnellement, je verrais volontiers les deux formes comme entrées principales des dictionnaires wallons généraux, et particulièrement *li Diccionaire di Tot l' Walon* en préparation.

Nous sommes concernés dans ce chapitre quand l'hypercorrection va aboutir à la construction d'un mot inexistant à ce jour, donc un néologisme, mais qui a des synonymes wallons typiques dont il faudrait favoriser l'emploi. Par exemple le mot « embêtant » a été emprunté tel quel par pratiquement toutes les variétés du wallon. *C' e-st ambêtant.* Un hypercorrectisme a été formé par Stéphane Dohet, *waiburlin* (webmaster) d'un site consacré aux régions d'Europe : *imbiessant.* Bien sûr, il existe pour le même usage des mots wallons typiques : *ehalant* (pour presque tous les usages, dans le sens d'embarrassant) ou *hamåle, hayåve, hodåle, taeniss, taenant, soyiss, soyant* (pour le sens d'importun). Néanmoins, pour l'emploi actuel de *ambêtant,* j'utiliserai bien volontiers le néologisme *imbiessant,* même si *ça soune drole* pour des oreilles habituées au wallon oral actuel.

Nous n'avons guère de souci à nous faire pour les chances de réussite des néologismes réguliers bâtis par les néolocuteurs : elles sont assurées, même si certains puristes les refusent présentement. Mais revenons aux autres néologismes ; comment peut-on juger de leur succès ?

Les critères de réussite d'un mot nouveau

Comme dans le commerce, le seul critère de résultat est la vente, objectivée par la présence du *nûmot* dans l'écrit d'abord, puis éventuellement dans l'oral.

Si on crée des mots nouveaux en laboratoire, il ne faut pas s'attendre à une proportion élevée. Ainsi, Aavik, le grand *lingue-ehåyeu* (planificateur) de l'estonien a-t-il créé des milliers de néologismes, peut-être 5000, au début du siècle. On estime que plus de 200 sont utilisés dans la langue estonienne moderne, dont une cinquantaine sont des mots d'usage courant. Les spécialistes vous diront que c'est une réussite extraordinaire.

Au niveau de l'asbl Li Ranteule, nous proposons des néologismes à la suite d'une concertation entre deux ou trois personnes. Le mot nouveau ainsi formé a déjà un avantage sur les mots créés par une seule personne.

Ainsi, à partir d'une série de *nûmots* formés sur la base du radical *cwår (des caurs =* de l'argent), le mot *recwårlant (rècwaurlant)* pour lucratif, entrant dans le sigle SNR, *Soce Nen Recwårlante,* pour asbl, est passé dans l'usage, puisqu'il a été réutilisé par Thierry Dumont et Michèle Gabrielle, deux personnes qui ne sont pas ses créateurs, au niveau de la page de garde de la revue *Li Ranteule* et de celle du *Calindri Walon.*

Par contre, d'autres mots de la série dont *ecwårlè* (riche, argenté) ou *discwårlè* (désargenté, ruiné) ne sont jamais sortis des tiroirs parce que la langue wallonne possède une *cåkéye* (flopée) d'expressions imagée pour désigner un riche *(i l' tent ben, il a des liyårds, etc.)* ou un fauché *(i va a Rêkem, i lodje li diåle e s' boûsse ; si poite-manôye va a gayet,* etc.).

Déduisez-en la règle suivante : ne jamais proposer un néologisme pour une notion banale, pour laquelle la langue possède des belles expressions imagées. On vous fera le reproche de dénaturer ce que vous voulez protéger.

De même, les « molécules-mots » formées par des sociétés littéraires ont plus de chance

de passer au stade commercial. Le terme « molécule-mot » vient d'une comparaison qui m'est chère : comparer la formation et la diffusion de néologismes aux différentes étapes de la recherche pharmaceutique. Des milliers de molécules sont conçues par les chercheurs ; seules 5 % d'entre elles passent les tests cliniques et moins de 1 ‰ deviennent des médicaments.

Les mots nouveaux proposés par les sociétés littéraires peuvent être déjà considérés comme au stade d'essai clinique. Ainsi les *Rèlîs Namurwès* ont « commercialisé » le mot *indjole* ou *djindjole* pour ordinateur et le mot *câler* pour « appeler au téléphone ». Ce dernier mot, on l'a vu, fut emprunté spontanément à l'anglais par les Wallons du Wisconsin. Comme le namurois avait perdu l'usage du mot wallon typique *huki (houkî, houtcher, ukè)* et l'avait remplacé par le français *apèler*, il existait donc une demande pour ce néologisme.

La société littéraire du Bambois (Fosses-la-Ville) a aussi créé et diffusé plusieurs néologismes dont la plus belle réussite commerciale semble être le mot *cwårli (caurlî)* pour trésorier, littéralement argentier.

Mais pourquoi, diable, n'y a-t-il pas de mot wallon pour « trésorier ». Depuis des siècles, les sociétés, les communes devaient bien avoir un préposé aux finances. Oui, le mot existait *li caissi (kêssî)*, mais il a été transformé en caissier *(kêssier)* avec la francisation des fonctions administratives, pour tomber en désuétude en wallon avec l'arrivée de « trésorier » en français. Quand les associations wallonnes ont essayé de reconquérir une partie du terrain, elles se sont trouvées pour « trésorier », devant un vide lexical. D'où la création réussie de *cwårli*.

Les caisses de résonance

Les associations littéraires et les revues wallonnes constituent donc des caisses de résonance par lesquelles les *noveas mots* vont pouvoir être diffusés. D'où l'intérêt, pour un *waloneu* qui propose un mot nouveau, de contacter une de ces structures de propagation.

Ainsi, en octobre 1997, Paul Rouelle, un *cibernaivieu* hutois, nous propose une forme wallonisée de e-mail : *emile*, tout simplement. C'est une adaptation phonologique spontanée et humoristique par sa ressemblance prénom Emile. Nous avons utilisé le mot immédiatement sur nos sites Internet. Nous avons formé des dérivés : *emiler* (envoyer un courrier électronique), *emilreye* (boîte aux lettres électronique). D'autres *waloneus* ont employé le mot et moi-même, je m'en suis servi dans des conversations et des interventions dans des *raplus* (réunions) wallonophones.

Ces trois points peuvent être considérés comme des promesses de succès d'un néologisme : création de dérivés, réutilisation par d'autres personnes, d'abord à l'écrit, puis, consécration souveraine : l'utilisation à l'oral par son créateur puis par d'autres personnes.

Le critère de réussite suprême, c'est quand toute la communauté linguistique utilise le mot couramment et qu'on ne sait plus qui l'a inventé. Par exemple le mot *« Walonreye »* dans toute l'aire liégeoise.

Voici certains néologismes d'introduction récente qui sont en passe de réussir ce passage sur le marché. Les personnes ou les structures citées entre parenthèses ne sont pas nécessairement leur créateur mais plutôt les caisses de résonance : *ploncaedje* pour

sondage (d'opinion), (revue *Djâzans Walon,* Liège) ; *tûzance* pour identité, culture (revue *Li Chwès,* Namur) ; *schâlance* pour hiérarchie (émission 900 000 Wallons, RTBF Namur) ; *rabindlaedje* pour réunion, congrès, colloque (association littéraire des Scriveus du Çante, La Louvière), synonyme de *raplu* (*raploû,* association littéraire Les Rèlîs Namurwès, Namur) ou *rapûlaedje* (*rapoûlèdje,* association littéraire La Wallonne, Liège) ; *copiutrece* pour ordinateur (Joseph Lahaye, Gembloux) ; *nûmot* pour néologisme (Yves Gourdin, Bertrix) ; *rexhuwe* pour solution (Revue *Li Ranteule*) ; *eplaider, eplaideu,* pour publier, éditeur (Stéphane Quertinmont, Gilly), *askepyi* pour créer (dérivé de *skepyi* pour naître, mot local diffusé par l'association littéraire Les Walons Scrîjeûs d'après l' Banbwès, Fosses-la-Ville), *Walon Braibant* (Thierry Dumont, Fleurus) ou *Roman Payi* (association littéraire Les Sauverdias, Jodoigne) pour Brabant Wallon ; *ridant* pour répertoire (informatique) (Louis Baijot, Bièvre) ; *indjolike* ou *agayolike* pour électronique (André Gauditiaubois, Nivelles) ; *benvlant(e)* pour bénévole (Pierre Otjacques, revue *Coutcouloudjoû)* ; *ritripaedje* pour réaction, réponse (Jean-Pierre Hiernaux, Louvain-la-Neuve).

A l'inverse, le manque de succès d'un néologisme peut provenir du fait qu'il répondait à des :

Faux besoins

En avril 1995, Charles Josserand présente dans la revue *Djâzans walon* une liste de néologismes wallons correspondant à des anglicismes du français : best-seller, bulldozer, flash, hit-parade, jogging, living, training.

Ceci peut être considéré comme un exemple de faux besoin. Le wallon n'est pas envahi par l'anglais, mais bien par le français. L'introduction de mots anglais en wallon est donc plutôt bienvenue, sur le principe que les ennemis de vos ennemis sont vos amis. Ainsi tout le vocabulaire du football s'est bien introduit dans le wallon au début du siècle, à tel point qu'il est considéré comme intrinsèquement wallon dans un travail basé sur la dialectologie traditionnelle comme le *Dictionnaire des Parlers wallons du Pays de Bastogne* cité plus haut. Outre les mots cités dans le Francard *(bak, alf, cornêr* ou *corne),* signalons également *referé* pour arbitre, *tîme* pour mi-temps ; *obseyte* pour hors-jeu, *tacling* pour tacle.

Le mot *tacling* peut être considéré intrinsèquement wallon par les techniques classiques des « témoins ». Il nous donne l'occasion de dire quelques mots de ce suffixe -ing, qui, pour moi, est loin d'être un ennemi pour le planificateur de wallon. En effet, s'il provient bien de l'anglais, il a été approprié par de nombreuses langues européennes. On a recensé plus de 150 mots de l'allemand moderne en -ing et 200 en français parlé. Ce succès est dû, me semble-t-il, aux avantages suivants.

Tout d'abord, il est beau acoustiquement. La voyelle frontale « i », comme nous l'avons vu, symbolise une chose petite, active, efficace. Quant au groupe « ng », il n'existe pas dans les langues emprunteuses, et apporte donc de la variation, en plus de rappeler le ding dong joyeux des cloches. Ensuite, ce suffixe est valorisant socialement parce qu'il introduit toujours un concept nouveau, dans un domaine caractérisé par son dynamisme (brushing, briefing, factoring, marketing, lifting, timing, mailing, jogging, stretching, footing). Il est aussi économique : les mots qu'il forme n'ont généralement que deux ou trois

syllabes. Il est intéressant fonctionnellement car il n'existe aucun concurrent naturel dans les langues emprunteuses désignant la répétition multiple d'une action efficace. En effet le suffixe -aedje (*tumaedje*/chute) désigne l'action simple, le suffixe -ance (*tûzance*/ culture, identité) l'état, le suffixe -isté (*tinrûlistè*/tendresse, *keuhistè*/calme) la qualité, le suffixe -a la répétition multiple, mais péjorative, et d'actes banaux : *brèya* (pleurnichement), *riya* (fou rire), *tanfla* (essoufflement), *hana* (halètement), *tchipta* (piaillement).

Enfin, politiquement, en accueillant à bras ouvert cet emprunt de l'anglais dans le *walon did dimwin*, nous marquons notre différence d'attitude avec celle des défenseurs acharnés du français. En effet, une des grandes méprises qui a empêché le wallon de progresser en tant que langue, est la confusion entretenue depuis plus de cent ans entre promotion du wallon et défense du français.

D'autant plus que les méthodes de la linguistique montrent que certains mots en -ing ont été assimilés par le wallon, parfois à tel point que suffixe -ing n'y est plus reconnaissable comme *mètingue* (meeting politique ou syndical). D'autres mots ont gardé le son ing et le sens premier, mais sont bel et bien wallons : *brifing, tacling, camping, caravaning, parking, doping, listing.* D'autres mots encore ont pris un sens en wallon qu'ils n'ont pas en anglais : *living* pour salle de séjour, *zôning* pour périmètre industriel, *trinning (trin.ning)* pour survêtement. C'est pourquoi nous avons créé quelques néologismes en -ing, dont l'un d'entre eux, *adressing* pour « liste d'adresses » ou « courrier envoyé à cette liste », a un certain succès.

Quant aux mots comme best-seller, bulldozer, je préfère les emprunter et les réadapter *(on bul, on bess-seleu)* que d'utiliser des néologismes risquant de rester dans les oubliettes comme *meyeu-vindu.* Par contre le néologisme *terasseuse* proposé pour bulldozer pourrait être récupéré pour un nom collectif « engin de terrassement ». Va aussi, dans les propositions de Charles Josserand citées plus haut pour *ravizite,* pour check-up, *rôlants-grés* pour Escalator, *esse franc-djeu* pour être fair-play.

Périphrases et changement de style plutôt que néologismes ?

Quand j'avais réfléchi à une forme wallonne pour best-seller, dans le cadre du travail Walo + (voir chapitre Le guêpier orthographique), j'avais proposé pour la phrase « Ce livre est un best-seller » : *« Ci live la, i s' vind come des ptits pwins »* ou encore « C'est un best-seller / *c' e-st on live ki s' vind ben.* »

Dans une correspondance récente avec Chantal Denis, où nous réfléchissions à l'intérêt de proposer des néologismes pour des mots comme « identité » ou « créativité », j'estimais que dans le langage courant, en effet, des notions comme l'identité wallonne peuvent se traduire par des périphrases ou en changeant de style. Ainsi le passage d'un style verbal à un style nominal va permettre d'éviter l'écueil de la création de néologismes. Par exemple, essayons de traduire : « J'ai écrit ces articles en tant que contribution au développement du wallon de demain ». Ça donnera, en style nominal : *« Dg' a script ces papis la po ene êdance å discloyaedje do walon did dimwin »*, et en style verbal : *« Dj' a scrit ces papis la po-z aidi li walon did dimwin disclôre. »* Second exemple : « Il y a eu plusieurs agressions de facteurs quand ils venaient à la Cité des Gayolles à Gilly ». En style nominal : *« I n a yeu pluzieurs ratindaedjes du facteurs cwand i vnint ås Gayoles*

di Djilî ». En style verbal : *« On ratindeut sovint les facteurs, cwand vnint åzès Gayoles di Djilî. »*

Les secondes phrases, en style verbal apparaissent beaucoup plus naturelles, plus « wallonnes », diraient ceux qui estiment, comme Lucien Léonard, que le wallon ne peut pas parler de choses abstraites. De même, Chantal Denis considère, dans sa lettre, que *« Po dire* « la créativité des Wallons », *dji metreve « les Walons ont d' l' idéye ! ».* Je répondis : *« Din Waldim 12, dj' a spliki k' i gn aveut deus liveas din les mots : les mots do dimegne et les mots d' tos les djous « Les Walons ont d' l' idéye ! », c'est do walon d' tos les djous ; li foirdjiveustè, c' est do walon do dimegne ki nos venreut ben a pont po raturner des fråzes come* « La mise en œuvre d'une stratégie d'encouragement à la créativité des Wallons ». *A c' moumint la, vosse perifråze ni sait pus si åjheymint shervi.* (Dans la série Waldim, j'ai expliqué qu'il existait deux registres d'utilisation des mots : le registre informel, ou mots de tous les jours, et le registre formel, ou mots du dimanche. « Les Wallons ont de l'idée, pour dire « ont de la créativité », c'est le registre informel, le mot *foirdjiveustè,* la qualité de bien forger, c'est le registre formel, lequel registre est indiqué pour la traduction de phrases comme « La mise en œuvre d'une stratégie d'encouragement à la créativité des Wallons ». Dans ce cas, la périphrase est d'utilité plus restreinte.)

Walon d' tos les djous et walon do dimegne (registres formel et informel)

Nous retrouvons une problématique que nous avions déjà esquissée avec les deux traductions wallonnes pour ordinateur : *indjole* et *copiutrece.* Bien sûr, la phrase ci-dessus pourrait également se rendre, comme réplique Chantal Denis, par *« Les moyins a dner ås Walons por zels si recrester »,* littéralement, les moyens à donner aux Wallons pour qu'ils reprennent du poil de la bête. Mais, quand j'écris *l'aberteke* (les gros titres) de mon journal on line *Walo-Net-Magazine,* je n'ai pas suffisamment de place pour écrire une périphrase pour « culture wallonne », ou « sens de l'initiative ». C'est pourquoi, je propose cette semaine (29-9-98) comme gros titres : « *Nosse walone enondanstè* (notre esprit d'initiative wallon) ; Aidez ceux qui n'attendent pas les subsides publics pour lancer des projets wallonophones : achetez notre calendrier wallon ; *Nost årmonak walon.* 250 FB au compte 001-2329421-42 / *Nosse walone tûzance* (Notre identité wallone) ; *Fir d'esse Walon... come on Suwèdwès* (Fier d'être wallon... comme un Suédois) *Les Walons el Suwède da Châle Massaux.* »

Si j'utilise une périphrase pour le mot « esprit d'initiative », je détourne l'attention du cyberlecteur du message commercial qui doit l'attirer et qui, lui, doit être expliqué. D'autant plus que mon texte wallon doit avoir une traduction française immédiate. Si je traduis *« Vive les Walons ki n' sont nen les dierens po-z enonder des noveas pordjets »* pour « Vive le sens wallon de l'initiative », il va se trouver des critiques pour dire que le wallon ne sait pas être concis.

Alors, devant le dilemme de se servir *di mots a la chijh cwate deus* (de mots « à la 6-4-2 »), ou de faire des périphrases dont la traduction française concise va se trouver juste derrière, je choisis, dans le cas de mes gros titres sur l'*Aberteke,* la première option.

Car chez le lecteur wallon moyen, mon public cible, quelle différence y a-t-il au niveau de sa compréhension entre :

Les mots anciens, les mots régionaux et les néologismes

J'ai commencé à travailler intensément sur la néologie en wallon à partir de novembre 1993. En octobre 1995, soit après environ deux ans de réflexion, j'écrivais le 12[e] article de la série « Waldim » et l'intitulais *« Les nûmots, ene problematike ki n' egzistéye dedja pus (por mi, todi) »* (Les néologismes, une problématique qui n'existe déjà plus, du moins en ce qui me concerne). Je déclarais ceci : « J'ai l'honneur de vous annoncer que je renonce à envisager les aspects lexicaux du wallon de demain en termes de distinction mot classique/néologisme. »

Pour expliquer ma position, je pris trente couples mot wallon / mot français parmi des mots récemment rencontrés dans différentes investigations sur le wallon. Je les classais selon les critères suivants.

Le premier critère concerne leur existence écrite soit dans un dictionnaire, soit dans un lexique, soit dans des textes wallons. On y ajoutera aussi des mots classiques recueillis chez des témoins, et qui auraient donc pu se trouver dans les dictionnaires. Le second critère est la date d'apparition, soit avant 1900, soit après. Le troisième critère touche à leur compréhension par les wallonophones, soit immédiate et par tous, soit jugée facile, soit comprise par tous mais uniquement dans une certaine région, soit non comprise spontanément (à apprendre). Le quatrième critère s'intéresse à l'origine du mot : soit existence spontanée bien attestée, soit emprunt, soit un mot existant dont on étend le sens, soit une création néologique.

Nous avons ensuite classifié des 30 couples de mots au tableau suivant :

Couple de mots I Critère :	Attestation écrite	Date d'apparition	Compréhension spontanée	Origine
abayeye pour hypothèse		après 1900	à apprendre	néologisme
bik pour stylo à bille		après 1900	par tous	existe
bourse pour bourse (des valeurs mobilières)	dictionnaire	avant 1900	par tous	existe
cocreci pour aviculteur		après 1900	à apprendre	extension
cocreci pour volailler	texte	avant 1900	à apprendre	existe
crapôde pour nana		après 1900	par tous	extension
c(os)samaedje pour éparpillement	dictionnaire	avant 1900	facile	existe
hôtinnistè pour arrogance	dictionnaire	avant 1900	facile	néologisme
îpotéze pour hypothèse	dictionnaire	après 1900	par tous	emprunt
les ki-pôrint-zesse gaztis pour les journalistes potentiels		après 1900	facile	néologisme
martchi-ås-tites pour bourse des valeurs mobilières		après 1900	facile	néologisme

esse al nawe pour être en nage (en sueur)	témoin	avant 1900	à apprendre	existe
pår (pôr) pour pertinemment bien		après 1900	régionalement	extension
paradoxe pour paradoxe		après 1900	par tous	emprunt
pâye pour charte	texte	avant 1900	à apprendre	existe
prinde astème pour faire attention	dictionnaire	avant 1900	régionalement	existe
prindia d' Babilone pour prise de Babylone		après 1900	facile	néologisme
s(i)cusiaedje pour écuanteur (inclinaison spéciale des roues en bois)	lexique	avant 1900	à apprendre	existe
seracuze pour herse à dents courbes	témoin	après 1900	régionalement	existe
sidateu pour malade du sida		après 1900	par tous	néologisme
sinsiûlistè pour sensibilité		après 1900	à apprendre	néologisme
sukî pour cosser (donner des coups de tête)	dictionnaire	avant 1900	par tous	existe
tank pour char (de combat)		après 1900	par tous	existe
taprece pour clavier		après 1900	facile	néologisme
tinrûlistè pour tendresse	dictionnaire	après 1900	régionalement	néologisme
waitrûle pour écran		après 1900	régionalement	extension
winnaedje (win.nadje) pour droit de passage		avant 1900	à apprendre	existe
voye zigzagrece pour chemin tortueux		après 1900	par tous	néologisme
âs zîvercôfs pour aux antipodes	dictionnaire	avant 1900	à apprendre	existe
zozotreye pour niaiserie		avant 1900	par tous	existe

Examinons ensemble la proportion de néologismes. D'après la définition classique du néologisme (mots non attestés, donc non présents dans les dictionnaires), nous avons 13 mots qui ne le sont pas, auxquels il faut encore retirer ceux qui sont signalés expressément comme néologismes dans le dictionnaire ou lexique d'où ils sont tirés (*îpotêze, tinnrûlistè, bourse* et *hôtinnistè*). Il ne nous reste que 9 mots sur 30. On aurait donc 21 néologismes sur 30 mots soit 70 %.

Par contre, si on considère qu'un néologisme est un mot formé après 1900, on aurait 18 néologismes sur 30, soit 60 %. Si le décompte se fait à partir de la colonne 5, les mots classifiés néologismes, extension de sens et emprunt, sont au nombre de 12. On aurait donc, selon cette méthodologie, 40 % de néologismes. Cette divergence, presque du simple au double, nous illustre bien le peu de consistance de la notion de néologisme.

La colonne 4 nous permet de sélectionner les mots opaques, non compris par la plupart des locuteurs. Il suffit de retirer les mots compris par tous ou faciles à comprendre. On a 16 mots difficiles soit plus de 50 %. Mais – ô surprise ! – cette sélection contient 5 des 7 mots considérés précédemment comme des mots wallons classiques et non des

néologismes *(âs zîvercôfs ; prinde astème ; sèracuze ; esse al nawe ; s (i)cusiaedje).* On arrive ainsi à la conclusion que, dans une liste de mots wallons, il y a autant de mots opaques parmi les termes classiques que parmi les néologismes.

Quand vous vous promenez dans la base de données de notre *Diccionaire di tot l' walon,* qui regroupe 16 dictionnaires des 4 régions linguistiques wallonnes, même si vous êtes un calé en wallon, vous allez trouver une foule de mots que vous ne connaissez pas. Allez-vous considérer ces mots comme le domaine des spécialistes et refuser de les utiliser ? La similitude de traitement entre un mot classique peu connu et un néologisme opaque est bien comprise par les jeunes promoteurs du wallon, comme l'indique ce passage de *La Dépêche de Wallonie* (09-1995) : « Enfin, nous essayerons, afin de ne pas rebuter de nouveaux locuteurs, de faire suivre chaque texte d'un lexique reprenant les archaïsmes ou au contraire les néologismes. »

Mais enfin, s'il existe déjà tant de mots difficiles en wallon classique, pourquoi encore en rajouter en créant des néologismes non directement compréhensibles ?

Indications et contre-indications des néologismes opaques

Partons d'une langue bien connue de la plupart d'entre nous : le français. Tous les mots que vous utilisez en français aujourd'hui, les avez-vous appris de votre mère et de votre entourage familial ? Non, n'est-ce pas ? Il s'est donc présenté à vous, et il se présente encore chaque jour, des néologismes. C'est impressionnant par exemple le nombre de mots qui vous semblent classiques du français et non reconnus comme français par les dictionnaires des traitements de textes. Par exemple, dans seulement les six premières pages de ce chapitre : supraconducteur, tenderie, préfané, anti-néologie, momificateur, diffusibilité, pan-wallon, IBM-compatible.

Pourtant, ces mots, vous les intégrez soit dans votre français actif, c'est-à-dire que vous les redites (mec, nana, pauvre type, CD, BD, tu te tires, super cool), soit dans votre français passif : vous les comprenez immédiatement quand vous les lisez une autre fois (subrepticement, intrinsèque, convivial, politique politicienne). Alors, pourquoi pas en wallon ?

Certains néologismes transparents peuvent être utilisés en wallon actif, dont la liste suivante : *zozotreye, ipoteze, tank, bourse, sidateu, bik, ki-pôrint-zesse, zigzagrece.* Les néologismes transparents savants *(paradoxe, taprece)* et les néologismes opaques *(abayeye)* seront d'abord utilisés en wallon écrit. Tout comme les mots classiques originaux, eux aussi souvent opaques, ils donnent de la valeur à votre texte. Néanmoins, ils doivent être explicités soit dans un lexique, soit entre parenthèses dans le texte même. Ce qui les rend transparents !

Les meilleurs d'entre eux pourront ensuite conquérir le wallon parlé avec le développement d'un discours formel en wallon. C'est déjà le cas actuellement pour des mots qui, il y a peu, auraient été classés comme régionaux : *raplu (raploû)* pour réunion, qui a détrôné *rèyunion, soce* pour société, aux dépens de *sôciètè, cwårlî (cårlî)* pour trésorier, *adjinsner* pour organiser, *r(i)fondaedje* pour normalisation linguistique, *r(i)fondu walon* pour langue wallonne écrite commune, *faflote* pour apostrophe, *papî* pour article, *copiutrece* pour ordinateur. Par exemple, les deux premiers mots ont été adoptés im-

médiatement par la Soce des Rcâzeus d' Walon (voir chapitre de Louis Baijot), alors qu'ils étaient ignorés, au départ, de la plupart des membres. Par contre *cwårli* n'est pas passé, car il est opaque en sud-wallon (on y dit des *sous* et non des *cårs*).

Mais, si nous conseillons d'utiliser des mots wallons typiques, anciens ou nouveaux, nous ne prônons pas la suppression des termes francisés qui se sont introduits en wallon. Au contraire, nous souhaitons maintenir deux synonymes vrais : un mot transparent et son équivalent opaque. Par exemple *bourse* et *martchi-ås-tites* pour bourse de valeurs mobilières. Pourquoi cette attitude, qui contraste avec celle des *waloneus* classiques, qui faisaient la chasse aux sorcières aux mots francisés ?

Tout d'abord parce que leurs indications respectives peuvent être différentes : conversation informelle pour *bourse* et article dans *Li Ranteule* pour *martchi-ås-tites*. Ensuite, dans un intérêt stylistique, pour éviter les répétitions, comme je l'ai fait tout au long de ce chapitre avec néologisme, mot nouveau, et même *nûmot* et *novea mot*. Un exemple en wallon : *Ersè, li dolår a baxhi d' 5 yen sol bourse di Tokio. Paradoxalmint, les ôtes martchis-ås-tites d'Azeye n' ont nen bodji. Dispu ki l' BEL 20 a rmontè d' 5 procints d' on plin côp, les boûssicoteus ont ravorè sol martchi-ås-tites di Brussele.* (Hier, le dollar a baissé de 5 yens à la bourse de Tokyo. Paradoxalement, les autres bourses asiatiques n'ont pas bougé. Depuis que le BEL 20 a grimpé de 5 % en une seule séance, les boursicoteurs se sont précipités à nouveau sur la bourse de Bruxelles.)

Un autre intérêt de conserver les deux mots est d'éviter la succession de plusieurs mots opaques dans la même phrase. *Li « Dow Jones », c'est l' mezeura del bourse di New-York.* (Le « Dow Jones », c'est l'indice de la bourse de New-York.)

Le troisième usage de la forme empruntée est pour traduire l'adjectif « boursier » sous forme de locution adjectivale « de la bourse ». On dira : *« Tos les corwaiteus del bourse ni voeyet nen ça d' on trop boun uy »* (Tous les analystes boursiers ne voient pas ça d'un trop bon œil). Utiliser la locution adjectivale *do martchi-ås-tites* pour « boursier » serait trop long, en opposition avec notre règle des longueurs similaires et, dans la phrase précédente, conduirait à la juxtaposition de deux mots opaques.

Conclusion

Le problème du vocabulaire du wallon de demain se pose dans les termes suivants.

Il existe un pool de mots wallons que je possède pour parler en wallon de n'importe quel sujet. Il existe aussi de nombreux vides, et des zones beaucoup trop francisées. Pour combler ces vides, ou walloniser ces zones, je peux soit puiser dans les mots wallons déjà existants mais méconnus, ce que nous venons d'appeler mots classiques opaques, éventuellement réadaptés à ma phonologie régionale. Je peux aussi chercher dans des ressources déjà existantes chez les locuteurs, mais non encore intégrées dans les dictionnaires ; c'est ce que nous avons nommé les néologismes transparents existants. Enfin, je peux utiliser des mots proposés par des spécialistes, qu'ils soient transparents ou opaques, s'ils me plaisent pour une raison ou une autre.

Tous ces combleurs de vide, encore absents des dictionnaires, doivent être repérés et compilés par les *lingue-ehåyeus*, et les meilleurs être intégrés aux dictionnaires à venir. Les meilleurs seront ceux qui auront été diffusés et adoptés par un grand nombre de Wallons.

Il n'y a plus de néologismes : il n'y a que des mots wallons : connus, méconnus, peu connus et à faire connaître.

Les nûmots e walon

Clode Hagège, c' e-st on grand linwincieus din yene des univ di Paris. Si mesti : studyi les rovyis lingaedjes, ki ça lzi pind o nez di disparexhe divant were. Endè va låvå e l' Afrike, låvå e l' Azeye avu si eredjistreu, ses micros et tot l' sint-fruskin, eyet mete din l' bwesse li vwès des djîns ki dvizet co des formagnis lingaedjes, u mancis *(man'cîs)* lingaedjes *(langues menacées)*.

Tos les lingaedjes del bole ont todi edvintè des noveas mots po-z alomer les nûs cayets k' i rescontrint *(donner une appellation aux objets neufs)*. Inla, cwand Clode Hagège a ralè pol deujinme côp aemon les Bamun do Camerun, avu tote si indjolreye po-z eredjistrer *(matériel d' enregistrement)*, i lî avint trovè on nom po ci bataclan la : li tabeur-åzès-cåzaedjes *(tambour-à-paroles)*.

Vo chal don on modele di çu k' c' est k' on nûmot (prononçoz purade « noûmot »). C' e-st on mot k' ene saki dit pol prumi côp, et ki s' sipåde après din tot l' lingaedje.

Min, si nos vlans vey ene miete pu lon k' el betchete di nos solés, tchaeke mot ki nos nos endè shervans, ça a sti, on djou, on nûmot. Pôy ki *(puisque)*, la 2000 ans did ci, gn avot nen on fayè mot d' walon u d' francès din li « Gåle beljike ». Les djins cåzint tertos gayel *(celte, gaulois)*.

Ben dabôr, nos fårè rastrinde li definixha. Et s' dirans dju : « on nûmot, c' e-st on mot k' a skepyi è walon etur 1900 et uy (1999) ». Min ça n' vut nen co dire tcherete.

Comint put on adjinsner on nûmot ? Gn a, al boune, cwate mwaissès manires po des nûmots skepyi. Po cminci, vos avoz li stindaedje do sinse. Metans : atôchi one saki, c' est, aprume, adresser la parole à quelqu'un. Si on l' uze din l' sins di communiquer, come nosse bon mwaisse Emile Gilliard, on a on novea mot pa stindaedje di sinse. Vloz co dz ôtès egzimpes ? Li mot cawete, ki vut dire petite queue, est pris po toûrner a walon li français suffixe. Del minme manire : betchete, pointe, divent préfixe, bodje, tronc est metu po racine, radical d' un mot.

Li deujinme manire, c' est l' aparintaedje. On put foirdji des parints *(des dérivés)* tot acawant : *(en ajoutant un suffixe)* : « machine a laver » dene « machinéye » *(pile de linge à lessiver)* ; « tinre » *(tendre)* baye « tinrûle » *(capable d' être tendre)* et did la, « tinrulistè » : *(capacité d'être tendre, tendresse)*. Ci mot la aveut ddja aspitè mon les scrijheus lidjeus del fen des anéyes 1800, come l' a rilvè li mådjuster Morice Piron e-n on papî : Formation de la langue littéraire des écrivains liégeois.

On put co fé des noveas mots tot abetchtant *(en ajoutant un préfixe)*. A pårti di « vey » *(voir)*, dj' alans askepyi « forvey » *(voir quelque chose qui n'existe pas)*, et did la, « forveyu » *(virtuel)* eyet « forvuzion » *(hallucination)*. Cichal e-st on mot k' on grand scrijheu walon, portant mo wårdiveus, li Bêrt Maquet, a uzè lanawere pol tite d' ene ramexhnéye di rimas *(recueil de poèmes)*.

Po fini, min c' est pus råle *(rare)*, on put scawer *(couper un morceau)* l' mot, çu k' les sincieus lomet e francès dérivation régressive, et è-n inglès : back formation. Metans, « one racuzete, on racuze-pote » *(un enfant rapporteur)* put divni one racuze po un

« indic » *(indicateur au service de la police, délateur).* « Des racsegnmints » plet divnu « des racsegnes » *(des infos).*

Li troejinme mwaisse-manire di foirdji des nûmots, c'est l' acolaedje. N a pluzieurs sôres d' acolaedje possibes. Po cminci, in addjectif et on nom : nû + mot va dner « nûmot » po néologisme (come « tinroxh » *os tendre = cartilage,* u « cronzoxhea » *os tordu = vertèbre*). U s' prindrè-t on on viebe et on pronom : radjiver *(récolter et faire une liste)* + tot va foirdji « radjive-tot âzès nûmots » *(office des néologismes)* sol modele di ratind-tot, raplu-tot, broye-tot ; mele-tot. On ôte acolaedje : ene divancete *(préposition)* + on viebe : a + lére nos va bayi « alére » : do l' alére *(de la lecture, des documents à lire)* ; do l' avey *(des choses à voir, des attractions touristiques)* sol tcherpinte di « do l' amagni, do l' aboere, do l' afé » *(nourriture, boisson, chose à faire).*

On sait co aplaker on viebe avu si coplemint. Il e put rexhe « plake-tot-seu » *(autocollant),* on nûmot dedja ben spârdu din tote li Walonreye. Al fen, on put prinde deus noms, et les mete li deujinme divant l' prumi, come din les lingaedjes tîxhons *(germaniques)* et mwints noms d' plece et d' djins d'avârci. Metans « pî-note » po note de pied de page tot ratûzant : pi-scaye, pi-wå, pi-bate, pi-stok *(ardoise et botte de seigle du bas du toit, extrémité du fouet, piédestal),* tot mots raglenès pa Djan Hôss din si clapant Dictionnaire liégeois.

Min li manire li pu âjheye po des nûmots si stitchi e-n on lingaedje, c' est shur tot estant calkès d' in ôte lingaedje. Sapinse Lorint Hendschel, les mots sont des grands voyadjeus. Li calcaedje si put fé tel quel come po pizza, ninja, cargo, corida, maboul. Ucoben les mots seront rwalonijhis spotanémint *(adaptation phonologique spontanée),* come po fotbal, metingue *(meeting dans le sens de manifestation ouvrière ou électorale),* lanchturne *(allemand landsturm, surveillant, ange gardien, commis civil des Allemands à la 1e guerre mondiale).*

Les djonnes ricâzeus et raprindisses, et co les lingue-ehâyeus, les cis k' etcherpintet li walon did dimwin, si vont shervi volti di ci sôrt di radaptaedje la po fé leus nûmots : copiutrece *(computer, ordinateur)* ; etegrisse *(intégriste),* goviènmint *(gouvernement).* C'est çu k' on lome el linwyince *(en linguistique)* l'adaptation phonologique planifiée.

Asteure, rilucans çu ki s' a fwait polbon so les 200 dierinnès anéyes.

Lapalisse âreut ben yeu dit ki, divant l' arivéye do tchmwin d' fier, gn aveut nu mot po câzer di machine, di beye, di pikeu *(locomotive, traverse, poinçonneur de présence).* Parey po les fosses a tcherbon, les scayires *(ardoisières)* et vos nd âroz. Portant, nos grand-parints si shervint d' ene bansléye di mots walons po djâzer di l' ovradje tecnike e beur *(puits de mine)* u din les cârires. Ça vut dire ki c'est zels k' elz ont foirdji et ki ça si fieut tot naturelmint.

Les dierins numots k' ont askepyi *(se sont créés)* spotaneymint e walon, ça a dvu zesse, dandjureus, inte les deus gueres : fotbalisse, corne *(coup de coin, au football),* tévé *(télévision),* plake *(disque),* siracuze *(herse a dents courbées).* Gn a eto ene câkéye *(foison)* di numots k' ont aspitè din l' francès d' Beljike, et ki sont don ostant walons k' francès : farde, bik, tank, tchen-bessi *(collie écossais),* spiru *(BD),* mobilofone *(téléphone portable),* friteure *(friterie).*

Dispu 1950, les Walons, metus divant l' bouye *(tâche)* di lomer des noveas cayets e walon, prindet caremint les mots francès. On fieut çula dispu lontimp, min davance, on

les rwalonijhive mo volti : scançon (scan'çon) *(caleçon)*, årmonreye (auron'rèye) *(harmonie)*, Walonreye (Walon'rèye) *(Wallonie)*. Les dierins timps, nonna : on n' riwalonijhe pus. Tot foytant li Diccionaire des Pårlers do Payi d' Bastogne, min ddja dvant ça, li Scius di Mâmdi, on ndè put trover des trûléyes, di mots riprindus todroet do francès. Metans « ecspropriyâcion » n' a nen divnu, divins li boke des temons da Mitchi Francard u da Houbiè Scius, « esprôpriyaedje », li fôme ki sereut « normåle » ey erîléye *(régulière)* e walon.

Dispu cenk ans, al boune, les djonnes k' ont apogni et bressi din *(prendre à bras le corps)* li schapaedje do walon prêtchet tos tchamps tos payis po les djins fé des noveas mots, et s' endè shervi. Des rvuwes e walon come « Li Chwès, » « la Dépêche de Wallonie », « Li Ranteule », et pu timidmint « Djåzans walon » eyet « Coutcouloudjoû » eployet co mo *(très)* sovint on nûmot u l' ôte. Mî : end a sacwants k' ont passè din li novea live di mots do Payi d' Nameur da Lucyin Somme, portant nen foirt tchôd po tos les candjmints.

Rivnans a nosse mådjuster Hagège. On bon nûmot, erva-t i co, c' est onk ki les djåzeus comincet a s' endè shervi a tot côp bon, et k' on-z a rovyi kiski l' aveut edvintè. Vo vz e chal sacwants di ci sôrt la pol walon : ploncaedje *(sondage)*, indjole, djindjole, agayon, copiutrece *(ordinateur)*, schoûteu (se) *(auditeur, trice)*, mwaisse del djowe, essinneu (è-sin.neû) *(metteur en scène)*, emile, emiler *(e-mail, envoyer un courrier électronique)*, plake lazer *(CD)*, deure plake *(disque dur)*, tûzance *(culture, identité)*, schålance *(hiérarchie)*. Gn a, avu, des mots ki sont rcopyis tels quels pask' i sont eturnacionås : les medias, on cheke.

Po k' on numot polixhe adierci si côp, et s' cossemer *(diffuser)* pattavå, po ben fé, fåt k' i seuye la po nos ahessi *(qu'il soit disponible)* divant ki li cayet *(l'objet)* ni divnaxhe conoxhu pa tertos. Boutans, si on vôreut « lomer walon » li nuve manôye di l' Urope ki rexhrè torade, c' e-st asteure et sin tårdji k' i nos fåt cminci pa spåde on nom walon. Pocwè nen uroliyård po euro, eyet uromastoke po eurocent ?

Dins vint ans, mes djins, on n' sårè pu ki c' est vozôtes k' a-st enondè ces deus mots la, e 1999.

VIII

LE WALLON DE DEMAIN : PROBLÈMES SOCIÉTAIRES

VIII. 1

PARLER WALLON AUX ENFANTS ?

Lucien Mahin,
Li Ranteule & Soce des Rcâzeus

En mars 1998, le thème d'une des *tåvlèyes del Soce des Rcåzeus d' walon* (table de conversation d'une association wallonophone) de Bertrix était : « Faut-il parler wallon aux jeunes enfants ? ».

Les leçons de nos tåvlèyes

Les deux groupes qui s'étaient formés au hasard eurent des réactions différentes. Dans le premier groupe tout le monde était favorable à une conversation en wallon avec les jeunes enfants. A partir de quel âge ? Le plus tôt possible, y compris dans le ventre de la maman, dit un participant. Il observe ses trois enfants à qui il a parlé wallon respectivement à 7, 3 et 0 ans. Les plus jeunes s'expriment beaucoup plus facilement en wallon, dans le cadre d'expressions toutes faites. Par exemple : *« Dji vôreu ben 20F po-z atchter des tchipses. »*

Depuis les années 90, de nombreux grands-parents, actifs de la wallonophonie, parlent plus systématiquement wallon à leurs petits-enfants alors qu'ils ne l'avaient pas fait avec leurs enfants dans les années 60. Les enfants en question ont des réactions variées. L'une d'elles est : « Pourquoi ne m'as-tu pas parlé wallon à moi, quand j'étais jeune alors que tu le parles à mes enfants ? ».

Cette réaction est encourageante. Elle témoigne d'une sentiment de frustration qui pourrait engendrer une demande générale vers la wallonophonie dans 10-15 ans. Cette situation est classique dans d'autres langues régionales, entre autres l'occitan, le basque, le maori de Nouvelle-Zélande. Les parents qui envoient leurs enfants dans les écoles spécialisées où on apprend la langue régionale, ne la parlent pas eux-mêmes, mais ont le sentiment qu'ils auraient dû la connaître. Parfois néanmoins, on assiste à une réaction de rejet. Le grand-père a passé un quart d'heure a répéter à la petite-fille. *« Wête : la ene berbi »*. La petite-fille répète devant sa mère *« berbi »*. Celle-ci s'empresse de corriger : Non ! on dit « brebis ». Souvent les grands-parents, qui voient rarement leurs petits-enfants, reconnaissent qu'ils capitulent pour garder la paix dans la famille.

Pourtant le contre-argument est disponible. *Mi, dji cåze walon. E walon, ci biesse la, on l' lome : « ene berbi ». Vosse mame, leye, ele cåze francès, in ôte lingaedje.* (Moi, je parle wallon. En wallon, cet animal s'appelle *« ene berbi »*. Votre mère, elle, parle français, une autre langue).

Et on devrait ajouter : *Vochal, nos estans è l' Walonreye. E l' Walonreye, c' est normå k' on djåzaxhe walon, come e France, on dvize francès, e l' Almagne, on cåze almand, e l' Pologne, on spotche li polonès.* (Ici, nous sommes en Wallonie. En Wallonie, il est normal qu'on parle wallon, comme en France, ils parlent français, en Allemagne, ils parlent allemand, en Pologne, ils parlent polonais).

Défendre cette attitude suppose que le grand-père ou la grand-mère se place dans une position psychologique où il traite à égalité avec ses enfants. Ainsi les petits-enfants conçoivent-ils facilement que la langue de l'aïeul(e) est une autre langue. Dans ce but, il serait intéressant que le grand-parent parle wallon également à ses enfants et leurs conjoints, même si ceux-ci ne proviennent pas de milieux wallonophones.

Deux difficultés sont prévisibles ici. Dans de nombreuses familles, les grands-parents wallonophones sont des gens simples, alors que leurs enfants sont des cadres ou des intellectuels. D'où la tendance des grands-parents à s'effacer devant l'avis des enfants, surtout si leurs opinions divergent.

La seconde objection est que les membres de la famille ne provenant pas de milieux wallonophones (une belle-fille italienne, un beau-fils bruxellois, un ami flamand) risquent de ne pas comprendre et d'être exclus de la conversation. Cette objection n'est pas très solide. Parler de tout en wallon, en 1999, suppose l'emploi d'une foule de calques du français. Donc le wallon de tous les jours est facilement compréhensible, même par un Wallon non wallonophone, ou un non-Wallon résidant en Belgique depuis un certain temps.

On a oublié de parler

Parler wallon, est un élément impératif pour un passage de la langue vers la génération suivante et, partant, pour son *eschapaedje* (sauvetage). Or toute une série d'actions en faveur du wallon ont négligé cet élément primordial. *Li walon e scole* par exemple, s'est souvent contenté de faire apprendre des listes de mots, ou de les faire retrouver chez des informateurs par les élèves. *Walon e scole* ou *teyåte e walon* se sont aussi bornés à faire réciter des textes préétablis. Pour cette raison, certaines personnes du 2e groupe de nos *tåvléyes di rcåzeus* de tout à l'heure, déclarent qu'ils ne parlent pas wallon à leurs petits-enfants, ou aux enfants rencontrés dans la vie courante. Or, ils passent un temps fou à apprendre à leurs élèves à parler wallon dans le cadre artificiel du théâtre, pour des représentations locales ou concours provinciaux de saynètes. Ils justifient leur attitude de la sorte : les enfants vivent dans un environnement 100 % francophone. Pourquoi les perturber avec une autre langue de communication ?

C'est aussi l'attitude générale des comédiens du théâtre en wallon quand je les interroge. Avez-vous des enfants ? Leur parlez-vous wallon ? J'ai même entendu une réponse ironique (en français régional) d'un autre acteur : « Oui, elle leur parle wallon, c'est pour ça qu' *i s' font pèter à l'ècole* ».

Cette boutade est révélatrice de l'état d'esprit de l'ensemble de la population wallonne. L'usage du wallon est ressenti comme un risque d'échec social. Or c'est justement dans la population qui possède encore la langue – suffisamment pour au moins tenir un rôle dans une pièce en wallon – que ce sentiment est le plus ancré. D'où la difficulté de

trouver des gens qui ont la pratique de la langue et qui acceptent de la transmettre efficacement, c'est-à-dire comme langue vivante, aux enfants.

Efficacement ! C'est de cette efficacité que nous avons discuté dans la seconde partie de notre *copinrèye* (*copin'rèy*, rencontre-bavardage). Quels résultats les grands-parents ou parents qui parlent wallon à leurs enfants ont-ils obtenu ?

Premier cas de figure : l'enfant reproche au parent de s'adresser à lui en wallon. Cela peut être une phase transitoire quand la décision de commencer à parler wallon est prise alors que les habitudes linguistiques ont déjà été établies avec le parent wallonophone et que l'enfant en est conscient. L'important est de persévérer, après éventuellement un mot d'explication adapté au niveau de compréhension de l'enfant.

Second cas de figure : L'enfant comprend mais répond en français, ou dans une autre langue pour les couples mixtes où la langue familiale, celle de l'autre parent, n'est pas le français. C'est de loin le cas le plus fréquent. Cette réaction est tout à fait normale puisque le fait qu'un parent parle wallon à son fils ou sa fille ne peut que développer sa connaissance passive. Pour l'engager dans un emploi actif, il faudrait qu'il ait besoin du wallon pour communiquer avec des personnes qui ne connaîtraient pas l'autre langue qu'il utilise. Cette situation est pratiquement inexistante chez nous. On l'avait rencontrée, momentanément, quand des Wallons du Wisconsin encore wallonophones étaient venus visiter nos régions dans les années 70. C'est un tel contexte qui a permis la renaissance de l'hébreu au début du XX[e] siècle à partir d'un état de pratique et d'un nombre de locuteurs aussi dramatiques que dans le cas du wallon actuellement.

Un troisième cas de figure théorique n'a pas été signalé. C'est celui où l'enfant ne comprendrait pas ce que son père ou son grand-père lui demande. Ce qui montre bien l'intérêt particulier du cadre familial pour faire passer une langue. Les circonstances font que le message transmis est de toute façon compris. Si on dit « *Cloyoz l' uxh (l' uch, l' ouh) !* » en montrant la porte ouverte d'un doigt accusateur à un enfant qui vient de rentrer, l'incompréhension éventuelle de la langue n'est pas un obstacle à l'exécution du message. Dans un second temps, ce message sera alors associé aux sonorités entendues, et la langue assimilée naturellement.

Mais comment obtenir une pratique active de la part des enfants ?

De la compréhension passive à la pratique active

On peut associer l'obtention d'une faveur à son expression en wallon. Rappelez-vous notre « *Dji vôreu ben 20 F* » de tout à l'heure. Il peut s'agir aussi d'une récompense affective, par exemple « *Prindoz mu su vos spales !* » demande l'enfant qui désire être porté à califourchon. Ou encore : « *Riwêtoz mi botrûle ou rilucoz mi ptit badu* » (regarde mon nombril ou regarde mon petit ventre) où, pour jouer, l'enfant soulève sa chemise et montre son ventre, en attendant qu'on le chatouille.

Mais en dehors de l'usage actif intéressé comme ci-dessus, les enfants à qui on parle activement wallon vont le ressortir de temps en temps. C'est évidemment dans des situations classiques où ils l'ont entendu, comme : « *La k' i ratake a plûre ! ; Ki c' est mannet, véci ! ; Tâdje ene miete ! ; Dj' estans voye ? ; Va-z è, mâsseye biesse ! ; Fioz mu zoptata ! ; Albouneure ! ; Dji vos va leyi mierseu, na !* » (Voilà qu'il recommence à pleuvoir ! ; que

c'est sale, ici ! ; Attends une seconde ! ; On y va ? ; Va-t'en, sale bête ! ; fais-moi sauter ! ; Félicitations ! ; Je vais te laisser tout seul, na !)

La dernière question posée aux participants de nos *tåvléyes* de tout à l'heure était la suivante : « Avez-vous observé des moments où deux enfants communiquaient entre eux en wallon ? »

La réponse a toujours été négative. Or, c'est là le seul résultat qui serait réellement efficace. Faire apprendre aux enfants des bribes de wallon, comme c'est le seul but déclaré par certains *waloneus*, est un processus inutile, si on considère l'impact potentiel dans 50 à 100 ans. Tout au plus introduira-t-on une dizaine ou une vingtaine de mots nouveaux dans les 300 000 mots du français multinational, catalogués français régional de Wallonie. A moins qu'on ne les range avec les bruxellismes sous l'étiquette français régional de Belgique, comme dans *Astérix chez les Belges* ; ou, *pus pèdantmint*, sous le vocable « belgicismes de bon aloi ».

Or, pour réamorcer la pompe, selon l'expression de Noël Anselot au *raplu di Rdû so l' avni do walon* (réunion sur l'avenir de la langue wallonne, Redu, novembre 93), il faut que les générations montantes utilisent le wallon entre eux.

L'absence de communication en wallon des enfants entre eux

Il semble donc que les enfants nés après 1980, même élevés dans un milieu d'activistes du wallon où des adultes leur parlent la langue, ne communiquent pas entre eux en wallon. D'où vient cet échec apparent, et que faire pour y remédier ?

D'abord constatons que les personnes présentes à nos *tåvléyes* de Bertrix n'ont commencé que depuis peu à parler systématiquement wallon aux enfants. Tout au plus au début des années 90. Pour plusieurs d'entre elles, cette décision fait suite à leur engagement dans une activité formelle en faveur du wallon : enseignement dans des *scoles di walon* ou participation à des *soces di rcåzeus*. Notons incidemment que les personnes présentes qui proviennent des milieux du *teyåte e walon* ou des *soces di scrijheus* n'affirment pas clairement qu'elles parlent wallon à leurs enfants ou petits-enfants, ou déclarent même le contraire.

Ensuite, la densité des échanges wallonophones adultes-enfants est trop faible. Les grands-parents n'habitent pas avec les petits-enfants. Dans le cas des parents présents, c'est toujours du père dont il s'agit, donc le conjoint théoriquement le moins en contact avec les enfants. Pour les célibataires présents, quatre femmes et un homme, les neveux ou petits-neveux à qui ils pourraient parler wallon viennent aussi rarement chez eux.

Le wallon n'est plus catalogué grossier

Y aurait-il une honte chez les enfants à parler une langue cataloguée grossière ? Non, aucun participant ne signale que cette remarque lui ait été formulée dans son entourage. Voilà donc un des stéréotypes négatifs, naguère encore associé à l'image du wallon, qui a disparu, du moins au niveau des préoccupations des *waloneus*. Ceci avait déjà été noté dans les études de Michel Francard et de Bénédicte Nihoul (voir chapitre de Laurent Hendschel sur les chiffres).

Gn a ddja pont d' må ! Vola ene sifwaite sipine fû do pî. (Ouf ! Voilà un fameux obstacle de levé !)

Joseph Lahaye, un des rares écrivains de la génération née avant 1940, qui croit en l'avenir de la langue, fait remarquer à ce propos que le wallon que les enfants entendent dans les années 90 est un wallon poli. Fini l'omniprésence dans le wallon entendu par les enfants d'expressions comme *« Vass tchîr e Mouze, on voerè t' cou ! ».* Ou encore *« Båjhe mi cou ! ; A l' mannet purcea ! ; A l' veråt godi ! »* Par contre, le français que l'enfant peut entendre en rue est parsemé de locutions grossières « Va t' faire foutre ! ; Va t' faire enculer ! ; Bordel de putain ! ; Bordel de merde ! ; Fais pas chier ! ». Ce glissement vers l'usage du français pour proférer des insultes et les insanités est une arme à saisir par les *waloneus.*

Gn a nu grossi lingaedje ; i gn a k' des grossirès djins (il n'y a pas de langue grossière, il n'y a que des gens grossiers), disait Joseph Calozet voilà 30 ans. Or actuellement, en Wallonie, les personnes vulgaires s'expriment le plus souvent en français. Merci Depardieu !

Au contraire, l'évolution récente vers un wallon politiquement correct s'est faite en récupérant la politesse ancestrale des wallonophones. Usage général de la forme polie, même entre jeunes. En effet, le pronom, *ti,* de la forme familière wallonne, est ressenti comme trop dur dans de nombreuses régions de Wallonie. Utilisation de formules de politesse *« si vos vôriz ben ; sins vos cmander »* (pour un service, une demande) ; *« såf vosse respect »* après utilisation d'un terme prosaïque, par exemple *« asteure, i m' fåt aler pixhi, såf vosse respect »* ; utilisation d'un possessif collectif pour parler des parents, des personnes distantes *« nosse (vosse) pa, nosse (vosse) mame, nosse dame, a nosse (vosse) måjhon »* pour mon (ton) père, ma (ta) mère, madame, chez moi (toi). Vous pouvez consulter, sur ce sujet, l'adresse Internet : http://users.skynet.be/bs302306/politesse.html.

Spécialisation de l'usage du français ou du wallon selon les circonstances

Placé dans un environnement quelconque en Wallonie, l'enfant qui aurait commencé à apprendre à parler wallon avec un de ses parents ou grands-parents aurait peu de chances de pouvoir exercer ses acquis. Les wallonophones actifs, ceux qui parlent entre eux et qui donc visiblement comprennent le wallon, ne répondront pas en wallon à un enfant dans la grande majorité des cas. Ces personnes ont entre 60 et 80 ans et n'ont pas conscience d'être bilingues. Leur système de communication est basé sur un choix automatique en fonction de la personne rencontrée. Ce sera le wallon avec les gens de leur âge, qu'ils ont connus dans leur jeunesse. Ils pourront aussi communiquer en wallon avec les fils de ces personnes, soit des hommes de 40-50 ans, s'ils exercent un métier manuel et sont restés dans le même cadre local. Ce sera le français dans tous les autres cas, donc, et surtout, avec les jeunes enfants.

Ce qui fait dire à André Gauditiaubois, le parolier de William Dunker, sous forme de boutade, que, paradoxalement, les ennemis les plus acharnés du wallon sont parfois les wallonophones de la génération née entre 1915 et 1940. Combien de fois ai-je moi-même entendu les représentants de cette tranche d'âge me reprocher, ou s'étonner fortement du fait que je parle wallon à mes enfants ! Ou me déconseiller de parler wallon à des personnes du même âge (60-80) cataloguées francophones par leur statut social ou leur métier

(hôtelier, instituteur…). *« Câzoz l' francès, da, a Irma : ele ni comprind nen l' walon ! »* Irma en question étant née en 1915 dans un petit village d'Ardenne, l'affirmation est statistiquement fausse.

Une autre classe de locuteurs, âgés de 40 à 60 ans et exerçant des métiers aussi bien dans l'agriculture, l'industrie que dans le secteur tertiaire, a un système d'utilisation wallon/français en fonction du sujet. Ainsi, ils s'exprimeront en français pour le mode d'emploi de la débroussailleuse, les derniers rapports de ventes ou les notes de la direction, et en wallon pour parler du match de foot de dimanche passé. Donc, on a également une wallonophonie dirigée vers des personnes du même âge et du même sexe (masculin) et limitée à des sujets fixés d'avance. Et encore, la langue utilisée est le plus souvent du type *franlon* où le wallon se cantonne aux réparties ou questions classiques : *« Ass veyu l' fotbal dimegne ? K' ass fwait semdi al nut ? Oufti ! Taijhe tu, va ! »*. Les phrases plus longues, celles qui réclament plus d'explications, sont souvent dites en français (régional).

On va retrouver les mêmes caractéristiques pour le wallon qu'on parle dans les cafés : même sexe (masculin) des locuteurs, même tranche d'âge (40-65), même modalité de *shuntage* wallon-français selon les sujets et les interlocuteurs. Si un enfant accompagne un père ou si une épouse, une copine ou une personne étrangère est présente, la conversation wallonne passe automatiquement au français quand on s'adresse à l'enfant, à la femme, au non-habitué.

Ici encore, avec les 40-60 ans, cul-de-sac communicatif pour l'enfant apprenti wallonophone !

Lettre à une petite bourgeoise

Le fait de parler automatiquement français aux enfants n'est pas un fait nouveau. Déjà au début du siècle, dans sa lettre à une jeune maman, Georges Simenon plaidait (en français) en faveur de la conservation du wallon pour parler aux bébés.

« Chère Madame,

Vraiment, vous avez tort, vous avez tout à fait tort.

Comment, vous m'avouez, que dis-je, vous vous vantez de gifler votre bambin chaque fois qu'il a l'audace, le vaurien, de parler wallon.

J'ai peine à croire que vous êtes une vraie femme de chez nous.

Est-il donc si vilain que cela, je vous le demande, ce bon vieux langage du terroir ?

Oui, je sais, il y a les *ti* qui sentent la crapule et les expressions fortes. Mais tout cela, ce n'est pas le wallon. Que de jolies choses vous y découvririez, si vous vous donniez la peine de l'apprendre autrement que par les apostrophes des gamins de rue, ou les jurons des charretiers.

Ne trouvez-vous pas charmant, par exemple, d'appeler votre bébé *nozé poyon* ou même sans jamais traduire, *vèye gueûye* ? N'est-ce pas bien plus gentil, plus doux que vos éternels « chéri à sa maman, gros loulou », que sais-je encore.

Mais ce n'est pas tout et revenons-en à votre bambin que vous qualifiez de mal élevé parce que, au hasard des promenades, il a ajouté à son vocabulaire quelques mots wallons.

De grâce, ne le giflez plus ainsi. Laissez-lui tranquillement apprendre ce rude dialecte qui cadre si bien avec notre caractère. Vous craignez que le wallon déteigne et tache le

français que sa petite cervelle contient déjà ! Cela n'est pas sûr du tout. Bien au contraire, votre gosse est à l'âge où l'on emmagasine tant de choses sans les mêler.

Croyez-moi, réservez vos corrections pour les triviaux et les expressions grossières, mais laissez-le apprendre l'émouvant langage des Defrêcheux et des Vrindts.

Après tout, ce sera peut-être pour vous l'occasion de l'apprendre aussi. »

Même les waloneus...

Néanmoins, le phénomène de passer au français dès qu'on s'adresse aux enfants est si profondément ancré que même les ardents défenseurs de la wallonophonie n'échappent pas à la règle.

Ainsi, récemment, je venais de passer toute une après-midi avec l'un d'eux, *onk ki prêtche tos tchamp tos payis k' i fåt dvizer walon a tot côp bon* (quelqu'un qui prône à qui veut l'entendre qu'il faut systématiquement parler wallon). Au moment de se quitter, il dit à ma fille (2 ans et demi) qui pleurait « Ne pleure pas, petite chérie » (en français). Je le lui fis remarquer *« Cåzoz walon avu leye. Dijhoz lî purade : Ni tchûloz nen, poyete ! »* (parlez wallon avec elle ; dites-lui plutôt : ne pleure pas, petit poussin !). Et il répondit : *« Awè min, ele ni s' î rtrovrè pus, li ptite maméye. »* (Oui, mais elle sera perturbée, la petite chérie).

Nous retrouvons le réflexe typique des plus de 60 ans envers les enfants.

Par contre, les *waloneus* de la jeune génération comprennent et appliquent cette donnée. Le lendemain de la réunion de Bertrix où nous avions insisté sur la communication en wallon, une des participantes, jouait au clown – en français – avec ma fille. Après une petite remarque, elle continua à jouer... en wallon, avec le même plaisir.

Il y a quand même des contre-exemples à la défection des 60-80, fussent-ils militants du wallon, pour la conversation en wallon avec les enfants.

Ainsi, Roger Viroux est probablement le premier activiste wallonophone à s'être fait l'avocat dans les cercles *waloneus* du recours au wallon dans les conversations avec les enfants. Au congrès de l'Union Culturelle Wallonne a Huy en 1990, le vieux refrain resurgissait, en français : « Il faut faire quelque chose pour nos bons vieux dialectes aux expressions si savoureuses. » Roger Viroux se leva et demanda aux participant(e)s lesquel(le)s d'entre eux (elles) parlaient wallon à leurs enfants. Deus bras se levèrent le sien et celui de son fils Johan.

En 1996, le même Roger Viroux était invité à une conférence que je donnais à Glaireuse, *sol ban des Lîbins,* sur les écrivains wallons de la région. A son premier contact avec mon fils (6 ans), il le prit sur ses genoux et lui récita une comptine pour enfants.

On est aussi conscient de cette même nécessité de l'autre côté de la frontière linguistique. Ainsi Roger Thijs, un défenseur du limbourgeois de Belgique, *m' emiléve* (m'envoyait un courrier électronique) en janvier 1998 en disant que l'important est que les parents acceptent de parler la langue régionale aux enfants. Je lui répondis qu'au niveau de l'asbl Li Ranteule nous en avions fait une priorité.

Le wallon, un plus dans votre curriculum

Cependant, la justification militante qui ferait que les actifs de la wallonophonie parleraient wallon à leurs enfants, est insuffisante pour enclencher un mouvement d'une ampleur valable. Or, pour que d'autres personnes, dont les 150 000 spectateurs des pièces de théâtre en wallon, acceptent de faire de même, il faudrait que l'usage du wallon devienne un plus en Wallonie, et non un « moins », comme c'était le cas jadis. La seule institution de taille à envoyer ce message est à mon sentiment, la Région wallonne.

Plusieurs interventions du ministre Van Cauwenberg depuis 1997 vont dans le bon sens. Elles s'accompagnent de quelques phrases en wallon, ce qui donne du poids à l'argumentation. Elles s'adressent principalement au système d'enseignement (reprise du *walon e scole*), et aux communes (plaques de rues en wallon).

A mon avis, une des voies prioritaires a été oubliée. C'est l'insertion du wallon dans les structures même de la Région wallonne. Pourquoi ne pas considérer la connaissance du wallon comme un plus lors du recrutement de tout agent au service de cette institution ? Une autre piste prometteuse serait d'encourager que tout dossier de subvention qui passe par la Région wallonne soit accompagné d'un résumé, par exemple 5 % du dossier principal, en langue wallonne. Une simple décision telle que celle-là stimulerait la création de bureaux de traduction français-wallon dont nous reparlerons. Ces emplois créés grâce à la langue wallonne convaincraient les parents que le wallon est utile dans le curriculum scolaire de leurs enfants.

Et si la demande existe de la part des parents, l'école suivra. Alors que l'argumentation culturelle actuelle et « d'application des décrets existants » me fait l'effet d'une caisse de résonance, qui peut tout au plus générer un phénomène de feu de paille, garanti sans lendemain. Par contre, l'arme économique, la recette du luxembourgeois et du catalan, entraîne une lame de fond durable et qui s'auto-entretient (voir chapitre wallon et économie).

Une telle mesure, qui ne ne coûte rien, est plus efficace que 1 000 000 *uroliyårds* (euros) de subsides pour le wallon, octroyés dans un cadre formellement culturel.

Apprendre le wallon dans son jeune âge pour devenir plus tard polyglotte

Il existe une autre justification à l'acquisition précoce d'une seconde langue par l'enfant. Les études récentes tendent à montrer que, à milieu socioculturel égal, les enfants nés dans un environnement multilingue, non seulement ne présentent aucun retard scolaire dans la langue d'enseignement de la région, mais ont, en plus, une grande facilité d'acquisition ultérieure d'autres langues vivantes.

C'est un fait d'observation courante que les personnes qui ont grandi dans un environnement unilingue, et particulièrement dans les « grandes » langues comme l'anglais, l'espagnol, le français, sont des nullités quand il s'agit d'apprendre, et surtout de prononcer correctement, des langues étrangères. Jusqu'en 1950, l'enfant né dans les zones rurales, les petites villes et à Liège, soit 99 % de la Wallonie, vivait dans un environnement trilingue. On parlait wallon dans la vie de tous les jours, en tout cas dans tous les métiers manuels, le petit commerce, les cafés. On parlait français dans le secteur administratif et

l'enseignement. Enfin, on parlait latin à l'église où tout le monde allait, même les francs-maçons pour les baptêmes, mariages, enterrements.

Ça fwait ki : trois langues et, partant, trois registres de sonorités venaient toucher le tympan du jeune Wallon et s'intégrer dans les zones de l'audition de son cortex cérébral. Actuellement, le français a remplacé massivement le wallon de la vie courante et entièrement le latin d'église.

La réaction récente d'introduire le néerlandais et l'anglais à l'école primaire est positive. Mais il s'agit toujours de langues d'enseignement, qui risquent de ne pas être pratiquées en dehors de l'école, donc ne serviront pas au phénomène de jonglage linguistique qui nous occupe.

Notons que cette insistance actuelle à enseigner les langues étrangères à l'école primaire est favorable, par rebond, au wallon. De nombreux *waloneus* actuels, surtout parmi les jeunes, sont des diplômés d'écoles de langues, d'interprétariat etc. Ainsi sur 17 participants à l'A.G. extraordinaire de l'asbl Li Ranteule le 21 mars 1998, 8 pratiquent quotidiennement une langue étrangère dont 6 dans leur métier (un étudiant, quatre traducteurs, un enseignant universitaire), et deux dans leur famille (couples mixtes wallo-espagnol et wallo-arabe).

Mais revenons à notre préoccupation de base.

Que faire pour que les enfants utilisent le wallon entre eux ?

Une première idée serait de rassembler des enfants auxquels les parents ou grands-parents ont parlé wallon. On pourrait ainsi tenter une première étape qui est le changement d'interlocuteur. Un point supplémentaire doit, en effet, être souligné. Le wallon, comme toutes les autres langues naturelles, n'est pas standardisé à l'oral. Il va exister des différences d'accents entre les adultes transmetteurs. Se pose également le problème des synonymies dans le vocabulaire lui-même.

L'origine de ces accents tient dans l'ancien découpage de la Wallonie, découpage naturel et, jusqu'en 1792, politique. Néanmoins, je me permets d'affirmer que, depuis 150 ans, ce découpage, dû également aux faibles moyens de communication, a été entretenu artificiellement par l'establishment francophone, relayé par les dialectologues (voir chapitres de Jacques Werner et Jean-Pierre Hiernaux). C'est le principe, vieux comme le monde, de diviser pour régner. Avec pour conséquence que les mots wallons se sont peu échangés d'un coin à l'autre du pays.

La langue écrite, dont une des fonctions primordiales est de rassembler le pool lexical (ensemble des mots de vocabulaire de toutes les régions) et de le partager aux lecteurs, a été confisquée dès 1900 par une école de pensée qui avait pris délibérément position contre l'échange de mots.

L'enfant récepteur, en changeant d'adulte transmetteur, devrait avoir l'occasion de se familiariser avec les différents synonymes d'un même mot. Par exemple : *mâssi, mannet, niche* et *yôrd* pour « sale » ; *nâhi/nauji, hode, scran, nanti* pour « fatigué », *oûy, âdjourdu, ènut* pour « aujourd'hui ; *îr, ayîr, ersè* pour « hier », etc.). En effet, son « adulte transmetteur officiel » n'utilise qu'un seul de ces synonymes vrais, qui n'est peut-être pas celui de l'adulte diffuseur avec qui il s'entretiendra dans les rencontres pluri-accents.

Dans un troisième temps, les enfants devraient être amenés à communiquer entre eux

en wallon. Pour reprendre le modèle de l'hébreu, ce n'est qu'à partir du moment où les enfants éduqués dans les écoles hébraïques se sont mariés et ont transmis l'hébreu comme langue familiale, que la partie a été gagnée. Inversement, des sommes colossales ont été dépensées pour la réhabilitation de l'irlandais, grâce auxquelles de nombreux adultes intellectuels ont réappris la langue ancestrale. Mais cet effort n'a pas été suivi de l'effet boule de neige attendu, parce que la dimension « transmission aux enfants » n'a pas été intégrée dans les programmes de promotion de la langue.

A ce niveau-ci, les structures des *soces di rcâzeus* ne sont plus suffisantes. Il faut envisager l'encadrement par des éducateurs spécialisés sur la question. Les modèles du genre existent déjà dans les écoles en langues régionales existant au Pays de Galles, au Pays Basque ou en Occitanie. C'est là qu'il faut envoyer se recycler des éducatrices gardiennes, préalablement formées à la langue wallonne, qui seraient ensuite officiellement affectées dans les crèches subsidiées par la Région wallonne.

Conclusions

Dans ce chapitre nous avons découvert les choses suivantes :

• la renaissance de la langue wallonne suppose qu'on parle wallon aux enfants, à partir de leur plus jeune âge ;

• cette wallonophonie active n'est pas à attendre des locuteurs « naturels » actuels à cause du poids des blocages causés par les goulags psychologiques anti-wallons, vieux de plus d'un siècle ;

• la transmission du wallon aux enfants ne peut être le fait que de militants de la wallonophonie et les récepteurs privilégiés doivent être leurs propres enfants et petits-enfants. La génération précédente était aussi pour la conservation du wallon, mais par les enfants des autres, habitant dans quelque village reculé, et supposés socialement inférieurs ;

• ce travail de transmission de la langue ne sera efficace que s'il aboutit à la reprise de dialogue en wallon par un nombre significatif d'enfants ;

• pour ce faire, une pression économique favorable à la langue wallonne doit naître en Wallonie. Elle ne peut provenir que de structures politiques dont le champ d'action est exclusivement la Wallonie. Cette pression économique en faveur de la langue, chaque fois que l'Etat Wallon octroie des subsides ou des salaires, doit être douce et non pas à la hussarde comme c'est souvent le cas chez nos voisins du Nord ;

• toute autre activité wallonophone qui n'intégrerait pas la dimension « transmission de la wallonophonie aux enfants » se condamne d'elle-même à disparaître au plus tard dans 100 ans.

Câzer walon avu lz afants ?

Lu 21 d' måss 1998, les rcâzeus d' walon, rabindlès a Bertrès, avint do pwin s' la plantche. I s' avint metu a l' idéye du dvizer d' in sudjet ku tout l' avni do walon est pindu après. Çu tâléye la astot monnéye pa Lucyin Mahin.

La kesse k' on-z è dmandé âs djins, c' astot :

Fât-i câzer walon âs djonnes afants ? Et, si c' est k' ây, a pårtu d' kéne âdje ?

Lu sudjet n' astot nin : çu k' i s' è passé din les scoles la 50 ans, û co dvant, ûsk' on dusfindot du toutes fwâces âs scolîs du câzer walon. On rascontrot adon des scoles ûsku l' mwêsse dunot ene putite bwasse a èn afant, èt lî fjot afuter les ôtes gamins ki câzint walon ; èt adon, lzî passer l' sinèt *(signet)*. Al fin des djowadjes (rècrèyâcion), lu cî ki rintrot a scole avu l' sinèt duvot fwêre çant lignes : « Dju dè câzer francès » (sucrît a francès, naturelmint), ene pratike ku brâmint des mwêsses du scole wèyint avi (rèprouvint). On les comprind !

Lu sudjet d' nosse tâléye, c' est les copinadjes avu les afants du 0 à 10 ans, du 1990 â djoû d' anute.

Hanri Lepage, Louwis Bêdjot, Yve Gourdin, câzat a tout côp bon (sistèmaticmint) a walon avu leus ptits-afants. I rcounichat ku l' êrance *(ambiance)* è tchindjî duspû 5-10 ans. Mé, pa des côps, leus propes afants lzî djat : « Poucwè k' a nouzôtes, vous n' nous câzîz nin walon ? ». La rusponse est toudi la minme : « Du c' timp la, on n' ârot nin wazu ».

Lucyin Some s' è mètu a câzer walon avu ses ptits-afants la, al boune, 15 ans. Asteure, i dvize walon a 80 procint dou timp. I câze co francès pou lzî espliker leus dvwârs du scole, mètans.

Les couméres du Sâcère (Mariète, Maiye-Louwîze et Gabriyèle), zèles ossi, rucâzat pus vlatî walon avu leus ptits-afants, û leus ptits-nèveus èt ptites-nèveuses, èt ça dupû k' ile vunat al Soce des Rcâzeus.

Deus des atâlés *(« attablés » = participants aux tables de conversation)* n' inmat nin du câzer walon avu des djonnes afants. Yink du zès dit : « C' est pasku les méres (k' ont avè 40 ans) sont mwêjes cand on câze walon, èt k' mi, dju n' wè nin vlatî les margayes. »

L' ôte, c' est pask' i trouve ku, coume les djins câzat tourtous francès, il è peu du dzôrniyî èt s' dunorter *(perturber)* les afants. Il inme mî fé câzer walon des afants ki djouwat tèyâte.

En ôte oume k' astot la nu câze nin walon avu les djonnes afants pasku, lou-minme, i nul waze *(ose)* nin câzer, mâgré k' i l' inme bin èt l' comprinde parfwêtmint.

'trumint, les ôtes djins sont tourtous d' acwârd k' i l' fât câzer lu pus vite possibe, minme dèdja cand l' pâpâ *(poupon, bébé)* n' è nin co vnu â monde.

Cwè fât i dire ? Du cwè fât i câzer ?

Dud tout èt d' rin, mé câzer lu pus souvint possibe. Din les 4 djonnes mènadjes k' astint la, yink des parints (lu pére) è dècidé du rcâzer walon âs afants èt la mére câze èn ôte lingadje : francès (2 mènadjes), francès èt spagnol (1 mènadje), arabe (1 mènadje). Din deus cas su cwate, lu pére djâze ossi tènawète walon avu s' conjointe.

Cand c' est pou-z aprinde a scole, in mwêsse du scole k' astot la dit k' i nul fât nin acsègnî *(enseigner)* trop d' bouneure, mètans nin dvant 10 ans.

C' est l' contrêre, di-st ile ene coumére ki fwêt scole a des deujimes anéyes : « Dupu k' i sont ptits, dupu k' i s' amûzat a rèpèter les frâzes â dfû *(à l' extérieur)*.

La difèrince inte les 2 manîres, c' est ku la prèmîre sucole *(enseigne)* lu walon, sin k' les scolîs nul câzinche *(wallon-objet)*, djusse pou-z aprinde des mots d' vocabulêre. Din l' ôte sistème, les afants duvat dire des frâzes èt s' su rusponde d' ink a l' ôte. C' est l' atûze *(concept)* « walon – vicant lingadje ».

Asteure, cè k' il advint, d' tout ça ?

C' est clér coume du l' êwe du rotche ku, si on rfuze du câzer walon din l' vrê vicadje, èt seulmint din in câde foclorisse coume lu tèyâte, c' est ttostant l' condâner a mwârt avu in sursi d' 40 ans. Les djonnes k' âront djusse counu l' walon âdtrivié des pîces du tèyâte nul comprinrant pus assez pou-z aler vey djouwer les ôtes 20-30 ans pu târd. Çute idéye la inture din ene

atûzléye *(conception)* du walon foclorike, ki toûnrè flåwète dumwin û après, sûche-t i par bèle, sûche-t i par lêde *(qui disparaîtra quoi qu'il en soit).*

D' èn ôte costé, si on stitche din l' orèye des tout djonnes des mots k' i rèpètat atèr zès, pû avu leus parints, èt k' a choûtant câzer les grands, i trouvat ça bin pour zès ossi, on-z è su la boune vôye. Mês i lzî fât aprinde in walon poli, a leu pwartéye èt bin câzè.

Si èn afant dit a s' pére : « Câzoz m' a francès » (a francès), i lî fât fé comprinde ku l' walon est lu lingadje normå al Waloniye, coume l' Almand est normå pou l' Almagne, lu Russe pou la Russiye, lu suèdwès pou la Suwêde, et vz a-n åroz.

Din brâmint des cas, les afants nu dmandat nin ou grand-pére du câzer francès, mé zès lî ruspondat a francès. On consèye ou parint câzeu du n' surtout nin rpasser ou francès, èt toudi rèpèter les minmes frâzes mwintes côps a walon.

On put sayî ossi l' arme èconomike. Pou-z awè ene bouboune, i l' fât dmander a walon : « Pârin, dju vôro bin 100 francs ! » Mé, k' i rucmande Lorint Hendschel, nu nin lzî rfuzer, co purade ås tout djonnes, s' i lu dmandat cwandminme a francès. On riscrot dulz asclawer pou toudi dusconte dou walon.

Tanawète, les afants, sin s' a rinde compte, russôrtat des frâzes tout seus : « Nondidioss ! la k' i rplût co bin ! ; Albouneure ! ; Tådje ene mièt e ; Wête, wête ! ; Dj' astans vôye ? ; Bondjoû nosse pa ! ; Pépére vos foutrè doul calote ! »

Sapinse Ives Pâket, èn èducateu du s' mustî, gn è ossi des afants ki câzat in moumint walon, èt tout d' in côp, i sont astotchîs *(bloqués)*, va-z è vey poucwè, èt nul pu volu câzer du djoû å londmwin. Sabaye, k' i risse Louwis Bêdjot, s' i n' fårot moutè pa des côps k' ene putite donzèle ku ça lî ahåyrot *(plairait)*, a liye, du djåzer walon, pou les dussuclawer *(débloquer)*.

Cè k' i fât adiercî *(viser, réussir)*, c' est k' les afants rcâzinche inte du zès. Ça arive, di-st ile Chantal Denis, ki fwêt scole ås deujimes anéyes ku dju djins lanawêre, mês nin a tout côp bon. I cminçat pås frâzes k' il ont apris al luçon. La grande ahike *(problème)*, di-st i Lucyin Mahin k' a cnuchu çute aroke la avu les sinnes, c' est k' i n' trouvat nin toudi des ôtes afants d' leu-z ådje k' i pôrint sayî d' câzer walon avu zès.

C' est pou ça k' on va wêtî, ou mwès d' octôbe 1999, – plê-st a Diu èt si on vike co – du monter a Rdû in raploû ûsku des afants, k' ont des parints û des grands-parints ki câzat walon, su pôrint arinner *(s' adresser la parole)* d' ink a l' ôte a walon, åtoû d' djeus û du ptitès sinnètes.

Kékes ôtès apinses k' ont rèchu du c' tåléye la.

Les afants nu djat pus ku l' walon est grossî. Mé, arva-t i Djôzef Lahaye, c' est dazår *(probablement)* pask' asteure, les grandès djins ki l' djåzat avu zès sont des djins polis èt ki wêtat a çu k' i djat. Pourtant, des mots comme « nondidju ! ; canvolant ! » su rtrouvat souvint din les 100 prumîs mots apris pås afants raprindisses *(en réapprentissage)*.

Les afants, les djonnes hêres èt les djonnètes, minme si on nulzî câze nin walon, mé ki l' atindat chamârder *(baraguiner)* pa leus grands-parints, dressat l' orèye èt dmander cwè èt kèsse.

Les scolîs èt les scolîres k' ont scole a walon èstant ddja pu vîs *(10-18 ans)* èt din in câde oficîre *(officiel)* moustrat souvint brâmint d' l' agrès *(intérêt)* pou ces scoladjes la, sapinse Biernåd Louwis, in prof du latin-grek d' après Namur.

I n' est jamwês trop tård pou bin fwêre !

(Ce texte est aussi paru dans *Coutcouloudjoû*, n° 33, mars-avril 1998.)

VIII.2

LES WALLONS PRIS AU PIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Jean-Claude Somja,
Li Ranteule

Depuis 1993, l'article premier de la Constitution belge stipule que « la Belgique est un Etat fédéral qui se compose des Communautés et des Régions ». Cette fédéralisation a conduit à la mise en place d'un double découpage linguistique et culturel d'une part (Communautés) et géographique et économique (Régions) d'autre part. Depuis lors, les Régions et Communautés du pays gèrent certaines matières gouvernementales autrefois dévolues à l'Etat ex-national. Cette évolution se veut l'aboutissement de différences de vue sans cesse croissantes entre les Wallons, Bruxellois et Flamands.

Si les Communautés et Régions possèdent maintenant un véritable pouvoir de décision encore faut-il qu'elles s'en servent opportunément et qu'elles puissent fonctionner avec le maximum d'efficacité. Or, depuis la fédéralisation et jusqu'à présent, seule la Flandre semble profiter pleinement des nouvelles Institutions et la Wallonie paraît bien atone face à cette Flandre rayonnante et conquérante.

Il faut bien constater, malgré toutes ses potentialités, le manque de vigueur de la Wallonie qui s'explique en partie par sa faiblesse institutionnelle actuelle. Y avoir maintenu deux pouvoirs gouvernementaux à savoir la Région wallonne et la Communauté française est source d'affaiblissement.

Alors que la Flandre unifiait sa Région et sa Communauté, les Francophones optèrent pour la conservation de cette préjudiciable bicéphalité que le présent exposé s'attachera à démontrer ultérieurement. Signalons cependant d'emblée que la conséquence la plus fâcheuse en est le ralentissement considérable du processus identitaire en cours en Wallonie. Une région qui veut et doit redécouvrir ses racines, reconnaître ses potentialités actuelles et proposer un projet culturel d'avenir cohérent sur lequel reposera notamment sa politique économique ne peut agir que si elle est soutenue par toutes les composantes du pouvoir. Or la Communauté française bloque toute démarche en ce sens par la négation culturelle des Wallons et par la crainte non fondée d'une désolidarisation des Wallons et des Bruxellois.

En sachant que la rédéfinition de la Wallonie, prélude au redéploiement wallon, est

impérative et urgente si nous voulons conserver notre originalité wallonne, redynamiser les Wallons en leur rendant un sentiment de fierté légitime et nous faire reconnaître sur le plan national et international, le lecteur comprendra mieux l'enjeu et la nécessité d'une clarification institutionnelle en Wallonie et à Bruxelles.

Comment en est-on arrivé à la fédéralisation ?

Lorsque le Royaume de Belgique fut fondé en 1830 peu d'éléments jouaient en faveur de son unité et de sa viabilité. Deux peuples Wallons et Flamands, différents par les traditions et l'usage des langues (les dialectes flamands au Nord et les dialectes wallons au Sud) sont alors réunis. Le jeune Etat n'a pas d'histoire, c'est un pays artificiel, une création purement diplomatique et politique. Qu'à cela ne tienne, les gouvernants d'alors, recrutés parmi la bourgeoisie francophone élaboreront pour la circonstance une stratégie visant à développer un sentiment national « belge ».

Premièrement, il fallait que les « Belges » parlent une même langue : la Belgique sera francophone. Le français étant à l'époque une langue de culture et de commerce à travers l'Europe et en Belgique, langue de distinction sociale pour les classes dirigeantes de Flandre et de Wallonie. Cette francisation était peut-être aussi une manière de se démarquer de la politique de l'ancien occupant hollandais, lequel s'était mis en tête d'unifier linguistiquement ses possessions « belges » par l'usage obligatoire du néerlandais dans l'ensemble des administrations et cours de justice. On imposa alors cette langue étrangère et les tenants du pouvoir s'appliquèrent au cours des ans à gommer les cultures régionales principalement en éradiquant les dialectes flamands et wallons. Remarquons au passage la distinction qu'il y a lieu d'opérer ici entre un Francophone et un Wallon : à l'origine de la Belgique, un Francophone est un bourgeois tant Flamand que Wallon qui s'exprime en langue française. Dans sa très grande majorité, le peuple wallon ne s'exprimait pas en français mais en wallon. La francisation massive de la population wallonne ne se fera que plus tard avec l'introduction de l'instruction obligatoire en français et l'apparition de la radio-télévision francophone qui menace grandement la tradition orale dialectale. Cette volonté d'unification par la langue est le prélude à la question linguistique.

Deuxièmement, le Roi et la famille royale devinrent les garants de l' »invicible » unité nationale chantée par la Brabançonne. A l'appui de cette idéologie fut mise sur pied toute une mythologie fleurant bon l'image d'Epinal et nous faisans découvrir le Roi-Fondateur, le Roi-Bâtisseur, le Roi-Chevalier et même peut-être aurons-nous un jour un Roi-Canonisé. Les « Belges » étaient (et sont toujours) censés s'esbaudir devant les faits et gestes de cette grande famille œuvrant pour le bien de la Belgique et nous communiquant, héréditairement de surcroît, les grandes valeurs morales. Etonnamment, un monarque d'origine étrangère devint le prototype du « Belge », ce qui donne une assez bonne idée de l'opinion que l'on se faisait à l'époque quant à la nationalité « belge ».

Troisièmement la Belgique était bien ancrée au monde catholique et devait le rester face à des voisins hollandais et allemands plutôt enclin au protestantisme. Les « Belges » fut catalogués comme catholiques. On fit ainsi peu de cas du particularisme principautaire liégeois, lequel avait soutenu ardemment la Révolution française anticléricale. Le clergé catholique joua un rôle assez ambigu. Alors que sous l'occupation hollandaise, il compta beaucoup sur la fragmentation des dialectes flamands et wallons comme frein au protestantisme véhiculé par le néerlandais standardisé et imposé à toute la population, après la

Révolution « belge », il continua à soutenir les revendications culturelles du « bon peuple flamand », viscéralement catholique mais tempéra les ardeurs régionalistes wallonnes en usant de tout son poids moral à une époque où l'excommunication et l'anathème jouaient à plein leur rôle d'exclusion sociale et où le salut des âmes rimait avec obéissance aveugle à la hiérarchie cléricale. Il fallait favoriser une Flandre catholique au détriment d'une Wallonie trop rouge. Les jalons du clivage religieux de la société « belge » furent ainsi posés.

Enfin et quatrièmement, l'histoire se mit au service des gouvernants et les historiens se chargèrent tantôt de découvrir « l'âme belge » ou encore une histoire commune à deux peuples différents. L'historien qui servit le mieux la cause de la belgicisation effrénée fut sans conteste Henri Pirenne, verviétois, professeur d'université à Gand, qui rédigea une Histoire de Belgique qui sévit encore de nos jours dans l'enseignement en Wallonie.

Pirenne axa l'histoire de Belgique sur la Flandre qui selon ses dires était dès le Moyen Age, le microcosme de la Belgique en devenir. A ses yeux, l'avenir de la Belgique reposait sur la Flandre et la bataille des Eperons d'Or de 1302 (d'ailleurs remportée grâce au précieux concours des Namurois), revêtait une importance capitale. Quant à la Principauté de Liège, dont les possessions englobèrent à son apogée plus du tiers de la superficie du territoire belge actuel (et plus de la moitié de la Wallonie) et qui rayonna culturellement au Moyen Age à tel point que Liège fut qualifiée de mère nourricière des hautes études, fleur des Gaules et source de sagesse, elle tient un rôle extrêmement confidentiel dans cette histoire, ce qui est somme toute logique puisque la création de la Belgique était censée s'appuyer sur les Etats Bourguignons ennemis jurés des Liégeois.

Ce dévoiement de l'histoire servit la Flandre qui dorénavant put se donner une légitimité historique et désservit les Wallons qui doivent aujourd'hui encore se contenter de croire qu'ils n'ont pas d'histoire.

Si la mayonnaise unitariste prend elle est cependant assez vite confrontée au refus des Flamands d'être assimilé à la francophonie et aux revendications en matière culturelle qui s'ensuivirent. En 1839 naît le mouvement flamand et en 1873 sont votées les premières lois linguistiques qui préluderont à la reconnaissance progressive de la langue néerlandaise. On peut se poser la question de savoir pourquoi un tel mouvement linguistique n'a pas vu le jour en Wallonie. Peut-être y a-t-il et ce n'est ici qu'une hypothèse, deux raisons principales. Jusqu'au début du XXe siècle, à la différence de la Flandre, la Wallonie a connu une industrialisation accélérée et la mainmise de la bourgeoise capitaliste francophone sur une population urbaine déracinée eut sûrement une influence. D'autre part, les Wallons étaient moins hostiles à la culture française que les Flamands pour qui cette dernière a toujours représenté un danger.

Les signes de reconnaissance de l'identité wallonne n'ont donc pas été linguistiques. Et c'est là un paradoxe. Alors que la langue wallonne connaît au début du siècle une formidable vivacité attestée par les Sociétés Littéraires Wallonnes, le théâtre en wallon et le foisonnement des publications dialectales, les Wallons manipulés par les Francophones s'égarent et prennent la défense de la Belgique unitaire et francophone face aux Flamands. Le Wallon est belgicisé et c'est à partir de ce moment que la distinction entre le Francophone et le Wallon devient malaisée.

Le mouvement flamand a vocation essentiellement culturelle se heurte sans cesse à un bloc francophone prônant l'unilinguisme.

De leur côté, les Wallons furent au cours de l'histoire de Belgique essentiellement préoccupés par des problèmes identitaires, et nous avons vu comment ils ont été savamment muselés dans ce domaine, et par les difficultés sociales. La belgique ne l'oublions pas, fut le deuxième pays le plus industrialisé au monde. Si les premiers syndicats virent le jour en Flandre, celle-ci resta assez rurale face à une Wallonie voyant apparaître un prolétariat de masse toujours plus nombreux travaillant dans les charbonnages, la métallurgie, les verreries, l'armement et l'industrie textile. Les conflits sociaux furent inévitables et les Wallons instaurèrent finalement un modèle de sécurité sociale performant. Cette histoire sociale se reflète de nos jours par les divergences politiques au Nord et au Sud du pays.

La volonté d'affirmation d'une nation « belge » a finalement engendré des différends d'ordre linguistiques, religieux, historiques, sociaux et politiques.

Cette belgicisation forcée, c.-à-d. l'affirmation d'une belgitude par assimilation des peuples flamand et wallon se répercute de nos jours d'une façon totalement différente selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la frontière linguistique.

En reconnaissant les Flamands comme entité historique et en niant maladroitement leur langue elle a encouragé leur résistance culturelle et un certain esprit de revanche ce qui débouche de nos jours sur l' affirmation d'une Flandre indépendante.

Par contre, les Wallons qui travaillèrent de pied ferme à l'enrichissement de la Belgique se sentent les bannis de l'histoire. De plus, n'ayant jamais pu se définir, ils éprouvent des difficultés à se situer dans la Belgique actuelle : sont-ils des « Belges », des Francophones, des Wallons, des Français ?

En résumé, le succès de la rébellion flamande à clairement montré qu'un mouvement combattant pour la reconnaissance culturelle finit par développer une identité forte base du développement économique alors qu'un mouvement inspiré uniquement par des intérêts matériels et économiques ne mène à rien s'il n'est appuyé par aucune âme.

Le fédéralisme à la belge

En 1970, les constantes tensions communautaires amènent à une Réforme importante du fonctionnement des institutions. Les francophones et les néerlandophones souhaitaient disposer d'une plus large autonomie. Apparaissent alors les notions de Communauté culturelle et de Région.

Deux niveaux de pouvoir sont crées, à savoir, les Communautés et les Régions qui s'ajoutent aux niveaux traditionnels que sont l'Etat, les Provinces et les Communes.

Dans les faits, il faudra attendre quelques années pour les structures soient mises en place et disposent de réels pouvoirs.

En 1980 et 1988-89, la Constitution est à nouveau modifiée vers un renforcement des nouvelles institutions.

En 1993, la Belgique devient un Etat fédéral. Soulignons que certains observateurs de la vie politique belge y ont vu le prélude à l'éclatement de la Belgique. D'autres ont parlé de « fédéralisme de désunion » et de manœuvres politiciennes en perdant de vue une donnée essentielle du problème : la fédéralisation n'a pas été voulue tant par le pouvoir politique que par les citoyens de chaque communauté désireux de marquer leurs différen-

ces culturelles. Peut-être sera-t-on gré un jour au politique d'avoir négocié ce cap difficile en maintenant la paix dans le pays.

D'emblée, par souci d'efficacité, les Flamands unifient leur Région avec leur Communauté.

Les Wallons et Bruxellois conservent deux niveaux de pouvoir dont une Communauté française agissant pour le compte des deux Régions.

Pour rappel, la Région wallonne gère certaines matières relatives à l'économie (Agence Wallonne pour l'Exportation, aides aux PME), au tourisme, au patrimoine, à l'aménagement du territoire, à l'équipement et aux transports, à l'emploi, à la recherche, à l'action sociale, à l'environnement, à l'agriculture et aux relations internationales.

Quant à la Communauté française elle s'occupe de culture, d'audiovisuel, d'enseignement, d'aide à la jeunesse et l'enfance, d'éducation sanitaire, de recherche scientifique à caractère fondamental, de sport.

La Région wallonne traite donc tout ce qui est relatif à l'économique, au technique, au social, à l'environnemental et remplit correctement le rôle qui lui est assigné. La Communauté se charge de la création, de l'expression des citoyens de notre région et présente d'évidentes lacunes.

Les arguments du maintien de la Communauté française

La Communauté française se veut la fédératrice des Francophones de Wallonie et de Bruxelles.

« L'avenir est à la solidarité et non au chacun pour soi », « imagine-t-on que les Francophones de Wallonie et de Bruxelles seront plus forts en se séparant », « la Communauté donne le bon exemple. Elle apporte la preuve que des Francophones vivant dans deux Régions différentes peuvent mener à bien, ensemble, de nombreux projets concrets. La Communauté représente le meilleur rempart possible contre les réflexes égoïstes et le chacun pour soi prôné par tous les nationalistes ». Tel est le crédo des publications officielles de la Communauté française.

Le langage des rattachistes se veut moins nuancé : « il n'y a pas de culture wallonne pas plus qu'il n'y a de culture bourguignonne ou auvergnate », il n'y a donc pas matière à reconnaître une Communauté wallonne propre.

Chez les politiques on note : « Seule une Communauté française revalorisée peut fonder une véritable union entre Bruxelles et la Wallonie ».

Thèse anti-Communauté française

On le voit les arguments de la Communauté française sont d'une part la francophonie unificatrice des Wallons et des Bruxellois et d'autre part la solidarité des Francophones face aux revendications flamandes et à leur supériorité numérique, économique et institutionnelle, discours émaillé de ci de là de certaines considérations sentimentales. Ne pas se séparer pour le plaisir de ne pas être égoïste, ou encore le fameux repli sur soi des Wallons en matière culturelle alors que la même démarche en Flandre est gratifiée de mouvement d'affirmation flamande.

Vue sous cet angle, la spécifité wallonne est une seconde fois niée puisque la Communauté ne représente ainsi qu'une arme politique au service des francophones et donc qu'indirectement les Wallons n'existent que face à une adversité flamande. En dehors du contexte de conflit communautaire, le Wallon n'aurait donc aucune existence.

En filigrane transparaît aussi la peur de la Communauté de voir émerger un « nationalisme » wallon. L'amalgame est en effet aisé à faire entre les partisans des valeurs régionales et les nationalismes renaissant en Europe de l'Est. Personne ne s'interroge pourtant sur les conditions d'apparition des excès commis à l'Est au nom de l'identité des groupes ethniques ou culturels. Peut-être est-ce parce que la réponse servirait de contre-argument. Il est en effet évident que toute minorité muselée, dont les droits à la différence sont niés, est vouée à disparaître sauf à s'exprimer malheureusement et en dernier recours d'une manière violente. Ceci est une constatation et non l'apologie de ce moyen d'action.

Quant au postulat que la langue française constituerait l'élément principal de la culture en Belgique romane, il s'agit d'une erreur, pire d'un préjugé. S'il est vrai que la langue française rapproche des millions de personnes de par le monde, faut-il pour autant considérer un Québecois, un Parisien, un Breton ou un Corse comme ayant la même culture qu'un Wallon ? La qualité de francophone ne suffit pas par elle-même à qualifier l'identité des Wallons. La Communauté impose une conception restrictivement linguistique de la culture et fournit par ailleurs ainsi des arguments au mouvement pour le rattachement à la France : si les Wallons n'ont rien qui les distingue des Français, alors pourquoi ne pas simplement se laisser absorber par eux ?

Cette absence d'une reconnaissance d'une spécifité culturelle wallonne est extrêmement handicapante pour la Wallonie car elle sabote toute la dynamique identitaire s'y développant actuellement. Prenons pour exemple la langue wallonne. Cette langue est encore actuellement pratiquée par un tiers des Wallons et accueille dans ses théâtres à peu près 300 000 personnes par an soit plus que le théâtre en français en Wallonie. Elle n'a pourtant droit à aucune légitimité effective. La télévision belge francophone, malgré les protestations des milieux wallonophones, lui accorde royalement une à deux heures par semaine. Le Conseil de la Communauté française a voté des décrets relatifs à l'étude des dialectes de Wallonie à l'école et un Conseil des Langues Régionales Endogènes a même été constitué pour veiller à la défense et au devenir de la langue wallonne. Tout cela relève bien sûr de la plus pure démagogie puisqu'à ce jour aucune école n'enseigne le wallon dans son programme officiel.

Conclusions

Le redressement wallon et l'émergence d'un culture volontariste en Wallonie sont intimement liés à la prise de conscience d'une identité wallonne. Pour soutenir cette démarche, les Wallons doivent pouvoir s'appuyer sur une institution culturelle fiable.

Il ne faut pas perdre de vue que Wallons et Bruxellois n'ont jamais pu se prononcer expressément sur l'opportunité et la forme de l'espace francophone. Il est temps de rouvrir le débat où reconfiguration et légitimation des institutions seront portées par les citoyens de Wallonie et de Bruxelles.

Le fédéralisme est censé fixer des règles pour pouvoir continuer à vivre ensemble en

respectant les différences de chacun. Eu égard à ce principe, la fédéralisation ratée peut encore être corrigée par le démantèlement de la Communauté française et le transfert de ses compétences vers la Région wallonne seule garante des intérêts wallons.

Ce remodelage mettra fin à la complexité institutionnelle source de conflit régionalo-communautaire qui lèse culturellement, politiquement et économiquement la Wallonie.

Pour sa part, le citoyen éprouvera moins de difficultés à s'identifier à un pouvoir politique.

Cette opération aura aussi pour effet de diminuer le coût de fonctionnement des institutions.

Enfin, nous y trouverons une crédibilité accrue face aux Instances Européennes lesquelles donneront à l'avenir toujours davantage la parole aux Régions d'Europe.

La mise sur pied d'un projet culturel wallon vu par des Wallons au service de la Wallonie pourra alors se développer sans entraves dans toute sa richesse et sa spécificité.

One Walon'reye sins ruk'nohance des Walons

E 1993, lu Bèljike s'a fèdèralisé. Duspôy adon, les Walons qui portant volî cisse fèdèralisation la, nu s' rutrovèt né tot ètîr è leû Walon'rèye. I sintèt bé d'vintrinnemint qu'one sacqwè n' toûne né rônd. Leû tèlèvûzion l'zî djâse è francès des Francofones du Bèljike èt des Flaminds mins né des Walons. Leû Comunôté est francèsse (?) né walone. L'acsègn'mint s' fêt è francès adon qui n a céquante ans dud chal, a pô près totes les djins pârlît è walon.

Adon quéne difèrince i n a-t i inte cisse Walon'rèye la èt l'Beljike du d'vant si nos n'estans né pus walon ?

Tot tapant on côp d'oûy so l'istwére dèl Bèljike, on veût qu'a fwèce du s' cwèri misére, les Flaminds èt les Walons ont compris qu'a on moumint d'né, i faléve mète lu hola. Avît l' tchûze : ou s' bate ou pârti l'Bèljike ou s'atâvler po trover one pèce po mète so l' trô.

Pusk'on n' su poléve pus mète d'acwèrd po totes sôrs du rêzons, i valéve co mî sayî du fé chake du s' costé tot wârdant on Etat èssôle.

E 1970, après 140 ans d' margâyes comunôtêres, les politikîs dècidît du mète so pîd on Etat fèdèrâl. Cu fout one clapante îdèye pace quu ça n' poléve pus côtinouwer durer insi. Bé sûr par après ènn a qu'ont djâsé d' « fèdèralisâchon du dèsunion » tot brèyant so les politikîs mins tot roûviant ossi qui n'aveut ré d'ôte a fé po v'ni foû du spèheûr. I m' sôle portant qu'on poreût co dire merci du viker è l' Beljike fèdèrâle pace quu sins çoula moutwè qu'on s'âreût bouhî ôk so l'ôte.

A tot l' minme falou rawarder l'annêye 93 po qu' tot l' cayon s'mètahe è plèce èt atakahe a roter.

Avou l' fèdèrâlisachon, l'Etat bèlje s'a côpé a bokèts inte treûs Régions (flaminde, brussèlwèse èt walone) èt treûs comunôtés (flaminde, al'mande èt francèsse).

Lès Régions d'vèt surtout s'ocuper du l'èconomike èt c'est tant mî po les Walons ca è l' Bèljike unitêre n's estîs tofêr hazi par les Flaminds qui sont pus' quu nos-ôtes.

Lu culturél, l'acsègn'mint èt les moyins d' comunicâtion côpètèt des Comunôtés.

Lès Flaminds âyît rade fêt du rassôler leû Région avou leû Comunôte po n' pus fé qu'on gouvèrnumint.

Lès Walons èt les Brussèlwès ont d'monou avou deûs pouvwèrs avou ôk por zèls deûs,

ètindez lu Comunôté francèsse. Cest bé la qu' a-st on fiér qui clape. Deûs pouvwérs, c'est ôk du trop' èt deûs fèyes trop' s'i n' tchôkèt né a l'tchèrète vè l'minme dirèccion. Et l' ci qui fât maker djus, c'est l' Comunôté francèsse pace qu'èle dusfint les Francofones è l' plèce des Walons.

Et prumîr'mint poqwè avans-n' dreût a one Comunôte qu'on lome francèsse èt né walone ?

C'est qui fât dîre quu, so les Walons dèl Comunôté, on-z a plaké l'ètikète du Francofones. Po les cis qu'ont èmantchîs l'afêre, les Walons n' polèt èsse quu d' culture francèsse tot séplumint pace qu'i d'vizèt è l' langue da Voltaire. Evôye lu manîre d'èsse, du viker, du tûzer dè peûpe walon. Evôye ses traditions, s'istwère, su langue walone tot çou qui fêt qu' nos n' ravizant nol ôte. V'estez d' culture francèsse pusk'on v's èl dit, tot come les Pariziens (sûr po l'accint), ou les Togolais ou les Quèbècwès èt si vos n' crèyez né cisse-lale, a-st eune ôte qui cût. A l'zès creûre, c'est nosse tchance du fé pârtèye dèl comûnôté francofone dè môde ètîr èt surtout n's estans insi pus solidêres des Brussèlwès francofones. Come s'i faléve djâzer lu mînme langue po-z èsse solidêres èt come s'i faléve su fé passer po one ôte po-z èsse ruk'nohou.

Deûzêm'mint, i fât qu' les Walons d'monèhe è l'Comunôté francèsse sins trop rucwèri a mostrer qui i sont, sins qwè i porît fé moussî foû on mâvâ nationalisse tûzèt-i.

C'est l'bokèt qu' nos hufèle cisse Comunôté francèsse, quu les Walons payèt leus takses por lèy, mins qu'i n' vout ré avu a vèyî avou zèls.

Lès Walons portant ont l' prètinchon d'èsse ôte tchwès qu' des Francofones. les èfants d' nosse payis volèt mostrer leu difèrince pace qu'ènnè sont fîrs èt pace quu tot d'monant zèls-minmes, èchapèt a l'môdialisachon des cultures qui vout dire, a l' fé dè côpte, qu'i farèt èsse come tot ses vwèsins, ruloûkî les bièsses du films amèrikins a l' TV, magnî des hamburgers è l' plèce d'eune fricassèye, beûre dè coca sins pèkèt èt rimplacer Tchantchès par Mickey. Si c'est çoula l' môdialisachon, nos n'è volans né.

Lu Comunôté rèye des Walons. Ele alowe nos çanss a fé roûvî quu n's ègzistans. Tot çou qu'est fêt a Brussèl ou bé qu'est è francès, èle èl lome culture. Tos l' rèsse côpte po dè peûve èt dè sé.

Lu pus bê ègzimpe qu'èle nos prind po des ènocints, c'est l' langue walone, què n a co des mèyes du djins qui s'ènnè chèrvèt ou bé qu'èl côprindèt (pus d'on milion).

E 1983, lu Conseil de la Communauté française votéve on dècret po lu stûdièdje dè walon è scale èt, è 1990, on ôte ruk'nohéve l'ègzistince du nos dialekes èt d' nos cultures régionales (sic). Dju v' pâye des tchikes si vos trovez po l' djoû d'oûy one seûle sucale qui v's acsègnerè lu walon d'vins les cours oficiéls. Bé sûr, les cis qui sont côte ont bê djêu du v' dîre quu d' tote façon lu Comunôté n'a pus des brokes èt qu'i vât mî stûdî les langues ètrindjîres. Po cès-la, i vât mî piède ses rècènes. Come si one âbe poléve viker sins rècènes !

Po çou qu'est dèl sôlidarité avou Brussèl, on n' nos l'a mây dumandé. On s' deût êdî ôk l'ôte èt c'est tot. Et si nos n'èl fans né, adon on nos prinrè pos des vikes-tot-seû ou bé on côpterè qu'nos nos racrampihans so nos-minmes.

Nos n'avans né co côpris poqwè nos sèrîz mons solidêres si nos duv'nans todi pus' nos-ôtes. Cu n'est né po çoula né pus quu nos d'vinrans des assotis nationalisses prêt's a fé miner l' guére èt a s'apougnî avou Piére ou Paul. C'est l' veûre quu d'vins les Payîs d'

l'Est ç'a-st arrivé mins i s' fâreût d'mander poqwè. A m'îdèye, c'est pace quu les djins estît gouvernés par des dictateûrs qu'èlzès t'nît a gogne èt l'ci qu'est strôlé sâye on djoû ou l'ôte du s' ruvindjî. Ca n'èxcuse né tot a fêt mins c'est one bèye qu'èlzîs a ruv'nou.

Si nos volans on djoû qu' les Walons r'trovèhe du l'agrès, du l'èhawe, ça n' fêt nou pleû qu'i s' duvèt ruk'nohe Walons mins i n'èl poront quu si i sont-st aspalés pa leû pouvwér culturél.

Lu fèdèralisse, c'est hoûter l'avis da turtos. Tot chûhant c' principe la, i fâreût dusmantchî l' Comunôté francèsse èt ravoyî tot çou qu'èle s'ènn ocupe a l' Région walone qu'est l' seûl capâbe d'êdî les Walons.

Insi po les djins çu sèrè ossi pus âhî, èt s' côprinront i, dè mons, qui est mêsse è l' Walonrèye. A l'ouf ossi les bisbrouyes inte les deûs pouvwérs. Et a l'copète dè martchî on passerè co mèyeû tins.

C'è-st a c' pris la qu' les Walons poront bati on prodjet culturél po l' Walon'rèye èt âront tote lu lîbèrté du s'ènnè chèrvi a leû manîre.

VIII.3

WALON DID DIMWIN : STRATÉGIE ET TACTIQUES

Lucien Mahin,
Li Ranteule & Soce des Rcâzeus

Si on reprend la terminologie de Fishman (FISHMAN J., *Reversing language shift*, Derrick Sharp, Stanford, 1993), un spécialiste de la question des stratégies à adopter en matière de langues minorées, la défense et la promotion des *formagnis lingaedjes* est une guerre. Dans une guerre, il faut entre autres localiser l'ennemi, et mettre au point une stratégie globale, avec des tactiques appropriées à chaque phase de bataille. Il faut en plus s'occuper du moral des troupes, et garder leur unité, et bien connaître les armes dont on dispose, tant sur le terrain militaire que diplomatique.

Peut-être plus important encore est de bien définir le but de la guerre menée. Le but mouvement néo-wallonophone, que nous représentons à l'asbl Li Ranteule ne diffère pas sensiblement de celui des *waloneus* qui nous ont précédés. C'est tout simplement *schaper eyet rischeure li walon* (sauver le wallon). Néanmoins, dans la société du XXI[e] siècle, le wallon, nous semble-t-il, ne peut être présent que comme une langue unie et co-officielle dans une unité politique qui vient juste d'être créée, le *Payi Walon* ou *Walon Payi*. Ce *Walon Payi* (prononcez pa-yi) s'appelle aujourd'hui Région wallonne mais se nommera peut-être demain Etat (fédéral) wallon.

Nos cartes d'état-major

Très peu de langues minoritaires ont le bonheur d'avoir une superstructure politique déjà en place quand elles commencent leur mouvement de renaissance. Parmi celles qui ont cette chance, citons l'irlandais, depuis près d'un siècle, le luxembourgeois, le catalan et le basque depuis une trentaine d'années, et le gallois depuis 1998. Notons que ces trois dernières langues avaient débuté leur mouvement de renaissance bien avant l'acquisition d'une structure politique. Par contre, voyez la difficulté que rencontrent les Occitans, les Picards, les Berbères, les Kurdes, les Tsiganes dans leur combat linguistique.

Bien sûr, et comme c'est pratiquement toujours le cas, les frontières politiques de la superstructure ne correspondent pas exactement aux frontières linguistiques du berceau

de la langue. Quelques zones wallonnes au sens linguistique du terme sont situées en dehors de la Wallonie : deux villages, dans le Luxembourg, Doncå et Sonlé, cités pour mémoire, car la communauté wallonophone n'y existe plus, et la botte de Givet (voir le chapitre de Jean-François Brackman).

Par contre, à l'intérieur de la Wallonie politique, il existe des zones non-berceaux du wallon, dont la plus importante est la région linguistiquement picarde, qui embrasse la moitié de la province du Hainaut, à l'ouest de Soignies. Les autres zones sont la région d'Eupen, la Gaume (arrondissement de Virton), les zones historiquement luxembourgophones autour de Saint-Vith et Arlon, et la zone linguistiquement champenoise groupant les villages de Sugny, Bagimont, Pussemange et Bohan dans la commune de Vresse-sur-Semois.

Comme les Catalans l'ont montré dans l'enclave occitanophone du Val d'Aran dans les Pyrénées, les langues minoritaires respectent leurs petites sœurs, encore plus minoritaires. Dit autrement : ce qui est bon pour le wallon est bon pour le picard, le gaumais ou la promotion du luxembourgeois dans l'Arelerland (région d'Arlon). Le fait d'avoir donné la parole à cette dernière minorité dans ce livre est symbolique à plus d'un titre.

Action politique et de solidarité culturelle

Voici donc délimité le cadre de notre action : la Wallonie politique actuelle. Dans cette zone, le combat pour le statut de la langue wallonne sera politique.

Les autres zones d'action avec lesquelles des solidarités culturelles devraient se développer, à la manière de celles que soutiennent la Mission culturelle française ou le Goethe Institüt à l'étranger, sont : les Ardennes wallonnes (parce qu'historiquement wallonophones) ; Bruxelles (où de nombreux Wallons résident) ; la Flandre (en tant que partenaire dans l'Etat belge), les ambassades et consulats belges partout dans le monde, et la zone d'établissement historique des Wallons au Wisconsin, les counties de Door, Brown et Kewaunee.

J'ajouterai une troisième zone : la planète tout entière. Car dans la tête de tout promoteur d'une langue, c'est la sienne qui est la plus belle, et mérite donc plus que toute autre d'être diffusée mondialement. Mais Tchantchès, modeste par essence, vous dira cela qu'avec une *glignete* (un clin d'œil).

Il n'empêche que, depuis 1996, le wallon est bel et bien présent dans les coins les plus reculés de la planète grâce à Internet.

Voici donc tracées les zones cibles de notre action réhabilitatrice. Y a-t-il des forces hostiles dans ces zones cibles ?

On pourrait penser aux Flamands, aux rattachistes, aux amoureux éperdus de la langue française...

L'analyse au cas par cas montre que ces groupes, qui n'épousent peut-être pas nos idées, n'y sont pas nécessairement hostiles. Les Flamands ne devraient pas être opposés au développement de la langue wallonne en Wallonie, et même peut-être à son usage culturel pour les Wallons habitant en Flandre. Les rattachistes prônent l'adjonction de la Wallonie à la France, sachant que ce pays possède des langues régionales fortes, et ne devraient pas être opposés, dans leur conception, à ce que la mariée amène dans son

trousseau un bagage culturel solide, y compris une langue qui marque sa différence. Enfin, les amoureux éperdus du français n'ont rien à craindre, statistiquement, du wallon, les rapports de force étant éminemment asymétriques.

Alors qui sont nos ennemis ? Eh bien, étrangement, personne !

L'ennemi serait, théoriquement, une puissance étrangère qui occuperait la Wallonie et nous empêcherait d'utiliser le wallon. Ce fut le cas à Malmedy pendant la période prussienne (1815-1918) et plus brièvement en 1945, nous l'avons vu.

Actuellement, toute personne habitant ou résidant sur le sol wallon peut être considéré soit comme un client de notre mouvement vendeur de wallon, s'il parle ou connaît le wallon, soit comme un prospect, dans le cas contraire.

Oufti ! Vous qui aviez cru, en début de chapitre, que notre mouvement était le précurseur d'une IRA ou d'une ETA wallonne, vous voilà rassurés.

Comité directeur et conseils d'administration

Quittons donc le langage de la guerre militaire pour celui de la guerre commerciale, comme le propose Coopers, un autre spécialiste de la réflexion sur les langues minorées (COOPER R.-L., *Language planning and social change,* Cambridge University Press, New-York, 1989). Et mettons-nous dans la peau d'une firme qui vend du wallon et qui veut augmenter sa part de marché dans le monde des échanges langagiers, oraux et écrits, en Wallonie. Ce n'est d'ailleurs pas bien difficile, puisqu'on part d'un chiffre inférieur à 5 %, alors qu'il était au moins de 50 % il y a 100 ans.

Qui dirige notre firme vendeuse de wallon ?

Un comité de direction au sein duquel on peut distinguer trois tendances : le mouvement néo-wallonophone ou *nû-waloneus*, la tendance classique ou *archéo-walloneus*, et une mouvance intermédiaire.

Le mouvement néo-wallonophone est constitué par une poignée de *waloneus* aux caractéristiques majoritaires suivantes. Ils sont nés après 1940 ; ils connaissent le wallon en partie par apprentissage personnel et ont étudié les variantes régionales de la langue ; ils estiment que l'écrit a peu d'importance par rapport à l'oral, et donc ils parlent wallon entre eux et à leurs enfants ; ils communiquent par écrit en wallon ; ils croient en l'établissement d'une langue wallonne écrite commune ; ils s'intéressent aux langues étrangères ; ils acceptent les idées des autres concernant la langue wallonne et prennent soin d'éviter les conflits *ètur-waloneus* ; ils travaillent principalement dans le privé ; ils connaissent la problématique de la défense des langues minoritaires. Ce mouvement s'est regroupé autour de l'asbl Li Ranteule,

Par opposition à ce portrait-robot du *nû-waloneu*, brossons celui du *vî-waloneu.*

L'*archéo-walloneus* est généralement né avant 1940 – ce qui ne veut pas dire que tous les *waloneus* nés avant 1940 épousent ces idées – ; il connaît le wallon de naissance et a étudié ou non les variantes régionales ; il ne parle pas wallon avec ses pairs ni avec ses enfants ou petits-enfants ; il estime que seule la littérature de haute qualité vaut la peine d'être écrite en wallon et donc ne communique pas par écrit des choses qu'il juge prosaïques en wallon ; il refuse d'envisager l'hypothèse de l'établissement d'un wallon commun ; il préfère les langues classiques aux langues modernes et a souvent une formation

dont les débouchés comprennent l'enseignement du français ; il s'intéresse peu à la problématique de la défense des langues minoritaires. Cette sensibilité est surtout présente à la Société de Langue et Littérature Wallonnes.

De nombreuses autres figures marquantes du wallon se positionnent entre les deux, soit plus proches des *moderniveus*, soit plus proches des *wårdiveus*. Cette sensibilité est surtout représentée à l'Union Culturelle Wallonne, structure faîtière qui réunit plus de cent associations, principalement de théâtre, mais aussi d'écrivains, de folklore, de *walon e scole*.

Stratégie commerciale : tâches de l'état-major classique

Notre système de direction étant connu, la zone de prospection étant définie, reste à mettre en place une stratégie commerciale.

C'est ici qu'il faut définir notre attitude par rapport au principal concurrent, le français. Comme celui-ci dispose de 99 % du marché, il serait illusoire de se croire dans la position de Pepsi par rapport à Coca. Nous ne sommes même pas en position d'outsiders, mais dans celle d'une petite société, qui a un produit original et qui doit rechercher des niches, des points particuliers, des crénaux porteurs où nous pouvons commercialiser notre produit « langue wallonne ».

D'abord, il faut réaliser que l'état-major classique a déjà ses produits : il s'agit d'une bonne littérature publiée dans le respect des variantes locales du wallon et en orthographe Feller. La clientèle de ces productions est aussi connue. Il s'agit des membres des sociétés littéraires de Liège, Namur, Charleroi, Jodoigne, de certaines sociétés folkloriques dans les mêmes villes. Ces clients sont des wallonophones classiques, mais aussi des élèves des *scoles di walon des Rèlîs Namurwès,* qui sont des jeunes ayant un *background* wallonophone, et qui veulent apprendre à écrire la langue.

Notre management *moderniveus* doit évidemment respecter et encourager cette activité qui, historiquement, a été un lien important entre la littérature ancienne, les théoriciens du wallon et grand public. Il faudra s'attacher, à travers des relations amicales, si possible en langue wallonne, avec les éléments les plus jeunes de cet état-major, à expliquer la position des tenants de l'option moderniste. Le but est de convaincre les *waloneus* classiques que l'alternative d'un wallon écrit unique est une action parallèle à celle de la conservation des variétés régionales. Et que toute avancée du wallon commun est bonne aussi pour la conservation des wallons locaux.

Les échanges de lettres que j'ai depuis un certain temps avec Chantal Denis sont un exemple d'information et de saine discussion sur les positions respectives. De même, en mai 1998, Jean-Marie Pierret, un professeur de linguistique romane au *Nû-Lovin*, proche du courant conservateur, invita Laurent Hendschel, le pape des *moderniveus*, à donner la dernière heure de son cours de dialectologie, en parlant de la normalisation du wallon. Pareille attitude de collaboration devrait être la règle morale pour les deux courants.

Ainsi, en mars 1998, je discutais cette question avec Willy Bal, une personnalité proche du courant classique mais ouvert à la discussion. Je lui disais :

« Nozôtes, dj' astans les dierins a co polu fé åjheymint ene sinteze do lingaedje, ca nos l' avans co oyu cåzer påzès djins d' nos djins. Çu k' nos fians, nos l' fians po les

Walons did dimwin. C' est zels ki såront s' i nd ont dandji u nen. Si c' est k' åy, adon ci serè presse. Udonben, s' i nd ont nen mezåjhe, dabôr, k' el tapinxhe e batch ås mannestès. Tant k' ås pus vîs waloneus, al plaece di nos tant critiker paski dji vlans fé ci sinteze la, i nos dvrint dire : Aschoûtoz, ô, les roufions ! Nos n' voeyans nen volti çu ki vos fioz. Fåt dire li vraiy usk' il est ! Min gn a nolu ki sait çu ki les Walons did dimwin åront dandji. Adon, tot çu ki vos vloz k' on v' dinaxhe, vo l' la ! Vloz on côp di spale po bouter åzès diccionaires, vo nos la presses ! Vloz k' on vz aidaxhe po rcweri din les vis papis, ça nos ahåye ! »

(Nous sommes les derniers à pouvoir réaliser relativement facilement une synthèse de la langue wallonne, parce que nous l'avons encore entendu parler par des « locuteurs natifs ». Ce que nous faisons, nous le faisons pour les Wallons de demain. C'est eux qui sauront s'ils en ont besoin ou non. Dans l'affirmative, le travail sera prêt. Dans la négative, s'ils n'en ont pas besoin, qu'ils le jettent à la poubelle ! Quant aux anciens qui voient ce travail de synthèse d'un mauvais œil, ils devraient nous dire : Ecoutez, les gosses ! Nous n'aimons pas ce que vous faites. Il faut le reconnaître bien franchement. Mais personne ne sait maintenant ce dont les Wallons de demain auront besoin. Alors, tout ce que vous désirez, le voilà ! Voulez-vous une aide dans vos travaux lexicaux, nous sommes prêts. Voulez-vous une collaboration pour les recherches archivales, ça nous arrange !)

Et Willy Bal de répondre : *« Metoz on pô tot ça so papî ! »* Voilà qui est fait.

De la tâche des « intermédiaires » : wallo-locution au théâtre

L'état-major « classique » s'occupe des domaines classiques, si possible sans contre-publicité pour le travail de l'état-major « moderne ». C'est entendu.

L'état-major intermédiaire a aussi un champ d'action bien défini. C'est entre autres les 100 000 spectateurs déclarés du théâtre en wallon. La partie technique théâtrale ne devrait pas concerner directement notre action. Notre tâche primordiale est plutôt la promotion du *walon did dimwin* sur ce public cible. C'est aussi en tâchant d'introduire ou de réintroduire l'usage du wallon comme langue de communication en dehors de la pièce. D'abord, pour les acteurs entre eux, au début sous forme de jeu, éventuellement avec des gages. Celui qui parle français paie le verre suivant. Ensuite au niveau des répétitions. *« Aschoûtoz on pô, dê, vos, moncheu l' mwaisse del djowe : si vos n' nos arinnoz nen e walon, nos n' djåzrans nen walon dins l' pîce ! »* (Ecoutez, Monsieur le metteur en scène. Si vous ne communiquez pas avec nous en wallon, nous ne parlerons pas wallon dans la pièce.)

L'effort doit ensuite être consenti au niveau de la présentation de la pièce. Combien de fois avons-nous entendu des *raprindisses* qui ne connaissaient pas le monde du théâtre en wallon et qui allaient voir une pièce pour se mettre la langue dans l'oreille, nous dire : « C'était bien mais c'est dommage que la présentation était en français ».

Acteurs, metteurs en scène, présentateurs doivent être encouragés à parler wallon hors scène.

Ceci permettrait, entre autres choses, la création et la diffusion de vocabulaire propre au théâtre moderne comme les quelques mots proposés ci-après :

Metteur en scène : *mèteu al sinne (sin.ne), essinneu* (prononcez : *èssin.neû,*

littéralement en-scène-eur) ou encore les classiques *mwaisse del djowe* (littéralement maître du jeu) ou *redjisseu.* Pour une dame, les féminins sont systématiquement de mise en wallon : *essineuse ; mèteuse al sinne ; mwaistresse del djowe, redjisseuse.* Comédien, -enne : *djoweu (d' role), djoweuse (di role) ; on comedyin, ene comedyin.ne.* Accessoiriste, responsable décors : *ahesseu d' decôrs, decôr-adjinsneu, monteu d' ahesses.* Responsable sons et lumières : *sclairaedjisse, lumîradjisse, lumin'rècî -îre, adjinsneu d' sono-lumîre.* Maquilleur, -se : *grimeu,* (-se) ; un peu péjoratif : *adåboreu, (-se),* (plaisant) : *tchabåreu, maxhureu* (littéralement : barbouilleur). Souffleur, -se : *chofleu, -se, ome (feme) al bawète, al bôkète, al lukète.* Responsable bar : *bårman, bårman'resse.* Responsables entrées : *Djins ås intrêyes ; vindeus d' biets.* Troupe de théâtre : *trope di teyåte ; dramatike.* Pièce de théâtre : *pîce (piéce) di teyåte ; dramatike.* Donner une représentation : *djower teyåte.*

Mais vous en avez peut-être de bien meilleurs. Communiquez-les-moi. On en fera un lexique sur Internet.

Le boulot des moderniveus

L'état-major moderne a quant à lui le plus gros de la tâche : introduire du wallon en dehors des bastions traditionnels de la langue. Entre autres, dans les sphères politiques, le milieu urbain, les jeunes, les étrangers habitant en Wallonie, les Bruxellois, et priorité des priorités, au sein de la famille et du monde des enfants.

Dans l'état actuel du développement des ressources humaine *del Ranteule,* il faut plutôt envisager quelques actions ponctuelles dans ces domaines. Ainsi, on a proposé récemment la publication d'un chansonnier wallon à l'usage des mouvements de jeunes. On pourrait y compiler *Li Tchant des Walons,* la version wallonne de la Brabançonne, *Vive Nameur po tot, Li bia bouket, Leyiz m' plorer, Li ptit ban, Lolote,* ainsi que des chansons modernes de Guy Cabay, Jacques Lefèvre, William Dunker, Véronique Roba, Claudine Mahy, Julos Beaucarne, Philippe Anciaux, Composs Binde, les Slugs, Bruno Picard, Dino Forlane, Christiane Stefansky.

Quant à Jacques Werner, il a proposé la création d'un fonds spécial pour le financement des travaux sur le *walon did dimwin.* A l'image des fonds flamands, il serait financé non pas par des subsides publics mais par des hommes d'affaires et des mécènes wallons. Ceci permettrait de relancer le travail technique du *Diccionaire di tot l' walon,* une synthèse des 16 principaux dictionnaires wallons, lancée en 1992 par Laurent Hendschel et Thierry Dumont sur une idée de Johan Viroux.

Dans sa stratégie, le Conseil d'Administration des modernistes veillera également à envoyer de l'information sur l'existence du wallon aux Flamands, souvent très mal renseignés, ou même complètement ignorants de l'existence du wallon. Quand aux contacts avec les autres langues minorées d'Europe, de nombreux liens existent entre des organisations pan-européennes et l'UCW. Paul Lefin, secrétaire de l'UCW, est d'ailleurs aussi secrétaire de l'Association internationale des Langues et des Cultures menacées. Quant aux Ranteulis, ils ont plutôt des contacts personnels ou par le biais d'Internet, avec les Calalans, les Picards, les Romanches, les Galiciens, les Limbourgeois, les Bas-Saxons.

Après avoir défini les stratégies globales en charge des trois ailes des promoteurs du

wallon, nous allons réfléchir maintenant à quelques tactiques appropriées concernant des points particuliers de notre marketing.

Les premières tactiques concernent la préparation psychologique des équipes de vente.

Gestion des ressources temps et énergies humaines

Les promoteurs des langues régionales sont placés devant une foule de choix pour tenter de développer leurs langues minorées. Faut-il consacrer ses ressources temps et énergie, forcément limitées, à la promotion du théâtre ; à l'édition de revues de haute qualité, tant pour le contenu que pour le contenant ; à l'information au grand public, dans la langue dominante, des beautés et des ressources insoupçonnées de la langue régionale ; à la création d'écoles en langue régionales, comme les *Ikastolas* en pays Basque et les *Diwan* en Bretagne, les *Calandretas* en Occitanie ; à la compilation des ressources lexicales et au développement de la néologie ; à créer des clubs de conversation ; à traduire en wallon des chefs-d'œuvre de la littérature universelle, pour montrer les possibilités de la langue ; à lutter pour la présence de la langue dans les médias et les lieux publics ; à synchroniser les actions avec celles des autres langues minorées dans les pays voisins ; à faire des cours de wallon à ses enfants, neveux et jeunes voisins ; à entamer une action politique ou sein d'un parti pour que l'Etat signe la charte européenne des langues menacées ?

Bien sûr, toutes ces actions sont, en soi, aussi importantes les unes que les autres. Mais il est aussi évident qu'un groupement ne peut pas se consacrer à toutes. Il faut, comme en médecine de guerre et des catastrophes, décider de priorités. Et forcément laisser sans soins certains patients pourtant dignes d'intérêt.

Ce choix tactique se pose presque à chaque jour. Par exemple, ce dimanche où j'ai quelques heures à consacrer au wallon, vais-je en priorité : écrire une nouvelle en wallon, faire deux heures de wallon avec mes enfants, étudier l'*Atlas Linguistique de Wallonie* n° 15 et sélectionner les termes utiles pour mon dictionnaire de l'Ardenne méridionale, préparer mon futur magazine Internet, écrire un bout du livre Quorum sur le wallon ?

Pour élaborer une ligne de conduite qui nous permette de réaliser ces choix, il faut avoir présent à l'esprit le but ultime de notre action.

Quel est le but ultime de notre action ?

C'est la question la plus insidieuse à poser aux membres de l'état-major « intermédiaire ». Quant aux membres de l'état-major classique, ils ont déjà répondu à la question, *la des ans et des razans* (il y a belle lurette), par l'intermédiaire de Maurice Piron. Pour ce dernier, professeur à l'université de Gand, l'action des défenseurs du wallon doit viser à produire une littérature de haute qualité pour que les générations suivantes aient un vestige valorisant de la langue. Cette sensibilité a été appelée momificatrice. Adrienne Goffin, qui a développé un intéressant rayon de livre en wallon dans sa libraire du Vieux Quartier à Namur, a eu l'occasion de racheter la bibliothèque de Maurice Piron. Et de tomber, entre autres choses, sur les critiques que Piron adressait aux auteurs wallons qui lui soumettaient leurs textes. Adrienne a été sidérée par la sévérité des remarques, bien

souvent *del sipèpieustè* (des détails insignifiants). Le maître ès critiques se comporte ainsi en concordance avec son but : créer un musée littéraire de qualité. Mais, en matière de développement du wallon, l'augmentation de niveau qu'il a suscité chez quelques élus a-t-elle compensé le découragement d'une multitude d'auteurs potentiels, démoralisés par ses commentaires acerbes, et *k' ont leyi la hatche èt matche,* qui ont abandonné hache et massue, c'est-à-dire qui ont quitté sans demander leur reste le monde ingrat de l'écrit en wallon. Ceci dit, ce style de commentaire aigre-doux, et toujours en français d'œuvres wallonnes présentées à la critique, est dans le droit fil de la tradition des sociétés littéraires. Lisez les anciens numéros des Bulletins de la Société de Langue et Littérature Wallonne pour vous en convaincre.

Les membres de l'état-major classique sont souvent des universitaires qui vivent dans leur tour d'ivoire et ont extrait le wallon du milieu social actuel. Les membres de l'état-major intermédiaire, eux, vivent dans la société, comme animateurs de théâtre, de *walon e scole,* de clubs de conversation. Eux n'ont pas condamné à mort le wallon.

« Mais pourquoi faites-vous ce que vous faites, quel est votre but ultime ? »

Quelques réponses données : (1) le wallon est comme votre père très malade. Vous savez qu'il va mourir et vous voulez que sa fin soit la plus douce possible ; (2) pour laisser aux générations suivantes quelques bribes de wallon ; (3) nous ne voulons pas reconquérir la rue ; (4) si nous laissons mourir le wallon, on regrettera après d'avoir perdu quelque chose d'irremplaçable.

Vous le voyez, le moral n'y est pas !

Pour l'état-major moderne, le but ultime est simple à énoncer. Pour que le wallon redevienne normal en wallonie ! Pour cela, une condition *sine qua non* : que la langue soit transmise aux générations montantes ! Plus une action en faveur du wallon est proche de cet objectif, plus elle est prioritaire.

Ainsi donc, ce dimanche, avant de préparer mon *aberteke* le Walo-Net-Magazine quasi-bihebdomadaire que je présente sur Internet (www.walon.open.net.ma), avant d'écrire quelques lignes de ce livre, et avant de travailler sur les dictionnaires wallons, j'ai fait une grosse heure *di scole di walon* avec mes deux garçons et j'ai joué une heure, en parlant wallon, avec ma petite fille.

C'est pourquoi les actions les plus importantes, tout de suite après l'introduction du wallon dans sa propre famille, c'est la création et l'animation de *copinrèyes* ou de clubs de conversation. Les activités peuvent être des réunions autour d'une table, mais plus intéressant encore, des initiatives comme le barbecue annuel de la *Soce des Rcåzeus* de Bertrix, où les membres peuvent amener leur conjoint et leurs enfants et où la wallonophonie se fait dans un cadre proche de celui de la vie quotidienne.

La priorité suivante est la création d'écoles de wallon. Mais tant que la direction de l'enseignement se trouve à Bruxelles, les forces hostiles me semblent trop puissantes pour qu'on puisse espérer engager avec succès ce genre de combat... pour le moment. Quant à l'activité classique *walon e scole,* elle est déjà gérée par l'état-major intermédiaire avec des succès divers d'après les régions.

Wallon à la maison, wallon dans des petits cercles d'amis, et wallon enseigné comme une langue de communication à l'école, ce sont les trois piliers pour la création des cellules wallonophones. Si ces petits groupes voient le jour et parviennent trouver un

nouvel ancrage géographique dans des villages, dans des quartiers urbains puis à essaimer, alors le wallon est *schapè eyet rischeu* (sauvé).

Les autres initiatives ne sont que des adjuvants pour permettre à ces cellules de ne pas rencontrer le même milieu ambiant hostile, qui était celui de la Belgique bien pensante depuis 1830. On peut les classer en actions adjuvantes externes, destinées à renforcer la sympathie pour le wallon de la part des *Walons nen waloneus* ; et actions adjuvantes internes, destinées à gonfler le moral des troupes.

L'autopsychothérapie

Le goulag psychologique créé par 170 ans de lutte féroce contre la langue wallonne menée par l'establishment francophone fait en sorte que beaucoup de locuteurs potentiels ont le gosier serré chaque fois qu'ils décident de parler en wallon. Et plus particulièrement :

(1) pour parler wallon avec des locuteurs natifs. Ceux-ci vous répondent facilement « *C' est nen come ça k' on dit ciddé* » (Ce n'est pas comme cela qu'on dit ici). Ou bien « *Si c' est po spotchi l' walon a tchaeke frâze, ostant nel nen djâzer.* » Ceci est une insulte suprême pour le *raprindisse* qui a acquis une petite base de wallon oral au prix d'un effort surhumain.

(2) pour parler wallon avec des personnes qu'on ne connaît pas, dans des zones pourtant censées être baignées de wallonophonie. J'ai connu ces angoisses quand j'ai demandé mon chemin à Hatrival ou à Vielsalm, dans un supermarché à Recogne, dans une pharmacie à Namur, dans un café à Braine-Le-Comte, dans la rue à Liège, à Trois-Ponts ou à Malmedy.

(3) avec des gens dont on sait qu'ils connaissent le wallon, mais appartenant à des milieux intellectuels. C'est drôle de parler wallon « en bonne compagnie » *sapinse* Yvon Barbazon, un voisin de stand aux journées du régionalisme à Redu en 1997.

(4) dans les zones traditionnellement wallonophones, mais où la présence de la langue en 1999 reste hypothétique comme *Djivet* (Givet) ou *Ricsinsåt* (Rixensart).

(5) avec des gens d'origine non wallonne (Bruxellois, Flamands, Français) qui se sont installés dans les villages de Wallonie.

Mais pour arriver à l'exploit de garder sa wallonophonie dans ces circonstances, il faut l'exercer intensément en milieu non hostile. Trois milieux me paraissent particulièrement favorables.

Le milieu classique avec locuteurs natifs n'est disponible que si vous êtes, de naissance, intégré dans une micro-communauté parlant encore wallon. C'est là, entre autres, où vous pourrez expérimenter vos néologismes et vos emprunts aux autres wallons.

Un néologisme ou un emprunt interwallon est-il compréhensible dans votre milieu wallonophone classique ? Passe-t-il comme une lettre à la poste ? Dans ce cas, c'est tout simplement un dérivé naturel que vos interlocuteurs auraient pu employer spontanément. Exemple : *tûza* pour pensée. *Åroz on ptit tûza por mi cwand seroz e l' Turkeye ?* (Aurez-vous une petite pensée pour moi quand vous serez en Turquie ?)

Souvent, les néologismes dérivés naturellement suscitent la curiosité, parfois le rire. Par exemple *rûje* pour difficultés, en *Basse-Årdène*, alors que le mot est courant dans le

namurois. De même, *su dusmaryî* pour divorcer, compris spontanément, mais considéré comme comique par les locuteurs natifs.

Vous pouvez également tester la réutilisation des structures typiques de grammaire, dont nous avons parlé précédemment. Dites « *Cwè vuss ?* » au lieu de « *Keski t' vus ?* ». Votre interlocuteur va peut-être s'étonner, car, s'il a moins de 60 ans, il n'a peut-être plus entendu couramment cette structure. Mais il la comprendra néanmoins, et vous, vous aurez fait un pas important dans votre thérapie.

C'est ce milieu wallonophone naturel qui est aussi le meilleur endroit pour tester la diffusibilité des néologismes plus intellectuels. Par exemple *copiutrece* pour « ordinateur ». Si vous avez osé les utiliser, alors ils ont de l'avenir. S'ils restent bloqués dans votre gosier, alors ce sont des néologismes à réserver pour la langue écrite ou les réunions entre intellectuels. Si le sujet doit quand même être abordé dans un milieu « normal », alors il faut lui trouver un synonyme plus simple. Par exemple *lingue-ehåyaedje* (planification du wallon) peut être remplacé en milieu non branché par *remantchaedje* (ré-emmanch-age) ou encore *rachonnadje* (rassemblement des walons) On pourrait même risquer *rfondaedje* (refonte), qui commence à être bien diffusé et est facilement compréhensible.

Un second milieu pour tester vos emprunts, vos néologismes, et même vos aménagements syntaxiques avec moins de *strinda* (stress) est votre milieu familial, conjoint et enfants, ou un milieu de *raprindisses*. En effet, vos interlocuteurs ne peuvent en aucun cas s'ériger en juges de la légalité de votre vocabulaire. Ainsi, je suis arrivé en deux, trois ans à utiliser dans mon wallon parlé la structure typique « pronom complément – verbe auxiliaire – verbe principal », au lieu de la structure francisée « verbe auxiliaire – pronom complément – verbe principal ». Vous rappelez-vous notre chapitre sur l'originalité de la langue wallonne ? *Dji tel va dire* (je « te le » vais dire) est plus wallon que *dji va tè l' dire* (je vais te le dire).

Dans ce travail d'effort pour bien reparler, on arrive à ce que la structure améliorée sorte spontanément. Mais, plus souvent, je constate que je m'exprime dans la structure francisée. Alors, il se produit comme un signal d'alarme, et je reprends la structure typique. Parfois avec hésitation, en martelant les mots, surtout si une difficulté supplémentaire arrive comme une phrase interrogative comme *T' èl vu dj' aler cweri ?*, littéralement « Te le veux-je aller chercher ? », c'est-à-dire « Veux-tu que j'aille te le chercher ? ».

Cette démarche de répétition corrective ne serait pas possible dans le milieu wallonophone classique, toujours à l'affût des irrégularités par rapport à la norme du wallon spécifique à la micro-communauté.

En milieu « non connaisseur », vous pouvez aussi facilement réutiliser des mots anciens, disparus du wallon habituel en 1999. Par Exemple *grâces* pour merci. Ou des formes plus typique comme *astème !* ou *waitavos !* ou *lukatwè !* plutôt que *atinchon !* ou l'emprunt récent au français familier *fwai gafe !* lequel doit faire dresser les cheveux des *puriveus*.

Une troisième circonstance où vous pouvez tester impunément votre wallo-locution est quand vous vous trouvez en position d'acheteur. Le client étant roi, c'est le fournisseur qui doit s'adapter à votre modalité linguistique. Ainsi, j'ai négocié en wallon tous les contrats de fourniture pour la construction de ma maison. Sans jamais recevoir une remarque négative. Au contraire, souvent l'entretien se terminait sur une longue discussion

concernant les attaches wallonnes du vendeur et un « comme c'est dommage qu'on ne pratique plus le wallon ».

L' academeye do walon did dimwin

La proposition d'Yves Paquet dans son témoignage ci-dessus de création d'une *Academeye do Walon did Dimwin* doit retenir toute notre attention. L'uniformisation progressive des orthographes tant du wallon commun que des wallons régiolectaux doit continuer à être tentée, principalement pour les raisons pédagogiques citées par Yves Paquet.

Un premier pas dans la bonne direction avait été réalisé avec le travail Walo +, dont nous avons déjà parlé dans notre chapitre intiltulé « le guêpier orthographique ». L'ouvrage était assorti de recommandations d'uniformiser par exemple les O longs ouverts en une écriture uniforme å ou au, ou la graphie systématique du z en z (et non pas s entre voyelles), ou la suppression du digraphe aî pour le son ê, ou des graphies ö, on et ôn pour le O long entravé. Mais les coauteurs de Walo + n'ont apparemment pas proposé à leurs amis des cercles littéraires de s'aligner sur ces recommandations, puisqu'aucune revue en place n'a changé ses habitudes. Malgré le succès à la vente de Walo +, la diphtongue aî apparaît toujours dans les textes namurois ; à Charleroi, le ô reste en place au lieu de la recommandation au ; le s entre voyelles désigne toujours le son z dans les écrits liégeois ; le ö ou le on représentent toujours le O long entravé en Centre-Ardennes.

Même évolution, à peu de choses près, dans le travail de la Commission Normalisation de l'UCW. Après de louables efforts, elle arrive à adopter les *betchfessis scrijhas* xh, jh, å, ô, sch, ea (voir chapitre du guêpier orthographique). Elle réussit une belle réunion technique à Charleroi, en mars 1996, ou aucune objection ne surgit. Mais, depuis lors, aucun écrit UCW, ne vient confirmer l'adoption de ces formes communes. Seuls quelques textes illustratifs du wallon commun sont parus dans *Djåzans Walon*, une revue proche de l'UCW. Or Darwin l'avait bien dit dans sa théorie de l'évolution : la fonction crée l'organe. Si on conçoit une orthographe sans écrire de textes, *ostant aler tcheryi a l' êwe din ene banse* (autant tenter de vider la mer avec une cuillère).

C'est ce qu'ont parfaitement compris les Ranteulis, les membres de l'asbl Li Ranteule. Ils écrivent en wallon commun dans la revue du même nom, et produisent du texte en *rfondu walon* en permanence sur Internet. Et surtout ils s'écrivent entre eux et s'e-mailent en wallon. Le problème ayant surgi avec la méthode « Ranteule » est que, plusieurs graphies étant expérimentales, et non adoptées par tous, il manque un centre de décision pour savoir si, après un certain temps, on les conserve ou on revient en arrière.

D'où l'intérêt de la proposition d'Yves Paquet qui réunirait à la fois les *avanciveus* (progressistes) et les jeunes *wårdiveus* (conservateurs), ceux qui croient au *walon did dimwin*. L'*Academeye do walon did dimwin* aurait comme fonction de soumettre des petits points d'uniformisation. L'*Academeye* devrait proposer chaque fois des recommandations non contraignantes, applicables à la fois au wallon normalisé central, ou *rfondu soft* (proposition Viroux) et au wallon normalisé *a betchfessis* ou *rfondu hard*, prôné par Li Ranteule et l'UCW.

Une telle *Academeye do walon did dimwin* peut être parrainée par Li Ranteule et la

Commission Normalisation de l'UCW, mais elle devrait chercher des appuis externes, auprès de la Région wallonne, des provinces, des cellules culture des partis politiques, ainsi qu'auprès de centres de recherches universitaires de sociologie et de sociolinguistique. Si elle se renforce grâce à de tels appuis, l'Academeye pourrait être rebaptisée *li Grande Mâjhone Forir-Pirsoul-Grignard pol Walon did Dimwin* (Institut Forir-Pirsoul-Grignard pour la langue wallonne). Henry Forir, Léon Pirsoul et Adelin Grignard sont trois personnalités originales, un Liégeois, un Namurois, et un Carolo d'adoption, qui, très tôt, dès la fin du XIX[e] siècle avaient voulu dépasser l'aspect clocher du wallon.

Cette *Academeye do walon did dimwin* n'empiéterait pas sur les prérogatives des structures en place. La SLLW n'est pas concernée, puisque les plus influents de ses membres actuels ont pris position publiquement contre *li walon did dimwin*. Elle reste néanmoins *the right structure in the right place* pour étudier *li walon d' ayir*, le wallon tel qu'il se pratiquait entre 1900 et 1960, pour l'étude duquel elle possède une richesse de documents encore inexploités. Une autre raison pour laquelle la SLLW ne peut jouer le rôle d'*Academeye do walon* est que les débats en son sein et même les discussions amicales entre ses membres et ne se font pas en wallon. Imaginez-vous l'Académie française qui débatte en anglais !

Une autre structure non concurrente est le Conseil des langues Régionale Endogènes, qui représente l'ensemble des langues minoritaires de la Wallonie politique, donc y compris le picard et le luxembourgeois, en plus de représentants des partis politiques, et où donc les débats ne peuvent non plus se faire en wallon.

Rendre le wallon vèyâve (visible)

C'est la préoccupation principale de Jean-Claude Somja, responsable de la cellule politique *del Ranteule*. Le wallon doit être visible dans la vie publique : à la radio, télévision, dans le discours officiel des politiciens wallons, dans les enseignes des lieux publics, nom de rues des villages et villes, sur les routes et autoroutes, dans les journaux et revues belges, si possible en dehors du ghetto de la rubrique dialectale.

Les plaques de rues en wallon commencent à avoir de nombreux promoteurs, même en dehors des cercles wallonophiles. Dans ce domaine, on est relayé par certains politiciens. Il serait aussi primordial de mettre une plaque de bienvenue en wallon sur toutes les entrées d'autoroutes en provenance de Flandre, de France, du Luxembourg, d'Allemagne, et des Pays-Bas, ainsi que dans les aéroports wallons. Je vous donne quelques propositions.

Nosse Walonîye : z î s'rez bin rcî (en province du Luxembourg) ; *Nosse Walon'rèye n' a nin s' parèye* (en province de Liège) ; *No Walonîye : mî qu' ène djolîye fîye* (en province du Hainaut) ou *Nosse Walonîye : todi djolîye* en province de Namur. Vous avez remarqué qu'on respecte les particularités locales du wallon, comme il doit être de règle dans toutes les inscriptions locales.

Le *rfondu walon* sera réservé aux écriteaux en langue wallonne visant un public panwallon ou en situés dehors de la Wallonie. Il faudra aussi privilégier le wallon commun dans nos rapports avec les wallons émigrés ou dans notre communication avec les communautés d'étrangers immigrés en Wallonie. De même, nous l'avons dit, sur Internet.

Quelle dose de wallon faut-il employer dans notre communication ?

Une autre question tactique se pose dans notre travail : quelle dose de wallon faut-il employer dans les messages communicatifs destinés soit à Monsieur Wallon Toulmonde, soit aux milieux wallonophiles ?

Classiquement, on parlait du wallon en français sans employer un mot de wallon. C'est ce que j'ai appelé le style *à l'Arlésienne.* C'est cette même attitude qui a fait dire à certains : plus on parle du wallon (en français) et moins on parle wallon. Cette remarque a également été faite par les Bretons, et plus récemment par les Picards par la voix de l'éditorialiste de la revue *Ch'lanchron.*

Aujourd'hui, on se sent malgré tout obligé d'introduire *ene miète di walon* dans les textes en français. Ainsi, les mots suivants, dont la traduction française est moins suggestive, ont fait récemment leur entrée dans le vocabulaire des journaux qui traitent du nouveau sujet à la mode qui est l'identité : *chîje/sîze* pour soirée, *balteu* pour blagueur, *kénte* pour mésaventure, *paskéye* pour aventure, saga ou l'interjection *oufti* !

Un autre type d'insertion de mots wallons est plus récent. Il s'agit de substituer une notion compliquée en français, par le néologisme wallon, créé pour en parler. Comme vous avez pu le constater, j'utilise souvent ce genre de style. Pardon à ceux qui y sont allergiques. Ainsi, vous avez pu découvrir, honteusement introduits dans du français, les mots *disfaflotaedje* (réduction des signes diacritiques), *coron-crole* (apostrophe terminale dans le système Feller), *betchfessis scrijhas* (diasystèmes orthographiques). Cette technique a dû faire des émules, et j'ai vu plus souvent dans les textes français l'expression *rifondu walon* que langue wallonne écrite commune ou wallon commun.

Psychologiquement, ce style place le wallon a égalité ou même à un niveau supérieur aux autres langues. On n'emprunte généralement à une langue étrangère que quand on reconnaît à ceux qui l'utilisent, une avance technologique dans un domaine particulier. Par exemple l'anglais pour l'informatique. Or, dans le cas de la normalisation de la langue wallonne, notre équipe, qui communique entre elle en wallon, est en avance technologiquement sur les linguistes classiques qui communiquent entre eux en français.

Parmi d'autres types d'introduction du wallon dans la communication en français vers les *nen-waloneus,* il y a entre autres la lettre ou le dépliant bilingue.

Nos correspondances à l'adresse des ministres wallons sont toujours bilingues. Nous avons également conçu un dépliant informatif sur le wallon à diffuser dans le grand public. Le modèle a été inspiré de ce qu'ont fait les Aragonais en Espagne et n'attend plus que les moyens d'être édité et distribué dans les offices du tourisme, les gares, les salles d'attente, etc.

Une autre technique est l'introduction de quelques phrases en wallon au début ou à la fin d'un discours ou d'un texte. C'était, et c'est encore, une pratique courante dans les réunions de certains groupes de *waloneus* comme les sociétés littéraires, les séances de *strimaedje* (lancement, inauguration) de livres en wallon etc. Nous pensons pour notre part que la communication au sein des instances concernées par notre langue devrait en toute logique être faite intégralement en wallon. Par contre, dans les manifestations grand public avec une couleur identité wallonne, il serait de bon ton de s'astreindre à introduire du wallon dans son discours.

Il existe encore des documents importants qui visent la promotion du wallon dans toute la société, ce qu'on appelle *status planning* ou *statuss ehåyaedje,* et qui, étrangement, sont rédigés uniquement en français. Par exemple le Projet Culturel Global, un document rédigé par Jean Van Crombrugge – *li Bon Diu si åme* – une personnalité proche des milieux conservateurs, et qui définit tous les domaines où le wallon devrait être utilisé. On sent bien ici combien ceux qui veulent œuvrer à un avenir pour notre langue, mais qui refusent le principe du *rfondu walon,* sont mal à l'aise dès qu'on dépasse l'action micro-régionale.

Une solution serait évidemment de donner la version française du Projet Culturel Global avec plusieurs versions régionales. C'est ce qu'a fait la commission des affaires religieuses de l'Union Culturelle Wallonne en diffusant l'ordinaire de la messe, puis un livre de prières pour enfants en versions liégeoise, namuroise, carolo, nivelloise et de La Louvière. Ceci a l'avantage de permettre un emploi du texte écrit direct par le célébrant ou l'éducateur religieux qui se trouve dans la zone cible. Néanmoins l'inconvénient majeur est la multiplicité des éditions, donc diminution du rapport qualité-prix, et la frustration des zones qui ont été exclues des versions, par exemple toute l'Ardenne, le pays de Jodoigne, la Hesbaye. Un rassemblement des versions en wallon commun aurait permis de rassembler les richesses complémentaires des différents textes et de mettre les utilisateurs sur un pied d'égalité. Mais, pour ce qui est du Projet Culturel Global, un document qui doit monter dans les instances politiques, il est évident qu'un version unique en wallon serait beaucoup plus adéquate.

Pour résumer ce paragraphe, nous dirons que la dose de wallon doit être 100 % en milieu wallonophone. De 20 à 50 %, et en tout cas pas 0 %, en milieu wallonophile. Entre autres quand il est question d'identité wallonne, l'identité wallonne sans la langue wallonne étant une coquille vide, on ne le répétera jamais assez.

Faire bannir les mots « patois » et « dialecte »

En septembre 1998, une intervention de Gérard Deprez à la télévision déclencha un tollé dans les milieux wallonophones, et même en dehors. Le président du jeune parti MCC avait dit en substance « on ne va quand même pas apprendre le patois à l'école ».

Même pour les non branchés wallonophones, l'utilisation du terme patois est ressentie comme obsolète. C'est un peu comme si Gérard Deprez avait dit : « On ne va quand même pas laisser ces bougnouls dans les églises ».

En effet le mot « patois » est passé dans le vocabulaire ringard, politiquement incorrect, qui couvre de ridicule celui qui l'emploie. D'ailleurs, ce mot n'a pas d'équivalent dans les autres langues, tout simplement parce qu'il est indéfinissable. Les langues locales, considérées inférieures socialement, sont connues sous le vocable de dialectes. Les modalités linguistiques d'une classe sociale particulière, consistant principalement en des changements de vocabulaire par rapport à la norme, sont connues sous le nom d'argot ou de jargon. Les mots « parler » et « idiome » sont plus généraux et peuvent s'appliquer aux deux catégories.

En ce qui concerne le wallon, notre travail tactique est de convaincre nos compatriotes de délaisser également le terme « dialecte » au profit du plus politiquement correct

« langue régionale ». C'est d'ailleurs la dénomination reconnue officiellement par le décret de la Communauté française de Belgique (voir chapitre adresses et documents utiles). Et, si possible, quand seul le wallon est concerné, on propose de l'appeler « langue wallonne ». Le lobbying s'adresse aux Wallons, mais aussi aux Bruxellois en échange de la solidarité francophone.

On pourrait en profiter pour signaler aux Bruxellois que l'expression « en province », copiée sur la culture parisienne, n'a pas d'équivalent en Belgique. La « province » en question, quand on s'exprime en français à Bruxelles, s'appelle « Wallonie », comme le rappelle judicieusement Annie Rak, de la RTBF-Mons.

L'argument pratique fondamental pour concevoir le wallon comme langue régionale est que l'Europe n'accorde toute une série de subsides que pour les modalités linguistiques qui se définissent comme « langues ». Par contre, les instances européennes ne se sentent pas concernées par les « dialectes ».

Le wallon, langue élitiste ?

C'est l'idée qu'a lancée Pol Hiernaux à l'assemblée générale ordinaire *del Ranteule* en octobre 1998. Ce concept permettrait de promotionner le wallon en suscitant un désir de l'apprendre.

L'idée n'enchante pas tout le monde. Le wallon n'a survécu jusqu'à ce jour que parce qu'il a été conservé comme langue de communication par les *ptitès djins.* Tous les promoteurs actuels du wallon sont, dans leur grande majorité, des enfants ou des petits-enfants de gens modestes.

Mais il faut se rendre à l'évidence, les *ptitès djins* qui ont actuellement de 15 à 40 ans, ouvriers, petits employés, jeunes agriculteurs, chômeurs, utilisent peu de wallon dans leur communication, surtout avec les enfants. Ils peuvent s'en servir comme langue de connivence, par exemple dans l'enseignement professionnel, mais souvent par bribes. Même particularité de locution avec les aînés : une phrase en wallon suivie immédiatement d'une phrase en français. Cette modalité est inefficace pour transmettre la langue.

Les personnes plus âgées, de 50 à 80 ans, qui sont les principaux animateurs du wallon sur le terrain, ont un code langagier un peu semblable. L'emploi du wallon et du français est réglé selon les circonstances, le wallon pour la pièce de théâtre, le club de conversation, l'interview pour « 900 000 Wallons ». Le français, dans les autres circonstances. Ces personnes ont souvent une formation moyenne : instituteurs, employés de bureau, délégués syndicaux, ouvriers, chefs d'équipe. Presque tous sont retraités.

C'est un fait que les jeunes qui utilisent systématiquement le wallon pour communiquer entre eux, à la fois des nouvelles de la famille, de l'évolution de la politique à l'Elysette ou l'avancement du dernier projet de dictionnaire moderne français-wallon, sont tous d'un niveau de formation assez élevé : humanités ou enseignement supérieur. Eux seuls ont la force psychologique de parler le wallon, même imparfaitement, sans avoir l'impression d'être diminués. Eux seuls aussi ont intériorisé le fait que le wallon est une seule langue, donc qu'ils peuvent s'exprimer en wallon devant des wallonophones d'autres régions.

C'est donc un fait que le wallon, que l'on le veuille ou non, n'a de survie possible que

comme « langue une et totale parlée ». Donc, dans un premier temps, il ne pourra être utilisé comme tel, surtout en public, que par des personnes qui présentent le profil précité, donc une certaine élite intellectuelle.

Faut-il dès lors lancer une campagne de promotion sur le thème *« Li ci ki n' sait djâzer walon, c' e-st ene grosse biesse »*. On pourrait ainsi peut-être ramener à la wallo-locution une frange de 40-60 ans, de formation moyenne, et qui ont encore une connaissance technique suffisante du wallon pour pouvoir le parler sans trop de difficultés.

Et pourquoi ne pas penser aux intellectuels étrangers établis en Wallonie, voulant s'y établir, la visitant ou s'intéressant à elle ? On en ferait des *rcâzeus d' walon* dont la démarche serait très symbolique. Comme ce professeur de l'université de Barcelone en visite chez nous, affirmant fièrement que le wallon est sa huitième langue.

Le wallon et les émigrés

Au fait, le wallon était traditionnellement un facteur d'intégration formidable des émigrés et des réfugiés.

Ainsi, une vague de réfugiés ayant fui l'Alsace et la Sarre après la conquête allemande de 1870 s'installa-t-elle dans de nombreux villages du sud-est de la Wallonie. D'où les noms suivants, portés par des vrais Wallons wallonophones : Feller, Knott, Keller, Schmitz, Kaufman, Hendschel, Schul, Binsfelt, Schneider, Schweitzer, etc.

La vague d'immigration suivante, celle des Flamands au début du XX[e] siècle, s'est faite aussi avec intégration totale, grâce à la langue wallonne. A tel point que plusieurs écrivains ou défenseurs du wallon sont des descendants de Flamands. Songeons à Franz De Wandelaer, Henry Van Cutsem ou encore Achille Van Calsteren.

La troisième vague à s'être intégrée en partie par le biais de la langue wallonne sont les Italiens et les Polonais arrivés après la Deuxième Guerre mondiale, surtout dans les charbonnages. Elle a produit quelques écrivains comme François Gianolla, Jean-Marie Kajdansky et plus récemment des chanteurs comme Dino Forlane, William Dunker ou Christiane Stefansky.

Dans la problématique actuelle de l'intégration des émigrés et l'accueil des réfugiés, on a royalement oublié l'intérêt que peut représenter pour eux le contact avec la langue wallonne.

Pourtant, encore récemment, Emile Meurice a montré sur un échantillon de jeunes de la province de Liège un pourcentage remarquable de connaissance du wallon parmi les enfants d'émigrés.

Le wallon et les langues à l'école

Un autre message communicatif fort doit cibler les milieux journalistiques. Victor Georges, secrétaire de la SLLW me rappelait encore tout récemment le fait suivant. Dans une émission de grande audience, « A bout portant », le journaliste demandait à un homme politique : « Si vous deviez choisir pour vos enfants entre le wallon et l'anglais, que choisiriez-vous ? ».

Il s'agit ici d'une offensive déguisée contre le wallon. En effet, il n'existe pas de choix

entre le wallon et une seconde langue comme il n'existe pas de choix entre par exemple le néerlandais et les mathématiques ou entre l'anglais et l'étude du milieu.

L'étude du wallon en primaires est un must, si on veut forger pour l'avenir une personnalité wallonne chez les élèves. Elle doit être couplée à l'étude de l'histoire de la Wallonie. L'histoire de la Wallonie et l'apprentissage de la langue wallonne sont les deux faces de la même médaille qui s'appelle identité wallonne, en wallon : *walone tûzance* ou *tûzance walonde*. L'identité wallonne, sans la composante langue wallonne est une coquille vide. On ne bâtit pas une conscience nationale sur des hauts faits du passé si on supprime en même temps un des éléments primordiaux du vécu quotidien des auteurs de ces hauts faits : la langue wallonne.

En instaurant dans l'enseignement un module « avant-première langue et culture », on résoudra en plus un problème important de la future Belgique multiculturelle. En effet cette avant-première langue et culture pourra être le picard dans l'Ouest du Hainaut, le luxembourgeois dans l'Arelerland, le gaumais et l'histoire politique de Lorraine dans l'arrondissement de Virton. Dans l'optique de la persistance d'une unité Wallonie-Bruxelles, cet enseignement pourra également être modulé suivant toutes les sensibilités de la population multiculturelle de Bruxelles : histoire et modalités linguistiques de Bruxelles-centre, histoire du Brabant bilingue, histoire et initiation aux langues de l'Europe, pour les enfants des ressortissants européens, histoire de la civilisation et initiation à la langue arabe, turque etc. pour les enfants d'émigrés non européens.

Tactiques en matière de walon e scole

Quelle variante du wallon enseigner à l'école à Charleroi, à Wavre, à Huy, à Waimes ? Je pense que dans un premier temps, le maître ou la maîtresse de wallon doit essayer de se rapprocher en tous points du wallon, tel qu'il est parlé, et même écrit, dans la région, et ceci pour que les élèves puissent « confirmer » avec les wallonophones spontanés ce qu'ils apprennent en classe. Quitte à profiter des facilités récemment accordées par Laurette Onkelinx en matière de crédits d'heures pour recyclage en wallon. Par contre, dès le secondaire, et surtout si les institutions accueillent des élèves de vastes régions, il faut passer à une étude des autres variétés, pour ensuite se diriger vers le wallon commun.

D'autre part et comme dit précédemment, il n'est pas question d'associer wallon et néerlandais quand il s'agit de choix ou de volumes horaires. Par contre, dans la perception que les élèves ont du contenu du cours, on peut utilement suggérer des parallèles et conforter la conviction que les élèves ont déjà que, en apprenant le wallon, ils connaissent une nouvelle langue.

C'est sous cet angle que Françoise Gabriel me demanda de présenter le wallon aux 3e et 4e années de l'école de Libin, en octobre 1998. Elle avait au préalable réalisé un petit sondage. Sur 21 élèves, 11 déclarent qu'ils connaissent quelques mots de wallon. Un élève qui avait répondu non a dû se sentir frustré et demander conseil à ses parents. Car, volontairement, il recopia les paroles de la chanson « Babi » de William Dunker, en français et en wallon, et vint le présenter, comme devoir spontané, à la maîtresse.

J'étais assez perplexe sur la manière d'aborder mon heure de *walon e scole*. J'avais assisté à l'un ou l'autre cours, où l'instituteur après une heure de français, et avant une

heure de bricolage, donnait une heure de wallon. Il s'agissait soit de lire ou d'écouter un texte, et de traduire les mots difficiles, soit d'apprendre un texte à réciter. Le contact entre l'enseignant et l'élève se faisait en français, puisque c'était l'unique enseignant pour toutes les matières. Cette situation ne suggère pas à l'élève que le wallon est une langue.

J'avais donc décidé que, pendant mon heure, je ne parlerais que wallon, passant éventuellement le relais à l'institutrice titulaire, présente elle aussi, lorsque je souhaitais que soit explicitée une remarque technique que j'avais faite en wallon. Par exemple pour expliquer la voyelle additive, dite épenthétique, qui se glisse dans certains mots si le mot précédent s'achève par une consonne. Me basant également sur les expériences de Chantal Denis à Ligny, j'allais essayer de faire dire des phrases aux enfants qu'ils pourraient répéter pour jouer par la suite. Mais je vous laisse pénétrer en live dans ma *scole di walon.*

Ene eûre du walon al sucole des Lîbins

Lu vinrdi du dvant la Toussint (26/10/1998), les scolîs et scolîres du trwâjime èt catrime anéyes dul sucole des Lîbins ont yu l' ocâzion du sîre ène eûre du cour du langue nin coume les ôtes.

Çu n' astot nin du flamind, nin co d' l' anglès, co mwinsse du russe û du chinwas. « ' astot tout bièsmint... du walon.

Les èlèves su rafyint du choûter lu scoleu *(enseignant),* vunu èsprès, avu in djonne êdant d' leu-z âdje. On-z è cmincé pa fé kékes frâzes avu l' verbe « su loumer ».

– Coumint çk' on v' loume ?

– Dju m' loume Corintin, Djènifèr, Lora &

– Èt ça, coumint k' ça s' loume ?

Lu mwêsse du scole du walon avot apwarté toutes sôrtes du ptits cayèts, k' il avot stramé su les scrî-bancs *(pupitres, tables)* des scolîs, deus a tchèke èlève.

Vouci la lisse des djouwets èt des plantes k' il avot mètu su les tâles :

Les plantes : des matons *(boules du nîve)* ; des purnèles ; des fouyes du tchinne ; ène fètchîre ; ène blantche cuchâde *(lamier blanc)* ; des pètches *(baies d'aubépine ou de sorbier)* ; du poy a grèter *(baie d' églantier)* ; des dgnêsses *(genêts).*

Les cayèts d' mâjon èt les djouwèts : ène sucrâye d' û *(coquille d oeuf)* ; des crousses ; ène supâgne-mâle *(tirelire)* ; in fizik ; in moutchwè d' potche ; in tchvâ : in djâne tchuvâ ; in couchè ; ène jate ; ène fourtchète ; ène sârièt e *(salière)* ; ène tapète âs mouches ; in bèdot ; ène bwasse d' ûs ; ène cassète du walon ; in colé d' pièles ; ène brouche a tchvès = in duscramioû ; in broye-djayes *(casse-noix)* ; in sère-tiêsse ; in roudje feu *(feu de circulation)* ; in batê ; in tchapê ; in mikè avu in gros betch ; ène siringue ; ène coviête du cocmwâr ; in lavwâr = in sêwoû ; èn ôte bonome Mikè ki fwêt aler les brès ; ène machine du trin *(locomotive)* avu la tchminéye : ène djâne tchuminéye ; in ptit pèloû ; in trwâjime bonome Mikè ki rit plin ses dints ; ène cizète ; in micro ; èn arudjistreu ; ène bagnrèce = ène bagnwâre ; ène pouye ; in tchâr ; ène tchèriye ; in drouve-boutiyes ; ène pitite kiye.

Après ène dumiy eure, cand tchèkin è oyu rcounu ses cayets, lu mwêsse è fwêt ène sintéze su les mots k' i gn è lu son « TCH « âddin : lu moutchwè d' potche, ène vatche, lu tchâr, ène tchèriye

Les scolîs n-unn ont trovu dz ôtes : aler al tchèsse.

On-z è veû kékes omonimes :

– in tchår (prononcèz : tchôr) = un chariot, èt dul tchår = de la viande.

– in tchinne (prononcèz : tchin-ne) *(un chêne)* et ène tchinne *(une chaîne)*.

On-z è co veû des mots k' avint deus scrîjadjes, d' après la dêrine lète k' on-z ôt du mot qui vint padvant *(la dernière lettre audible du mot précédent)*.

Tch(u)vå, ki s' prononce tchfô : in blanc tchvå, in brun tchvå ; mê : in nwâr tchuvå, in fwârt tchuvå.

Tch(u)minéye : la tchminéye ; mê ène tchuminéye, ène hôte tchuminéye

D(u)vantrin : in dvantrin, in blanc dvantrin, mê : in roudje duvantrin, in lådje duvantrin.

Pou fini, on-z è veû toute ène rîléye *(série)* du mots francès ki s' sucrîjèt avu -eau, èt ku l' mot walon, c' è-st avu -ê : batê *(bateau)*, tchapê *(chapeau)* ; coutê *(couteau)*.

On-z è dmandé ås scolîs des mots francès avu -eau, èt vèy si ça alot a walon. Ça va souvint, mètans pou : *veau* → vê ; *seau* → sèyê ; *râteau* → rustê ; *gâteau* → wastê ; *château* → tchèstê ; *beau*, → bê ; *peau* → pê ; *nouveau* → nouvê.

Ça n' va nin a tous les côps : *morceau* → bokèt ; *cadeau* → bistoke ; *eau* → êwe.

Pou fini, on-z è rulvé *(remarqué)* ku din : tchestê, rustê, wastê èt dgnêsses, lu « s « raplaçot l' tchapê k' i gn è a francès : château, râteau, gâteau, genêt.

Les afants astint tourtous bin binåjes èt amerviyîs *(étonnés)* på walon. Èt les cinkime èt chîjime anéyes ont rclamé ène eûre du scole de walon, zês avu. Ça srè pou l' mwè d' mårs, plê-st a Diu, èt si on vike co

Texte wallon écrit en notant l'accent de Libin *(sud-wallon)* : les ô se prononcent très nasalisés, presque on : in côp = in comp ; å se prononce au, parfois â (mârs', ocâzion).

VIII.4

LA LANGUE WALLONNE : UNE ARME ÉCONOMIQUE ET UN OUTIL DE SOLIDARITÉ SOCIALE POUR LA WALLONIE DE DEMAIN

Lucien Mahin,
Li Ranteule & Soce des Rcåzeus

Dans un éditorial du quotidien économique *L'Echo* du 1[er] septembre 1998, Daniel Gobain commente l'intervention du ministre Van Cauwenberg en faveur de la culture wallonne. La démarche y est jugée populiste et électoraliste. La langue wallonne n'est jamais citée sous ce nom mais sous l'appellation « dialectes ». S'y intéresser est considéré comme un retour vers les combats de coqs de village, et contraire à la sacro-sainte « solidarité francophone ».

Pour moi, la solidarité francophone, en Belgique, c'est d'abord la solidarité entre toutes les communautés qui composent ce pays : wallonne, flamande, allemande, luxembourgeoise, immigrée, européenne, internationale, et les sous-communautés : bruxelloise wallonne, bruxelloise flamande, bruxelloise non wallonne non flamande. En effet, tous ces groupes humains comprennent un nombre non négligeable de personnes qui s'expriment exclusivement ou partiellement en français. Ceci signifie que toutes les communautés et sous-communautés de Belgique sont francophones, puisque le Viêt-nam est considéré comme francophone avec seulement 2 % de la population qui comprend un tant soit peu la langue de Voltaire. Il est logique de faire confiance à la Francophonie pour définir elle-même ce qu'elle est. D'ailleurs, Jean-Luc Dehaene était à Hanoï pour le dernier sommet de cette institution internationale, représentant les francophones de Belgique. Alors, que représentait Laurette Onkelinx au même sommet ? Je pose des questions pernicieuses susceptibles de troubler l'ordre public ? *I va* (Okay). *C' est l' pus malen ki s' tait.* Fermons la parenthèse.

Dans le même éditorial de l'*Echo* du 1-9-98, on trouvait le commentaire d'un sondage initié par le PRL sur le sentiment des Wallons de se sentir soit belge, soit wallon.

Disons tout d'abord que, comme le rappelle Jacques Werner, l'idée d'oser demander si on se sentait wallon eut été complètement déplacée il y a à peine 20 ans. Maintenant, le concept de l'identité wallonne fait un foin dans les journaux et les médias. Mais, selon ma formule magique, l'identité wallonne sans la langue wallonne est une coquille vide.

Réadapté en wallon : *on Walon sin l' walon si put i co lomer walon ?* Plus littéralement : *Sin l' lingaedje walon, li tûzance do Walon Payi, c' e-st ene schafiote sin djaeye.*

L'identité est maintenant présentée comme le ciment humain sans lequel une nation ne peut pas percer économiquement. Si donc l'acquisition d'une identité et une fierté d'être wallons sont deux éléments indispensables à la bonne marche de la machine économique wallonne, la langue wallonne pourrait être le catalyseur de ce processus, et devenir ainsi une arme économique. C'est ce que nous allons envisager dans ce chapitre.

Notre point de vue est celui du chef d'entreprise qui se trouve devant un projet de restructuration de sa boîte. Quels avantages va-t-il en tirer, et quels inconvénients ? Les avantages à long terme sont-ils supérieurs aux inconvénients à court terme ?

Le cheminement de notre pensée s'inscrit tout naturellement dans la grand débat actuel de la mondialisation *versus* la régionalisation.

Mondialisation versus régionalisation

La mondialisation, c'est aussi l'utilisation exclusive d'une langue internationale. D'où l'idée de certains parents : apprenons l'anglais à nos enfants.

La régionalisation c'est aussi, pour certains petits peuples, l'utilisation préférentielle d'une langue nationale propre que, souvent par miracle, l'histoire a préservée jusqu'à nos jours. D'où l'idée des promoteurs des langues régionales : apprenons le wallon (le picard, le luxembourgeois, le catalan, l'irlandais).

Notons dès à présent que les deux propositions ne sont pas contradictoires. Utilisons le wallon entre nous et l'anglais avec l'extérieur. Et laissons tomber le français qui ne nous a causé que des déboires, depuis les guerres de Louis XIV pour ses prétendus droits sur le comté de Chiny ; en passant par les assignats de la Révolution française émis sur les biens pillés chez nous, jusqu'aux querelles communautaires qui nous empoisonnent la vie depuis plus de 100 ans.

Dji vos ô ddja did ci ! Vos n' vos vloz nen fé cwite di vosse binamè ? I va ! C' est vos k' est mwaisse !

Je plaisante, bien sûr. S'il existe une sensibilité francophobe chez certains *waloneus*, d'autres, au contraire, comme l'a montré Jacques Werner, sont francophiles. Je les respecte.

Revenons au débat mondialisation *versus* régionalisation. La mondialisation est défendue par le monde des affaires. Si on ne parlait qu'une langue, l'anglais, et si la main-d'œuvre était amovible à souhait, on pourrait recruter à moindre coût l'ensemble du personnel d'une entreprise. Les balayeurs pourraient être birmans, les ouvriers thaïlandais, les techniciens philippins, les ingénieurs palestiniens, les cadres supérieurs hongrois, le tout installé à Hoût-si-ploût-en-Wallonie, et vendraient des titres de transport interurbain en Amérique du Sud. Ils mangeraient à midi leur hamburger au ketchup dans le Mac Do du coin, tenus par des Chinois et, le soir, regarderaient les chaînes de Ruppert Murdoch. Reste le problème de la religion universelle que je laisse à votre réflexion.

A l'inverse, nous pouvons caricaturer l'hyperrégionalisation selon le modèle des seigneuries moyenâgeuses, avec chaque village parlant sa langue, ayant ses propres lois et usages, ses propres unités de mesure de surface et de poids, sa propre monnaie, ses

propres habitudes alimentaires et conceptions religieuses. Impossible de créer une entreprise pour cibler ce marché puisque pratiquement chaque consommateur a ses exigences propres.

In medio virtus est. Cwerans après ene mitan-voye.

Le problème se pose de voir de quelle taille sera l'ensemble politico-économico-humain le plus performant pour le XXI[e] siècle ? La réponse n'est pas nécessairement un très vaste territoire. Regardons les problèmes de la Russie, du Soudan, du Congo ex-Zaïre, même du Canada. Et dans le passé, des empires austro-hongrois, turc, espagnol, britannique, soviétique.

Quand on regarde du côté du Luxembourg, de la Catalogne, voire de la Tchéquie, on serait tenté de dire avec Margaret Thatcher : *Small is beautiful.*

J'ai pris à dessein ces trois pays ou région autonome, parce qu'on y rencontre des industries dynamiques et performantes œuvrant dans un climat de promotion d'une « petite » langue ou culture. Exactement ce que pourrait être l'Etat wallon.

Les industriels catalans se sont impliqués fortement dans le développement de la langue catalane. Si cette prise de position avait été contre-performante pour l'industrie, il est peu probable qu'ils eussent tant appuyé le travail de la *Generalidad de Catalunya,* l'équivalent de notre gouvernement wallon.

L'utilisation d'une langue de faible diffusion dans des entreprises est susceptible de créer une communauté d'esprit, une solidarité entre tous les intervenants. Les conflits sociaux se résolvent « en famille ». Le grand capital international, s'il jette son dévolu sur l'entreprise, respecte le personnel en place, parce que le circuit travail-production-vente n'est pas réalisable par des gens parachutés d'ailleurs. La langue régionale, (re)devenue un outil de communication, préserve l'emploi local.

Au Luxembourg, en Catalogne et en Tchéquie, les défenseurs de la « petite » langue-culture nationale ont pu s'appuyer sur des industriels qui aimaient cette langue et en encourageaient l'emploi dans leurs entreprises. Pensons aux frontaliers du Luxembourg belge et de Lorraine française qui (ré)apprennent le luxembourgeois pour trouver un emploi au Grand-Duché.

Les entreprise wallonnes sont-elles favorables à la langue wallonne ?

Peut-on compter sur de telles sympathies actives des milieux d'affaires wallons ? Au fait, je l'ignore complètement tant, jusqu'à présent, la vie culturelle wallonophone s'est développée au niveau d'associations locales et a été financée par des subsides publics. Ces subsides eux-mêmes sont souvent octroyés par une structure, la « Communauté française » complètement distante du champ économique. Cette séparation de la langue et de l'économie est éminemment préjudiciable au wallon.

Ainsi, je ne connais pas de sponsoring direct de grands groupes wallons pour des activités d'édition, de théâtre ou en vue de la création d'un fonds indépendant d'encouragement de la langue wallonne.

N'est-ce par parce qu'on n'a pas osé s'adresser à l'industrie wallonne dans ce but ? Ou alors, on ne l'a pas fait parce que le refus était garanti.

En 1995, un membre de la *soce des Foyants* de Cerfontaine nous raconta que son patron dans un centre de contrôle technique automobile, avait menacé *d' el taper a l'uch* s'il osait encore parler wallon au travail. Si ce comportement est représentatif de l'état d'esprit du patronat wallon entre 1920 et 1970, rien d'étonnant qu'aucun pont ne se soit créé entre les promoteurs du wallon et les chefs de grandes entreprises.

Néanmoins certains indices tendraient à montrer que la situation, comme dans les autres secteurs, est peut-être en train de changer.

En 1997, le Kiwani club, un service club représentant le sponsoring culturel et humanitaire des PME et professions libérales, accepte d'*aspaler* (sponsoriser) le Prix Walla, un concours de littérature wallonne dans la région de Charleroi.

Récemment, Albert Frère, devenu un des Tops 100 de la finance mondiale, a rappelé à plusieurs reprises sa connaissance du wallon carolo. L'a-t-on déjà contacté pour soutenir le mouvement de renaissance wallonophone ? Sinon, qui peut prendre cette initiative ?

Depuis 1995, les entreprises Thomas & Piron, une PME de Our-Paliseul, devenue en quelques années un grand de la construction clé sur porte, nous offre une aide annuelle permanente pour nos travaux de *diccionairadje* (lexicographie) sur l'Ardenne méridionale. En 1997, une PME de Transinne, Pierret Portes et Fenêtres, utilisa notre *årmonak-calindri* (calendrier) wallon comme cadeau d'entreprise.

L'histoire de ce micro-projet, *Nosse calindri walon,* qui doit s'autofinancer, y compris la main-d'œuvre de conception, de distribution et la fiscalité indirecte, pose la question :

Peut-on faire du business avec le wallon ?

Tout d'abord, en ce qui concerne l'édition en wallon, elle est largement dépendante d'aides publiques ou de celles d'associations littéraires, elles-mêmes largement subsidiées par « le secteur non marchand ». Les essais d'édition de livres wallons à compte d'auteur, à mon sentiment, se sont toujours soldés par des déficits, puisqu'aucune série « à la Simenon » éditée par le privé n'existe dans la littérature wallonne. J'en ai fait la pénible expérience avec mon *« Ene bauke su les bwès d' l' Årdène ».* Les imprimeurs-éditeurs qui diffusaient du wallon, principalement dans la région de Charleroi, comme Félicien Barry, le faisaient à fonds perdus.

Quant au théâtre wallon, il n'est, jusqu'à présent, pas parvenu à devenir pro, malgré un statut de semi-professionalisme du Trianon et du Trocadéro à Liège.

Pourtant, récemment, le secteur des objets-souvenirs avec des inscriptions en wallon a eu un succès inattendu, au point d'attirer des intervenants extérieurs, entre autres de jeunes entrepreneurs indifférents à l'amour du wallon. Et ça semble marcher, malgré un marketing « qui pourrait faire mieux », où n'est même pas intégrée l'utilisation de la langue wallonne elle-même.

Néanmoins, cette activité ne prend une taille économique que dans la province de Liège, où le wallon est plus au moins normalisé à l'écrit, sur les formes de Liège-ville.

Notre intention est d'essayer de pénétrer ce créneau, avec notre calendrier wallon, et nous visons, par principe, l'ensemble de la Wallonie linguistique. Notre autre intention est de créer :

Un bureau de traduction français-wallon

Suivant la 3ᵉ loi de Darwin, le *sincieus* anglais qui élabora la théorie d'évolution des espèces, c'est la fonction qui crée l'organe.

Je sais ! Je l'ai déjà dit. Veuillez m'excuser de me répéter, mais c'est une idée clef à retenir.

Ainsi, si la langue wallonne regagne du terrain dans les domaines où elle était présente jadis, notamment dans l'administratif, l'industriel et le législatif, cela nécessitera la création d'un secteur de services de traduction, principalement français-wallon.

Anticipant cette évolution, nous offrons dès maintenant nos services sur Internet (voir chapitre : le wallon et Internet). Mais il est évident que le gros de l'activité d'un tel secteur devrait être initié par des commandes directes ou indirectes par l'Etat wallon (voir chapitre : parler wallon aux enfants).

Néanmoins d'autres types de demandeurs de services pourraient être attendus dans ce créneau. Si l'engouement actuel pour tout ce qui concerne l'identité wallonne persiste, on pourrait s'attendre à ce que des annonceurs tentent de convaincre le consommateur wallon en utilisant ce qui est de plus en plus souvent présenté comme la langue de son cœur. Ce genre de publicité en wallon n'est peut-être pas à attendre de la part de vieilles maisons bien en place en Wallonie mais au contraire de producteurs ou importateurs nouveaux, peut-être en provenance de Nouveaux Pays Industrialisés, qui pourraient contourner ainsi les réticences contre le fait d'« acheter étranger ». Les réflexes de protectionnisme sont toujours à attendre comme réaction au libre-échangisme débridé caractéristique de notre époque.

Le wallon pourrait aussi être utilisé dans l'étiquetage de marchandises alimentaires ou autres si le consommateur wallon lui-même est prêt à encourager pratiquement de tels producteurs par un comportement d'achat préférentiel. Le premier type de production à cibler concerne les produits qui revendiquent un « label terroir ». De tels ponts sont en train d'être créés, entre autres par Arnold Howaert dans son intervention intitulée *« ostant deus ous k' on canada »* (mieux vaut deux œufs qu'une pomme de terre), annonçant des nouvelles de l'Office de Recherche des Produits Agricoles et Horticoles (ORPAH) dans l'émission RTBF- Namur « 900 000 Wallons ».

Mais ici aussi, le signal doit venir du consommateur.

Si cette machine était déclenchée, elle conduirait à la demande de services de traduction professionnels français-wallon. L'effet de réactivation de la langue wallonne serait immédiat et intense, avec la création d'emplois à la clef. Les problèmes techniques que nous avons énumérés dans le chapitre « le guêpier orthographique » seraient aussi résolus *de facto*, d'une manière ou d'une autre. Les grands demandeurs et les grands bureaux de traduction, en portant leurs options orthographiques devant les yeux de milliers de gens, constitueraient le moteur de la normalisation. Les scientifiques et les actifs du wallon n'auraient plus qu'à les légitimer, *vôye non vôye* (qu'ils le veuillent ou non).

Avez-vous remarqué que l'orthographe du titre même de ce livre a été choisie d'après les goûts du consommateur, et contre mes propres convictions scientifiques ? Je parle du choix de la graphie « qu » au lien de « k » dans le mot *qué* (quel). Sur mon magazine Internet, j'aurais titré : *Ké walon po dmwin ?* Vous vous en rendrez compte en jetant un

coup d'œil sur les résumés ou les extraits wallons de mes chapitres. Mais une enquête réalisée par la commission normalisation de l'UCW montre que 80 % des auteurs wallons utilisent la graphie « qu ».

Or je pense que les *waloneus* constitueront un segment important de la clientèle du présent ouvrage, et un relais vers les acheteurs potentiels non branchés sur le wallon. J'applique donc le principe déjà énoncé précédemment, dans le chapitre stratégie et tactiques, que le client est roi. C'est pour la même raison que la manchette des livres vendus sur le marché liégeois porte l'orthographe classique de l'Est-wallon : *Qué walon po d'min ?*

Mais revenons à des considérations plus générales concernant les effets indirects du choix d'une (de) langue(s) pour un pays donné.

Langues et néocolonialisme économique

Avez-vous réfléchi aux faits suivants, tirés de l'actualité des ces dix dernières années ?

Tout au cours des multiples péripéties de la guerre du Golfe et du blocus de l'Irak, les positions de l'Angleterre ont toujours été alignées point par point sur celles des Etats-Unis. Et ce, quels que soient les gouvernements respectifs à Londres et Washington, soit des combinaisons conservateurs-républicains, conservateurs-démocrates et travaillistes-démocrates. De plus, en 1997-1998, les idées américano-anglaises étaient toujours en phase avec celles de l'anglophone australien Buttler, chef de la mission de désarmement de l'Onu.

D'après mon sentiment, l'utilisation de la même langue crée inévitablement une communauté de pensée, où le plus fort impose ses vues. Ceci se vérifie, par exemple, dans les partenariats commerciaux en Afrique. Tout le commerce extérieur des pays dits francophones est orienté vers la France. Non parce que c'est l'ancienne puissance coloniale, mais parce que l'élite de ces pays parle le français ; donc les têtes pensent et achètent français.

La preuve qu'il ne s'agit pas uniquement de liens historiques : le premier partenaire commercial du Nigeria, c'est les Etats-Unis. C'est également le cas pour plusieurs pays d'Afrique de l'Est.

C'est aussi par la langue que les Français se sont introduits commercialement en ex-Zaïre. Par la langue qu'ils ont influencé la politique du Rwanda, conduisant aux événements que l'on sait, qui n'auraient peut-être pas eu lieu dans un Rwanda rwandophone.

En dehors de la zone francophone, les Français sont eux aussi victimes du même mécanisme. Ainsi récemment, un gros contrat d'armement était négocié par l'Afrique du Sud de Nelson Mandela. En lice, la France, qui a toujours soutenu l'ANC dans l'opposition, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Australie, dont les liens étaient étroits avec l'ancien régime blanc. Mais il faut savoir que l'Afrique du Sud post-apartheid est un Etat jacobin basé sur la langue anglaise, en réaction à la domination boer associée à l'afrikaans, le flamand sud-africain, pendant la période précédente. Dans ce contexte, la France n'a décroché aucun contrat, tout le gâteau allant aux pays anglophones.

Dans une analyse sur la situation actuelle (novembre 1998) au Congo ex-Zaïre, Victor Nendaka, un « sage » ayant créé un bureau indépendant de bons offices pour une réconciliation nationale, fait l'analyse suivante : « Les alliés de Kabila, Angola, Namibie et

Zimbabwe, ne connaissent pas le Congo. L'Ouganda et le Rwanda, par contre, ont au moins un point commun, la langue (le kiswahili). Les militaires de ces pays peuvent se faire comprendre par les populations de l'Est du Congo. C'est un avantage que ne peut négliger Kabila. »

Passons aux problèmes plus particulièrement belges. La Belgique a été bâtie sur la langue française, mais au départ aucune sympathie politique ne liait la Belgique hyperlibérale à la France volontiers gauchiste (voir chapitre 3). Dans l'hypothèse d'un possible éclatement de la Belgique, entre autres au point de vue économique, les lignes de force sont en train de se modifier. Les quelques éléments ci-après vous en convaincront peut-être.

Il y a six ou sept usines du Hollandais Philips en Belgique. Devinez combien sont en Flandre et combien en Wallonie ! La réponse dans le prochain livre, si vous ne l'avez pas pronostiquée.

Par contre, en Wallonie, la reprise de beaucoup d'entreprises est la chasse gardée des Français, parce qu'ils savent baratiner les décideurs belges. Repensons à Donnay qui fut la proie du beau parleur, Bernard Tapie. Plus récemment Usinor et Cockeril.

On a compté que, sur les dix dernières années, plus de 70 % des acquisitions d'entreprises wallonnes ont bénéficié aux Français. Le Groupe Suez était-il meilleur que le groupe de Benedetti pour la reprise de la Générale de Belgique ? Je ne pense pas mais les gens de Suez, eux, parlaient français avec l'accent de France.

On pourrait multiplier les exemples et ceux d'entre vous qui connaissent mieux le monde des affaires que moi pourraient me donner des contre-exemples. Arrêtons donc le débat et laissez-moi vous dire ma conviction. Une Wallonie, détachée de la Belgique et unilingue francophone, deviendra en très peu de temps un protectorat français.

Au fait cette idée ne dépaît pas à certains *waloneus*. Ainsi, Charles Massaux, commente en ces termes dans *Li Chwès* la reprise de la BBL par le groupe néerlandais ABN-Amro.

« Si vz avoz vosse compte al BBL, vos seroz todi au prétimp. Asteûre qu' elle a sti rprije pa lz Olandès, chake côp qu' vos î mousroz, vos auroz drwèt a on agnon d' tulipe, èt s' pôroz vos co tchwèzi inte on djane oubin on rodje. Dji n' so nin sûr qui d' l' ôte costé del frontire des lingadjes, les coleurs seront les minmes, mins ça, c' e-st one ôte afêre... ! » (Si vous avez un compte à la BBL, vous serez toujours au printemps. Maintenant qu'elle a été reprise par les Hollandais, chaque fois que vous y pénétrerez, vous aurez droit à un bulbe de tulipe, et vous pourrez choisir entre un jaune ou un rouge. Je ne suis pas certain que de l'autre côté de la frontière linguistique, les couleurs seront les mêmes, mais cela, c'est une autre histoire.)

« Vos ploz dwârmu su vos deûs oreyes mès djins. L' euro pout ariver, gn aurè pont d' rûjes. Les chifes dimeurnut des chifes, si v' cauzoz l' flamind tossi bin qui l' walon. D' on ôte costé, el Walonîye, nos n' plans compter qui su deûs bankes : li Nagelmackers èt l' Crédit Agricole qui mwin.n'nut leû barke avu coradje. Mins èwou çqu' èle sont su l' chaulance uropyin.ne ? Ni sèreûve-t i nin l' momint, avou l' arivéye des uroliyârds, di taper on ouy do costé do groupe francès Suez, come l' a fêt l' Generale, ? » (Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, mes gens. L'euro peut arriver, il n'y aura aucun problème. Les chiffres restent des chiffres, si vous parlez le flamand aussi bien que le wallon. D'autre part, en Wallonie, nous ne pouvons compter que sur deux banques : la Nagelmackers et

le Crédit agricole, qui mènent leur barque avec courage. Mais où sont-elles dans la hiérarchie européenne ? Ne serait-ce pas le moment, avec l'arrivée de l'euro, de lorgner vers le groupe français Suez, comme l'a fait la Générale ?)

Personnellement, je suis assez réticent à une mainmise française sur le tissu industriel wallon. Je crois à un avenir meilleur pour une Wallonie polyglotte, avec le wallon comme langue normale, et une maîtrise importante, outre du français, de l'anglais, du néerlandais mais surtout de l'allemand, partenaire continental fort et ouvert vers toutes les économies centre et est-européennes.

Or, et c'est une observation courante, on ne peut être francolâtre et polyglotte.

Les multinationales, à leur tour, seront attirées par une Wallonie plaque tournante de l'Europe, peuplée d'une main-d'œuvre polyglotte, avec des liens hyperprivilégiés avec le Grand-Duché du Luxembourg, autre petit État catalogué « neutre ». Le Walolux remplacerait le Bénélux, idée chère à André Gauditiaubois. Les mêmes investisseurs étrangers trouveraient beaucoup moins d'attrait à une Wallonie annexe de la France, peuplée d'une main-d'œuvre quasi unilingue français, et généralement plus coûteuse que son homologue d'Outre-Quiévrain.

Min dji di ça èt dji n' di ren !

Le rapport de l'Union Wallonne des Entreprises

Nous voici en plein dans les problèmes profonds que connaît la Wallonie. L'Union Wallonne des Entreprises (UWE), sous la houlette de Xavier Desclée, a effectué en novembre 1998 une analyse très courageuse, du fait qu'elle prend comme hypothèse une Wallonie indépendante. Vous pouvez l'obtenir gratuitement en téléphonant au 010/47 19 40. Très courageuse car, démagogie aidant, on mettait continuellement en avant la « solidarité nationale » quand les Flamands demandaient la régionalisation de la sécurité sociale. Or le constat du rapport UWE est clair : les dépenses sociales de la population wallonne dans son ensemble, divisées par le nombre de personnes actives dans les entreprises, les seuls pourvoyeurs de fonds du système, est le double de la moyenne européenne. En clair, un habitant de la Wallonie génère les revenus nécessaires à la satisfaction des besoins économiques, administratifs, sociaux, culturels, d'enseignement, de recherche et de santé pour lui-même et quatre autres personnes. En Wallonie donc, le secteur privé occupe une personne sur cinq. Ailleurs en Europe, une personne sur trois.

Roger Viroux avait donc été bien inspiré en écrivant sa fable moralisatrice, *Li copiche èt l' cok d'awouss* (La fourmi et la cigale), inspirée de je ne sais qui, et publiée dans *Novèles* en 1998 :

Li copiche boute èt boute sins lachî d' arbêter ;
Ele n' a nin l' timp s' achîr ni minme di grèter s' nez
(La fourmi travaille et travaille sans cesser de boulotter / Elle n'a pas le temps de s'asseoir, ni même de se gratter le nez)
(...)
Min vos savoz come mi qu' gn a todi des djodjos
Qui n' vôynut è l' avni nin pus lon qu' one samwinne,

Qui profitnut del viye èt qui n' pudnut pont d' pwinnes
Onk di zels, li modele, c' est l' bondjan d' cok d' awouss.
(Mais vous savez comme moi qu'il y a toujours des facétieux / Pour qui l'avenir, c'est la semaine suivante / Qui profitent de la vie, et qui ne se fatiguent pas. / L'un d'entre eux, le modèle, c'est ce gros lourdaud de grillon.)
(...)
Vo l' la èvôye a st uch fé bouchî s' clibotia...
Sèreûve-t ele må toûrnéye ? Li va-t ele fé vaner ?
A-t ele, è s' lîve di mots, l' cia d' « solidârité » ?
(Voilà le grillon parti frapper à la porte de la fourmi. / Sera-t-elle dans des mauvaises dispositions ? Va-t-elle se moquer de lui ? A-t-elle, dans son dictionnaire, le mot « solidarité » ?)
(...)
Li cok d' awouss n' e-st i nin one miète on Walon ?
Co d' tchance qui les Flaminds paynut po nosse pansion !
(Le grillon n'est-il pas un peu semblable au Wallon ? Heureusement que les Flamands paient pour notre retraite de vieillesse !)

Vais-je maintenant vous signifier que ce déséquilibre de la structure du travail en Wallonie est à mettre sur le compte de l'adoption d'une langue étrangère aux dépens de la langue de 90 % de la population en 1900 ? *Mutwè ben k' oyi !* Peut-être en partie !

En tout cas, je peux vous parler de l'ambiance de travail dans les petites entreprises en Ardennes entre 1965 et 1975, où la langue de communication était le wallon. Et j'ai l'honneur de vous affirmer qu'on y était volontariste, soucieux de l'ouvrage bien fait, et non avare de ses peines. Ce contexte, où j'estime que la langue wallonne faisait partie des outils de travail, extrapolé à la société wallonne tout entière, n'aurait jamais généré les chiffres que l'UWE constate en Wallonie en 1998.

Au risque de passer pour calotin, je ne peux résister à l'envie de vous offrir un extrait de la prière de l'artisan, d'Emile Pècheur, que vous pouvez trouver en entier sur Internet (http://www.walon.open.net.ma/petcheur.htm).

O ! nosse Signeur Jézus !

Dju vz adresse lu priyîre des djins d' mestî ki travayant tot seu et ki vlant dmorer leu mêsse ! Aprindez mu, Signeur, a bin rimpli tot l' timp ku Vos nos dnez po travayer sins è piède a des rins foû scwêre.

Fez, Signeur, ku dj' arandjiche mu ovrâdje sins m' fére du bîle. Aprindez mu a m' duspêtchè atot-z alant a mu åje ! Aprindez mu a dmorè fwârt pâjîre atot-z alant a rlame ! Aprindez mu a-z esse fîr du mu ovrâdje atot sayant du n' nin spotchè les ôtes.

Wårdez mu dins l' idéye ku dj' dè todi sayè d' alè o mèyeu et o pus bê, sinon dju piédrè l' goss a l' ovrâdje... mins wårdez mu dins l' idéye ku l' mèyeu et l' pus bê, dju n' î arivrè jamês, sinon dju m' prinrè po on Djan-vo-m'-ci et on grandiveus.

(Seigneur Jésus, je vous adresse la prière des artisans qui travaillent seuls et qui veulent rester leur propre patron. Apprenez-moi, Seigneur, à bien remplir tout le temps que vous me donnez sans le perdre dans des futilités. Faites, Seigneur, que j'organise mon travail sans me stresser. Apprenez-moi à être efficace tout en allant à mon rythme. Appre-

nez-moi à être serein, tout en travaillant avec rendement. Apprenez-moi à être fier de mon travail, sans essayer d'abaisser mes concurrents. Gardez-moi dans le désir de toujours viser la fabrication d'un produit de la meilleure qualité, sinon, je perdrai le goût à l'ouvrage... mais rappelez-moi aussi que le top en question, je n'y arriverai jamais, sinon je risque de devenir un prétentieux et un vaniteux.)

Heureusement, ce sentiment wallon du goût du travail bien fait est encore partagé par certains « artisans » modernes, dont Luc Baufays, technico-commercial dans une société wallonne travaillant sur le projet « Ariane 5 ». Je ne peux non plus résister au plaisir de vous offrir un de ses texte, tiré du *Chwès*, de juin 1998, sans traduction.

« Dji vos scrî sacants lines di Kourou, li baze sipaciåle uropyinne. Et dj' ennè so fîr. Nin por mi, bin sûr. Min quand dji so véci, dj' a l' sintimint di yesse onk des rprezintants di nosse Waloneye et di ses industreyes, å mitan di djins qui vegnnut di tos les costés d' l' Urope. Véci, dji so-st on Walon avou dz ôtes Walons qu' ont l' tchance di bouter po one clapante istwere : li discovrance do cir [ciel, espace], *les comunicåcions pås spoutniks, les noûvès tecnolodjeyes.*

Véci, nos ovrans avou les meyeusès eterprijes d' Urope et del dagn etire [du monde entier]. *Nos avans mostrè, et nos mostrans co tos les djoûs, qui l' Waloneye est capåbe di griper su l' minme sicayon* [échelon] *qui les pus grands payis. Nos avans l' drwet et minme li dvwêr di yesse fîrs di nosse Waloneye et d' ses djins. Et nos dvans wårder ci sintimint la quand nos rintrans å payi d' nos tayons* [ancêtres], *nin lon eri d' Moûse.*

Dispeuy pus d' trinte ans, nos avans yeu des pîces electronikes su cåzumint tos les satelites uropyins. Qui ça fuche su l' nêvete des Amerikins oucobin su li ståcion MIR des Russes, nos avans fêt cir-nêver [naviguer dans l'espace] *des esperyinces et des sistemes qu' ont stî fêt el Waloneye. Après l' France et l' Almagne, li Beldjike, mins i fåt purade comprinde li Waloneye, est l' trwejinme des payis metus po-z ovrer sul programe Ariane, li prumi lanceu å monde po les tévéspoutniks (satelites di telecomunicåcion).*

L' Ariane 5, qu' on vint d' båti è l' Urope, va candji totafêt. Din sacants ans did ci, ele serè capåbe di mete dij tones su orbite, enevié [comparé à] *chîj ådjoûdu. On s' va arindji po lancer co pus sovint : 12, 14 côps par an. Et din tos ces programes la, qui ça fuche po les copiutreces qui dmeurnut a tere, oubin po des bokets del fuzéye leye minme, nos avans nosse place. Nos pratikes savnut bin qu' i polnut awè fiyate* [confiance] *dins c' qui nos fians, nozôtes les Walons. Gn a minme des pîces fabrikéyes dins nos ujenes qui seront montéyes sul Soyouz des Russes, po l' rinde pus moderne.*

Nosse minisse de l' politike syintifike vint d' siner avou les rprezintants di quatwaze payis one etinte po qu' nos fuchanche copleus po-z askèpyi [créer] *li cir-sitåcion eternacionåle* [station spatiale internationale]. *Insi, nos boutrans su l' A.T.V. C' e-st onk des spots, come on s' e rafiye din c' mesti la, po vlu dire li tcherete qu' apwatrè do ravitaymint a l' eståcion.*

Nos dvizans avou des djins di tos les payis qui ricnochnut nos qualitès, et qui pinsnut qui çu qui nos fians pout iesse fwårt a leu goss po leu programe sipaciå. Nos plans yesse fîrs di nos rtrover avou les pus grands et les pus fwårts. Et nos les valans bin. Çu qui les Amerikins lomnut l' American Dream, ci n' est qu' on sondje, min il est si bia qui ça lzî done li fwace di l' fè divnu reyalitè.

C' est c' sondje la qui fêt l' adire (li diferince) avu nozôtes. Ca, tot comptè tot rabatu,

nos scoles sont meyeuses qui les cenes qu' on trove di l' ôte des costès d' l' Atlantike. Et nosse securitè sociâle est bin meyeuse qui véla. L' egalitè des tchances est vormint pus vrêye pavârci. Et minme si totafêt n' est nin parfêt din nosse Waloneye, dji m' leye voltî adire qui nz avans dipu d' tchance qui zels. I n' nos manke tenawete on côp qu' one pârt di sondje, li cia wisk' on pinse qui totafêt est possibe. I n' nos manke mwints côps qu' one tchitcheye, li fiyate (confyince) qui nos pwatreuve âzès stweles. Ci confyince la, quand on l' a, on boute avou les grands din les tecnolodjeyes did dimwin, et ele fêt qu' on pout bâti si avni.

Lâtchans [arrêtons] *d' brêre su nosse passè, riwêtans dvant nozôtes. Nos n' ârans jamês qui l' avni qui nos meritans d' awè. Fuchans firs d' yesse WALONS ! »*

Cette fierté est-elle capable de réveiller également en nous l'instinct procréateur ?

Natalité et langues minorées

Un des paramètres de l'avenir du *Walon Payi* qui, étrangement, n'intéresse aucun parti politique ou groupe d'intellectuels pour le moment est le phénomène de la dénatalité. Pourtant, tant en ce qui concerne l'avenir de la langue wallonne que l'économie de la Wallonie en général, il s'agit d'un facteur primordial. Ici aussi, historiquement, la civilisation qui faisait usage du wallon dans son quotidien était une civilisation qui avait une bonne natalité. Mais il n'y a aucun rapport de cause à effet, n'est-ce pas ?

Pas si sûr ! Ecoutons Guy Jucquois, dans son cours d'introduction à la linguistique différentielle à l'Institut de Linguistique de Louvain (1976) : « Les phénomènes de déculturation, étudiés jusqu'à présent essentiellement sur des populations d'Amérique du Sud mais observables également en Europe dans certains régions telles que la Wallonie, sont aisément décelables lorsqu'ils s'accompagnent alors de perte progressive de la langue traditionnelle. L'évolution collective d'un unilinguisme A vers un unilinguisme B, en passant par un bilinguisme AB vers un bilinguisme BA, apparaîtra donc comme un signe de déculturation et sera accompagné de phénomènes économiques (récession, sous-emploi, etc.) et même physiologiques s'il faut admettre l'explication de la diminution des taux de natalité comme étant une des conséquences du phénomène de déculturation. »

D'où ma recette donnée lors du *raplu* (colloque) *« Culteure et economeye : c' est todi li ptit k' on spotche »* à Redu le 10 octobre 1997 : faire plus d'enfants et leur parler wallon. A la même réunion, on vantait les mérites du modèle luxembourgeois, où les jeunes enfants, même ceux de travailleurs étrangers, sont imprégnés d'un bain de langue dès l'école maternelle. Eric Burgraf, journaliste au *Soir*, s'amusa à vérifier si la natalité au Luxembourg était supérieure à celle de Wallonie. Et il trouva que oui.

Label « langue régionale » et tourisme

Johan Viroux a depuis longtemps une passion : il épluche la presse nationale et internationale, particulièrment au sujet des langues régionales.

Dans un article qu'il m'a récemment fait parvenir, publié par un quotidien anglais, le journaliste évoque l'intérêt économique de l'exercice de langues régionales pour stimuler le tourisme en Ecosse. Bien sûr, les clients ciblés par les vendeurs de culture *scot* sont des

anglophones qui trouvent à la fois un dépaysement linguistique et en même temps une sécurité de compréhension.

Les mêmes atouts pouvaient être utilisés pour le marketing touristique du produit Wallonie. Ce serait au moins aussi intelligent, et moins mensonger, que de l'appeler « Ardenne », de Tournai à Stockem. La clientèle ciblée devrait être les pays émetteurs de touristes, totalement ou partiellement francophones, donc la France, le Québec et la Suisse.

Pour une autre catégorie de touristes, ceux qui acceptent l'aventure linguistique, des réseaux internationaux d'entraide devraient être créés entre toutes les régions d'Europe qui possèdent des langues minoritaires. Entre autres : le Frioul, la Galicie, la Catalogne, le Luxembourg, l'Aragon, le Poitou-Saintonge, la Frise, l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse, la Sardaigne, la Corse, la Suisse Romanche, la Bretagne, la Picardie, l'Occitanie profonde, l'Alsace, l'île de Jersey, l'Euskadie (Pays basque), le Limbourg (belge et hollandais). Il suffirait de créer un label *linguaedje do payi* pour des établissements touristiques s'engageant à utiliser en partie la langue régionale dans leur produit touristique, à côté d'une ou deux langues internationales. Ce serait une confirmation sur pièces que les gens qui maîtrisent une langue régionale sont aussi plus aisément polyglottes.

En parlant de label, on pourrait étendre ledit label *linguaedje do payi* à des produits alimentaires ou industriels où un *manci lingaedje* (une langue menacée) est utilisé dans la chaîne de production, soit par les producteurs eux-mêmes, soit dans l'étiquetage, dans la notice, dans une publicité pour le produit, etc. A leur tour, les consommateurs de toutes les régions à langues minoritaires donneraient préférence à ces produits. Ce serait une manière élégante de réaliser l'Europe des régions.

Et une telle arme économique vaut plus que des milliards d'*uroliyårds* (euros) de subsides.

Des infiltrations de wallon dans les secteurs marchands

Malgré toutes les précautions prises par les maîtres francophiles du secteur marchand pour éviter sa contamination par la langue wallonne, celle-ci, *come ene hinéye musrece* (comme une odeur imprégnante) s'est quand même introduite dans certains domaines. Toujours en stoemeling, faut-il le préciser, car elle n'était par la bienvenue.

Commençons par le domaine de bande dessinée. Le nom des 2 grands groupes wallons de la BD proviennent de la langue wallonne. « Spirou » veut dire au propre « écureuil » et au figuré « enfant espiègle ». Tintin était le diminutif wallon, très courant, de Martin. Il a aussi le sens de « pas question ! » *I m' a vlu fé poirter l' dôlèye, min tintin, da, avu mi !* (il a voulu me faire endosser la responsabilité, mais j'ai déjoué sa ruse.)

A l'intérieur des dialogues, il existe du wallon déguisé sous forme de phrases censées être dites dans les langues étrangères. Ainsi, dans la *Patrouille des Castors*, des policiers étrangers disent : « Llêdjônn dodjôr duh sesstencak kwhe ! », ce qui veut dire en écriture normale : *« Les djonnes d'ådjurdu, c' e-st ene sacwè.* (Les jeunes d'aujourd'hui, c'est « quelque chose », hein ! = c'est un problème) ».

Même Hergé, pourtant foncièrement belgicain, n'hésite pas a cacher du wallon dans ses BD. Ainsi la monnaie syldave du *Sceptre d'Ottokar* est le *khor* qui n'est autre que les

cârs, l'argent, mot très courant en Namurois et en Brabant wallon. Vous trouverez d'autres détails sur la pénétration de la langue wallonne dans la BD, créée en Belgique romande, dans le remarquable article de Luc Courtois dans *Oser être Wallon, li live da Van Cau publié chez Quorum en 1998*, et dont les exemples ci-dessus sont tirés.

Quant aux dialogues de certain *spirutis* (*spiroutî*, créateur de B.D.), ils sont tellement proches du wallon que la traduction se fait sans peine. Ainsi j'ai adapté aisément en wallon trois épisodes de la *Tchalette* de Jean Claude Servais, publiés en noir et blanc dans les *Cahiers Wallons* en 1983 et 1985. De même, la traduction en wallon du *Tchantchès* et du *Vî Bleû* de Walthéry, du *Ptit Bout d' Tchike de Mattéi* et des *Contes al Bîre* de Cauvin et Carpentier par Jeanne Houbart-Houge ou Paul-Henry Thomsin, a révélé un wallon coulant de source, tant les scènes décrites collent à un milieu où on parle wallon.

Par contre le travail de Paul-Henry Thomsin ne fut pas si évident quand il s'est agi de réadapter au wallon *Li Danseuse do Guêy Molin*, de Raynand et Wurms, un Maigret qui se passe à Liège. Et pourtant, ça marche !

Pour en terminer avec le wallon dans la BD, signalons le petit projet autofinancé de BD wallonne noir et blanc *In coquia au solia* (un jeune coq au soleil) de Jean Goffart, où un jeune Wallon crée une radio en Arabie. A rajouter au dossier « wallon et BD » de Luc Courtois.

Des mots wallons sont aussi devenus noms de marques. Trop peu souvent, à mon goût.

Rappelons pour mémoire les motos Guzi. Les mots *guzi* ou *dzi* sont des noms wallons de l'orvet, animal associé à la vitesse et la nervosité dans notre culture : *spitant come on dzi, fel come on guzi* (nerveux, rapide comme un orvet).

Toujours fonctionnelles, même si elles sont passées sous contrôle d'Outre-Overijse : les charcuteries « Les Nûtons ».

A part cela, une foule de petits cafés, restaurants, petites entreprises, *sitraméyes pattavâ l' Walon Payi* (éparpillées à travers toute la Région wallonne). Au fait, j'ai réservé une page WEB sur mon site pour faire, *prodeyon* (gratuitement), la publicité de toutes les maisons ayant un nom wallon. Profitez-en et *emiloz mu* à lucyin@open.net.ma.

Langues minoritaires et barrières non tarifaires

Les temps du libre-échangisme débridé ne sont pas éternels. Tôt ou tard, le protectionnisme va se repointer, *vôye non vôye* (que l'on le veuille ou non). Et quand les pays veulent protéger leurs productions nationales, en dépit d'accords internationaux leur empêchant de lever des droits de douanes, ils inventent ce qu'on appelle les barrières non tarifaires.

On peut ainsi agiter le spectre d'existence de maladies infectieuses animales ou végétales dans le pays exportateur (bœuf britannique et maladie de la vache folle), mais aussi l'utilisation d'enfants surexploités dans le processus de production ou le non-respect des droits de l'homme dans le pays producteur.

Une autre manière est d'imposer des normes linguistiques dans le territoire de l'importateur. Ainsi l'Espagne a, pendant un certain temps, interdit l'importation d'ordinateurs qui ne possédaient pas le N *wachlote*. On peut aussi imposer une langue de travail dans les entreprises qui bénéficient de subsides publics, du moins dans leurs rapports avec

l'administration. C'est un procédé qui a bien réussi en Flandre, pour encourager la langue dominée, le néerlandais, par rapport au français, langue dominante, et que les Québecquois sont venus copier, pour encourager chez eux le français, langue dominée, par rapport à l'anglais, langue dominante.

Personnellement je ne suis pas favorable à ce genre de pratique, étant de philosophie raisonnablement libre-échangiste. Mais en tant que vendeur de wallon, je dois rechercher tous les clients potentiels, dont ceux qui l'utiliseraient à des fins protectionnistes.

Un exemple qui plaira à certains : pour empêcher l'invasion de cadres hollandais dans les structures wallonnes de la BBL, un emploi « recommandé » de la langue wallonne serait une arme intéressante. On pourrait envisager la même chose pour Petrofina et Total ou pour Cockerill et Usinor.

Dans son chapitre, Jean- Pierre Hiernaux constate que l'âge l'or de la Wallonie industrielle a coïncidé avec une wallonophonie de 95 % et plus de la population. La situation actuelle objectivée par le rapport de l'UWE, coïncide avec une francophonie chez 95 % et plus de la population. J'affirme au regard de données scientifiques sur les effets pervers de la déculturation, que les deux faits ne sont pas indépendants.

Et je vous redonne ma recette pour une Wallonie prospère en 2050 : faisons des enfants ; parlons-leur wallon et communiquons-leur l'amour du travail bien fait.

Et donnons-leur l'occasion de créer leur propre emploi. *Hinoz mu o batch ås mannestès tote li paprasreye* (jetez-moi à la poubelle tout le fatras administratif) qui fait que la création d'une entreprise est un parcours de combattant. Ma recette (encore une !) : l'attribution automatique de l'amnistie fiscale pour les 5 premières années pour toute PME créée par un moins de 30 ans et employant moins de 5 personnes... si la demande est rédigée en wallon, *come di djusse* (évidemment).

VIII.5

HEI GËTT OCH LËTZEBUERGESCH GESCHWAT
LE PARLER LUXEMBOURGEOIS DANS L'ARELERLAND

Neckel Bach

Histoire luxembourgeoise...
Un cheminement exemplaire de l'Etat à la Nation

Pays d'opérette, devenu no man's land, puis paradis fiscal et pôle européen, le Grand-Duché est un accident de l'Histoire. Fruit d'un maquignonnage complaisant pour « repossessionner » le roi de Hollande, il est né comme les éphémères Pays-Bas belgo-hollandais (1815-1830) des spéculations du Congrès de Vienne. (Celui où l'on s'est si bien amusé...) Mais dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle ce territoire sans conscience identitaire devient progressivement terroir grâce à son homogénéité linguistique. Quand elles se sont rendu compte que le gadget pouvait être viable et qu'il n'était pas sans intérêt sur l'échiquier politique, les Puissances ont manœuvré pour le récupérer (manigances françaises de 1867 et 1918, occupations prussienne et nazie, annexionnisme belge de 1918). Mais l'enfant avait appris à se tenir debout, à marcher seul et surtout à parler sa langue : « Mir wëlle bleiwe wat mer sin ! »

C'est suite à un autre dérapage historique que l'Arelerland est dissocié de sa « mère-patrie ». En 1815 il est déclaré hollandais comme l'ensemble des deux Luxembourg ; en 1830 il opte avec tout le Grand-Duché pour la nouvelle Belgique ; en 1839, après la débâcle militaire des interventionnistes français, le roi de Hollande victorieux augmente ses exigences et récupère le Luxembourg germanophone par de nouvelles stipulations du deuxième Traité de Londres. Reste à calquer la ligne de démarcation sur la réalité linguistique admise depuis des siècles (le front est stable depuis le Moyen Age, il est officiellement entériné par les enquêtes administratives de la République et de l'Empire). Pourtant Arlon, incontestablement luxembourgeophone, ne sera pas grand-ducal car entre-temps Talleyrand est intervenu en sous-main pour que l'axe routier qui relie les forteresses « françaises » de Longwy et de Liège échappe au contrôle de la garnison prussienne de Luxembourg-Ville qu'on n'a pas pu ou voulu contraindre à plier bagages. Ce sont donc des considérations

stratégiques dictées par Paris et Berlin qui ont fait qu'Arlon est devenu belge. Ce démembrement, sans doute le plus douloureux, est le dernier qu'ait subi le Grand-Duché.

Auparavant il avait dû céder :

• à la France, par le Traité des Pyrénées (1659), la région francique-mosellane de Diddenhuewen-Thionville et de vastes zones francophones ;

• à la Prusse, par le Traité de Vienne (1815), les régions eiféliennes de Bitburg, Neuerburg et Kronenburg ainsi que le Pays de Saint-Vith. Ce dernier sera « rédimé » par la Belgique en 1918 en compensation du Grand-Duché qui n'était plus disposé à servir de monnaie d'échange.

Ces minorités marginales résisteront pendant de nombreuses générations mais avec un bonheur inégal aux assauts successifs ou conjugués des impérialismes parisien, berlinois ou bruxellois. S'il y avait pour les Etats une morale et un devoir de réparation, ces laissés pour compte constitueraient sans doute de nos jours l'objet idéal pour une politique culturelle de réhabilitation transfrontalière à l'échelle européenne.

Permanence et rémanence des « patois »

Les patois ne font pas de bruit, ils viennent à pied du fond des âges, ils échappent au regard « autruchien » des princes, des institutions, des chancelleries, des administrations et des officines de statisticiens. Il n'est donc pas étonnant que les chroniqueurs courtisans et les historiographes idéologues les aient « royalement » ignorés. Mais le Lëtzebuergesch laisse des traces indélébiles dans :

• les versions écrites des coutumes communautaires mises en textes après les désordres de la Guerre de trente ans ;

• les inventaires domestiques repris dans les actes notariaux à partir du XVIIe siècle ;

• les toponymes (si souvent massacrés par les scribes ou délibérément dénaturés par les occupants car la purification ethnique ne s'est pas toujours faite manu mlilitari.)

Au slogan subtilement équivoque « Arlon Ville Romaine ! » certains indigènes osent enfin rétorquer « Germaine, je t'aime ». Sans doute à raison car il n'est plus exclu que les gallo-germains (lètes ou autres) aient précédé les gallo-romains ou du moins aient cohabité avec eux. Situation bimillénaire de mixité linguistique que confirme le témoignage de saint Jérôme. (Dans ses commentaires des épîtres de saint Paul il note que la langue des Trévires étaient comparable à celle des Galates. Ayant vécu à Trèves il parlait en connaissance de cause.) Aux premiers siècles la région arlonaise aurait donc déjà été peuplée de plurilingues oralement patoisants, gallo-germains ici et gallo-romains ailleurs, mais recourant à un latin vaguement « civilisé » pour les usages administratifs et les épitaphes funéraires. Eternel conflit idéologique entre la louve et le sanglier.

Autre calembredaine : la germanisation forcée par des hordes barbares surgissant en armes des brumes de l'Est au déclin de la Pax Romana. Comme en 1870, 1914 ou 1940 ? Les isoglosses confirment qu'au VIe siècle le parler local a repris une coloration plus francique suite au repli stratégique des Francs venant du Bassin de Paris donc de l'Ouest. Clovis, et sans doute Charlemagne encore, parlaient une langue tudesque plus proche du Lëtzebuergesch que du latin classique ou du roman alors en devenir.

Première illustration de la trahison des clercs : dès l'an mille l'abbé Thiofrid (1081-

1101) d'Echternach qualifie de « barbarice » et voue aux gémonies la biographie de saint Willibrord qu'un de ses prédécesseurs avait osé écrire en langue vernaculaire. Huit cents ans plus tard, sous occupation française, Poncelet, maire francophile et flagorneur d'Attert, plaide pour la langue française « appelée à devenir la langue naturelle de ce département ». C'est donc qu'elle ne l'était pas comme le confirment les enquêtes de Coquebert de Monbret (1807) et de F.J. Mone (1796-1871), germaniste, professeur à l'université de Louvain. Ce dernier avait fait collecter par des collègues émigrés en Belgique (Antoine Meyer, Franz Pergameni, Henri et Hubert Gloden) les variantes, dont celle d'Arlon, du Lëtzebuergesch d'alors et invité ses collaborateurs à rédiger les versions locales de la parabole de l'Enfant Prodigue. Document incontournable pour qui voudrait étudier l'évolution d'une éventuelle koiné luxembourgeoise. En l'année de fronde 1848, alors que l'administration belge cafouillait encore, la commune d'Arlon répondit en luxembourgeois à un courrier qui lui avait été envoyé en flamand. Lejeune et Tesch, deux ministres d'origine arlonaise, s'exprimaient ostensiblement en patois. Anecdote : après la dernière guerre un Areler au franc parler qui avait outragé un gendarme par l'universelle formule scatologique « Lèck méch am A... = Bècje m'... » fut acquitté avec l'argument que le ministre Tesch s'était exprimé par les mêmes mots la Chambre.

Retombée peu connue de la géopolitique... Bilingue et excentrique dans une province majoritairement romane et où les distances sont énormes, Arlon est pourtant resté chef-lieu. Sans doute en prévision d'une éventuelle récupération du Grand-Duché. Après 1918 la Reine Elisabeth, germanophone de naissance, aurait appris le Lëtzebuergesch pour les mêmes raisons. Ce fut peine perdue. Mais tout au long du XIX[e] siècle l'immigration massive de fonctionnaires belges vers la nouvelle capitale avait superposé aux anciennes populations en place une communauté urbaine essentiellement francophone et généralement peu désireuse de s'intégrer. Phénomène qui a accéléré l'avènement du bilinguisme mais n'a en rien changé l'âme du pays. Dans l'Arelerland le peuple reste de tradition luxembourgeoise, même si de plus en plus souvent il s'exprime sans effort en langue française. Situation qu'illustrent certains revirements significatifs : le barde arlonais J.J. Ménard (1837-1924), dont les premières pièces sont en dialecte, s'embourgeoise et adhère au français.

MES LEÇONS DE POÉSIE

A la demande d'une amie,
Bonne institutrice je crois,
J'écrivis une comédie :
« L'enfant prodigue et ses exploits ».
Six enfants au babil facile,
Le jour que l'on donne les prix,
Débitaient à l'hôtel de ville
Ma pièce en patois du pays.

Le public était indulgent.
Le bavardage

De mon ouvrage
Fut applaudi complaisamment.
On était très indulgent.

Le lendemain j'eus la visite
D'un digne et noble professeur.
Sa voix me plut tout de suite,
Elle était pleine de douceur.
Vous cultivez la poésie
Dans le dialecte arlonais ?
Me dit-il avec courtoisie,
Ecrivez plutôt en français.

Mais l'épitaphe de Ménard est probablement la seule au monde, en tout cas la première, à être rédigée en luxembourgeois. *« Hei Läit e Maun begruewen... »*

Si les hésitations de Ménard illustrent la situation ambiguë des Areler d'avant 1900, le carriérisme d'Alfred Bertrang est représentatif de l'attitude de l'intelligentsia bourgeoise au XX[e] siècle. Grand-ducal d'origine, Bertrang s'engagea d'abord dans le Verein de Kurth qui prônait une politique culturelle et administrative pure et dure en faveur de la langue allemande. Il y entra en conflit avec son collègue Warker, dramaturge et poète dialectal, défenseur de la vraie Muttersprache, le parler du peuple et non l'allemand des Académies. Ironie de l'histoire : sous la pression des épurateurs de 1918, Warker, qui avait commis quelques imprudences pendant la guerre, fut honorablement démis de ses fonctions, alors que Bertrang réussit un étonnant rétablissement. Dans sa *Grammatik der Areler Mundart* écrite en allemand (et qui concerne une vague koiné luxembourgeoise plutôt que la vraie langue d'Arlon), il vire de bord dans une postface en langue française :

« Un homme de cœur est profondément attaché à son pays natal avec son patois et ses traditions locales, mais en bon citoyen, il met au-dessus de tout le salut de la patrie et lui sacrifie généreusement ses affections les plus chères... »

Autre palinodie : en 1936 l'Arlonais est pour Bertrang *« Sterbende Mundart »* mais après guerre, l'orage de l'épuration l'ayant épargné et le sycophante étant devenu sénateur, la « Langue à l'agonie » bénéficiera d'un pronostic moins pessimiste.

L'Arelerland a été de 1900 à 1944 le champ clos où pangermanistes (mouvement clérical des années 30, Sprachverein de 40-44) et tenants de l'Extension française (Congrès de 1907, conférences de prestige organisées par le club des francophiles) pensaient pouvoir se disputer le terrain sans égards pour la langue familière des entretiens prosaïques. On ne jurait que par la *kultur*-culture, on oubliait la communication...

Avec des conséquences ahurissantes :

• les instits punissaient les luxembourgeophones en récréation (le signum me reste sur le cœur) mais leur parlaient leur langue après 4 heures et initiaient les adolescents au théâtre et au chant choral en Lëtzebuergesch ;

• le clergé catéchisait et prêchait, parfois du bout des lèvres, en allemand mais confessait en luxembourgeois. Le dernier catéchisme en allemand a été imprimé à Namur en 1947 ;

• les nazis traquèrent le Lëtzebuergesch comme langue dégénérée au Grand-Duché annexé mais l'encouragèrent comme remède au français dans l'Arelerland occupé ;

• les questions du recensement linguistique de 1947 furent posées d'une manière tellement équivoque que pour une situation identique ou comparable on obtint des résultats locaux totalement divergents ;

• après 1960, à la veille du processus qui mène à la Belgique fédérale, politiciens et journalistes se confondirent en jérémiades sur la fin du bilinguisme arlonais comme si le locuteur qui écrit français et parle luxembourgeois n'était pas *in se* bilingue.

Certains tentèrent de refaire une place à l'Allemand qu'ils avaient lâchement laissé tomber en 1944 ;

• mais c'est dans les écoles où on devrait préparer le monde de demain que la situation est la plus tragi-comique. En application des directives européennes, l'école maternelle de la Communauté française à Messancy a pendant quelques années accueilli les bambins en luxembourgeois. Malgré l'opposition plus que déterminée de l'inspection, les écoles communales du Val d'Attert bénéficient actuellement d'une dérogation provisoire qui leur permet d'enseigner l'allemand. D'autres établissements farouchement unilingues mais plus ou moins contraints à appliquer les dispositions légales récentes opteront sans doute pour l'anglais (Arlon) ou pour le néerlandais (Martelange, réseau des écoles libres...). Faussant les normes, toutes acceptent clandestinement et sans concertation les enfants (« réfugiés ? ») des francophones belges établis au Grand-Duché. Elles contrecarrent ainsi la politique d'intégration culturelle que mène ce pays.

Assimilé au « boche », traqué dans les écoles, ignoré par l'administration, exclu des médias et des hauts-lieux de l'animation culturelle, le « vague jargon en voie de disparition » (comme disait élégamment un bourgmestre du chef-lieu) dut subir l'ultime outrage de la récupération folklorique. Un éphémère Parti Arlonais Folklorique s'évertua pendant quelques années à sauver de l'oubli la *Bouneschlupp*-brouet de haricots, la *Kwetschentaart*-tarte aux prunes et le Maitrank. (Pourquoi affubler d'une étiquette allemande la potion magique que l'Arlonais appelle vulgairement *Meewäin* ou *Meedrounk* ?) Virtuose, peut-être inconscient de l'autodérision, le PAF contracta alliance avec un cercle gaumais arlonais tout aussi inconsistant. Ni l'un ni l'autre se remirent du mariage contre nature. Pendant ce temps, comme la braise sous la cendre, la vraie langue d'Arlon survécut dans les campagnes. Elle reste vivace dans certaines familles et les derniers cafés populaires de la banlieue – *Moië Pletsch* ! Le jeudi, grâce à l'afflux massif des Grand-Ducaux, la flamme se ravive sporadiquement au Marché de la ville, dernier foyer de convivialité authentique entre *Biirger* et *Baueren*, bourgeois et paysans.

Mais même à la campagne la situation se dégrade suite au bouleversement des structures socio-familiales : Boma et Bopa à l'hospice ; la Mamn au bureau ; la gosse à la crèche ! Ces malaises profonds et aliénants ont inspiré une dérangeante déploration de poète :

FIR MENG SPROOCH

't Deet mer esou wéi wann ech méi a méi gesin
Eis jong Leit vun Doheem bäi d'Biirger fortlafen

An dann Aart, Saaft a Kraaft den Aner verkafen...
Si mer weider näischt wi Bürofleesch fir di Frimm ?

Ech spire méch schlecht wann ech Dag no Dag gesin
Wéi eis arem Al and 'Hospicen dacks plënnren
An an de grousse Stied – wou se nëmmen Hënnren –
Zweemol musse stierwen an näischt derbäi verstin.

't Gelällt mer och nit déck wann ech stéidig gesin
Eis kleng Kanner an der wäälscher Sprooch opzillen.
Firwat musse mer man Därri ëmmer billen ?
Kann de Geescht es bleiwen wann d'Wiirder es vergin ?

Määrder a Séilendéif dien d'éiwich kett zerbrécht
Mat dier mer Liewe schäffen déif aus egnem Bur !!!
Wat gutt war fir di Al géif fir di Jong verluer...
A mer héillten all stéil, an 't wir keen dien nit krécht ?

POUR MA LANGUE

Cela me fait si mal quand je vois de plus en plus
Nos jeunes s'évader de chez eux pour rejoindre les bourgeois [1]
Et puis vendre aux autres leur « génie », leur sève et leur force...
Ne serions-nous rien de plus que de la chair à bureaux pour les étrangers !

Je me sens mal à mon aise quand je vois, jour après jour,
Comment nos pauvres vieux souvent déménagent vers les hospices
Et dans les grandes villes – où ils ne font que gêner –
Doivent mourir deux fois et n'y comprennent rien.

Cela ne me plaît guère non plus quand toujours je vois
Elever nos petits enfants dans la langue welche [2]
Pourquoi faut-il que sans cesse nous aboyions avec le Därri [3] ?
L'Esprit peut-il nous rester si le Verbe disparaît ?

Criminel et ravisseur d'âme qui rompt l'éternelle chaîne
Avec laquelle nous puisons la Vie profondément en notre propre source !
Ce qui était bon aux ancêtres irait se perdre pour les jeunes...
Et nous nous tairions tous et il n'y aurait personne à ne pas ramper ?

Mer wëlle bleiwe wat mer sin ! Restons nous-mêmes... C'est essentiellement la préoccupation identitaire qui explique la création en 1976 du mouvement culturel Areler Land a Sprooch. Ayant malheureusement le monopole de l'action en faveur de la langue locale, ALAS serait parfois tenté de camoufler ses échecs et de succomber à une

autosatisfaction débilitante et « démilitante ». Par souci d'objectivité nous laisserons à un témoin étranger le soin de résumer son action :

« Animateurs et membres d'ALAS ne sont ni extrémistes ni doux rêveurs. Leurs préoccupations, uniquement culturelles, sont celles de gens qui aiment leur région et qui veulent lui conserver sa personnalité. Aussi ALAS organise régulièrement des soirées théâtrales, a créé une commission de toponymie et une chorale, édite une revue trimestrielle et cultive les contacts avec des mouvements culturels analogues, celui de la région de Thionville, par exemple, où le vieux fond de la population parle toujours le francique mosellan, et avec les milieux culturels du Grand-Duché (NDLR : avec aussi des mouvements similaires du Pays de Bitburg et même des groupements wallons). Mais ALAS organise surtout des cours de luxembourgeois à Arlon et ailleurs pour ceux qui veulent apprendre leur langue « oubliée », l'un parce qu'il désire s'intégrer davantage à son village, l'autre parce qu'il travaille au Grand-Duché...

Dans un manifeste culturel (novembre 1978) qui s'adresse à l'Etat belge, aux communes, au clergé et aux habitants de l'Arelerland, le mouvement ALAS réaffirme d'une part que la région d'Arlon est de langue lxuembourgeoise, ce qui n'empêche pas ses habitants d'être de bons citoyens belges, d'autre part que cette région est appelée à jouer un rôle dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain. Le mouvement demande : un statut légal pour le luxembourgeois... ; une adaptation des programmes scolaires à la réalité régionale ; des émissions de radio et de TV en luxembourgeois ; l'admission du luxembourgeois dans les service administratifs installés dans l'Arelerland, et ce, « à tous les niveaux et pour toutes les affaires » ; le recrutement de personnel bilingue ; la dénomination bilingue des localités et des rues ; des ouvrages en langue luxembourgeoise dans les bibliothèques publiques ; le respect par le clergé local du luxembourgeois ; etc.

Le mouvement ALAS n'exige en fait que le respect de la langue et de l'identité culturelle d'une minorité. Il ne cherche pas à envenimer les querelles linguistiques de Belgique mais à trouver un équilibre qui tienne à la fois compte de l'originalité culturelle de l'Arelerland et du rôle européen que peut jouer cette région située au contact des mondes latin et germanique. Le mouvement ALAS – qui lutte contre le suicide culturel et, dans un esprit d'ouverture et de tolérance, pour ce droit fondamental qu'est le droit (Extrait de l'étude du luxembourgeois, dans la brochure *Eis Sprooch Iwert All Grenzen,* éd. Kayser, publiée à l'occasion du colloque transfrontalier de 1979).

Bilan vingt ans après : échec sur toute la ligne quand les décisions dépendent de l'initiative (?) publique. Mais le tableau est moins sombre quand, entre gens de bonne compagnie, peuvent se manifester les solidarités plus humaines et plus personnelles qui, elles, ont contribué à quelques modestes succès :

- diffusion des œuvres de nos poètes dans l'anthologie publiée en 1978 à l'initiative de l'Académie luxembourgeoise ;
- chroniques régulières puis épisodiques dans la presse locale et régionale qui nous a éjectés comme des malpropres quand elle s'est rendu compte que nous étions toujours cohérents et parfois revendicatifs ;
- sympathie agissante et discrète d'amis grand-ducaux, malheureusement bridée par la peur d'indisposer en haut-lieu ;
- en revers de médaille ingérences maladroites de pangermanistes de la nouvelle

vague et de certains nostalgiques flamingants à la solidarité politiquement intéressée. Mais nous avons toujours proclamé haut et clair – n'en déplaise à ceux qui ont voulu nous faire des procès d'intention – que le luxembourgeois n'est pas l'allemand et que les Fourons sont loin de chez nous...

• application, malheureusement partielle avec d'inévitables réticences et de sordides compromis, du décret officiel réglant l'affichage des toponymes traditionnels. Les visiteurs s'étonneront à raison de l'incohérence entre les plaques de rues d'Arlon-Centre et celles d'Arlon-Villages. En ce domaine Maartel-Martelange a fait beaucoup mieux et l'Atertdaul-Val d'Attert respectera sans doute encore davantage les réalités culturelles dictées par le terroir ;

• reconnaissance officielle par les instances européennes. Areler Land et Sprooch est membre de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes (FUEV). Le mouvement est également reconnu par le Bureau Européen pour les langues moins répandues (EBLUL) ;

• prise en considération par le décret Valmy Féaux de l'existence en Communauté française de Belgique d'une minorité endogène d'expression francique, ce qui nous permet comme Bruxelles et la région non romane de la province de Liège de déléguer notre représentant au Conseil Supérieur des Langues Régionales. Dans l'hypothèse où les compétences culturelles passeraient du Communautaire au Régional nous aurons à rappeler que l'Arelerland n'est pas en Wallonie.

L'argent n'a pas d'odeur... mais l'emploi a une langue

La recette du boom économique du Ländchen est simple : faire son beurre en valorisant les capitaux et les brevets étrangers avec le concours de la main-d'œuvre immigrée ou transfrontalière. En gardant la clé du coffre et sans vendre son âme ! Le Luxo est sans doute devenu mercantile (encore que ses aides au tiers-monde et ses investissements culturels dépassent de loin ceux d'autres nantis) mais il a su rester lui-même grâce à sa langue. Mieux : le fric lui donne une nouvelle assurance qui, plurilinguisme aidant, se manifeste avec éclat dans les institutions européennes. Dès 1973 les responsables politiques de l'autre Luxembourg semblaient avoir compris l'intérêt d'une éventuelle synergie :

« Considérant que la région d'Arlon demeure pour une bonne part de dialecte luxembourgeois. Que ce dialecte mérite qu'on prenne en sa faveur des mesures de préservation. Son emploi universel au Grand-Duché de Luxembourg favorise en effet les Belges qui le connaissent et vont travailler dans ce pays. Que d'autre part, le dialecte luxembourgeois constitue pour ses pratiquants une facilité à la connaissance des langues germaniques. Compte tenu du fait que dans les circonstances actuelles, la population de la région arlonaise désire se trouver sous la juridiction du Conseil culturel de langue française. Compte tenu de la situation linguistique et culturelle exposée ci-dessus, le Conseil provincial du Luxembourg demande au Conseil culturel de la Communauté culturelle française de prendre toutes mesures adéquates en vue de la préservation du dialecte luxembourgeois y compris dans un accord culturel spécial avec le Grand-Duché de Luxembourg, et de prendre aussi toutes mesures pour un enseignement spécial des langues germaniques et particulièrement de l'allemand à partir du dialecte luxembourgeois ». [4]

Vingt-cinq ans après, les Luxembourgeois belges constatent que le vœu pieux est resté lettre morte. Il est donc facile de comprendre le désenchantement des habitants de l'Arelerland. (Un sondage vite occulté aurait fait apparaître que, malgré le slogan matamoresque – Province de Luxembourg – Une ardeur d'avance ! – nos provinciaux, Gaumais, Wallons et Arlonais confondus, seraient rattachistes à plus de 30 %.)

On a du mal à comprendre pourquoi les nouvelles institutions transfrontalières, Sar Lor Lux par exemple, jouent trop souvent sans les Belges. Dans la perspective d'un recentrage vers l'Ouest – certains rêvent d'un Wal Sar Lor Lux – l'Arelerland finira par apparaître comme un îlot désert et non exploré dans l'océan des nouvelles solidarités culturelles européennes.

Avant 1960 les Luxembourgeois belges, surtout les Arlonais, constituaient la très grande majorité des naveteurs travaillant au Grand-Duché. Suite à trente ans d'incurie et d'immobilisme, ils se sont vus évincés par les Lorrains luxembourgeophones et les Allemands de l'Eifeil qui occupent en 1994 70 % des 50 000 emplois frontaliers. Parler luxembourgeois, mais aussi allemand et anglais, ça aurait aidé... ça peut aider encore à l'avenir même hors Arelerland, à Virton, Bastogne et Libramont, où les jeunes se forment au pédagogique et au paramédical. Que de postes grand-ducaux mal ou non pourvus dans le secteur tertiaire : services éducation différenciée, soins hospitaliers, accueil du 3e âge... tous domaines où la connaissance de la langue familière est importante ! Il n'est donc pas étonnant que jusqu'au cœur du plateau ardennais, on improvise « à la belge », sans concertation et sans ligne directrice, une initiation rapide au Lëtzebuergesch.

Schwätz wi d'Maul der gewues as[5]...

Luxembourg est un vieux mot germanique qui signifie à la fois petit et fort. Qui n'est pas grand doit être patiemment habile ! Vu du balcon de l'Arelerland, donc de l'extérieur mais pas de l'étranger, par un Luxembourgeois de la diaspora coincé derrière une frontière dérisoire, le paysage linguistique du Ländchen pourra paraître à la fois complexe et mouvant mais étonnamment cohérent dans sa diversité. Ce n'est qu'en 1984 que le Lëtzebuergesch a été décrété langue nationale, la reconnaissance officielle n'intervenant qu'après un très long cheminement dont on relèvera deux étapes significatives :

- en 1986 le projet de tolérer à la Chambre la langue du peuple fut rejeté à une forte majorité... dans l'indifférence générale ! C'est aux USA que les émigrés luxembourgeois réagirent avec émoi en publiant un faire-part bordé de noir ;
- en 1941, avec une lourdeur bien germanique, le Gauleiter Simon prit l'initiative d'un référendum où les Luxembourgeois étaient invités à déclarer leur langue.

Il avait été expressément stipulé qu'il était contre-indiqué d'avouer qu'on parlait le dialecte. A une question si sottement posée quasiment tous les luxembourgeois répondirent : Lëtzebuergesch !

Depuis 1984 reconnaissance officielle mais avec des limites car français et allemand restent aussi et encore langues administratives. Les fonctionnaires vous répondront dans la langue de votre choix mais, merveilleux privilège de la disponibilité conviviale !, plutôt que de prendre le risque de chercher à transposer en langue familière un texte abstraitement

conventionnel, ils n'hésiteront pas à vous contacter pour faciliter de vive voix et en platt la solution du problème.

Parler ostensiblement et à contretemps une des langues étrangères (admises uniquement quand les circonstances l'exigent ou le tolèrent) serait simplement malvenu et mal vu. Par contre le Luxembourgeois apprécie d'être compris en Lëtzebuergesch. Les ambassadeurs des Puissances (USA, URSS, Allemagne et même France... il est vrai que Mademoiselle Dienesch était lorraine) s'évertuent à parler la langue des Grand-Ducaux et pas uniquement pour toucher la prime réservée aux diplomates qui parlent la langue des indigènes.

La police municipale de Trèves en Rheinland-Pfalz a su habilement « dorer la pilule » en rédigeant en Lëtzebuergesch le papillon qui décore les pare-brise des véhicules mal garés et qui portent immatriculation grand-ducale. Le 25 juin, fête nationale et jour de grand exode, les commerçants d'Arlon appâtent le gogo luxo en distribuant des bons d'achat libellés en platt. Que n'ont-ils les mêmes égards pour les autochtones de l'Arelerland ?

...Kann de Geescht es bleiwen wann d'Wiider es vergin ?

A l'heure où la Belgique devient prisme et où la Flandre se donne allure, la Wallonie s'interroge sur son destin. Tous les Wallons ne sont pas déculturés ou veules au point de vouloir se fondre mollement puis de se diluer dans le grand moule hexagonal. D'autant moins que horsain, occitan, breton et... luxembourgeois de France reprennent leur couleur naturelle.

L'exemple grand-ducal montre qu'il est plus efficace de s'affirmer individuellement que de se ranger en ordre de bataille derrière la croix et la bannière pour s'embarquer ensuite sur d'hypothétiques esquifs institutionnels.

Rifondadje... Areler, Miseler, Eislécker ne sont que des prénoms !

L'emploi courant et généralisé confirme que la langue luxembourgeoise est de terrain plutôt que d'académie ? Jeune, libre, libertine et libertaire, elle se renouvelle en permanence et se plie avec souplesse à toutes les situations. Comme elle ne souffre pas de complexes, elle sait toujours céder à bon escient la place aux grandes langues conventionnelles quand les circonstances s'y prêtent. Le Grand-Ducal est un caméléon linguistique formé par un système pédagogique unique au monde : langue maternelle au préscolaire, initiation progressive à l'allemand puis au français. Trilingue en puissance à douze ans, il n'a plus qu'un petit pas à faire pour s'ouvrir à toutes les cultures du monde. Pas question ici de repli frileux mais d'épanouissement comme le confirme l'intégration parfaite des Italiens et des Portugais de la seconde génération. Les socio-linguistes pourraient sans doute expliquer pourquoi les immigrés frioulans, cap-verdiens, néerlandais, danois et irlandais réussissent mieux leur examen de passage que les Allemands et les Français...

Il faut bien admettre qu'il ne peut être ici question de langue standardisée, de koiné, comme diraient les vieux philologues en chambre. Parlons plutôt de mosaïque, de puzzle, de cercle flou et mouvant dont la circonférence est nulle part et le centre un peu partout.

A l'image de cellules proliférantes mais porteuses de gènes spécifiques. La seule définition unanimement admise de la Gemeinsprache (koiné) est celle de René Engelman : *« Die durch das ganze Land von Beamten gesprochene und die dialektischen Idiotismen vermeidende Sprache* – La langue universelle des fonctionnaires rejetant les particularismes dialectaux...). A ce prix, Dieu nous garde !, la langue des Luxembourgeois pourrait être un jour le français ou l'allemand. Si une langue vivante ne peut survivre sans apports étrangers, seule l'empreinte spécifique est marque de vitalité. En définitive, *« Ädi, Märsi »* ne sont pas moins luxembourgeois que *« Moië, Wellkomm ».* Encore, que de l'avis du spécialiste, à défaut du néologisme de création locale, l'expression française habilement remaniée corresponde mieux au génie de la langue que la formule allemande importée à l'état brut : *« Wëllo, Witrin, Kostül et Affisch »* paraîtront moins barbares que *« Fahrrad, Schaufenster, Anzug et Plakat ».* Au fait comment baptiseront-ils les ronds-points giratoires ?

Les débats passionnés sur la localisation dans le temps et dans l'espace du luxembourgeois idéal prouvent que le peuple se sent concerné, prend position et tient à s'engager mais ils restent d'importance relative. Le conflit est séculaire : au siècle passé le barde populaire Michel Lentz avait façonné *ad usum delphini* une langue éthérée convenant à merveille à l'expression romantique des réminiscences nostalgiques et des sentiments patriotiques. On lui doit un hymne national d'une grande élévation morale, même si aux yeux de certains profanes le texte peut ne pas paraître assez banal. (Le nouvel hymne wallon sera-t-il du même tonneau ?). La grandiloquence de Lentz lui valut un rappel à l'ordre d'Edmond de la Fontaine, aristocrate descendu de son piédestal :

« Kuck wou s de stees a was de bas...
Den Zolwerknapp as kee Parnasse !... »
(Regarde où tu mets les pieds... Nos collines ne sont pas le Mont Parnasse.)

Sous le pseudonyme délibérément vulgaire de Dicks, de la Fontaine laisse de remarquable études folkloriques et de célèbres opérettes où le bon sens populaire s'exprime dans toutes les variétés dialectales du luxembourgeois y compris l'Areler incarné par un truculent Koséng Ficelle. Il y a cent ans déjà les bourgeois belges de notre *Knippchen* prétendaient se distinguer par un parler snob et chic truffé de formules françaises mal assmilées : *« O Charmante, dir wësst nët jusqu'à quel point är réserve extrème méch chagrinért ».*

Lassés par les quolibets et s'étouffant dans leur suffisance, ces beaux parleurs finirent par ne plus « causer platt » qu'à leurs servantes puis par se taire. Comment expliquer alors que, des générations après la décapante satire de Dicks, le parler rural de l'Arelerland soit encore considéré comme exemplaire par les philologues grand-ducaux ? Tout simplement parce que nous sommes en « réserve linguistique » *(Reliktgebiet),* que l'isolement nous a préservés des contaminations et qu'un peuple envahi s'accroche avec plus de hargne à ses racines. Quand nous avons publié chez un éditeur luxembourgeois la version arlonaise de la célèbre BD *Max und Moritz* de Wilhelm Busch (123e traduction, 4 versions en francique mosellan, l'ouvrage ayant également été adapté en wallon : *Li Vicareye di Simon et Lina mettowe è ligwèt* – J.W. Levaux), nous avons été gratifiés d'une préface chaleureuse de Georges Calteux, directeur des Monuments et Sites, incontestablement le meilleur connaisseur du patrimoine luxembourgeois. De lointaine ascendance gaumaise, attaché à

l'Arelerland par des liens familiaux, Georges Calteux parle en connaissance de cause quand il rend à la langue de nos paysans un hommage confondant mais sincère :

« Déi Sprooch richt nom Heeknapp am Waunter, nom Lannebam wann e blitt, nom fréschgeploute Stéck dat an d'Sonn eraundäämp. Déi Sprooch huet d'Faarw déi se soll hun : si as voll a gesound wi dem Bauer séng Baken, staark an harmonisch wi di roud Bauerenhäff déi sich flappig a stoulz äus dem dounkelgringen Aterdaul erhiewen. Déi Sätz sin esou gebaut wi Scheier a Staul, mat décke Steng di virum Duerf louche, matt Kauleck a Saund aus der Emgéigend zesuemegesat. Déi Wiirder sin onverbléimt a méinschesmooss wi eng Kiirmesdrëpp, kärig a kraatzig wi de Vischotz, genéisslig wi Fäierstengszalot, gehäerzt wi Stäerzele mat Gréiwen dropp : se siedichen wi Kroumperen a Brach. »

« Ce parler a le parfum des foins en hiver, du tilleul en fleurs, du champ labouré de frais qui fume au soleil. Ce parler a sa couleur : il est ample et sain comme des joues de paysannes, solide et harmonieux comme les « rouges fermes » qui s'élèvent lourdes et fières de la verte vallée de l'Attert. Ces phrases sont construites à pierre et à chaux... Ces mots sont de résonance humaine, francs comme la goutte des fêtes, savoureux comme ce que la cuisine villageoise offre de plus raffiné et de plus réconfortant : ils rassasient comme les pommes de terre et le lait épais du repas vespéral... »

Sans doute ce régime n'est-il plus l'ordinaire des nouvelles générations boulimiques et gavées de fast food. Le purisme primaire sous-tendu de relents nationalistes de l'un ou l'autre nostalgique du vieux « Lëtzebuergesch » des campagnes fait parfois effet d'épouvantail auprès des jeunes qui parlent et diffusent des dialectes d'un nouveau style plus inventif et moins guindé. (Il n'en va pas autrement des grandes langues !)

Pour des raisons sociologiques les parents de l'Arelerland ne sont plus que rarement en situation de parler – en quelque langue que ce soit – à leurs enfants. Espérons qu'un jour, la frontière étant abolie, les jeunes renoueront le fil et, dans un monde convivial où tous auront droit à la parole, réapprendront à parler « nei Lëtzebuergesch » aux anciens.

A l'exemple des immigrés italiens et portugais se familiarisant avec la langue du pays de la bouche de leurs enfants...

Notes

1 Au sens original du terme : les habitants du bourg, les citadins.

2 *Welche :* française.

3 *Därri :* sobriquet pour « wallon ».

4 Vœu émis à l'unanimité par le Conseil Provincial du Luxembourg Belge en sa séance d'octobre 1973.

5 Parle comme on t'a appris !

CONCLUSION

Nous avons vu naître la langue wallonne en tant qu'unité orale vers les XIIe-XIIIe siècles. Nous l'avons vu s'identifier, au niveau des cours de basse-justice, jusque 1600, sous une forme écrite administrative, que l'on nous a usurpée ensuite en l'appelant ancien français.

Aux XVIIe-XVIIIe siècles, elle change de registre et devient la langue des distractions populaires, dont le lexique des mots compliqués n'est pas différent de celui du français (*« comèdèïe burlesse »*).

En 1830, l'Etat-Belgique, créé sur la langue française, veut éradiquer tous les « patois » du Nord et du Sud du pays. La réaction flamande ne provoque qu'une prise de conscience marginale de l'originalité de la langue wallonne, qui ne conduit à aucune reconnaissance formelle d'un statut non littéraire. Pourtant les militants des milieux culturels wallons constituent le quart des participants aux grands Congrès wallons qui se sont tenus entre 1890 et 1914. Certains réclament que l'on puisse s'exprimer en wallon dans l'administration et en matière judiciaire. Mais il semble que ces revendications n'aient pas été sincères et n'avaient d'autre but que de faire pendant aux revendications flamandes. En effet, on verra rapidement la mouvance wallonophone s'effacer devant le jacobinisme de gauche, qui considère que le wallon est un obstacle à la maîtrise du français et à la promotion sociale du monde ouvrier (A. PIROTTE, *L'apport des courants régionalistes et dialectaux au mouvement wallon naissant,* Peeters, *Nû-Lovin,* 1997, compte-rendu par Martine Willems, *Wallonnes*, 3/98).

A partir de 1900, la chose « langue wallonne » est prise en main, j'allais dire annexée, par des universitaires de philologie romane, qui ne la conçoivent qu'en termes de recherche dialectologique et de production littéraire hautement esthétique.

Sur le terrain, la langue orale est alors pourchassée comme les déviances hérétiques à une autre époque. La méthode utilisée est bien plus efficace que les prisons ou les bûchers : c'est le lavage de cerveau, selon les techniques des réflexes conditionnés démontrés peu de temps auparavant par Pavlov. Celui qui parle wallon dans la cour de récréation reçoit un insigne, symbole de la honte suprême (bobine, boîte d'allumettes ou autres). Il doit essayer d'entendre un autre enfant qui parle wallon pour lui refiler le signet. C'est le

système des indulgences à l'envers. Il déclenche un goulag psychologique, que Staline aurait apprécié, qui touche même les écrivains wallons. Ainsi l'instituteur Piret à Romedenne écrivait en wallon pendant que ses élèves faisaient leurs devoirs, mais ceux-ci ne l'ont jamais su, et n'ont même jamais entendu *Mossieû l' mwaisse* parler wallon. Les femmes, plus vulnérables que les hommes sont exterminées les premières comme wallo-locutrices si bien que plus aucune mère née après 1940 n'a transmis le wallon à ses enfants.

La langue wallonne n'est donc pas tuée par une puissance étrangère mais par les Wallons eux-mêmes, y compris ceux qui l'adorent. On tue l'être aimé dans une relation névrotique amour-haine, puis on déifie ses vestiges. Cette vitrine où l'on adore l'idole immolée est le théâtre en wallon et les associations littéraires, où le wallon est objet, et le français langue de communication.

Min gn a pont d' si grande guere k' i n' e schape on sôdård ! (Dans tout conflit il y des rescapés.)

Les cis k' ont passè inte les gotes (ceux qui ont échappé miraculeusement au massacre) se rassemblent et, à partir de 1990, tentent de réinstaller parmi les actifs de la wallonophonie la conscience qu'ils utilisent une même langue, avec des accents locaux. Ils sont en contact avec les autres militants des langues minorées d'Europe. Ils se fédèrent au sein de l'Union Culturelle Wallonne qui revendique 150 000 spectateurs par an pour 479 soirées théâtrales recensées en 1997, sans compter les troupes locales qui ne font pas de publicité. C'est un chiffre important, quand on tente d'obtenir un impact politique, sur une population-cible potentielle de 3 300 000 Wallons. Plus encourageant encore, ce chiffre augmente d'année en année.

Un noyau dur de waloneus se forme autour de l'asbl Li Ranteule, qui se crée en 1996. Les Ranteulis *refusent* la mort de la langue et se définissent donc comme *ravicantisses* (artisans de la renaissance). Ils décrivent le wallon comme une plante dont presque toute la partie aérienne a disparu. Mais les racines sont profondes et la plante peut renaître au printemps sous une forme, certes un peu différente de celle de l'année précédente, mais qui lui ressemble dans tous les aspects essentiels.

Les conditions pédologiques de recroissance de la plante « langue wallonne » sont bonnes : texture du sol, humidité, charge en humus.

La texture du sol, c'est l'effet Van Cau. Depuis plusieurs mois, en effet, un ministre du gouvernement wallon prend position publiquement et répétitivement pour la langue wallonne. Le message doit certes être affiné, par exemple en évitant d'associer systématiquement langue wallonne et activités « populaires ». Si les répétitions des ballets et les cours de danses classiques se faisaient en langue wallonne, ce serait une activité wallonophone comme une autre. Mais le message Van Cau a eu un impact considérable sur les médias et les classes intellectuelles, pour leur faire prendre conscience de l'existence de la langue wallonne. De par les réactions agressives d'une certaine partie de l'opinion, les groupes qui ont un à priori défavorable et qu'il faudra convaincre avec une plus grande patience, ont été localisés. Jamais un appui explicite d'aussi haut niveau n'avait existé depuis 1850, c'est-à-dire de tout temps.

L'humidité, favorable à la repousse de la plante langue wallonne, c'est l'effet William Dunker. C'est la première fois qu'un chanteur exclusivement wallonophone fait un tabac, et arrive à des ventes avoisinant les 15 000 CD pour les 10 chansons wallonnes de « Trop tchôd » en Belgique. Et un tirage de 150 000 avec les Fabuleux Elégants au Canada, pour

un CD qui contient deux chansons en langue wallonne. Si l'effet Van Cau a un impact sur les politiques et les intellos, l'effet William Dunker touche les jeunes et les enfants. Deux impacts merveilleusement complémentaires !

La charge en humus, c'est l'effet identité wallonne. Ce concept commence à être à la Une depuis deux ou trois ans. On a remplacé « l'Union fait la force » par « l'Identité fait la force ». Le concept d'identité wallonne a contribué à la levée d'une armée de défenseurs. Ceux-ci ne sont pas toujours conscients de l'impossibilité de dissocier l'identité et la langue. Mais si les *walon-lingaedje-disfindeus* (promoteurs de la langue) présentent un projet cohérent et ambitieux pour la langue wallonne, les *idintitårisses* (champions de l'identité) ne pourront qu'intégrer ce volet dans leur programme. L'histoire de la Wallonie, aussi valorisante soit-elle avec ses 600 Franchimontois, les Wallons de Suède et l'aventure Cockerill, ne reste que de l'histoire et n'influence pas le quotidien. La langue, si ! Elle vous colle au corps et vous accompagne dans tous les moments du jour et de la nuit.

Une association forte culture wallonne – langue wallonne sera aussi la vitrine de l'identité pour les étrangers. Seule RTL est parvenue jusqu'à présent a décomplexer le président Robert Collignon pour qu'il parle wallon en public. Que ceux qui briguent des postes à l'Elysette (à rebaptiser svp) se le disent : il ne sera bientôt plus tenable d'être ministre wallon sans savoir s'exprimer dans la langue de Defrêcheux, et sans connaître *Li Tchant des Walons* en version originale. Même si on s'appelle Deprez ou Happart.

C'est dans ce sol favorable que les *Ranteulis* vont administrer un engrais de fond à la plante « langue wallonne ». Il s'agit d'un engrais trivalent classique NPK.

L'azote, c'est la wallo-locution, systématique entre soi, le plus souvent possible avec les enfants et dans le plus possible de circonstances informelles ou formelles avec tous les autres Wallons.

Le phosphate, c'est l'adaptation de la langue au monde moderne avec une adoption massive de néologismes, soit empruntés au français, soit néoformés grâce aux ressources intrinsèques de la langue.

La potasse, c'est la recherche d'une forme écrite commune de la langue, élément peu important dans le stade de repousse, mais dont dépend la taille des fruits qu'on récoltera en fin de cycle végétatif. Ce fruit, c'est une langue wallonne, écrite et parlée, qui redeviendrait la langue normale de l'Etat wallon, fédéral ou non.

Et, à travers une fierté retrouvée d'être Wallon, et de travailler à la prospérité *del pitite patreye*, c'est recréer une Wallonie forte qui reprenne une place enviée dans le concert des nations.

PETIT GLOSSAIRE

ALWAC : Association Littéraire Wallonne de Charleroi.

avanciveus : mot wallon, progressiste.

Basse-Årdene : zone de l'Ardenne correspondant au sud-wallon linguistique, soit environ au sud de la Nationale 4 entre Marche et Bastogne.

betchfessi scrijha : mot wallon, littéralement : graphie tête-bêche ; diasystème graphique, c'est-à-dire qu'une forme orthographique peut être prononcée de deux ou plusieurs façons ; par exemple : *pexhon* (poisson) peut se prononce *pèchon* ou *pèhon.*

cibernaivieu : mot wallon, internaute (visiteur des sites sur Internet).

CIDWEL : Centre de Recherche et de Documentation pour le Wallon et le Gaumais à l'École dans la province du Luxembourg.

CIWEN : Centre d'Information sur le Wallon à l'Ecole de Namur.

CRIWE : Centre de Recherche et de Documentation pour le Wallon à l'Ecole de Liège.

CW = Centre-wallon (zone linguistique correspondant à la province de Namur, moins l'arrondissement de Philippeville, moins la partie ardennaise, au sud de Beauraing, de l'arrondissement de Dinant ; et à la province du Brabant wallon, moins l'arrondissement de Nivelles).

diasystème : voir *betchfessi scrijha.*

diglossie : utilisation de deux langues, mais dont l'une est en train de supplanter l'autre.

disfaflotedje : mot wallon, réduction du nombre de *faflotes* ou signes diacritiques (voir ces mots).

EW = Est-wallon (zone linguistique comprenant la province de Liège, et le nord de la province du Luxembourg).

faflote : mot wallon, signe orthographique qui ne fait pas partie intrinsèquement d'une lettre, soit principalement les accents et les apostrophes. Voir disfaflotaedje.

Feller (orthographe ~) : orthographe proposée par Jules Feller, un professeur verviétois, au début du XX[e] siècle, basée principalement sur la phonétique, mais laissant place à certaines graphies analogiques du français. En cent ans, elle s'est imposée dans toutes les publications en wallon régional.

hypercorrectisme : extension de règles de grammaire ou de phonologie à des mots ou des phrases où elles ne s'appliquent pas. Par exemple, dans le nom de la société littéraire les Walons Scrijeus,

l'adjectif walon devrait se trouver derrière le nom, comme tous les adjectifs de nationalité. On étend la règle de la position fréquente de l'adjectif avant le nom en wallon. De même si on dit *d(i)minder* pour *d(i)mander*, les *infints* pour les *efants*, on généralise la règle que tous les sons AN du français deviennent IN en wallon. Voir *sorwalonde*.

lexème : mot de vocabulaire.

Li Ranteule : (littéralement, la toile d'araignée, le réseau) asbl prônant l'utilisation maximum du wallon en Wallonie.

locuteur natif : celui qui parle (le wallon) de naissance.

moderniveus : mot wallon, moderniste.

normaliser : en parlant d'une langue, choisir une forme commune, au moins à l'écrit, à partir des variantes régionales.

nûwaloneu (prononcez *noûwaloneû*) : mot wallon, jeune actif de la wallonophonie.

OW = Ouest-wallon (zone linguistique correspondant au Hainaut oriental, à l'ouest d'une ligne Thuin-Soignies, plus l'arrondissement de Philippeville en province de Namur, plus l'arrondissement de Nivelles en province de Brabant wallon).

puriveus : mot wallon, puriste.

r(i)fondu walon : mot wallon, langue wallonne écrite commune.

raprindisse : mot wallon, personne qui (ré)étudie le wallon.

ravicantisse : mot wallon, partisan de la renaissance du wallon.

Rèlîs Namurwès : (littérallement, Sélectionnés Namurois) : société littéraire wallonne ayant son siège à Namur.

sapinse : mot wallon signifiant « d'après ».

signe diacritique : accents et apostrophes ; voir *faflote*.

SLLW : Société de Langue et Littérature Wallonnes, dont le siège est à Liège.

Soce des Rcåzeus : Groupe de conversation en wallon ayant son siège à Bertrix.

soce di scrijheus : société littéraire.

sorwalonde : mot wallon pour forme hypercorrecte (voir hypercorrectisme).

SW = Sud-wallon (zone linguistique correspondant à l'Ardenne luxembourgeoise située au sud de la Nationale 4 entre Marche et Bastogne, et le sud ardennais de la province de Namur, au sud de Beauraing). Voir *Basse-Årdene*.

tåvléye (tauvléye, taulée) : mot wallon, table de conversation.

teyåte e walon (tèyaute è walon) : théâtre en langue wallonne.

UCW : Union Culturelle Wallonne. Société ayant son siège à Liège, fédérant toutes les associations de théâtre en wallon, ainsi que d'autres groupes culturels wallons.

vî-waloneu : mot wallon, défenseur classique des dialectes wallons.

wallonophone : parlant wallon.

walon e scole : wallon à l'école.

wårdiveus : mot wallon, conservateur.

WASAB : société littéraire « Les Walons Scrîjeus d'après l' Banbwès » ayant son siège au Bambois (Fosses-la-ville).

waiburlin : mot wallon, webmaster, gérant d'un site Internet.

ADRESSES ET DOCUMENTS UTILES

Tables de conversation en wallon

Li copin'rèye (Liège), o CRIWE, 77 rue Général de Gaulle, 4020 Lîdje Bressou ; contact : Marcel Slangen, rowe des trîxhes 202, 4020 Djoupèye (Jupille) (tél. 041/62 77 18).

Soce des rcâzeus d' walon, centre culturel de Bertrix ; six réunions par an, le samedi à 14 h. ; contact : Yves Gourdin, Croix Jarbeau 8, 6880 Bertrix (tél. 061/41 21 28).

Les tâvlêyes di câzadje do PAC, 2 ruwe des grègnes, Wépion ; réunion le 1er dimanche du mois, à 10 h. ; contact : Châles Massaux, 4 reuwe des grègnes (rue des granges), 5100 Wépion (tél. 081/ 46 01 51).

Les tâvlêyes des Rèlîs namurwès. Namur, maison du folklore et de la langue wallonne, boulevard L. Huart ; tous les jeudis à 17 h. ; contact : Lucyin Somme, Reuwe di l'agace 77, 5030 Djiblou (Gembloux) (tél. 081/61 10 32).

Les chîjes des foyants, café chez Aline, Cerfontaine ; contact : Maurice Vray, 73 Al Brizéye (Rue I. Duray), 7110 El Louviére (tél. 064/22 41 93).

Les walons scrîjeûs d'après l' Bambwès, seul cercle de littérature où on parle exclusivement wallon ; réunions le dernier samedi du mois à 14 h. à Bambois Fosses-la-ville) ; contact : Rodjî Viroux, Reuwe do Grand Vèvî 17, 5070 Li Ban-bwès (tél. 071 71 13 13).

Nosse linguèdje, Université du 3e âge (Liège) ; contact : 041/26 86 46.

L'âbe âs rdjètons, Comblain-au-Pont (prov. de Liège) ; contact : Jeanine Lemaître (tél. 041/82 28 94).

Les kessalîs : li copin'reye d' Indjî (prov. de Liège) ; contact : G. Smal & M. Freson (tél. 04/275 32 52).

Les revues en wallon

Acadèmîye des Foyans d' Cerfontène (Cerfontaine) ; littérature, lexicographie, grammaire ; 6 numéros ; 300 F au compte 271-0135480-03 ; création : 1994 ; adresse : avenue des tritons 14, 1410 Waterloo.

Bulletin Wallon (Liège) ; informations théâtrales et générales (en français, parfois en wallon) ; 12 numéros ; 350 F au 000-0130774-18 ; contact : André Piret, Au gros Thier, 4051 Tchôfontinne

(Chaudfontaine).

Coutcouloudjoû (Ardenne luxembourgeoise et autres régions) ; littérature, humour, grammaire et informations entièrement en wallon ; 12 numéros ; création : 1995 ; 300 F au compte 267-0541323-82 ; contact : Louis Baijot, rue des Misères 7, 5555 Graide-Station (tél. 061/51 11 33, fax 061/51 20 85).

Cu dzeûs, cu dzos (Namur) ; mots croisés et autres jeux, histoires humoristiques, articles historiques entièrement en wallon ; 4 numéros ; 250 F 000-0795697-06 ; création : 1997 ; contact : Chantal Denis, 19/13 rue de l'angle, 5310 Inguèzèye (Eghezée).

Djåzans walon (Liège) ; articles journalistiques d'actualité, vie culturelle liégeoise et non liégeoise, articles de fond sur langues menacées, entièrement en wallon ; 4 numéros ; 250 F au compte 001-1321103-39 ; création : 1992 ; contact : CRIWE, 71 rue du Général De Gaulle, 4020 Bressoux (04 342 69 97).

El Bourdon (Charleroi) ; littérature wallonne et informations en français ; 10 numéros ; 400 F au compte 068-0151000-95 ; contact : Danièle Trempont, rue de Landelies 42, 6110 Montniye (Montigny-le-Tilleul) (tél. 071/51 55 09).

El Mouchon d'aunia (La Louvière) ; littérature wallonne, publicités en français, articles en français sur le folklore ; 4 numéros ; 400 F au compte 271-0182513-88 ; contact : J. Liebin, rue Sart-Longchamps, 7100 El Louviére.

La Dépêche de Wallonie (Wallonie entière) ; 2 à 3 pages d'articles journalistiques d'actualité en wallon avec résumé français ; 6 numéros ; 750 BEF au compte 001-2806566-44 ; création de la rubrique wallonne : 1996 ; contact : 85 rue des Fougères, 6110 Montnîye (Montigny-le-Tilleul) ; BP 1154, 6000 Châlèrwè (Charleroi) (tél. 071/78 02 09, fax 071/56 23 29).

La Wallonne (Liège) ; littérature wallonne, jeux (mots croisés), recherches, entièrement en wallon ; 4 numéros ; 250 F au compte 000-0124149-86 ; contact : Louis Stasse, Tiér des Brouwîres 11, 4684 Hacou.

Les Cahiers wallons (Namur) ; littérature wallonne avec une page de présentation de livre en français ; 12 numéros ; 500 F, au compte 000-0795697-06 ; contact : Paul Rousselle, rue Godart 31, 5002 Nameur (tél. 081 73 34 28) ; création : 1937.

Lë Sauverdia (Jodoigne) ; littérature, humour ; 10 numéros ; 400 F au compte 068-2028509-72 ; contact : Jean-Jacques Gaziaux, 62 reuwe Sint-Mèdâd (rue Saint-Médard), 1370 à Djodogne (tél. 010/81 22 15).

Li Chwès (Namur) ; articles journalistiques d'actualité (vie namuroise, histoire, esthétique), humour, publicités, entièrement en wallon ; 12 numéros ; 300 F au compte 068-2227990-24 ; contact : Châles Massaux, 4 reuwe des grègnes (rue des granges), 5100 Wépion (tél. 081/46 01 51) ; création : 1995.

Li ptite gazete (do tèyaute a Nameur) ; actualités théâtrales en province de Namur (en français) ; éditorial en wallon ; 4 numéros par an ; création : 1997 ; contact : Charles et Michelle Wilmotte, ruwe Victor Genot 42, 5000 Belgrade (tél. 081/74 01 39) ; création : 1997 ; paraît aussi *on line.*

Li Ranteule (Wallonie entière) ; articles journalistiques de fond concernant le sport, l'international, l'informatique, les techniques anciennes, l'histoire, la culture, entièrement en wallon ; 4 numéros ; 200 F au compte 068-2204305-07 ; création : 1996 ; contact : Michèle Gabriel, 10 rue du curé, al Basse Libin (6890 Libin) (tél. + fax 061/65 65 51).

Lu Rasgoutadje des Bassârdinrèces (Saint-Hubert, Bertrix et Région) ; littérature, grammaire, lexicographie (dictionnaire du sud-wallon occidental) ; 400 F au compte 001-2329421-42 ; création :

1996 ; contact : Michèle Gabriel, 10 rue du curé, al Basse Libin (6890 Libin) (tél. + fax 061/65 65 51).

Lu vî Sprâwe (Malmedy) ; littérature wallone, textes du carnaval, des câbarets et des sîzes ; un numéro ; 500 F au compte 792-5133934-67 ; contact : Willy Seffer, rowe del Borbote 19, 4960 Mâmdi (tél. 080 33 78 26) ; création : 1948.

Micromania ; littérature en wallon et dans toutes les langues romanes menacées ; 4 numéros ; 500 F au compte 068-2210583-77 ; contact : Jean-Luc Fauconnier, Ministère Culture & Aff. Sociales, Bd Léopold II 44, 1080 Bruxelles.

Novèles (Fosses-la-Ville) ; littérature, grammaire, humour, publicités, entièrement en wallon ; 4 numéros ; 300 F au compte 0010545372-17 ; contact : Rodjî Viroux, Reuwe do Grand Vèvî 17, 5070 Li Ban-bwès (Fosses-la-ville) (tél. 071/71 13 13).

Singuliers (province du Luxembourg) ; littérature wallonne, informations en français ; 4 numéros ; 300 F au compte 068-2133851-72 ; adresse : Musée de la Parole au Pays de Bastogne, Lutrebois 103, 6600 Bastogne.

Tapans 'ne dèvîse (La Louvière) ; informations (français et wallon) ; adresse : rue d'Houdeng 12, 7070 Au Rû.

Wallonnes ; informations en français sur des personnalités et évènements littéraires wallons ; 4 numéros ; collection dialectale d'aujourd'hui (littérature wallonne) : 1 numéro ; Dialectes de Wallonie (dialectologie) : 1 numéro ; 500 F le tout au compte 000-0102927-10 ; contact : Victor Georges ; Tièr Lorint, 12, 4560 o Bwès (Bois-Borsu) (tél. 086/34 44 32).

Cours de wallon

L' iscole di walon des aclots (Nivelles) ; chaque semaine, le mardi, de 18 à 20 h. ; contact : Willy Chaffoureau, rue Ardenelle 4, 1400 Nivelles (tél. 067/21 40 31).

Cours du Groupement des Auteurs Dialectaux Luxembourgeois (Saint-Hubert-Libramont) ; un samedi par mois, école communale d' Arville (Saint-Hubert) ; contact : Wili Leroy, Wacômont 18, 6870 Årvaye (Arville) (tél. 061/61 16 25) ou Charles Bentz (061/23 25 55).

Cours des Rèlîs namurwès / CIWEN (Namur) ; local des Rèlîs (maison du folklore et du dialecte), boulevard L. Huart (rive gauche de la Meuse entre le pont de Jambes et le Casino) ; les jeudis de 19 à 21 h. ; contact : Lucyin Somme, Reuwe di l'agace 77, 5030 Djiblou (Gembloux) (tél. 081/61 10 32).

Cours du Programme d'Action Culturelle de Wépion (Namur) ; li mercrèdi di 7 eures et dmèye a 9 eures al nèt (iniciâcion) ; li 2inme dimegne do mwès : atèlier ; contact : Châles Massaux, 4 reuwe des grègnes (rue des granges), 5100 Wépion (tél. 081/46 01 51).

Cours de langue et littérature wallonne de Herstal (Liège) ; scole di walon di Hesta ; contact : Anne Laporte (041/48 18 70).

L'âbe âs rdjètons a Comblin ; contact : Jeanine Lemaître, route d' Aywaille, Comblain-au-Pont (tél. 04/382 28 94).

Cours du Trianon (Liège) ; contact : CRIWE, 71 rue du Général De Gaulle, 4020 Bressoux (04/342 69 97).

Cours del Hôte-Årdène (Vielsalm-Durbuy-Laroche) ; contact : R. Gaspard, rue du centre 17, 4990 Lierneux (080/31 92 56).

Enseignement à la carte de Montignies-le-Tilleul (Charleroi) ; contact : Danièle Trempont, rue de Landelies 42, 6110 Montniye (Montigny-le-Tilleul) (tél. 071/51 55 09).

Centres d'Information et de Documentation sur li walon e scole

Province de Liège : CRIWE (Centre Régional d'Information sur le Wallon à l'Ecole) ; adresse : 71 rue du Général De Gaulle, 4020 Bressoux (tél. 04/342 69 97).

Province de Luxembourg : CIDWEL (Centre d'Information et de Documentation sur le Wallon à l'Ecole dans le Luxembourg belge) ; contact : Raymond Mouzon, 3 place du tchestê (château), 6840 Lu Tchestê (Neufchâteau) (tél. 061/27 71 64).

Province de Namur : CIWEN (Centre d'Information sur le Wallon à l'Ecole de Namur) ; contact : Chantal Denis, 19/13 rue de l'angle, 5310 Inguèzêye (Eghezée).

Province de Hainaut : CHADWE (Centre Hainuyer d'Animation et de Documentation du Wallon à l'Ecole) ; contact : Francine et Jean Burton, Jean-Luc Duhaut.

Province de Hainaut : CAWE (Commission Activités du Wallon à l'Ecole du Hainaut), El Môjo des Walons.

Province du Brabant : WEB (Walon à l'Ecole du Brabant).

Bibliothèques

Bibliothèque des Dialectes de Wallonie ; Bibliothèque des Chiroux, 1er étage ; ouverte le jeudi de 9 à 12 h. et de 13 à 18 h., accessible aussi sur rendez-vous ; 8 place des Carmes, 4000 Liège (tél 04/ 223 19 60 ext. 152 ou 170).

Libraires spécialisés

Librairie nouvelle du Charnoy (Charleroi) ; passage de la Bourse 4 -6, 6000 Charleroi (tél. 071/31 89 33) ; catalogue annuel ; manifestation wallonne lors de la « fureur de lire ».

Lîvrîye ancyène « Au vieux quartier » (Namur), reuwe del Crwès 30b, 5000 Nameur (tél. 081/22 19 94) (demander Adriyène Gofin) ; Li specialisse des vîs lîves, achtadje, vinte, espertijadje, pârtadje. Catalogue po rin deus côps dsu l' anêye.

Li lîvreye di l'Årdène « La librairie Ardennaise » (Redu-village-du-livre), vôye du Sint Yubert 4, 6890 Rdû (tél. 061/65 62 28) ; demandez Mme Brandeleer-Bauvir ; vieux livres wallons et éditions courantes, des collection des bulletins de la Société de Langue et Littérature Wallonne depuis 1880.

Librairie Wallonie-Bruxelles (Paris), 46 rue de Quimcampoix, F-75004 Paris (France).

Editeurs de livres en wallon

CRIWE (Liège) ; éditions de l'UCW et autres ; 71 rue du Général De Gaulle, 4020 Bressoux (tél. 04/ 342 69 97).

Société de langue et de Littérature wallonnes ; demandez le catalogue des publications (1994) à Victor Georges ; Tièr Lorint 12, 4560 Bwès (Bois-Borsu) (tél. 086/34 44 32).

Editions El Bourdon (Charleroi) ; catalogue sur tous les numéros récents et anciens d'*El Bourdon* et des autres éditions ; contact : Danielle Trempont, rue de Landelies 42, 6110 Montniye (Montigny-

le-Tilleul) (tél. 071/51 55 09).

Editions des Cahiers Wallons (Namur) ; catalogue des numéros spéciaux ; contact : Paul Rousselle, rue Godart 31, 5002 Namur (tél. 081/73 34 28).

Le Musée de la Parole au Pays de Bastogne ; littérature wallone de la région de Bastogne ; contact : Lutrubwès (Lutrebois) 103, 6600 Bastogne (tél. & fax 061/21 37 00).

Editions du Chwès (Namur) ; livres, cassettes, T-shirts ; contact : Châles Massaux, 4 reuwe des grègnes (rue des granges), 5100 Wépion (tél. 081/46 01 51)

Editions Dricot ; plèce del rezistance 12, 4020 Bressou (Lîdje) ; livres de Guy Fontaine et Emile Sullon.

Editions del Ranteule ; calendrier wallon disponible dès septembre ; contact : Michèle Gabriel, 10 rue du curé, al Basse Lîbin (6890 Libin) (tél. & fax 061/65 65 51).

Noirs Dessins Production ; bandes dessinées traduites par Paul-Henry Thomsin, T-shirts, objets avec inscriptions wallonnes ; contact : 22 rue des artisans, 4030 Grivegnée (tél. & fax 041/42 71 45).

Emissions radiophoniques en langue wallonne

900 000 Walons ; Fréquence Wallonie : Luxembourg 91.5 FM, Marche 95.2, Namur 92.8 FM, Brabant wallon, 101.1 FM : li vinrdi al nute : li chije da Pierrot Dufaux, avu l' Djan Baudouin, li Paul Gilles eyet l' Châles Massaux (uniquement en wallon) ; vendredi soir.

Les mots wallons de Guy Fontaine (Liège matin) ; lundi au vendredi, 3 minutes à 8 h 20 et dans l'émission Liège-soir à 18 h 20. Ils paraissaient aussi dans *Djâzans walon* et dans *Bulletin Wallon.*

Li sîze walone (RTBF Liège 90.5 FM, Verviers, 90.5 FM ou 103 FM) le vendredi de 19 h 10 à 22 h.

RTBF Mons 92.3 FM (Tournai, 101.8 FM) ; émission wallonne tous les vendredis de 20 h à 22 h.

Radio Ourthe-Amblève ; 106.2 FM ; Sîze walone tos les djûdis di 20 e a 22 e ; Arinnoz : Marcel Zimmer 04/388 29 79.

FM-Dinant (FM 106.6 FM) ; tos les prumis dimegnes do mwès, di 10 eures â matin djusk' a nonne : « One divize e walon ».

Radio-Quartz-Sombreffe (105 FM) ; tos les mercrèdis et dimegnes a 10 eures â matin : « One divize e walon ».

Les émissions télévisées

Al Bawete (Canal C, rediffusion permanente jusqu'à 01 h 00) : li 3inme merkidi do moe ; ene emicion da Ane Fourny prezintéye pa Guy Brosteau, Christine Mallarme et Lucien Metten ; 3ᵉ mercredi du mois. Compte-rendu chaque mois dans *Li Chwès.* Actualités culturelles, théâtrales, touristiques, billet d'humeur, poésie, le tout en wallon.

Berdèlâdjes (Antenne Centre, Charleroi) ; samedi et dimanche à 12 h 15, rediffusion de 18 h à 1 h 00 ; renseignements : 064/88 25 25.

Wallons-nous ; RTBF 2.

Principaux dictionnaires ou bases de données wallons

(Les n° entre parenthèses sont leur référence au niveau de la liste des 400 dictionnaires et lexiques, rassemblée par Johan Viroux.)

Did mon les ponantreces (dictionnaires est-wallons)

HAUST, J. [E1], *Dictionnaire français-liégeois*, Vaillant-Carmanne, Liège, 1948, 735 p.

REMACLE, L. [E2], *Glossaire de La Gleize*, SLLW, Liège, 1980, 216 p.

SCIUS, H. [E21], *Dictionnaire de Malmedy*, Le Pays de Saint-Remacle, 1963 sv., 1893, 355 pp

WISIMUS, J. [E34], *Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois*, Ch. Vinche, Verviers, 1947, 490 p.

Did mon les mitrinnes (dictionnaires centre-wallons)

LEONARD, L. [C1], *Lexique Namurois*, SLLW, Liège, 1969, 961 p.

PIRSOUL, L. [C9], *Dictionnaire wallon-français, dialecte de Namur*, Imprimerie Commerciale et Industrielle, Namur, 1934, 527 p.

HOSTIN, R. [C13], *Contribution au dictionnaire du parler de Ciney*, Centre Culturel cinacien, Ciney, 1975.

WASLET, J. [C8], *Vocabulaire wallon-français (dialecte givétois)*, E. Laroche, Sedan, 1923, 171 p.

Did mon les coûtchantreces (dictionnaires ouest-wallons)

CARLIER, A. [O0], *Dictionnaire de l'Ouest-wallon*, Association Littéraire de Charleroi, 1985, 869 p.

COPPENS, E. [O4], *Dictionnaire aclot français-wallon parler populaire de Nivelles*, Fédération wallonne du Brabant, Nivelles, 1962, 419 p.

DEPETRE, F. & NOPERE, R. [O3], *Petit dictionnaire du wallon du centre (La Louvière et environs)*, Imprimerie commerciale et industrielle, La Louvière, 1942, 298 p.

BALLE, A. [O2], *Contribution au dictionnaire du parler de Cerfontaine*, Michiels, Liège, 1963, 327 p.

Did mon les bassârdinreces (dictionnaires sud-wallons)

TWIESSELMANN, F. [S25], *L' patois d' Bouyon*, Ed. DIRE, Treignes, 2e éd., 1994, 223 p.

FRANCARD M. [S26], *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1994, 1069 p.

MOUZON, R. et PIERRET, J.-M. [S24], *Dictionnaire du pays de Neufchâteau*, en préparation (fiches), CIDWEL, Neufchâteau.

MAHIN, L. et al. [S117], *Li Rasgoutadje des Bassârdinrèces (Dictionnaire wallon de l'Ardenne méridionale)*, en préparation.

Ouvrages généraux concernant la planification linguistique

CALVET, L.-J. (1987), *La guerre des langues et des politiques linguistiques*, Payot, Paris.

CALVET, L.-J. (1974), *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Payot, Paris.

COOPER, R.-L. (1989), *Language planning and social change*, Cambridge University Press, New York.

FISHMAN, J. (1993), Reversing language shift, Derrick Sharp, Stanford.
TAULI, V. (1968), *Introduction to a theory of language planning*, Almquist & Wicksells, Uppsala.

Texte du décret relatif aux langues régionales de la Communauté française (14 décembre 1990)

ARTICLE 1er
La Communauté française de Belgique reconnaît en son sein la spécificité linguistique et culturelle de ceux qui usent à la fois d'une langue régionale endogène et du français, langue officielle de la Communauté.

ARTICLE 2
Les langues régionales endogènes font partie du patrimoine culturel de la Communauté, cette dernière a donc le devoir de les préserver, d'en favoriser l'étude scientifique et l'usage, soit comme outil de communication, soit comme moyen d'expression.

ARTICLE 3
L'Exécutif de la Communauté française confiera la tâche d'étudier et de proposer toutes les mesures aptes à préserver et à favoriser ces langues régionales endogènes aux organismes consultatifs dont il reconnaît la compétence.

Li tchant des Walons

(version originale, la seule dont il faut encourager la mémorisation chez les enfants et *raprindisses*, et la seule à chanter dans les manifestations wallonnes)

I
Nos estans firs di nosse pitite patreye,
Ca lâdje èt long, on djâze di ses èfants.
Å prumi rang on l' mète po l' industreye
Et dvin les årts, èle riglatixh ottant.
Nosse tere est ptite, min nos avans l' ritchesse
Des omes sincieus qu' anoblixhèt leu nom.
Et nos avans des libertés timpesse ;
Vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !
Et nos avans des libertés timpesse ;
Vola poqwè, vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !

II

Di nosse passé, qwand c' est qu'on lét l' istwere,
On s' rècresteye vormint a tchaque foyou,
Et nosse coûr crexhe qwand c' est qu'on tûze al glwere
Di nos vis péres qui n' avit mây pawou.
C' est grâce a zels qui n' djouwixhans del pâye,

Il ont sprâtchî l' innmi dzo leu talon ;
On lz a rclamé les pus vayants qu' i n âye ;
Vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !
On lz a rclamé les pus vayants qu' i n âye ;
Vola poqwè ! Vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !

III

On s' veut voltî inte frés del Walonreye
Ey on-z est presses onk l' ôte a s' diner l' mwin ;
On s' fait plaijhi bin sovint sin qu' on l' dèye,
Nouk ni s' hågneye qwand c' est qu' i vout fé l' bin.
Li tcharité qui mousse el mohinète
N' î va qu' al nute avou meye précåcions ;
Li pô qu' on done, on nel done qu' è catchète,
Vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !
Li pô qu' on done, on nel done qu' è catchète,
Vola poqwè ! Vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !

IV

Pitit payi, vos qu' a tant d' grandeu d' åme,
Nos vz inmans bin, sin qu' nos l' brèyanse tot hôt ;
Qwand on v' kidjåze, ås oûy montèt nos låmes
Et nos sintans nosse coûr bate a gros côps !
N' åyiz nole sogne èt vikez' è liyesse
Di vos èfants les bress èt l' coûr sont bons,
Et nos avans les djvès fwert près del tiesse ;
Vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !
Et nos avans les djvès fwert près del tiesse ;
Vola poqwè ! Vola poqwè qu' on-z est fir d' esse Walon !

Texte (1899) : Théophile Bovy.
Musique (1901) : Louis Hillier (né : Louis Hirsche).
Droits détenus actuellement par : Editions Herman Brauer, p/a New Music Corporation – Hebra Records sprl, Rue Saint-Christophe 30, B-1030 Bruxelles (tél. 02/512 73 61).
Quoted from : G. Chavanne, Chansons du pays de Liège et d'ailleurs, 1976, Liège, Vaillant-Carmanne, D/1976/0155/9, ISBN 2-87021-015-9, 79 p., pp. 50-51.
Sur Internet : http://www.walon.open.net.ma/tchant-wal.htm (différentes versions) ; http://users.skynet.be/frn-ucw/Tchant.htm (version originale) ; http://ourworld.compuserve.com/homepages/Roger_Thijs/tchant.htm (version originale)
Orthographe disfaflotéye : L. Mahin, 1999.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé en France

Achevé d'imprimer par l'imprimerie Sagim à Courtry (77)
Dépôt légal : mars 1999 - N° d'impression : 3466

Qué walòn po dmwin ?

Eradication et renaissance de la langue wallonne

« *Qué walon po dmwin ?* » fait le point sur le wallon d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Ecrit par une équipe d'auteurs qui refusent de croire que leur langue risque de disparaître, il soulève – sans complexe – les questions les plus pertinentes et propose des pistes de réflexion à tous les wallonophones, à travers des analyses documentées et témoignages concrets. Depuis le contexte historique, le rôle des institutions culturelles et l'enseignement à l'école jusqu'à Internet, en passant par la mise au point d'une langue écrite commune qui soit vivante et ouverte sur le monde.

Ce livre a bénéficié de la collaboration de : Nicolas Bach, Louis Baijot, Jean-François Brackman, Jean-François Delvaux, Chantal Denis, Thierry Dumont, André Gauditiaubois, Jean Goffart, Laurent Hendschel, Jean-Pierre Hiernaux, Yvon Laurent, Christian Libens, Pierre Otjacques, Yves Paquet, Willy Seffer, Jean-Claude Somja, Emile Sullon, Danielle Trempont, Johan Viroux, Roger Viroux, Jean-Marie Warnier, Jacques Werner.

Le *clapant* musicien et chanteur William Dunker a eu l'amabilité de préfacer ce livre.

Quorum



Couverture : Michel Keutiens, *Le raccourci*, huile sur toile